





I. M. F. G.



GYMNASIUM  
**STI - FRANCISCI - XAVERII.**

IN SOLEMNI PRAEMIORUM DISTRIBUTIONE.

PRAEMIUM <sup>2<sup>um</sup></sup>  
*Critico-historicum,*

meritus ac consecutus est

*Franciscus Le Geronc*

in classe Quintanorum, *Scit.* auditor,

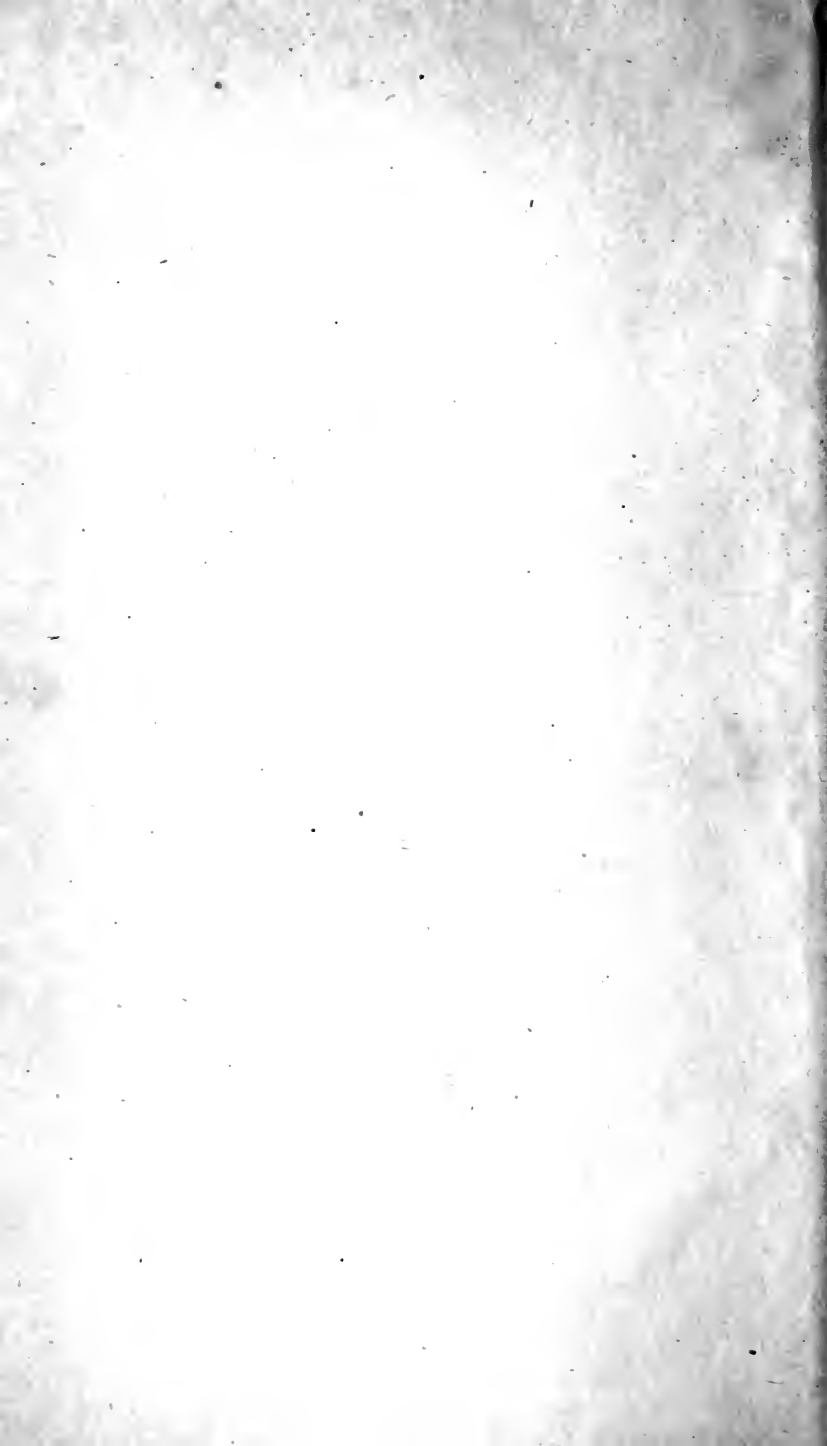
Venetii Britonum, die 3<sup>ae</sup> Augusti 1871

*In cuius rei fidem ego subscripsi.*

*L. Wittich* VECTOR.







BV  
2290  
A2  
1835  
v. 8  
SMR



MAISONNETTE DE CASIMIR, RUE DE LA VIEILLE-MONNOIE, N° 12.



11111111

# CHOIX

DES

## LETTRES ÉDIFIANTES,

ÉCRITES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES,

PRÉCÉDÉ

DE TABLEAUX GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,  
POLITIQUES, RELIGIEUX ET LITTÉRAIRES,

## DES PAYS DE MISSION.

TROISIÈME ÉDITION,

**AUGMENTÉE**

D'UNE NOTICE HISTORIQUE SUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES, AVEC LES ACTES  
DES ROIS DE FRANCE CONCERNANT LES MISSIONS,  
DE NOUVELLES LETTRES ÉDIFIANTES ET AUTRES MORCEAUX CHOISIS.

TOME HUITIÈME.

---

MISSIONS DE L'INDE.

---

PARIS.

BRUNOT-LABEE, Libraire, quai des Augustins, n° 33 ;  
GAUME Frères, Libraires, rue du Pot-de-Fer ;  
A. LECLÈRE et C<sup>ie</sup>, quai des Augustins, n° 35 ;  
MÉQUIGNON JUNIOR, Libraire, rue des Grands-Augustins.

**A CAEN,**  
Chez MANOURY, Libraire.

—  
1855.

**MAR 23 1959**

1959

-----  
MAR 23 1959  
-----

1959

1959

1959

1959



# CHOIX

DES

## LETTRES ÉDIFIANTES

ÉCRITES DES MISSIONS ÉTRANGÈRES,

PRÉCÉDÉ

DE TABLEAUX DES PAYS DE MISSION.

---

### MISSIONS DE L'INDE.

---

#### TABLEAU GÉOGRAPHIQUE

ET HISTORIQUE DE L'INDE.

---

Tous les géographes conviennent que les *Indes orientales* sont divisées en deux parties : la première qui est en deçà du Gange, la seconde qui est au-delà du même fleuve. Celle-là se trouve renfermée entre les fleuves célèbres de l'Indus et du Gange, et entre différentes mers qui en font une péninsule. Elle est bornée du côté de l'ouest par l'Indus et par la mer occidentale des Indes, du côté de l'orient par le Gange et par les côtes d'Orixa et de Coromandel, du côté du sud par le cap de Comorin et par la mer méridionale des Indes, et enfin du côté du nord par les montagnes d'Ima, qui sont une suite du mont Caucase. Les anciens géographes ont représenté cette

partie de l'Inde sous la figure d'un losange, dont les côtés étoient égaux et les angles inégaux. Suivant cette description qui est assez imparfaite, les côtés égaux sont d'une part les rivages du Gange et de l'Indus jusqu'à leur embouchure, et les côtes de la mer occidentale des Indes, depuis l'embouchure du fleuve Indus jusqu'au cap de Comorin; et de l'autre part, les côtes d'Orixa et de Coromandel jusqu'au même cap. Les deux angles du sud au nord sont le cap Comorin et la fameuse montagne d'Ima; les deux autres de l'orient à l'occident sont les deux embouchures de l'Indus et du Gange.

Les Indes orientales, telles qu'on vient de les décrire, sont partagées naturellement par cette chaîne de montagnes de *Gate*, qui s'étendent depuis l'extrémité de la mer méridionale jusqu'à la partie la plus septentrionale. Elles commencent au cap de Comorin et se terminent au mont Ima, que Ptolomée appelle Imao. Quelques nouveaux géographes ont changé ce nom : il est pourtant certain que c'est ainsi que les Indiens l'appellent, et qu'il n'est point nommé autrement dans leurs anciens livres. Ils disent que c'est sur cette montagne que le Gange prend sa source. Comme le fleuve *Indus* étoit le plus connu des anciens géographes, ils ont appelé de ce nom tous les peuples qui étoient au-delà de ce fleuve jusqu'à la mer orientale; et parce que *Delhi* a été long-temps le séjour des souverains, on l'a regardé comme la capitale des Indes. Aujourd'hui on donne le nom d'*Indoustan* à ce vaste pays qui est renfermé entre l'Indus et le Gange.

Les *Indiens* prétendent que les divers royaumes qui étoient compris dans toute l'étendue de ces terres, formoient autrefois un vaste empire, et que le souverain de cet empire avoit sous lui plusieurs autres princes qui lui payoient un tribut annuel. Cet empereur étoit absolu, et avoit dans sa dépendance cinquante petits royaumes. Tous

ces rois ne pouvoient se maintenir dans la possession paisible de leurs états, qu'après avoir reçu les marques de leur dignité de la main du *roi des rois*; c'est ainsi qu'ils appellent cet *empereur*, qu'ils regardoient comme le maître du monde, et qui dans la suite fut nommé empereur de *Bisnagar*. De tous ces royaumes, il n'y en a que dix ou douze dont les noms se soient conservés; on connoît maintenant les autres sous des noms très-différens de ceux qu'ils portoient autrefois. Le dernier des empereurs de *Bisnagar* mourut l'an 1659. C'est du débris de son empire que se sont formés tant de divers états, et surtout celui du *Mogol*, qui n'a pas pourtant subjugué encore les terres les plus méridionales.

Un des premiers royaumes qui se sépara de l'ancien empereur des Indes; fut celui de *Guzarate* ou de *Cam-baye*, situé à l'embouchure de l'Indus. Il fut gouverné quelque temps par des princes particuliers dont l'autorité étoit absolue; mais il est entré depuis sous la domination du *Mogol*. Une partie considérable du royaume de *Décan* reconnoissoit encore l'empereur de *Bisnagar*, lorsque les Portugais arrivèrent aux Indes. Le gouverneur qui commandoit dans la ville de *Goa* lorsqu'elle fut prise par *Albuquerque*, étoit un officier qui avoit secoué le joug des anciens rois de *Bisnagar*; c'est ce qui paroît par des lames de cuivre trouvées à *Goa*, qui font foi qu'un de ces empereurs avoit accordé certains privilèges à quelques temples des environs de la ville. Pour ce qui est des rois de *Malabar*, il y avoit encore plus long-temps qu'ils s'étoient affranchis de la domination des empereurs indiens. Ainsi les états de l'empereur de *Bisnagar* s'étendoient encore, il n'y a pas deux cents ans, depuis *Orixa* jusqu'au cap de *Comorin*. Il possédoit toutes les terres qui sont sur la côte de *Coromandel*, et plusieurs places maritimes sur la côte occidentale des Indes. Les *Patanes*, venus du nord, le

dépouillèrent d'une partie de ses états ; une autre partie lui fut enlevée par les *Mogols*, qui avançaient toujours vers les parties méridionales. Mais voici ce qui contribua plus que tout le reste à la destruction de cet empire. Le dernier empereur de Bisnagar avoit confié le commandement de ses armées à quatre généraux qui faisoient profession du mahométisme : chacun d'eux commandoit un corps de troupes considérable dont ils se servirent pour envahir les états de ce malheureux prince. Le plus puissant de ces généraux demeura à *Golconde*, et y fonda le royaume de ce nom ; le second fixa sa demeure à *Visapour*, et se fit nommer roi de *Décan*. Les deux autres levèrent pareillement l'étendard de la révolte, et se rendirent maîtres de deux places importantes. Depuis ce temps-là le Mogol a tout englouti : à la vérité, les princes de la partie méridionale n'ont pas encore été tout-à-fait subjugués ; mais le nabab ou gouverneur les inquiète de temps en temps, et exige d'eux de grosses sommes qu'ils sont forcés de lui payer ; de sorte qu'à proprement parler, il n'y a que les princes de *Malabar* qui ne soient pas encore tombés sous la domination mogole.

On ne peut dire certainement en quel endroit le fleuve *Indus* prend sa source ; c'est dans le pays de Cachemire, si l'on en croit quelques Indiens ; d'autres la mettent beaucoup plus haut, dans les montagnes d'Ima. Il prend son cours vers le midi comme le Gange, avec cette différence que le Gange va un peu vers l'orient, et que l'Indus au contraire se détourne vers l'occident. Ce dernier se jette dans la mer des Indes par plusieurs embouchures.

Le *Gange* est le plus grand et le plus fameux fleuve de toute l'Asie ; sa source, selon l'opinion des Indiens, est toute céleste. C'est, disent-ils, un de leurs dieux qui la fit découler de sa tête sur le mont Ima ; c'est de là que, traversant divers états, et dirigeant son cours vers les par-

ties méridionales, il arrose plusieurs villes célèbres, dont la plus fameuse, disent les Indiens, est *Cachi*; puis il passe dans le royaume de Bengale, et se jette dans la mer par plusieurs embouchures différentes. A entendre les Indiens, le Gange est une rivière sainte, dont la vertu propre est d'effacer les péchés. Ceux qui sont assez heureux pour mourir sur ses bords, non-seulement sont exempts des peines que mérite une vie criminelle, mais ils sont admis dans une région délicieuse; où ils demeurent jusqu'à une nouvelle renaissance. C'est pour cette raison qu'on jette tant de *cadavres* dans le Gange, que les malades se font porter sur ses bords; que d'autres, qui en sont trop éloignés, renferment avec soin dans des urnes les cendres des cadavres qu'ils ont brûlés, et les envoient jeter dans le fleuve. L'estime générale qu'on a dans toute l'Inde pour les *eaux du Gange*, est d'un grand profit aux pénitens indiens, qu'on appelle *pandarons*. Ils en remplissent des bambous qu'ils attachent aux deux extrémités d'une perche longue de sept à huit pieds, et, mettant cette perche sur leurs épaules, ils parcourent toute l'Inde, et vendent bien cher une eau si salutaire. Ils prétendent qu'elle a la propriété de ne jamais se corrompre.

Telle est l'opinion que les *Indiens idolâtres* ont du *Gange*. Ceux qui ont navigué sur ce grand fleuve, conviennent qu'ils n'ont jamais vu, ni en Europe ni en Asie, de rivière qui lui soit comparable. Vers son embouchure on découvre une petite ville nommée *Balassor*. Presque tous les Européens y ont une maison où ils transportent les marchandises nécessaires pour la cargaison de leurs vaisseaux; c'est là aussi que se trouvent les pilotes côtiers dont on a absolument besoin pour entrer dans le Gange, parce qu'il y a plusieurs bancs de sable qui rendent cette embouchure très-dangereuse. Les Européens ont pareillement leurs factoreries sur le bord

de ce fleuve. Celle des François est à *Chandernagor*, celle des Portugais à *Ougely*; les Anglois et les Danois en ont aussi dans le voisinage. On demandera peut-être d'où a pu venir aux Indiens cette haute idée qu'ils ont du Gange; à cela on répond que les idolâtres, presque dans tous les pays, ont regardé les grandes rivières comme des divinités, ou du moins comme la demeure de quelque dieu ou de quelque déesse. Outre le Gange, il y a encore cinq ou six rivières qui sont en réputation aux Indes, entre autres le *Caveri*, qui passe à *Trichirapali*, auprès de la célèbre pagode de *Chirangam*. De plus il est certain, comme on l'a déjà fait voir dans une lettre adressée à monsieur l'ancien évêque d'Avranches, que les Indiens ont ouï parler du paradis terrestre, des fleuves qui l'arrosent, et de l'arbre de vie; et il est vraisemblable que, ne connoissant point de plus belle rivière que le Gange, ils lui ont attribué ce qu'ils ont entendu dire de ces fleuves. A cette connoissance du paradis terrestre, qu'ils ont reçue par tradition de leurs pères, ils ont mêlé dans la suite, selon leur génie, plusieurs fables; par exemple, que le Gange traverse un jardin délicieux, dont les fruits rajeunissent ceux qui en mangent, et leur donnent un siècle de vie; en sorte que celui qui à la fin de chaque siècle trouveroit un de ces fruits sur le rivage du Gange, pourroit s'assurer une vie sans fin. Ils ajoutent comme une chose certaine qu'on en a vu qui ont vécu jusqu'à trois cents ans, parce que, disent-ils, ils avoient trouvé un de ces fruits à la fin de chaque centaine d'années; mais que, n'en ayant pu trouver au commencement du quatrième siècle, ils moururent à l'instant.

Après avoir décrit ces deux célèbres fleuves, il faut maintenant parcourir les principales villes qui sont sur les deux côtes de l'Inde. Je commence par celle qui règne depuis Bengale jusqu'au cap de Comorin, et qui est à

l'orient; elle s'appelle en général la *côte de Coromandel*; mais elle ne laisse pas d'avoir d'autres noms; par rapport aux divers royaumes qu'elle borne : on l'appelle, par exemple, la *côte d'Orixa*, lorsqu'elle termine le petit royaume de ce nom, qui est au midi de l'embouchure du Gange : on l'appelle parçillement la *côte de la Pêcherie* dans la partie méridionale, parce que c'est aux environs de cette côte qu'on pêche les perles. Il faut se placer d'abord à Pondichéry, parce qu'en rapportant les observations qui ont été faites par les missionnaires, il est plus aisé de connoître la longitude des autres villes de la côte, qui va en plusieurs endroits presque nord et sud, excepté vers l'embouchure du Gange, qu'elle décline vers l'est. *Pondichéry* appartient aux François, et c'est le plus bel établissement qu'ils aient aux Indes. On y voit une forteresse régulière, et où il ne manque aucun des ouvrages nécessaires pour une bonne défense : elle est toujours bien fournie de munitions de guerre et de bouche; la ville est grande, et les rues y sont tirées au cordeau; les maisons des Européens sont bâties de briques; celles des Indiens ne sont que de terre enduite de chaux; mais comme elles forment des rues droites, elles ont leur agrément. Dans quelques-unes des rues, on voit de belles allées d'arbres, à l'ombre desquels les tisserands travaillent ces toiles de coton si fort estimées en Europe. Les révérends pères capucins y ont un couvent; les jésuites et messieurs des missions étrangères y ont aussi chacun une maison et une église.

Après plusieurs observations des éclipses du premier satellite de Jupiter, on a trouvé que la différence du temps entre le *méridien de Paris et celui de Pondichéry*, étoit de cinq heures onze ou douze minutes, qui valent environ 78 degrés; et par conséquent, comme dans les hypothèses de l'observatoire de Paris, la longitude de Paris

est de 22 degrés 30 minutes, il faut conclure que la véritable longitude de Pondichéry est de 100 degrés 30 minutes. Par là on peut voir l'erreur énorme qui s'étoit glissée dans les cartes de géographie qui ont eu le plus de cours en Europe, comme sont celles de MM. Samson et Duval, où on éloignoit cette côte de plus de quatre cents lieues qu'elle n'est éloignée effectivement. Pour ce qui est de la latitude de Pondichéry, on a trouvé qu'elle étoit un peu plus considérable que celle qu'on avoit fixée dans les premières observations, où l'on n'avoit remarqué, par la distance du zénith à l'équateur, que 11 degrés 56 minutes 28 secondes. Peut-être y a-t-il de l'erreur dans les chiffres.

En allant à Pondichéry vers le nord, et suivant la côte, on trouve la ville de *Saint-Thomé*; on l'appelle aussi *Meliapour*, ou, pour parler avec les Indiens, *Mai-labouram*, c'est-à-dire, la *ville des Paons*, parce que les princes qui régnoient autrefois dans cette contrée avoient un paon pour armes, et le faisoient peindre sur leurs étendards. C'est apparemment à l'imitation des empereurs de Bisnagar, que les empereurs mogols ont fait placer un paon si beau et si riche sur le ciel de leur trône. Le fond du ciel, dit un voyageur qui assure l'avoir vu, est tout couvert de perles et de diamans, et est entouré d'une frange de perles : au-dessus du ciel, fait en forme de voûte, se voit un paon dont la queue relevée est de saphirs et d'autres pierres de couleur; le corps est d'or émaillé, semé de pierreries; enfin, on lui voit un gros rubis au milieu de l'estomac, d'où pend une perle en forme de poire de cinquante carats. Les observations du père Richaud portent que la latitude de *Saint-Thomé* est de 13 degrés 10 minutes. *Saint-Thomé* étoit, il n'y a pas quarante ans, une des plus belles villes et des mieux fortifiées qui fussent aux Indes : elle appartenoit aux Por-



tugais ; mais comme ils se voyoient dépouillés peu à peu par les Hollandois de leurs principaux états , ils prirent le parti d'abandonner cette place au roi de Golconde. M. de La Haye, envoyé aux Indes avec une flotte de dix vaisseaux de guerre, crut avoir des raisons pour l'attaquer ; il fit sa descente, et l'emporta en peu d'heures, au grand étonnement des Indiens ; il la conserva pendant deux ans, et les François en seroient encore aujourd'hui les maîtres, s'il lui fût venu du secours d'Europe. Le roi de Golconde craignit à son tour que les François ne songeassent à reprendre ce poste ; c'est pourquoi il se détermina à démanteler la forteresse et la ville. C'est de ces débris qu'on a étendu et augmenté la ville de Madras. Cependant Aurengzeb conquit le royaume de Golconde, et il est aujourd'hui le maître de Saint-Thomé. Les Portugais ne laissoient pas d'y avoir un beau quartier, où l'on voyoit des maisons assez agréables et des rues fort larges. Cette partie, où ils s'étoient retirés, étoit environnée de murailles, et ils y avoient déjà commencé quelques petits bastions. A une lieue au nord de Saint-Thomé, on trouve *Madraspatan*, que les Indiens appellent *Gennapattenam*. Il seroit inutile de marquer sa longitude et sa latitude ; ce qu'on a dit en parlant de Pondichéry, suffit pour faire connoître la longitude et la latitude des autres villes de la côte, pourvu qu'on en sache la distance nord et sud.

*Madras* est une fort belle ville qui appartient aux Anglois : elle est ceinte de murailles : il y a un fort carré, mais sans ouvrages extérieurs, qu'on appelle le fort Saint-Georges. On voit une seconde ville habitée par les Arméniens et les marchands des nations étrangères, et ensuite une troisième où résident les Indiens, beaucoup plus grande que la première, et qui en est comme le faubourg. On compte dans les trois villes près de cent mille âmes.

Les Anglois, à ce qu'on dit, y tirent de droits plus de soixante mille pagodes, qui font trente mille pistoles. Les missionnaires, qui ont été quelquefois obligés d'aller à Madras, se louent infiniment de la politesse de messieurs les Anglois, et des marques d'amitié dont ils les ont honorés; on leur doit ce témoignage de reconnoissance, et c'est un plaisir que d'avoir cette occasion de la rendre publique. A sept lieues au nord de Madras, les Hollandois ont une forteresse qu'on appelle *Paleacatte*. C'étoit autrefois le principal comptoir qu'ils eussent sur la côte de Coromandel, et ils ont eu assez de peine à s'y établir.

Les deux autres endroits les plus considérables vers la côte du nord, sont *Massulipatan* et *Jagrenat*. *Massulipatan* appartenoit anciennement au roi de Golconde; il est maintenant sous la puissance du Mogol. Cette ville est éloignée de Golconde d'environ quatre-vingts lieues. Les principales nations de l'Europe, qui trafiquent aux Indes, y ont des comptoirs. Les toiles peintes qu'on y travaille sont les plus estimées de toutes celles qui se fabriquent aux Indes. On y voit un pont de bois, le plus long, je crois, qui soit au monde : il est utile dans les grandes marées, où la mer couvre beaucoup de terrain; on y respire un très-mauvais air. Sa latitude est de 16 degrés 30 minutes. On compte plus de cent lieues de chemin par terre, de Madras à Massulipatan; mais il est vrai qu'il y a plusieurs détours à prendre. *Jagrenat* est célèbre par sa *pagode*. Les voyageurs, et surtout M. Tavernier, en disent des merveilles : ils prétendent qu'il y a dans ce temple une idole dont les yeux sont formés de deux gros diamans, qu'il lui en pend un autre sur l'estomac, que ses bracelets sont de perles et de rubis, et que les revenus de cette pagode sont si considérables, qu'ils peuvent nourrir quinze à vingt mille pèlerins. Ils ne parlent apparemment que du temps qu'on célèbre des fêtes en l'hon-

neur de l'idole. Les autres choses qu'on rapporte paroissent assez suspectes. Ce qu'il y a de certain, c'est que cette pagode est peu connue dans les parties méridionales de l'Inde; au lieu qu'on y vante fort celle de *Cachi*, que l'on croit être la même chose que *Banarès*, ainsi qu'on l'expliquera dans la suite. C'est, sans contredit, le temple des faux dieux le plus célèbre qui soit aux Indes. L'endroit où est situé le temple de Jagrenat, a la latitude de 19 degrés 50 minutes. Si cela est, il ne doit être guère éloigné de Balassor, qu'on dit être au vingtième degré de latitude. Revenons maintenant à *Pondichéry*, pour suivre la côte jusqu'au cap Comorin. A une grande journée de Pondichéry, en allant au sud, on arrive à *Portonovo*. Les Anglois et les Hollandois y ont quelques maisons, et les Portugais y sont en très-grand nombre. On y voit une assez belle église, où s'assemblent les chrétiens de la côte. A mi-chemin de Pondichéry à Portonovo, se trouve *Coudelour*, que les Indiens nomment *Courralour*. C'est une ville assez considérable, que les Anglois ont achetée à bon compte avec les terres qui y sont jointes. En avançant, on voit *Tranquebar*, appelé par les Indiens *Tarangambouri*, c'est-à-dire, la *ville des ondes de la mer*. Cette ville est éloignée d'environ vingt-cinq ou trente lieues de Pondichéry; elle appartient aux Danois. Les rues en sont droites. Il y a de belles maisons, et la forteresse, dont la forme est quadrangulaire, paroît très-agréable quand on la voit du côté de la mer. Quand les Européens y abordent, le gouverneur envoie de beaux chevaux et des soldats pour les recevoir à la descente, et on les conduit avec toutes les marques d'honneur à la forteresse, où une partie de la garnison se trouve sous les armes. Les Portugais y sont établis en assez grand nombre. Il se présenta une occasion où ils ne contribuèrent pas peu à conserver la forteresse aux Danois, qui n'étoient pas en état de la défendre. Le

roi de Tanjaour assiégea cette place, il y a quelques années; mais ses efforts furent inutiles, et il fut contraint de lever le siège. A une demi-journée de Tranquebar, sur le chemin de Portonovo, se voit *Caveripattevam*, que les Européens nomment *Caveripattam* : c'étoit autrefois une grande ville, et fort célèbre parmi les Indiens. Aujourd'hui elle est presque entièrement ruinée. L'air y est fort bon, et les François y ont un établissement.

La ville de *Negapattam* se trouve en sortant de Tranquebar du côté du midi : elle est située à 11 degrés de latitude nord. Les Indiens l'appellent *Nagapattanam*, c'est-à-dire, la *ville des serpens*. C'étoit autrefois un des plus beaux établissemens que les Portugais eussent sur la côte de Coromandel; et comme ils possédoient la côte de la Pêcherie et l'île de Ceylan, cette ville étoit d'un grand abord. On y voyoit plusieurs belles églises et un collège appartenant aux jésuites. Les Hollandois s'en sont emparés avec le secours du roi de Tanjaour, qu'ils engagèrent à trahir les Portugais. On y a bâti une forteresse; les chrétiens y ont une église desservie par un religieux de Saint-François.

En marchant toujours vers le sud, on trouve, à dix lieues environ de *Negapattam*, le cap de *Cagliamera*. Là se voit un nouveau golfe qui va se terminer à la côte de la Pêcherie. C'est là aussi que la côte de Coromandel, qui étoit nord et sud, prend un nouveau rhumb de vent. Elle va d'abord droit à l'ouest, et puis elle se détourne peu à peu vers le sud jusqu'au cap de Comorin, où commence la *côte de Travancor*, qui n'est, suivant plusieurs voyageurs, qu'une partie de celle de *Malabar*. Il n'y a dans cette côte que deux endroits considérables, savoir, *Outiar*, où est *Ramanancor* et *Tutucurin*. On peut y joindre aussi *Manapar*. On voit à *Outiar* une des choses les plus merveilleuses qui soient peut-être dans le reste du monde :

c'est un *pont* qui a environ un quart de lieue, et qui joint à la terre-ferme l'île où est Ramanancor. Ce pont n'est pas composé d'arcades comme les autres : ce sont des rochers ou de grosses pierres qui s'élèvent deux ou trois pieds au-dessus de la surface de la mer, qui est fort basse en cet endroit. Ces pierres ne sont pas unies les unes aux autres, mais elles sont séparées pour donner la liberté à l'eau de couler. Les pierres sont énormes à l'endroit des courans; j'en ai mesuré qui avoient dix-huit pieds de diamètre, d'autres en ont beaucoup davantage. On voit des endroits où ces pierres sont séparées par des intervalles de trois pieds jusqu'à dix, et aux lieux où les barques passent, la largeur est encore plus grande. Il n'est pas aisé d'imaginer que ce pont soit un ouvrage de l'art; car on ne voit pas d'où l'on auroit pu tirer ces masses énormes, et encore moins comment on auroit pu les transporter. Mais si c'est un ouvrage de la nature, il faut avouer que c'est un des plus surprenans qu'on ait jamais vus. Les idolâtres disent que ce pont fut fabriqué par les dieux, quand ils allèrent attaquer la capitale de l'île de Ceylan. Le prince de Marava avoit accoutumé de se retirer dans l'île de Ramanancor, quand il étoit poursuivi par les rois de Maduré : il faisoit mettre de grosses poutres sur ces rochers, qui sont comme autant de plates-formes, et il y faisoit passer ses éléphants, son canon et son armée. On aura occasion dans la suite de parler de *Ramanancor*, quand on aura expliqué ce que c'est que *Cachi*; les deux pagodes de *Ramanancor* et de *Cachi* étant, au rapport des Indiens, les lieux les plus saints qui soient au monde. *Tutucurin* est la principale ou plutôt l'unique ville qui soit à la côte de la Pêcherie, le reste n'étant que de grosses bourgades ou des villages. De loin on la prendroit pour une ville ornée de magnifiques maisons; mais quoiqu'elle soit fort peuplée, on trouve, en y arrivant, qu'elle n'est en rien

supérieure aux autres villes des Indes. Les Hollandois, à qui elle appartient, y ont fait bâtir une petite forteresse. La hauteur du pôle à Tutucurin, est, selon les observations du père Noël, de 8 degrés 52 minutes. Après Tutucurin, *Manapar* est l'endroit le plus remarquable de cette côte. Les chrétiens y avoient autrefois une belle église; mais elle fut convertie en magasin par les Hollandois, et on a été obligé d'en bâtir une autre. Suivant l'observation qu'on y a faite, la hauteur du pôle est de 8 degrés 27 minutes. Pour ce qui est de la longitude, elle est assez régulièrement marquée à 98 degrés 45 minutes.

On doit dire ici en passant quelle connoissance parfaite les Indiens ont des *rhumbs* de vent; il n'y a pas jusqu'aux enfans qui n'en soient instruits. Qu'on dise à un Indien le chemin qu'il doit tenir par rapport à tel rhumb de vent, il ne se trompe jamais. Quand on marche avec eux, si on s'éloigne tant soit peu du nord, ou bien d'un autre *rhumb* de vent où l'on doit aller, à peine a-t-on fait quatre pas, qu'ils reconnoissent l'erreur.

Il n'est pas permis d'oublier *Manar*, cette île si célèbre par le grand nombre d'idolâtres que saint François Xavier convertit à la foi, du nombre desquels étoit le propre fils du roi de *Jafanapatan*, qui furent tous égorgés par les ordres de ce prince inhumain, en haine du baptême qu'ils venoient de recevoir. Il n'est pas vrai que *Manar* appartienne au roi de Maduré, comme le disent quelques relations. Les Portugais la possédoient il y a plus de cent ans, et ce n'est que depuis l'année 1656 qu'ils furent contraints de l'abandonner, quand les Hollandois se furent emparés de Ceylan. C'étoit anciennement un des meilleurs endroits pour la pêche des perles, mais on n'y en trouve presque plus à présent. L'île de *Manar* n'est séparée de l'île de Ceylan que par un petit canal qui n'est en quelques endroits que de trente à quarante pieds. Il

n'y a qu'un petit fort qui domine le canal. Les Portugais y avoient trois ou quatre églises, dont l'une étoit dédiée à saint Jean. C'est dans les fondemens d'une de ces églises qu'ils trouvèrent une médaille de l'empereur Claude: il n'est pas aisé de comprendre comment elle a pu y être portée avant l'arrivée des Portugais.

Quoique l'auteur de ce tableau ait été à *Ceylan*, il n'y est pas demeuré assez de temps pour y voir les merveilles qu'on en raconte. Le roi de Portugal en demanda un jour des nouvelles à un de ses officiers qui revenoit des Indes. Cet officier lui répondit que c'étoit une île dont les mers qui l'environnoient étoient semées de perles, dont les bois étoient de cannelle et les forêts d'ébène, les montagnes couvertes de rubis, les cavernes pleines de cristal; en un mot, le lieu que Dieu avoit choisi pour le paradis terrestre. Cette description est sans doute exagérée; néanmoins on ne peut disconvenir que ce ne soit la plus belle île qui soit au monde. Les Indiens l'appellent *Larka*, et tous les idolâtres de l'Asie la regardent comme le séjour de leurs dieux. Le fameux *Ramen*, qui est une des principales divinités indiennes, y a demeuré, à ce qu'ils prétendent. Les Pégouans assurent qu'*Anouman*, singe célèbre qu'ils adorent, y a accompagné *Vistnou* métamorphosé en *Ramen*. Les Siamois disent que leur dieu *Samonocodon* a un de ses pieds marqué dans l'île. Les Chinois eux-mêmes, qui ne veulent rien devoir aux étrangers, avouent qu'une de leurs principales idoles est venue de *Ceylan*. Cette île a environ deux cents lieues de tour; elle est arrosée de quantité de belles rivières, et les moissons y sont abondantes. La religion chrétienne y florissoit, surtout à *Jafanapatan*, avant que les Hollandois s'en fussent rendus les maîtres. Il y a encore d'excellens missionnaires qui se sont retirés à *Candé* et dans les autres provinces intérieures de l'île. Le roi de *Candé* est

fort gêné dans son commerce, et toutes les raretés de son île lui sont assez inutiles, parce que, n'ayant aucun port, il ne peut vendre par lui-même sa cannelle et ses éléphants, qui sont les plus beaux de toute l'Asie. Entre Manapar et Tutucurin se trouve une grande bourgade appelée *Pumicael*, et nommée par les Indiens *Pounheicayel*, où le père *Antoine Criminal* fut le premier de la compagnie qui reçut la couronne du martyr, lorsqu'il cultivoit la chrétienté de la côte de la Pêcherie. Il expira noyé dans son sang sur la porte de son église, et au pied des mêmes autels où il venoit de sacrifier l'agneau sans tache. La latitude de *Pumicael* est de 8 degrés 38 minutes.

Il est temps de venir à la côte de *Malabar*; mais comme elle est assez connue, on ne s'y arrêtera que pour marquer les hauteurs du pôle que le père Noël y a prises avec toute l'exactitude qu'on peut désirer. A *Tangapatan*, la distance du zénith à l'équateur est de 8 degrés 19 minutes; cet endroit est éloigné du cap de Comorin de huit lieues et demie portugaises. *Coilan*, qui est une ville plus élevée, a de hauteur de pôle 8 degrés 48 minutes. *Tanor*, capitale d'une principauté du même nom, a 11 degrés 4 minutes. *Calecut*, ville autrefois très-célèbre, a 11 degrés 17 minutes. *Cananor* a 11 degrés 58 minutes.

Depuis le cap de Comorin jusqu'à Cochin, et au-delà, les deux états les plus considérables sont ceux de *Travancor* et de *Zamorin*. Le premier état étoit, il n'y a pas long-temps, sous la domination d'une reine qui se gouvernoit entièrement au gré de ses ministres. La ville de *Cotate* est ce qu'il y a de plus remarquable dans ce royaume. Elle est située au pied des montagnes, environ à quatre lieues du cap de Comorin, et est fort peuplée. On y a bâti une église en l'honneur de saint François Xavier, au même endroit où les habitans voulurent le



brûler vif dans sa cabane. Ils y mirent le feu lorsqu'il récitoit son bréviaire. Le saint vit tranquillement voler la flamme, et continua sa prière sans s'émouvoir. Après que la cabane eut été réduite en cendres, il parut sain et sauf, sans avoir reçu aucune atteinte du feu. C'est un miracle que l'on sait dans le pays par tradition, et dont il n'est point fait mention dans les différentes vies qu'on a publiées de cet apôtre. Les grâces singulières que Dieu accorde à ceux qui visitent cette église, y attirent un grand concours de peuples. Pour ce qui est des états de *Zamorin*, *Calecut*, qui en étoit la capitale, étoit autrefois très-célèbre, et c'est là que les Portugais abordèrent la première fois qu'ils vinrent aux Indes. C'est aujourd'hui très-peu de chose, et à peine y trouve-t-on les traces de ces magnifiques descriptions qu'on en a faites. La mer gagne tous les jours du terrain sur cette côte. *Cochin* est une autre ville célèbre sur la côte de Malabar. Lorsqu'elle étoit sous la domination des Portugais, on en voyoit partir tous les ans un grand nombre d'hommes apostoliques, qui alloient porter les lumières de la foi chez les nations idolâtres. Elle est maintenant sous la puissance des Hollandois. Ils l'ont ruinée en partie, et ont fortifié avec de bons bastions ce qu'ils en ont conservé. Cette forteresse est défendue d'un côté par la mer, et de l'autre par une grande rivière. Les maisons y sont belles, et les rues plus larges que dans les autres villes de la côte. Le père Noël y trouva la hauteur du pôle de 9 degrés 58 minutes.

*Goa* est éloignée de *Cochin* de plus de cent lieues. Quand on y aborde par mer, on trouve à l'embouchure du fleuve *Mendoua* deux forts construits au pied des montagnes, et bien garnis de canons qui en défendent l'entrée. Cette entrée est fort étroite, parce que les montagnes qui sont de chaque côté se rapprochent en cet endroit. Il y a depuis *Goa* et les terres des environs jusqu'à

l'embouchure, plus de quatre cents pièces de canon. La rivière est large, belle et majestueuse. Ceux qui ont navigué sur ce fleuve, disent que c'est un des plus agréables spectacles qui soient dans l'univers. On voit de tous côtés de très-jolies maisons, des jardins utiles et agréables, des bois de palmiers plantés à la ligne, qui forment des allées à perte de vue. La ville étoit autrefois comparable et même supérieure en beaucoup de choses aux plus belles villes de l'Europe; mais elle n'est plus ce qu'elle étoit il y a soixante ans. Il ne laisse pas d'y avoir encore de superbes édifices. Le palais du vice-roi et celui de l'inquisiteur sont d'une magnificence achevée. Il y a plusieurs belles églises, et la compagnie y a cinq maisons. Mais ce qui la rendra à jamais recommandable, c'est le bonheur qu'elle a de posséder le *corps miraculeux de saint François Xavier*. L'air n'y est plus si bon, et c'est peut-être ce qui fait qu'elle n'est plus si peuplée. En récompense, il est très-pur à la campagne et dans les lieux circonvoisins. C'étoit pour les anciens empereurs de Bisnagar une contrée délicieuse, où ils venoient passer plusieurs mois de l'année. Goa a d'élévation du pôle 15' degrés 31 minutes; sa longitude est de 93 degrés 55 minutes.

Comme les Indiens vantent extrêmement la ville de *Cachi* qui est vers le nord, et *Ramanancor* qui est vers le sud, et que ce sont là les deux pôles de leur géographie, on ne peut se dispenser d'en parler. Il n'est pas aisé de dire ce que c'est que *Cachi*, non plus que l'endroit où il se trouve. On rapportera simplement quelques conjectures qui persuadent que *Cachi* n'est autre chose que la ville de *Banarès*, située sur le Gange. Les voici : Les pèlerins de *Cachi* disent qu'en partant de Ramanancor, Golconde se trouve à la moitié du chemin. Or, si Ramanancor est à 9 degrés 10 minutes, et que Banarès soit à 26 degrés 30 minutes, comme le marquent nos voyageurs, il

s'ensuit que Golconde, qui est, comme on l'assure, à 17 degrés, est presque au milieu de la route qu'on doit tenir. D'ailleurs, les Indiens assurent que quelques brames appellent *Cachi* du nom de *Vana Raja*, comme qui diroit le désert royal, ou plutôt le roi des déserts; parce que, disent les Indiens, c'est dans un désert, aux environs de *Cachi*, que les plus célèbres ermites se sont retirés pour faire pénitence. Or, comme le changement du *V* en *B* est facile, on ne doute presque pas que par *Vana Raja* ils n'entendent la ville de *Banarès*. Cela paroît encore par les deux routes que tiennent les pèlerins pour se rendre à *Cachi*; ceux qui vont par *Golconde* disent qu'au sortir de *Bagnagar*, il faut prendre tant soit peu à l'est, et que par là ils se rendent droit à leur terme. Les autres qui vont par *Agra*, afin de visiter *Matura*, qui se trouve sur cette route, et qui est une autre pagode fameuse par la naissance de *Krichnen*, assurent pareillement qu'on quitte le *Gemma* à main gauche, et qu'on marche presque toujours vers l'orient; or, il est certain qu'il n'y a de lieu considérable que *Banarès*, auquel aboutissent ces deux routes.

Autre conjecture. *Cachi* est parmi les Indiens ce qu'étoit Athènes parmi les Grecs : c'est, disent-ils, la plus fameuse université du monde; c'est là qu'on enseigne toutes les sciences; et quoique maintenant il y ait peu d'étudiants, il y a néanmoins plusieurs docteurs qui ont chacun un certain nombre de disciples. Ils s'assemblent sous de grands arbres ou dans de beaux jardins. Rien ne convient mieux à *Banarès*. Un des plus célèbres voyageurs assure qu'il y a auprès de la pagode un collège qui a été bâti aux frais du plus puissant *raja* de l'empire mogul, afin d'y élever la jeune noblesse. Il ajoute que deux enfans de ce prince y étoient actuellement sous la conduite des brames, et qu'ils apprennent à lire et à écrire dans une

langue bien différente de celle du peuple. Cette langue est sans doute le *samouseradam*, qu'on parle vers le nord, ou le *grandam*, qui est en usage dans l'Inde méridionale. Mais, dira-t-on, pourquoi tant s'embarrasser de *Cachi*? C'est que les idolâtres en parlent sans cesse et en des termes les plus magnifiques. C'est, selon eux, un lieu sacré et divin; c'est le séjour de leurs divinités. *Ramen* et les plus célèbres ermites ont accompli leur pénitence dans les bois qui environnent *Cachi*. Quiconque meurt dans une terre si sainte, ses péchés lui sont pardonnés; il va droit au ciel. Un homme qui a fait le voyage de *Cachi*, est, par cette seule raison, infiniment respectable; n'eût-il aucun mérite d'ailleurs, c'en est un grand d'avoir été à *Cachi*. Enfin, ils se plaignent de n'avoir pas d'expressions assez nobles pour représenter dignement la sainteté d'un lieu si vénérable. Pour ce qui est de *Banarès* (le *Cachi* des Indiens), les Européens qui ont voyagé assurent que c'est la ville la mieux bâtie des Indes. Presque toutes les maisons y sont de pierres de taille ou de briques; on y voit de très-beaux caravansérails, destinés à loger les voyageurs; les rues y sont pourtant étroites. Le Gange baigne les murailles de la ville; la situation en est belle, le pays d'alentour fertile et délicieux. Depuis la porte du temple jusqu'au Gange, il y a plusieurs marches de pierre interrompues de temps en temps par des plates-formes. Ce récit est tout-à-fait conforme à ce que les Indiens rapportent de la pagode de *Cachi*.

L'île de *Ramanancor*, que les Indiens appellent *Rameissouram*, a huit à neuf lieues de circuit. Quoiqu'elle soit très-sablonneuse, on y voit pourtant de beaux arbres. Il n'y a que quelques villages. La pagode est vers la partie méridionale. On n'y voit pas ces trois cents colonnes de marbre dont parle une relation imprimée. La pagode est moins belle et plus petite que plusieurs autres qui sont

dans les terres. Elle n'est si fort estimée qu'à cause du bain qu'on prend dans la mer ; car les idolâtres sont persuadés que ce bain efface entièrement les péchés, surtout si on le prend au temps des éclipses du soleil et de la lune. Dans ce lieu, où l'on rend tant d'honneurs au démon, Dieu s'est pourtant choisi de fidèles adorateurs. Dans un village de l'île, on trouve une chapelle bâtie par les chrétiens qui s'y sont retirés.

Avant que de pénétrer dans l'Inde méridionale, on dira encore quelques mots de *Golconde* et de *Visapour*, deux villes dont il est d'autant plus à propos de donner connoissance, que les missionnaires ont souvent occasion d'en parler. La ville qu'on appelle aujourd'hui *Golconde*, n'étoit autrefois qu'un jardin agréable à deux lieues de la forteresse qui portoit ce nom. On la nomma d'abord *Bagnagar*, et dans la suite le nom de *Golconde* lui est resté. Elle est à peu près de la grandeur d'Orléans : elle est bien située, et les rues en sont belles. La rivière qui y passe, et qui va se jeter dans la mer de *Masulipatan*, est large, et roule des eaux fort claires. On y a bâti un pont qu'on dit être aussi beau que le pont Neuf de Paris. Le palais du roi est magnifique. Depuis que cette ville est devenue la conquête du Mogol, elle n'est plus si peuplée qu'elle l'étoit auparavant. *Aurengzeb* la pilla entièrement avant que de prendre la forteresse. C'est dans le royaume de *Golconde* que se trouve la fameuse mine de diamans. *Visapour*, capitale du royaume de *Décan*, est une autre grande ville située sur le fleuve *Mendoua*. Le palais du roi est vaste ; il est entouré de fossés pleins d'eau, où il y a grand nombre de crocodiles, qui servent, selon l'usage des Indiens, à rendre une forteresse moins accessible. Le roi, que les Portugais appellent *l'idalcan*, avoit trois bons ports sur la côte qui règne depuis Goa jusqu'à *Surate*. Le principal est *Rajapour*, qu'on ne trouve point

marqué dans plusieurs cartes, non pas même dans celles que les Hollandois ont fait graver avec beaucoup de soin. Ce royaume appartient maintenant au Mogol. Visapour est à 17 degrés 30 minutes d'élévation du pôle.

Entrons maintenant dans l'Inde méridionale, qui contient les royaumes de *Maduré*, de *Maïssour*, de *Tanjaour*, de *Gingi* et de *Carnate*, où sont établies les missions de la compagnie de Jésus, et parcourons ces petits états l'un après l'autre.

Commençons par le royaume de *Maduré*. Il est borné à l'orient par les états du roi de *Tanjaour*; au midi, par la mer méridionale des Indes; à l'occident, par les états des princes de Malabar; au nord, par les terres de *Maïssour* et par celles qui appartiennent au gouverneur de *Gingi*. Ce royaume est aussi grand que le Portugal. Son revenu est d'environ huit millions. On y compte soixante-dix *palleacarens* : ce sont des gouverneurs absolus dans leurs petits états, et qui ne sont tenus qu'à payer une taxe que le roi de *Maduré* leur impose. Ce prince peut mettre aisément sur pied vingt mille hommes d'infanterie, et cinq mille de cavalerie. Il a près de cent éléphants qui lui sont d'un grand secours pour la guerre. *Maduré* est la capitale du royaume; elle est environnée d'une double muraille; chaque muraille est fortifiée à l'antique de plusieurs tours carrées avec des parapets, et garnie d'un bon nombre de canons. La forteresse, dont la forme est carrée, est entourée d'un fossé large et profond, avec une escarpe et contrescarpe très-fortes. Il n'y a point de chemin couvert à l'escarpe. Au lieu de glacis, on voit quatre belles rues qui répondent aux quatre côtés de la forteresse. On en peut faire le tour en moins de deux heures. Les maisons qui bordent ces rues ont de grands jardins du côté de la campagne, qui est belle et fertile.

L'intérieur de la forteresse se divise en quatre parties :

celles qui sont à l'orient et au midi contiennent le palais du roi. C'est un labyrinthe de rues, d'étangs, de bois, de salles, de galeries, de colonnades, et plusieurs maisons semées çà et là. Quand on y a une fois pénétré, il n'est pas aisé d'en trouver l'issue. Lorsque les rois de *Maduré* y faisoient leur séjour, on n'y trouvoit que des femmes et des eunuques. Le fameux *Troumoulanaiken*, qui a le plus contribué aux embellissemens de ce palais, y tenoit plusieurs milliers de femmes renfermées. Les salles publiques où l'on donnoit audience étoient magnifiques. A l'entrée se trouvoit une grande galerie soutenue par vingt grosses colonnes de marbre noir bien travaillées. De là on passoit dans une grande cour, où l'on voyoit quatre corps de logis qui répondoient aux quatre parties du monde : chaque corps de logis avoit au milieu un dôme fort élevé, et chargé d'ouvrages de sculpture. Ces quatre dômes étoient réunis par huit galeries, dont les angles étoient flanqués de tourelles. Le dessin de ce palais a été dressé par un Européen : on y voit effectivement plusieurs ornemens d'architecture d'Europe, mêlés avec l'architecture indienne.

Dans la seconde partie de la forteresse est le temple de *Chokanaden*; c'est l'idole qu'on adore au *Maduré*. A l'orient de la *pagode* sont plusieurs beaux portiques. Au nord de ces portiques se voit un *char magnifique*, destiné à porter l'idole en triomphe le jour de sa fête. La pagode est environnée d'une triple muraille, et entre chaque muraille sont plusieurs belles allées de grands arbres, très-unies et bien sablées. On trouve quatre grandes tours à l'entrée des quatre principales portes de la pagode. Les brames prétendent qu'elles ont coûté des sommes immenses. *Texeira* rapporte qu'il y a à *Maduré* des tours dorées : nous n'en avons point vu de cette espèce. Le reste de l'espace intérieur de la forteresse est par-

tagé en plusieurs rues, en des étangs et en des places publiques.

La rivière qui passe auprès de *Maduré* seroit belle si on ne la faisoit couler dans de grands étangs qui la tarissent; elle dégénère enfin en ruisseau. Au-dessous de la ville on a construit un canal qui va du nord au sud, et qui se jette dans cinq beaux étangs à l'ouest de *Maduré*. Il y a dans ces étangs d'autres canaux qui conduisent l'eau dans les fossés lorsqu'on le souhaite. A l'orient de la forteresse on voit trois autres *chars de triomphe* : ils sont magnifiques quand on les a ornés. Le plus grand ne peut être tiré, à ce que disent les Indiens, que par plusieurs milliers de personnes : il est vrai que la machine en elle-même est énorme; on y fait monter jusqu'à quatre cents personnes dont les fonctions sont différentes. De grosses poutres forment cinq étages, et chaque étage a plusieurs galeries. Quand cette machine est couverte de toiles peintes, de pièces de soie de diverses couleurs, de banderoles, d'étendards, de parasols, de festons de fleurs, représentés sous différentes figures, et que tout cela se voit au milieu de la nuit à la clarté de mille flambeaux, on ne peut nier que le spectacle n'en soit agréable. Le char est traîné au son des tambours, des trompettes, des hautbois et de plusieurs autres instrumens, et il est traîné si lentement, qu'on met trois jours à faire le tour de la forteresse. Tels sont les honneurs que cette aveugle gentilité rend au démon. Du côté du nord, au-dessus de la forteresse, dans la rue qui va est et ouest, étoient autrefois les *églises des chrétiens* : l'une qui avoit été fondée par le père de Nobilibus; et l'autre plus ancienne, dédiée à Notre-Dame, et desservie par les jésuites. Ces églises furent tout-à-fait renversées, lorsque la ville fut prise et ruinée en partie par le roi de *Maïssour*. On en a bâti une nouvelle dans un des faubourgs, auprès de la rivière qui s'appelle *Vaighei*.



*Maduré* a beaucoup perdu de son ancienne splendeur depuis l'irruption des Maïssouriens, et depuis que les derniers rois ont transporté leur cour à *Trichirapali*, qui par là est devenue la capitale du royaume. La latitude de *Maduré* est à peu près de 10 degrés 20 minutes, sa longitude de 98 degrés 32 minutes.

*Trichirapali*, où le prince réside, est une ville fort peuplée, et d'une grande étendue; elle contient plus de trois cent mille âmes; c'est la plus grande forteresse qui soit depuis le cap de *Comorin* jusqu'à *Golconde*. De nombreuses armées l'ont souvent assiégée, et toujours inutilement; aussi les Indiens disent-ils qu'elle est imprenable. Elle a une double enceinte de murailles fortifiées chacune de soixante tours carrées éloignées les unes des autres de quatre-vingts ou de cent pas. La seconde enceinte est plus élevée que la première, et est garnie de cent trente pièces de canon d'un assez gros calibre. Cette seconde enceinte est encore partagée en deux forteresses, qu'ils appellent la *forteresse du nord* et la *forteresse du sud*: celle-ci a la muraille intérieure plus basse que l'autre; on y voit une haute montagne qui sert à découvrir l'ennemi. Vers le milieu de la montagne est l'arsenal, et au bas est le palais du prince. Le dedans de la forteresse intérieure est assez agréable: c'est un grand amphithéâtre carré avec ses degrés de tous côtés pour monter sur les remparts. Le dernier degré le plus voisin de la terre est à hauteur d'appui. Outre les tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix-huit autres plus grandes, où l'on met les provisions de bouche et les munitions de guerre qui n'ont pu entrer dans l'arsenal. On renouvelle tous les ans les provisions de riz, et celui que l'on tire des greniers est livré aux soldats pour une partie de leur solde. La garnison est d'environ six mille hommes, et quelquefois davantage. Le fossé qui environne

la forteresse est large et profond ; il est plein d'eau , et il y a quelques crocodiles. On a été obligé de creuser ce fossé dans le roc en plusieurs endroits , ce qui n'a pu se faire sans de grandes dépenses. *Trichirapali* a quatre grandes portes qui répondent aux quatre principales parties du monde. Il n'y en a maintenant que deux , savoir , celle du septentrion et celle du midi , qui soient ouvertes. Celle d'orient , qu'on appelle aussi la porte de *Tanjaour* , a été long - temps murée ; celle d'occident n'est libre qu'aux femmes du palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la place : la première au son des tambours et des trompettes , lorsque le jour baisse ; la seconde vers neuf heures , avec les hautbois et quelques autres instrumens ; la troisième se fait en silence vers minuit. On en fait quelquefois une quatrième à trois heures après minuit.

La rivière de *Caveri* va de l'ouest à l'est de la forteresse. Au-dessus de *Trichirapali* on a construit un canal large et profond qui porte l'eau autour de la ville. De ce grand canal sortent plusieurs autres petits canaux , qui vont se rendre dans de grands étangs , qu'on trouve au dedans et au dehors de la ville. On y voit plusieurs places publiques et plusieurs bazars. Il y en a deux considérables qui sont placés aux deux principales portes : celui du nord s'étend jusque sur les bords du *Caveri*. Au-delà du *Caveri* on trouve un autre bras du fleuve *Coloran* , et c'est au milieu de ces deux grandes rivières qu'on a bâti la pagode de *Chirangam* , une des plus belles de l'Inde. Mais il s'en faut bien que le *palais de Trichirapali* soit aussi superbe que celui de *Maduré*. Il consiste en un amas de salles , de galeries et d'appartemens intérieurs. Le divan où l'on rend la justice , qu'a fait bâtir le *talavai* (général d'armée) , est soutenu par de beaux piliers fort élevés , contre la coutume des Indiens. On voit au-dessus une belle plateforme. Les jardins ne sont point à comparer à ceux d'Eu-

rope : on y voit quatre ou cinq petits jets d'eau, et à l'entrée d'un des jardins une grande salle ouverte de tous côtés, et entourée de fossés assez profonds. On les remplit d'eau quand la *reine* y vient prendre le frais. Les piliers qui soutiennent cette salle sont alors couverts de brocarts d'or, et le haut de la salle est orné de festons de fleurs, et de pièces de damas de différentes couleurs. Les chrétiens ont quelques églises à *Trichirapali*; mais comme on ne peut pas y demeurer long-temps avec sûreté, ils en ont fait bâtir une à trois lieues de la ville, où les missionnaires résident plus ordinairement. La hauteur du pôle y est de 11 degrés 40 minutes, la longitude de 98 degrés 42 minutes. On compte environ quarante lieues de *Trichirapali* à *Maduré*, à cause des détours qu'on est obligé de prendre pour éviter les bois qui sont infestés de voleurs; mais le voyageur a l'agrément de marcher continuellement dans une allée de beaux arbres, qui commence au sortir de la ville, et qui continue jusqu'aux portes de *Maduré*.

A l'orient de *Maduré* est le royaume de *Tanjaour*. Les terres de ce petit état sont les meilleures de toute l'Inde méridionale. Le fleuve de *Caveri* se partage en plusieurs bras, qui arrosent et fertilisent toute cette contrée. Les revenus du prince vont jusqu'à douze millions. *Tanjaour*, qui en est la capitale, n'étoit autrefois qu'un temple d'idoles, comme étoient dans les commencemens la plupart des forteresses de ces petits royaumes. Cette forteresse a une double enceinte comme celle de *Trichirapali*, mais elle n'est pas si bien bâtie. Ses fossés sont moins profonds, et il est moins aisé de les remplir d'eau. La forteresse intérieure se divise en deux parties, dont l'une est au nord et l'autre au sud. Dans celle du nord on voit le palais du roi, qui n'a rien de magnifique; il n'y a que quelques tours assez jolies. On a bâti dans la partie du

sud la *pagode de Peria - Oureyar*. Au nord du temple est un vaste étang bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la construction de ces étangs ; on les admireroit en Europe. Les environs de *Tanjaour* ne sont arrosés que par un petit ruisseau. Plus loin on trouve la petite rivière de *Vinnarou*, et au-delà le *Caveri*, qui est un des grands bras du *Coloran*. La latitude de *Tanjaour* est de 11 degrés 27 minutes, la longitude de 99 degrés 12 minutes.

En allant de *Tanjaour* au nord, et tirant un peu vers l'est, on trouve la forteresse de *Gingi*, capitale d'un petit royaume de ce nom. Il y a environ cinquante à soixante ans que le fameux *Sevagi* s'en étoit rendu le maître, et par conséquent de tout le pays : car c'est une chose constante aux Indes que les terres qui environnent une forteresse en sont inséparables. Le fils de *Sevagi* la conserva quelques années ; mais *Aurengzeb*, après la conquête des royaumes de Golconde et de Visapour, y envoya une armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'empereur mogol ne se rebuta point ; il mit à la tête de son armée un général célèbre, nommé *Julfakarkan*. Le dessein du général étoit de prolonger le siège, parce qu'il trouvoit son intérêt dans sa durée ; mais *Daourkan*, un de ses officiers subalternes, pressa si vivement l'attaque de son côté, qu'il emporta la place, et mit par cette conquête tout le royaume sous la puissance d'*Aurengzeb*. Ce que cette forteresse a de particulier, ce sont trois montagnes qui y forment une espèce de triangle. On a bâti un fort sur la cime de chaque montagne, d'où l'on peut abîmer à coups de canon ceux qui se seroient emparés de la ville. Cette ville est au bas des montagnes, qui s'unissent entre elles par des murailles, et par des tours placées d'espace en espace. Un de ces forts a communication avec un bois épais, qui favorise les secours qu'on peut faire entrer aisément dans la place. La hauteur du pôle de *Gingi*

est de 12 degrés 10 minutes, la longitude d'environ 100 degrés.

Au nord de *Gingi* l'on découvre le royaume de *Carnate*. C'est un pays assez semblable à ceux dont on vient de parler: *Cangibouran* en est la capitale. C'étoit autrefois une ville célèbre qui renfermoit dans ses murs plus de trois cent mille habitans, si l'on en croit les Indiens. On y voit, comme ailleurs, de grandes tours, des temples, des salles publiques, et de fort beaux étangs.

Il ne reste plus qu'à parler du royaume de *Maïssour*, qui est à l'occident de *Carnate*. Ce petit état est, de tous ceux que le Mogol n'a pas subjugués, celui qui est devenu le plus considérable par les conquêtes que ses princes ont faites de plusieurs forteresses, soit dans le royaume de *Maduré*, soit dans les autres états voisins. On lui donne près de quinze millions de rente. Il a mis sur pied des armées de trente mille hommes d'infanterie, et de dix mille de cavalerie. Le père Cinnami, jésuite, fondateur de la mission établie dans ce royaume, assure que, dès l'année 1650, les états de *Maïssour* s'étendoient depuis le commencement du onzième degré de latitude septentrionale jusqu'à la fin du treizième et au-delà. Les terres du *Zamorin* et des autres princes de Malabar les bornent du côté de la mer. Ce qui a rendu les *Maïssouriens* si redoutables à leurs voisins, c'est la manière cruelle et ignominieuse dont ils traitent les *prisonniers de guerre*: ils leur coupent à tous le nez. On met ensuite les nez coupés dans un vase de terre; on les sale pour les garder, et les envoyer à la cour. Les officiers et les soldats sont récompensés, à proportion du nombre de prisonniers qu'ils ont traités avec cette inhumanité. *Chirangapatnam* est la capitale du royaume; elle est située environ à 13 degrés 15 minutes de latitude nord. La forteresse ressemble aux anciennes villes de France qui étoient fortifiées par

dès tours; elle a un bon fossé; le palais du roi n'a rien de remarquable. La pagode est célèbre; les chrétiens y ont une assez jolie église.

---

EXPLICATION de quelques termes persans, mogols et indous, employés dans ce qui a été écrit sur l'Inde.

*Aldée*, village ou ferme.

*Arcate*, ville capitale du royaume de Carnate ou du Carnatek. Ce royaume relève du souba du Dékan, et le souverain a le titre de nabab du Carnate. De lui relèvent plusieurs petits souverains appelés, par tolérance, nababs ou rajas; tels sont les nababs de Velour, Trichirapali, Carapen, Tanjaour, Maïssour, etc. Pondichéry, Madras, Saint-Thomé, etc., sont dans le district de la nabbie d'Arcate. Le mot d'*arcate*, en langue *tamoule*, veut dire *six montagnes*. Les anciens rois du Carnate, qui étoient maîtres de ce poste et qui en connoissoient l'avantage, le choisirent pour y établir leur cour.

*Arian-Coupan*, nom d'un village et d'une rivière, à trois quarts de lieue de Pondichéry.

*Azefia*, nom qui, chez les Mogols, est donné au grand chancelier de l'empire, et, en cette qualité, il est le premier ministre. Nisam-Moulouk étoit *azefia*.

*Bangue*. Bangue est le suc d'une plante des Indes presque semblable au chanvre. On le mêle avec l'opium et la raque. Cette boisson enivrante rend furieux et insensible.

*Bétel*. Le bétel est une herbe des Indes, dont la feuille est large. Les Indiens en mâchent, sans l'avalier, le matin, l'après-midi, le soir, la nuit même, et en portent toujours avec eux. Mais comme elle est amère, pour corriger cette amertume, on la mêle avec de la chaux, de la

raque (fruit d'une espèce de palmier), du cardamome, du clou de girofle et de la cannelle. Le bétel échauffe beaucoup, fortifie la poitrine, conserve les dents; rend les lèvres vermeilles et l'haleine douce. En le mâchant, un ouvrier peut travailler pendant deux jours sans avoir faim et sans avoir besoin d'aucune nourriture.

*Boussoula*, titre de rapogy, général des Marattes. *Rapogy boussoula*, veut dire, *seigneur généralissime*.

*Brames*. Les Indiens sont partagés en plusieurs castes ou familles, dont la première et la plus noble est celle des brames. Ces brames sont prêtres et les docteurs de l'Inde.

*Carapen*, nom d'une forteresse dont le gouverneur est souverain et prend le titre de nabab de Carapen; il relève du nabab d'Arcate.

*Cazena*, caisse royale ou impériale.

*Chandasaeb*, gendre d'Aoustalikan, nabab d'Arcate. Ce nom signifie *seigneur de la lune*.

*Chanavaskan*, nom du premier ministre ou divan de Nazerzingue.

*Chopdar*, officier qui répond à nos aides de camp, et dont les fonctions sont de porter les ordres du souverain.

*Cipayes*, soldats cipayes, c'est-à-dire, soldats du pays. Par ce mot on entend les Indiens à la solde des Européens.

*Couïou* ou *carol*, somme valant cent laks; le lak vaut cent mille roupies. Une roupie d'or vaut treize roupies d'argent; la roupie d'argent vaut quarante-huit ou cinquante sous de France. Le carol s'entend des roupies d'argent et vaut près de vingt-cinq millions.

*Darmanhada*, pavillon que les armées mores élèvent quand ils veulent faire savoir à l'ennemi qu'ils demandent la paix, et qu'ils sont prêts à recevoir des propositions pacifiques.

*Dékan*. Le Dékan est une vaste province du Mogol, contenant plusieurs royaumes. Le vice-roi de cette pro-

vince s'appelle souba. Il est souverain et fait sa résidence ordinaire à Golconde, ou à Aureng-Abad. On le nomme aussi roi de Golconde. Il nomme à plusieurs royaumes, ou plutôt il y met des gouverneurs, avec droit de succession. Tel est le nabad d'Arcate et d'autres, qui sont pourtant souverains moyennant un tribut qu'ils paient au cazena du souba du Dékan.

*Divan.* Chez les Persans ce mot signifie, conseil d'état que tiennent les souverains; mais dans l'Inde, c'est le nom du premier ministre.

*Faquirs.* Les faquirs sont une espèce de dervis ou religieux indiens, vagabonds qui vivent d'aumônes. Ils vont quelquefois seuls, quelquefois en troupe. Il y a aussi des faquirs pénitens, dont la mortification la plus ordinaire est de se tenir jour et nuit dans une posture très-gênante. Ils sont tous en grande vénération aux Indes.

*Jaquir,* pension sur le trésor royal, qui est inséparable des titres que le souverain donne, et qui est plus ou moins grande à proportion de ces titres.

*Koulis.* Ce mot signifie *esclave*, et on appelle de ce nom les porte-faix.

*Kan.* Kan veut dire *prince* ou *chef d'armée*, d'une province ou d'une ville.

*Lak,* somme valant 100,000 roupies d'argent, la roupie à 50 sous; le lak vaut 250,000 livres.

*Mouzaferzingue,* fils de Satolodoskan, gendre de Nisam-Moulouk. Ce mot signifie *invincible guerrier*.

*Mainnavatte,* est un étendard que le Grand-Mogol donne à celui qu'il charge de marcher contre un rebelle. *Mainnavatte,* en indous, veut dire, *seigneur qui châtie les rebelles*. C'est la plus grande marque d'honneur que le Grand-Mogol puisse conférer. Jamais elle n'a été accordée qu'à un prince du sang. C'est le premier général qui porte cet étendard à côté du prince.



*Mansoubdar*, dignité militaire qui répond à celle de colonel de cavalerie, mais avec une autorité beaucoup plus étendue. Cette dignité est plus ou moins considérable par rapport au nombre de cavaliers que le souverain assujettit à celui qu'il en honore. Mansoubdar de mille, de deux mille, etc. Les mansoubdars, au-dessus de deux mille cavaliers, ont de droit une forteresse, outre le jaquir proportionné à leur dignité. M. Dupleix est mansoubdar de deux mille cinq cents cavaliers. Il a une pension de 100,000 roupies, et la forteresse de Villenour. M. de La Touche est mansoubdar de quinze cents cavaliers; sa pension va à peu près à 35,000 livres.

*Marattes*, peuples qui habitent les montagnes du Malabar qui sont derrière Goa; on les appelle *montagnes de Gatte*. Ils ont un roi; leur occupation ordinaire est le métier de la guerre. On peut les comparer aux Suisses d'Europe; pour de l'argent, ils servent tout le monde. La capitale de ce peuple s'appelle Satara.

*Moulouk*. Nizam ou Nirsan s'appeloit autrefois azefia ou premier ministre du Grand-Mogol; il fut vice-roi du Dékan; il combattit un concurrent qu'il avoit: on l'appela *Moulouk* ou *bras fort de l'empire*. Il étoit généralissime du Grand-Mogol, et avoit conquis plusieurs royaumes.

*Nazerzingue*, fils de Moulouk. Il s'étoit révolté contre son père, qui, en punition de cette faute, l'obligea de porter tant qu'il a vécu une chaîne de fer. Il s'empara, après la mort de son père, du Dékan, conséquemment des royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad.

*Nabab*. Ce nom veut dire *vice-roi*. Il n'appartient qu'au souba du Dékan dans la presqu'île; mais les gouverneurs que ce souba met aux royaumes de sa dépendance, prennent le nom de *nababs*; tel est le nabab d'Arcate. Bien plus, les gouverneurs des forteresses et places fortes d'autres royaumes dépendans d'Arcate, se qualifient aussi de

nababs. Tels sont les gouverneurs de Velour, de Trichirapali, Maduré, Maïssour, etc. On les appelle autrement *rajās* ou *petits rois*. Ils sont tous souverains moyennant le tribut qu'ils paient.

*Pagode*, temple des divinités des gentils. Ce nom s'applique aussi à ces divinités. Il signifie encore une espèce de monnoie valant un peu plus de huit livres monnoie de France.

*Paravana*, lettres-patentes qui confirment la concession que le souverain fait de quelque titre ou dignité, de quelque pension ou de quelques terres. Le souba du Dékan a donné le paravana de la ville de Masulipatan, de l'île de Divi, et de plusieurs autres concessions d'un produit très-considérable pour la compagnie des Indes.

*Patanes*, peuples.

*Roupie*, espèce de monnoie des Indes. Roupie d'or, roupie d'argent : la roupie d'or en vaut treize d'argent, et celle d'argent vaut de 48 à 50 sous.

*Raja*, nom qu'on donne à certains petits rois des Indes qui sont idolâtres et gentils, et qui sont sous la protection du Mogol et des nababs ou gouverneurs-généraux des royaumes dans lesquels se trouvent les états des *rajās*. Le raja de Tanjaour, le raja de, etc.

*Satodoloskan*, nom du fils de Mouzaferzingue.

*Salami*, somme d'argent qu'un inférieur présente à son supérieur.

*Schah*, veut dire *roi*.

*Serpeau*, présent qui consiste en habit d'usage pour la nation qui le présente.

*Souba*, vice-roi ou plutôt souverain. Le souba du Dékan.

*Soubdar*, officier militaire inférieur au *mansoubdar*.

*Tan*, mot qui signifie *pays*, et qui est d'usage dans tout l'Orient. L'Indoustan, le Curdistan, le pays des Indes, le pays des Curdes, etc.

---

## MISSIONS DE L'INDE.

---

### LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE LAINEZ

AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS,  
MISSIONNAIRES AUX INDES.

Au Maduré, le 10 février 1693.

MES RÉVÉRENDIS PÈRES, vous savez qu'il y a environ six ans que *Ranganadadeven*, prince de *Maravas* (petit royaume entre le Maduré et la côte de la Pêcherie), après avoir fait souffrir de très-cruels tourmens au père *Jean de Brito*, lui défendit, sous peine de la vie, de demeurer et de prêcher l'Évangile dans ses états. Il le menaça même de le faire écarteler, s'il n'obéissoit à ses ordres. Le serviteur de Dieu, qui étoit alors supérieur de la mission, pour ne pas irriter ce prince infidèle, se retira sur-le-champ du *Maravas*, dans le dessein pourtant d'y revenir bientôt : car il ne pouvoit se résoudre d'abandonner entièrement une nombreuse chrétienté qu'il avoit établie avec des soins et des fatigues incroyables ; et, bien loin de craindre les menaces qu'on lui faisoit, il regardoit comme le plus grand bonheur qui lui pût arriver, l'honneur de mourir pour la défense de la foi. Mais Dieu se contenta alors de sa bonne volonté. Comme il étoit sur le point de retourner au *Maravas*, nos supérieurs l'envoyèrent en *Europe*, en qualité de procureur-général de cette province. Il obéit, et arriva à Lisbonne sur la fin de l'année 1687. Le roi de Portugal, dont il étoit connu, et auprès duquel il avoit eu l'honneur d'être élevé, marqua beaucoup de joie de son retour, et voulut le retenir à sa cour pour

des emplois importans. Mais le saint homme , qui ne respiroit que la conversion des infidèles , s'en excusa fortement. « Votre Majesté , dit-il au roi avec respect , a dans ses états une infinité de personnes capables des emplois dont elle veut m'honorer : mais la mission du Maduré a très-peu d'ouvriers ; et quand il s'en présenteroit un grand nombre pour cultiver ce vaste champ , j'ai l'avantage , par-dessus ceux qui s'y consacreroient , de savoir déjà la langue du pays , de connoître les mœurs et les lois de ces peuples , et d'être accoutumé à leur manière de vie , qui est fort extraordinaire. »

Le père de Brito , ayant ainsi évité le danger où il étoit de demeurer à la cour de Portugal , et ayant terminé les affaires dont il étoit chargé , ne pensa plus qu'à partir de Lisbonne et qu'à *retourner aux Indes*. Dès qu'il fut arrivé à *Goa* , il prit des mesures pour revenir dans cette mission , dont on l'avoit nommé visiteur. Comme il brûloit du zèle de la maison de Dieu , il ne se donna pas le temps de se délasser des fatigues d'un si long voyage , ni de se remettre d'une dangereuse maladie qu'il avoit eue sur les vaisseaux. Tout son soin fut de remplir les devoirs de la nouvelle charge qu'on venoit de lui confier. Il commença par visiter toutes les maisons que nous avons dans le *Maduré*. Ensuite il se rendit auprès des *Maravas* , ses chers enfans en Jésus-Christ , qui faisoient toutes ses délices. Il y a , comme vous savez , plusieurs églises répandues dans les forêts de ce pays. Il les parcourut toutes avec un zèle infatigable , et avec de grandes incommodités. Les *prêtres des gentils* se déchainèrent contre lui , et leur haine alla si loin , qu'il étoit chaque jour en danger de perdre la vie , et qu'il ne pouvoit demeurer deux jours de suite dans le même lieu sans courir de grands risques. Mais Dieu le soutenoit dans ses dangers et dans ses fatigues , par les grandes bénédictions qu'il daignoit répandre

sur ses travaux apostoliques. Dans l'espace de quinze mois qu'il a demeuré dans le *Maravas* depuis son retour d'Europe jusqu'à sa mort, il a eu la consolation de baptiser huit mille catéchumènes, et de convertir un des principaux seigneurs du pays. C'est le prince *Teriadeven*, à qui devoit appartenir la principauté de *Maravas*; mais ses ancêtres en ont été dépouillés par la famille de *Rangana-dadeven*, qui y règnent à présent. Comme la naissance et le mérite de *Teriadeven* le font considérer et aimer de tous ceux de sa nation, sa *conversion* fit beaucoup de bruit, et fut l'occasion de la mort du père de Brito. Ce prince étoit attaqué d'une *maladie* que les médecins du pays jugeoient mortelle. Réduit à la dernière extrémité, sans espérance de recevoir aucun soulagement de ses faux dieux, il résolut d'employer le secours du Dieu des chrétiens. A ce dessein, il fit plusieurs fois prier le père de le venir voir, ou du moins de lui envoyer un catéchiste pour lui enseigner la doctrine de l'Évangile, en la vertu duquel il avoit, disoit-il, toute sa confiance. Le père ne différa pas à lui accorder ce qu'il demandoit. Un catéchiste alla trouver le malade, récita sur lui le saint Évangile, et au même instant le malade se trouva parfaitement guéri.

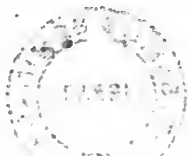
Un *miracle* si évident augmenta le désir que *Teriadeven* avoit depuis long-temps de voir le prédicateur d'une loi si sainte et si merveilleuse; il eut bientôt cette satisfaction: Car le père, ne doutant plus de la sincérité des intentions de ce prince, contre lequel il avoit été en garde jusqu'alors, se transporta dans les terres de son gouvernement, et comme ce lieu n'étoit point encore suspect aux prêtres des idoles, il y demeura quelques jours pour y célébrer la fête des Rois. Cette solennité se passa avec une dévotion extraordinaire de la part des chrétiens, et avec un si grand succès, que le père de Brito baptisa ce jour-là, de sa propre main, deux cents catéchumènes. Les paroles vives et ani-

mées du serviteur de Dieu, son zèle, la joie que faisoient paroître les nouveaux chrétiens, la majesté des cérémonies de l'Église, et surtout la grâce de Jésus-Christ, qui voulut se servir de cette favorable conjoncture pour la conversion de *Teriadeven*, pénétrèrent si vivement le cœur de ce prince, qu'il demanda sur-le-champ le saint baptême. « Vous ne savez pas encore, lui dit le père, quelle est la pureté de vie qu'il faut garder dans la profession du christianisme. Je me rendrais coupable devant Dieu, si je vous accordois la grâce du baptême, avant que de vous avoir instruit et disposé à recevoir ce sacrement. »

Le père lui expliqua ensuite ce que l'Évangile prescrit touchant le mariage. Ce point étoit surtout nécessaire, parce que *Teriadeven* avoit actuellement cinq femmes et un grand nombre de concubines. Le discours du missionnaire, bien loin de rebuter le nouveau catéchumène, ne servit qu'à l'animer et qu'à faire paroître sa ferveur et son empressement pour le baptême. « Cet obstacle sera bientôt levé, dit-il au père, et vous aurez sujet d'être content de moi. » Au même instant il retourne à son palais, appelle toutes ses femmes, et, après leur avoir parlé de la guérison miraculeuse qu'il avoit reçue du vrai Dieu par la vertu du saint Évangile, il leur déclara qu'il étoit résolu d'employer le reste de sa vie au service d'un si puissant et d'un si bon maître; que ce souverain seigneur défendoit d'avoir plus d'une femme; qu'il vouloit lui obéir, et n'en avoir dorénavant qu'une seule. Il ajouta, pour consoler celles auxquelles il renonçoit, qu'il auroit soin d'elles, que rien ne leur manqueroit, et qu'il les considéreroit toujours comme ses propres sœurs.

Un discours si peu attendu jeta ces femmes dans une terrible consternation; la plus jeune fut la plus vivement touchée. Elle n'épargna d'abord ni prières ni larmes

pour gagner son mari, et pour lui faire changer de résolution ; mais, voyant que ses efforts étoient inutiles, elle ne garda plus de mesure, et résolut de venger sur le père de Brito, et sur les chrétiens, l'injustice qu'elle se persuada qu'on lui faisoit. Elle étoit nièce de *Ranganadadeven*, prince souverain de *Maravas*, dont j'ai déjà parlé. Elle va le trouver pour se plaindre de la légèreté de son époux. Elle pleure, elle gémit ; elle représente le triste état où elle étoit réduite, et implore l'autorité et la justice de son oncle. Elle lui dit que la résolution de *Teriadeven* ne venoit que de ce qu'il s'étoit abandonné à la conduite du plus détestable magicien qui fût dans l'Orient ; que cet homme avoit ensorcelé son mari, et qu'il lui avoit persuadé de la répudier honteusement, et toutes ses autres femmes, à la réserve d'une seule. Mais, afin de venir plus heureusement à bout de son dessein, elle parla d'une manière encore plus vive et plus pressante aux prêtres des idoles, qui cherchoient depuis long-temps une occasion favorable pour éclater contre les ministres de l'Évangile. Il y avoit parmi eux un *brame* nommé *Pompavanan*, fameux par ses impostures, et par la haine irréconciliable qu'il portoit aux missionnaires, et surtout au père de Brito. Ce méchant homme, ravi de trouver une si belle occasion de se venger de celui qui détruisoit l'honneur de ses idoles, qui lui enlevait ses disciples, et qui par là le réduisoit avec toute sa famille à une extrême pauvreté, assemble les autres *brames*, et délibère avec eux sur les moyens de perdre le saint missionnaire, et de ruiner sa nouvelle Église. Ils furent tous d'avis d'aller ensemble parler au prince. Le *brame Pompavanan* se mit à leur tête, et porta la parole. Il commença par se plaindre qu'on n'avoit plus de respect pour les dieux ; que plusieurs idoles étoient renversées, et la plupart des temples abandonnés ; qu'on ne faisoit plus de sacrifices



ni de fêtes, et que tout le peuple suivoit l'infâme secte des Européens; que, ne pouvant souffrir plus long-temps les outrages qu'on faisoit à leurs dieux, ils alloient tous se retirer dans les royaumes voisins, parce qu'ils ne vouloient pas être spectateurs de la vengeance que ces mêmes dieux irrités étoient prêts à prendre et de leurs déserteurs, et de ceux qui, devant punir ces crimes énormes, les toléroient avec tant de scandale.

Il n'en falloit pas tant pour animer *Ranganadadeven*, qui étoit déjà prévenu contre le père *de Brito*, et vivement pressé par les plaintes et par les larmes de sa nièce, et qui d'ailleurs n'avoit pas, à ce qu'il croyoit, sujet d'aimer le prince *Teriadeven*. Il ordonna sur-le-champ qu'on allât piller toutes les maisons des chrétiens qui se trouvoient sur ses terres; qu'on fit payer une grosse amende à ceux qui demeureroient fermes dans leur croyance, et surtout qu'on brûlât toutes les églises. Cet ordre rigoureux s'exécuta avec tant d'exactitude, qu'un très-grand nombre de familles chrétiennes furent entièrement ruinées, parce qu'elles aimèrent mieux perdre tous leurs biens que de renoncer à la foi. La manière dont on en usa avec le père de Brito fut encore plus violente. *Ranganadadeven*, qui le regardoit comme l'auteur de tous ces désordres prétendus, commanda expressément qu'on s'en saisît et qu'on le lui amenât. Ce barbare prétendoit, par la rigueur avec laquelle il le traiteroit, intimider les chrétiens, et les faire changer de résolution. Ce jour-là, qui étoit le huitième de janvier de cette année 1693, le saint missionnaire avoit administré les sacremens à un grand nombre de fidèles; et, soit qu'il se doutât de ce qu'on tramoit contre lui, soit qu'il en eût une connoissance certaine par quelque voie que nous ne savons pas, il conseilla plusieurs fois aux chrétiens assemblés de se retirer, pour éviter la sanglante persécution dont ils





étoient menacés. Quelques heures après, on lui vint dire qu'une troupe de soldats s'avançoit pour s'assurer de sa personne ; il alla au devant d'eux avec un visage riant, et sans faire paroître le moindre trouble. Mais ces impies ne l'eurent pas plus tôt aperçu qu'ils se jetèrent sur lui impitoyablement, et le renversèrent par terre à force de coups. Ils ne traitèrent pas mieux un *brame chrétien* nommé *Jean*, qui l'accompagnoit ; ils lièrent étroitement ces deux confesseurs de Jésus-Christ, qui étoient bien plus touchés des blasphèmes qu'ils entendoient prononcer contre Dieu, que de ce qu'on leur faisoit souffrir. *Deux jeunes enfans chrétiens*, qui avoient suivi le père de Brito, et dont le plus âgé n'avoit pas encore quatorze ans, bien loin d'être ébranlés par les cruautés qu'on exerçoit sur lui et par les opprobres dont on le chargeoit, en furent si animés et si affermis dans leur foi, qu'ils coururent, avec une ferveur incroyable, embrasser le saint homme dans les chaînes, et ne voulurent plus le quitter. Les soldats, voyant que les menaces et les coups ne servoient de rien pour les éloigner, garrottèrent aussi ces deux innocentes victimes, et les joignirent ainsi à leur père et à leur pasteur.

On les fit marcher tous quatre en cet état ; mais le père *de Brito*, qui étoit d'une complexion délicate, et dont les forces étoient épuisées par de longs et pénibles travaux, et par la vie pénitente qu'il avoit menée dans le *Maduré* depuis plus de vingt ans, se sentit alors extrêmement affoibli. Tout son courage ne put le soutenir que peu de temps. Bientôt il fut si las et si accablé, qu'il tomboit presque à chaque pas. Les gardes, qui vouloient faire diligence, le pressoient, à force de coups, de se relever, et le faisoient marcher, quoiqu'ils vissent ses pieds tout sanglans et horriblement enflés. En cet état, qui lui rappeloit celui où se trouva son divin maître allant au

*Calvaire*, on arriva à un gros village nommé *Anoumandancouri*, où les confesseurs de Jésus-Christ reçurent de nouveaux outrages. Car, pour faire plaisir au peuple accouru en foule de toutes parts à ce nouveau spectacle, on les plaça dans un char élevé sur lequel les *brames* ont coutume de porter par les rues leurs idoles comme en triomphe, et on les y laissa un jour et demi exposés à la risée du public. Ils eurent là beaucoup à souffrir, soit de la faim et de la soif, soit de la pesanteur des grosses chaînes de fer dont on les avoit chargés. Après avoir ainsi contenté la curiosité et la fureur de ce peuple assemblé, on leur fit continuer leur route vers *Ramanadabouram*, où le prince de *Maravas* tient sa cour. Avant que d'y arriver, ils furent joints par un autre confesseur de Jésus-Christ. C'étoit le catéchiste *Moutapen*, qui avoit été pris à *Candaramanicom*, où le père l'avoit envoyé pour prendre soin d'une église qu'il y avoit fondée. Les soldats, après s'en être saisis, brûlèrent l'église, abattirent les maisons des chrétiens, selon l'ordre qu'ils en avoient reçu, et conduisirent ce catéchiste étroitement lié à la ville de *Ramanadabouram*. Cette rencontre donna de la joie à tous les serviteurs de Dieu, et le père de Brito se servit de cette occasion pour les animer à persévérer avec ferveur dans la confession de la foi de Jésus-Christ. *Ranganadadeven*, qui étoit à quelques lieues de sa ville capitale lorsque ces généreux confesseurs y arrivèrent, ordonna qu'on les mît en prison, et qu'on les gardât à vue jusqu'à son retour.

Cependant le prince *Teriadeven*, ce zélé catéchumène qui étoit l'occasion innocente de toute la persécution, s'étoit rendu à la cour, pour y procurer la grâce de celui à qui il croyoit être redevable de la vie du corps et de l'âme. Ayant appris la cruauté avec laquelle on avoit traité le serviteur de Dieu pendant tout le chemin, il pria les

gardes d'avoir plus de ménagement pour un prisonnier qu'il considérait. On eut d'abord quelque égard à la recommandation de ce prince. On ne traita plus le père avec la même rigueur ; mais il ne laissa pas de souffrir beaucoup, et de passer même quelques jours sans prendre autre nourriture qu'un peu de lait qu'on lui donnoit une fois par jour. Pendant ce temps-là, les prêtres des idoles firent de nouveaux efforts pour obliger le prince de *Maravas* à faire mourir les confesseurs de Jésus-Christ. Ils se présentèrent en foule au palais, vomissant des blasphèmes exécrables contre la religion chrétienne, et chargeant le père de plusieurs crimes énormes. Ils demandèrent au prince, avec de grands empressements, qu'il le fit pendre dans la place publique, afin que personne n'eût la hardiesse de suivre la loi qu'il enseignoit. Le généreux *Teriadeven*, qui étoit auprès du prince de *Maravas* lorsqu'on lui présenta cette injuste requête, en fut outré, et s'emporta vivement contre les prêtres des idoles qui en sollicitoient l'exécution. Il s'adressa ensuite à *Ranganadadeven*, et le pria de faire venir en sa présence les *brames* les plus habiles, pour les faire disputer avec le nouveau docteur de la loi du vrai Dieu, ajoutant que ce seroit un moyen sûr et facile de découvrir la vérité.

Le prince fut choqué de la liberté de *Teriadeven*. Il lui reprocha en colère qu'il soutenoit le parti infâme d'un docteur d'une loi étrangère, et lui commanda d'adorer sur-le-champ quelques idoles qui étoient dans la salle. « A Dieu ne plaise, répliqua le généreux catéchumène, que je commette une telle impiété ; il n'y a pas long-temps que j'ai été miraculeusement guéri d'une maladie mortelle par la vertu du saint Évangile : comment, après cela, oserois-je y renoncer, pour adorer les idoles, et perdre en même temps la vie de l'âme et du corps ? » Ces paroles ne firent qu'augmenter la fureur du prince ; mais, par des

raisons d'état, il ne jugea pas à propos de la faire éclater. Il s'adressa à un jeune seigneur qu'il aimoit, nommé *Pouvaroudeven*, et lui fit le même commandement. Celui-ci, qui avoit aussi été guéri par le baptême, quelque temps auparavant, d'une très-fâcheuse incommodité, dont il avoit été affligé durant neuf ans, balança d'abord; mais la crainte de déplaire au roi, qu'il voyoit furieusement irrité, le porta à lui obéir aveuglément. Il n'eut pas plus tôt offert son sacrifice, qu'il se sentit attaqué de son premier mal avec tant de violence, qu'il se vit en peu de temps réduit à la dernière extrémité. Un châtiment si prompt et si terrible le fit rentrer en lui-même; il eut recours à Dieu, qu'il venoit d'abandonner avec tant de lâcheté. Il pria qu'on lui apportât un crucifix; il se jeta à ses pieds, il demanda très-humblement pardon du crime qu'il venoit de commettre, et conjura le Seigneur d'avoir pitié de son âme en même temps qu'il auroit compassion de son corps. A peine eut-il achevé sa prière, qu'il se sentit exaucé; son mal cessa tout de nouveau, et il ne douta point que celui qui lui accordoit avec tant de bonté la santé du corps, ne lui fit aussi miséricorde, et ne lui pardonnât sa chute.

Tandis que *Pouvaroudeven* sacrifioit aux idoles, le prince de *Maravas* s'adressa une seconde fois à *Teriadeven*, et lui ordonna avec menace de suivre l'exemple de ce seigneur; mais *Teriadeven* lui repartit généreusement qu'il aimeroit mieux mourir que de commettre une si grande impiété; et, pour lui ôter toute espérance de le gagner, il s'étendit sur la vertu du saint Évangile, et sur les louanges de la religion chrétienne. Le prince, outré d'une réponse si ferme, l'interrompit, et lui dit d'un ton moqueur: « Eh bien! tu vas voir quelle est la puissance du Dieu que tu adores, et quelle est la vertu de la loi que ton infâme docteur t'a enseignée. Je prétends que dans trois

jours ce scélérat expire par la force seule de nos dieux, sans même qu'on touche à sa personne. » A peine eut-il dit ces paroles, qu'il commanda que l'on fit, à l'honneur des pagodes, le sacrifice qu'ils appellent *patiragalipouci*. C'est une espèce de sortilège auquel ces infidèles attribuent une si grande force, qu'ils assurent qu'on n'y peut résister, et qu'il faut absolument que celui contre lequel on fait ce sacrifice périsse. De là vient qu'ils le nomment aussi quelquefois *santourovesangaram*, c'est-à-dire, *destruction totale de l'ennemi*. Ce prince idolâtre employa trois jours entiers dans ces exercices diaboliques, faisant plusieurs sortes de sacrifices, pour ne pas manquer son coup. Quelques gentils qui étoient présents, et qui avoient quelquefois entendu les exhortations du confesseur de Jésus-Christ, avoient beau lui représenter que toutes ses peines seroient inutiles, que tous les maléfices n'auroient aucune vertu contre un homme qui se moquoit de leurs dieux, ces discours l'exaspérèrent encore davantage ; et, comme le premier sortilège n'avoit eu aucun effet, il crut avoir manqué à quelque circonstance ; ainsi il recommença par trois fois le même sacrifice sans pouvoir réussir. Quelques-uns des principaux ministres des faux dieux, voulant le tirer de l'embarras et de l'extrême confusion où il étoit, lui demandèrent permission de faire une autre sorte de *sacrifice*, contre lequel, selon eux, il n'y avoit point de ressource. Ce *sortilège* est le *salpechiam*, qui a, disent-ils, une vertu si infailible, qu'il n'y a nulle puissance, soit divine, soit humaine, qui en puisse éluder la force ; ainsi, ils assuroient que le prédicateur mourroit inmanquablement le cinquième jour. Des assurances si positives calmèrent un peu *Rangnadadeven*, dans le désespoir où il étoit de se voir confondu, aussi bien que tous ses dieux, par un seul homme qu'il tenoit dans les fers et qu'il méprisoit.

Mais ce fut pour lui et pour les prêtres des idoles une nouvelle confusion, lorsque, les cinq jours du *salpechiam* étant expirés, le saint homme, qui devoit être entièrement détruit, n'avoit pas même perdu un seul de ses cheveux. Les *brames* dirent au tyran que le docteur de la nouvelle loi étoit un des plus *grands magiciens* qui fussent au monde, et qu'il n'avoit résisté à la vertu de tous leurs sacrifices que par la force de ses enchantemens. *Ranganadadeven* prit aisément ces impressions; il fit venir devant lui le père de Brito, et lui demanda, en lui montrant son *bréviaire*, qu'on lui avoit ôté lorsqu'on le fit prisonnier, si ce n'étoit point de ce livre qu'il tiroit cette vertu qui avoit rendu jusqu'alors tous leurs enchantemens inutiles? Comme le saint homme lui eut répondu qu'il n'en falloit pas douter: « Eh bien, dit le tyran, je veux voir si ce livre te rendra aussi impénétrable à nos mousquets. » En même temps il ordonna qu'on lui attachât le bréviaire au cou, et qu'on le fit passer par les armes. Déjà les soldats étoient prêts à faire leurs décharges, lorsque *Teriadeven*, avec un courage héroïque, se récria publiquement contre un ordre si tyrannique; et, se jetant parmi les soldats, il protesta qu'il vouloit lui-même mourir, si on ôtoit la vie à son cher maître. *Ranganadadeven*, qui s'aperçut de quelque émotion parmi les troupes, eut peur d'une révolte, parce qu'il ne doutoit pas que *Teriadeven* ne trouvât encore plusieurs partisans, qui ne souffriroient pas qu'on insultât ouvertement ce prince. Ces considérations arrêterent l'emportement de *Ranganadadeven*; il fit même semblant de révoquer l'ordre qu'il avoit donné, et commanda qu'on remit en prison le confesseur de Jésus-Christ. Cependant, dès ce jour-là même, il prononça la *sentence de mort* contre lui; et, afin qu'elle fût exécutée sans obstacle, il fit partir le père secrètement sous bonne garde, avec ordre de le mener à *Ouriardeven*, son frère,

chef d'une peuplade située à deux journées de la cour, pour le faire mourir sans délai. Quand on signifiâ cet arrêt au serviteur de Dieu, la joie de se trouver si près de ce qu'il souhaitoit avec tant d'ardeur, fut un peu modérée par la peine qu'il eut de quitter ses chers enfans en Jésus-Christ, qui étoient en prison avec lui. Cette séparation lui fut si sensible, qu'il ne put retenir ses larmes en leur disant adieu. Il les embrassa tendrement tous quatre l'un après l'autre, et les exhorta chacun en particulier à la constance par des motifs pressans, et conformes à la portée de leurs esprits et à l'état où ils étoient. Ensuite, leur parlant à tous ensemble, il leur fit un discours touchant et pathétique pour les engager à demeurer fermes dans la confession de la foi, et à donner généreusement leur vie pour le véritable Dieu, de qui ils l'avoient reçue. Les gentils qui étoient présens en furent attendris jusqu'aux larmes, et ne pouvoient assez s'étonner de la tendresse que le serviteur de Dieu faisoit paroître pour ses disciples, pendant qu'il paroissoit comme insensible aux approches de la mort qu'il alloit souffrir. Ils n'étoient pas moins surpris de la sainte résolution des quatre autres confesseurs de Jésus-Christ, qui montroient tant d'impatience de répandre leur sang pour l'amour de leur Sauveur. Ainsi le père sortit de la prison de *Ramanadabouram*, suivi des vœux de ses disciples, qui demandoient avec instance de le suivre et de mourir avec lui.

Il partit sur le soir avec les gardes qu'on lui donna; mais son épuisement étant plus grand encore qu'au voyage précédent, ce ne fut qu'avec des peines incroyables qu'il arriva au lieu de son martyre. On ne sait si ce fut la crainte de le voir expirer avant son supplice, qui fit qu'on le mit d'abord à cheval; mais on l'en descendit bientôt après. Il marchoit nu-pieds, et ses chutes fréquentes lui déchirèrent tellement les jambes, qu'il avoit

fort enflées, qu'on eût pu suivre ses pas à la trace de son sang. Il faisoit effort cependant pour avancer, jusqu'à ce que ses gardes, voyant qu'il ne pouvoit plus du tout se soutenir, se mirent à le traîner impitoyablement le long du chemin. Outre ces fatigues horribles et ce traitement plein de cruauté, on ne lui donna pour toute nourriture durant le voyage, qui fut de trois jours, qu'une petite mesure de lait; de sorte que les païens mêmes s'étonnèrent qu'il eût pu se soutenir jusqu'au terme du voyage, et que les chrétiens attribuèrent la chose à une faveur particulière de Dieu.

Ce fut en ce pitoyable état que cet homme vraiment apostolique arriva le 31 de janvier à *Orejour*, où devoit s'accomplir son martyre. *Orejour* est une grande bourgade située sur le bord de la rivière de *Pambarou*, aux confins de la principauté de *Maravas* et du royaume de *Tanjaour*. Dès que *Ouriardeven*, frère du cruel *Ranganadadeven*, et encore plus inhumain que lui, eut appris l'arrivée du serviteur de Dieu, il ordonna qu'on le lui amenât. Ce barbare lui fit d'abord un accueil assez favorable. Il étoit, depuis quelques années, devenu *aveugle* et *paralytique* des pieds et des mains; et comme il a souvent ouï parler des merveilles que Dieu opéroit par le saint Évangile, il conçut quelque espérance que le docteur de la nouvelle loi, étant en son pouvoir, ne lui refuseroit pas une grâce que tant d'autres avoient reçue; c'est pourquoi, après lui avoir marqué assez de douceur dans cette première audience, où l'on ne parla que de religion, il lui envoya le lendemain toutes ses femmes, qui se prosternèrent aux pieds du confesseur de Jésus-Christ, pour le conjurer de rendre la santé à leur mari. Le père de Brito les ayant renvoyées sans leur rien promettre, *Ouriardeven* le fit appeler en particulier pour l'engager, à quelque prix que ce fût, à faire ce miracle en sa faveur. D'abord il promit,



s'il lui accordoit ce qu'il lui demandoit, que non-seulement il le tireroit de prison et le délivreroit de la mort, mais encore qu'il le combleroit de riches présens. « Ce ne sont pas de semblables promesses, lui répartit le fervent missionnaire, qui pourroient m'obliger à vous rendre la santé, si j'en étois le maître; ne pensez pas aussi que la crainte de la mort puisse m'y contraindre. Il n'y a que Dieu seul, dont la puissance est infinie, qui puisse vous accorder cette grâce. » Le barbare, choqué de cette réponse, commanda aussitôt qu'on ramenât le prisonnier à son cachot, et qu'on préparât incessamment les instrumens de son supplice. L'exécution fut pourtant encore différée de trois jours, pendant lesquels on lui donna beaucoup moins de nourriture qu'à l'ordinaire; en sorte que si on ne se fût pas pressé de le faire mourir par le fer, apparemment qu'il seroit mort de faim et de misère. Le 3 février, qui fut la veille de son martyre, il trouva le moyen de m'envoyer une lettre, qui étoit adressée à tous les pères de cette mission, et que je garde comme une précieuse relique. Il n'avoit alors ni plume ni encre. Ainsi, il se servit pour l'écrire d'une paille et d'un peu de charbon détrempé avec de l'eau. Voici les propres termes de cette lettre : « TRÈS-CHERS COMPAGNONS, vous avez su du catéchiste *Canaguien* ce qui s'est passé dans ma prison jusqu'à son départ. Le jour suivant, qui fut le 28 de janvier, on me fit comparoître en jugement, où je fus condamné à perdre la vie à coups de mousquets. J'étois déjà arrivé au lieu destiné à cette exécution, et tout étoit prêt, lorsque le prince de *Maravas*, appréhendant quelque émotion, ordonna qu'on me séparât des autres confesseurs de Jésus-Christ, mes chers enfans, pour me remettre entre les mains de son frère *Ouriardeven*, à qui on envoie ordre en même temps de me faire mourir sans différer davantage. Je suis arrivé avec beaucoup de peine à sa cour

le dernier jour de janvier, et ce même jour *Ouriardeven* m'a fait venir en sa présence, où il y a eu une grande dispute. Après qu'elle a été finie, on m'a ramené en prison, où je suis encore à présent, attendant la mort que je dois souffrir pour mon Dieu; c'est l'espérance de jouir de ce bonheur qui m'a obligé à venir deux fois dans les Indes. Il est vrai qu'il m'en a coûté pour l'obtenir; mais la récompense que j'espère de celui pour qui je me sacrifie, mérite toutes ces peines, et de bien plus grandes encore. Tout le crime dont on m'accuse, c'est que j'enseigne la loi du vrai Dieu, et qu'on n'adore plus les idoles. Qu'il est glorieux de souffrir la mort pour un tel crime! C'est aussi là ce qui fait ma joie, et qui me remplit de consolation en Notre-Seigneur. Les soldats me gardent à vue, ainsi je ne puis vous écrire plus au long. Adieu, mes pères; je vous demande votre bénédiction, et me recommande à vos saints sacrifices. » C'étoit dans ces sentimens et avec ce grand courage que l'homme de Dieu attendoit l'heureux moment de son martyre.

*Ouriardeven*, qui avoit eu des ordres exprès de le faire mourir incessamment, voyant qu'il ne pouvoit rien obtenir pour sa guérison, le mit entre les mains de cinq bourreaux pour le couper en pièces, et l'exposer à la vue du peuple après qu'il seroit mort. A une portée de mousquet d'*Ourejour*, on avoit planté un grand pieu ou une espèce de poteau fort élevé au milieu d'une vaste campagne, qui devoit servir de théâtre à ce sanglant spectacle. Le 4 février, vers midi, on y amena le serviteur de Dieu pour achever son sacrifice en présence d'une grande multitude de peuple qui étoit accouru de toutes parts, dès que la nouvelle de la condamnation se fut répandue dans le pays. Étant arrivé auprès du poteau, il pria les bourreaux de lui donner un moment pour se recueillir, ce qu'ils lui accordèrent; alors, s'étant mis à genoux en

présence de tout ce grand peuple, et étant tourné vers le poteau auquel son corps, séparé de sa tête, devoit être attaché, il parut entrer dans une profonde contemplation. Il est aisé de juger quels pouvoient être les sentimens de ce saint religieux dans une semblable conjoncture, persuadé qu'il alloit dans quelques momens jouir de la gloire des saints et s'unir éternellement avec son Dieu. Les gentils furent si touchés de la tendre dévotion qui paroissoit peinte sur son visage, qu'ils ne purent retenir leurs larmes. Plusieurs même d'entre eux condamnoient hautement la cruauté dont on usoit envers ce saint homme. Après environ un quart d'heure d'oraison, il se leva avec un visage riant, qui montrait assez la tranquillité et la paix de son âme; et, s'approchant des bourreaux, qui s'étoient un peu retirés, il les embrassa tous à genoux avec une affection et une joie qui les surprit. Ensuite s'étant relevé : « Vous pouvez à présent, mes frères, leur dit-il, vous pouvez faire de moi ce qu'il vous plaira, » ajoutant beaucoup d'autres expressions pleines de douceur et de charité qu'on n'a pu encore recueillir. Les bourreaux à demi ivres se jetèrent sur lui, et déchirèrent sa robe, ne voulant pas se donner la peine ni le temps de la lui détacher. Mais, ayant aperçu le *reliquaire* qu'il avoit coutume de porter au cou, ils se retirèrent en arrière, saisis de frayeur, et se disant les uns aux autres que c'étoit assurément dans cette boîte qu'étoient les charmes dont il enchantoit ceux de leur nation qui suivoient sa doctrine, et qu'il falloit bien se donner de garde de la toucher, pour n'être pas séduits comme les autres. Dans cette ridicule pensée, un d'eux, prenant un sabre pour couper le cordon qui tenoit le reliquaire, fit au père une *large plaie*, dont il sortit beaucoup de sang. Le fervent missionnaire l'offrit à Dieu comme les prémices du sacrifice qu'il étoit sur le point d'achever. Enfin, ces barbares, persuadés que les

charmes magiques des chrétiens étoient assez puissans pour résister au tranchant de leurs épées, se firent apporter une grosse hache, dont on se servoit, dans leurs temples, pour égorgé les victimes qu'on immoloit aux idoles; après quoi ils lui attachèrent une corde à la barbe, et la lui passèrent autour du corps, pour tenir la tête penchée sur l'estomac pendant qu'on lui déchargeroit le coup. L'homme de Dieu se mit aussitôt à genoux devant les bourreaux, et, levant les yeux et les mains au ciel, il attendoit en cette posture la couronne du martyr, lorsque *deux chrétiens de Maravas*, ne pouvant plus retenir l'ardeur dont leurs cœurs étoient embrasés, fendirent la presse et s'allèrent jeter aux pieds du saint confesseur, protestant qu'ils vouloient mourir avec leur charitable pasteur, puisqu'il s'exposoit avec tant de zèle à mourir pour eux; que la faute, s'il y en avoit de son côté, leur étoit commune, et qu'il étoit juste qu'ils en partageassent avec lui la peine. Le courage de ces deux chrétiens surprit étrangement toute l'assemblée, et ne fit qu'irriter les bourreaux. Cependant, n'osant pas les faire mourir sans ordre, ils les mirent à l'écart; et, après s'en être assurés, ils retournèrent au *père de Brito*, et lui *coupèrent la tête*. Le corps, qui devoit naturellement tomber sur le devant, étant penché de ce côté-là avant que de recevoir le coup, tomba néanmoins à la renverse avec la tête, qui y tenoit encore, les yeux ouverts et tournés vers le ciel. Les bourreaux se pressèrent de la séparer du tronc, de peur, disoient-ils, que par ses enchantemens il ne trouvât le moyen de l'y réunir. Ils lui coupèrent ensuite les pieds et les mains, et attachèrent le corps avec la tête au poteau qui étoit dressé, afin qu'il fût exposé à la vue et aux insultes des passans.

Après cette *exécution*, les bourreaux menèrent au prince les *deux chrétiens* qui étoient venus s'offrir au martyr. Ce

barbare leur fit *couper le nez et les oreilles*, et les renvoya avec ignominie. Un d'eux, pleurant amèrement de n'avoir pas eu le bonheur de donner sa vie pour Jésus-Christ, revint au lieu du supplice. Il y considéra à loisir les saintes reliques; et, après avoir ramassé dévotement les pieds et les mains qui étoient dispersés de côté et d'autre, il les approcha du poteau, où étoient la tête et le corps, et y demeura quelque temps en prières avant que de se retirer. Voilà, mes révérends pères, quelle a été la glorieuse fin de notre cher compagnon *le révérend père Jean de Brito*. Il soupiroit depuis long-temps après cet heureux terme; il y est enfin arrivé. Comme c'est dans les mêmes vues que lui que nous avons quitté l'Europe et que nous sommes venus aux Indes, nous espérons avoir peut-être un jour le même bonheur que ce serviteur de Dieu. Plaise à la miséricorde infinie de Notre-Seigneur Jésus-Christ de nous en faire la grâce, et que de notre côté nous n'y mettions aucun obstacle! La chrétienté des *Maravas* se trouve dans une grande désolation par la perte de son saint pasteur. Joignez donc, je vous conjure, vos prières aux nôtres, afin que le sang de son premier martyr ne lui soit pas inutile, et qu'elle retrouve, par les intercessions de ce nouveau protecteur, d'autres pères aussi puissans que lui en œuvres et en paroles, qui soutiennent et qui achèvent ce qu'il a si glorieusement commencé. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec respect, etc.

---

## LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE PAUL CLAIN

AU R. P. GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

A Manille, le 10 juin 1697.

MON TRÈS - RÉVÉREND PÈRE, en faisant la visite de cette mission, arrivés à la bourgade de *Guivam*, dans l'île de *Samal*, la dernière et la plus méridionale île des *Pintados* orientaux, nous y trouvâmes vingt-neuf *Palaos*, ou habitans de ces îles nouvellement découvertes, que l'on a nommées *nouvelles Philippines*. Les vents d'est qui règnent sur ces mers depuis le mois de décembre jusqu'au mois de mai, les avoient jetés à trois cents lieues de leurs îles, dans cette bourgade de l'île de *Samal*. Ils étoient venus sur deux petits vaisseaux, qu'on appelle ici *paraos*. Ils s'étoient embarqués au nombre de trente-cinq personnes pour passer à une île voisine, lorsqu'il s'éleva un vent si violent, que, ne pouvant gagner l'île où ils vouloient aller, ni aucune autre du voisinage, ils furent emportés en haute mer. Ils firent plusieurs efforts pour aborder à quelque rivage ou à quelque île de leur connoissance; mais ce fut inutilement. Ils voguèrent ainsi au gré des vents pendant soixante-dix jours, sans pouvoir prendre terre. Enfin, perdant toute espérance de retourner en leur pays, et se voyant à demi morts de faim, sans eau et sans vivres, ils résolurent de s'abandonner à la merci des vents, et d'aborder à la première île qu'ils trouveroient du côté d'occident. A peine eurent-ils pris cette résolution, qu'ils se trouvèrent à la vue de la bourgade de *Guivam*, en l'île de *Samal*. Un *Guivamois*, qui étoit au bord de la mer, les aperçut, et, jugeant par la structure de leurs petits

bâtimens que c'étoient des étrangers qui s'étoient égarés, il prit un linge et leur fit signe d'entrer par le canal qu'il leur montrait, pour éviter les écueils et les bancs de sable sur lesquels ils alloient échouer. Ces pauvres gens furent si effrayés de voir cet inconnu, qu'ils commencèrent à retourner en haute mer; quelques efforts qu'ils fissent, ils n'en purent venir à bout, et le vent les repoussa une seconde fois vers le rivage. Quand ils en furent proche, le *Guivamois* leur fit entendre par ses signes la route qu'ils devoient prendre; mais, voyant qu'ils ne la prenoient pas et qu'ils alloient infailliblement se perdre, il se jette à la mer, et va à la nage à l'un de ces deux petits vaisseaux, dans le dessein de s'en faire le pilote et de les conduire sûrement au port. A peine y fut-il arrivé, que ceux qui étoient dedans, et les femmes chargées de leurs petits enfans, se jettent à la nage pour gagner l'autre vaisseau, tant ils craignoient l'approche de cet inconnu. Cet homme, se voyant seul dans ce petit vaisseau, se met à les suivre, et, étant entré dans le second, il lui fait éviter tous les écueils et le conduit au port. Pendant ce temps-là ces pauvres gens demeurèrent immobiles, et s'abandonnèrent à la conduite de cet inconnu, dont ils se regardoient comme les prisonniers. Ils prirent terre le 28 décembre 1696. Les habitans de *Guivani*, accourus sur le rivage, les reçurent avec charité et leur apportèrent du vin et des rafraîchissemens. Ils mangèrent volontiers des cocos, qui sont les fruits des palmiers de ce pays. La chair en est à peu près semblable aux châtaignes, excepté qu'elle a plus d'huile, et qu'elle fournit une espèce d'eau sucrée qui est agréable à boire. On leur présenta du riz cuit à l'eau, dont on se sert ici et dans toute l'Asie, comme on se sert en Europe du pain. Ils le regardèrent avec admiration, et en prirent quelques grains qu'ils jetèrent aussitôt à terre, s'imaginant que c'étoient des vermisses. Ils témoignè-

rent beaucoup de joie quand on leur apporta de ces grosses racines qu'on appelle *palavan*, et ils en mangèrent avec avidité. Cependant on fit venir *deux femmes* que les vents avoient autrefois jetées sur la même côte de *Guivam*. Comme elles savoient un peu la langue de ce pays, elles servirent d'interprètes. Une de ces femmes trouva parmi ces étrangers quelques-uns de ses parens. Ils ne l'eurent pas plus tôt reconnue, qu'ils se mirent à pleurer. Le missionnaire qui a soin de cette bourgade, ayant appris l'arrivée de ces pauvres gens, les fit venir à *Guivam*. Dès qu'ils l'aperçurent, et qu'ils virent le respect qu'on lui portoit, ils s'imaginèrent qu'il étoit le roi du pays, et que leur vie et leur sort étoient entre ses mains. Dans cette pensée, ils se jetèrent tous à terre pour implorer sa miséricorde et pour lui demander la vie. Le père, touché de compassion de les voir dans une si grande désolation, fit ce qu'il put pour les consoler et pour adoucir leurs peines; il caressa leurs enfans, dont trois étoient encore à la mamelle, et cinq autres un peu plus grands, et promit à leurs parens de leur donner tous les secours qui dépendroient de lui. Les habitans de *Guivam* s'offrirent à l'envi au père pour mener ces étrangers dans leurs maisons, et pour leur fournir tout ce qui seroit nécessaire, soit pour les vivres, soit pour les habits. Le père les leur confia, mais à condition qu'on ne sépareroit point ceux qui étoient mariés (car il y en avoit quelques-uns parmi eux), et qu'on n'en prendroit pas moins de deux ensemble, de peur de faire mourir de chagrin ceux qui demeureroient seuls. De trente-cinq qu'ils étoient d'abord, il n'en restoit plus que trente; car la disette des vivres et les incommodités d'une longue navigation en avoient fait mourir cinq pendant le voyage, et peu de temps après leur arrivée il en mourut encore un, qui eut le bonheur de recevoir le saint baptême.



Ils rapportèrent que leur pays consiste en *trente-deux îles*. Elles ne doivent pas être fort éloignées des Mariannes, à en juger par la structure de leurs petits vaisseaux et par la forme de leurs voiles, puisqu'elles sont les mêmes. Il y a bien de l'apparence que ces îles sont plus au midi que les Mariannes, à onze ou douze degrés de latitude septentrionale, et sous le même parallèle que *Guivam*, puisque ces étrangers, venant tout droit d'orient en occident, ont abordé au rivage de cette bourgade. Il y a aussi lieu de croire que c'est une de ces îles qu'on découvrit de loin, il y a quelques années. Un vaisseau des Philippines, ayant quitté la route ordinaire, qui est de l'est à l'ouest, sous le treizième parallèle, et s'étant un peu écarté vers le sud-ouest, l'aperçut pour la première fois. Les uns ont appelé cette île la Caroline, du nom du roi Charles II, et les autres, l'île de Saint-Barnabé, parce qu'elle fut découverte le jour que l'Église célèbre la fête de cet apôtre. Elle fut encore vue l'année dernière par un autre vaisseau que la tempête fit changer de route, en allant d'ici aux îles Mariannes. Le gouverneur des Philippines avoit souvent donné ordre au vaisseau qui va presque tous les ans aux Mariannes, de chercher cette île et les autres qu'on soupçonne être aux environs ; mais ces ordres avoient été inutiles, Dieu réservant à ce temps-ci la découverte et, comme nous l'espérons, l'entière conversion de ces peuples. Ces étrangers disent qu'une de leurs îles n'est habitée que par une espèce d'*amazones*, c'est-à-dire des femmes qui forment une *république* où elles ne souffrent que des personnes de leur sexe. La plupart ne laissent pas d'être mariées ; mais les hommes ne les viennent voir qu'en une certaine saison de l'année, et après quelques jours ils retournent chez eux, remportant avec eux les enfans mâles qui n'ont plus besoin de nourrices. Toutes les filles restent, et les mères les élèvent avec le plus grand soin. Ils ajoutent qu'il y a trois autres de leurs

îles qui ne sont habitées que par des *oiseaux*, mais que les autres sont extrêmement peuplées. Quand on leur demande quel est le nombre des habitans, ils prennent un monceau de sable ou de poussière et le montrent, pour marquer la multitude innombrable des hommes qui les habitent. Ces îles se nomment *Paiz, Lamululutup, Saraon, Yaropie, Valayyay, Satavan, Cutac, Yfaluc, Piraulop, Ytai, Pic, Piga, Lamurrec, Puc, Falait, Caruvaruvonp, Ylatu, Lamuliur, Tavas, Saypen, Tacauplap, Rapiyang, Tavon, Mutacusan, Piyhu, Olatan, Palu, Cucumyat, Pyalcunung*. Les trois qui ne sont habitées que par des oiseaux sont, *Piculat, Hulatan, Tagitan*.

*Lamurrec* est la plus considérable de toutes ces îles. C'est où le *roi* de tout ce pays tient sa cour. Les chefs de toutes ces habitations lui sont soumis. Il s'est trouvé parmi ces étrangers un de ces chefs avec sa femme, qui est la fille du roi. Quoiqu'ils soient à demi nus, il ont des manières et un certain air de grandeur, qui font assez connoître ce qu'ils sont. Le mari a tout le corps peint de certaines lignes, dont l'arrangement forme diverses figures. Les autres *hommes* de cette troupe ont aussi quelques lignes semblables, les uns plus, les autres moins; mais les *femmes* et les enfans n'en ont point. Il y a dix-neuf hommes et dix femmes de différens âges. Le tour et la couleur de leurs visages approchent assez du tour et de la couleur du visage des habitans des Philippines. Les hommes n'ont point d'autre habit qu'une espèce de ceinture, qui leur couvre les reins et les cuisses, et qui fait plusieurs tours à l'entour de leur corps. Ils ont sur leurs épaules plus d'une aune et demie de grosse toile, dont ils se font une espèce de capuchon qu'ils lient par-devant, et qu'ils laissent pendre négligemment par-derrrière. Les hommes et les femmes sont habillés de la même manière, excepté que les femmes ont un linge un peu plus long, qui descend depuis la

ceinture jusqu'aux genoux. Leur *langue* est différente de celle des Philippines, et même de celle des îles Mariannes. Leur manière de prononcer approche de la prononciation des Arabes. La femme qui paroît la plus considérable a plusieurs anneaux et plusieurs colliers d'écaïlle de tortue, qu'on appelle ici *carey*, et les autres d'une matière qui nous est inconnue. Cette matière, qui ressemble assez à l'ambre gris, n'est pas transparente. Ils ont vécu sur mer pendant soixante et dix jours, qu'ils y ont été à la merci des vents, en jetant à l'eau une espèce de nasse, faite de plusieurs petites branches d'arbres liées ensemble. Cette nasse avoit une grande ouverture pour laisser entrer le poisson, et se terminoit en pointe pour l'empêcher de sortir. Le poisson qu'ils prenoient de cette manière étoit toute la nourriture qu'ils avoient; ils ne buvoient point d'autre eau que celle que la pluie leur fournissoit. Ils la recevoient dans des écorces de coco, qui sont de la figure et de la grandeur du crâne d'un homme. Ils n'ont point de vaches dans leurs îles. Ils voulurent s'enfuir quand ils en virent qui broutoient l'herbe, aussi bien que lorsqu'ils entendirent un petit chien aboyer dans la maison des missionnaires. Ils n'ont point non plus de chats, ni de cerfs, ni de chevaux, ni généralement aucune bête à quatre pieds. Ils n'ont même guère d'autres oiseaux que ceux qui vivent sur la mer. Ils ont cependant des poules dont ils se nourrissent, mais ils n'en mangent pas les œufs. Malgré cette disette de toutes choses, ils sont gais et contents de leur sort; ils ont des chants et des danses assez régulières; ils chantent tous ensemble, et font les mêmes gestes, ce qui a quelque agrément.

Ils sont surpris du gouvernement, de la politesse et des manières d'Europe, dont ils n'avoient aucune connoissance. Ils admirent non-seulement la majesté auguste des cérémonies dont l'Église se sert pour célébrer l'office

divin, mais aussi la musique, les instrumens, les danses des Espagnols, les armes dont ils se servent, et surtout la poudre à canon. Ils admirent encore la blancheur des Européens; car pour eux ils sont tous basanés, aussi bien que les habitans de ce pays. Il n'a pas paru jusqu'à présent qu'ils aient aucune connoissance de la *Divinité*, ni qu'ils adorent les *idoles*: on n'a remarqué en eux qu'une vie tout animale. Tout leur soin est de chercher à boire et à manger. Ils ont une grande déférence pour leur roi et pour les chefs de leurs bourgades, et ils leur obéissent avec beaucoup d'exactitude. Ils n'ont point d'heure réglée pour leurs repas. Ils boivent et mangent en quelque temps et en quelque endroit que ce soit, lorsqu'ils ont faim et soif, et qu'ils trouvent de quoi se contenter; mais ils mangent peu à chaque fois, et ils ne font point de repas assez forts pour suffire à toute la journée. Leur *civilité* et la marque de leur respect consiste à prendre la main ou le pied de celui à qui ils veulent faire honneur, et à s'en frotter doucement le visage. Ils avoient parmi leurs petits meubles quelques *scies* faites non pas de fer, mais d'une grande écaille qu'on appelle ici *taclobo*, qu'ils aiguissent en les frottant contre certaines pierres. Ils en avoient aussi une de fer de la longueur d'un doigt. Ils furent fort étonnés, à l'occasion d'un vaisseau marchand qu'on bâtissoit à *Guivam*, de voir la multitude des instrumens de charpenterie dont on se servoit; ils les regardèrent tous les uns après les autres avec admiration. Ils n'ont point de métaux dans leur pays. On présume cependant que ces nouvelles îles doivent être abondantes en or, en ambre et en drogues, parce qu'elles sont à peu près sous les mêmes parallèles que les Moluques, d'où l'on tire les noix muscades et les plus précieuses épiceries. Le père missionnaire leur ayant donné à chacun un assez gros morceau de *fer*, ils reçurent ce présent avec plus de joie que si on leur

eût donné autant d'or. Ils avoient si grande peur qu'on ne le leur enlevât, qu'ils le mettoient sous leur tête quand ils vouloient dormir. Ils n'ont point d'autres *armes* que des lances ou des traits faits d'ossemens humains. Ils sont d'eux-mêmes fort pacifiques. Lorsqu'il arrive entre eux quelque *querelle*, elle se termine par quelques coups de poing qu'ils se donnent sur la tête, ce qui arrive rarement ; car dès qu'ils veulent en venir aux mains, on les sépare et l'on fait cesser le différend. Il ne sont point cependant stupides ni pesans ; au contraire, ils ont du feu et de la vivacité. Ils n'ont pas tant d'embonpoint que les habitans des îles Mariannes, mais ils sont bien proportionnés et d'une taille à peu près semblable à celle des Philippinois. Les hommes et les femmes laissent croître leurs cheveux, qui leur tombent sur les épaules.

Quand ces étrangers apprirent qu'on les alloit conduire en présence du père missionnaire, ils se peignirent tout le corps d'une certaine couleur jaune ; ce qui passe chez eux pour un grand agrément. Ils sont si contens de trouver ici en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie, qu'ils se sont offerts à retourner dans leur pays, pour attirer ici leurs compatriotes, et pour leur persuader d'entrer en *commerce* avec ces îles. Notre gouverneur goûte beaucoup ce dessein, dans la vue qu'il a de soumettre tout ce pays au roi d'Espagne ; ce qui ouvreroit une grande porte à la *propagation de l'Évangile*. Le plus vieux de ces étrangers avoit déjà été jeté une fois sur les côtes de la province de *Caragan*, dans une de nos îles ; mais comme il n'avoit trouvé que des infidèles, qui demeurent dans les montagnes et le long de ces côtes désertes, il étoit retourné en son pays, sans avoir connoissance de l'abondance et des richesses de ces îles. Il a été plus heureux dans ce second voyage. On a déjà baptisé les enfans ; on instruit les autres des mystères de notre religion. Ils sont

fort adroits à *plonger*, et l'on dit qu'ils prirent dernièrement à la pêche deux grosses perles dans leurs nacres, qu'ils rejetèrent dans la mer, parce qu'ils n'en connoissoient pas le prix. Je suis avec respect, etc.

---

## LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE MARTIN

AU PÈRE DE VILLETTE.

Balassor, au Bengale, le 30 janvier 1699.

MON RÉVÉREND PÈRE, on m'a remis entre les mains les lettres que vous vous êtes donné la peine de m'écrire. Je ne vous dirai pas le plaisir que j'ai ressenti en recevant ces marques de votre cher souvenir. Il est plus doux que vous ne pensez d'apprendre, dans ces extrémités du monde, que nos amis ne nous oublient point, et que, pendant que nous combattons, ils lèvent les mains au ciel, et nous aident de leurs prières. J'en ai eu, je vous assure, un très-grand besoin depuis que je vous ai quitté, et je me suis trouvé dans des occasions qui vous paroîtroient bien délicates et bien difficiles, si je pouvois vous les marquer ici.

Je suis venu dans les Indes par l'ordre de mes supérieurs. Je vous avouerai que je n'ai eu aucun regret de quitter la Perse, mon attrait étant pour une autre mission, où je croyois qu'il y avoit encore plus à souffrir et plus à travailler. J'ai trouvé ce que je cherchois plus tôt que je n'eusse pensé. Dans le voyage je fus pris par les *Arabes*, et retenu prisonnier pour n'avoir pas voulu faire profession du mahométisme. Quelque envie qu'eussent ces infidèles de savoir qui nous étions, le père *Beauvollier*, mon compagnon, et moi, ils n'en purent venir à bout, et

ils crurent toujours que nous étions de Constantinople. Ce qui les trompoit, c'est qu'ils nous voyoient lire des livres turcs et persans. Nous les laissâmes dans cette erreur jusqu'à ce qu'un d'entre eux s'avisâ d'exiger de nous la profession de leur maudite secte. Alors nous nous déclarâmes hautement *chrétiens*, mais toujours sans dire notre pays. Nous parlâmes même très-fortement contre leur imposteur Mahomet; ce qui les mit de si mauvaise humeur contre nous, qu'ils saisirent le vaisseau, quoiqu'il appartint à des Maures. Ils nous menèrent à terre, et nous mirent en prison. Ils nous firent comparoître plusieurs fois, le père et moi, devant les magistrats, pour tâcher de nous séduire; mais, nous trouvant toujours, par la miséricorde de Dieu, fermes et constans, ils se lassèrent enfin de nous tourmenter, et envoyèrent un exprès au gouverneur de la province, pour savoir ce qu'ils feroient de nous. On leur ordonna de nous mettre en liberté, pourvu que nous ne fussions pas *Français*, c'est-à-dire, *Européens*. Ils ne soupçonnèrent presque pas que nous le fussions, parce que nous parlions toujours turc, et que le père Beauvillier ne lisoit que des livres arabes, et moi des livres persans. Ainsi le Seigneur ne nous jugea pas dignes, dans cette occasion, de souffrir la mort pour la gloire de son saint nom, et nous en fûmes quittes pour la prison et pour quelques autres mauvais traitemens. De là nous vinmes à *Surate*, une des plus fameuses villes des Indes orientales, qui appartient au Grand-Mogol, le père *Beauvillier* y demeura pour être supérieur de la maison que nous y avons.

Pour moi, je ne m'arrêtai pas à *Surate*; mais je passai dans le *Bengale*, après avoir couru risque plus d'une fois de tomber entre les mains des Hollandois. Sitôt que je fus arrivé dans ce beau royaume qui est sous la domination des mahométans, quoique presque tout le peuple y soit

idolâtre, je m'appliquai sérieusement à apprendre la *langue bengale*. Au bout de cinq mois je me trouvai assez habile pour pouvoir me déguiser, et me jeter dans une fameuse université de brames. Comme nous n'avons eu jusqu'à présent que de fort légères connoissances de leur religion, nos pères souhaitoient que j'y demeurasse deux ou trois ans pour pouvoir m'en instruire à fond. J'en avois pris la résolution, et j'étois prêt à l'exécuter, lorsqu'il s'éleva tout à coup une si furieuse guerre entre les mahométans et les gentils, qu'il n'y avoit de sûreté en aucun lieu, surtout pour les Européens. Mais Dieu, dans l'occasion, donne une force qu'on ne comprend pas. Comme je n'appréhendois presque pas le danger, mes supérieurs me permirent d'entrer dans un royaume voisin nommé *Orixa*, où, dans l'espace de seize mois, j'eus le bonheur de baptiser près de cent personnes, dont quelques-unes passoient l'âge de soixante ans. J'espérois, avec la grâce de Dieu, faire dans la suite une récolte plus abondante; mais tout ce que nous pûmes obtenir, fut d'avoir soin d'une espèce de paroisse érigée dans la principale habitation que la royale compagnie de France a dans le Bengale.

La *vie des missionnaires* ne sauroit être plus austère ni plus affreuse, selon la nature, qu'elle l'est dans le pays; ils n'ont souvent pour tout habit qu'une longue pièce de toile dont ils s'enveloppent le corps. Ils portent aux pieds des sandales bien plus incommodes que les socques des récollets; car elles ne tiennent que par une espèce de grosse cheville à tête, qui attache les deux premiers doigts de chaque pied à cette chaussure. On a toutes les peines du monde à s'y accoutumer. Ils s'abstiennent absolument de pain, de vin, d'œufs, et de toute sorte de viande, et même de poisson. Ils ne peuvent manger que du riz et des légumes sans nul assaisonnement, et ce n'est pas une petite peine de conserver un peu de farine pour



faire des hosties ; et ce qu'il faut de vin pour célébrer le saint sacrifice de la messe. Ils ne sont pas connus pour être Européens : si l'on croyoit qu'ils le fussent , il faudroit qu'ils quittassent le pays ; car ils n'y feroient absolument aucun fruit. L'horreur des Indiens pour les Européens a plus d'une cause. On a fait souvent de grandes violences dans leur pays. Ils ont vu des exemples affreux de toutes sortes de débauches et de vices ; mais ce qui les frappe particulièrement , c'est que les *Pranguis* , ainsi qu'ils les nomment , s'enivrent et mangent de la chair , chose si horrible parmi eux , qu'ils regardent comme des personnes infâmes ceux qui le font. Ajoutez à la vie austère que mènent les missionnaires , les dangers continuels où ils sont de tomber entre les mains des voleurs , qui sont là en plus grand nombre que parmi les Arabes mêmes. Ils n'oseroient presque tenir rien de fermé à clef , de peur de donner du soupçon qu'ils eussent des choses précieuses. Il faut qu'ils portent et qu'ils conservent tous leurs petits meubles dans des pots de terre. Ils se qualifient *brames du Nord* , c'est-à-dire , docteurs venus du Nord pour enseigner la loi du vrai Dieu. Quoiqu'ils soient obligés de pratiquer une pauvreté très-rigoureuse , et qu'il faille peu de chose pour leur personne , il leur faut néanmoins d'assez grands fonds pour pouvoir entretenir leurs catéchistes , et subvenir à une infinité de frais et d'avanies qu'on leur fait. Ils souffrent souvent de véritables persécutions : il n'y a guère que quatre ans qu'un de nos plus célèbres et saints missionnaires fut martyrisé ( le père *Jean de Brito* ). Le prince de *Maravas* lui fit couper la tête , pour avoir prêché la loi de Jésus-Christ. Hélas ! oserois-je jamais espérer une telle faveur ! Je vous conjure , mon très-cher père , de ne cesser , par vous-même et par vos amis , de demander à Notre-Seigneur qu'il me convertisse véritablement à lui , et que je ne me rende

pas indigne de souffrir quelque chose pour sa gloire. Je suis avec respect, etc.

---

## LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE MARTIN

### AU PÈRE LE GOBIEN.

Au Maduré, le 1<sup>er</sup> juin 1700.

MON RÉVÉREND PÈRE, je m'embarquai à Pondichéry, vers la fin du mois de septembre 1699, sur un vaisseau de guerre françois, monté par M. le chevalier *des Augers*, qui commandoit une petite escadre, et qui m'offrit très-obligamment de me mettre à terre à la côte de *Travancor*. Il ne falloit que 15 ou 20 jours pour doubler le cap de Comorin, si le vent avoit été favorable; mais il nous fut si contraire, que, pendant plus d'un mois, nous ne fimes que lutter contre des orages et des tempêtes. Enfin, après quarante jours de navigation, nous découvrimus les montagnes du cap de Comorin, si fameux par les premières navigations des Portugais. J'avois résolu d'y prendre terre; mais le vent s'étant considérablement augmenté pendant la nuit, nous nous trouvâmes le lendemain avoir dépassé ce cap de plus de quinze lieues. Quoique la côte fût remplie de bois et qu'il ne parût aucune habitation, je priai M. des Augers de me faire mettre à terre avec deux autres pères, l'un Italien, l'autre Portugais, qui alloient aussi travailler à la mission du Maduré. Étant tous trois débarqués, nous remerciâmes Notre-Seigneur, à genoux, de nous avoir conservés, et nous baisâmes cette terre sanctifiée autrefois par l'apôtre des Indes, saint François Xavier. Quoiqu'il ne fût qu'environ midi, le soleil avoit déjà mis en feu les *sables* sur lesquels

il falloit marcher. Ils étoient si brûlans, que nous n'en pûmes long-temps soutenir l'ardeur. La douleur augmentant à chaque pas que nous faisons, elle devint si violente, qu'il fallut ôter nos chapeaux de dessus la tête, et nous les mettre sous les pieds pendant quelque temps, pour ne pas brûler tout-à-fait. Mais le soulagement des pieds, comme vous pouvez juger, coûtoit cher à la tête. Les Indiens, nos guides, voyant que nous n'en pouvions presque plus, nous firent prendre la route d'un bois. La terre et l'air n'y étoient pas si échauffés; mais en échange c'étoient des broussailles et des épines qui nous entroient dans les pieds; et nous déchiroient les jambes. Enfin, après avoir traversé le bois, nous arrivâmes à une petite église, dont le dedans étoit très-propre, quoique ce ne fût qu'une cabane faite de terre et couverte de paille. Une petite image de la sainte Vierge faisoit tout l'ornement de l'autel. Après avoir prié Dieu, et pris un léger repas de quelques herbes cuites à l'eau et de quelques cocos que les chrétiens nous présentèrent, nous nous remîmes sur le soir en chemin, et au bout d'environ une lieue, nous arrivâmes chez le père *Emmanuel Lopez*, de notre compagnie, lequel a soin d'une partie des chrétiens de la côte de *Travancor*.

Il y a plus de cinquante ans que ce missionnaire travaille avec un zèle infatigable au salut des *Malabares*. Il est le dernier jésuite qui ait paru dans le *Maduré* avec l'*habit* que nous portons en Europe. Car, quoiqu'il y ait plus de quatre-vingts ans que le père *Robert de Nobilibus* fonda cette fameuse mission sur le pied qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire, en s'accommodant aux coutumes du pays, soit pour l'*habit*, la nourriture et la demeure, soit pour les autres usages qui ne sont point contraires à la foi et aux bonnes mœurs, cependant les Portugais ne purent se résoudre à ne plus paroître en *habit européen*,

qu'après avoir été convaincus, par une longue expérience, que cette conduite étoit très-préjudiciable à la religion et à la propagation de la foi; par l'aversion et le *mépris* que ces peuples ont conçus contre les Européens. Le père Lopez nous reçut avec des transports de joie qui nous marquèrent son bon cœur; mais il ne put retenir ses larmes, ni s'empêcher de jeter de profonds soupirs, quand je lui dis que j'allois demander la mission de Maduré : « Ah! que vous êtes heureux, mon cher père! me dit-il; que ne puis-je vous accompagner! » Quoique ce père eût de grands talens et un zèle égal pour la conversion des âmes, ses supérieurs n'ont pourtant pas voulu lui permettre de rentrer dans cette mission, et d'y prendre l'habit que nous y portons, parce qu'y ayant paru pendant plusieurs années comme Européen, il n'auroit pu jamais si bien se déguiser qu'on ne l'eût reconnu; ce qui l'eût rendu inutile à la conversion de ces peuples, ainsi peut-être que tous les autres qu'on auroit soupçonnés d'être du même pays et d'avoir vécu selon les mêmes usages que lui. Après un repos de deux jours dans la compagnie de ce charitable missionnaire, nous continuâmes notre route le long de la côte, qui me parut assez peuplée; mais, d'un si grand peuple, il n'y a guère que la *caste* des pêcheurs qui ait embrassé la religion chrétienne.

Quoique vous ayez souvent entendu parler de *caste*, je ne sais si vous êtes instruit assez distinctement de ce que c'est. On appelle une *caste* l'assemblage de plusieurs familles d'un même rang ou d'une même profession. Cette distinction ne se trouve proprement que dans l'empire du Mogol, dans le royaume de Bengale, dans l'île de Ceylan, et dans la grande péninsule de l'Inde qui lui est opposée, et dont nous parlons maintenant. Il y a quatre *castes* principales : la *caste* des *brames*, qui passe sans contredit pour la première et la plus noble; la *caste* des

*rajas*, qui prétendent être descendus de diverses familles royales; la *caste* des *choutres*, et celle des *parias*. Chacune de ces *castes* est partagée en plusieurs branches, dont les unes sont plus nobles et plus élevées que les autres. La *caste* des *choutres* est la plus étendue, et celle dont les branches sont plus nombreuses; car sous le nom de *choutres* sont compris les peintres, les écrivains, les tailleurs, les charpentiers, les maçons, les tisserands et autres. Chaque métier est renfermé dans sa *caste*, et ne peut être exercé que par ceux dont les pères en faisoient profession. Ainsi le fils d'un tailleur ne peut pas devenir peintre, ni le fils d'un peintre tailleur. Il y a cependant certains emplois qui sont communs à toutes les *castes*. Chacun, par exemple, peut être marchand ou soldat. Il y a aussi diverses *castes* qui peuvent s'appliquer à labourer et cultiver la terre, mais non pas toutes. Quoiqu'il n'y ait que la *caste* des *parias* qui passe pour *infâme*, et dont ceux qui la composent ne peuvent presque entrer dans aucun commerce de la vie civile, il y a cependant certains métiers qui abaissent ceux qui les exercent presque jusqu'au rang des *parias*. Ainsi un cordonnier et tout homme qui travaille en cuir, et en plusieurs endroits les pêcheurs, et ceux qui gardent les troupeaux, passent pour *parias*. Les *Portugais*, ne connoissant point dans les commencemens la différence qu'il y a entre les *castes* basses et celles qui sont plus élevées, ne firent aucune difficulté de traiter indifféremment avec les unes et avec les autres, de prendre à leur service des *parias* et des *pêcheurs*, et de s'en servir également dans leurs divers besoins. Cette conduite des premiers Portugais choqua les Indiens, et devint très-préjudiciable à notre sainte religion : car ils regardèrent dès-lors les Européens comme des *gens infâmes et méprisables*, avec lesquels on ne pouvoit pas avoir commerce sans se déshonorer. Si on

eût pris dès ce temps-là les sages précautions qu'on a gardées depuis près d'un siècle dans le Maduré, il eût été facile de gagner tous ces peuples à la nation portugaise premièrement, et ensuite à Jésus-Christ; au lieu qu'aujourd'hui la conversion des Indiens est comme impossible aux ouvriers évangéliques de l'Europe : je dis impossible à ceux qui passent pour Européens, fissent-ils même des miracles.

De tous les hommes apostoliques que Dieu a suscités dans ces derniers temps pour la conversion des nations, on peut assurer que *saint François Xavier* a été le plus puissant en œuvres et en paroles. Il prêcha dans la grande péninsule de l'Inde, en un temps où les Portugais étoient dans leur plus haute réputation, et où le succès de leurs armes donnoit beaucoup de poids à la prédication de l'Évangile. Il ne fit nulle part ailleurs des miracles plus éclatans, et cependant il n'y convertit aucune *caste* considérable. Il se plaint lui-même dans ses lettres de l'indocilité et de l'aveuglement de ces peuples, et marque que les pères qu'il employoit à leur instruction avoient peine à soutenir parmi eux le dégoût causé par le peu de fruit qu'ils y faisoient. Ceux qui connoissent le caractère et les mœurs de ces peuples, ne sont point si surpris de cette obstination en apparence si peu fondée. Ce n'est pas assez qu'ils trouvent la religion véritable en elle-même; ils regardent le canal par où elle leur vient, et ne peuvent se résoudre à rien recevoir de la part des Européens, qu'ils regardent comme les gens les plus infâmes et les plus abominables qui soient au monde. Aussi a-t-on vu jusqu'à présent qu'il n'y a parmi les Indiens que *trois sortes de personnes* qui aient embrassé la religion chrétienne, lorsqu'elle leur a été prêchée par les missionnaires d'Europe reconnus pour Européens. Les *premiers* sont ceux qui se mirent sous la protection des Portugais, pour éviter la

tyrannique domination des Maures. Tels furent les *Paravas*, ou les habitans de la côte de la Pêcherie, qui pour cela, avant même que saint François Xavier vint dans les Indes, se disoient chrétiens, quoiqu'ils ne le fussent que de nom. Ce fut pour les instruire de la religion, qu'ils avoient embrassée presque sans la connoître, que ce grand apôtre parcourut cette partie méridionale de l'Inde, avec des travaux incroyables. En *second lieu*, ceux que les Portugais avoient subjugués sur les côtes par la force des armes, professèrent d'abord à l'extérieur la religion de leurs vainqueurs. Ce furent les habitans de *Salsette* et des environs de Goa, et des autres places que le Portugal conquit sur la côte occidentale de la grande péninsule de l'Inde. On les obligeoit à renoncer à leurs *castes*, et à prendre les mœurs européennes; ce qui les irritoit extrêmement, et les mettoit au désespoir. Enfin, la *dernière espèce* d'Indiens qui se firent chrétiens dans ces premiers temps, furent, ou des gens de la lie du peuple, ou des esclaves que les Portugais achetoient dans les terres, ou des personnes qui avoient perdu leur *caste* par leurs débauches et par leur mauvaise conduite. Ce fut principalement à l'occasion de ces derniers, qu'on recevoit avec bonté comme tous les autres, lorsqu'ils vouloient se faire chrétiens, que les Indiens conçurent tant de mépris pour les Européens. Cela, joint à la haine naturelle qu'on a d'une sujétion forcée, et peut-être au souvenir de quelques expéditions militaires où il s'étoit glissé un peu de cruauté, a fait une si forte impression sur leurs esprits, qu'ils n'ont pu encore en revenir, et il y a bien de l'apparence qu'ils n'en reviendront jamais. Quelqu'un peut-être se persuadera que c'est faute d'ouvriers ou de zèle dans les ouvriers, que les gentils des Indes, qui sont au milieu des terres, n'ont pas embrassé la foi. On en sera détrompé, si l'on veut bien faire un peu d'attention à ce que je vais dire.

Il y a dans la ville de *Goa* presque autant de prêtres et de religieux que de séculiers européens; les cérémonies de la religion s'y font toutes avec autant de dignité et d'appareil que dans les premières cathédrales de l'Europe; le *corps de saint François Xavier, toujours entier*, y a été jusqu'ici un miracle continu, et une preuve authentique de la vérité de notre sainte religion; et cependant, quoiqu'on compte dans cette grande ville plus de quarante ou cinquante mille idolâtres, à peine en baptise-t-on chaque année une centaine: encore sont-ce la plupart des orphelins, qu'on arrache, par ordre du vice-roi, d'entre les mains de leurs proches. On ne peut pas dire ici que ce soit faute d'ouvriers, ou faute de connoissances et de lumières dans les gentils. Plusieurs d'entre eux écoutent la vérité, la sentent, en demeurent persuadés de leur propre aveu; mais ce seroit une honte pour eux de s'y soumettre, tant qu'elle leur est annoncée par des orgues vils et souillés, selon eux, de mille coutumes basses, ridicules et abominables. C'est ce que les missionnaires qui venoient d'Europe dans les Indes, furent long-temps à pouvoir comprendre; ou s'ils le comprirent, ils se contentèrent de déplorer un si étrange aveuglement, sans se mettre en peine d'y apporter remède. Il n'y en a point d'autre, et l'expérience en a enfin convaincu les plus entêtés; que de renoncer aux coutumes des Européens, et d'embrasser celles des Indiens en tout ce qui ne choque ni la foi ni les bonnes mœurs, selon la règle pleine de sagesse que leur en a donnée la sacrée congrégation de la propagation de la foi. C'est donc en menant parmi eux une vie austère et pénitente, parlant leurs langues, prenant leurs usages, tout bizarres qu'ils sont, et s'y naturalisant; enfin, en ne leur laissant aucun soupçon qu'on soit de la race des *Pranguis*, qu'on peut espérer d'introduire solidement et avec succès la religion chrétienne dans ce vaste empire



des Indes. Je ne parle ici que des lieux où il n'y a point d'Européens ; car, sur le bord de la mer, où ils sont établis, cette méthode est impraticable. Il ne faut pas espérer qu'on puisse pousser le christianisme des côtes dans le fond des terres ; depuis plus de cent cinquante ans, on s'en est flatté vainement. C'est dans le centre et dans le milieu des terres qu'il faut l'établir solidement, et ensuite l'étendre vers la circonférence, et jusque sur les côtes, où il n'y a qu'une partie du plus bas peuple qui soit chrétien. Le père *Robert de Nobilibus*, illustre par sa naissance, étant proche parent du pape Marcel II, et neveu propre du cardinal Bellarmin, mais plus illustre encore par son esprit, par son courage et par le zèle des âmes dont il brûloit, fut le premier qui, au commencement du siècle dernier, mit en usage le moyen dont je viens de parler. Le nombre prodigieux des gentils qui ont embrassé depuis ce temps-là, et qui embrassent encore tous les jours notre religion dans les royaumes de *Maduré*, de *Tanjaour*, de *Marava* et de *Maïssour*, marque assez que le ciel suscita cet admirable missionnaire, non-seulement pour procurer par lui-même, et par ses frères qui l'imitent, la conversion de ces pays méridionaux de l'Inde, mais aussi pour convaincre tous les autres missionnaires qui voudroient se consacrer au salut des âmes dans l'empire du Mogol, qu'il ne restoit point d'autre moyen pour gagner à Jésus-Christ ces peuples innombrables de l'Inde. Enfin, sans sortir du royaume de *Travancor*, nos pères, que j'y ai vus, m'ont avoué qu'avec tout ce qu'ils ont d'avantages pour se faire écouter, il s'en faut bien que le fruit réponde à leurs travaux. Ils arrosent tous les jours ces sables brûlans de leurs sueurs, à l'exemple de saint François Xavier, qui souffrit sur cette côte tant de persécutions ; mais ils n'en recueillent presque que des épines, et, si on en excepte les chrétiens de *Reytoura* et de quelques autres

Églises, tous les autres font souvent gémir les ouvriers évangéliques par leur indocilité ou par leur entêtement. En voici un trait qui étoit tout nouveau quand je passai : Un chrétien de la caste des pécheurs mourut non - seulement sans avoir voulu recevoir les sacremens , mais même après avoir appelé les prêtres des idoles pour invoquer le démon sur lui. Quoique ce malheureux eût fait une fin si funeste, ses parens prétendoient qu'il fût enterré dans l'église. Le père leur représenta que ce seroit la profaner, et qu'un homme mort dans l'impénitence, et même dans l'apostasie, ne pouvoit pas être mis en terre sainte, ni avoir part aux suffrages des fidèles. Ces raisons firent peu d'impression sur l'esprit des parens du coupable; ils se mirent en devoir de porter son corps à l'église. Le père en ayant barricadé les portes, ces opiniâtres résolurent de revenir, en grand nombre, les enfoncer le lendemain; et, en attendant, ils déposèrent le corps dans une maison voisine, sans laisser personne pour le garder. Le jour suivant ils furent fort surpris lorsque, voulant prendre ce corps pour le porter à l'église, ils trouvèrent que les *adibes*, qui sont une espèce de renards, l'avoient dévoré, et qu'il n'en restoit que la carcasse. Ces animaux avoient creusé et percé la muraille, qui n'étoit que de terre, et s'étoient assouvis des entrailles et des chairs de ce malheureux. Cet accident jeta la consternation dans le village; tous les habitans, et même les parens du défunt, crurent reconnoître la justice divine sur ce réprouvé; ils vinrent, avec de grands cris, se jeter par terre à la porte de l'église pour implorer la miséricorde de Dieu; ils firent avec soumission la pénitence que le père leur imposa, et allèrent jeter dans la mer les restes de ce cadavre. Il faut souvent de ces sortes d'événemens pour réveiller la crainte des chrétiens, et les rendre plus dociles et plus soumis : cela ne seroit pas nécessaire dans nos missions de Maduré.

En traversant le royaume de *Travancor*, où l'idolâtrie est si enracinée, ce ne me fut pas une petite consolation de voir le long de cette côte des *croix* plantées de tous côtés sur le rivage, et un grand nombre d'églises où Jésus-Christ est adoré. Les principales sont : *Mampoulain*, *Reytoura*, *Poudoutourcy*, *Culechy*, *Cabripatan*, le *Topo* et *Cuvalan*. Outre ces églises, il y en a plusieurs autres qui sont comme des succursales qui en dépendent. Ce fut à *Culechy* que je rencontrai le père *André Gomez*, provincial de la province de Malabar, homme d'un mérite distingué, et qui étoit supérieur de la maison professe de Goa, lorsqu'il fut choisi pour gouverner la province de Malabar. Il faisoit, selon la coutume, la visite de toute cette chrétienté ; mais, ayant su que nous devions bientôt arriver, mon compagnon et moi, il s'arrêta pour nous attendre. Il nous reçut avec des démonstrations de joie et de charité très-grandes, et nous conduisit au *Topo*, qu'on appelle le collège de *Travancor*, et qui est sa demeure ordinaire. Ce collège est situé dans une des plus petites bourgades de cette côte ; il n'est bâti que de terre, et n'est couvert que de feuilles de palmier sauvage. L'église, dédiée à la sainte Vierge, est aussi simple que la maison, et la vie que les pères mènent répond parfaitement à la pauvreté de l'une et de l'autre. Je fus merveilleusement édifié de voir ces hommes vénérables par leur âge et par leurs travaux, habiter sous des huttes si misérables, dans un dépouillement qu'on peut appeler universel de toutes les commodités de la vie. La vue de Dieu, qu'ils cherchent uniquement, les entretient dans une paix et dans une tranquillité parfaite, quoique exposés d'ailleurs aux insultes des idolâtres des terres et aux courses des pirates qui infestent ces mers, et qui sont venus plus d'une fois renverser leurs cabanes, et piller le peu de meubles qui s'y trouvoient.

Aussitôt que le père provincial m'eut accordé la mission de Maduré, que j'étois venu lui demander, je m'appliquai de toutes mes forces à apprendre la langue *tamul* ou *malabare*, afin d'être bientôt en état de faire les fonctions de missionnaire. Le père provincial eut la bonté de m'envoyer à *Cotate*, où je pouvois trouver moins de distraction et plus de secours. Ce qui me fit le plus de plaisir, c'est que j'y rencontrai le père *Menard*, qui avoit soin de l'église de cette ville. Comme il est né dans les Indes, d'un père et d'une mère françois, il sait parfaitement les deux langues; la nôtre, qu'il a retenue de ses parens, et la malabare, qu'il a apprise dès l'enfance des gens du pays, et qui lui est devenue comme naturelle. *Cotate* est une assez grande ville, située au pied des montagnes du cap de Comorin, qui n'en est éloigné que d'environ quatre lieues. Elle borne le royaume de *Travancor* du côté du sud. J'y arrivai peu de jours avant la fête de saint *François Xavier*; j'y fus témoin de l'affluence extraordinaire du peuple qui s'y rend tous les ans pour cette solennité. On y accourt de vingt et trente lieues à la ronde: il semble que toute la côte de la *Pêcherie* et celle de *Travancor* y soient venues fondre cette année. Quand l'heure de la grand'messe fut venue, on fit sortir de l'église les gentils; et alors un des plus fameux missionnaires du pays, étant monté en chaire à l'une des portes de l'église, pour être entendu également au dedans et au dehors, prononça le panégyrique du saint. Je m'avançois dans l'étude de la langue malabare, pour entrer au plus tôt dans la mission de Maduré; mais l'on m'envoya d'abord à *Tala*, sur la côte de la *Pêcherie*. C'est au cap de *Comorin* que commence la côte de la *Pêcherie*, si fameuse par la pêche des perles. Elle forme une espèce de baie, qui a plus de quarante lieues depuis le cap de Comorin jusqu'à la pointe de *Ramanancor*, où l'île de Ceylan est presque unie à la terre-ferme.

par une chaîne de rochers que quelques Européens appellent le pont d'Adam. Les gentils racontent que ce pont est l'ouvrage des *singes* du temps passé. Ils se persuadent que ces animaux, plus braves et plus industrieux que ceux d'aujourd'hui, se firent un passage de la terre-ferme en l'île de Ceylan; qu'ils s'en rendirent maîtres, et délivrèrent la *femme d'un de leurs dieux* qui avoit été enlevée. Ce qui est certain, c'est que la mer, dans sa plus grande hauteur, n'a pas plus de quatre à cinq pieds d'eau en cet endroit-là; de sorte qu'il n'y a que des chaloupes, ou des bâtimens fort plats, qui puissent passer entre les intervalles de ces rochers. Toute la côte de la Pêcherie est inabordable aux vaisseaux d'Europe, parce que la mer y brise terriblement, et il n'y a que *Tutucurin* où les navires puissent passer l'hiver, cette rade étant couverte par deux îles, qui en font la sûreté. Comme la côte de la Pêcherie est renommée par tout le monde, je m'imaginois y trouver plusieurs grosses et riches bourgades: il y en avoit autrefois un grand nombre; mais depuis que la puissance des Portugais s'est affaiblie dans les Indes, et qu'ils n'ont plus été en état de protéger cette côte, tout ce qui s'y trouvoit de considérable a été abandonné et détruit. Il ne reste aujourd'hui que de misérables villages, dont les principaux sont *Tala*, *Manapar*, *Alandaley*, *Punicael*, et quelques autres. J'excepte toujours *Tutucurin*, qui est une ville de plus de cinquante mille habitans, partie chrétiens et partie gentils.

Quand les *Portugais* parurent dans les Indes, les *Paravas*, qui sont les peuples de la côte de la Pêcherie, gémissaient sous la domination des *Maures*, qui s'étoient en partie rendus maîtres du royaume de Maduré. Dans cette extrémité, leur chef résolut d'implorer le secours des Portugais, et de se mettre avec toute sa *caste* sous leur protection. Les Portugais, qui ont toujours eu beaucoup de

zèle pour l'établissement de la religion chrétienne, la leur accordèrent, mais à condition qu'ils embrasseroient le *christianisme*, à quoi les *Paravas* s'obligèrent. Dès que ce traité eut été conclu, les Portugais chassèrent les Maures de tout le pays, et firent divers établissemens. Ce fut alors que la côte de la Pêcherie devint une florissante chrétienté par les travaux si connus de saint François Xavier, qui bâtit partout des églises, que nos pères ont cultivées depuis ce temps-là avec un très-grand soin. La *liberté* que les *Paravas* avoient, sous les Portugais, de *trafiquer* avec leurs voisins, les rendoit riches et puissans; mais depuis que cette protection leur a manqué, ils se sont vus bientôt opprimés, et réduits à une extrême pauvreté. Leur plus grand *commerce* aujourd'hui vient de la *pêche du poisson*, qu'ils transportent dans les terres, et qu'ils échangent avec le riz et les autres provisions nécessaires à la vie, dont cette côte est presque entièrement dépourvue, n'étant couverte que de bois épineux et d'un sable aride et brûlant; car c'est uniquement ce que je trouvai dans l'espace de douze lieues, depuis le cap de Comorin jusqu'à *Tala*, avec sept ou huit bourgades qui ont chacune une église dépendante de celle de *Tala*.

Je ne pus voir la *misère* où vivent ces pauvres *chrétiens*, dont on m'avoit chargé, sans en être attendri. Je tâchai d'adoucir leurs peines, qui ne sauroient manquer d'être très-méritoires, à en juger par la vivacité de leur foi, et par leur attachement simple et fervent à toutes les pratiques de piété que les pères portugais de notre compagnie ont eu soin d'introduire parmi eux. Une des choses qui contribuent le plus à rendre cette chrétienté si distinguée entre toutes les autres, c'est le soin qu'on prend d'enseigner de très-bonne heure la doctrine chrétienne aux plus petits enfans. Cette sainte coutume s'est conservée inviolablement en ce pays-là, depuis le temps de saint François

Xavier. Il étoit persuadé que la foi ne pouvoit manquer de jeter de profondes racines dans le cœur des habitans, si dès la première enfance on les instruisoit bien des mystères et des préceptes de notre religion. La suite a fait voir qu'il ne se trompoit pas; car nulle part ailleurs dans les Indes, on ne trouve ni plus de crainte de Dieu, ni plus d'attachement au christianisme que chez les *Paravas*. Comme les pères qui cultivent cette grande chrétienté ne sont pas en fort grand nombre, les fidèles commencent dès les premiers jours du carême à s'acquitter du devoir pascal. Ainsi, après avoir pris à *Tala* les connoissances nécessaires, je commençai la visite de mes églises, pour préparer tout le monde à la confession et à la communion. Je fatiguai beaucoup dans mes tournées, et je fus plus d'une fois en danger d'être dévoré par les *tigres* qui sortent des bois pour chercher de l'eau. Après la célébration des fêtes de Pâques, je reçus une lettre du père provincial, qui m'ordonnoit de remettre le soin de ma mission à deux pères qu'il y envoyoit, et de me préparer, selon sa promesse, à entrer incessamment dans celle de *Maduré*. Dès que j'eus la lettre, je me rendis au *Topo*, pour recevoir les ordres et les dernières instructions de mon supérieur. Il me les donna, et je pris la route de *Maduré*. Après avoir traversé de nouveau le cap de *Comorin*, je vins par *Tala*, *Manapar*, *Alandaley* et *Punicael*, me rendre à *Tutucurin*. Cette ville est presque à une égale distance du cap de *Comorin* et du passage de *Ramanancor*. Comme *Punicael* est sur le bord d'une petite rivière qui a deux embouchures, on va aisément par eau de là à *Tutucurin*. Pour cela il n'y a qu'à observer le temps des marées : pendant le flux, on remonte de *Punicael*, qui est à la première embouchure, jusqu'au confluent des deux bras de la rivière; au reflux, on descend jusqu'à la seconde embouchure, où se trouve *Tutucurin*. *Tutucurin* paroît, à ceux qui y abordent par mer, une

fort jolie ville. On découvre divers bâtimens assez élevés dans les deux îles qui la couvrent, une petite forteresse que les Hollandois ont bâtie depuis quelques années pour se mettre à couvert des insultes des gentils qui viennent des terres, et plusieurs grands magasins bâtis sur le bord de l'eau, qui font un assez bel aspect. Mais dès qu'on a mis pied à terre, toute cette beauté disparoit, et l'on ne trouve plus qu'une grosse bourgade presque toute bâtie de *palhotes*. Les *Hollandois* tirent de *Tutucurin* des revenus considérables, quoiqu'ils n'y soient pas absolument les maîtres. Toute la côte de la Pêcherie appartient en partie au roi de *Maduré*, et en partie au prince de *Marava*, qui a secoué depuis peu le joug de *Maduré*, dont il étoit tributaire auparavant. Les *Hollandois* voulurent, il y a quelques années, s'accommoder avec le prince de *Marava* de ses droits sur la côte de la Pêcherie, et sur tout le pays qui en dépend. Ils lui envoyèrent pour cela une célèbre ambassade, avec de magnifiques présens. Le prince reçut les présens, et donna de grandes espérances, dont on n'a vu jusqu'à présent aucun effet.

Les *Hollandois*, sans être maîtres de la côte, n'ont pas laissé d'agir souvent à peu près comme s'ils l'étoient. Il y a quelques années qu'ils s'emparèrent des églises des pauvres *Paravas* pour en faire des magasins, et des maisons des missionnaires pour y loger leurs facteurs. Les pères furent obligés de se retirer dans les bois, où ils se firent des huttes pour ne pas abandonner leur troupeau dans un si pressant besoin. Il est vrai que les *Paravas* montrèrent en cette occasion une fermeté inébranlable et un attachement inviolable pour leur religion. On les voyoit tous les dimanches sortir en foule de *Tutucurin* et des bourgades, pour aller entendre la messe dans les bois. Les pères y exerçoient, au milieu des gentils, les fonctions de leur ministère plus librement qu'ils n'eussent fait auprès des



Hollandois. Le zèle des *Paravas* choqua apparemment quelques-uns de ces messieurs ; ils se mirent en tête de les pervertir, et de leur faire embrasser leur religion. Dans cette vue, ils appelèrent de Batavia un ministre pour instruire, disoient-ils, ces pauvres abusés ; mais la tentative réussit mal. Dès la première conférence, le *chef* de la *caste* des *Paravas* confondit le prédicant, qui, voyant plus de fermeté et plus de raison qu'il n'en attendoit de la part de pécheurs, ne songea qu'à se rembarquer, au plus vite. Mais, avant que de le laisser partir, on voulut voir si la violence n'auroit pas plus de pouvoir que l'exhortation. On se mit donc en devoir de forcer les *Paravas* d'aller au *prêche*. Le chef de la *caste* eut le courage de faire afficher un écrit à la porte de la loge hollandoise, par lequel il déclaroit que si quelque *Paravas* alloit au temple des Hollandois, il seroit traité à l'heure même comme rebelle à Dieu et traître à la nation. Personne ne fut tenté d'y aller, excepté *un seul*. C'étoit un homme riche et puissant, dont la fortune dépendoit des Hollandois, et qui fut assez lâche, de peur de s'attirer leur disgrâce, pour s'y trouver une fois. On en avertit le chef de la *caste* des *Paravas*, lequel résolut d'en faire un exemple. Il mit donc ses gens sous les armes, se saisit des avenues, afin qu'à la sortie du temple, le coupable ne pût lui échapper. Dès qu'il parut, il le fit mettre à mort. Les Hollandois voulurent se mettre en devoir de le secourir ; mais ils furent obligés de se retirer, pour ne pas irriter davantage des peuples qui étoient résolus de conserver leur religion aux dépens de leur vie. Ces persécutions ont cessé par la grâce de Dieu ; il est venu des directeurs plus doux et plus raisonnables, qui, bien loin d'inquiéter ces peuples sur leur religion, et de leur faire violence, ont consenti que leurs anciens pasteurs revinssent demeurer dans les bourgades, et continuassent les mêmes fonctions qu'ils avoient toujours faites depuis

saint François Xavier. Au reste, je dois rendre cette justice à messieurs les directeurs d'aujourd'hui, que j'en ai trouvé parmi eux de très-honnêtes, qui gagnoient l'affection des peuples, et se faisoient aimer des missionnaires; lesquels, de leur côté, leur rendoient dans l'occasion des services assez importans.

Pour ce qui regarde le *commerce des Hollandois* sur cette côte, outre les *toiles* qu'on leur apporte du *Maduré*, et qu'ils échangent avec le *cuir du Japon* et les *épiceries des Moluques*, ils tirent un profit considérable de deux sortes de *pêches*: celle des *perles* et celle des *xanxus*, qui sont de gros coquillages semblables à ceux avec lesquels on a coutume de peindre les tritons. Il est incroyable combien les Hollandois sont jaloux de ce commerce; il iroit de la vie pour un Indien qui oseroit en vendre à d'autres qu'à la compagnie de Hollande. Elle les achète presque pour rien, et les envoie dans le royaume de Bengale, où ils se vendent fort cher. On scie ces coquillages selon leur largeur: comme ils sont ronds et creux quand ils sont sciés, on en fait des bracelets, qui ont autant de lustre que le plus brillant ivoire. Ceux qu'on pêche sur cette côte, en une quantité extraordinaire, ont tous leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvoit quelqu'un qui eût ses volutes de gauche à droite, ce seroit un trésor que les gentils estimeroyent des millions, parce qu'ils s'imaginent que ce fut dans un *xanxus* de cette espèce qu'un de leurs dieux fut obligé de se cacher, pour éviter la fureur de ses ennemis qui le poursuivoient par mer. La *pêche des perles* enrichit la compagnie de Hollande d'une autre manière. Elle ne fait pas pêcher pour son compte; mais elle permet à chaque habitant du pays, chrétien, gentil ou mahométan, d'avoir pour la pêche autant de bateaux que bon lui semble, et chaque bateau lui paie soixante écus et quelquefois davantage. Ce droit fait une

somme considérable; car il se présentera quelquefois jusqu'à six ou sept cents bateaux pour la pêche. On ne permet pas à chacun d'aller travailler indifféremment où il lui plaît, mais on marque l'endroit destiné pour cela. Autrefois, dès le mois de janvier, les Hollandois déterminoient le lieu et le temps où la pêche se devoit faire cette année-là, sans en faire l'épreuve auparavant; mais comme il arrivoit souvent que la saison ou le lieu marqué n'étoit pas favorable, et que les huîtres manquoient, ce qui causoit un notable préjudice après les grandes avances qu'il avoit fallu faire, on a changé de méthode, et voici la règle qu'ils observent aujourd'hui. Vers le commencement de l'année, la compagnie envoie dix ou douze bateaux, au lieu où l'on a dessein de pêcher. Ces bateaux se séparent en diverses rades, et les plongeurs pêchent chacun quelques milliers d'*huîtres*, qu'ils apportent sur le rivage. On ouvre chaque millier à part, et on met aussi à part les *perles* qu'on en tire. Si le prix de ce qui se trouve dans un millier monte à un écu ou au-delà, c'est une marque que la pêche sera en ce lieu-là très-riche et très-abondante; mais si ce qu'on peut tirer d'un millier n'alloit qu'à trente sous, comme le profit ne passeroit pas les frais qu'on seroit obligé de faire, il n'y auroit point de pêche cette année-là. Lorsque l'épreuve réussit, et qu'on a publié qu'il y aura pêche, il se rend de toutes parts sur la côte, au temps marqué, une affluence extraordinaire de peuple et de bateaux, qui apportent toutes sortes de marchandises. Les commissaires hollandois viennent de *Colombo*, capitale de l'île de *Ceylan*, pour présider à la pêche. Le jour qu'elle doit commencer, l'ouverture s'en fait de grand matin par un coup de canon. Dans ce moment tous les bateaux partent et s'avancent dans la mer, précédés de deux grosses chaloupes hollandoises, qui mouillent l'une à droite et l'autre à gauche, pour marquer

les limites du lieu de la pêche, et aussitôt les *plongeurs* de chaque bateau se jettent à la hauteur de trois, quatre et cinq brasses. Un bateau a plusieurs plongeurs qui vont à l'eau tour à tour : aussitôt que l'un revient, l'autre s'enfonce. Ils sont attachés à une corde dont le bout tient à la vergue du petit bâtiment, et qui est tellement disposée, que les matelots du bateau, par le moyen d'une poulie, la peuvent aisément lâcher ou tirer, selon le besoin qu'on en a. Celui qui plonge a une grosse pierre attachée au pied, afin d'enfoncer plus vite, et une espèce de sac à sa ceinture pour mettre les huîtres qu'il pêche. Dès qu'il est au fond de la mer, il ramasse promptement ce qu'il trouve sous sa main, et le met dans son sac. Quand il trouve plus d'huîtres qu'il n'en peut emporter, il en fait un monceau, et, revenant sur l'eau pour prendre haleine, il retourne ensuite, on envoie un de ses compagnons le ramasser. Pour revenir à l'air, il n'a qu'à tirer fortement une petite corde, différente de celle qui lui tient le corps; un matelot qui est dans le bateau, et qui tient l'autre bout de la même corde pour en observer le mouvement, donne aussitôt le signal aux autres, et dans ce moment on tire en haut le plongeur, qui, pour revenir plus promptement, détache, s'il peut, la pierre qu'il avoit au pied. Les bateaux ne sont pas si éloignés les uns des autres, que les plongeurs ne se battent assez souvent sous les eaux, pour s'enlever les monceaux d'huîtres qu'ils ont ramassés. Il n'y a pas long-temps qu'un *plongeur*, ayant vu qu'un de ses compagnons lui avoit *volé* ainsi plusieurs fois de suite ce qu'il avoit eu bien de la peine à recueillir, jugea à propos d'y mettre ordre. Il lui pardonna la première et la seconde fois; mais, voyant qu'il continuoit à le piller, il le laissa plonger le premier, et, l'ayant suivi de près avec un couteau à la main, il le massacra sous les eaux, et l'on ne s'aperçut de ce meurtre que lorsqu'on retira le corps de

ce malheureux, sans vie et sans mouvement. Ce n'est pas là ce qu'on a le plus à craindre dans cette pêche : il court en ces mers des *requins* si forts et si terribles, qu'ils emportent quelquefois et le plongeur et ses huîtres, sans qu'on en entende jamais parler.

Quant à ce que l'on dit de l'*huile* que les plongeurs mettent dans leur bouche, ou d'une espèce de *cloche de verre* dans laquelle ils se renferment pour plonger, ce sont des contes de personnes qui veulent rire ou qui sont mal instruites. Comme les gens de cette côte s'accoutument dès l'enfance à plonger et à retenir leur haleine, ils s'y rendent habiles, et c'est suivant leur habileté qu'ils sont payés. Avec tout cela, le métier est si fatigant, qu'ils ne peuvent plonger que sept ou huit fois par jour. Il s'en trouve qui se laissent tellement transporter à l'ardeur de ramasser un plus grand nombre d'huîtres, qu'ils en perdent la respiration et la présence d'esprit; de sorte que, ne pensant pas à faire le signal, ils seroient bientôt étouffés, si ceux qui sont dans le bateau n'avoient soin de les retirer, lorsqu'ils demeurent trop long-temps sous l'eau. Ce travail dure jusqu'à midi, et alors tous les bateaux regagnent le rivage. Quand on est arrivé, le maître du bateau fait transporter dans une espèce de *parc* les huîtres qui lui appartiennent, et les y laisse deux ou trois jours, afin qu'elles s'ouvrent, et qu'on en puisse tirer les perles. Les perles étant tirées et bien lavées, on a cinq ou six petits *bassins de cuivre*, percés comme des cribles, qui s'enchâssent les uns dans les autres, en sorte qu'il reste quelque espace entre ceux de dessus et ceux de dessous. Les trous de chaque bassin sont différens pour la grandeur; le second bassin les a plus petits que le premier, le troisième que le second, et ainsi des autres. On jette dans le premier bassin les perles grosses et menues, après qu'on les a bien lavées comme j'ai dit. S'il y en a

quelqu'une qui ne passe point, elle est censée du premier ordre; et celles qui restent dans le second bassin sont du second ordre, et de même jusqu'au dernier bassin, lequel, n'étant point percé, reçoit les semences de perles. Ces différens ordres font la différence des perles, et leur donnent ordinairement le prix, à moins que la rondeur plus ou moins parfaite, ou l'eau plus ou moins belle, n'en augmente ou diminue la valeur. Les Hollandois se réservent toujours le droit d'acheter les plus grosses; si celui à qui elles appartiennent ne veut pas les donner pour le prix qu'ils en offrent, on ne lui fait aucune violence, et il lui est permis de les vendre à qui il lui plaît. Toutes les perles qu'on pêche le premier jour appartiennent au *roi de Maduré* ou au *prince de Marava*, suivant la rade où se fait la pêche. Les Hollandois n'ont point la pêche du second jour, comme on l'a quelquefois publié; ils ont assez d'autres moyens de s'enrichir par le commerce des perles. Le plus court et le plus sûr est d'avoir de l'argent comptant; car, pourvu qu'on paie sur-le-champ, on a tout ici à fort bon marché.

Je ne parlerai point d'une infinité de *volz* et de supercheries qui se font dans cette pêche: cela nous mèneroit trop loin. Je vous dirai seulement qu'il règne pour l'ordinaire de grandes maladies sur cette côte au temps de la pêche, soit à cause de la multitude extraordinaire de peuple qui s'y rend de toutes parts, et qui n'habite pas fort à l'aise; soit à cause que plusieurs se nourrissent de la chair des huîtres, qui est indigeste et malfaisante; soit, enfin, à cause de l'infection de l'air: car la chair des huîtres, étant exposée à l'ardeur du soleil, se corrompt en peu de jours, et exhale une puanteur qui peut toute seule causer des maladies contagieuses. La pêche qui s'est faite cette année à *Tutucurin* a été très-malheureuse. L'épreuve s'en étoit trouvée très-belle, et on y étoit accouru de

toutes parts ; mais quand l'ouverture de la pêche se fit vers la fin du mois de mars, on fut bien surpris de voir que tous les plongeurs ensemble n'avoient ramassé que deux ou trois milliers d'huîtres, et presque point de perles dedans. La désolation fut encore plus grande les jours suivans ; car, comme si les huîtres avoient tout à coup disparu, on n'en trouva plus aucune. Plusieurs attribuèrent cet accident aux courans qui avoient apporté des sables et convert les huîtres ; quelques chrétiens le regardèrent comme un châtement du ciel. On avoit coutume, de temps immémorial, de donner à l'église la plus prochaine de l'endroit où se faisoit la pêche, les premières perles que prenoient les pêcheurs chrétiens ; mais cette année on résolut de ne point se conformer à ce pieux usage. Les inventeurs d'une pareille épargne n'en furent pas plus riches, et la pêche fut perdue au grand préjudice des Hollandois, des habitans de la côte, et de tous les étrangers qui avoient fait de très-grandes avances.

Pendant que je m'instruisois de ce qui concerne le pays, j'écrivis au père *Xavier Borghèse*, qui étoit le plus proche de *Tutucurin*, de m'envoyer des guides. Ce père me répondit que tout le pays étant en armes, ce seroit s'exposer à un péril évident d'être volé ou massacré, que de se mettre alors en chemin. Il ajoutoit qu'on venoit d'arrêter prisonnier le père *Bernard de Saa*, son voisin, pour avoir converti un homme d'une haute caste ; qu'on l'avoit traîné devant les juges, et qu'à force de coups on lui avoit fait sauter une partie des dents de la bouche, pendant qu'on déchiroit ses catéchistes à coups de fouet ; que dans tout le Maduré l'émotion étoit générale contre les chrétiens ; enfin, qu'étant lui-même en danger d'être pris à chaque moment, il n'avoit garde de conseiller à un étranger de se rendre auprès de lui. Je fus touché de la persécution des chrétiens ; mais je le fus bien plus vi-

vement de ce qu'on m'empêchoit d'aller prendre part à leurs souffrances. J'écrivis une seconde fois au père Borghèse, et le suppliai de faire tous ses efforts pour me procurer l'entrée dans ma chère mission, étant résolu d'y pénétrer par quelque endroit que ce pût être. Cette seconde lettre tomba heureusement entre les mains du père *Bernard de Saa*, qui, venant d'être exilé, s'étoit retiré depuis deux ou trois jours à *Camien-Naiken-Patti*. Il ouvrit ma lettre suivant la permission que lui en avoit donnée le père Borghèse, et, voyant un homme déterminé à tout tenter et à tout souffrir, il m'envoya ses catéchistes pour me servir de guides. Je partis avec eux de *Tutucwin* sans différer. C'étoit sur le soir du dimanche de la très-sainte Trinité, où j'avois lu à la messe l'ordre que Notre-Seigneur donna à ses apôtres d'aller par tout le monde prêcher l'Évangile et baptiser les nations. Je sortis de la ville, comme pour aller confesser quelque malade; et, à l'entrée de la nuit, me trouvant dans le bois, je quittai mon habit ordinaire de jésuite, pour prendre celui des missionnaires de Maduré. Les *Paravas* qui m'avoient accompagné jusque-là s'en retournèrent, et je m'abandonnai à mes guides, ou plutôt à la Providence. Nous marchâmes presque toute la nuit, et nous arrivâmes un peu avant le jour à *Camien-Naiken-Patti*, où le père *Bernard de Saa* m'attendoit. Je ne saurois vous exprimer avec quelle tendresse j'embrassai un confesseur de Jésus-Christ sorti tout récemment de la prison et de dessous les coups des ennemis du nom chrétien, ni ce que Dieu me fit sentir de consolation en prenant possession de cette terre bénite, après tant de désirs, de travaux, de courses et de craintes de n'y arriver, peut-être jamais. Je suis avec respect, etc.

---



---

LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE MARTIN  
AU PÈRE LE GOBIEN.

Aour, au Maduré, le 11 décembre 1700.

MON RÉVÉREND PÈRE, depuis mon séjour à *Aour*, nous nous sommes trouvés trois fois sur le point de prendre la fuite, et de nous retirer dans les bois, où l'on avoit déjà porté ce que nous avons de plus précieux, c'est-à-dire les ornemens de l'église et nos livres. Mais, après beaucoup de travail, l'espérance du martyre est tout ce qui doit flatter un missionnaire; et en attendant cette grâce, si Dieu nous en jugeoit dignes, nous ne manquons pas d'occasions de souffrir pour nous y préparer. J'avois ouï dire et je m'étois bien attendu avant que de venir ici qu'on n'y trouvoit ni *pain*, ni *viande*, ni *œufs*, ni *poisson*, ni *vin* que celui dont on use à la messe; mais je vous dirai naturellement que ce que j'ai vu est toute autre chose encore que ce que je m'étois figuré. On ne boit que de l'*eau*, qui est souvent *très-bourbeuse*, et qui jamais n'est bien pure, étant puisée dans des étangs où les hommes et les animaux se lavent tous les jours. On ne mange que des *herbes* et des *légumes*; le goût en est insipide ou si amer, que rien, dans nos racines d'Europe, n'en approche. Il faut y être accoutumé dès l'enfance pour en pouvoir manger sans dégoût. Je me souviens à cette occasion du mot que dit fort agréablement un missionnaire nouvellement arrivé. On lui demanda ce qu'il pensoit des herbes qu'on lui servoit : « J'avois cru jusqu'à présent, répondit-il en riant, qu'il n'y avoit que les animaux qui eussent du fiel; mais je vois que dans ce pays les herbes

mêmes et les légumes n'en manquent pas. » Il nous est permis de nous servir de beurre pour les assaisonner; mais ceux qui nous les préparent ( car ce seroit déshonorer le ministère, au jugement des Indiens, que de nous charger nous-mêmes de ce soin ); ceux, dis-je, qui nous les préparent le font si mal, que c'est toujours une vraie mortification pour nous que de manger. D'ailleurs, le riz, qui sert de pain, étant cuit dans l'eau simple, ne conserve aucun goût. On croit, dans les commencemens, qu'avec un peu de courage on s'accoutumera à cette nourriture, tout insipide qu'elle est; mais l'estomac en prend peu à peu une si grande horreur, que ce n'est que par pure nécessité qu'on se résout à manger. Les fruits sont si rares, qu'on regarde comme un régal d'avoir pour sa collation quelque rave ou quelque petit concombre. Il nous est souvent arrivé, au père *Bouchet* et à moi, de n'avoir le soir, les jours même que nous ne jeûnions pas, qu'un méchant morceau de galette cuite sur la braise et à demi brûlée.

Les *peines d'esprit* passent souvent de beaucoup celles du *corps*. Ce que saint Paul appelloit la sollicitude des églises, se fait sentir ici d'une manière bien vive. Apprendre que des temples du vrai Dieu sont abattus ou brûlés, les fidèles mis en prison ou tourmentés avec danger de perdre la foi, les bourgades chrétiennes ravagées ou détruites par les guerres continuelles que se font les *rajahs* et les petits princes, à qui le roi de Maduré laisse vider leurs querelles particulières par les armes; voir ceux sur qui l'on croyoit pouvoir compter, tomber dans une apostasie honteuse, ou retourner à l'idolâtrie, après avoir été long-temps catéchumènes; et les catéchistes, enfin, être quelquefois les premiers à scandaliser le peuple par leurs mauvais exemples, ou à troubler par entêtement et opiniâtreté les missionnaires dans l'exercice de leur ministère,

sans qu'on ose les punir, pour ne pas attirer à toute la mission une cruelle persécution, sont des peines que l'on souffre souvent ici. Peut-on voir de telles foiblesses sans en être affoibli soi-même, au sens que le dit l'apôtre des nations, et être témoin de tels scandales, sans en avoir une vive douleur? Ajoutez la *solitude affreuse* dans une mission éloignée pour l'ordinaire de toute connoissance, nulle société qu'avec des gens sans agrément et sans politesse; un cérémonial le plus embarrassant et le plus ridicule presque en tout qu'on puisse imaginer, la privation durant les années entières de tous les secours spirituels qu'on ne peut recevoir que par le ministère d'autrui; la communication des lettres très-rare et très-difficile, par la crainte d'être reconnu pour *Européens*, ou de donner quelque soupçon si l'on nous savoit en commerce avec les Portugais et les autres Européens de la côte, et d'attirer ensuite sur nous des persécutions, comme il est arrivé plus d'une fois. Au milieu de tout cela on gagne beaucoup d'âmes à Jésus-Christ; et, comme j'ai dit, l'on considère tout cela comme une préparation au martyre. On n'en sauroit trop acheter la grâce : voilà ce qui soutient. Je suis avec respect, etc.

---

## LETTRE DU PÈRE DIUSSE

AU R. P. DIRECTEUR DES MISSIONS DES INDES.

A Surate, le 28 janvier 1701.

MON RÉVÉREND PÈRE, il y a quelque temps que j'avois eu l'honneur de vous écrire, pour vous marquer combien il seroit avantageux à notre sainte religion d'établir une nouvelle mission dans les provinces occidentales de l'empire du Mogol. Mais, dans la crainte que j'ai que

vous n'avez pas reçu mes lettres, que j'envoyai par la voie de terre, je vais vous faire ici un petit abrégé de ce que je vous mandois.

Quoique le *mahométisme* soit la *religion dominante à la cour du Mogol*, et que tous les officiers du prince fassent profession de cette religion, cependant presque tout le *peuple est idolâtre*; de sorte qu'on peut dire que pour un mahométan, il y a deux et trois cents gentils. Ces peuples ont pour la plupart leurs *rajas*, qui reconnoissent le Mogol pour souverain. Il seroit facile d'établir des missions florissantes dans les terres de ces *rajas*, et d'y recueillir une abondante moisson. Le pays qui s'étend depuis l'embouchure du grand fleuve *Indus* jusque vers *Caboul*, seroit, à mon avis, le lieu le plus propre pour commencer ce grand ouvrage. On m'a assuré que dans les montagnes qui séparent la Perse de l'empire du Mogol, il y avoit des *chrétiens* qui s'imprimoient, avec un fer chaud, la figure de la croix sur le corps. Il y a bien de l'apparence que ces chrétiens ne le sont que de nom, et que tout leur christianisme ne consiste qu'en cette marque extérieure qui les distingue des gentils et des mahométans; cependant vous voyez que ce seroit ici une entrée pour les conduire à embrasser une religion que vraisemblablement on a autrefois professée dans leur pays. Il y a encore dans ces mêmes montagnes des peuplades entières de ces anciens *Persans* qu'on nomme *Gavres* en Perse et qu'on appelle *Parsis* à *Surate* et aux environs, où ils se sont établis en grand nombre. Ces peuples, qui paroissent avoir de l'inclination pour nous, ont toujours eu beaucoup d'éloignement du mahométisme, au point que ceux qui sont en Perse se voyant depuis deux ou trois ans vivement pressés par le nouveau roi de Perse de se faire mahométans, ils le prièrent avec de grandes instances de leur permettre d'embrasser le christianisme.

Vous voyez, mon révérend père, que la moisson est abondante dans ces vastes pays; mais il faudroit, pour la recueillir, des *missionnaires* également *vertueux* et *savans*, et des *fonds* suffisans pour les entretenir; car ce n'est point assez que les missionnaires qu'on destinerà à cette nouvelle mission aient beaucoup de zèle et de vertu, il faut de plus qu'ils aient une grande habileté, non-seulement pour détruire les anciennes erreurs de ces peuples, mais pour leur inspirer d'abord une haute estime de notre religion. Si l'impression qu'elle fera dans leur esprit en ces commencemens est forte et vive, et qu'elle réponde en quelque sorte à la grandeur de nos mystères, je suis persuadé qu'elle ne s'effacera jamais, et qu'elle sera comme la base et le fondement solide et assuré du salut de cette nation. Au contraire, si l'impression est foible et superficielle, leur foi et leur religion auront le même caractère, et l'on n'avancera guère, ou rien ne durera. Ainsi parmi ce grand nombre d'excellens sujets d'une vertu sûre et éprouvée, dont vous pouvez disposer, il est important que vous en destiniez quelques-uns, d'un mérite extraordinaire, à un ouvrage qui doit avoir de si grandes suites pour le christianisme. On en doit certainement tout espérer, surtout après que les vastes états de l'*Indoustan* auront été partagés entre les *enfans d'Aurengzeb*, qui règne depuis si long-temps; car on ne doute point que ces princes ne fussent favorables aux missionnaires, et qu'ils ne les protégeassent ouvertement dans toutes les provinces, principalement s'ils les y trouvoient déjà établis à la mort de leur père. Le prince *Chalem*, qui est l'aîné, a toujours marqué beaucoup de bonté à nos pères portugais qui sont à *Agra*; il a même depuis peu appelé à *Caboul*, où il est présentement avec un corps d'armée considérable, le père *Magallens*, ancien missionnaire de *Delhi* et d'*Agra*, les deux capitales de

l'Indoustan ou de l'empire du Mogol, et il a ordonné aux gouverneurs et aux autres officiers des lieux par où ce père passera, de lui fournir tout ce qui lui sera nécessaire pour faire son voyage. On croit qu'il appelle ce père à la cour pour avoir soin des chrétiens qui sont à sa suite. Voilà, mon révérend père, une légère esquisse des grands biens que l'on peut faire en ce pays. Je me recommande à vos saints sacrifices, et suis avec bien du respect, etc.

---

## RELATION D'UN VOYAGE DU PÈRE MAUDUIT,

A L'OUEST DU ROYAUME DE CARNATE, en 1701.

Le 3 septembre de l'année 1701, je partis de *Carouepondi*, où je fais ma résidence ordinaire, et qui n'est qu'à deux ou trois lieues de *Cangivaron*, capitale du royaume de *Carnate*, et je me rendis ce jour-là même, d'assez bonne heure, à *Ayenkolam*, qui étoit autrefois une ville considérable, et qui n'est aujourd'hui qu'un gros bourg. Un chrétien que j'avois baptisé depuis quelques mois, me reçut chez lui avec beaucoup de charité; mais je ne m'y arrêtai pas. Je continuai mon chemin, et j'allai coucher plus loin dans une *pagode*, qui est dédiée à un singe que les Indiens adorent comme une divinité. Comme il n'y a dans tout ce pays ni hôtelleries ni caravansérails, où l'on se puisse loger quand on voyage, on se retire d'ordinaire dans les temples pour y passer la nuit. Je me plaçai avec mes catéchistes au milieu de cette pagode; nous y fîmes nos prières ordinaires, et, après nous être prosternés plusieurs fois devant l'image de Jésus crucifié, que j'avois attachée à un des piliers, nous chantâmes en *tamul* divers cantiques pour glorifier Dieu dans un lieu où il est si sou-

vent déshonoré. Un des *brames*, qui a soin de ce temple, chagrin de voir que nous méprisions ses idoles et que nous leur tournions le dos, nous en vint marquer son indignation; mais, sans nous mettre en peine de ses reproches, nous continuâmes de chanter, jusqu'à ce qu'il fallut prendre un peu de repos. Je passai une très-mauvaise nuit. L'ardeur du soleil que j'avois eu presque à plomb sur la-tête pendant tout le jour, et les mauvaises eaux que j'avois été obligé de boire, me causèrent une fièvre très-violente. Cet accident ne m'empêcha pas cependant de me remettre le lendemain en chemin, et d'arriver à *Alcatile*, grande ville fort peuplée, mais sale et mal bâtie, comme le sont presque toutes les villes des Indes. Je vis, les yeux baignés de larmes, de tristes restes d'une *cérémonie diabolique* que les Maures ou mahométans s'efforcent d'abolir, depuis qu'ils se sont rendus maîtres de la plus grande partie de ce pays. Il y avoit peu de jours qu'une *femme*, ou pénétrée de douleur de la mort de son mari, ou touchée du désir de faire parler d'elle, s'étoit jetée dans le bûcher sur lequel on brûloit le corps du défunt, et y avoit été consumée par les flammes. On y voyoit encore les colliers, les bracelets et les autres ornemens de cette malheureuse victime du démon, attachés aux branches des arbres qui environnent le lieu où s'étoit faite cette triste cérémonie. On y avoit même élevé un mausolée, pour conserver à la postérité la mémoire d'une action si héroïque dans l'idée de ces peuples, qui mettent les femmes au nombre de leurs divinités, quand elles ont le courage de se brûler ainsi toutes vives après la mort de leurs époux.

Je couchai à *Alcatile*, dans la maison d'un *brame* qui adoroit tous les jours le démon sous la figure et sous le nom de *Poulear*. Ayant trouvé cette *idole* élevée dans la chambre où l'on me logea, je crus devoir la renverser par terre. Le *brame* vint le lendemain avec des fleurs et de

l'eau pour honorer, selon sa coutume, le *dieu Poulear*, et pour lui faire un sacrifice. Mais, voyant et l'idole renversée, et une espèce d'autel que j'avois dressé en sa place pour célébrer nos saints mystères, il se retira, et me donna toute la commodité de faire les exercices de notre sainte religion. Je le fis, en effet, avec autant de paix et de tranquillité que dans une ville chrétienne. Mon arrivée attira plusieurs personnes dans cette maison : ce qui me donna occasion de leur parler de Dieu, et du malheur qu'ils avoient de ne pas connoître cet Être souverain qui est la source de tous les biens. Ils écoutèrent avec attention tout ce que je leur dis ; mais ils n'en furent point touchés, et il n'y en eut aucun qui marquât pour lors vouloir embrasser la religion chrétienne. J'eus seulement la consolation de baptiser un enfant qui étoit à l'extrémité, et qu'on m'apporta pour lui donner quelques remèdes. Je laissai encore dans de très-bonnes dispositions un homme et une femme de la secte des *linganistes*. Après les avoir instruits, je dis au mari qu'il falloit qu'il me mit entre les mains le *lingan* qu'il avoit au cou. Cette proposition le fit changer de visage ; ses yeux devinrent affreux, et sa bouche demi-béante ; enfin, il me parut un autre homme ; mais comme je le pressai vivement, il obéit et me donna son *lingan*. Le *lingan* est une figure monstrueuse et abominable, que quelques-uns de ces idolâtres portent au cou pour marquer le dévouement et l'attachement qu'ils ont à une espèce de Priape, la plus infâme de toutes leurs divinités. La femme de ce *linganiste* marqua beaucoup plus de ferveur que son mari ; car elle arracha elle-même avec plaisir du cou et des bras de son fils je ne sais quelles écritures superstitieuses qu'on y avoit attachées. Je baptisai cet enfant, et je laissai le père et la mère, avec trois ou quatre personnes d'un village voisin, entre les mains d'un bon chrétien, pour achever de les instruire et



pour les préparer au saint baptême, que j'espérois leur conférer à mon retour. Avant que de quitter *Alcatile*, j'allai voir un fameux *docteur linganiste*, qui s'étoit acquis beaucoup d'estime et de réputation dans tout le pays. Je le trouvai occupé à la lecture d'un livre qui parloit du Seigneur du ciel et de la terre. Après les civilités ordinaires, il me demanda si la loi de ce souverain maître n'étoit pas la véritable religion. Je lui répondis qu'il n'en falloit pas douter, et qu'il n'y en avoit point d'autre : j'ajoutai qu'il seroit inexcusable, s'il n'embrassoit pas cette religion, et s'il n'en suivoit pas les maximes. Il me parla de la religion chrétienne avec éloge, et me montra même des livres qui en traitoient. Je lui dis que tout mon désir étoit de faire connoître à tous les peuples cet Être souverain dont il m'avoit parlé, et que je le priois de vouloir bien m'aider dans une si sainte entreprise. « Ce travail seroit fort inutile, me repartit ce docteur ; l'esprit des Indiens est trop borné, et ils ne sont point capables d'une connoissance si élevée. — Quoique les perfections infinies de ce souverain Être soient incompréhensibles, lui dis-je, il n'y a personne qui ne le puisse connoître autant qu'il est nécessaire pour le salut. Car il en est, en quelque manière, de Dieu comme de la mer ; quoiqu'on n'en voie pas toute l'étendue, et qu'on n'en connoisse pas la profondeur, on ne laisse pas de la connoître assez pour faire des voyages d'un fort long cours, et pour se rendre au lieu où l'on a dessein d'aller. » La comparaison lui plut ; mais je ne pus l'engager à embrasser le christianisme, ni le porter à faire connoître le vrai Dieu. Il étoit à peu près du caractère de ceux dont parle l'apôtre, qui, ayant connu Dieu, ne l'ont pas glorifié comme ils devoient. Les mœurs de ce docteur étoient trop corrompues, et le gros *lingan* qu'il portoit au cou étoit comme le sceau de sa réprobation. J'aurois fort souhaité convertir le *brame* qui m'avoit reçu

si charitablement dans sa maison, et qui paroissoit m'écouter avec beaucoup de docilité; mais il avoit trois femmes qu'il aimoit, et l'attachement qu'il avoit pour elles ne lui permettoit pas de suivre la lumière qui l'éclairoit. La polygamie a toujours été dans l'Orient un des plus grands obstacles qu'on ait trouvés à la conversion des gentils.

Je laissai à *Alcatile* un de mes catéchistes, pour instruire les catéchumènes que j'y avois faits, et je me disposai à continuer mon voyage toujours à l'ouest. J'y trouvai de grandes difficultés. On me dit que les Maures et les *Marates* se faisoient de ce côté-là une cruelle guerre, et que tous les chemins étoient fermés. « Eh bien! nous prendrons la route du nord, repartis-je sur-le-champ à ceux qui sembloient vouloir m'effrayer; et après que nous aurons marché quelque temps de ce côté-là, nous tournerons vers le sud-ouest. » On m'assura que l'embaras seroit à peu près le même, à cause de la révolte des *paléagarens*, qui sont de petits princes tributaires des Maures. Je vis bien, à la manière dont on me parloit, qu'on n'avoit envie que de rompre mon voyage, et de m'empêcher de pénétrer plus avant dans le pays. Ainsi, sans m'arrêter davantage à tout ce qu'on me disoit, j'implorai l'assistance de Dieu, et je pris la route de *Velour*; qui est à l'ouest d'*Alcatile*. J'entrai dans cette grande ville, accompagné de mes catéchistes, dont quelques-uns étoient *brames*, et j'allai loger chez un *brame*; ce qui m'attira beaucoup de considération, et me fit passer pour un *saniâs* (religieux pénitent) d'une grande autorité. Sur le bruit qui s'en répandit, le *durey* (c'est le gouverneur de la ville), accompagné d'un grand nombre de personnes distinguées, me vint rendre visite. Je fis tomber la conversation sur le souverain Seigneur de toutes choses, et sur ses admirables perfections. Il m'écouta avec plaisir, et il me parut, autant que j'en pus juger par ses discours,

n'être pas éloigné du royaume de Dieu. La forteresse de *Velour* est une des plus considérables de tout le pays. Les officiers de ce poste important étoient alors brouillés avec les principaux *brames* de la ville. Le gouverneur me demanda s'ils ne se réconcilieroient pas bientôt, et s'ils ne s'uniroient pas entre eux par une bonne paix. Je lui répondis que la paix leur étoit absolument nécessaire, et que s'ils vouloient suivre mes conseils, ils la feroient incessamment, puisque les Maures, qui les environnoient de toutes parts, ne cherchoient qu'à profiter de leurs divisions; que quelques *Marates* avoient déjà pris leur parti, et qu'on ne devoit pas douter qu'un plus grand nombre ne suivit dans peu de temps un exemple si pernicieux. Le gouverneur, content de ma réponse, me quitta après m'avoir fait beaucoup d'honnêtetés, et m'avoir assuré de sa protection. Les *brames*, ayant fait réflexion aux avis que j'avois pris la liberté de leur donner, se réconcilièrent avec les officiers de la forteresse, et firent avec eux une *paix solide*. Je ne manquai pas d'en faire compliment au gouverneur, qui fut si content de ma conduite, qu'il eut la bonté de me donner une maison, et de m'en mettre lui-même en possession, en me marquant qu'il feroit dans la suite quelque chose de plus pour moi. Il m'appela quelques jours après, pour savoir mon sentiment sur la maladie de sa femme, qui étoit incommodée depuis longtemps. Je vis cette dame; je lui parlai de Dieu, et de la nécessité qu'il y a de se sauver. Elle m'écouta avec attention, et je la laissai dans de très-bonnes dispositions pour notre sainte religion. Comme les Maures infestoient tout ce pays, et qu'ils faisoient souvent des courses jusqu'aux portes de *Velour*, on n'y parloit que de guerre, et on n'étoit occupé que des préparatifs qu'on faisoit pour se défendre, et pour repousser les ennemis; ainsi je ne crus pas devoir penser alors à aucun établissement dans

cette grande ville. Je baptisai seulement douze ou quinze *parias* que je trouvai suffisamment instruits; et, après avoir recommandé à quelques-uns de mes gens, que je laissai là, quelques catéchumènes auxquels je promis de conférer le baptême à mon retour, je continuai mon voyage vers l'ouest.

Le pays est beau et agréable, et il me parut assez peuplé; mais il l'étoit bien davantage avant que les Maures s'en fussent rendus les maîtres. Leurs troupes, qui étoient répandues dans la campagne, ne me causèrent aucun embarras. Je vis sur ma route plusieurs petites villes, et entre autres *Palliconde*, dont la situation est admirable. Les *rajas putres*, qui sont seigneurs de ces villes, me reçurent avec beaucoup de civilité. Ces princes, dont la *caste* est fort illustre, sont venus du nord s'établir en ce pays, et s'y maintiennent par la protection des Maures, dont ils ont embrassé les intérêts. Je me suis souvent entretenu avec ces *rajas*, et ils m'ont toujours marqué beaucoup d'amitié. Ils m'ont même témoigné qu'ils auroient de la joie de voir quelque missionnaire s'établir dans leurs états. Je passai ensuite par la petite ville de *Kuriyetam*, et j'allai loger chez un marchand. Je fis tous les exercices de notre sainte religion dans sa maison, et j'annonçai Jésus-Christ à sa nombreuse famille et à plusieurs autres personnes qui n'en avoient point entendu parler. Ce marchand, touché des mes exhortations, m'apporta lui-même des fleurs et du *sanbrani*, qui est une espèce d'encens, pour l'offrir au vrai Dieu. J'aurois eu plus de joie s'il s'y étoit offert lui-même; mais le temps n'étoit pas venu, et j'espère que Dieu achèvera ce qu'il semble avoir commencé pour la conversion de ces pauvres gens. J'arrivai deux jours après à *Érudurgam*. C'est une ville située auprès de cette longue chaîne de montagnes qui coupent presque d'une extrémité à l'autre la grande péninsule de

l'Inde, qui est en deçà du Gange. On m'arrêta à la porte de cette ville, parce que le fameux *Ram-rama*, qui a fait de si grandes conquêtes dans les Indes, surprenoit autrefois les villes et les forteresses sous un habit de *savias*, c'est-à-dire, sous un habit semblable à celui que je portois. Je dis aux officiers que je n'avois point d'autre dessein, en venant à *Érudurgam*, que d'y faire connoître le véritable Dieu, et de retirer les peuples de la profonde ignorance où ils étoient sur leur salut. On se contenta de cette réponse, et, après m'avoir fait attendre long-temps à la porte, on me laissa enfin entrer. Dès le soir même, un docteur mahométan me vint voir, avec quelques *brames* idolâtres. C'étoit un homme qui avoit de l'étude et de la capacité. Il me fit plusieurs questions fort spirituelles; il parloit la langue *tamul* avec beaucoup de facilité et d'élégance, et je n'en fus pas surpris, quand on m'eut appris qu'il étoit du royaume de *Tanjaour*. Il me parut, par toutes ses manières, être un fort honnête homme, et mériter l'estime qu'on avoit pour lui. J'aurois fort souhaité le gagner à Jésus-Christ, et l'attacher à notre sainte religion; mais, outre que je ne demeurai qu'un jour en ce lieu-là, ce docteur étoit Maure, c'est-à-dire un homme beaucoup plus éloigné du royaume de Dieu que ne le sont les païens mêmes.

Je trouvai de grandes difficultés à continuer mon voyage. Il me falloit traverser des montagnes presque inaccessibles. Les catéchistes que j'avois envoyés de ce côté-là en avoient été effrayés plus d'une fois. Ils me disoient que les princes qui sont au-delà de ces hautes montagnes, étoient en guerre, et qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer dans un temps si dangereux à aller dans un pays qu'on ne connoissoit pas. Les Indiens sont naturellement timides, et tout les effraie. Sans avoir égard à leurs rapports, je me mis en chemin pour aller à *Peddu-Nayaken-Durgam*. Quoiqu'il n'y ait qu'une demi-journée d'*Éru-*

*durgam* jusqu'à cette ville, nous marchâmes deux jours entiers par des bois et par des montagnes affreuses, sans savoir où nous allions, parce que nous étions égarés. Outre la faim et la lassitude dont nous étions accablés, les tigres, et les autres bêtes féroces dont ces montagnes sont pleines, nous donnoient de grandes inquiétudes. Dans cette extrémité nous nous mîmes en prières, et nous eûmes recours à la sainte Vierge, qui sembla nous exaucer; car un moment après nous découvrîmes une route qui nous remit dans notre chemin. Nous trouvâmes même de bonnes gens qui voulurent bien nous servir de guides jusqu'au village voisin. Après nous être un peu délassés, nous passâmes enfin ces hautes montagnes dont on nous avoit fait tant de peur, et nous traversâmes un gros bourg sans trouver personne, parce que tous les habitans avoient pris la fuite, par la crainte des Maures qui couroient la campagne. Enfin, après bien des fatigues, nous arrivâmes à *Peddu-Nayaken-Durgam*, petite ville, mais alors si peuplée, parce que les habitans des lieux circonvoisins s'y étoient réfugiés, que nous ne trouvâmes qu'une méchante cabane pour nous y retirer. Nous y passâmes la nuit avec beaucoup d'incommodité, et j'allai le lendemain à la forteresse pour saluer le *prince*. On m'arrêta à la porte, et je ne pus être admis à l'audience qu'après avoir été interrogé par quelques *brames*, qui me firent diverses questions, et qui me conduisirent enfin par bien des détours dans l'appartement du *paléagaren*. Je trouvai un fort bon homme, qui me reçut avec honnêteté. Je lui présentai quelques fruits du pays, et un peu de *jais* que les Indiens regardent comme quelque chose de précieux. Le prince étoit assis, et avoit devant lui une espèce de petite estrade, où il m'invita de m'asseoir. Comme je ne crus pas devoir me mettre dans un lieu plus élevé que celui où il étoit, j'étendis ma peau de tigre à terre, selon la coutume de

ce pays ; je m'assis ensuite, et je lui exposai le sujet de mon voyage, à peu près en ces termes : « Je n'ai quitté mon pays, seigneur, et je ne me suis rendu ici, avec des peines et des travaux immenses, que pour retirer vos sujets des épaisses ténèbres où ils vivent depuis si longtemps, en adorant des divinités qui sont l'ouvrage des mains des hommes. Il n'y a qu'un souverain Seigneur de toutes choses, qui a créé le ciel et la terre ; c'est ce souverain maître de l'univers que tous les hommes doivent connoître, et à qui ils doivent être soumis ; c'est sa loi qu'ils doivent suivre s'ils veulent être éternellement heureux, et c'est cette loi sainte dont je viens instruire vos peuples. S'ils l'embrassent et s'ils la gardent avec fidélité, on ne verra plus parmi eux ni troubles, ni divisions, ni violence, ni injustice : la charité, la douceur, la piété, la justice, et toutes les autres vertus, seront la règle de leur conduite. Soumis et fidèles au prince qui les gouverne, ils s'acquitteront de ce qu'ils doivent au souverain Seigneur, et parviendront par là à la souveraine félicité. » Après lui avoir expliqué les principaux attributs de Dieu, et lui avoir donné une grande idée de la morale chrétienne, je lui demandai sa protection. Il me la promit avec bonté, me fit trouver un logement commode pour ma demeure, et ordonna à un de ses officiers de me donner, à moi et à mes gens, tout ce qui seroit nécessaire ce jour-là pour notre subsistance.

Dès qu'on a passé les hautes montagnes dont je viens de parler, on ne se sert plus dans tout le pays que de la langue *talanche* ou *canaréenne*. Je trouvai cependant auprès de cette ville un gros bourg rempli de *Tamulers*, qui s'y étoient retirés pour se mettre à couvert de la violence des Maures. Plusieurs *bramenati* me visitèrent ; c'est le nom qu'on donne aux *femmes des brames*. Elles me firent plusieurs questions, et entre autres elles me

demandèrent si leurs maris , qui avoient entrepris de longs voyages , réussiroient , et s'ils seroient bientôt de retour en leur pays. Je leur répondis que je n'étois point venu pour les tromper , comme faisoient tous les jours leurs faux docteurs , qui les séduisoient par les fables qu'ils leur débitoient avec tant de faste et d'ostentation ; mais que mon dessein étoit de leur enseigner le chemin du ciel , et de leur apprendre les moyens nécessaires pour y parvenir , et pour acquérir les biens éternels. Elles m'écoutèrent avec attention , me saluèrent ensuite avec beaucoup de civilité , comme elles avoient fait d'abord , et se retirèrent sans me donner aucune espérance de conversion. Il y eut plusieurs autres personnes , de moindre qualité , qui demandèrent à se faire instruire , et qui furent plus dociles à mes instructions. C'est ce qui m'engagea à laisser un de mes catéchistes pour les disposer au saint baptême , et à leur promettre que je repasserois par leur ville à mon retour. J'allai ensuite à *Bairepalli* ; mais je n'y trouvai qu'un seul homme , tous les habitans ayant pris la fuite à l'approche des Maures. Le lendemain je me rendis à *Tailur* ; c'est une petite ville qui appartient à un autre *paléagaren*. La forteresse en est assez bonne ; j'y dis la messe , et j'y trouvai le chef d'une nombreuse famille qui m'écouta volontiers , et qui me parut avoir un véritable désir de son salut , quoiqu'il fût de la secte des *linganistes*. Je passai ensuite par *Sapour* , qui n'est qu'à une petite journée de *Tailur*. *Sapour* étoit autrefois une ville fort peuplée ; ce n'est plus aujourd'hui qu'un village , où plusieurs *Tamulers* , qui s'y sont retirés depuis long-temps , m'écoutèrent avec plaisir , et me promirent de se servir des moyens que je leur marquai pour se faire instruire de notre sainte religion.

J'arrivai le même jour à *Coralam* , dont les Maures se sont rendus maîtres depuis peu de temps. *Coralam* a été



une ville des plus considérables des Indes. Quoiqu'elle ait beaucoup perdu de l'éclat et de la splendeur qu'elle avoit autrefois, elle ne laisse pas d'être encore fort grande et fort peuplée. J'eus beaucoup de peine à y entrer, et encore plus à y trouver une maison. Les personnes chez qui je logeai m'entendirent avec plaisir parler de Dieu, surtout les femmes, qui me marquèrent qu'elles étoient disposées à suivre la religion que je leur prêchois, pourvu que leurs maris l'embrassassent; car c'est la coutume en ce pays, que les femmes suivent la religion de leurs maris. Aussi le principal soin d'un missionnaire est de gagner les chefs de famille, qui font en peu de temps plus de fruit en leur maison que n'en pourroient faire les plus fervens catéchistes. J'eus de longs entretiens avec un *brame*, qui me fit diverses questions, et qui me parla beaucoup du dieu *Brama*. Je lui fis voir combien les sentimens qu'il avoit de la Divinité étoient ridicules et extravagans. Tantôt il assuroit que *Brama* avoit un corps, et tantôt qu'il n'en avoit point. « Si *Brama* a un corps, lui disois-je, comment est-il partout? et, s'il n'en a point, comment osez-vous assurer que les brames sont sortis de son front, les rois de ses épaules, et les autres castes des autres parties de son corps? » Cette objection l'embarrassa, et l'obligea de se retirer; mais il me promit de me revenir voir. Il y revint en effet, accompagné d'un Maure. Ce Maure, qui avoit beaucoup voyagé, et qui avoit demeuré trois ans à Goa, me regarda attentivement, et, élevant la voix, s'écria que j'étois un *Pranguis* ou un *infâme*. Cette parole fut un coup de foudre pour moi, parce que je ne doutois pas que ce seul soupçon ne fût capable de renverser tous nos projets, et je ne me trompai pas. Un des principaux de la ville m'avoit offert, quelques jours auparavant, de me bâtir une maison, pour y faire en toute liberté les exercices de notre sainte religion, et plusieurs

m'avoient promis de se faire instruire ; mais dès qu'ils eurent appris ce que le Maure avoit dit , l'idée que j'étois un *Pranguis* fit de si fortes impressions sur leurs esprits , que je les vis en un moment entièrement changés à mon égard. Ils me traitèrent cependant toujours avec honneur ; mais ils me firent dire que le temps n'étoit pas propre à faire un établissement , que le gouverneur devoit bientôt changer , qu'il falloit attendre son successeur , et savoir sur cela ses sentimens , dont on ne pourroit s'informer que dans quelques mois. Je connus bientôt que tout ce qu'ils me disoient n'étoit qu'un honnête prétexte dont ils se servoient pour retirer la parole qu'ils m'avoient donnée , et pour se défaire de moi. Quelque envie que j'eusse de commencer un établissement à *Coralam* , où il y a beaucoup à travailler pour la conversion des âmes , je ne crus pas devoir demeurer plus long-temps dans un lieu où le soupçon que j'étois *Pranguis* pouvoit avoir de fâcheuses suites pour nos desseins. Ainsi je résolus de partir incessamment. Je me trouvai alors au milieu des terres , c'est-à-dire , également éloigné de la côte de *Coromandel* et de celle de *Malabar*. J'aurois bien souhaité poursuivre mon voyage du côté de l'ouest ; mais la crainte d'être reconnu pour *Pranguis* , et la saison des pluies qui approchoit , m'obligèrent d'aller au nord chercher chez quelque *paléagaren* ce que je ne devois pas espérer de trouver parmi les Maures.

Je quittai donc *Coralam* , et le lendemain je m'arrêtai à *Sonnakallu*. C'est un lieu entouré de montagnes qui lui servent de défense. Je ne pus voir le *paléagaren* , parce qu'il avoit une grosse fluxion sur les yeux ; mais je saluai son premier ministre, qui me reçut avec honneur. Je parlai de notre sainte religion à plusieurs personnes , qui me parurent être touchées de ce que je leur disois , et qui me prièrent de leur envoyer quelqu'un pour les instruire. De

là je vins à *Ramasa-mutteram*, qui est une ville assez considérable; mais, avant que d'y entrer, nous nous arrê-  
tâmes, mes gens et moi, pour nous reposer. A peine nous étions-nous assis, qu'une bonne *veuve* s'approcha de nous pour savoir qui nous étions, et quels étoient nos desseins. Nous les lui expliquâmes, et nous lui dîmes que nous étions des serviteurs du souverain Seigneur de l'univers, qui venions pour le faire connoître aux habitans de cette ville, et pour leur apprendre le chemin du ciel, dont ils étoient fort éloignés. J'ajoutai que si quelque personne charitable vouloit nous aider à bâtir en ce lieu-là un temple à ce souverain maître, je m'y arrêteroie quelque temps, et que j'y laisserois ensuite quelqu'un de mes disciples pour instruire ceux qui voudroient embrasser notre sainte religion. La *veuve* goûta cette proposition. Elle m'offrit d'abord une petite maison qu'elle avoit hors de la ville. Je lui remontrai que si nous étions dans la ville même, nous y ferions nos fonctions avec plus de commodité pour nous, et avec plus d'avantage pour les habitans. Elle me répondit que j'avois raison, qu'elle en vouloit faire la dépense, et que je n'avois qu'à lui envoyer dans quelques mois quelqu'un de mes gens pour consommer cette affaire. Je la remerciai de sa bonne volonté, et je lui promis de lui faire savoir de mes nouvelles. Je me rendis ensuite à *Punganour*, ville grande et très-peuplée, mais sale et mal bâtie, quoiqu'elle soit la capitale de tout le pays. Dès le lendemain j'allai trouver l'*alvadar*, qui est le premier ministre et comme le maître du royaume, le roi étant un jeune prince qui se tient presque toujours enfermé dans la forteresse avec la reine sa mère. L'*alvadar*, qui étoit environné de plusieurs *brames*, me reçut avec civilité. Je le priai de me présenter au roi; il me dit que le temps n'étoit pas propre, et qu'on ne pourroit le voir qu'après que la fête que l'on célébroit avec grande

solennité seroit passée. Ce retardement m'obligea de demeurer à *Punganour* plus long-temps que je n'eusse souhaité. J'annonçai Jésus - Christ au milieu de cette grande ville : on m'écouta ; mais comme la plupart des habitans sont de la secte des *linganistes* , on fut peu touché de mes discours. Il n'y eut qu'une seule femme qui se convertit avec ses quatre enfans , et un jeune homme d'un bon naturel , qui étoit au service d'un seigneur maure , et qui résolut de quitter son maître pour se retirer dans son pays , et pour y faire profession de la religion chrétienne. Il y avoit près de quinze jours que j'étois à *Punganour* , lorsque l'*alvadar* m'envoya la permission de bâtir une église au vrai Dieu dans le lieu que je voudrois choisir. Mon désir étoit de parler au jeune roi et à la reine sa mère , dans l'espérance que je pourrois gagner à Jésus-Christ cette princesse , dont on m'avoit fait de grands éloges ; mais , quelques efforts que je fisse , je ne pus avoir l'honneur de les voir. Un *Tamuler* , homme d'esprit , m'assura que ce refus venoit de la crainte qu'avoit l'*alvadar* que je ne fisse quelques reproches au roi sur le *lingan* qu'il portoit depuis quelques années ; mais je suis persuadé que si j'eusse pu faire quelques présens à ce prince et à la reine sa mère , on n'auroit fait aucune difficulté de m'introduire en leur présence , et de me procurer l'audience que je demandois. Avant que de sortir de cette grande ville , je baptisai trois enfans de la femme dont j'ai parlé. Pour elle , comme elle avoit porté long-temps le *lingan* , je crus qu'il la falloit éprouver plus long-temps , aussi bien que son fils aîné , que je pris à mon service , dans l'espérance d'en faire un jour un excellent catéchiste ; car , outre qu'il entendoit déjà plusieurs langues ; il savoit fort bien lire et écrire en *tamul*. Pendant que je me disposois à baptiser ces trois catéchumènes , dix ou douze *Tamulers* entrèrent dans la chambre où se de-

voit faire la cérémonie. L'équipage où je les vis me surprit. Ils avoient chacun à la main quelque'un des instrumens dont on se sert pour bâtir : je crus qu'on me les envoyoit pour mettre la main à l'œuvre, et pour élever une église au vrai Dieu. Je leur demandai s'ils venoient à ce dessein. « Nous le souhaiterions fort, repartirent ces bonnes gens, et nous nous ferions un grand plaisir de contribuer à une si sainte œuvre ; mais nous ne pouvons vous offrir que nos bras , et nous sommes bien fâchés de ne pouvoir faire davantage. » Je les remerciai de leur bonne volonté , et je les priai de la conserver pour quelque autre occasion. Ils assistèrent au baptême des trois catéchumènes , dont ils furent fort édifiés, et me conjurèrent de leur laisser un de mes catéchistes pour les instruire ; ce que je fis avec plaisir.

Mon dessein étoit, en quittant *Punganour*, d'aller à *Terapadi*. C'est une fameuse pagode du côté du nord, où les gentils vont en pèlerinage de toutes les parties des Indes, et y portent des présens considérables ; mais je fis réflexion que, parmi la multitude de gens qui y alloient en foule en ce temps-là, je pourrois rencontrer quelque'un qui me feroit passer pour *Pranguis*, et qui par là détruiroit entièrement l'œuvre de Dieu. Ainsi je pris le parti de revenir à *Tailur*. Ce ne fut pas sans peine ; car il me fallut prendre de longs détours pour éviter la rencontre des Maures, qui désoloient tout ce pays-là. Après avoir marché assez long-temps, je m'arrêtai auprès d'un étang pour y prendre quelque repos. Une femme d'un âge fort avancé, m'ayant aperçu, vint s'asseoir assez près de moi. Je lui parlai de son salut et du danger où elle étoit de se perdre éternellement. Elle m'écouta avec une attention extraordinaire et de grands sentimens de piété. Elle comprenoit parfaitement tout ce que je lui enseignois, et me le répétoit avec beaucoup de fidélité, ce qui me faisoit

bien voir que pendant que mes paroles frappaient ses oreilles, le Saint-Esprit l'instruisoit intérieurement, et lui faisoit goûter tout ce que je lui disois. Elle me marqua un désir extrême de recevoir le baptême. Comme je fis quelque difficulté de la baptiser, elle me représenta qu'étant accablée d'infirmités et âgée de près de cent ans, elle ne pourroit se transporter en aucune église des chrétiens; qu'ainsi elle seroit dans un danger évident de ne jamais recevoir ce sacrement, qui est nécessaire au salut; que je ne devois pas douter que Dieu ne m'eût conduit à ce dessein sur le bord de cet étang. Elle me conjura avec une si grande abondance de larmes de ne lui pas refuser la grâce qu'elle me demandoit, que, la voyant suffisamment instruite, je me rendis à ses instances, et je la baptisai avec la même eau auprès de laquelle le Seigneur nous avoit conduits, elle et moi, par une providence si particulière. Le baptême sembla donner de nouvelles forces à son corps, et remplit son âme d'une joie et d'une consolation si sensibles, qu'elle ne le pouvoit exprimer. Je logeai à *Tailur* chez mon ancien hôte, qui me fit le meilleur accueil qui lui fut possible. Quoiqu'il fût *linganiste*, je le laissai dans de fort bonnes dispositions. S'il se fait chrétien, comme il me l'a promis, je suis assuré qu'il gagnera à Jésus-Christ un grand nombre de ses compatriotes, et que sa famille, qui est très-nombreuse, suivra son exemple.

Je repassai par *Peddu-Nayaken-Durgam*, et j'y laissai deux de mes disciples, parce que c'est un pays où il y a beaucoup de bien à faire. J'y trouvai des gens fort dociles, et qui m'avouèrent de bonne foi qu'au milieu des bois et des montagnes dont ils étoient environnés, ils étoient comme des bêtes. « Écoutez-moi, leur dis-je, et je vous apprendrai le chemin qu'il faut tenir pour parvenir au royaume céleste, et pour vous rendre éternellement heureux. Ouvrez les yeux à la lumière que je vous présente,

et laissez-vous conduire. » Quelques-uns me promirent de se faire instruire par ceux que je leur laissois. Il y en eut d'autres qui m'avouèrent ingénument que le royaume dont je leur parlois n'étoit pas fait pour eux, et qu'ils n'y devoient pas penser. Ce n'étoit pas là le temps de les désabuser d'une erreur si grossière, parce que le but de mon voyage n'étant que de découvrir le pays, et de m'instruire de ce qui est le plus avantageux pour le dessein que nous avons d'y établir solidement la foi, je ne m'arrêtois dans les mêmes lieux par où je passois, qu'autant qu'il étoit nécessaire pour prendre ces connoissances. En passant par *Velour*, j'avois promis à quelques catéchumènes de les baptiser à mon retour, si je les trouvois suffisamment instruits. C'est ce qui me porta à en prendre le chemin, sans faire assez d'attention au danger auquel je m'exposois, et à l'état où se trouvoit cette ville. Les Maures, qui avoient dessein depuis long-temps de s'en emparer, la tenoient comme bloquée, et couroient tout le pays. J'eus le malheur de tomber entre leurs mains, dans un passage dont ils s'étoient saisis un quart d'heure avant que j'y arrivasse. On me conduisit au capitaine qui commandoit ce petit corps. Il me regarda avec fierté, et me reçut d'abord assez mal; mais il s'adoucit dans la suite, et me renvoya le lendemain assez honnêtement. Je n'entrai point dans *Velour*, pour ne pas donner de soupçon aux Maures, qui n'auroient pas manqué de me chagriner; mais je pris le chemin d'*Alcatile*, où j'arrivai heureusement, et où j'appris que les catéchistes que j'avois laissés à *Velour* avoient pris la fuite à l'approche des Maures, qu'ils étoient tombés entre leurs mains par leur imprudence, et qu'après avoir été pillés et dépouillés, ils avoient été attachés à des arbres. Cette nouvelle m'affligea beaucoup; mais j'adorai la divine conduite du Seigneur sur nous, et je me soumis à sa sainte volonté.

Je fis quelques catéchumènes à *Alcatile*, et j'en eusse fait assurément un plus grand nombre, si toute la ville n'eût pas alors été occupée à célébrer la *fête* d'une de leurs plus fameuses divinités. Je logeois chez un homme fort entêté de ses faux dieux et fort zélé pour leur service. Pendant le peu de temps que je demeurai dans sa maison, je lui donnai une si haute idée de notre religion, qu'il voulut partager les fleurs qu'on lui apportoit tous les jours, entre le vrai Dieu que nous adorions chez lui, et le démon qu'il adoroit dans le temple qu'il avoit fait bâtir devant sa maison; mais je lui dis que ces deux cultes étoient incompatibles, qu'on ne pouvoit servir deux maîtres, accorder la lumière avec les ténèbres, ni le *vrai Dieu* avec *Poulear*. Je prie le Seigneur d'éclairer cet homme charitable, dont la conversion auroit des suites très-avantageuses pour la religion. Je ne quittai qu'à regret *Alcatile*; mais il étoit temps de revenir à *Carouvepondi*, d'où j'étois parti deux mois auparavant. Le fruit que j'ai tiré de mon voyage, c'est que j'ai connu les lieux où nous pourrions établir des missionnaires et envoyer des catéchistes. Il semble que le temps soit venu de travailler solidement à la conversion de ces pays, ensevelis depuis tant de siècles dans les ténèbres du paganisme. Il faut se hâter, de peur que les mahométans, qui s'emparent peu à peu de tous ces royaumes, n'obligent ces peuples à suivre leur malheureuse religion. Rien n'édifie davantage ces idolâtres, et ne les engage plus fortement à embrasser la religion chrétienne, que la vie austère et pénitente que mènent les missionnaires.

---



---

**LETTRE DU RÉVÉREND PÈRE TACHARD**
**AU RÉVÉREND PÈRE DE LA CHAISE,**
**CONFESSEUR DU ROI.**

A Pondichéry, le 16 février 1702.

MON TRÈS-RÉVÉREND PÈRE, depuis le Cap-Vert, il ne nous est rien arrivé de particulier jusqu'à l'île d'*Anjouan*, qui est au nord de la grande île de Madagascar. Les habitans d'*Anjouan*, qui sont venus de l'Arabie, appellent leur île *Zoani*, dont les Européens, en y ajoutant la syllabe *an*, qui est un article de la langue de ces insulaires, ont formé le nom d'*Anjouan*. Comme les ouragans se font ordinairement sentir au mois d'août et de septembre sur les côtes de l'Indoustan, il est dangereux d'arriver aux Indes avant le 10 d'octobre; ainsi, ayant fait une navigation beaucoup plus courte qu'on ne devoit l'espérer, nous fûmes obligés de demeurer assez long-temps à l'île d'*Anjouan*, et plus long-temps encore à la hauteur du vingt-un et du vingt-deuxième degré de latitude septentrionale, où nous louvoyâmes pendant un mois pour attendre la saison propre à mouiller dans la rade de *Surate*. Le séjour que nous fîmes à *Anjouan*, nous donna le temps de prendre, par plusieurs observations réitérées, sa véritable latitude. Dans la partie de l'île la plus septentrionale, où nous étions sur le bord de la mer, elle est de onze degrés cinquante minutes, et ainsi le milieu de l'île est à douze degrés de latitude méridionale. Cette observation, que je fis avec un quart de cercle d'un pied de rayon, est d'autant plus nécessaire, qu'il n'y avoit pas long-temps qu'un vaisseau anglois, faute de savoir la latitude de l'île d'*Anjouan*, avoit échoué à *Mayote*,

qui est une île vers le sud, éloignée de plus de 14 ou 15 lieues de celle d'*Anjouan*. Il y a sept ans que le même malheur seroit arrivé à un vaisseau du roi, de soixante pièces de canon, si la bonne manœuvre que fit le capitaine ne l'eût sauvé; le danger fut très-grand, et l'on voyoit déjà les rochers sous le vaisseau, qui se seroit infailliblement brisé, parce que les courans le portoient à terre. Cette erreur vint de ce que les pilotes, sur de mauvaises cartes, prirent *Mayote* pour *Moali*, quoique l'île de *Moali* soit plus septentrionale d'environ trente minutes, ou de dix lieues de marine, que celle de *Mayote*. Le bon air de l'île d'*Anjouan*, et les rafraichissemens qu'on y trouve en abondance, rendirent la santé aux malades du vaisseau, presque aussitôt qu'on les eut mis à terre; mais un grand nombre de ceux qui se portoient le mieux, tombèrent malades, les uns pour avoir pris avec excès des boissons du pays, qui sont très-violentes; les autres, au contraire, pour avoir trop mangé des fruits rafraichissans, et bu sans discrétion de l'eau vive qui coule des rochers. Les fièvres étoient malignes, accompagnées de grands dévoiemens et de transport au cerveau. Ces maladies naissantes dont nous craignons les suites, parce qu'elles pouvoient devenir contagieuses, nous firent quitter cette île agréable et fertile beaucoup plus tôt que nous n'eussions fait. Nous levâmes l'ancre le 14 d'août avec un vent favorable; mais qui ne dura pas, car à peine eûmes-nous fait sept ou huit lieues, que le calme nous prit. Les courans nous portèrent vers l'île de *Moali*, et nous obligèrent à passer à l'occident de l'île de *Comore* ou d'*Angasie*, la plus grande de ce petit archipel.

Ce fut un coup de providence spéciale pour deux pauvres *Anglois*, qui étoient dans cette île depuis deux ans, dénués de tout, et abandonnés aux insultes et à la cruauté d'un peuple barbare. Nous avons envoyé notre chaloupe à terre chercher quelque chose qui nous manquoit; on mit

en panne, et l'on attendit deux ou trois heures. Comme elle revenoit, nous fûmes fort surpris d'y voir deux hommes tout nus, décharnés et moribonds. L'un étoit âgé d'environ trente ans; l'autre ne paroissoit pas en avoir plus de vingt. Après qu'on les eut interrogés, nous apprîmes qu'ils avoient fait naufrage à l'île de *Mayote*, dont nous avons déjà parlé. Le premier étoit dans un grand navire de la compagnie d'Angleterre, qui s'étoit perdu il y avoit près de trois ans; et l'autre venoit de *Boston*, où il s'étoit engagé avec des s'ibustiers anglois. Ces deux vaisseaux avoient péri, parce que les pilotes avoient pris l'île de *Mayote* pour celle de *Moali*. Ceux des passagers et de l'équipage qui purent se sauver à terre, furent traités par les habitans avec beaucoup de ménagemens, aussi longtemps que leur nombre les rendit redoutables. Mais diverses maladies causées, aux uns, par le mauvais air ou par la débauche, et aux autres, par la tristesse et par le chagrin qu'ils prirent, les ayant réduits à quinze ou seize personnes, les barbares, qui ne les craignoient plus, cherchèrent bientôt les moyens de leur ôter les biens et la vie. Il y avoit parmi ces malheureux sept François et trois Allemands; le reste étoit Anglois ou Hollandois. Comme leur nombre diminuoit chaque jour, et qu'ils se voyoient mourir de misère l'un après l'autre, ils prirent la résolution de sortir, à quelque prix que ce fût, de cette île, dont ils ne pouvoient pas espérer qu'aucun vaisseau d'Europe vint jamais les tirer, le port étant inaccessible à ceux même d'une médiocre grandeur. Dans cette vue, ils firent, des débris de leurs navires, une chaloupe assez grande pour les porter, avec des sommes d'argent considérables qui leur restoient. Ils devoient mettre le lendemain à la voile, quand le roi du pays, qui eut quelque soupçon de ce qui se passoit, leur envoya demander leur chaloupe, qu'il trouvoit, disoit-il, fort à son gré. Ce

n'étoit visiblement qu'un prétexte pour les arrêter, et pour se rendre maître de leur argent. Les Européens, qui se trouvèrent alors assemblés dans une cabane, sur le bord de la mer, tinrent conseil, et furent tous d'avis de refuser le roi de *Mayote* le plus honnêtement qu'ils pourroient. Ils virent bien qu'après cette démarche on ne chercheroit qu'à les perdre, et qu'ainsi il falloit qu'ils se tinsent sur leurs gardes plus que jamais. Mais les barbares, qui s'étoient aperçus que la poudre leur manquoit, parce qu'ils n'alloient plus à la chasse, les environnèrent en foule, et les attaquèrent avec furie dans leur cabane, où ils se défendirent long-temps. Comme elle n'étoit environnée que de grosses nattes, et qu'elle n'étoit couverte que de paille et d'écorces d'arbres, les barbares y mirent aisément le feu, et y brûlèrent la plupart de ces misérables. Ceux qui échappèrent à demi grillés ne furent pas plus heureux ; car on les mit brutalement à mort. Ainsi, de toute cette troupe, il ne resta que trois Anglois, qui se tinrent cachés jusqu'à ce que la fureur du combat et du carnage fût passée. On eut pitié d'eux, et on leur donna un petit canot avec quatre hommes qui les menèrent à *Angasie*. Ces pauvres gens y furent bien reçus par le roi de la partie occidentale de l'île, où on les débarqua. Il les entretint d'abord à ses dépens ; mais, s'étant bientôt lassé de cette hospitalité, il les laissa chercher de quoi vivre comme ils pourroient. Pendant une année et demie ils se nourrirent du fruit du cocotier, et du lait qu'ils tiroient des vaches, quand ils pouvoient les trouver à l'écart ; après quoi un des trois, ne pouvant pas soutenir plus long-temps une si grande disette, tomba malade et mourut. Ses deux compagnons se mirent en devoir de l'enterrer ; mais, comme si la terre eût dû être profanée par la sépulture d'un Européen, les habitans d'*Angasie* ne voulurent pas le leur permettre, et les obligèrent de

le jeter dans la mer. Voilà ce que nous apprîmes de ces deux Anglois, qui racontèrent leurs disgrâces aux officiers de notre vaisseau. Ils étoient sur le rivage de l'île d'*Angasie* quand notre chaloupe y aborda ; ils ne dirent rien jusqu'à ce que, la voyant se remettre en mer, ils se jetèrent à la nage, et firent tant d'efforts, toujours criant qu'on les attendit, qu'enfin ils l'atteignirent. On les reçut, et on les mena à bord, où, ayant compassion de ce qu'ils avoient souffert, et de l'état pitoyable où ils étoient encore, chacun se fit un devoir de les soulager, et de leur donner des vivres et des habits. Quand nous fûmes arrivés à *Surate*, le plus âgé se retira chez les Anglois ; l'autre, ayant déclaré que son père étoit Hollandois, quoiqu'il fût établi à *Boston*, alla loger chez les Hollandois.

Depuis *Angasie* jusqu'à *Surate*, nous eûmes beaucoup de malades qui ne manquèrent pas de secours. Le père *Petit*, mon compagnon, demeurant assidument auprès d'eux à les servir et à leur inspirer des sentimens propres à l'état où chacun se trouvoit, il ne fut pas long-temps sans être attaqué lui-même d'une fièvre très-maligne. Il m'édifia par sa résignation et par sa patience dans la maladie, autant qu'il avoit fait auprès des malades par son courage et par sa charité. A ces dernières maladies près, qui nous emportèrent sept ou huit personnes, nous fîmes la plus heureuse navigation et la plus tranquille, en tout sens, dont j'aie jamais entendu parler ; point de tempêtes, point de calmes fâcheux ; l'union et la bonne intelligence furent toujours si grandes entre les officiers et les personnes qui passèrent aux Indes sur ce vaisseau, qu'on ne se sépara les uns des autres qu'avec une véritable douleur. Les premiers qui se retirèrent furent deux jeunes pères capucins, qui nous avoient charmés dans tout le voyage par leur douceur, leur honnêteté et leur zèle. Nous avions aussi avec nous deux pères carmes déchaussés

de Flandre , pour lesquels monsieur le nonce s'étoit intéressé. Ils le méritoient, car on ne sauroit voir deux religieux plus vertueux et plus recueillis; ils nous donnèrent en particulier des marques très-touchantes de leur confiance et de leur amitié. Les *troubles de Surate* ne nous permirent pas d'y demeurer long-temps. Les forbans anglois qui désolent ces mers depuis quelques années, par les pirateries continuelles qu'ils y exercent, venoient d'enlever deux vaisseaux richement chargés. Les marchands mahométans à qui ces vaisseaux appartenoient, irrités de tant de pertes, prétendoient en rendre responsables les nations de l'Europe établies à *Surate*, c'est-à-dire, les François, les Anglois et les Hollandois. Les avanies qu'on leur faisoit nous obligèrent d'en sortir incessamment. Nous nous embarquâmes, le 20 d'octobre 1701, pour aller à *Calecut* ou *Calicut*. Nous passâmes par *Goa*, où nous eûmes la satisfaction de faire nos dévotions au tombeau de l'apôtre des Indes, *saint François Xavier*. Ce tombeau est richement orné, et il n'y a que deux ans que monseigneur le grand-duc de Toscane, ce prince si sage et si estimé dans l'Europe, y a envoyé un magnifique piédestal de marbre jaspé, orné de plaques de bronze, où les principales actions de saint François Xavier sont représentées avec une beauté et une délicatesse merveilleuses. Après quelques jours de navigation, nous arrivâmes à *Termepatan*, bourgade située sur une petite rivière où nous mouillâmes, et où nous trouvâmes le *Ponchartrain*, vaisseau de la royale compagnie de France, qui venoit de l'île de *Mascarin*, et qui avoit rencontré au cap de *Comorin* un forban anglois de quarante pièces de canon. Ce forban, qui avoit un nombreux équipage et tous ses canons dehors, avoit donné une chaude alarme à M. du Bosc, capitaine du *Ponchartrain*, et étoit venu sur lui jusqu'à la demi-portée du canon; mais, ayant

a perçu tout l'équipage du *Ponchartrain* sur le pont, et en résolution de se bien défendre, il s'étoit retiré, et étoit allé mouiller à une lieue plus loin.

C'est ici qu'il nous fallut quitter le *vaisseau la Princesse* sur lequel nous étions venus de France. Ce ne fut point sans regret, parce que nous avions encore à doubler le cap de *Comorin*, ce qui n'est pas aisé à faire dans une barque où il faut toujours aller terre à terre. Nous nous embarquâmes à *Termepatan* pour *Calecut*, qui n'en est éloigné que de dix lieues. *Calecut* a été autrefois une ville célèbre, et la capitale d'un royaume de même nom; mais ce n'est aujourd'hui qu'une grande bourgade mal bâtie et assez déserte. La mer, qui, depuis un siècle, a beaucoup gagné sur cette côte, a submergé la meilleure partie de l'ancienne ville, avec une belle forteresse de pierres de taille qui y étoit. Les barques mouillent aujourd'hui sur leurs ruines, et le port est rempli d'un grand nombre d'écueils qui paroissent dans les basses marées, et sur lesquels les vaisseaux font assez souvent naufrage. L'empire des Portugais commença dans les Indes par la prise de *Calecut*, qu'ils conservèrent jusqu'à ce que les *naïres*, qui sont les gentilshommes et les meilleurs soldats du pays, voyant que les Hollandois attaquoient de tous côtés les Portugais et leur enlevoient leurs meilleures places, se servirent de cette occasion pour agir de leur côté, et se remettre en possession de *Calecut*. Ils y trouvèrent plus de cent pièces de canon de fonte dont ils jetèrent une partie dans un lac voisin, et portèrent l'autre, au nombre de trente ou quarante pièces, à une demi-lieue dans les terres pour les mettre en sûreté. On les y voit encore.

Dans ce pays, qu'on appelle *Malleami*, il y a des *castes* comme dans le reste des Indes. Ce sont à peu près les mêmes coutumes, et surtout le même mépris pour la religion et pour les manières des Européens. Mais ce qu'on

n'a peut-être jamais vu ailleurs, et ce que j'avois eu de la peine à croire, c'est que parmi ces barbares, au moins dans les *castes* nobles, une femme peut avoir légitimement plusieurs maris. Il s'en est trouvé qui en avoient eu tout à la fois jusqu'à dix, qu'elles regardoient comme autant d'esclaves qu'elles s'étoient soumis par leur beauté et par leurs charmes. Ce désordre, qui a quelque chose de monstrueux, et plusieurs autres que ne connoissent point leurs voisins, et qui règnent parmi ces peuples, sont fondés dans leur religion. Ils prétendent en cela, comme les anciens païens, ne rien faire que ce qu'ont fait les dieux qu'on adore dans le *Malleami*.

Les jésuites avoient une *belle église à Calecut*, que le prince du pays s'avisait, il y a quelque temps, de faire abattre, en haine des Portugais. Mais l'illustre comte de Villaverde, alors vice-roi des Indes, l'a obligé de la rebâtir; elle n'étoit pas encore achevée quand nous y passâmes. C'est en cette ville que le père *Petit* a commencé les premières épreuves de la vie austère qu'il doit mener dans le *Maduré*, couchant à terre sur une natte, ne mangeant que du riz, et ne buvant que de l'eau. Quelque rude qu'ait dû être cet essai, et quoiqu'il ne fût pas trop bien remis de la grande maladie qu'il avoit eue sur les vaisseaux, Dieu l'a soutenu, et il n'en a point été incommodé. Après avoir demeuré trois jours à *Calecut*, nous nous embarquâmes sur une petite *manchoue* (espèce de felouque), qui nous porta à *Tanor*, à quatre lieues de là. *Tanor* est une bourgade pleine de chrétiens, dont le père *Miranda*, jésuite, a soin aussi bien que de ceux de *Calecut*. Ce fut pour moi une grande joie d'y trouver ce saint missionnaire, que j'avois connu autrefois à *Pondichéry*, où il étoit venu, par ordre de ses supérieurs, se guérir d'une fâcheuse maladie, contractée dans la pénible mission du *Maduré*.



Comme les côtes de *Malabar*, de *Travancor* et de la *Pécherie*, sont presque toutes chrétiennes, et sous la conduite des jésuites, nous avons eu le saint plaisir de *visiter* en passant la plupart des *églises* de ces quartiers-là. On ne peut recevoir plus d'honneur ni plus d'amitié que nous en ont fait les missionnaires et leurs chrétiens. Voici comment nous fûmes introduits à *Periapatam*, et cela a été partout à peu près de même. A une petite demi-lieue de l'église, nous trouvâmes les enfans qui venoient au devant de nous au son des tambours et des trompettes, portant des banderoles en forme de bannières, et ayant leurs petites clochettes à la main. Dès qu'ils nous aperçurent, ils poussèrent de grands cris de joie, et se pressèrent de venir se jeter à nos pieds, pour recevoir notre bénédiction. Ils reprirent leur marche, et se mirent à chanter à deux chœurs la doctrine chrétienne. La croix et les banderoles marchaient les premières en forme de procession. A l'entrée de la bourgade étoient les hommes et les femmes, séparés en deux troupes qui nous donnèrent mille nouvelles démonstrations de la joie que causoit notre arrivée. Ils remercioient Dieu d'envoyer dans leur pays de nouveaux missionnaires, pour achever d'instruire et d'éclairer leurs compatriotes qui sont encore dans l'infidélité. L'air retentissoit par reprises des noms de Jésus, de Marie, et de François Xavier, dont ils nous appeloient les successeurs. Le père qui a soin de cette mission nous attendoit à la porte de l'église. Il nous présenta de l'eau bénite, et nous conduisit en cérémonie jusqu'à l'autel, où nous fîmes notre prière, pendant que les chrétiens chantoient le psaume *Laudate Dominum omnes gentes*. Il n'y a point de missionnaire sur cette côte qui n'ait trois ou quatre mille chrétiens sous sa conduite, et il y en a qui en ont jusqu'à dix ou douze mille : car chaque jésuite a quatre ou cinq églises différentes à desservir ; de sorte qu'il faut

qu'ils soient presque toujours en campagne, ou pour instruire et convertir les infidèles, ou pour visiter et consoler les fidèles malades, et leur administrer les sacrements. Il semble qu'il y ait entre les chrétiens des diverses églises comme une louable émulation, à qui servira le mieux Jésus-Christ, et à qui fera le plus d'honneur à la véritable religion, dans un pays où l'hérésie ne fait guère moins de mal que le paganisme et l'infidélité. Il faut pourtant convenir que les *Paravas*, qui sont les chrétiens de la côte de la Pêcherie, que saint François Xavier appelloit autrefois ses chers enfans, se distinguent de tous les autres par leur zèle et par leur attachement à la religion catholique. Ils ne savent ce que c'est que de la dissimuler; ils en font une profession publique, soit qu'ils se trouvent parmi les idolâtres, ou parmi les Hollandois, auxquels ils sont presque toujours soumis. Nous attribuons ceci en partie à leur naturel heureux, dont la grâce se sert pour les fixer dans le bien, et en partie à la protection particulière du grand apôtre des Indes, saint François Xavier, qui fit long-temps de ce pays-ci sa mission favorite.

Nous partîmes de *Tanor* le 27 novembre avec un petit vent de nord-ouest, et nous rasâmes toujours les terres, sans nous en éloigner de plus d'un demi-quart de lieue, et quelquefois beaucoup moins; car le long de cette côte occidentale, la mer en cette saison, c'est-à-dire, depuis le mois d'octobre jusqu'au mois de mars, est aussi tranquille qu'une rivière, et on met pied à terre aussi facilement qu'on le feroit sur la Seine et sur la Loire. Il n'en va pas ainsi de la côte de *Coromandel*, qui est à l'opposite, depuis le cap de *Comorin* jusqu'à *Bengale*; on ne peut y prendre terre qu'avec une peine extrême et beaucoup de danger, à cause des vagues de la mer qui viennent continuellement se briser sur le rivage avec un bruit et une impétuosité surprenante. Cette tranquillité de la

mer, sur laquelle nous naviguions pour lors, ne nous empêcha pas de souffrir beaucoup dans ce voyage. Notre barque avoit vingt rameurs, mais ils ne travailloient pas tant que dix d'Europe. Nous n'avions, ni toile ni cabane pour nous mettre à couvert de l'extrême chaleur du jour et de la grande humidité de la nuit, qu'il falloit passer, avec beaucoup d'incommodité, entre les bancs sur lesquels nos rameurs étoient assis. Le père *Petit* et le frère *Moricet* soutinrent cette fatigue, sans presque s'en apercevoir; mais pour moi, dès la première nuit, je fus attaqué d'un rhumatisme dont les douleurs étoient si vives, qu'il m'étoit impossible de prendre aucun repos. Comme la plupart des bourgades qu'on trouve depuis *Tanor* jusqu'à *Coulan*, sont ou tout-à-fait ou en partie de la dépendance des Hollandois, nous ne pûmes débarquer nulle part; nous fûmes même obligés d'attendre la nuit pour passer la barre de *Cochin*, afin de n'être pas découverts. Après ce danger, nous en courûmes un autre beaucoup plus grand, ayant pensé être pris le lendemain par un *bot*, c'est-à-dire, par la grosse chaloupe d'un forban anglois de quarante ou cinquante pièces de canon. Nous étions infailliblement enlevés, si nos rameurs n'eussent donné en cet endroit des preuves de ce qu'ils pouvoient au besoin. La crainte de tomber entre les mains des pirates leur fit trouver des bras, et leur tint lieu de voiles. Nous paroissions voler sur la mer; mais c'étoit courir d'un autre côté à notre perte. Nous fuyons le bot pour aller au forban, que nous vîmes à l'ancre à deux lieues de *Calicoulan*. Ce dernier danger alarma nos matelots déjà fatigués, et ne sachant quel parti prendre. Le vent contraire et leur épuisement les empêchoient de reculer; et s'ils passaient à la vue de ce vaisseau corsaire, c'étoit se perdre sans ressource. Ils résolurent d'arrêter, et, quand la nuit seroit venue, de

faire tout de nouveau force de rames. Ils jetèrent donc l'ancre comme s'ils eussent voulu prendre terre; et dès qu'il n'y eut plus de jour, s'étant remis à ramer, ils travaillèrent tant cette nuit-là et le lendemain tout le jour, que nous arrivâmes à *Coulan* le 30 novembre, à sept heures du matin. La chaloupe aborda au pied de notre église, où nous eûmes la consolation de dire la messe, le père Petit et moi, pendant que la musique de monseigneur l'évêque de *Cochin* chantoit divers motets de dévotion.

Monseigneur l'évêque de *Cochin*, qui est religieux de l'ordre de Saint-Dominique, se déclare hautement pour être le père et le protecteur des jésuites, et leur fait l'honneur de demeurer dans leur maison. Après avoir achevé notre action de grâces, nous allâmes le saluer dans son appartement, où le père *d'Acosta*, supérieur de la maison, nous conduisit. Outre les marques de bonté et d'estime que notre robe nous attira de la part de ce prélat, notre pays et le nom du grand prince dont nous avons le bonheur d'être sujets, nous méritèrent encore des caresses toutes particulières. Il a une vénération si grande pour la sacrée personne du roi, et il est si charmé des vertus et surtout du zèle de ce monarque à défendre et à étendre de tous côtés la religion catholique, que sans cesse il en revenoit là. Il est aisé de juger, en l'écoutant, qu'il est habile théologien et fort versé dans l'histoire universelle, sacrée et profane. Mais pour l'histoire des rois de France, et celle de Louis le Grand en particulier, j'ai vu peu de personnes qui en parlassent plus savamment et qui parussent en avoir fait une étude plus exacte que lui. Toutes les honnêtetés de cet illustre prélat, non plus que les instances du père *d'Acosta*, ne nous purent obliger à passer le reste du jour à *Coulan*. Nous nous embarquâmes sur les quatre heures du soir, dans l'espérance de gagner le lendemain *Manpouli*, qui en est à cinq

ou six lieues, et d'y dire la messe dans l'église qu'ont encore là nos pères portugais; mais la mer se trouva si grosse, et elle brisoit à la côte avec tant de furie, que nous fûmes obligés de continuer notre route sans aborder. Pendant ce voyage, que nous fîmes toujours le long des côtes de *Malabar* et de *Truvancor*, nous eûmes le temps de voir la véritable situation des terres et des bourgades que toutes nos cartes de géographie et de marine défigurent étrangement. Quand le frère Moricet, que j'ai laissé à *Manapar*, sera arrivé, j'aurai l'honneur de vous envoyer une carte exacte de tout ce pays, qui est extrêmement peuplé; car on ne fait presque pas deux lieues terre à terre, sans trouver des villages et de grandes habitations. Nos cartes marquent des îles sur la côte de *Travancor*; nous les avons cherchées inutilement, elles ne se trouvent point. Depuis *Calecut* jusqu'au cap de *Comorin* il n'y a qu'une seule île, à deux lieues de *Calecut*, que les cartes ne marquent pas, peut-être parce qu'elle est trop proche de la terre.

Après quinze jours de navigation, depuis *Termepatan*, nous arrivâmes enfin à *Periapatam*, où nous fûmes très-bien reçus. La fête de saint André, à qui est dédiée l'église de cette bourgade, y avoit attiré extraordinairement quelques missionnaires, et un fort grand nombre de chrétiens, qui venoient des lieux circonvoisins pour participer ce jour-là aux saints mystères. Le plaisir de nous voir leur fit différer un peu leur départ. De *Periapatam* au *Topo*, il n'y a qu'une petite lieue. Le *Topo* est comme le collège de la province de *Malabar*, où le provincial fait ordinairement sa demeure. Les prêtres du *Topo* nous reçurent avec une tendresse et une charité propres à nous faire bientôt oublier nos fatigues, et nous engagèrent à aller avec eux à *Cotate* y célébrer la fête de saint François Xavier. L'église de *Cotate*, qu'on a dédiée

à ce grand apôtre, est fameuse dans toute l'Inde par les miracles continuels qui s'y font, par le moyen de l'huile qui brûle devant l'image du saint. Le concours des peuples est grand, et l'on y vient de soixante et de quatre-vingts lieues. Nous eûmes la joie d'y trouver, à notre arrivée, une assemblée tout extraordinaire de chrétiens; mais cette joie fut interrompue quelque temps, par la *défense* que le gouverneur de la ville envoya *de célébrer la fête de saint François Xavier*; cet ordre, qu'on n'attendoit pas, surprit et affligea tout le monde. En voici le sujet : *Une veuve* considérable de la ville se préparoit depuis trois mois à faire un sacrifice public au démon, par intérêt ou par superstition, et peut-être par tous les deux à la fois. L'envie de chagriner les chrétiens, qu'elle haïssoit à la mort, et d'assembler plus de monde chez elle, lui fit choisir tout exprès pour cette damnable cérémonie le jour auquel elle savoit que se fait la fête de saint François Xavier, et qu'un nombre infini d'étrangers ne manque jamais de se rendre à *Cotate*. Dans une grande salle de sa maison, qui n'étoit pas éloignée de l'église du saint apôtre, on voyoit déjà trois colonnes de terre de trois ou quatre pieds de haut, posées en triangle, et éloignées l'une de l'autre d'environ une toise. Elle engraissoit depuis long-temps, avec beaucoup de soin, un cochon qui devoit servir de victime, et qu'elle devoit elle-même égorger dans l'enceinte de ces colonnes. Les principaux de la ville et les personnes les plus riches des environs, qui étoient de sa *caste*, devoient se rendre au temps qu'elle marqueroit. Il ne falloit plus qu'un ordre du gouverneur, qui permit de faire le sacrifice à un certain jour, et qui défendit aux chrétiens de faire leur fête ce jour-là. Elle l'obtint, et la chose demeura secrète jusqu'au commencement de décembre, que le missionnaire qui a soin de cette fameuse église en fut averti. Il

ne perdit pas un moment, et, au lieu de s'adresser au gouverneur de la ville qui avoit porté l'ordre, il alla droit au gouverneur de la province. Il lui représenta et le mécontentement de tant de peuples qui étoient venus de loin pour solenniser la fête de saint François Xavier, et l'injure qu'on faisoit au patron de l'Inde, si, au lieu de célébrer sa fête, on faisoit au démon un de ces abominables sacrifices pour lesquels cet homme miraculeux avoit toujours eu tant d'horreur. La remontrance du père eut tout l'effet qu'on en attendoit. Le gouverneur de la province donna ordre qu'on solennisât la fête à l'ordinaire, et que le sacrifice fût réjeté à un autre jour. Ainsi, ce contre-temps ne servit qu'à rendre notre cérémonie plus dévote, par cette espèce de victoire que la vraie religion venoit de remporter sur l'idolâtrie. Je m'informai à cette occasion de la manière dont les *prêtresses idolâtres* font en ce pays-ci leurs *sacrifices*, et voici ce que j'en pus apprendre. Quand tout le monde est assemblé dans la salle dont nous avons parlé, la prêtresse se met au milieu des trois colonnes, et commence à invoquer le diable, en prononçant certaines paroles mystérieuses avec de grands hurlemens et une agitation effroyable de tout son corps. Divers instrumens de musique l'accompagnent avec des sons qui varient selon la différence des esprits qui semblent tour à tour la posséder. Enfin, il y a un certain air sacré qu'on ne commence pas plus tôt de jouer, que la mégère se lève, prend un couteau, égorge le cochon, et, se jetant sur la plaie, boit de son sang tout fumant encore. Alors elle crie, elle prophétise, elle menace la peuplade et la province des plus terribles châtimens de la part du démon qui l'inspire, ou dont elle feint d'être inspirée, si les assistans ne se déterminent à lui donner ce qu'elle demande : de l'or, de l'argent, des bijoux, du riz, de la toile, tout lui est

bon ; et ces enragées impriment pour l'ordinaire tant de crainte aux assistans , qu'elles tirent quelquefois jusqu'à la valeur de deux ou trois cents écus.

La ville de *Cotate* est grande et bien peuplée, quoiqu'elle n'ait, non plus que la plupart des autres villes des Indes, ni fossés ni murailles. Elle est dans les terres, à quatre lieues du cap de *Comorin*, au pied des montagnes qui rendent ce cap fameux par les merveilles qu'on en raconte. Car plusieurs assurent que dans cette langue de terre, qui n'a pas plus de trois lieues d'étendue, on trouve en même temps les deux saisons de l'année les plus opposées, l'hiver et l'été, et que quelquefois, dans un même jardin de cinq cents pas en carré, on peut avoir le plaisir de voir ces deux saisons réunies, les arbres étant chargés de fleurs et de fruits d'un côté, pendant que de l'autre ils sont dépouillés de toutes leurs feuilles. Je n'ai point eu le loisir d'aller moi-même être juge de la vérité ou de la fausseté du fait ; mais il est certain que des deux côtés du cap les vents sont toujours opposés, et soufflent comme s'ils vouloient se combattre ; de sorte que quand à la côte occidentale du cap de *Comorin* les vents viennent de l'ouest, à la côte orientale ils viennent de l'est. C'est ce que nous avons éprouvé nous-mêmes dans ce voyage. Depuis *Calecut* jusqu'au cap de *Comorin*, ayant presque toujours eu le vent au sud-est ou au sud-ouest, nous le trouvâmes au nord-est dès que nous eûmes passé ce cap. Comme donc cette diversité des vents, surtout lorsqu'elle est durable, contribue infiniment à la diversité des saisons, il n'est pas incroyable que vers la pointe du cap il puisse y avoir, dans un assez petit espace de terrain, des endroits tellement exposés à l'un des vents, et tellement à couvert de l'autre, que le froid ou le chaud, et les impressions qui les suivent, se fassent sentir en même temps dans des lieux assez peu éloignés, comme dans d'autres qui le seroient beaucoup davantage. Mais je laisse



à nos savans à rechercher la raison physique de cette contrariété de vents qu'on ne voit point ailleurs, où il semble que des principes tout semblables devroient également la causer. Ce seroit ici le lieu de faire une description exacte de tout le pays qui est entre *Cotate* et *Pondichéry*, puisque je l'ai parcouru dans ce voyage ; mais il faudroit plus de temps que je n'en ai maintenant. On me presse de finir ma lettre, et je remets à une autre occasion ce qui me resteroit de curieux à vous mander.

J'ajoute seulement deux mots d'une *cruelle persécution* excitée depuis peu contre les chrétiens à *Tanjaour*, et dont je ne doute pas que quelques-uns de nos missionnaires n'écrivent un plus grand détail en Europe. On assure que plus de douze mille chrétiens ont déjà confessé généreusement Jésus-Christ, quoique leurs persécuteurs n'aient rien épargné pour ébranler leur constance et les forcer à retourner aux superstitions du pays. Plusieurs ont perdu leurs biens, et se sont laissé chasser de leurs terres avec leurs familles entières, ou bien se sont vu enlever leurs femmes et leurs enfans pour être prostitués d'une manière infâme. D'autres, enfermés dans des cachots puans et obscurs, ont long-temps souffert une faim et une soif cruelles. Plusieurs, après avoir été déchirés à coups de fouet, ont enduré qu'on leur appliquât sur diverses parties du corps, avec des fers tout rouges de feu, le caractère des idoles qu'ils ne vouloient pas adorer. On a arrêté en cette occasion deux de nos pères, dont un a eu le bonheur de mourir, les fers aux pieds, des mauvais traitemens qu'il avoit reçus dans sa prison. Son compagnon a été relâché, après avoir été tourmenté cruellement pendant plusieurs jours. Ceux des missionnaires qu'on a laissés en liberté n'ont eu guère moins à souffrir. Outre la douleur de voir leurs travaux de plusieurs années en danger de devenir inutiles, et la tendre compassion que leur causoit

le supplice barbare de tant de pauvres innocens, il a fallu qu'ils se tinsent cachés dans les bois, pour obéir à leurs supérieurs, qui leur avoient défendu de se montrer d'ici à quelque temps, et pour animer et fortifier de près et de loin, par des exhortations et par des lettres vives et touchantes, ceux de leur troupeau que la persécution sembloit avoir ébranlés. Nous espérons que les personnes pleines de zèle et de charité auront pitié de cette chrétienté désolée ; c'est dans ces occasions, plus que jamais, qu'il seroit nécessaire que nous eussions de quoi tirer nos pauvres néophytes de l'extrême misère où les a réduits leur constance à pratiquer l'Évangile que nous leur enseignons. Jugez, mon révérend père, de notre affliction, quand nous voyons ces vrais confesseurs de Jésus-Christ venir à nos pieds nous demander quelque assistance, et que notre pauvreté ne nous laisse presque aucun moyen de les soulager. On n'hésitera point à vendre et à engager tout ce qu'on peut avoir, jusqu'aux vases sacrés, lorsqu'il sera absolument nécessaire ; mais on sera bientôt au bout, et les meubles les plus précieux de notre église ne s'étendent pas bien loin, comme vous pouvez penser. Un besoin si pressant parle assez au cœur de ceux qui sont touchés du salut des âmes, et de l'honneur dû aux autels. Je suis avec un profond respect, etc.

## LETTRE DU PÈRE BOUCHET

A MONSIEUR L'ANCIEN ÉVÊQUE D'AVRANCHES.

Au Carnate, en 1705.

MONSIEUR, les travaux d'un homme apostolique dans les Indes orientales sont si grands et si continuels, qu'il semble que le soin de prêcher le nom de Jésus-Christ aux idolâtres, et de cultiver les nouveaux fidèles, soit plus que suffisant pour occuper un missionnaire tout entier. En effet, dans certains temps de l'année, bien loin d'avoir le loisir de s'appliquer à l'étude, à peine a-t-on celui de vivre; et souvent le missionnaire est forcé de prendre sur le repos de la nuit, le temps qu'il doit donner à la prière et aux autres exercices de sa profession. Cependant, dans quelques autres saisons, nous nous trouvons assez en liberté pour pouvoir nous délasser de nos travaux par quelque sorte d'étude. Notre soin alors est de rendre nos délassemens mêmes utiles à notre sainte religion. Nous nous instruisons, dans cette vue, des sciences qui ont cours parmi les idolâtres à la conversion desquels nous travaillons; et nous nous efforçons de trouver, jusque dans leurs erreurs, de quoi les convaincre de la vérité que nous venons leur annoncer.

C'est dans ce temps où les occupations attachées à mon ministère m'ont laissé quelque loisir, que j'ai approfondi, autant qu'il m'a été possible, le *système de religion reçu parmi les Indiens*. Ce que je me propose dans cette lettre, monsieur, est seulement de vous mettre devant les yeux, et de rapprocher les unes des autres quelques conjectures qui sont, ce me semble, capables de vous

intéresser. Elles vont toutes à prouver que les Indiens ont tiré leur religion des *livres de Moïse et des prophètes*; que toutes les fables dont leurs livres sont remplis, n'y obscurcissent pas tellement la vérité, qu'elle soit méconnoissable; et qu'enfin, outre la religion du peuple hébreu, que leur a apprise, du moins en partie, leur commerce avec les Juifs et les Égyptiens, on découvre encore parmi eux des traces bien marquées de la *religion chrétienne*, qui leur a été annoncée par l'apôtre saint Thomas, par Pantæus et plusieurs autres grands hommes, dès les premiers siècles de l'Église. Je n'ai point douté, monseigneur, que vous n'approuvassiez la liberté que je prends de vous adresser cette lettre. J'ai cru que des réflexions qui peuvent servir à confirmer et à défendre notre sainte religion, devoient naturellement vous être présentées. Vous y prendrez plus de part que personne, après avoir démontré, comme vous l'avez fait, la vérité de notre foi par la plus vaste érudition, et par la plus exacte connoissance de l'antiquité sacrée et profane.

Je me souviens, monseigneur, d'avoir lu dans votre savant livre de la *Démonstration évangélique*, que la doctrine de Moïse avoit pénétré jusqu'aux Indes. Votre attention à remarquer dans les auteurs tout ce qui s'y rencontre de favorable à la religion, vous a fait prévenir une partie des choses que j'aurois à vous dire. J'y ajouterai donc seulement ce que j'ai découvert de nouveau sur les lieux, par la lecture des plus anciens livres des Indiens, et par le commerce que j'ai eu avec les savans du pays. Il est certain que le commun des Indiens ne donne nullement dans les absurdités de l'athéisme. Ils ont des idées assez justes de la Divinité, quoique altérées et corrompues par le culte des idoles. Ils reconnoissent un *Dieu infiniment parfait*, qui existe de toute éternité, qui renferme en soi les plus excellens attributs. Jusque-

là rien de plus beau et de plus conforme au sentiment du peuple de Dieu sur la Divinité. Voici maintenant ce que l'idolâtrie y a malheureusement ajouté : la plupart des Indiens assurent que ce grand nombre de divinités qu'ils adorent aujourd'hui, ne sont que des *dieux subalternes* et soumis au souverain Être, qui est également le seigneur des dieux et des hommes. Ce grand Dieu, disent-ils, est infiniment élevé au-dessus de tous les êtres, et cette distance infinie empêchoit qu'il eût aucun commerce avec de foibles créatures. Quelle proportion, en effet, continuent-ils, entre un Être infiniment parfait, et des êtres créés, remplis, comme nous, d'imperfections et de foiblesses? C'est pour cela même, selon eux, que *Parabaravaston*, c'est-à-dire, le *Dieu suprême*, a créé trois dieux inférieurs; savoir : *Brama*, *Vistnou* et *Routren*. Il a donné au premier la *puissance de créer*, au second le pouvoir de *conserver*, et au troisième le droit de *détruire*. Mais ces *trois dieux*, qu'adorent les Indiens, sont, au sentiment de leurs savans, les enfans d'une femme qu'ils appellent *Parachatti*, c'est-à-dire, la *puissance suprême*. Si l'on réduisoit cette fable à ce qu'elle étoit dans son origine, on y découvreroit aisément la vérité, tout obscurcie qu'elle est par les idées ridicules que l'esprit de mensonge y a ajoutées.

Les premiers Indiens ne vouloient dire autre chose, sinon que tout ce qui se fait dans le monde, soit par la *création* qu'ils attribuent à *Brama*, soit par la *conservation*, qui est le partage de *Vistnou*, soit enfin par la *destruction* qui est l'ouvrage de *Routren*, vient uniquement de la puissance absolue du *Parabaravaston*, ou du Dieu suprême. Ces esprits charnels ont fait ensuite une femme de leur *Parachatti*, et lui ont donné trois enfans qui ne sont que les principaux effets de la toute-puissance. En effet, *chatti*, en langue indienne, signifie *puissance*, et

*para, suprême ou absolue.* Cette idée qu'ont les Indiens d'un Être infiniment supérieur aux autres divinités, marque au moins que leurs anciens n'adorent effectivement qu'un Dieu, et que le *polythéisme* ne s'est introduit parmi eux que de la manière dont il s'est répandu dans tous les pays idolâtres. Je ne prétends pas que cette première connoissance prouve d'une manière bien évidente le commerce des Indiens avec les Égyptiens ou avec les Juifs. Je sais que, sans un tel secours, l'auteur de la nature a gravé cette vérité fondamentale dans l'esprit de tous les hommes, et qu'elle ne s'altère chez eux que par le dérèglement et la corruption de leur cœur. C'est pour la même raison que je ne dis rien de ce que les Indiens ont pensé sur l'immortalité de nos âmes, et sur plusieurs autres vérités semblables. Je m'imagine cependant que vous ne serez pas fâché de savoir comment nos Indiens trouvent expliquée, dans leurs auteurs, la *ressemblance de l'homme avec le souverain Être*. Voici ce qu'un savant brame m'a assuré avoir tiré sur ce sujet d'un de leurs plus anciens livres. Imaginez-vous, dit cet auteur, un million de grands vases tous remplis d'eau, sur lesquels le soleil répand les rayons de sa lumière. Ce bel astre, quoique unique, se multiplie en quelque sorte, et se peint tout entier en un moment dans chacun de ces vases; on en voit partout une image très-ressemblante. Nos corps sont ces vases remplis d'eau; le soleil est la figure du souverain Être; et l'image du soleil, peinte dans chacun de ces vases, nous représente assez naturellement notre *âme* créée à la ressemblance de Dieu même.

Je passe, monseigneur, à quelques traits plus marqués et plus propres à satisfaire un discernement aussi exquis que le vôtre. Trouvez bon que je vous raconte ici simplement les choses telles que je les ai apprises. Il me seroit fort inutile, en écrivant à un aussi savant prélat que vous,

d'y mêler mes réflexions particulières. Les Indiens, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, croient que *Brama* est celui des trois dieux subalternes qui a reçu du Dieu suprême la puissance de créer. Ce fut donc *Brama* qui créa le premier homme. Mais ce qui se rapporte à mon sujet, c'est que *Brama* forma l'homme du limon de la terre encore toute récente. Il eut, à la vérité, quelque peine à finir son ouvrage. Il y revint à plusieurs fois, et ce ne fut qu'à la troisième tentative que ses mesures se trouvèrent justes. La fable a ajouté cette dernière circonstance à la vérité, et il n'est pas surprenant qu'un dieu du second ordre ait eu besoin d'apprentissage pour créer l'homme dans la parfaite proportion de toutes les parties où nous le voyons. Mais si les Indiens s'en étoient tenus à ce que la nature, et probablement le commerce des Juifs, leur avoient enseigné de l'unité de Dieu, ils se seroient aussi contentés de ce qu'ils avoient appris par la même voie de la création de l'homme : ils se seroient bornés à dire, comme ils font après l'Écriture sainte, que l'homme fut formé du limon de la terre tout nouvellement sortie des mains du Créateur. Ce n'est pas tout : l'homme une fois créé par *Brama*, avec la peine dont j'ai parlé, le nouveau créateur fut d'autant plus charmé de sa créature, qu'elle lui avoit plus coûté à perfectionner. Il s'agit maintenant de la placer dans une habitation digne d'elle. L'Écriture est magnifique dans la description qu'elle nous fait du paradis terrestre. Les Indiens ne le sont guère moins dans les peintures qu'ils nous tracent de leur *chorcam*. C'est, selon eux, un jardin de délices, où tous les fruits se trouvent en abondance. On y voit même un arbre dont les fruits communiqueroient l'immortalité s'il étoit permis d'en manger. Il seroit bien étrange que des gens qui n'auroient jamais entendu parler du paradis terrestre, en eussent fait, sans le savoir, une peinture si ressemblante.

Ce qu'il y a de merveilleux, monseigneur, c'est que les dieux inférieurs, qui, dès la création du monde, se multiplièrent presque à l'infini, n'avoient pas, ou du moins n'étoient pas sûrs d'avoir le privilège de l'*immortalité*, dont ils se seroient cependant fort accommodés. Voici une histoire que les Indiens racontent à cette occasion. Cette histoire, toute fabuleuse qu'elle est, n'a point assurément d'autre origine que la doctrine des Hébreux, et peut-être même celle des chrétiens. Les dieux, disent nos Indiens, tentèrent toutes sortes de voies pour parvenir à l'immortalité. A force de chercher, ils s'avisèrent d'avoir recours à l'*arbre de vie* qui étoit dans le *chorcam*. Ce moyen leur réussit, et, en mangeant de temps en temps des fruits de cet arbre, ils se conservèrent le précieux trésor qu'ils ont tant d'intérêt de ne pas perdre. Un fameux *serpent*, nommé *cheien*, s'aperçut que l'arbre de vie avoit été découvert par les dieux du second ordre. Comme apparemment on avoit confié à ses soins la garde de cet arbre, il conçut une si grande colère de la surprise qu'on lui avoit faite, qu'il répandit sur-le-champ une grande quantité de poison. Toute la terre s'en ressentit, et pas un homme ne devoit échapper aux atteintes de ce poison mortel. Mais le dieu *Chiven* eut pitié de la nature humaine; il parut sous la forme d'un homme, et avala sans façon tout le venin dont le malicieux serpent avoit infecté l'univers.

Vous voyez, monseigneur, qu'à mesure que nous avançons, les choses s'éclaircissent toujours un peu. Ayez la patience d'écouter une nouvelle fable que je vais vous raconter; car certainement je vous tromperois, si je m'engageois à vous dire quelque chose de plus sérieux. Vous n'aurez pas de peine à y démêler l'*histoire du déluge*, et les principales circonstances que nous en rapporte l'Écriture. Le dieu *Routren* (c'est le grand *destructeur* des êtres



créés) prit un jour la résolution de noyer tous les hommes, dont il prétendoit avoir lieu de n'être pas content. Son dessein ne put être si secret qu'il ne fût pressenti par *Vistnou*, conservateur des créatures. Vous verrez, monseigneur, qu'elles lui eurent, dans cette rencontre, une obligation bien essentielle. Il découvrit donc précisément le jour auquel le déluge devoit arriver. Son pouvoir ne s'étendoit pas jusqu'à suspendre l'exécution des projets du dieu *Routren*; mais aussi sa qualité de dieu conservateur des choses créées, lui donnoit droit d'en empêcher, s'il y avoit moyen, l'effet le plus pernicieux; et voici la manière dont il s'y prit. Il apparut un jour à *Sattivarti*, son grand confident, et l'avertit en secret qu'il y auroit bientôt un déluge universel, que la terre seroit inondée, et que *Routren* ne prétendoit rien moins que d'y faire périr tous les hommes et tous les animaux. Il l'assura cependant qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, et qu'en dépit de *Routren*, il trouveroit bien moyen de le conserver et de se ménager à soi-même ce qui lui seroit nécessaire pour repeupler le monde. Son dessein étoit de faire paroître une *barque* merveilleuse au moment que *Routren* s'y attendroit le moins, et d'y enfermer une bonne provision d'au moins huit cent quarante millions d'âmes et de semences d'êtres. Il falloit, au reste, que *Sattivarti* se trouvât au temps du déluge sur une certaine montagne fort haute, qu'il eut soin de lui faire bien reconnoître. Quelque temps après, *Sattivarti*, comme on le lui avoit prédit, aperçut une multitude infinie de nuages qui s'assembloient. Il vit avec tranquillité l'orage se former sur la tête des hommes coupables. Il tomba du ciel la plus horrible pluie qu'on vit jamais. Les rivières s'enflèrent et se répandirent avec rapidité sur toute la surface de la terre; la mer franchit ses bornes, et, se mêlant avec les fleuves débordés, couvrit en peu de temps les montagnes les plus

élevées : arbres, animaux, hommes, villes, royaumes, tout fut submergé ; tous les êtres animés périrent et furent détruits. Cependant *Sattivarti*, avec quelques-uns de ses pénitens, s'étoit retiré sur la montagne. Il y attendoit le secours dont le dieu l'avoit assuré ; il ne laissa pas d'avoir quelques momens de frayeur. L'eau, qui prenoit toujours de nouvelles forces, et qui s'approchoit insensiblement de sa retraite, lui donnoit de temps en temps de terribles alarmes. Mais, dans l'instant qu'il se croyoit perdu, il vit paroître la barque qui devoit le sauver ; il y entra incontinent avec les dévots de sa suite ; les huit cent quarante millions d'âmes et de semences d'êtres s'y trouvèrent renfermées. La difficulté étoit de conduire la barque et de la soutenir contre l'impétuosité des flots, qui étoient dans une furieuse agitation. Le dieu *Vistnou* eut soin d'y pourvoir ; car sur-le-champ il se fit poisson, et il se servit de sa queue comme d'un gouvernail pour diriger le vaisseau. Le dieu poisson et pilote fit une manœuvre si habile, que *Sattivarti* attendit fort en repos, dans son asile, que les eaux s'écoulassent de dessus la face de la terre. La chose est claire, comme vous voyez, monseigneur, et il ne faut pas être bien pénétrant pour apercevoir dans ce récit, mêlé de fables et des plus bizarres imaginations, ce que les livres sacrés nous apprennent du déluge, de l'arche et de la conservation de Noé avec sa famille. Nos Indiens n'en sont pas demeurés là ; et, après avoir défiguré Noé sous le nom de *Sattivarti*, ils pourroient bien avoir mis sur le compte de *Brama* les aventures les plus singulières de l'histoire d'*Abraham*. En voici quelques traits, monseigneur, qui me paroissent fort ressemblans. La conformité du nom pourroit d'abord appuyer mes conjectures : il est visible que de *Brama* à *Abraham* il n'y a pas beaucoup de chemin à faire, et il seroit à souhaiter que nos savans, en matière d'étymolo-

gies, n'en eussent point adopté de moins raisonnables et de plus forcées. Ce *Brama*, dont le nom est si semblable à celui d'Abraham, étoit marié à une femme que tous les Indiens nomment *Sarasvadi*. Vous jugerez, monseigneur, du poids que le nom de cette femme ajoute à ma première conjecture. Les deux dernières syllabes du mot *Sarasvadi* sont dans la langue indienne une terminaison honorifique; ainsi *vadi* répond assez bien à notre mot françois *madame*. Cette terminaison se trouve dans plusieurs noms de femmes distinguées; par exemple, dans celui de *Paravadi*, femme de *Routren*. Il est dès-lors évident que les deux premières syllabes du mot *Sarasvadi*, qui font proprement le nom tout entier de la femme de *Brama*, se réduisent à *Saras*, qui est le nom de *Sara*, femme d'Abraham. Il y a cependant quelque chose de plus singulier. *Brama* chez les Indiens, comme Abraham chez les Juifs, a été le chef de plusieurs *castes* ou tribus différentes. Les deux peuples se rencontrent même fort juste sur le nombre de ces tribus. A *Trichirapali*, où est maintenant le plus fameux temple de l'Inde, on célèbre tous les ans une fête, dans laquelle un vénérable vieillard mène devant soi douze enfans qui représentent, disent les Indiens, les douze chefs des principales castes. Il est vrai que quelques docteurs croient que ce vieillard tient dans cette cérémonie la place de *Vistnou*; mais ce n'est pas l'opinion commune des savans ni du peuple, qui disent communément que *Brama* est le chef de toutes les tribus. Quoi qu'il en soit, je ne crois pas que pour reconnoître dans la doctrine des Indiens celle des anciens Hébreux, il soit nécessaire que tout se rencontre parfaitement conforme de part et d'autre. Les Indiens partagent souvent à différentes personnes ce que l'Écriture nous raconte d'une seule, ou bien rassemblent dans une seule ce que l'Écriture divise dans plusieurs. Mais cette différence, bien loin de

détruire nos conjectures, doit servir, ce me semble, à les appuyer, et je crois qu'une ressemblance trop affectée ne seroit bonne qu'à les rendre suspectes. Enfin les Indiens honorent la mémoire d'un de leurs *pénitens*, qui, comme le patriarche Abraham, se mit en devoir de sacrifier son fils à un des dieux du pays. Ce Dieu lui avoit demandé cette victime, mais il se contenta de la bonne volonté du père, et ne souffrit pas qu'il en vint jusqu'à l'exécution. Il y en a pourtant qui disent que l'enfant fut mis à mort, mais que ce dieu le ressuscita. J'ai encore trouvé une coutume qui m'a surpris, dans une des castes qui sont aux Indes; c'est celle qu'on nomme la *caste des voleurs*. N'allez pas croire, monseigneur, que parce qu'il y a parmi ces peuples une tribu entière de voleurs, tous ceux qui font cet honorable métier soient rassemblés dans un corps particulier, et qu'ils aient pour voler un privilège à l'exclusion de tout autre : cela veut dire seulement que tous les Indiens de cette caste volent effectivement avec une extrême licence; mais par malheur ils ne sont pas les seuls dont il faille se défier. J'ai donc trouvé que dans cette caste on garde la cérémonie de la *circoncision*; mais elle ne se fait pas dès l'enfance, c'est environ à l'âge de vingt ans; tous même n'y sont pas sujets, et il n'y a que les principaux de la caste qui s'y soumettent. Cet usage est fort ancien, et il seroit difficile de découvrir d'où leur est venue cette coutume, au milieu d'un peuple entièrement idolâtre.

Vous avez vu, monseigneur, l'histoire du déluge et de Noé dans *Vistnou* et dans *Sattivarti*, celle d'Abraham dans *Brama* et dans *Vistnou*; vous verrez encore, avec plaisir, celle de *Moïse* dans les mêmes dieux, et je suis persuadé que vous la trouverez encore moins altérée que les précédentes. Rien ne me paroît plus ressemblant à *Moïse* que le *Vistnou* des Indiens métamorphosé en *Chrick-*

nen; car d'abord *chrichnen*, en langue indienne, signifie *noir*; c'est pour faire entendre que *Chrichnen* est venu d'un pays où les habitans sont de cette couleur. Les Indiens ajoutent qu'un des plus proches parens de *Chrichnen* fut exposé, dès son enfance, dans un petit berceau sur une grande rivière, où il fut dans un danger évident de périr. On l'en tira, et comme c'étoit un fort bel enfant, on l'apporta à une grande princesse qui le fit nourrir avec soin, et qui se chargea ensuite de son éducation. Je ne sais pourquoi les Indiens se sont avisés d'appliquer cet événement à un des parens de *Chrichnen* plutôt qu'à *Chrichnen* même. Mais il faut bien dire les choses telles qu'elles sont, et, pour rendre les aventures plus ressemblantes, je n'irai pas déguiser la vérité. Ce ne fut donc point *Chrichnen*, mais un de ses parens, qui fut élevé au palais d'une grande princesse; en cela la comparaison avec Moïse se trouve défectueuse. Voici de quoi réparer un peu ce défaut. Dès que *Chrichnen* fut né, on l'exposa aussi sur un grand fleuve, afin de le soustraire à la colère du roi, qui attendoit le moment de sa naissance pour le faire mourir. Le fleuve s'entr'ouvrit par respect, et ne voulut pas incommoder de ses eaux un dépôt si précieux; on retira l'enfant de cet endroit périlleux, et il fut élevé parmi des bergers; il se maria dans la suite avec les filles de ces bergers, et il garda long-temps les troupeaux de ses beaux-pères. Il se distingua bientôt parmi tous ses compagnons, qui le choisirent pour leur chef. Il fit alors des choses merveilleuses en faveur des troupeaux et de ceux qui les gardoient; il fit mourir le roi qui leur avoit déclaré une cruelle guerre; il fut poursuivi par ses ennemis, et comme il ne se trouva pas en état de leur résister, il se retira vers la mer; elle lui ouvrit un chemin à travers son sein, dans lequel elle enveloppa ceux qui le poursuivoient. Ce fut par ce moyen qu'il échappa aux tour-

mens qu'on lui préparoit. Qui pourroit douter après cela, monseigneur, que les Indiens n'aient connu *Moïse* sous le nom de *Vistnou* métamorphosé en *Chrichnen*? Mais à la connoissance de ce fameux conducteur du peuple de Dieu, ils ont joint celle de plusieurs coutumes qu'il a décrites dans ses livres, et de plusieurs lois qu'il a publiées, et dont l'observation s'est conservée après lui.

Parmi les *coutumes* que les Indiens ne peuvent avoir tirées que des *Juifs*, et qu'ils suivent encore aujourd'hui dans le pays, je compte, monseigneur, les bains fréquens, les purifications, une horreur extrême pour les cadavres, par l'attouchement desquels ils se croient souillés; l'ordre différent et la distinction des castes, la loi inviolable qui défend les mariages hors de sa tribu ou de sa caste particulière. Je ne finirois point si je vouiois épuiser ce détail; je m'attache à quelques remarques qui ne sont pas tout-à-fait si communes dans les livres des savans. J'ai connu un brame très-habile parmi les Indiens, qui m'a raconté l'histoire suivante, dont il ne comprenoit pas lui-même le sens, tandis qu'il est demeuré dans les ténèbres de l'idolâtrie. Les Indiens font un *sacrifice* nommé *ekiam* (c'est le plus célèbre de tous ceux qui se font aux Indes): on y sacrifie un *mouton*; on y récite une espèce de prière, dans laquelle on dit à haute voix ces paroles: « Quand sera-ce que le sauveur naîtra? quand sera-ce que le rédempteur paroîtra? » Ce sacrifice à un mouton me paroît avoir beaucoup de rapport avec celui de l'*agneau pascal*; car il faut remarquer sur cela, monseigneur, que comme les Juifs étoient tous obligés de manger leur part de la victime, aussi les brames, quoiqu'ils ne puissent manger de viande, sont cependant dispensés de leur abstinence au jour du sacrifice de l'*ekiam*, et sont obligés par la loi de manger du mouton qu'on immole, et que les brames partagent entre eux. Plusieurs Indiens adorent le feu. Leurs

dieux même ont immolé des victimes à cet élément. Il y a un précepte particulier pour le sacrifice d'*Oman*, par lequel il est ordonné de conserver toujours le feu, et de ne le laisser jamais éteindre. Celui qui assiste à l'*ekiam* doit tous les matins et tous les soirs mettre du bois au feu pour l'entretenir. Ce soin scrupuleux répond assez juste au commandement porté dans le *Lévitique*, c. vj, v. 12 et 13 : *Ignis in altari semper ardebit, quem nutrit sacerdos, subjiciens ligna manè per singulos dies*. Les Indiens ont fait quelque chose de plus en considération du feu : ils se précipitent eux-mêmes au milieu des flammes. Vous jugerez comme moi, monseigneur, qu'ils auroient beaucoup mieux fait de ne point ajouter cette cruelle cérémonie à ce que les Juifs leur avoient appris sur cette matière.

Les Indiens ont encore une fort grande idée des serpens. Ils croient que ces animaux ont quelque chose de divin, et que leur vue porte bonheur. Ainsi plusieurs adorent les serpens, et leur rendent les plus profonds respects. Mais ces animaux, peu reconnoissans, ne laissent pas de mordre cruellement leurs adorateurs. Si le *serpent d'airain* que Moïse montra au peuple de Dieu, et qui guérissoit par sa seule vue, eût été aussi cruel que les serpens animés des Indes, je doute fort que les Juifs eussent jamais été tentés de l'adorer. Ajoutons enfin la *charité* que les Indiens ont pour leurs *esclaves*. Ils les traitent presque comme leurs propres enfans ; ils ont grand soin de les bien élever ; ils les pourvoient de tout libéralement ; rien ne leur manque, soit pour le vêtement, soit pour la nourriture ; ils les marient, et presque toujours ils leur rendent la liberté. Ne semble-t-il pas que ce soit aux Indiens, comme aux Israélites, que Moïse ait adressé sur cet article les préceptes que nous lisons dans le *Lévitique* ?

Quelle apparence y a-t-il donc, monseigneur, que les

Indiens n'aient pas eu autrefois quelque connoissance de la loi de Moïse? Ce qu'ils disent encore de leur *loi* et de *Brama* leur législateur, détruit, ce me semble, d'une manière évidente, ce qui pourroit rester de doute sur cette matière. *Brama* a donné la loi aux hommes. C'est ce *Vedam* ou *livre de la loi* que les Indiens regardent comme infaillible. C'est, selon eux, la pure parole de Dieu dictée par l'*Abadam*, c'est-à-dire, par celui qui ne peut se tromper, et qui dit essentiellement la vérité. Le *Vedam*, ou la loi des Indiens, est divisé en quatre parties; mais, au sentiment de plusieurs doctes Indiens, il y en avoit anciennement une cinquième, qui a péri par l'injure des temps, et qu'il a été impossible de recouvrer. Les Indiens ont une estime inconcevable pour la loi qu'ils ont reçue de leur *Brama*. Le profond respect avec lequel ils l'entendent prononcer, le choix des personnes propres à en faire la lecture, les préparatifs qu'on doit y apporter, cent autres circonstances semblables, sont parfaitement conformes à ce que nous savons des Juifs par rapport à la loi sainte, et à Moïse qui la leur a annoncée. Le malheur est que le respect des Indiens pour leur loi va jusqu'à nous en faire un mystère impénétrable. J'en ai cependant assez appris par quelques docteurs, pour vous faire voir que les livres de la loi du prétendu *Brama* sont une imitation du *Pentateuque* de Moïse.

La première partie du *Vedam*, qu'ils appellent *Irroucouvedam*, traite de la *première cause*, et de la manière dont le monde a été créé. Ce qu'ils m'en ont dit de plus singulier par rapport à notre sujet, c'est qu'au commencement il n'y avoit que Dieu et l'eau, et que Dieu étoit porté sur les eaux. La ressemblance de ce trait avec le premier chapitre de la *Genèse*, n'est pas difficile à remarquer. J'ai appris de plusieurs brames que dans le troisième livre, qu'ils nomment *Samavedam*, il y a quantité



de préceptes de morale. Cet enseignement m'a paru avoir beaucoup de rapport avec les préceptes moraux répandus dans l'*Exode*. Le quatrième livre, qu'ils appellent *Adaranavedam*, contient les différens sacrifices qu'on doit offrir, les qualités requises dans les victimes, la manière de bâtir les temples, et les diverses fêtes que l'on doit célébrer. Ce peut être là, sans trop deviner, une idée prise sur les livres du *Lévitique* et du *Deutéronome*. Enfin, de peur qu'il ne manque quelque chose au parallèle, comme ce fut sur la fameuse montagne de *Sinaï* que Moïse reçut la loi, ce fut aussi sur la célèbre montagne de *Mahamerou* que *Brama* se trouva avec le *Vedam* des Indiens. Cette montagne des Indes est celle que les Grecs ont appelée *Meros*, où ils disent que Bacchus est né, et qui a été le séjour des dieux. Les Indiens disent encore aujourd'hui que cette montagne est l'endroit où sont placés leurs *chorcans* ou les différens paradis qu'ils reconnoissent.

N'est-il pas juste, monseigneur, qu'après avoir parlé assez long-temps de Moïse et de la loi, nous disions aussi quelques mots de *Marie*, sœur de ce grand prophète? Je me trompe beaucoup, ou son histoire n'a pas été tout-à-fait inconnue à nos Indiens. L'Écriture nous dit de *Marie*, qu'après le passage miraculeux de la mer Rouge, elle assembla les femmes israélites, elle prit des instrumens de musique, et se mit à danser avec ses compagnes, et à chanter les louanges du Tout-Puissant. Voici un trait assez semblable que les Indiens racontent de leur fameuse *Lakeoumi*. Cette femme, aussi bien que *Marie* sœur de Moïse, sortit de la mer par une espèce de miracle. Elle ne fut pas plus tôt échappée au danger où elle avoit été de périr, qu'elle fit un bal magnifique, dans lequel tous les dieux et toutes les déesses dansèrent au son des instrumens.

Il me seroit aisé, monseigneur, en quittant les livres

de Moïse, de parcourir les autres livres historiques de l'Écriture, et de trouver dans la tradition de nos Indiens de quoi continuer ma comparaison. Mais je craindrois qu'une trop grande exactitude ne vous fatiguât. Je me contenterai de vous raconter encore une ou deux histoires qui m'ont le plus frappé, et qui font le plus à mon sujet. La *première histoire* est celle que les Indiens débitent sous le nom d'*Arichandiren*. C'est un roi de l'Inde fort ancien, et qui, au nom et à quelques circonstances près, est, à le bien prendre, le *Job* de l'Écriture. Les dieux se réunirent un jour dans leur *chorcham*, ou, si vous l'aimez mieux, dans le paradis de délices. *Devendiren*, le dieu de la gloire, présidoit à cette illustre assemblée. Il s'y trouva une foule de dieux et de déesses. Les plus fameux pénitens y eurent aussi leur place, et surtout les sept principaux anachorètes. Après quelques discours indifférens, on proposa cette question : Si parmi les hommes il se trouve un prince sans défaut. Presque tous soutinrent qu'il n'y en avoit pas un seul qui ne fût sujet à de grands vices, et *Vichouva-Moutren* se mit à la tête de ce parti. Mais le célèbre *Vachichten* fut d'un sentiment contraire, et soutint fortement que le roi *Arichandiren*, son disciple, étoit un prince parfait. *Vichouva-Moutren*, qui, du génie impérieux dont il est, n'aime pas à se voir contredit, se mit en grande colère, et assura les dieux qu'il sauroit bien leur faire connoître les défauts de ce prétendu prince parfait, si on vouloit le lui abandonner. Le défi fut accepté par *Vachichten*; et l'on convint que celui des deux qui auroit le dessous, céderoit à l'autre tous les mérites qu'il avoit pu acquérir par une longue pénitence. Le pauvre roi *Arichandiren* fut la victime de cette dispute. *Vichouva-Moutren* le mit à toutes sortes d'épreuves : il le réduisit à la plus extrême pauvreté; il le dépouilla de son royaume; il fit périr le seul fils qu'il eût; il lui en-

leva même sa femme *Chandirandi*. Malgré tant de disgrâces, le prince se soutint toujours dans la pratique de la vertu avec une égalité d'âme dont n'auroient pas été capables les dieux mêmes qui l'éprouvoient avec si peu de ménagement. Aussi l'en récompensèrent-ils avec la plus grande magnificence. Les dieux l'embrassèrent l'un après l'autre ; il n'y eut pas jusqu'aux déesses qui ne lui fissent leurs complimens. On lui rendit sa femme, et on ressuscita son fils. Ainsi *Vichouva-Moutren* céda, suivant la convention, tous ses mérites à *Vachichten*, qui en fit présent au roi *Arichandiren*, et le vaincu alla fort à regret recommencer une longue pénitence, pour faire, s'il y avoit moyen, bonne provision de nouveaux mérites. La seconde histoire a quelque chose de plus funeste, et ressemble encore mieux à un trait de l'histoire de *Samson*, que la fable d'*Arichandiren* ne ressemble à l'histoire de *Job*.

Les Indiens assurent donc que leur dieu *Ramen* entreprit un jour de conquérir Ceylan ; et voici le stratagème dont ce conquérant, tout dieu qu'il étoit, jugea à propos de se servir. Il leva une armée de singes, et leur donna pour général un singe distingué, qu'ils nomment *Anouman*. Il lui fit envelopper la queue de plusieurs pièces de toile, sur lesquelles on versa de grands vases d'huile. On y mit le feu, et ce singe, courant par les campagnes au milieu des blés, des bois, des bourgades et des villes, porta l'incendie partout. Il brûla tout ce qui se trouva sur sa route, et réduisit en cendres l'île presque tout entière. Après une telle expédition, la conquête n'en devoit pas être fort difficile, et il n'étoit pas nécessaire d'être un dieu bien puissant pour en venir à bout.

Je me suis peut-être trop arrêté, monseigneur, sur la conformité de la doctrine des Indiens avec celle du peuple de Dieu. J'en serai quitte pour abréger un peu ce qui me

resteroit à vous dire sur un second point que j'étois résolu de soumettre, comme le premier, à vos lumières et à votre pénétration. Je me bornerai à quelques réflexions assez courtes, qui me persuadent que les Indiens les plus avancés dans les terres ont eu, dès les premiers temps de l'Église, *la connoissance de la religion chrétienne*, et qu'eux, aussi bien que les habitans de la côte, ont reçu les instructions de saint *Thomas* et des premiers disciples des apôtres. Je commence par l'idée confuse que les Indiens conservent encore de l'adorable Trinité, qui leur fut autrefois prêchée. Je vous ai parlé, monseigneur, des trois principaux dieux des Indiens, *Brama*, *Vistnou* et *Routren*. La plupart des gentils disent, à la vérité, que ce sont trois divinités différentes, et effectivement séparées; mais plusieurs *nianigueuls*, ou hommes spirituels, assurent que ces trois dieux, séparés en apparence, ne font réellement qu'un seul dieu: que ce dieu s'appelle *Brama* lorsqu'il crée et qu'il exerce sa toute-puissance; qu'il s'appelle *Vistnou* lorsqu'il conserve les êtres créés, et qu'il donne des marques de sa bonté; et qu'enfin il prend le nom de *Routren* lorsqu'il détruit les villes, qu'il châtie les coupables, et qu'il fait sentir les effets de sa juste colère. Il n'y a que quelques années qu'un brame expliquoit ainsi ce qu'il concevoit de la fabuleuse *trinité des païens*: Il faut, disoit-il, se représenter Dieu et ses trois noms différens, qui répondent à ses trois principaux attributs, à peu près sous l'idée de ces pyramides triangulaires qu'on voit élevées devant la porte de quelques temples. Je ne prétends pas dire que cette imagination des Indiens réponde fort juste à la vérité que les chrétiens reconnoissent; mais au moins fait-elle comprendre qu'ils ont eu autrefois des lumières plus pures, et qu'elles se sont obscurcies par la difficulté que renferme un mystère si fort au-dessus de la foible raison des hommes. Les fables ont encore plus de

part dans ce qui regarde le mystère de l'*incarnation* ; mais, du reste, tous les Indiens conviennent que Dieu s'est incarné plusieurs fois. Presque tous s'accordent à attribuer ces incarnations à *Vistnou*, le second dieu de leur trinité ; et jamais ce dieu ne s'est incarné, selon eux, qu'en qualité de sauveur et de libérateur des hommes.

J'abrège, comme vous le voyez, monseigneur, autant qu'il m'est possible, et je passe à ce qui regarde nos *sacremens*. Les Indiens disent que le *bain* pris dans certaines rivières efface entièrement les péchés, et que cette eau mystérieuse lave non-seulement les corps, mais purifie aussi les âmes d'une manière admirable. Ne seroit-ce point là un reste de l'idée qu'on leur auroit donnée du *saint baptême* ? Je n'avois rien remarqué sur la divine *eucharistie* ; mais un brame converti me fit faire attention, il y a quelques années, à une circonstance assez considérable pour avoir ici sa place. Les restes des sacrifices, et le riz qu'on distribue à manger dans les temples, conservent chez les Indiens le nom de *prajadam*. Ce mot indien signifie en notre langue *divine grâce*, et c'est ce que nous exprimons par le terme grec *eucharistie*. Il y a quelque chose de plus marqué sur la *confession*. C'est une espèce de maxime parmi les Indiens, que celui qui confessera son péché, en recevra le pardon : *Cheida param chounal Tiroum*. Ils célèbrent tous les ans une fête, pendant laquelle ils vont se confesser sur le bord d'une rivière, afin que leurs péchés soient entièrement effacés. Dans le fameux sacrifice *ekiam*, la femme de celui qui y préside est obligée de se confesser, de descendre dans le détail des fautes les plus humiliantes, et de déclarer jusqu'au nombre de ses péchés. Une *fable* des Indiens, que j'ai apprise sur ce sujet, appuiera encore davantage mes conjectures. Lorsque *Chrichnen* étoit au monde, la fameuse *Draupadi* étoit mariée aux cinq frères célèbres, tous rois de Maduré. L'un de ces

princes tira un jour une flèche sur un arbre, et en fit tomber un fruit admirable. L'arbre appartenoit à un célèbre pénitent, et avoit cette propriété, que chaque mois il portoit un fruit ; ce fruit donnoit tant de force à celui qui le mangeoit, que pendant tout le mois cette seule nourriture lui suffisoit. Mais comme dans ces temps reculés on craignoit beaucoup plus la malédiction des pénitens que celle des dieux, les cinq frères appréhendoient que l'ermite ne les maudit. Ils prièrent donc *Chrichnen* de les aider dans une affaire si délicate. Le dieu *Vistnou*, métamorphosé en *Chrichnen*, leur dit, aussi bien qu'à *Draupadi* qui étoit présente, qu'il ne voyoit qu'un seul moyen de réparer un si grand mal ; que ce moyen étoit la confession entière de tous les péchés de leur vie ; que l'arbre dont le fruit étoit tombé, avoit six coudées de haut ; qu'à mesure que chacun d'eux se confessoit, le fruit s'élèveroit en l'air de la hauteur d'une coudée, et qu'à la fin de la dernière confession, il s'attacheroit à l'arbre comme il étoit auparavant. Le remède étoit amer ; mais il falloit se résoudre à en passer par là, ou bien s'exposer à la malédiction d'un pénitent. Les cinq frères prirent donc leur parti, et consentirent à tout déclarer. La difficulté étoit de déterminer la femme à faire la même chose, et on eut bien de la peine à l'y engager. Depuis qu'il s'agissoit de parler de ses fautes, elle ne se sentoit d'inclination que pour le secret et pour le silence. Cependant, à force de lui remettre devant les yeux les suites funestes de la malédiction des *saniyas* (c'est ainsi que les Indiens appellent leurs pénitens), on lui fit promettre tout ce qu'on voulut. Après cette assurance, l'ainé des princes commença cette pénible cérémonie, et fit une confession très-exacte de toute sa vie. A mesure qu'il parloit, le fruit montoit de lui-même, et se trouva seulement élevé d'une coudée à la fin de cette première confession. Les quatre autres princes continuèrent, à l'exemple de

leur aîné, et l'on vit arriver le même prodige, c'est-à-dire qu'à la fin de la confession du cinquième, le fruit étoit précisément à la hauteur de cinq coudées. Il ne restoit plus qu'une coudée ; mais c'étoit à *Draupadi* que le dernier effort étoit réservé. Après bien des combats, elle commença sa confession, et le fruit s'éleva peu à peu. Elle avoit achevé, disoit-elle, et cependant il s'en falloit encore une demi-coudée, que le fruit n'eût rejoint l'arbre d'où il étoit tombé. Il étoit évident qu'elle avoit oublié ou plutôt caché quelque chose. Les cinq frères la prièrent avec larmes de ne se pas perdre par une mauvaise honte, et de ne les pas envelopper dans son malheur. Leurs prières n'eurent aucun effet. Mais *Chrichnen* étant venu au secours, elle déclara un péché de pensée, qu'elle vouloit tenir secret. A peine eut-elle parlé, que le fruit acheva sa course merveilleuse, et alla de lui-même s'attacher à la branche où il étoit auparavant.

Je finirai par ce trait, monseigneur, la longue lettre que j'ai pris la liberté de vous écrire. Je vous y ai rendu compte des connoissances que j'ai acquises au milieu des peuples de l'Inde, autrefois apparemment chrétiens, et replongés depuis long-temps dans les ténèbres de l'idolâtrie. Les missionnaires de notre compagnie, sur les traces de saint François Xavier, travaillent depuis un siècle à les ramener à la connoissance du vrai Dieu, et à la pureté du culte évangélique. Mais en même temps que nous faisons goûter à ces peuples abandonnés la douceur du joug de Jésus-Christ, nous tâchons de rendre quelque service aux savans d'Europe, par les découvertes que nous faisons dans les pays qui ne leur sont pas assez connus. Il n'appartient qu'à vous, monseigneur, de suppléer, par votre profonde pénétration et par votre commerce assidu avec les savans de l'antiquité, à ce qui pourroit manquer de notre part aux lumières que nous acquérons parmi ce

peuples. Si ces nouvelles connoissances sont de quelque usage pour le bien de la religion, personne ne saura mieux les faire valoir que vous. Je suis avec un profond respect, etc.

---

## LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE LE GOBIEN

### AUX MISSIONNAIRES AUX INDES.

MES RÉVÉRENDIS PÈRES, quelque sensibles que nous ayons été ici à la perte que nous avons faite du révérend père *Verjus*, je ne doute pas que la nouvelle de sa mort, qui doit maintenant avoir été portée jusqu'à vous, n'ait fait au fond de vos cœurs les impressions les plus vives, puisque vous perdez celui que vous regardiez, avec raison, comme le fondateur de vos missions. Il l'étoit en effet ; et c'est à l'établissement de cet ouvrage si nécessaire au salut des âmes, qu'il a employé une bonne partie de sa vie. J'ai cru, mes révérends pères, pour adoucir votre juste douleur et la nôtre, ne pouvoir faire mieux que de recueillir les particularités de sa vie et de ses vertus. Le récit que j'en ferai sera court et simple, et ne contiendra que l'exacte vérité. J'espère que vous y puiserez de quoi vous instruire et vous édifier.

Le père *Antoine Verjus* naquit à Paris le 24 janvier 1632. On remarqua en lui, dès ses plus tendres années, un naturel heureux. Son père, qui comptoit pour peu les avantages de la fortune, s'ils n'étoient accompagnés d'un vrai mérite, n'épargna rien pour cultiver les bonnes dispositions de son fils. Quoique personne ne fût plus capable que lui de donner à ses enfans une bonne éducation, il crut cependant n'en pouvoir donner à celui-



ci une meilleure, que de le faire *étudier dans notre collège de Paris*. Il y fit en peu de temps de grands progrès. On admiroit en lui des sentimens nobles et élevés, un naturel égal, une sagesse anticipée, un esprit vif et pénétrant, et qui ne se rebutoit pas aisément du travail, en un mot, ce qu'il falloit pour servir quelque jour utilement l'état dans le siècle, comme plusieurs autres de sa famille; mais Dieu vouloit l'attirer à lui. Dans le temps qu'on songeoit à le retirer du collège pour lui faire prendre le parti de l'épée, il se sentit fortement pressé de quitter le monde, et d'*entrer dans la compagnie de Jésus*. Le père *Petau*, qui dirigeoit sa conscience, fut celui qu'il consulta sur son dessein. Ce grand homme, recommandable par sa sagesse, par sa vertu, et par cette capacité profonde qui le rendit une des plus vives lumières de son siècle, se fit un plaisir de l'écouter, et, après quelques entretiens particuliers, il l'assura que sa vocation venoit de Dieu. Il en fallut faire la déclaration à son père, qui mit d'abord tout en œuvre pour s'opposer au dessein de son fils; mais comme la tendresse ni l'autorité paternelle ne gaignoient rien sur un esprit naturellement ferme, il lui fit faire divers voyages de plaisir aux environs de Paris, pour voir s'il n'y avoit point quelque légèreté dans son dessein, et si le commerce du monde ne lui inspireroit point d'autres sentimens. Ce fut dans une de ces promenades qu'il donna les premières marques de son zèle ardent pour la conversion des infidèles. Il se trouva un jour chez un *gentilhomme*, ami particulier de M. Verjus. Pour faire plaisir au père, le gentilhomme n'omit rien de ce qu'il crut propre à éprouver la *vocation* du fils; mais, bien loin de l'ébranler, le jeune homme n'en parut que plus affermi. Il s'insinua même si bien dans l'esprit du gentilhomme, et lui parla sur la conversion des infidèles d'une manière si pathétique, qu'il l'engagea à contribuer, par ses aumônes, à cette bonne

œuvre. Il lui remit un mémoire, où il l'exhortoit à donner 6,000 fr. au noviciat des jésuites, pour y élever de jeunes missionnaires. Ce mémoire s'est trouvé dans les papiers du gentilhomme, après sa mort, avec son testament, qui étoit, en effet, chargé de cette aumône. Cependant M. *Verjus*, reconnoissant la vocation de son fils, en fit le sacrifice à Dieu, en homme vertueux et plein de religion. Il étoit dans sa dix-neuvième année, lorsqu'il entra au noviciat; comme il avoit l'esprit mûr et fort avancé, il prit les choses de la piété, non pas en novice, mais en homme fait. Dès ce temps-là il écrivit à notre père général pour lui demander la permission de se consacrer aux missions du Nouveau-Monde. Ce fut dans de si saintes dispositions qu'il fit ses premiers vœux. Après son noviciat, on l'envoya *régenter en Bretagne*. Le désir qu'il avoit de se consacrer aux missions ne s'y ralentit pas; au contraire, il s'y alluma encore davantage par les exemples de plusieurs fervens missionnaires, que les jésuites avoient de tous côtés dans cette province. Mais il comprit bien, par la conduite qu'on observe dans notre compagnie, qu'il n'étoit pas encore mûr pour des emplois si difficiles; qu'outre les forces du corps et un âge plus avancé, il falloit acquérir beaucoup de connoissances, et s'exercer long-temps dans le travail; qu'enfin il ne devoit pas aller dans le Nouveau-Monde pour se rendre saint, mais plutôt qu'il falloit se rendre saint, pour être en état d'aller travailler avec succès à la conversion des infidèles. Ainsi, il ne songea qu'à se perfectionner dans la vertu comme dans les sciences; ni l'étude des langues, ni la lecture des auteurs profanes, ni le plaisir qu'il prenoit à la poésie et à l'éloquence, ne furent capables de dessécher sa dévotion, et il sut si bien allier l'un avec l'autre, que la dévotion ne parut jamais nuire à ses études. Il fit sa *théologie* avec succès, et il crut ensuite que le père géné-

ral lui accorderoit enfin la grâce qu'il avoit si long-temps désirée ; mais bien des raisons s'opposoient à son dessein. Comme il s'abandonnoit sans ménagement à tout ce qu'il entreprenoit, son *extrême application à l'étude* lui avoit causé des *maladies considérables*, jusqu'à l'obliger souvent d'en interrompre le cours, et de laisser les classes pour quelque temps. Sa poitrine même paroissoit entièrement ruinée, et on désespéroit qu'il pût jamais se rétablir. D'ailleurs on devoit avoir de la peine à se priver en France d'un homme que son esprit, sa capacité et son excellent naturel, rendoient propre à d'autres fonctions importantes, et qui demandoient moins de forces que les emplois de la vie apostolique. Cependant sa fermeté et son zèle lui firent presser si fortement ses supérieurs, qu'il leur fit une espèce de violence ; et, malgré tous les obstacles qu'on lui opposa, il obtint enfin du père général la permission de partir. Mais Dieu ne lui inspiroit ce grand zèle que pour éprouver sa fidélité, ou plutôt il attendoit encore plus de son zèle que ce qu'il lui avoit inspiré. Il ne demandoit qu'une place parmi les missionnaires ; et Dieu, en le destinant à en être le père et le conducteur, vouloit, en quelque manière, qu'il les remplit toutes. M. le *comte de Crécy*, qui fut averti de son dessein, ne put se résoudre à perdre un *frère* qui lui étoit cher. Il s'opposa à son départ ; et il lui fut d'autant plus aisé d'y réussir, que dans la foiblesse où se trouvoit alors le père Verjus, il ne pouvoit entreprendre le voyage sans courir risque de sa vie. Il fut donc conclu qu'il resteroit en France. Le père Verjus songea donc à rétablir sa santé, et s'occupa à écrire la *Vie de messire Michel Le Nobletz*, célèbre missionnaire de Bretagne, qui étoit mort quelques années auparavant en odeur de sainteté. Cette vie, qu'il donna sous le nom de *l'abbé de Saint-André*, fut reçue du public avec un applaudissement général.

On eût souhaité que le père Verjus se fût appliqué à la *prédication*. Il avoit pour cela des qualités qui ne se trouvent guère réunies dans la même personne; une éloquence naturelle et pleine d'onction, une politesse qui n'avoit rien d'affecté, beaucoup de feu dans l'esprit et dans l'action, une imagination qui répandoit partout de l'agrément et de la clarté, et surtout un sens droit, un discernement juste, et un goût exquis, pour découvrir ce qu'il y a de vrai et de solide en chaque chose; mais la faiblesse de sa poitrine et un asthme continuel empêchèrent toujours les supérieurs de l'appliquer à cette fonction. Il s'en consola plus aisément que ses amis, parce qu'il redoutoit ce que ce ministère a d'éclatant; mais, pour ne pas laisser languir son zèle, il résolut d'écrire sur des matières de piété. Il donna la *Vie de saint François de Borgia*, qu'il a beaucoup travaillée, et à laquelle il eût encore voulu mettre la dernière main sur la fin de sa vie, si ses occupations et ses incommodités lui eussent laissé quelques momens de loisir. C'est un ouvrage plein de cet esprit du christianisme et de ces grands sentimens qui font paroître la vertu dans tout son jour. Tout y respire le mépris des grandeurs humaines, les charmes de la solitude, le prix des humiliations, l'amour de la pénitence, et la douceur de la prière et de la contemplation. Il est difficile de lire cette histoire avec quelque attention, sans être également touché et des grands exemples qu'on y remarque, et de la manière vive et éloquente dont les choses sont exposées par l'auteur. Le père Verjus avoit pour écrire une facilité merveilleuse. Dès qu'il prenoit la plume, tout ce qu'il vouloit dire se présenteoit à son esprit, et couloit comme de source. Il y a peu de personnes de distinction en France qui n'aient reçu de ses *lettres*, soit de celles qu'il écrivoit en son nom, soit de celles qu'il a écrites pour le révérend père de La Chaise: il se-

roit à souhaiter qu'elles fussent toutes conservées pour le public, particulièrement celles qu'il a écrites à feu madame l'abbesse de Malnoue (Marie-Éléonore de Rohan), sur différens sujets de spiritualité. Cette princesse, si recommandable par sa piété, par son esprit et par sa politesse, pouvoit elle-même servir de modèle à tous ceux qui se piquoient de bien écrire. Elle se connoissoit parfaitement en ces sortes d'ouvrages; elle disoit quelquefois que dans les lettres des personnes de sa connoissance qui écrivoient le mieux, il lui sembloit voir tout d'un coup ce qu'ils avoient d'esprit; mais que dans celles qu'elle recevoit du père Verjus, elle apercevoit, comme en éloignement et en perspective, un fond d'esprit en réserve, qui alloit incomparablement au-delà de ce qu'il en vouloit faire paroître. Elle voulut mettre à la tête de son admirable paraphrase sur le *livre de la Sagesse*, une préface de la façon du père Verjus. Ce père en fit une très-courte, et en si peu de temps, qu'il sembla y affecter quelque sorte de négligence. Cependant elle parut si belle à madame de Malnoue, qu'elle ne pouvoit se lasser de dire que ce petit nombre de paroles, rangées en apparence sans art et sans étude, valaient un livre entier. La réputation du père Verjus le fit rechercher de plusieurs personnes, qui eussent bien voulu profiter de ses talens; il s'en excusa toujours sur l'obligation où il croyoit être de donner son temps à quelque chose de plus important à la gloire de Dieu et au salut du prochain. Cependant il ne put se défendre de *prêter sa plume* pour travailler à quelques ouvrages d'un genre différent. Ainsi il a rédigé l'*apologie de M. le cardinal de Furstemberg*, enlevé à Cologne pendant qu'on y traitoit de la paix; plusieurs *manifestes françois et latins* pour les princes d'Allemagne, contre les prétentions de la cour de Vienne, et quelques autres écrits de même nature qui regardoient les intérêts

de la France, et qu'il fit pour soulager M. le *comte de Crécy*, lorsqu'il fut envoyé auprès de lui en Allemagne par ordre même du roi, en 1672.

Dans ce voyage, le père Verjus s'acquit, dans toutes les *cours d'Allemagne*, une grande réputation, non-seulement par son esprit, mais beaucoup plus encore par sa vertu et par sa droiture. On admiroit en lui, avec une pénétration à laquelle rien n'échappoit, une modestie et des airs simples et unis, qui ont toujours fait son caractère parmi nous, et qui étoient encore plus remarquables au milieu du monde. Il se faisoit honneur de porter son habit jusque dans les palais des princes protestans, où le nom de *jésuite* étoit le plus en horreur; et il paroissoit dans toute sa conduite un fond de piété et de religion qui le faisoit aimer et respecter de ceux dont il étoit connu. M. le baron de Schwerin, premier ministre de monsieur l'*électeur de Brandebourg*, homme d'une capacité reconnue dans tout l'empire, mais zélé calviniste, et qui, dès son enfance, avoit pris dans les livres de ses docteurs d'étranges impressions contre les jésuites, disoit souvent qu'il passeroit volontiers sa vie avec lui. Ce n'est pas que le père le ménageât en aucune manière quand il s'agissoit de religion; il lui parloit sur ce sujet avec la liberté qui convient à un ministre de Jésus-Christ, et il employa souvent toute la force de son zèle pour lui faire sentir ses erreurs et pour l'en détacher. Il ne réussit pas à le convertir, mais il fut quelquefois plus heureux auprès de *certaines réfugiés de France* et d'autres royaumes catholiques, à qui l'esprit d'erreur avoit fait quitter leur pays et leur religion. Lorsqu'il pouvoit les joindre et leur parler, il n'est point de mouvemens qu'il ne se donnât pour les faire revenir de leur égarement. Il s'appliquoit à les instruire; il les effrayoit par la crainte des jugemens de Dieu; il les gagnoit par mille bons offices; il procuroit

leur réconciliation avec les supérieurs, dont ils craignoient les châtimens et la charité; il tâchoit de mettre à couvert leur honneur et celui de leur ordre, s'ils étoient religieux; enfin il les conduisoit dans les lieux où il pouvoit espérer que leurs personnes et leur salut seroient à l'avenir en sûreté. Cette espèce de mission que son zèle lui avoit inspirée jusque dans les cours et dans les palais des princes hérétiques, l'occupoit de telle sorte et lui réussit si bien, qu'il sembloit que la Providence ne l'avoit envoyé en Allemagne que pour faire rentrer dans l'église ces esprits égarés. Le premier ministre du *duc de Hanovre* (M. de Grote) n'eut pas moins de considération pour le père Verjus, qu'en avoit eu celui de Brandebourg. Il servoit un prince catholique, et il avoit le malheur de suivre le parti protestant. La beauté et l'élévation de son génie, jointes à une naissance très-distinguée, lui donnoient un grand crédit en cette cour. Mais plus il avoit de mérite, plus il étoit touché de celui du père Verjus. Il se déroboit souvent à ses plus importantes affaires, pour l'entretenir et pour disputer avec lui. Il sembloit qu'il cherchât la vérité; il l'écoutoit du moins avec plaisir, quand le père tâchoit de la lui faire connoître; mais ses préjugés l'emportèrent sur sa raison, et, quoique ébranlé, il ne put jamais se résoudre à abandonner ses sentimens. Il avoua pourtant de bonne foi que le père Verjus l'avoit entièrement persuadé que les *opinions des calvinistes* n'étoient pas soutenables, et que pour lui, s'il pouvoit une fois se déterminer à condamner celles de *Luther*, ce ne seroit jamais que pour embrasser la religion catholique. Il ajoutoit aussi que le père lui avoit donné une haute idée des jésuites. Mais la princesse *Sophie, palatine*, alors *duchesse d'Osnabruk*, et aujourd'hui *duchesse douairière de Hanovre*, en qui l'esprit n'est pas moins distingué que la naissance, connut peut-être mieux que personne les ex-

cellentes qualités du père Verjus. Comme elle comptoit entièrement sur sa discrétion et sa prudence, elle voulut bien s'ouvrir à lui sur plusieurs affaires importantes qui concernoient sa maison, et qui paroissent même devoir être avantageuses à la religion catholique. C'est ce qui fit que le père Verjus répondit d'abord avec toute l'application de son zèle à l'honneur que lui faisoit cette princesse, et qu'il chercha à entrer dans les desseins qu'elle lui proposoit. Ils furent cependant sans effet par divers obstacles qui les arrêterent, et auxquels le désir qu'il avoit d'étendre la vraie religion, ne lui permit pas d'être insensible.

Si le père Verjus s'acquît tant d'estime à la cour des princes protestans de l'empire, il est aisé de juger qu'il ne se fit pas moins estimer chez les *princes catholiques*. Monsieur l'*électeur de Pologne*, monsieur l'*évêque de Strasbourg* et M. le *prince Guillaume de Furstemberg*, son frère, qui a été depuis cardinal, lui donnèrent toutes les marques possibles de bienveillance. Monsieur l'*évêque de Munster*, *Bernard de Gaalen*, quoique accablé d'affaires, et toujours occupé d'une infinité de grands projets, et M. le *duc de Hanovre*, catholique, qui étoit le prince, et peut-être l'homme de l'empire le plus savant dans la religion, témoignoit souvent qu'ils ne se délassoient jamais plus agréablement qu'en sa compagnie; de sorte qu'ils le faisoient venir auprès d'eux le plus souvent qu'ils pouvoient, et qu'ils ne s'en séparoient jamais qu'avec une nouvelle envie de le revoir. Mais celui qui se distingua davantage par l'estime qu'il eut pour le père Verjus, fut sans doute le célèbre *évêque de Paderborn*, alors coadjuteur de Munster, *Ferdinand de Furstemberg*. Personne ne se connoissoit mieux en mérite que ce grand prince. Dès qu'il connut le père Verjus, il se l'attacha par les témoignages de la plus sincère affection. Le père cultiva d'autant plus les bonnes grâces de monsieur l'évêque de



Paderborn, qu'il reconnut en lui un désir très-ardent d'étendre partout la foi catholique. Ce prince si zélé avoit déjà établi des missions en Allemagne; il lui persuada de répandre encore ses libéralités, en donnant un fonds considérable pour entretenir à perpétuité huit missionnaires chez les infidèles. Cette fondation est donc due et au zèle de cet incomparable prélat, et au soin que le père Verjus eut de la lui inspirer.

Dans le dessein que j'ai, mes révérends pères, de vous faire connoître le mérite vrai et solide du père *Verjus*, ne soyez pas surpris si je m'étends sur l'idée que les personnes les plus qualifiées en ont eue. La *France* a jugé de lui comme l'*Allemagne*; et le sentiment de ceux qui ont eu de la considération pour lui, lui est d'autant plus avantageux, qu'ils ont encore eu plus de temps pour le connoître que les étrangers. M. le cardinal d'*Estrées* ne manquoit aucune occasion de marquer l'estime qu'il avoit pour le père Verjus. Comme si ce n'eût pas été assez de l'honorer de sa protection et de sa précieuse amitié, il voulut absolument lui faire accepter une pension considérable que le père Verjus refusa constamment. Mais, pour marquer à son éminence qu'il ne prétendoit pas se défendre de lui avoir obligation, il lui disoit qu'il consentiroit, quand elle auroit cinquante mille écus de rente, d'en recevoir tous les mois dix ou douze écus pour les missions. C'est ainsi qu'oubliant ses propres intérêts, il ne perdoit jamais de vue ceux de l'Église et du prochain. Il se servit encore plus avantageusement pour ses missions de la faveur de M. le marquis de *Louvois*, et de celle de M. le marquis de *Seignelay*. On vit, durant quelques années, dans ces deux ministres, une espèce d'émulation à qui donneroit au père Verjus plus de marques de son pouvoir et de sa protection. Ils sembloient se disputer l'un à l'autre les occasions de lui procurer des grâces; et

il ménagea si sagement leur bonne volonté, que ses chères missions profitèrent toujours de la disposition favorable où ces deux grands hommes étoient à son égard. Mais de tous ceux qui étoient alors dans le ministère, celui qui, sans contredit, lui voulut le plus de bien, ce fut M. le *marquis de Croissy*. Ce ministre a souvent dit qu'il ne croyoit pas avoir dans le monde un ami plus attaché et plus solide. Aussi n'avoit-il rien de caché pour lui dans ce qui regardoit ses intérêts particuliers et ceux de sa famille; il lui communiquoit ses desseins, il lui faisoit part de ses succès; il déchargeoit ses peines dans son cœur, et, de quelque affaire qu'il lui parlât, il trouvoit toujours dans les vues qu'il lui proposoit, comme il l'a souvent témoigné lui-même, des conseils pleins de sagesse et de religion. Je ne puis omettre ici une marque singulière, et qui a été sue de peu de personnes, qu'il lui donna de son estime, en le proposant au roi pour ménager une des affaires les plus délicates et les plus importantes de l'Europe, et qui demandoit, dans celui à qui on la confioit, le plus de sagesse et de talent pour s'insinuer dans les esprits. L'instruction qu'on devoit lui donner pour cela étoit déjà toute dressée et subsiste encore. Elle faisoit voir jusqu'où alloit la confiance qu'on avoit en lui, puisqu'on lui remettoit la disposition de plusieurs sommes considérables, qu'il devoit employer selon les occurrences. Mais un changement inopiné, qui arriva par rapport à cette affaire, fit prendre d'autres mesures, et le tira de l'embarras où on l'avoit exposé sans le consulter. Car dans le temps qu'on jeta les yeux sur lui, et que le roi agréa le choix que le ministre vouloit faire, le père Verjus ne savoit rien de ce qui se ménageoit; et lorsqu'il en fut enfin instruit, il se trouva fort incertain sur le parti qu'il avoit à prendre. Quoiqu'il eût pour la gloire et le service du roi un dévouement entier, qu'il avoit assez

fait paroître en d'autres occasions, dans celle-ci néanmoins il étoit combattu par l'opposition extrême qu'il avoit pour tout ce qui paroissoit ne pas s'accorder avec l'humilité de sa profession. La situation d'esprit où ces deux considérations le mirent, lui fit regarder l'événement qui changeoit la disposition des choses, et qui le tiroit par là d'une fonction si opposée à ses inclinations, comme un coup heureux, et comme une preuve sensible de la protection de Dieu sur lui, dont il ne pouvoit assez le remercier. Il étoit si éloigné de désirer des emplois éclatans, qu'il évitoit avec soin les occasions les plus naturelles de se produire; et quoiqu'en différens temps de sa vie il ait eu occasion de rendre compte au roi d'affaires très-importantes pour le bien de la religion et pour celui de l'état, il l'a toujours fait par le ministère des personnes qui avoient l'honneur d'approcher sa majesté, sans vouloir paroître lui-même en rien. M. le *maréchal de Luxembourg*, que sa valeur et ses victoires ont rendu si célèbre, avoit pour le père Verjus une confiance qu'il n'a jamais eue pour personne. Quoique peut-être plus occupé de sa propre gloire et de celle de l'état que du soin de son salut, il conservoit pourtant en son cœur des principes de religion qui lui faisoient estimer la vertu, et qui le portoient quelquefois à rentrer en lui-même. Il s'en est souvent expliqué à ce père, qui ne désespéroit pas de le voir un jour aussi vif et aussi ardent pour Dieu qu'il l'avoit été pour le monde. Je ne vous dirai rien sur la considération que le *révérend père de La Chaise* avoit pour le père Verjus, et sur la confiance qu'il lui a témoignée : vos missions en ont trop senti les effets pour qu'aucun de vous puisse l'ignorer. Comme il lui connoissoit des vues droites et désintéressées, et un zèle très-ardent et plein de sagesse pour l'avancement de la religion, il se servoit volontiers de lui dans les affaires qui

pouvoient se communiquer, et particulièrement pour écrire une grande partie des lettres à quoi l'engageoit la multitude des affaires dont il étoit chargé. Il entroit aussi avec plaisir dans tous les desseins que le père Verjus lui proposoit pour le bien de ses chères missions, et les appuyoit de son crédit. En voilà, je crois, assez, mes révérends pères, pour vous faire connoître les sentimens qu'on avoit dans le monde pour le père Verjus.

Je passe à la considération qu'on eut toujours pour lui; les *généraux de notre ordre* l'ont toujours regardé comme un homme solide et extrêmement attaché aux véritables intérêts de son corps, qu'il ne séparoit jamais de ceux de l'Église. Ils prenoient volontiers ses avis, ils entroient avec plaisir dans ses vues, ils admiroient son zèle et respectoient sa vertu. Mais quelle idée n'en avoient point les *pères* qui étoient assez heureux pour vivre avec lui? Ils trouvoient dans sa personne non-seulement un fonds d'édification, mais encore une ressource assurée dans leurs affaires; il étoit toujours prêt à s'employer pour leur service. Il ne ménageoit ni sa peine ni son crédit; et les jésuites étrangers étoient si convaincus de sa générosité, qu'ils s'adressoient à lui comme s'il eût été à Paris le procureur de toutes les provinces. Vous jugerez par là de ce qu'il pouvoit être pour *ses amis*. Personne n'en a eu un plus grand nombre, et personne peut-être n'a mieux su les cultiver, et n'a plus mérité leur attachement. Il n'attendoit pas qu'ils s'ouvrissent à lui dans leurs besoins; il y pensoit le premier, et il se faisoit un plaisir de les prévenir. Quelques bons offices au reste qu'il eût rendus, il ne souffroit qu'avec peine qu'on lui en témoignât de la reconnoissance, et il disoit ordinairement que c'étoit lui faire plaisir que de lui donner occasion d'en faire aux autres.

Mais il est temps, mes révérends pères, que je re-

prenne la suite de la vie du père Verjus, et que je vous parle de ce qui a fait et sa plus longue et sa plus douce occupation. Le procureur des missions du Levant étant mort, on le remplaça par le père Verjus, qui reçut cet emploi avec joie. Par là il se trouvoit continuellement occupé de ce qui étoit le plus capable de nourrir son zèle; et au lieu qu'en devenant missionnaire, il auroit été borné à une église et à une province, par ce nouvel emploi, il'étoit chargé de la conversion de plusieurs royaumes. Ces missions manquoient alors, en plusieurs endroits, d'ouvriers, faute d'un revenu suffisant pour les entretenir; et la piété des fidèles s'étant refroidie, on étoit contraint d'abandonner sans instruction un grand nombre de schismatiques. Mais le père Verjus fit bientôt changer de face à ces nouvelles Églises: il les augmenta en peu de temps d'un grand nombre d'établissemens; il les pourvut de ministres qu'il prit dans toutes nos provinces. Les supérieurs lui demandoient souvent: « Où trouverez-vous de quoi entretenir un si grand nombre de missionnaires? » Il répondoit que nous devons craindre de manquer à la Providence, mais qu'il ne falloit jamais appréhender que la Providence nous manquât; et il ajoutoit que ce n'étoient pas les aumônes qui nous donnoient de bons missionnaires, mais que les bons missionnaires nous procuroient infailiblement des aumônes. » Aussi la crainte de manquer d'argent n'empêcha jamais le père Verjus d'entreprendre une bonne œuvre; alors il empruntoit hardiment de grosses sommes, et ne craignoit point de faire de nouvelles dettes, dès qu'il le jugeoit nécessaire au salut du prochain. Non-seulement le ciel bénissoit ses saintes entreprises, par les grandes aumônes qu'il lui ménageoit dans ses besoins, mais beaucoup plus encore par la multitude d'excellens sujets qui se présentoient à lui de toutes parts. Le nombre en étoit si grand, que si on eût abandonné les jeunes

*jésuites* à leur ferveur et au zèle du père Verjus, nos autres missions, et je peux dire même nos collèges, auroient été dépeuplés. Ce n'est pas que le père, en les invitant à entrer dans la vigne du Seigneur, leur proposât rien qui pût tant soit peu flatter la nature ou la curiosité. Bien loin de leur cacher les croix qui se trouvent comme répandues et comme semées dans les voies de l'apostolat, il affectoit, au contraire, d'en augmenter le nombre. Il ne leur parloit que de ce qu'ils avoient à souffrir de la faim, de la soif, des naufrages, des persécutions, du martyre. « Ce n'est pas, écrivoit-il à l'un d'eux, au Thabor que Jésus vous appelle; c'est au Calvaire, c'est à la mort. » Il écrivoit à un autre : « Donnez à votre zèle autant d'étendue que vous pourrez; la Providence vous donnera encore des croix que vous n'avez pas prévues. Mais cela même vous doit animer : le disciple n'est pas de meilleure condition que le maître, et nous ne mériterions pas d'être à la suite de Jésus-Christ, si nous ne portions comme lui une pesante croix. »

Toutes ses lettres et tous ses discours étoient pleins de ces sentimens, et il ne pouvoit souffrir qu'en écrivant à ceux qui se présentent pour les missions, on parlât de certains petits adoucissemens qu'on trouve quelquefois dans un pays plutôt que dans un autre. Il étoit, au contraire, persuadé que plus une mission est dure, fatigante, laborieuse, plus on trouve des *jésuites* qui veulent s'y consacrer, et il disoit avec esprit qu'il en étoit d'un apôtre comme d'un bon général d'armée, qui, dans le combat, se porte toujours où il voit le plus grand feu. Ce n'est pas que dans la pratique il négligeât rien de ce qui pouvoit *adoucir la vie pénible de ses missionnaires*. Il les aimoit avec une tendresse de père; il compatissoit à toutes leurs souffrances; et jamais il ne recevoit de leurs lettres sans les mouiller de ses larmes, surtout quand il y trou-

voit des signes de leur apostolat, je veux dire des croix et des afflictions. Lorsqu'ils étoient sur le point de partir, il pourvoyoit à leurs besoins au-delà même de leurs désirs. Il employoit tout son crédit pour leur procurer dans les ports de mer la protection des intendans et l'amitié des capitaines. Il avoit partout des relations, en Portugal, en Angleterre, en Hollande, à Constantinople, en Perse et dans les Indes, pour les pourvoir plus sûrement d'argent et des autres choses nécessaires. Enfin, il se croyoit d'autant plus obligé de contribuer même à leur commodité, qu'il les trouvoit plus ardens à souffrir tout pour Jésus-Christ. Il n'avoit pas moins d'estime que de tendresse pour ses *chers missionnaires*, et il n'y en avoit aucun parmi eux qu'il ne regardât avec respect, et dont il n'admirât la vertu et le mérite. Si leurs voyages n'étoient pas heureux; si, dans le compte qu'ils lui rendoient de leurs entreprises, il ne trouvoit pas que les progrès répondissent à ses espérances; s'il s'élevoit quelque persécution, il n'en rejetoit jamais la faute sur eux; à l'entendre parler, c'étoit toujours à lui qu'il falloit s'en prendre; et en ces occasions, il disoit ordinairement : « Je vois bien que je gâte tout, et que, par mes péchés, j'arrête l'œuvre de Dieu. » Comme les gens de bien n'ont pas toujours les mêmes vues dans le service du Seigneur, il est quelquefois arrivé que les missionnaires d'un pays se plaignoient qu'on *négligeât leur mission*, pendant qu'on ne sembloit songer qu'à étendre les autres; et ils écrivoient même sur ce sujet des lettres assez vives, que la vue des besoins véritables où se trouvoient les peuples dont ils étoient chargés, leur arrachoit. Le père Verjus, loin de les condamner, louoit toujours leur zèle; il leur représentoit ses raisons, la difficulté des temps, l'état peu favorable de ses affaires, et il faisoit tous ses efforts pour les consoler.

Il faut pourtant avouer que le père Verjus eut d'abord

quelque peine à entreprendre les *nouveaux établissemens* qui se sont faits par les jésuites françois aux *Indes* et à la Chine. Il en prévint les difficultés, sachant surtout les *différends* qui étoient alors entre la cour de Rome et celle de Portugal, au sujet des vicaires apostoliques et des évêques françois que la sacrée congrégation avoit nommés, et qui avoient obtenu une pleine juridiction en ce pays-là, contre les privilèges que le roi de Portugal soutenoit lui avoir été autrefois accordés. Il vit bien qu'il seroit difficile de concilier des intérêts si différens, et de contenter en même temps les évêques portugais déjà établis dans les Indes, et les évêques françois qui s'y établissoient de nouveau, les uns et les autres prétendant qu'on devoit absolument dépendre d'eux. Cependant comme c'étoit par les ordres exprès du roi que devoient partir les six premiers jésuites qui allèrent à la Chine en qualité de mathématiciens de sa majesté, il crut qu'étant appuyés d'une si puissante protection, ils pourroient se ménager avec les uns et les autres, et qu'on auroit même des égards pour eux, jusqu'à ce que les contestations de la couronne de Portugal avec la sacrée congrégation, eussent été réglées; et il se rendit enfin aux ordres réitérés qui lui furent donnés sur cela par M. le marquis de Louvois, et mit en œuvre tout ce que son zèle put lui suggérer pour soutenir et pour avancer cet ouvrage, malgré les obstacles et les persécutions qui n'ont pas manqué. Il ne se contenta pas des moyens ordinaires que lui donnoit la France, pour faire *passer les ouvriers dans les Indes*; il chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perse et par la mer Rouge. L'Angleterre même, quoiqu'en guerre avec nous, lui donna quelquefois la facilité de faire passer des missionnaires sur ses vaisseaux, et nous devons savoir gré à la compagnie royale de Londres des bons offices qu'elle nous a



rendus à cet égard. Ainsi on vit en peu de temps nos missionnaires répandus dans les royaumes de Siam, de Maduré, de Malabar, de Bengale, de Surate, de Tunquin et de la Chine. Ces succès devoient assurément borner le zèle du père Verjus; mais il assuroit qu'il ne mourroit point content, qu'il n'eût au moins établi cent jésuites françois en Orient; et si ses souhaits n'ont pas été entièrement accomplis, il s'en est peu fallu.

On ne sauroit assez admirer comment en si peu d'années le père Verjus put trouver des *fonds suffisans* pour fournir à tant de nouveaux établissemens, surtout lorsqu'on sait jusqu'où alloit son désintéressement, et combien il étoit éloigné de ces vues basses où la conscience et l'honneur peuvent le moins du monde être intéressés. Il pressoit les personnes zélées, autant qu'il lui étoit possible, de contribuer à une si sainte œuvre. Il tâchoit de les y porter par ses discours, par ses lettres, par ses amis, et par les autres moyens que peut découvrir une piété ingénieuse. Mais s'il pouvoit s'apercevoir que dans les dons et les aumônes qu'on lui faisoit il entrât quelque autre vue que le désir de glorifier Dieu, c'en étoit assez pour l'obliger à les refuser. Ainsi un *père de famille* qui avoit un bien très-considérable, se trouvant au lit de la mort, et voulant songer à sa conscience, fit appeler le père Verjus pour se confesser. Il n'avoit aucune habitude avec lui, et sa seule réputation l'avoit porté à lui donner cette marque de confiance. Le malade commença par lui dire qu'il avoit dessein d'abandonner tout son bien à notre compagnie. Le père Verjus écouta froidement la proposition, et, sans passer plus avant, il voulut savoir si le mourant ne laissoit point d'enfans dans le monde. Cet homme, qui paroissoit accablé de son mal, se réveilla alors tout d'un coup; et, comme si la colère lui eût donné de nouvelles forces, il s'emporta si violemment contre les

déréglemens de son fils , et il en fit un portrait si affreux , que le père Verjus jugea d'abord qu'il y avoit dans le père plus d'animosité que de raison. Cependant, pour ne pas révolter un esprit irrité, il s'étendit en général sur la mauvaise conduite des enfans, qui s'attirent souvent la juste indignation de leurs parens. Il le loua ensuite de ce que, contre la coutume de quelques pères, il ne s'étoit point aveuglé sur les défauts de son fils. Mais quand, après un long discours, il s'aperçut que le malade lui donnoit volontiers son attention : « Après tout, monsieur, lui dit-il, l'action que vous allez faire mérite beaucoup de réflexion : vous devez bientôt paroître devant Dieu, et il ne sera plus temps alors de réparer le tort que vous faites à votre fils, si par hasard il se trouve moins coupable que vous ne vous l'êtes imaginé. Vous ne voudriez pas mourir chargé de la moindre injustice à l'égard de votre plus cruel ennemi ; combien plus devez-vous appréhender d'ôter injustement le bien et l'honneur à la personne du monde qui vous doit être la plus chère ! Je ne veux point croire que ce jeune homme soit tout-à-fait innocent, puisque vous l'accusez vous-même ; mais je n'ose aussi le juger digne d'une punition si sévère, jusqu'à ce qu'on lui ait donné le temps de justifier sa conduite. Au reste, monsieur, l'aigreur, la colère et l'emportement ne sont pas de bonnes dispositions pour se préparer à mourir. Faites venir votre fils ; parlez-lui en père, et non pas en ennemi ; écoutez tranquillement ses excuses, et faites ensuite ce que la raison, l'amour paternel et la religion vous inspireront. Mais quelque parti que vous preniez après cela pour disposer de vos biens, jetez les yeux sur toute autre personne que sur les jésuites ; et pour moi, quelque ardeur que j'aie pour l'établissement de mes missions, vous pouvez compter que mon zèle ne servira jamais de prétexte ni à la vengeance d'un père ni à la

ruine d'un fils. » Ce discours, que le père Verjus éten-  
dit avec une éloquence vraiment chrétienne, eut tout  
l'effet qu'il s'étoit proposé. Le malade appela son fils, lui  
parla avec plus de modération, l'écouta, et le jugea moins  
criminel; de sorte qu'en peu d'heures leur réconciliation  
fut si parfaite, qu'elle fut suivie de larmes, et de mille  
marques d'une tendresse réciproque. Lorsqu'on louoit le  
père Verjus de son attachement, il répondoit agréable-  
ment qu'il n'y avoit que deux choses qui pouvoient enri-  
chir ses missions : recevoir peu et avec discrétion, et  
dépenser beaucoup et avec libéralité. Ce qu'il expliquoit  
de cette manière : « Je suis persuadé qu'il y a de certains  
biens qui appauvrissent, au lieu d'enrichir. Ce qui nous  
vient de la passion, de l'intérêt, de la cupidité, ne sert  
jamais à avancer la gloire de Dieu. J'aime mieux, pour  
nourrir tous les ministres de l'Évangile, ce petit nombre de  
pains que Jésus-Christ bénit dans le désert, que toutes les  
richesses qui ne seroient ni données ni reçues dans un  
esprit de charité et de zèle. L'un croît toujours et se  
multiplie au-delà même de nos besoins; l'autre périt  
sans aucun fruit, ou ne sert qu'à une vaine ostentation.  
Cela même nous doit inspirer une grande foi et une  
sainte prodigalité; car, lorsqu'on dispense avec confiance  
à ses ministres le peu qui vient de Dieu, et que lui-  
même a béni, comme les apôtres faisoient aux peuples  
qui suivoient Jésus-Christ, le ciel fait alors des miracles  
en notre faveur, et l'abondance suit de près notre pau-  
vreté. »

C'est en se conduisant d'après ces maximes que les  
missions dont le père Verjus eut soin, s'étendirent dans  
la plus grande partie du monde. Lorsqu'il en fut chargé,  
il avoit commencé à être, comme un père de famille,  
borné à un petit nombre d'enfans, et il devint en peu  
d'années le père de plusieurs nations. Mais quelque plaisir

qu'il eût de voir les grands succès que le ciel donnoit à ses travaux, il connut bien qu'un seul homme ne pouvoit plus remplir un emploi qu'il avoit rendu si pénible. Il crut donc qu'il étoit temps de le partager, et il demanda instamment aux supérieurs, pour être le compagnon de son zèle, une personne pour qui depuis long-temps il avoit une véritable estime (le révérend père Fleuriau). Il lui remit le soin de toutes les *missions du Levant*, c'est-à-dire de Constantinople, de Grèce, de Syrie, d'Arménie et de Perse, et il se borna à celles des *Indes orientales* et de la *Chine*. Mais son grand âge et ses infirmités continuelles ayant, quelque temps après, diminué considérablement ses forces, il se crut enfin obligé de se décharger entièrement, et de se donner encore un second successeur pour la portion qu'il s'étoit réservée; ce fut le révérend père *Magnan*. Alors, débarrassé de ses occupations extérieures, il s'occupait tout entier du soin de sa perfection. Il goûta sa liberté et sa sollicitude, non pas tant parce qu'elles lui procuroient du repos, que parce qu'elles lui donnoient le temps de travailler uniquement pour lui-même. La prière, la mortification, la lecture de l'Écriture sainte, partagèrent tout son temps. Il s'occupait sans cesse des pensées de la mort, et il en parloit si souvent dans ses discours et dans ses lettres, qu'il sembloit n'être attentif qu'à cette parole de l'apôtre : *Quotidiè morior*. Hélas! à force d'y penser, il en craignit les suites, et il ne pouvoit l'envisager sans trouble. Cependant, au milieu de ces inquiétudes, il conserva toujours dans son cœur une solide confiance en la miséricorde divine. Il mourut le 16 du mois de mai 1706, à quatre heures du matin, dans la soixante et quatorzième année de son âge, étouffé par son asthme, dont les accès étoient devenus très-fréquens et très-violens. Jamais mort ne fut plus rassurante que la sienne. Il s'y étoit préparé par l'inno-

cence de sa vie, par la pratique constante des vertus religieuses, par de continuelles méditations sur la vanité du monde, par un travail infatigable pour avancer la gloire de Dieu, par un pressentiment intérieur qui l'obligeoit à se tenir toujours prêt à aller paroître devant lui. Nous ayons, mes révérends pères, tous les sujets de croire qu'il étoit mûr pour le ciel, et que Dieu ne l'a retiré de ce monde que pour le récompenser avec un grand nombre de saintes âmes, à qui il avoit procuré par ses travaux le bonheur éternel. Mais comme le père des lumières découvre souvent des taches dans ce qui paroît aux yeux des hommes le plus pur et le plus parfait, vous devez joindre vos prières aux nôtres, pour hâter dans l'autre vie, s'il étoit nécessaire encore, le repos d'un homme qui dans celle-ci a sacrifié tout le sien pour vous. Je suis, avec tout le respect possible, etc.

---

## LETTRE DU PÈRE DE BOURZES

AU PÈRE ÉTIENNE SOUCIET.

Aux Indes, en 1707.

MON RÉVÉREND PÈRE, lorsque j'étois sur le point de m'embarquer pour les Indes, je reçus une de vos lettres, par laquelle vous me recommandiez de consacrer quelques momens à ce qui peut regarder les *sciences*, autant que me le permettroient les occupations attachées à l'emploi de missionnaire, et de vous communiquer en même temps les découvertes que j'aurois faites. Dans le voyage même, j'ai pensé à vous contenter; mais je manquois d'instrumens, et vous savez qu'ils sont absolument nécessaires, quand on veut faire quelque chose d'exact. C'est

pourquoi je n'ai fait que de ces observations où les yeux seuls suffisent, sans qu'ils aient besoin d'un secours étranger. Je commencerai par une matière de physique qui aura quelque chose de nouveau pour ceux qui n'ont jamais navigué, et peut-être même pour ceux qui, ayant navigué, ne l'ont pas observée avec beaucoup d'attention.

Vous avez lu, mon révérend père, ce que disent les philosophes sur les *étincelles de nuit* qui paroissent sur la mer; mais peut-être aurez-vous trouvé qu'ils passent fort légèrement sur ce phénomène, ou du moins qu'ils se sont plus appliqués à en rendre raison, conformément à leurs principes, qu'à le bien exposer tel qu'il est. Il me semble pourtant qu'avant que de se mettre à expliquer les merveilles de la nature, il faudroit s'efforcer d'en bien connoître toutes les particularités. Voici ce qui m'a paru le plus digne d'être remarqué sur la matière présente. Lorsque le vaisseau fait bonne route, on voit souvent une *grande lumière* dans le sillage (ou fente des eaux); on attribue souvent cette lumière, ou à la lune, ou aux étoiles, ou au fanal de la poupe; c'est en effet ce qui me vint d'abord dans l'esprit. Mais je me détrompai bientôt, ayant observé que cette lumière paroissoit bien davantage lorsque la lune étoit sous l'horizon, que les étoiles étoient couvertes de nuages, que le fanal étoit éteint; enfin, lorsqu'aucune lumière étrangère ne pouvoit éclairer la surface de la mer. D'ailleurs cette lumière n'est pas toujours égale : à certains jours il y en a peu, ou point du tout; quelquefois elle est plus vive, quelquefois plus languissante : il y a des temps où elle est fort étendue, d'autres où elle l'est moins. La *verticalité* de cette lumière est telle, que j'ai lu sans peine à la lueur des sillons, quoi- qu'élevé de neuf ou dix pieds au-dessus de la surface de l'eau; c'étoit les 12 juin et 2 juillet 1704. Je n'ai lu, il est vrai, que le titre de mon livre, qui étoit en lettres ma-

jusques. Le sillage paroît lumineux à trente ou quarante pieds au loin. Il y a des jours où l'on démêle dans le sillage des parties lumineuses d'avec d'autres qui ne le sont pas. Lorsqu'on peut distinguer les parties brillantes d'avec les autres, on remarque qu'elles n'ont pas toutes la même figure; les unes ne paroissent que comme des pointes de lumière, les autres ont à peu près la grandeur des étoiles telles qu'elles nous paroissent; on en voit qui ont la figure de globules d'une ligne ou deux de diamètre; d'autres sont comme des globes de la grosseur de la tête. Souvent aussi ces *phosphores* se forment en carrés de trois ou quatre pouces de long, sur un ou deux de large. Ces phosphores de différentes figures se voient quelquefois en même temps. Ce n'est pas seulement le passage d'un vaisseau qui produit ces lumières; les *poissons* laissent aussi après eux un *sillage lumineux*, qui éclaire assez pour pouvoir distinguer la grandeur du poisson, et connoître de quelle espèce il est. J'ai vu quelquefois une grande quantité de ces poissons qui, en se jouant dans la mer, faisoient une espèce de feu d'artifice dans l'eau, qui avoit son agrément. Souvent une corde mise en travers suffit pour briser l'eau, en sorte qu'elle devienne lumineuse. Si on tire de l'eau de la mer, pour peu qu'on la remue avec la main dans les ténèbres, on y verra une infinité de parties brillantes. Si l'on trempe un linge dans l'eau de la mer, on verra la même chose, quand on se met à le tordre dans un lieu obscur; et même quand il est à demi sec, il ne faut que le remuer pour en voir sortir quantité d'étincelles. Lorsqu'une de ces *étincelles* est une fois formée; elle se conserve long-temps; et si elle s'attache à quelque chose de solide, par exemple, aux bords d'un vase, elle durera des heures entières. Ce n'est pas toujours lorsque la mer est le plus agitée qu'il y paroît le plus de ces *phosphores*, ni même lorsque le vaisseau va plus vite.

Ce n'est pas non plus le simple choc des vagues les unes contre les autres qui produit des *étincelles* ; du moins je ne l'ai pas remarqué. Mais j'ai observé que le choc des vagues contre le rivage en produit quelquefois en quantité. Au Brésil, le rivage me parut un soir tout en feu, tant il y avoit de ces lumières.

La *production de ces feux* dépend beaucoup de la *qualité de l'eau* ; et si je ne me trompe, généralement parlant, on peut avancer que le reste étant égal, cette lumière est plus grande lorsque l'eau est plus grasse et plus baveuse ; car en haute mer l'eau n'est pas également pure partout : quelquefois le linge qu'on trempe dans la mer en sort tout gluant. Or, j'ai remarqué plusieurs fois que quand le sillage étoit plus brillant, l'eau étoit plus visqueuse et plus grasse, et qu'un linge mouillé de cette eau rendoit plus de lumière lorsqu'on le remuoit. De plus, on trouve dans la mer certains endroits où surnagent je ne sais quelles ordures de différentes couleurs, tantôt rouges, tantôt jaunes. A les voir, on croiroit que ce sont des sciures de bois. Nos marins disent que c'est le frai ou la semence de baleine ; c'est de quoi l'on n'est guère certain. Lorsqu'on tire de l'eau de la mer, en passant par ces endroits, elle se trouve fort visqueuse. Les mêmes marins disent qu'il y a beaucoup de ces bancs de frai dans le nord, et que quelquefois, pendant la nuit, ils paroissent tout lumineux, sans qu'ils soient agités par le passage d'aucun vaisseau ni d'aucun poisson. Mais pour confirmer davantage ce que j'avance, savoir, que plus l'eau est gluante, plus elle est disposée à être lumineuse, j'ajouterai une chose assez particulière que j'ai vue. On prit un jour, dans notre vaisseau, un poisson que quelques-uns crurent être une bonite. Le dedans de la gueule du poisson paroissoit, durant la nuit, comme un charbon allumé, de sorte que, sans autre lumière, je lus encore



les mêmes caractères que j'avois lus à la lueur du sillage. Cette gueule étoit pleine d'une humeur visqueuse : nous en frottâmes un morceau de bois qui devint aussitôt tout lumineux ; dès que l'humeur fut desséchée, la lumière s'éteignit. Voilà les principales observations que j'ai faites sur ce phénomène : je vous laisse à examiner si toutes ces particularités peuvent s'expliquer dans le système de ceux qui établissent pour principe de cette lumière le mouvement de la matière subtile ou des globules, causé par la violente agitation des sels.

Il faut encore vous dire un mot des *iris de mer*. Je les ai remarqués après une grosse tempête que nous essayâmes au cap de Bonne-Espérance. La mer étoit encore fort agitée ; le vent emportoit le haut des vagues, et en formoit une espèce de pluie, où les rayons du soleil venoient peindre les couleurs de l'iris. Il est vrai que l'*iris céleste* a cet avantage sur l'*iris de mer*, que ses couleurs sont bien plus vives, plus distinctes, et en plus grande quantité. Dans l'*iris de mer* on ne distingue guère que deux sortes de couleurs : un jaune sombre du côté du soleil, et un vert pâle du côté opposé. Les autres couleurs ne font pas une assez vive sensation pour pouvoir les distinguer. En récompense, les *iris de mer* sont en bien plus grand nombre ; on en voit vingt et trente en même temps, on les voit en plein midi, et on les voit dans une situation opposée à l'*iris céleste* ; c'est-à-dire, que leur courbure est comme tournée vers le fond de la mer. Qu'on dise après cela que dans ces voyages de long cours on ne voit que la mer et le ciel : cela est vrai ; mais pourtant l'un et l'autre représentent tant de merveilles, qu'il y auroit de quoi bien occuper ceux qui auroient assez d'intelligence pour les découvrir. Enfin, pour finir toutes les observations que j'ai faites sur la lumière, je n'en ajouterai plus qu'une seule ; c'est sur les *exhalaisons* qui

s'enflamment pendant la nuit, et qui, en s'enflammant, forment dans l'air un trait de lumière. Ces exhalaisons laissent aux Indes une trace bien plus étendue qu'en Europe. Du moins j'en ai vu deux ou trois que j'aurois prises pour de véritables fusées : elles paroissoient fort proches de la terre, et jetoient une lumière à peu près semblable à celle dont la lune brille les premiers jours de son croissant. Leur chute étoit lente, et elles traçoient en tombant une ligne courbe. Cela est certain au moins d'une de ces exhalaisons que je vis en haute mer, déjà bien éloigné de la côte de Malabar.

C'est tout ce que je puis vous écrire pour le présent. Je souhaite, mon révérend père, que toutes ces petites observations vous fassent plaisir. Grâce au Seigneur, je n'attends que le moment où l'on m'avertisse d'entrer dans le Maduré. C'est la mission qu'on me destine, et après laquelle vous savez que je soupire depuis tant d'années. J'espère que j'aurai occasion d'y faire des observations beaucoup plus importantes sur la miséricorde de Dieu à l'égard de ces peuples, et auxquelles vous vous intéresserez vous-même davantage. Aidez-moi du secours de vos saints sacrifices, dont vous savez que j'ai tant besoin. Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

---

.....  
LETTRE DU PÈRE ÉTIENNE LE GAC

AU PÈRE CHARLES PORÉE.

A Chinnaballabaram, le 10 janvier 1709.

MON RÉVÉREND PÈRE, vous n'ignorez pas que depuis quelques années nous sommes entrés dans le royaume de Carnate, et que nous y avons formé une mission sur le plan de celle que les jésuites portugais ont établie dans le Maduré. Les commencemens en sont à peu près semblables; nous y éprouvons aussi les mêmes difficultés qu'ils y eurent à surmonter, et peut-être encore de plus grandes. Tout récemment il nous a fallu essayer un des plus violens orages qui se soient encore élevés contre cette mission naissante. Les *dasseris*, qui font une profession particulière d'honorer *Vistnou*, faisoient depuis longtemps sous main de vains efforts pour arrêter le progrès de l'Évangile. Mais, voyant que leurs trames secrètes devenoient inutiles, ils résolurent enfin d'éclater, se fiant sur leur grand nombre, et sur la facilité du prince à leur accorder tout ce qu'ils demandent. Ce fut le jour de la Circoncision, lorsque les chrétiens sortoient de l'église, que notre cour se trouva tout à coup remplie de monde. Un grand nombre de *dasseris* s'y étoient rassemblés avec quelques soldats du palais, et plusieurs personnes de toutes sortes de castes que la curiosité y avoit attirées. Le principal d'entre ceux-ci demandèrent à parler au missionnaire. Le père *de La Fontaine* parut aussitôt en leur présence avec cet air affable qui lui est si naturel; et, faisant tomber le discours sur la grandeur de Dieu, il les entretint quelque temps de l'importance qu'il y

avoit de le connoître et de le servir. Ceux que la passion n'avoit pas encore prévenus, témoignèrent être contents de cet entretien, et y applaudirent; mais pour ceux qui étoient envoyés de la part des *gouroux* ou *prêtres vistnouistes*, ils élevèrent leurs voix, et nous menacèrent de venger bientôt, d'une manière éclatante, les divinités de leur pays, que nous rendions méprisables par nos discours. Le missionnaire répondit avec douceur qu'il enseignoit la vérité à tout le monde, et qu'il n'y avoit que ceux qui embrasseroient cette vérité, qui pussent espérer d'arriver un jour à la gloire à laquelle chacun d'eux avoit droit de prétendre. Ainsi se termina cette assemblée. La rage étoit peinte sur le visage de la plupart, et ils ne nous menaçoient de rien moins que de nous chasser du pays et de détruire nos églises. C'étoit la résolution que les prêtres gentils avoient prise à *Chillacatta*, petite ville éloignée d'ici d'environ trois lieues. Ils souffroient impatiemment la désertion de leurs plus zélés disciples, dont un grand nombre avoit déjà reçu le baptême. Leurs revenus diminuoient à mesure que diminuoit le nombre des adorateurs de *Vistnou*, et cela, encore plus que le zèle pour le culte de leurs fausses divinités, les animoit contre notre sainte religion.

Le lendemain, nous apprîmes dès le matin que les *dasseris* s'attroupoient en grand nombre dans les places de la ville. Les cris menaçans que pousoient ces séditionnaires, le bruit de leurs tambours et de leurs trompettes, dont l'air retentissoit de toutes parts, obligèrent le *prince* à nous envoyer *deux brames* pour nous donner avis de cette émeute, et nous sommer de sortir au plus tôt de la ville; sans quoi il lui seroit impossible d'apaiser une populace soulevée uniquement contre nous. Le père de La Fontaine répondit qu'il respectoit les moindres volontés du prince, mais qu'il le croyoit trop équitable pour ne

lui pas rendre la justice qui lui étoit due. A ce moment-là même les *dasseris*, suivis d'une foule incroyable de peuple, vinrent assaillir notre *église*. La cour et une grande place qui est vis-à-vis ne pouvant en contenir la multitude, plusieurs grimpèrent sur les murailles et sur les maisons voisines pour être témoins de ce qui devoit arriver. Les *dasseris*, armés, crioient de toutes leurs forces que, si nous refusions de sortir du pays, il n'y avoit qu'à nous livrer entre leurs mains. La populace mutinée leur répondoit par des injures atroces qu'elle vomissoit contre nous. Tout le monde s'acharnoit à notre perte ; et parmi tant de personnes, il n'y en avoit pas une qui nous portât compassion, ou qui prît nos intérêts. Nous aurions certainement été sacrifiés à la fureur des *dasseris*, si le beau-père du prince, qui tient après lui le premier rang dans le royaume, et qui a la direction de la police, n'eût envoyé des soldats pour contenir ces furieux et s'opposer au désordre. Le tumulte ne finit qu'avec la nuit ; ils se retirèrent en corps dans la forteresse ; et là, pour intimider le prince, ils se présentèrent aux principaux officiers l'épée à la main, menaçant de se tuer eux-mêmes si l'on ne nous chassoit au plus tôt de la ville. Les esprits étoient si fort aigris, que, dans la crainte d'un plus grand tumulte, on mit des gardes aux portes de la ville et de la forteresse. J'admirai en cette occasion la protection particulière de Dieu sur nous ; car bien que le soulèvement fût général, que le beau-père du prince fût du nombre des *dasseris*, et que le prince lui-même fût attaché au culte de ses fausses divinités jusqu'à la superstition, cependant les ordres se donnoient, et on veilloit à notre sûreté de la même manière que si nous avions eu quelque puissant intercesseur dans cette cour.

Cependant on ne quitta pas le dessein de nous *chasser de la ville* ; car nous reçûmes coup sur coup plusieurs avis.

du prince, qui nous conseilloit d'en sortir, du moins jusqu'à ce que la sédition fût apaisée, parce qu'il n'étoit plus maître d'une populace révoltée, qui avoit conjuré notre perte. Nous fîmes remercier le prince de cette attention, mais nous ne crûmes pas devoir déférer à ses conseils : notre sortie eût entraîné la perte de cette chrétienté naissante, et nous perdions pour jamais l'espérance que nous avons d'avancer un jour vers le nord. D'ailleurs, si nous eussions une fois quitté notre église, on ne nous eût jamais permis d'y rentrer, et on eût pris de là occasion de nous chasser pareillement de celle que nous avons à *Devandapallé*. Ces considérations, et beaucoup d'autres, nous déterminèrent à souffrir plutôt toutes sortes de mauvais traitemens, que de consentir à ce qu'on nous proposoit. Ainsi nous répondîmes à ceux qui vinrent de la part du prince, que le Dieu que nous servions sauroit bien nous protéger contre les ennemis de son culte, s'il jugeoit que sa gloire y fût intéressée ; que s'il permettoit que nous succombassions sous les efforts de nos persécuteurs, nous étions prêts à répandre notre sang pour la défense de sa cause ; qu'enfin nous étions dans la résolution de n'abandonner notre église qu'avec la vie. Cependant le tumulte continuoit toujours, et nous nous attendions à tout moment, ou à être livrés entre les mains des *dasseris*, ou à être chassés honteusement et par force de la ville ; mais Dieu prit notre défense d'une manière visible, en nous suscitant des intercesseurs, qui d'eux-mêmes firent notre apologie. Dès qu'on sut dans la ville que les *dasseris* se rassembloient de nouveau, un grand nombre des principaux marchands, des capitaines des troupes, et d'autres personnes considérables, vinrent à notre église. La seule curiosité de nous voir les y avoit d'abord attirés ; mais ils furent ensuite si satisfaits de l'entretien qu'ils eurent avec le père de La Fontaine, qu'en nous quittant, parmi

plusieurs choses obligantes qu'ils nous dirent, ils nous donnèrent parole de s'employer en notre faveur.

Dès-lors il se fit, dans les esprits, un changement si grand à notre égard, qu'on ne peut en attribuer la cause qu'à la divine Providence. On nous porta compassion; on cessa même de nous inquiéter; mais ce qui nous fut infiniment amer et sensible, c'est que nos ennemis tournèrent toute leur haine contre nos *chrétiens*. Je dois rendre ici témoignage à la vérité : au milieu de ce déchaînement universel, ce qui soutenoit notre courage et nous remplissoit de consolation, c'étoit la ferveur des néophytes, et le désir qu'ils faisoient paroître de souffrir quelque chose pour Jésus-Christ. Tous les chrétiens, sans en excepter un seul, ne parloient que de répandre leur sang, s'il en étoit besoin, en témoignage de leur foi; ils se trouvoient dans ces assemblées tumultueuses, et ne rougissoient pas de donner des marques publiques de la religion qu'ils professoient. Ils se retiroient le soir dans leurs maisons, où la meilleure partie de la nuit se passoit en prières; et ils demandoient sans cesse à Dieu, les uns pour les autres, la force de résister aux épreuves auxquelles ils alloient se voir exposés. Les prêtres gentils firent publier dans toute la ville une *défense de donner du feu* ou de laisser puiser *de l'eau* à ceux qui viendroient à l'église : par là, les chrétiens étoient chassés de leurs *castes*; ils ne pouvoient plus avoir de communication avec leurs parens, ni avec ceux qui exercent les professions les plus nécessaires à la vie. Enfin, par cette espèce d'excommunication, ils étoient déclarés infâmes, et obligés de sortir de la ville. Rien ne nous affligea plus sensiblement que cette nouvelle, à cause des suites funestes qu'elle ne pouvoit guère manquer d'avoir pour la religion.

Le lendemain de la publication de cette *défense*, une *chrétienne* qui venoit à l'église pour assister à la prière du

soir, tomba dans un puits qui a bien trente-quatre à trente-cinq pieds de profondeur, et où il n'y a presque point d'eau. D'autres chrétiens, qui la suivoient de près, accoururent aux saints noms de Jésus et de Marie, qu'elle invoquoit, et demandèrent du secours au voisinage; mais on fut bien surpris quand on la vit monter d'elle-même à la faveur d'une corde qu'on lui avoit jetée, sans avoir reçu la moindre incommodité de sa chute. Les gentils même qui en furent témoins s'écrièrent qu'il n'y avoit que le Dieu des chrétiens qui pût faire un tel prodige. Cependant les *gouroux* envoyoit leurs disciples par toutes les maisons, pour jeter l'épouvante parmi les chrétiens. Plusieurs ont déjà été chassés de chez leurs parens, et demeurent inébranlables dans leur foi. Aidez-nous à prier le Seigneur qu'il donne à tous le courage et la force dont ils ont besoin pour persévérer; car au moment que je vous écris, cet orage n'a pas encore cessé. Je suis avec beaucoup de respect, en l'union de vos saints sacrifices, etc.

---

## LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE MARTIN

### AU PÈRE DE VILLETTE.

Du Marava, le 8 novembre 1709.

MON RÉVÉREND PÈRE, je suis dans le *Marava*, royaume tributaire du *Maduré*. Le prince qui gouverne n'est pourtant tributaire que de nom, car il a des forces capables de résister à celles du roi de Maduré. Il règne avec un pouvoir absolu, et tient sous sa domination divers autres princes, qu'il dépouille de leurs états quand il lui plaît. Ce roi de *Marava* est le seul, de tous ceux qui règnent



dans la vaste étendue de ces missions , qui ait répandu le sang des missionnaires ; il fit trancher la tête , comme vous savez , au père Jean *de Brito*, Portugais , célèbre par sa grande naissance et par ses travaux apostoliques. La mort du pasteur attira alors une persécution cruelle sur son troupeau ; mais elle a cessé depuis quelques années , et la mission du *Marava* est maintenant une des plus florissantes qui soient dans l'Inde. En deux mois et demi de temps j'ai baptisé plus de onze cents infidèles , et j'ai entendu les confessions de plus de six mille néophytes. La famine et les maladies ont désolé ce pays , ce qui n'a pas peu redoublé mes fatigues ; car le nombre des malades et des mourans ne me permettoit pas de prendre un moment de repos.

Rien de plus commun au *Marava* que les vols et les meurtres , surtout dans le district que je parcours actuellement. Il y a peu de jours qu'arrivant sur le soir dans une petite bourgade , je fus fort étonné de me voir suivi de deux néophytes , qui portoient entre leurs bras un gentil , percé de douze coups de lance pour avoir été surpris cueillant deux ou trois épis de millet. Je le trouvai tout couvert de sang , sans pouls et sans parole : quelques petits remèdes que je lui donnai le firent revenir ; et , lui ayant annoncé Jésus - Christ et la vertu du baptême , il me demanda avec instance de le recevoir. Je l'y disposai autant que son état le permettoit , et je me hâtai ensuite de le baptiser , dans la crainte qu'il n'expirât entre mes bras. Il se trouva là , par hasard , un homme qui se disoit médecin ; je lui donnai quelques fanons , afin qu'il bandât les plaies de ce pauvre moribond , et qu'il en prît tout le soin possible. Je passai le reste de la nuit , partie à confesser un grand nombre de néophytes , partie à administrer les derniers sacremens à quelques malades. Je partis le lendemain de grand matin pour un autre endroit ,

dont le besoin étoit plus pressant. A peine fus-je arrivé, que ma *cabane* et la petite *église* furent environnées de quinze voleurs : comme elles étoient enfermées d'une haie vive très-difficile à forcer, et que d'ailleurs deux néophytes ; qui s'y trouvèrent, firent assez bonne contenance, les voleurs se retirèrent, et j'eus le loisir de rassembler les chrétiens d'alentour. Je visitai ceux qui étoient malades, et je célébrai avec les autres la fête de tous les saints. Je ne pus demeurer que deux jours parmi eux ; ma présence étoit nécessaire dans une autre contrée assez éloignée, où il y avoit encore plusieurs malades. Mais je fus bien surpris, lorsqu'en sortant de ma cabane, j'aperçus ce pauvre homme dont je viens de parler, et que je croyois mort de ses blessures. Ses plaies étoient fermées, et de tous les coups de lance qu'il avoit reçus, il n'y en avoit qu'un seul qui lui fit ressentir de la douleur. Il n'étoit venu me trouver dans cet état, que par l'impatience qu'il avoit de se faire instruire ; mais, ne pouvant le satisfaire moi-même, je le mis entre les mains d'un catéchiste, avec ordre de me l'amener dès que je serois de retour, afin de suppléer aux cérémonies du baptême, que je n'avois pas eu le temps de faire, à cause du danger extrême où il étoit.

Je partis donc pour pénétrer plus avant dans le pays des voleurs, car c'est ainsi que s'appelle le lieu que je parcours maintenant. Il me fallut traverser une grande forêt avec beaucoup de risques : dans l'espace de deux lieues, on me montra divers endroits où il s'étoit fait tout récemment plusieurs massacres. Outre la parfaite confiance qu'un missionnaire doit avoir en la protection de Dieu, je prends une précaution qui ne m'a pas été inutile ; c'est de me faire accompagner d'une peuplade à l'autre par quelqu'un de ces voleurs mêmes. C'est une *loi inviolable* parmi ces brigands de ne point attenter sur ceux qui se

mettent sous la conduite de leurs compatriotes. Il arriva un jour que quelques-uns d'eux voulant insulter des voyageurs accompagnés d'un *guide*, celui-ci se coupa sur-le-champ les *deux oreilles*, menaçant de se tuer lui-même, s'ils pousoient plus loin leur violence. Les voleurs furent obligés, selon l'usage du pays, de se couper pareillement les oreilles, conjurant le guide d'en demeurer là, de se conserver la vie, pour n'être pas contraints d'égorger quelqu'un de leur troupe. Voilà une *coutume* assez bizarre et qui vous surprendra ; mais vous devez savoir que, parmi ces peuples, la loi du talion règne dans toute sa vigueur. S'il survient entre eux quelque querelle, et que l'un, par exemple, s'arrache un œil ou se tue, il faut que l'autre en fasse autant, ou à soi-même ou à quelqu'un de ses parens. Les femmes portent encore plus loin cette barbarie. Pour un léger affront qu'on leur aura fait, pour un mot piquant qu'on leur aura dit, elles iront se *casser la tête* contre la porte de celle qui les a offensées ; et celle-ci est obligée aussitôt de se traiter de la même façon. Si l'une s'empoisonne en buvant le suc de quelque herbe vénéneuse, l'autre qui a donné sujet à cette mort violente, doit s'empoisonner aussi ; autrement on brûlera sa maison, on pillera ses bestiaux, et on lui fera toutes sortes de mauvais traitemens, jusqu'à ce que la satisfaction soit faite. Ils étendent cette cruauté jusque sur leurs *enfants*. Il n'y a pas long-temps qu'à quelques pas de cette église, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, d'eux de ces barbares ayant pris querelle ensemble, l'un deux courut à sa maison, y prit un enfant d'environ quatre ans, et vint, en présence de son ennemi, lui écraser la tête entre deux pierres. Celui-ci, sans s'émouvoir, prend sa fille qui n'avoit que neuf ans, et lui plonge le poignard dans le sein : « Ton enfant, dit-il ensuite, n'avoit que quatre ans, ma fille en avoit neuf ; donne-moi une victime qui égale la

mienne. — Je le veux bien, » répondit l'autre ; et voyant à ses côtés son fils aîné, qu'il étoit près de marier , il lui donne quatre ou cinq coups de poignard. Non content d'avoir répandu le sang de ses deux fils , il tue encore sa femme pour obliger son ennemi à tuer pareillement la sienne. Enfin , une petite fille et un jeune enfant qui étoit à la mamelle furent encore égorgés ; de sorte que , dans un seul jour, sept personnes furent sacrifiées à la vengeance de deux hommes altérés de sang, et plus cruels que les bêtes les plus féroces. J'ai actuellement dans mon église un jeune homme qui s'est réfugié parmi nos chrétiens, blessé d'un coup de lance que lui avoit porté son père pour le tuer, et pour contraindre par là son ennemi à tuer de même son propre fils. Ce barbare avoit déjà poignardé deux de ses enfans dans d'autres occasions et pour le même dessein. Des exemples si atroces vous paroîtront tenir plus de la fable que de la vérité ; mais soyez persuadé que , loin d'exagérer, je pourrois vous en produire bien d'autres qui ne sont pas moins tragiques. Il faut pourtant avouer qu'une coutume si contraire à l'humanité n'a lieu que dans la caste des voleurs, et même que, parmi eux, plusieurs évitent les contestations , de crainte d'en venir à de si dures extrémités. J'en sais qui, ayant eu dispute avec d'autres prêts à exercer une telle barbarie , leur ont enlevé leurs enfans pour les empêcher de les égorger , et pour n'être pas obligés eux-mêmes de massacrer les leurs.

Ces *voleurs* sont les *maîtres absolus* de toute cette contrée : ils ne paient ni taille ni tribut au prince ; ils sortent de leurs bois toutes les nuits, quelquefois au nombre de cinq à six cents personnes, et vont piller les peuplades de sa dépendance. En vain jusqu'ici a-t-il voulu les réduire. Il y a cinq ou six ans qu'il mena contre eux toutes ses troupes ; il pénétra jusque dans leurs bois, et, après avoir fait un grand carnage de ces rebelles , il

éleva une forteresse, où il mit une bonne garnison pour les contenir dans leur devoir ; mais ils secouèrent bientôt le joug. S'étant rassemblés environ un an après cette expédition, ils surprirent la forteresse, la rasèrent, ayant passé au fil de l'épée toute la garnison, et demeurèrent les maîtres de tout le pays. Depuis ce temps-là, ils répandent partout l'effroi et la consternation. A ce moment on vient de m'apprendre qu'un de leurs partis pillà, il y a quatre jours, une grande peuplade, et que les habitans s'étant mis en défense, le plus fervent de mes néophytes y fut tué d'une manière cruelle ; et il n'y a guère qu'un mois qu'un de ses parens, plein de ferveur et de piété, eut le même sort dans une bourgade voisine. On compte plus de cent grandes peuplades que ces brigands ont entièrement ravagées cette année. Quoiqu'il soit difficile que la foi fasse de grands progrès dans un lieu où règnent des coutumes si détestables, j'y ai cependant un assez grand nombre de néophytes, surtout à *Velleour*, qui signifie en leur langue *peuplade blanche*. Ce qui m'a rempli de consolation dans le peu de séjour que j'y ai fait, c'est de voir qu'au centre même du vol et de la rapine, il n'y a aucun de ces nouveaux fidèles qui participe aux brigandages de leurs compatriotes. Je suis avec respect, etc.

---

## LETTRE DU PÈRE PAPIN

AU PÈRE LE GOBIEN.

Au Bengale, le 18 décembre 1709.

MON RÉVÉREND PÈRE, j'ai compris par la dernière lettre que j'ai reçue de votre révérence, que je lui ferois plaisir de lui communiquer les remarques que j'ai faites sur les diverses choses qui m'ont frappé dans ce pays; je voudrois que mes occupations m'eussent permis de vous satisfaire au point que vous le désirez. Ce que je vous en écris aujourd'hui n'est qu'un petit essai de ce que je pourrai vous envoyer dans la suite, si vous me témoignez que vous en soyez content. Au reste, ce pays-ci est, de tous ceux que je connoisse, celui qui fournit le plus de matière à écrire sur les *arts mécaniques* et sur la *médecine*. Les ouvriers y ont une adresse et une habileté qui surprend. Ils excellent surtout à faire de la *toile*; elle est d'une si grande finesse, que des pièces fort longues et fort larges pourroient passer sans peine au travers d'une bague. Si vous déchiriez en deux une pièce de mousseline, et que vous la donnassiez à raccommoder à nos *rentrayeurs*, il vous seroit impossible de découvrir l'endroit où elle auroit été rejointe, quand même vous y auriez fait quelque marque pour le reconnoître; ils rassemblent si adroitement les morceaux d'un vase de verre ou de porcelaine, qu'on ne peut s'apercevoir qu'il ait été brisé. Les *orfèvres* y travaillent en filigrane avec beaucoup de délicatesse; ils imitent parfaitement les ouvrages d'Europe, sans que la forge dont ils se servent, ni leurs autres outils, leur reviennent à plus d'un écu. Le métier dont se servent les *tisserands* ne

coûte pas davantage ; et , avec ce métier , on les voit , accroupis au milieu de leur cour ou sur le bord du chemin , travailler à ces belles toiles qui sont recherchées dans tout le monde.

On n'a pas besoin ici de vin pour faire de l'*eau-de-vie* ; on en fait avec du sirop , du sucre , quelques écorces et quelques racines , et cette eau-de-vie brûle mieux et est aussi forte que celle d'Europe. On peint des *fleurs* et on dore fort bien sur le *verre*. Je vous avoue que j'ai été surpris en voyant certains vases de leur façon , propres à rafraîchir l'eau , qui n'ont pas plus d'épaisseur que deux feuilles de papier collées ensemble. Nos *bateliers* rament d'une manière bien différente des vôtres ; c'est avec le pied qu'ils font jouer l'aviron , et leurs mains leur servent de point d'appui. La liqueur que les *teinturiers* emploient ne perd rien de sa couleur à la lessive. Les *laboureurs* en Europe piquent leurs *bœufs* avec un aiguillon pour les faire avancer ; les nôtres ne font simplement que leur tordre la queue. Ces animaux sont très-dociles ; ils sont instruits à se coucher et à se relever pour prendre et pour déposer leur charge. On se sert ici , pour rompre les cannes de sucre , d'une espèce de *moulin* à bras qui ne revient pas à dix sous. Un *émouleur* fabrique lui-même sa pierre avec de la laque et de l'émeri. Un *maçon* carrèlera la plus grande salle d'une espèce de *ciment* , qu'il fait avec de la brique pilée et de la chaux , sans qu'il paroisse autre chose qu'une seule pierre , beaucoup plus dure que le tuf. J'ai vu faire une espèce d'*auvent* , long de quarante pieds , large de huit , et épais de quatre à cinq pouces , qu'on éleva en ma présence , et qu'on attacha à la muraille par un seul côté , sans y mettre aucun autre appui. C'est avec une corde à plusieurs nœuds que les *pilotes* prennent hauteur ; ils en mettent un bout entre les dents , et , par le moyen d'un bois qui est enfilé

dans la corde, ils observent facilement la queue de la petite ourse, qui s'appelle communément l'étoile du nord ou l'étoile polaire. La *chaux* se fait d'ordinaire avec des coquillages de mer; celle qui se fait de coquilles de limacon sert à blanchir les maisons, et celle de pierres, à mâcher avec des feuilles de bétel. On en voit qui en prennent par jour gros comme un œuf. Le *beurre* se fait dans le premier pot qui tombe sous la main; on fend un bâton en quatre, et on l'étend à proportion du pot où est le lait; ensuite on tourne en divers sens ce bâton par le moyen d'une corde qui y est attachée, et au bout de quelque temps le beurre se trouve fait. Ceux qui vendent le beurre ont le secret de le faire passer pour frais quand il est vieux et qu'il sent le rance. Pour cela on le fait fondre, on y jette ensuite du lait aigre et caillé, et huit heures après on le retire en grumeaux, en le passant par un linge.

Les *chimistes* emploient le premier pot qu'ils trouvent pour revivifier le *cinabre*, et les autres préparations du *mercure*; ce qu'ils font d'une manière fort simple. Ils n'ont point de peine à réduire en poudre tous les métaux; j'en ai été témoin moi-même. Ils font grand cas du *talc* et du *cuivre jaune*, qui consume, à ce qu'ils disent, les humeurs les plus visqueuses, et qui lève les obstructions les plus opiniâtres. Les *médecins* sont plus réservés que ceux d'Europe à se servir du soufre; ils le corrigent avec le beurre; ils font aussi jeter un bouillon au poivre-long, et font cuire le pignon d'Inde dans le lait. Ils emploient avec succès, contre les fièvres, l'aconit corrigé dans l'urine de vache, et l'orpiment corrigé dans le suc de limon. Un médecin n'est point admis à traiter un malade, s'il ne devine son mal, et quelle est l'humeur qui prédomine en lui; c'est ce qu'ils connoissent aisément en tâtant le pouls du malade. Et il ne faut pas dire qu'il est facile de s'y tromper; car c'est une science dont j'ai



moi-même quelque expérience. Les *maladies* principales qui règnent dans ce pays-ci, sont, 1<sup>o</sup> le *mordechîn* ou le *choléra-morbus*; le remède qu'on emploie pour guérir ce mal est d'empêcher de boire celui qui en est attaqué, et de lui brûler la plante des pieds; 2<sup>o</sup> le *sannipât* ou la *léthargie*, qui se guérit en mettant dans les yeux du piment broyé avec du vinaigre; 3<sup>o</sup> le *pilhai*, ou l'obstruction de la rate, qui n'a pas de remède spécifique, si ce n'est celui des *joghis*. Ils font une petite incision sur la rate, ensuite ils insèrent une longue aiguille entre la chair et la peau; c'est par cette incision qu'en suçant avec un bout de corne, ils tirent une certaine graisse qui ressemble à du pus. La plupart des médecins ont coutume de jeter une goutte d'huile dans l'urine du malade; si elle se répand, c'est, disent-ils, une marque qu'il est fort échauffé au dedans; si au contraire elle demeure en son entier, c'est signe qu'il manque de chaleur.

Le commun du peuple a des remèdes fort simples. Pour la *migraine* ils prennent, en forme de tabac, la poudre de l'écorce sèche d'une grenade broyée avec quatre grains de poivre. Pour le mal de tête ordinaire, ils font sentir un mélange de sel ammoniac, de chaux et d'eau. Les vertiges qui viennent d'un sang froid et grossier, se guérissent en buvant du vin où on a laissé tremper quelques grains d'encens. Pour la surdité qui vient d'une abondance d'humeurs froides, ils font instiller une goutte de jus de limon dans l'oreille. Quand on a le cerveau engagé et chargé de pituite, on respire le cumin noir pilé. Pour le *mal de dents*, une pâte faite avec de la mie de pain et de la graine de stramonia, mise sur la dent malade, en étourdit la douleur. On fait sentir la matricaire ou l'absinthe broyée à celui qui a une hémorragie. Pour la chaleur de poitrine et le crachement de sang, ils induisent un *giromont* de pâte qu'ils font cuir au four,

et boivent l'eau qui en sort. Pour la *colique* ventreuse et pituiteuse, ils donnent à boire quatre cuillerées d'eau, où on a fait bouillir de l'anis et un peu de gingembre, à diminution de moitié. Ils pilent aussi l'oignon cru avec du gingembre, qu'ils prennent en se couchant, et qu'ils gardent dans la bouche pour en sucer le jus. La feuille de concombre broyée les purge et les fait vomir, s'ils en boivent le jus. La difficulté d'uriner se guérit ici en buvant une cuillerée d'huile d'olive bien mêlée avec une pareille quantité d'eau. Pour le cours de ventre, ils font torréfier une cuillerée de cumin blanc et un peu de gingembre concassé, qu'on avale avec du sucre. J'en ai vu guérir les *fièvres* qui commencent par le frisson, en faisant prendre au malade, avant l'accès, trois bonnes pilules faites de gingembre, de cumin noir et de poivre long. Pour les *fièvres tierces*, ils font prendre, pendant trois jours, trois cuillerées de jus de teucrium ou de grosse germandrée, avec un peu de sel et de gingembre.

Pour soulager ceux qui sentent une grande *douleur de tête avec des élancemens*, nos médecins du Bengale mêlent une cuillerée d'huile avec deux cuillerées d'eau, et, après avoir bien agité ces deux liqueurs, ils en mettent dans le creux de la main, et en frottent fortement la fontaine de la tête : ils disent que rien n'est plus propre à rafraîchir le sang. Ils donnent aussi la même dose à boire pour la rétention d'urine. Ils traitent les *érysipèles de la tête* en appliquant les sangsues; et pour les faire mordre, ils les irritent en les tirant avec les doigts trempés dans du son mouillé. La *chaux éteinte* est ici d'un assez grand usage : ils l'appliquent aux tempes pour le mal de tête qui vient de froideur. Ils l'appliquent pareillement sur les piqures de scorpions, de frelons, etc. Mais, pour tirer les humeurs froides des genoux enflés, du ventre, et les vents, ils la mêlent en petite quantité

avec du miel, dont ils font une espèce d'emplâtre, qui tombe de lui-même quand il a fait son opération. Avant que d'appliquer ce liniment, ils oignent l'endroit avec de l'huile. Ils prétendent que le meilleur remède contre les *vers de ventre*, c'est un verre d'eau de chaux pris trois matins de suite. Pour les vers qui s'engendrent dans les plaies, ils mêlent un peu de chaux avec le jus de tabac.

Le *cucuma* ou *terramerita* n'est pas moins en usage que la chaux. Ils s'en frottent le front, le dedans des mains et le dessous des pieds, pour en tirer la chaleur.

La *feuille de haricots de Bengale* broyée, mise dans un nouet (ou linge noué), et sentie plusieurs fois le jour, guérit, à ce qu'ils prétendent, de la *fièvre tierce*. J'ai vu depuis un mois un de nos médecins qui donnoit dans un nouet la fleur entière et non froissée de *leucantemum* ou camomille blanche à sentir pour le même mal; et, deux heures avant l'accès, il prenoit un nouet où il y avoit une herbe froissée avec les doigts, dont il touchoit légèrement le front, les tempes, la fontaine de la tête, l'endroit du bras où l'on a coutume de saigner, les poignets, le dedans et le dehors de la main, l'ombilic, les lombes, les jarrets, le dessus et le dessous des pieds, et la région du cœur. L'accès fut médiocre, et la fièvre ne revint plus. Je crois que ce nouet étoit rempli de feuilles de haricots du pays, car ils n'emploient pas ceux de l'Europe. Je ne sais pas où un chirurgien allemand, qui étoit sur les vaisseaux hollandois, avoit appris que les haricots sont très-utiles contre le scorbut. Il en ordonnoit le bouillon aux plus malades; aux autres, il les faisoit manger fricassés avec de l'huile, et il les guérissoit. Les habiles médecins jugent de la grandeur du mal par le *pouls*; le commun en juge par le *froid* ou par la *chaleur extérieure*. Ils prétendent que le froid occupe le dedans quand la chaleur domine au dehors. Alors ils sont inexorables,

pour ne point permettre de boire, de crainte du *sannipat*; c'est une espèce de léthargie qui, sans troubler beaucoup la raison, cause la mort en peu de temps.

De toutes les *fièvres*, ils ne craignent que la double tierce : pour celles qui commencent par le frisson et par le tremblement, ils font avaler une espèce de bouillie de riz cuit avec une cuillerée de poivre entier, et une tête d'ail concassée. Ce remède fait suer les malades, et les délivre de la soif. Quand on a froid au corps et chaud aux mains et aux pieds, ils ordonnent de prendre trois matins de suite trois cuillerées du suc d'une petite herbe, que je crois être le chamædris rampant, avec du jus de gingembre vert : peut-être que le gingembre sec avec du sucre auroit le même effet que le vert. Il y en a qui, pour décharger les poumons d'une *pituite* crasse et visqueuse, veulent qu'on fume, au lieu de tabac, l'écorce sèche de la racine de verveine. D'autres, pour inciser cette humeur dans la toux, font torréfier parties égales de clous de canelle et de poivre long qu'ils mêlent avec du miel corrigé par une tête de clou rougie au feu; cette composition étant faite, ils en mettent de temps en temps sur la langue. J'ai vu des Persans qui, pour nettoyer les vaisseaux salivaires et les amygdales d'une humeur épaisse et gluante, se gargarisoient avec une *décoction de lentilles*, et ils s'en trouvoient bien. Je connois un Indien qui a au milieu du front la cicatrice d'une profonde brûlure, qu'on lui fit à l'âge de douze ans, pour le guérir de l'*épilepsie*. On le brûla jusqu'à l'os avec un bouton d'or dans le paroxysme, et il fut parfaitement guéri. Ils ont encore un autre remède plus aisé : dans le commencement du paroxysme ils appliquent derrière la tête, dans l'endroit où les deux gros muscles qui la relèvent se séparent, deux ou quatre grosses sangsues; et si elles ne produisent rien, ils en ajoutent d'autres, jusqu'à ce que le malade revienne à lui.

Quand on est travaillé d'un *cours de ventre* avec tranchées et glaires, ils donnent à boire le matin un verre d'eau dans lequel ils ont mis dès la veille au soir une cuillerée de cumin blanc, avec deux cuillerées de poivre concassé et grillé comme du café. Si c'est un *cours de ventre bilieux*, ils mêlent de l'*opium* avec du miel, dont ils font une emplâtre qu'ils posent sur l'ombilic. Ils froissent les *écailles d'huitre* sur une pierre avec de l'eau, et ils en font un liniment, dont ils se servent pour l'enflure du scrotum. Ils emploient le même remède pour toutes les fluxions froides. Quand ils veulent faire *suer un malade*, ils le font asseoir sur un siège, ils lui couvrent tout le corps excepté la tête, et dessous ils mettent de l'eau chaude où l'on a fait bouillir le *stramonium*, la grosse germandrée, l'*éryssimum*, etc. Je crois qu'ils y mettroient du buis s'ils en avoient; car le buis épineux que nous avons au Bengale n'a pas la même vertu que le buis qui croît en Europe. Il y a ici une maladie assez commune, accompagnée de *sueurs extraordinaires* qui causent la mort. Le remède est de donner des cordiaux et de semer dans le lit du malade quantité de semence de lin, laquelle, mêlée avec la sueur, fait un mucilage qui resserre les pores par sa froideur.

Pour guérir les *dartres*, ils mettent une larme d'encens mâle dans deux ou trois cuillerées de jus de limon, et ils en bassinent l'endroit où est la dartre. On est guéri en trois semaines; on sent de la fraîcheur en appliquant ce remède. Ils guérissent le *pauaris* fort aisément : ils font mortifier sur la braise un morceau de la feuille d'une espèce de *lis* qui croît au Bengale; ils le mettent sur le mal deux fois le jour; au bout de trois jours le pus est formé. Ce remède cause beaucoup de douleurs. Ils emploient le même remède pour résoudre les *furoncles* et les *duretés*, et pour les faire percer. Je m'en suis servi moi-même

pour un abcès caché sous les muscles du bras : je le fis sortir avec un cataplasme d'oignons et de gingembre vert fricassés dans l'huile de moutarde. Quand l'abcès parut, les feuilles de lis le dissipèrent entièrement. Ce cataplasme se met sur les parties attaquées de la goutte, et sur le ventre pour la colique venteuse. Le *scorbut* n'est pas inconnu dans ces contrées : on le nomme *jari*. Nos médecins purgent d'abord celui qui en est attaqué ; après quoi ils lui font boire une liqueur composée de jus d'oignon, de gingembre vert et de grand basilic, parties égales. Leur gargarisme se fait avec du miel et du jus de limon. Ils prétendent que ce mal vient des ulcères qui sont dans les entrailles.

Il y a ici un autre mal fort commun, qu'on appelle *agrum* : la *langue* se fend et se coupe en plusieurs endroits ; elle est quelquefois rude, et semée de taches blanches. Les Indiens craignent beaucoup ce mal, qui vient, à ce qu'ils disent, d'une grande chaleur d'estomac. Pour remède, ils donnent à mâcher du basilic à graine noire, ou bien ils en font avaler le suc ferré avec la tête d'un clou. Quelquefois ils donnent à boire le jus de la grosse menthe. Il y a encore ici une sorte d'*ulcères*, qu'ils appellent *fourmillière de vers* ; et, en effet, ce sont plusieurs ulcères qui se communiquent par de petits canaux pleins de vers : l'un se guérit et l'autre s'ouvre. Pour prendre ces vers, il y en a qui appliquent sur la partie malade de petites lames de plomb percées en plusieurs endroits, et sur le plomb ils attachent des figes du pays bien mûres : les vers passent par les trous du plomb et se jettent dans le fruit qu'on ôte aussitôt, et alors l'ulcère se guérit. Un chirurgien du pays m'a dit, il y a peu de jours, qu'il venoit de guérir un ulcère corrosif et très-infecte qu'avoit un Indien au-dessus du pied, en lui mettant une couche de *tabac* grossièrement pulvérisé de l'é-

paisseur d'une pièce de quinze sous, et du sel pilé d'une égale épaisseur. On lui appliqua ce remède tous les matins, et il fut guéri en vingt jours. Je suis avec respect, etc.

---

## RELATION

DE LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES ILES PALAOS, OU  
NOUVELLES PHILIPPINES, en novembre 1710.

NOTRE navire pour aller à la découverte des îles *Palaos*, s'appeloit *la Sainte-Trinité*, et avoit quatre-vingt-six hommes d'équipage : il étoit commandé par le sergent-major don François *Padilla*; il menoit avec lui les pères *Duberron* et *Cortil*, missionnaires jésuites, accompagnés du frère *Étienne Baudin*, qui alloient porter la foi chez ces insulaires. Ce fut le 14 novembre 1710 que je sortis des îles Philippines, et que je fis route pour reconnoître les îles *Palaos*, me supposant pour lors par 13 degrés 9 minutes de latitude, et par 144 degrés 22 minutes de longitude. Je naviguai quinze jours, et le 30 novembre nous découvrîmes la terre. Nous revirâmes de bord pour en approcher de plus près, et nous découvrîmes qu'il y avoit deux îles, que le père *Duberron* nomma *les îles de Saint-André*, parce qu'on célébroit ce jour-là la fête de ce grand apôtre.

Lorsque nous fûmes proches des îles, nous aperçûmes un bateau qui venoit à nous, et dans lequel il y avoit des *insulaires* qui nous crioient de loin *mapia, mapia*, c'est-à-dire, *bonnes gens*. Un *Palaos* qui avoit été baptisé à *Manille*, et que nous avions mené avec nous, se montra à eux, et leur parla : aussitôt ils vinrent à bord; ils nous dirent que ces îles s'appeloient *Sonsorol*, et qu'elles étoient

du nombre des îles Palaos. Ils firent paroître beaucoup de joie d'être avec nous, et ils nous la témoignèrent en nous baisant les mains et en nous embrassant. Ces peuples sont bien faits de corps, et d'une complexion robuste; ils vont tout nus, excepté vers la ceinture, où ils se couvrent d'un morceau de natte : leurs cheveux sont presque crépus; ils ont fort peu de barbe; et pour se garantir de la pluie, ils portent sur les épaules un petit manteau fait de fil de patates, et sur la tête une espèce de chapeau de natte, autour duquel ils attachent des plumes d'oiseaux toutes droites. Ils furent surpris de voir nos gens fumer du tabac, et ils parurent faire grand cas du fer; quand ils en apercevoient, ils le regardoient avec des yeux avides, et ils nous en demandoient sans cesse. Après midi deux autres bateaux vinrent à nous chargés chacun de huit hommes. Aussitôt qu'ils approchèrent de notre bord, ils se mirent à chanter; ils régloient la cadence en frappant des mains sur leurs cuisses. Quand ils eurent abordé, ils prirent la longueur de notre bâtiment, s'imaginant qu'il étoit fait d'une seule pièce de bois; quelques autres comptèrent les hommes qui étoient sur notre bord. Ils nous apportèrent quelques cocos, du poisson et des herbes. Les îles sont toutes couvertes d'arbres jusque sur le bord de la mer. Leurs bateaux nous parurent assez bien faits : ils se servent de voiles latines, et un côté du bateau est soutenu par un contre-poids qui l'empêche de tourner. Nous leur demandâmes à quel air de vent restoit la principale de leurs îles, qui s'appeloit *Panloq*; ils nous montrèrent le nord-nord-est. Ils ajoutèrent qu'au sud-quart-sud-ouest, et au sud-quart-sud-est, sont encore deux îles, dont l'une s'appelle *Merières*, et l'autre *Poulo*.

Quand nous nous fûmes un peu approchés de la terre, j'envoyai mon aide-pilote pour chercher avec la sonde un endroit où l'on pût mouiller. La chaloupe étant arrivée



à un quart de lieue de l'île, elle fut abordée par deux bateaux du pays où il y avoit plusieurs de ces insulaires; l'un d'eux, ayant aperçu un sabre, le prit, le regarda attentivement, et se jeta à la mer, l'emportant avec lui. Mon aide-pilote ne put trouver aucun lieu propre à jeter l'ancre, parce que le fond étoit de roche, et qu'il y avoit grand fond partout. Quand il fut de retour, j'envoyai encore sur les trois heures un autre homme pour chercher un mouillage. Il alla tout auprès de la terre, et il trouva, comme le premier, qu'il y avoit partout grand fond de roche, et ainsi nul endroit où l'on pût jeter l'ancre. Pendant ce temps-là je me soutenois à la voile contre le courant, qui portoit avec vitesse au sud-est; mais le vent étant venu à manquer, nous dérivâmes au large. Alors les insulaires qui étoient venus sur notre bord rentrèrent dans leur bateau pour s'en retourner. Les-deux missionnaires voulurent engager l'un d'eux à demeurer avec nous, mais ils ne purent l'y résoudre. Ils l'entretinrent quelque temps des vérités de la religion, et ils lui firent prononcer les saints noms de Jésus et de Marie, ce qu'il fit d'une manière très-affectueuse. On l'interrogea sur la grandeur de l'île et sur le nombre de ses habitans : il répondit que l'île avoit bien deux lieues et demie de tour, et qu'il pouvoit y avoir huit cents personnes; qu'ils vivoient de cocos, de poissons et d'herbages. J'observai la hauteur du soleil à midi, et je me trouvai par 5 degrés 16 minutes de latitude nord; et la variation au lever du soleil fut trouvée de 5 degrés nord-est. Les courans nous emportèrent au large vers le sud-est avec violence, de sorte que nous ne pûmes regagner la terre que le quatrième jour à six heures du matin. Nous nous trouvâmes alors à l'embouchure des deux îles. J'envoyai la chaloupe pour chercher un *bon mouillage*. Ce fut inutilement. Elle revint à quatre heures du soir, apportant pour nouvelle

qu'il y avoit grand fond de roche partout, et qu'il étoit impossible de jeter l'ancre. Le cinquième, à sept heures du matin, les pères Duberron et Cortil formèrent le dessein d'aller à terre pour y *planter une croix*. Don Padilla et moi leur représentâmes les dangers auxquels ils s'exposeroient, ce qu'ils avoient à craindre des insulaires dont ils ne connoissoient point le génie, et l'embarras où ils se trouveroient si les courans jetoient le vaisseau au large, en sorte qu'il ne pût approcher de la terre pour les prendre ou pour les secourir. Leur zèle n'écouta aucune de ces difficultés : ils persistèrent dans leur première résolution. Ils laissèrent donc le frère Baudin dans le navire, et ils entrèrent dans la chaloupe avec le contre-maître du vaisseau et l'enseigne des troupes qu'on destinoit à mettre à terre. Ils emmenèrent aussi le Palais dont j'ai parlé, avec sa femme et ses enfans. Les deux missionnaires étant partis, nous nous soutînmes à la voile toute la journée contre les courans, à la faveur du vent; mais, le soir, le vent ayant manqué, le courant nous jeta au large. Nous mîmes toute la nuit un fanal au beaupré, et un autre à l'artimon, afin qu'on pût découvrir de l'île, où nous étions. La nuit nous eûmes quelques grains du nord-est au nord-ouest, de l'ouest, et du sud-est; et le matin, à la pointe du jour, la grande île nous restoit au nord-quart-nord-ouest, à environ huit lieues. Jusqu'au neuvième à midi, nous fîmes tous nos efforts pour approcher de la terre, sans pouvoir rien gagner; au contraire, nous nous éloignions de plus en plus. Je me trouvai par 5 degrés 28 minutes de latitude; nous tinmes conseil sur le parti qu'il y avoit à prendre. Don Padilla, le frère jésuite, mon aide-pilote et moi, fûmes d'avis de faire route pour découvrir l'île de *Panloq*, capitale de toutes ces îles, qui est éloignée de celle que nous quitions d'environ cinquante lieues.

Ce fut le onzième jour , à neuf heures du matin , que nous découvrîmes *Panloq* , et à midi je me trouvai par 7 degrés 14 minutes de latitude nord , environ à une lieue au large de l'île. Sur les quatre heures du soir , quatre bateaux s'approchèrent de notre bord , se tenant néanmoins au large de la longueur d'un demi-câble ; peu après ils furent suivis de deux autres bateaux ; enfin quelques-uns de ces *insulaires* , qui étoient dans les bateaux , se jetèrent à la mer , et vinrent à notre bord ; ils ne cherchoient qu'à *voler* ce qui pouvoit leur tomber sous la main. L'un d'eux , voyant une chaîne attachée au bord , la haloit de toutes ses forces pour la rompre et l'emporter ; un autre en fit autant à un organeau ; un troisième , ayant mis la tête dans un sabord , vit des rideaux de lit ; il les prit à deux mains , et les tiroit de toutes ses forces ; mais quelques-uns de nos gens , l'ayant aperçu , y accoururent , et aussitôt il se jeta à la mer. Don Padilla , voyant jusqu'où ces barbares portoient leur avidité , fit mettre ses soldats sous les armes ( car il y avoit bien quatre-vingts hommes dans ces six bateaux ) , et il leur fit signe de ne point approcher ; enfin , sur les cinq heures du soir , ils prirent leur route vers la terre ; en se retirant ils décochèrent plusieurs flèches contre nous , dont quatre furent à bord , et une s'attacha à la poupe du vaisseau. Alors don *Padilla* fit faire sur eux une décharge de mousqueterie ; à ce bruit ils se jetèrent tous à la mer , et abandonnèrent leurs bateaux , nageant droit à terre avec une vitesse extraordinaire ; puis , voyant qu'on ne tiroit plus , ils regagnèrent leurs bateaux , s'y embarquèrent , et s'enfuirent à toutes rames. Ces *insulaires* vont tout nus ; quelques-uns d'eux se peignent le corps de diverses couleurs ; leur peau est communément de couleur olivâtre , d'autres l'ont plus noire. Ils ne nous apportèrent que quelques cocos.

Le douzième jour , nous n'eûmes presque pas de vent ;

nous nous tînmes bord sur bord, sans néanmoins trop approcher de la terre. Sur les quatre heures, il vint encore à nous deux bateaux, d'où l'on nous faisoit divers signes en nous parlant ; mais comme nous n'avions plus d'interprètes, nous ne pûmes savoir ce qui se disoit. Sur les neuf heures du soir les vents vinrent au sud-sud-est, assez frais, et les courans nous portoient au nord avec vitesse : ainsi je pris le parti de passer entre deux îles, le cap au nord-nord-ouest ; ce canal avoit environ une petite lieue de largeur. Le treizième, étant à l'ouest de ces îles, nous tînmes conseil sur ce que nous avions à faire, et il fut conclu qu'il falloit retourner à *Sonsorol* pour apprendre des nouvelles des deux missionnaires qui y étoient restés, et de notre chaloupe. Le 18, je me trouvai nord et sud de l'île. Nous demeurâmes là toute la journée bord sur bord jusqu'à six heures du soir, sans apercevoir aucun bateau, quoique nous ne fussions qu'à une portée de canon de la terre. Nous rôdâmes toute la côte de l'ouest de l'île jusqu'au 20, qu'un grain forcé de sud-est-nord-est nous obligea de quitter la terre, et de faire vent arrière avec la misaine. Le 21, nous approchâmes encore de la terre, et à deux heures après midi nous n'en étions qu'à trois quarts de lieue, sans apercevoir aucun bateau ; alors un second grain de l'est-nord-est forcé, nous ayant pris, nous obligea de faire l'ouest-nord-ouest avec la seule misaine. Nous tînmes encore une fois conseil, et faisant réflexion que nous n'avions point de chaloupe, et que nous commencions à manquer d'eau, sans savoir où nous pourrions en faire, nous fûmes tous d'avis que l'unique parti qu'il y eût à prendre, étoit de nous en retourner à *Manille* pour y porter la triste nouvelle de l'abandon des pères *Duberron et Cortil*. Comme la saison des vents de nord et nord-est étoit déjà formée, nous fûmes obligés de faire le tour de Mindanao.

## LETTRE DU PÈRE TAILLANDIER

AU PÈRE WILLARD.

A Pondichéry, ce 20 février 1711.

MON RÉVÉREND PÈRE, comme c'est, après Dieu, à vous seul que je suis redevable du bonheur que j'ai de consacrer le reste de mes jours à la conversion des infidèles, je me fais un devoir de vous informer de ce qui me regarde, et de vous marquer en détail ce que j'ai vu ou appris d'une manière sûre, dans le long voyage qu'il m'a fallu faire pour me rendre aux Indes.

Ce fut le 5 septembre de l'année 1707 que je partis de Saint-Malo avec le père *Bonnet*, sur le *Saint-Esprit*, vaisseau de trente pièces de canon et de cent quarante hommes d'équipage. Après environ un mois de navigation, où il ne se passa rien d'extraordinaire, nous aperçûmes le cap de Finistère en Galice; et le 8 d'octobre nous mouillâmes dans la rade de Sainte-Croix de l'île de *Ténériffe*. Les richesses de cette île, son grand commerce et l'excellent *vin de Malvoisie* qu'elle produit, la rendent la plus considérable de toutes les îles *Canaries*. Elle a dix-huit lieues de longueur et environ cinq de largeur. Au milieu de l'île s'élève cette fameuse montagne qu'on nomme le *pic de Ténériffe*; on l'aperçoit, à ce qu'on m'a dit, de plus de cinquante lieues; elle a la figure d'un cône, dont la base est fort grande; ce qu'on dit dans quelques relations de sa hauteur, du froid qui y règne, du temps qu'il faudroit mettre pour arriver jusqu'au sommet, n'est guère conforme à la vérité. J'ai entretenu des personnes qui ont eu la curiosité d'y monter, et j'ai con-

clu de ce qu'elles m'ont rapporté, que le chemin pouvoit se faire en sept heures. Il est vrai qu'il semble qu'elle s'élève au-dessus des nues; il y tomba de la neige, tandis que dans la plaine nous étions fort incommodés de la chaleur. Quoique les instrumens dont je me servis pour mesurer sa hauteur ne fussent pas fort exacts, je jugeai pourtant qu'elle n'étoit guère que de treize cents toises. Le petit bourg de Sainte-Croix est au nord-est de l'île. Nous en partîmes le 10; et, après une lieue de mauvais chemin, que nous fîmes sur une montagne stérile, nous arrivâmes à *la Lagune*, petite ville assez bien bâtie, et la capitale de l'île. On trouve au-delà une plaine de deux lieues, d'où l'on aperçoit la mer du côté de l'ouest. Là commencent ces beaux coteaux de vignes entremêlées d'orangers, de citronniers et d'autres arbres de l'Amérique. Nous marchâmes deux lieues sur ces collines, d'où l'on découvre toujours la mer, et, après avoir passé par les villages de *la Mataza* et de *Santa-Vitoria*, nous arrivâmes à *l'Arotave*, seconde ville de l'île, où les jésuites de la province d'Andalousie ont un collège. On célébroit alors la naissance du prince des Asturies; ce n'étoit partout que fêtes et que divertissemens.

C'étoit aussi le temps de la *vendange du malvoisie*: ce raisin est d'une espèce particulière; on cueille ses grappes avec attention, et on ne prend que celles qui sont parfaitement mûres pour les porter au pressoir. Quand le vin est tiré, on y mêle de la chaux vive, afin qu'il se conserve lorsqu'on le transporte dans les divers climats du monde. L'île a encore du vin rouge et du vin blanc d'une autre espèce; on y trouve aussi des pierres fort poreuses, à travers lesquelles on filtre l'eau qu'on veut boire.

Le dimanche 30 d'octobre, sur le soir, nous appareillâmes de la rade de Sainte-Croix, et le lendemain nous vîmes l'île de *la Palme* et celle de *Fer*. L'eau n'est pas bonne

dans cette dernière île , et c'est une fable que ce qu'on rapporte d'un arbre qui s'y trouve, dont les feuilles sont autant de sources d'où l'eau découle continuellement. C'est de quoi les habitans même de l'île de Fer n'ont jamais entendu parler. Le 19 novembre , à huit heures du soir , nous vîmes tomber , à une portée de fusil , une exhalaison qui éclaira tout le vaisseau : elle me parut d'un pied de diamètre ; elle se partagea ensuite, et se dissipa quelques toises au-dessus de la mer. Le 25 , nous fûmes pris de calme , et nous vîmes plusieurs *souffleurs* ; ces poissons monstrueux passèrent assez près de nous , pour juger sûrement qu'il y en avoit de trente pieds ; on ne doit pas en être surpris, si l'on fait réflexion que dans le nord on a pris des baleines qui avoient plus de 60 pieds. Nous entrâmes, le 4 décembre au soir , dans le port du Cap-François de l'île de *Saint-Domingue*. Nous avons fait plus de 80 lieues en côtoyant la partie du nord de cette belle île ; deux banes de rochers ; entre lesquels il faut passer , rendent l'entrée du port difficile. Les François possèdent plus de cent lieues de côte au nord , à l'ouest et au sud. Les Espagnols sont dans la partie du sud qui est vers l'est. Nous eûmes bien de la joie de nous revoir dans une terre françoise , et au milieu de nos pères qui ont le soin des paroisses répandues dans le nord de cette grande île. Le père *Le Breton* , habile botaniste, me fit voir des plantes qui croissent autour de notre maison , qu'il m'assura être tout-à-fait semblables au *thé de la Chine*. J'en pris quelques-unes, et je les fis sécher à l'ombre ; quand je fus à Manille, je les comparai au thé de la Chine : un chirurgien françois qui y a demeuré cinq ans , et à qui je les montrai , jugea comme moi que c'étoit effectivement du thé, et qu'il étoit aussi bon que celui qu'on apporte de la Chine. J'ai su depuis qu'on a découvert de semblables plantes au Pérou, et que quelques personnes s'en servent à Lima.

Nos vaisseaux firent voile le 10 décembre. Nous passâmes au nord del'île de *Cuba*, afin d'éviter les vaisseaux de guerre de *la Jamaïque*. Cette île a deux cent cinquante lieues de largeur. Il est presque impossible de croiser pendant l'hiver dans ce canal, parce qu'on trouve au sud plusieurs rochers le long de la grande île de *Cuba*, et au nord le *Pracel*, où il y avoit de petites îles fort basses. Le passage en quelques endroits n'a pas quatre lieues de largeur. Il n'y a plus d'*Indiens* dans les îles de *Saint-Domingue* et de *Cuba*; celle-ci est peuplée d'*Espagnols* qui y ont plusieurs villages; elle a un évêque qui fait sa résidence ordinaire à *la Havane*, ville capitale de toute l'île; il est suffragant de l'archevêque de *Saint-Domingue*. C'est principalement dans l'île de *Cuba* que croit cet excellent *tabac* qu'on apporte en poudre et en feuilles en *Espagne*, et qu'on vend dans toute l'*Europe* sous le nom de *tabac d'Espagne*. Le 16 décembre, nous entrâmes dans le port de *la Havane*, en rangeant le fort du *More* à demi-portée de pistolet; ce château a plus de soixante canons de fonte. L'autre passe est au milieu, entre le fort du *More* et un autre fort qui a trente-six pièces de grosse artillerie de fonte; le canon porte d'un fort à l'autre. Quand on approche de la ville, on se trouve à la portée des canons d'un troisième fort plus petit que les deux autres; il ne peut passer qu'un seul vaisseau dans chaque passe, le reste de l'entrée étant semé de rochers à fleur d'eau. Ce port, ou plutôt cette baie, s'enfonce une lieue au sud, et forme comme différens bras à l'ouest et à l'est. Le mouillage en est bon, et l'on y est en sûreté contre les vents les plus violens. La ville est bien fortifiée; elle a, du côté de la terre, plusieurs bastions avec leurs courtines; sa figure est presque ronde, et il faut environ une heure pour en faire le tour. Il y a trois paroisses, six maisons de différens ordres, et trois monastères de religieuses. Un pilote



espagnol, que nous avons pris à Ténériffe, nous fit attendre plusieurs jours dans le port, afin d'éviter les vents du nord qui règnent en hiver dans le golfe du Mexique, qu'il nous assuroit être plus violens en certains quartiers de la lune. Nous appareillâmes enfin le 23 décembre, et à peine fûmes-nous sortis du port, que notre pilote voulut nous y faire rentrer, s'imaginant qu'une tempête du nord étoit sur le point de nous accueillir; mais sa prédiction se trouva fausse.

Le 4 janvier 1708, on sonda sur le soir, et, au fond qu'on trouva, on reconnut que nous étions à trente lieues au nord-nord-ouest du cap de *Catoche*. Ce cap, qui est à l'est de la province d'*Iucatan*, a été ainsi nommé parce que don Fernand de Cordoue y étant descendu au mois de mars de l'année 1517, les Indiens lui répétoient sans cesse ces mots : *Con escatoch*; ce qui signifie en leur langue : *Venez à nos maisons*. Le pilote espagnol nous fit prendre notre route sur la sonde de Campêche, en laissant au nord les petites îles de *las Arcas*, *Triangolo* et *Alacranas*. Nous essayâmes d'abord trois coups de vent de nord en trois jours différens; ils avoient soufflé entre le nord-est et le nord. Alors ils ne sont pas d'ordinaire fort violens, et les Espagnols les appellent *norte chocolatero*, parce qu'ils ne les empêchent pas de battre leur chocolat. Ces vents ne durent guère que vingt-quatre heures. Le 10, on estima que nous avions passé le matin, à huit heures, entre l'île de *Triangolo* et celles d'*Arenas*. Le soir, à quatre heures et demie, on trouva soixante-neuf brasses à la sonde, et à six heures on ne trouva plus de fond. Nous vîmes le 11 une grande troupe de *bonites* se promener sur l'eau, s'élançant et se poursuivre. Après midi un calme soudain succéda au vent de sud, et le soir un furieux vent de nord s'éleva tout à coup. Nous fûmes toute la nuit et le lendemain à la cape. Ce jour-là, sur le soir, le vent

cessa en un instant; mais la mer, qui étoit encore fort agitée, nous fit rouler extraordinairement toute la nuit. Le 13, nous aperçûmes deux navires qui nous vinrent reconnoître. C'étoient *la Diane*, frégate du roi, armée au Havre-de-Grâce, de l'escadre de M. du Casse, et *la Paix*, armée au Port-Louis. Nous apprîmes que les roulis de la nuit précédente les avoient presque contraints de démâter.

Le 14, notre petite escadre fut augmentée d'un vaisseau espagnol qui étoit parti de Campêche pour *la Vera-Cruz*. Ce soir-là le ciel parut fort convert; des nuées noires occupoient tous les bords de l'horizon : on aperçut en même temps des nuages verdâtres près de la mer du côté du septentrion; ces indices, joints à un calme plat; nous firent juger que nous allions être assaillis d'une *furieuse tempête*. Nous ne fûmes pas long-temps à l'attendre. Le nord se déclara tout à coup avec furie; chaque vaisseau prit son parti comme il put; le navire espagnol, après s'être soutenu quelques heures, s'abandonna au gré du vent, et nous le vîmes courir vent arrière sous la misaine : les deux vaisseaux françois nous quittèrent. Le lendemain 15, la mer fut plus agitée que jamais. Quand notre navire se trouvoit entre deux lames, il nous sembloit être dans une vallée à perte de vue, entre deux montagnes d'eau qui nous cachotent même le haut des mâts du *Saint-Jean-Baptiste*, autre vaisseau dont nous n'étions éloignés que de trois portées de fusil. Le soir, pendant le souper, une vague plus forte que les autres ayant fait extrêmement pencher notre vaisseau, les plats, les mets, tout fut renversé; et bien que chacun tâchât de s'accrocher à tout ce qu'il rencontroit, il nous fallut enfin tomber les uns sur les autres. Un oiseau, de la grandeur et de la forme d'une bécassine, fut porté sur notre bord par la violence du vent. Le 19, nous rencontrâmes les deux vaisseaux françois dont la tempête nous avoit séparés, et nous arrivâmes

ensemble le même jour à *la Vera-Cruz*. C'est là que finit notre première navigation de deux mille deux cents lieues. *La Vera-Cruz* est à 19 degrés et 10 minutes, et à sept heures de différence du méridien de Paris, selon l'observation et l'estime de nos pilotes.

Je ne sais si on doit donner le nom de port à la rade de *Vera-Cruz*. Les vaisseaux mouillent à l'abri du fort de Saint-Jean-Dulua : ce fort a été construit dans une petite île, que la marée couvre entièrement lorsqu'elle est haute. Ce fut le vendredi-saint de l'année 1519 que Fernand Cortez débarqua près de Saint-Jean-Dulua, et c'est à l'occasion de ce saint jour qu'il donna le nom de *Vera-Cruz* à la ville qu'il fonda cinq lieues plus au nord que la petite île Dulua. On l'appelle à présent *Vieja Vera-Cruz* pour la distinguer de celle où est maintenant le port qu'on nomme *la Nueva Vera-Cruz*. C'est le seul port qui soit dans le golfe de Mexique. Cette ville n'est que le tiers de la Havane ; elle n'est considérable que par le séjour qu'y font les vaisseaux marchands qui viennent de Cadix, et qui s'en retournent chargés d'argent, de cacao, d'indigo et de cochenille. Nous en partîmes le 3 février. Nous perdîmes de vue la mer, pour continuer sur terre notre voyage. Comme la sécheresse étoit grande, nous prîmes un chemin qu'on a fait depuis quelques années, et qui est beaucoup plus commode que l'ancien chemin, qu'on est obligé de suivre pendant la saison des pluies. A une grande lieue de *la Vera-Cruz*, on voit à la droite du chemin un petit village nommé *Buena-Vista* ; trois lieues après on passe la rivière *Xamaca*, qui entre dans la mer à 8 lieues de *la Vera-Cruz*. La journée est ensuite de 10 lieues, qu'on fait dans des terres incultes, quoique le terroir paroisse assez bon en plusieurs endroits, et on arrive au village de *Cotasta*, situé auprès d'une rivière du même nom. Nous marchâmes le lende-

main sur des collines qui ne sont point cultivées. Après cinq lieues de chemin, nous trouvâmes quelques cabanes d'Indiens, et nous entrâmes dans une plaine où est le village de Saint-Jean, à huit lieues de *Cotasta*.

Le 5 février, nous nous trouvâmes dans un pays plus tempéré et plus agréable à la vue : nous passâmes dans des vallons fertiles, chargés d'arbres fruitiers et ensemencés de *maïs* ou *blé d'Inde*; on voyoit de toutes parts une infinité d'oiseaux de toute espèce, et tout-à-fait différens de ceux d'Europe. Il y a surtout quantité de perruches bleues, plus petites que des grives, et d'une couleur fort vive. Après deux lieues de chemin, on trouve le village de *Saint-Laurent*. Ce sont des noirs qui l'habitent : ils descendent de plusieurs familles des noirs d'Afrique, qui, s'étant enfuis de la maison de leurs maîtres, obtinrent leur liberté, à condition qu'ils peupleroient ce pays. A trois lieues au-delà de ce village, nous nous arrê tâmes à la ville de *Cordua*, où il y a plusieurs familles espagnoles : les maisons y sont bâties à l'européenne, et on pourroit la comparer à un de nos plus gros bourgs de France. Cette journée, qui est de neuf grandes lieues, se termine en arrivant à la ville d'*Orissava* : elle est un peu plus grande que *Cordua*. On se trouve alors auprès de cette fameuse montagne d'*Orissava* que nous avons aperçue de vingt-cinq lieues en mer, et dont le sommet est toujours couvert de neiges, quoiqu'elle soit située sous la zone torride. Elle est beaucoup plus haute que le pic de Ténériffe. Ce soir-là deux marchands espagnols nous abordèrent fort civilement. L'un d'eux fit paroître beaucoup de joie quand il apprit que nous étions François : il nous rendit une visite particulière, pour nous dire qu'il étoit né comme nous sujet du plus grand roi de l'univers, mais qu'il avoit été élevé à Cadix depuis l'âge de dix ans. Bien que sa langue maternelle lui fût devenue, comme

étrangère, il ne laissa pas de nous faire comprendre qu'il avoit le cœur aussi françois que la naissance. Le 6 février, après deux lieues de marche dans la plaine d'*Orissava*, qui étoit toute couverte d'orge qu'on alloit moissonner, nous gravâmes une montagne, ou plutôt une forêt de chênes fort touffus : nous descendîmes ensuite dans une vallée entourée de montagnes extrêmement hautes. Au milieu de cette plaine, qui a bien une lieue de diamètre, est situé le village de *Maltrata*, qui n'est habité que par des Indiens. Le soir, nous mîmes deux heures et demie à gagner une montagne toute couverte de pins de deux espèces; et nous finîmes cette journée, qui fut de dix lieues, en traversant une plaine de sable, où l'on trouve beaucoup de palmiers sauvages, de la même espèce que ceux qui croissent dans les sables de Pondichéry.

Le 7, nous découvrîmes le Mexique, un des plus fertiles pays de l'Amérique : je ne crois pas qu'il y ait sous le ciel un climat plus doux et plus tempéré; tous les fruits de l'Europe et de l'Amérique y croissent; et s'il y a peu de vignes et d'oliviers, il faut l'attribuer à l'indolence de ses habitans, ou aux sages lois de la monarchie espagnole, dont le dessein est de conserver ce nouveau monde dans la dépendance de l'Espagne. On y voit de très-belles plaines remplies de villages, dont les maisons sont bâties de briques cuites au soleil. On sème tous les ans du blé dans ces terres, qui sont arrosées par des canaux pratiqués exprès, ou bien par l'eau qui descend des collines voisines, où il se trouve beaucoup de sources. Le 8, nous arrivâmes à *la Puebla de los Angeles*, ville la plus considérable de ce royaume après la capitale : elle est à peu près de la grandeur d'Orléans; les rues en sont fort droites, et les maisons assez belles; elle est partagée en quatre paroisses; on y compte neuf monastères de religieuses, et un plus grand nombre de communautés

d'hommes; les églises y sont magnifiques, et principalement la cathédrale. En sortant de *la Puebla de los Angeles*, on marche pendant huit lieues dans une très-belle plaine fort peuplée et très-fertile. A une lieue à la droite du chemin est le bourg de *Cholala*, où Fernand Cortez pensa périr par la trahison des habitans. A quatre lieues sur la gauche est la ville et la république de *Tlascala*, qui fut d'un grand secours au même Cortez pour s'emparer de la ville de *Mexico*. Là on voit trois montagnes couvertes de neiges. Une de ces montagnes est un volcan, qui, pendant neuf ans, avoit discontinué de jeter de la fumée; mais il avoit recommencé depuis trois mois, et la fumée qu'il pousoit en l'air étoit si épaisse, qu'on l'apercevoit même de la ville de *Mexico*. Le lendemain nous entrâmes dans une forêt de pins, où l'on trouve quantité de faisans, de coqs d'Inde et toute sorte de gibier. Dès que nous commençâmes à descendre, nous découvrîmes le lac du Mexique, et, le troisième jour depuis notre départ de *la Puebla de los Angeles*, nous arrivâmes sur le midi à la ville de *Mexico*, éloignée de vingt-deux lieues de *la Puebla*, et de quatre-vingts de *la Vera-Cruz*.

Cette fameuse ville de *Mexico*, la plus belle et la plus considérable du Nouveau-Monde, est située dans une grande plaine, environnée d'un cercle de montagnes de plus de quarante lieues. Dans la saison des pluies, qui commencent vers le mois de mai, on ne peut y entrer que par trois chaussées, dont la plus petite a une grande demi-lieue de longueur : les deux autres sont d'une lieue et d'une lieue et demie. Mais dans les temps de sécheresse, le lac au milieu duquel la ville est située diminue considérablement. Les Espagnols se sont efforcés de faire écouler les eaux à travers les montagnes qui environnent cette grande plaine; mais, après bien des frais et des travaux immenses, ils n'ont réussi qu'en partie dans

l'exécution de leur projet : néanmoins ils ont remédié par là aux grandes inondations dont la ville étoit souvent menacée. La ville de *Mexico* est bâtie fort régulièrement. Elle est traversée de quelques canaux, lesquels se remplissent des eaux qui viennent du lac ; on pourroit creuser dans toutes les rues. Elle est beaucoup plus grande que *la Puebla*. Quelques Espagnols y comptent deux cent mille âmes ; mais si l'on veut examiner les choses sans préjugé, on n'y en trouvera pas plus de soixante mille. Il y a dix mille *blancs* dans *Mexico* : le reste des habitans est composé d'*Indiens*, de *noirs d'Afrique*, de *mulâtres*, de *métis* et d'autres peuples qui descendent du mélange de ces diverses nations entre elles et avec les Européens : ce qui a formé des hommes de couleur si différente depuis le blanc jusqu'au noir, que parmi cent visages, à peine en trouve-t-on deux qui soient de la même couleur. Les maisons y sont belles, et les églises magnifiques. Il y a un grand nombre de communautés religieuses. On y voit rouler beaucoup plus de carrosses qu'en aucune ville de France, si l'on en excepte Paris. Le climat y est charmant : on peut être toute l'année habillé de drap d'Espagne, quoiqu'on soit environ à 20 degrés de latitude nord. Dans le fort de l'été, on n'a qu'à se tenir à l'ombre pour se garantir de l'incommodité que cause la chaleur. C'est ce qui donna lieu à la réponse que fit autrefois à Charles-Quint un Espagnol nouvellement arrivé du Mexique. Ce prince lui ayant demandé combien de temps il y avoit au Mexique entre l'été et l'hiver : « Autant de temps, sire, lui répondit-il, qu'il en faut pour passer du soleil à l'ombre. » Les pluies, qui commencent au mois de mai et qui ne finissent qu'après l'été, contribuent beaucoup à modérer les grandes chaleurs. Enfin, si l'on considère la quantité d'argent qu'on apporte chaque jour des *mines* dans cette ville, la magnificence des

églises et des autres édifices, le grand nombre de carrosses qui roulent continuellement dans les rues, et les richesses immenses de plusieurs Espagnols, on se formera l'idée d'une des premières et des plus riches villes du monde. Mais, d'un autre côté, quand on voit que les Indiens, qui font la plus grande partie du peuple, sont mal vêtus, qu'ils vont sans linge et nu-pieds, on a de la peine à se persuader que cette ville soit effectivement si opulente.

Le 11 mars, nous commençâmes un nouveau voyage pour nous rendre à la *mer du Sud*. En prenant la route d'*Acapulco*, on fait d'abord quatre lieues dans une plaine bien cultivée; après quoi on monte pendant une heure sur une montagne que les Espagnols appellent *la Subida del Arenal*, à cause des sables qu'on y trouve : on passe dans une forêt de pins qui dure cinq lieues, et on descend pendant trois lieues pour se rendre à *Cornavacca*, petit bourg situé dans un terroir fertile, et dont le climat est beaucoup plus ardent que celui des environs du Mexique. Le pays qu'on rencontre après ce bourg est rempli de villages d'Indiens, et coupé de rivières et de ruisseaux qu'on passe à gué dans des temps de sécheresse. On ne trouve que de petites plaines, des collines, des vallons jusqu'à *la Subida del Passarito*, qu'on descend par un fort mauvais chemin qui est de plus d'une lieue. Demi-lieue après, on s'arrête à *Pueblo-Nuevo*, village d'Indiens situé sur les bords d'un lac qui a une lieue de longueur et trois quarts de lieue de largeur. Ce village est éloigné de vingt-une lieues de *Cornavacca*. Nous n'en partîmes qu'à quatre heures du soir, pour éviter la grande chaleur, et, après six lieues de marche, nous nous arrêtâmes à un autre village nommé *Palula*. Le lendemain, nous fîmes encore six lieues entre des collines chargées de ces arbrisseaux que les Espagnols nomment *organum*, et que les François nomment *cierges épineux*. On dirait,



à les voir de loin, que c'est une infinité de flambeaux de cire verte. Nous passâmes la rivière de *las Balsas*, de la même manière qu'on la passoit avant la conquête du Mexique : un carré de foibles roseaux d'environ dix pieds, sous lequel on attache des calebasses, sert de bateau : on vous fait asseoir sur la selle d'une mule, ou sur un ballot, qu'on place au milieu de cette machine, afin que le poids l'empêche de tourner. Un Indien, tenant un des angles d'une main, et nageant de l'autre, vous conduit à l'autre bord de la rivière. C'est du nom de *balsas* que les Espagnols donnent à cette espèce de radeau, que la rivière a pris son nom : ils devroient plutôt l'appeler *la rivière des mosquitoes* ; car on est comme environné d'une nuée de ces insectes, qui ne sont pas plus gros que nos plus petits mouchérons, et dont les piqûres laissent des marques qui durent souvent un mois entier. C'est pour éviter leur persécution qu'on prend le temps de la nuit pour faire les neuf lieues de chemin qu'il y a jusqu'au village de *Sompango*.

Tout ce pays est désert : on n'y trouve qu'une misérable cabane qu'on a bâtie sur le chemin pour la commodité des voyageurs ; mais comme elle étoit inhabitée, nous ne jugeâmes pas à propos d'y entrer, dans la crainte d'y être mordus des serpens ou des scorpions : nous aimâmes mieux prendre notre repos sur la terre, pendant les deux ou trois heures que nous avions à donner au sommeil. Les mauvaises hôtelleries où on loge dans tout le Mexique, nous avoient accoutumés à nous passer de lit, et de toutes les autres douceurs qu'on a dans les voyages de France.

Deux lieues après *Sompango*, on passe dans un bourg de quatre cents familles, dont plusieurs sont espagnoles ; il se nomme *Cilpacingo*. Ce bourg est situé dans une plaine de deux lieues de longueur, assez fertile, et en-

vironnée de collines. Elle est terminée par un gros village d'Indiens. A une lieue au-delà, on passe par un autre village, après lequel on fait huit lieues sur des montagnes fort escarpées, et toutes semées de rochers. Il faut continuellement monter et descendre. Deux chevaux ne sauroient passer de front dans certains endroits, où le chemin est creusé entre deux rochers. Nous couchâmes dans un petit village qu'on nomme *los dos Caminos*. Le lendemain, qui étoit dimanche, nous y dîmes la sainte messe : ces bons Indiens vinrent l'entendre; ils n'avoient pas eu ce bonheur depuis un mois, parce que leur curé demuroit à douze lieues de leur village, et avoit à visiter plusieurs hameaux fort écartés. Pour nous remercier, ils nous apportèrent quelques oranges et des guirlandes de fleurs. Depuis *los dos Caminos* jusqu'à *Acapulco*, on fait vingt-une lieues sans trouver aucun village : on a bâti, de trois en trois lieues, de méchantes cabanes qui servent d'hôtelleries.

A quatre lieues de *los dos Caminos*, nous passâmes la rivière de *los Papagaios*, c'est-à-dire des Perroquets. C'est, après celle de *las Balsas*, la plus considérable qu'il y ait depuis *Mexico* jusqu'à la mer. Nous montâmes ensuite pendant une heure et demie sur une montagne fort escarpée, à laquelle on a donné, comme à la rivière, le nom de *Papagaios*, apparemment à cause des gros perroquets qu'on y voit. Ils sont de la grosseur d'une poule; ils ont le haut de la tête jaune, tout le reste du corps est vert : ils apprennent facilement à parler. Parmi les différentes sortes d'arbres qui croissent sur cette montagne, on y trouve celui dont on se sert en Europe pour les teintures, et qu'on appelle *bois de campêche* : il ne croit pas fort haut; les feuilles en sont petites, et ressemblent assez à celles du trèfle. Le dixième jour de notre voyage, nous arriyâmes à *Acapulco*. Ce bourg est à quatre-vingt-

sept lieues de *Mexico*, et à 16 degrés 45 minutes de latitude nord, selon les observations des pilotes. Les marchands de *Mexico* y ont des maisons où ils mettent les marchandises qu'on apporte de Manille. Tandis que le vaisseau des Philippines est dans le port, on y voit quantité de marchands; mais à peine est-il parti, que chacun se retire. Les habitans, même les moins riches, vont passer l'été plus avant dans les terres, pour éviter le mauvais air d'*Acapulco* pendant les chaleurs, qui y sont excessives. Le port est bon et sûr, mais le château n'est pas fort : il y a pourtant une belle artillerie de fonte. Les vaisseaux des Philippines y arrivent d'ordinaire vers le mois de décembre ou de janvier, et ils en partent depuis le commencement de mars jusqu'aux premiers jours d'avril. S'ils partoient plus tard, ils ne trouveroient pas les brises assez fortes pour leurs pesans galions; et au-delà des îles Marianes, ils auroient infailliblement à essuyer des vents d'ouest qui commencent à la fin de juin, et qui leur sont entièrement contraires. Il arrive souvent des tremblemens de terre à *Acapulco* : pendant le peu de séjour que nous y fîmes, nous en ressentîmes deux, mais ils ne furent pas violens.

Le 30 mars, nous mîmes à la voile pour les *Philippines*. Le vaisseau étoit de deux cent soixante hommes d'équipage de toutes les différentes nations du monde. Le plus grand nombre des matelots étoit des Philippines. Le duc d'Albuquerque, vice-roi du Mexique, avoit nommé le père *Bouquet* pour aumônier du vaisseau. La langue espagnole nous servit à entendre les confessions et à instruire tout l'équipage. Nous eûmes d'abord des vents foibles, et des calmes qui durèrent pendant douze jours; ils ne cessèrent que quand nous fûmes à cent lieues de terre. On fait le sud-ouest jusqu'à ce que l'on soit par les 13 degrés de latitude nord. Alors on a des brises très-fortes jusqu'aux

îles Marianes. Cette navigation est très-douce : on n'a point à craindre de vents contraires, et le vent qui souffle, étant toujours frais, tempère la chaleur. Mais autant le voyage est facile depuis Acapulco jusqu'à Manille, autant le retour de Manille à Acapulco est-il dégoûtant et dangereux. Il faut s'élever jusqu'au-delà de 30 degrés, et quelquefois jusqu'au 39<sup>me</sup> degré de latitude nord, pour éviter les *brises* qui règnent toujours auprès des tropiques. Comme c'est dans l'hiver que se fait cette dernière navigation, on a de rudes tempêtes à essayer, sans pouvoir relâcher dans la routé. Le navire qui nous porta aux Philippines avoit demeuré sept mois dans cette traversée. L'amiral fut obligé de relâcher à l'entrée des Philippines, après avoir reçu un coup de mer qui mit tout le navire sous l'eau. Une partie de ses vivres fut gâtée, et sept hommes furent emportés dans la mer. Il y en eut deux qui furent rejetés dans le vaisseau par un autre coup de mer. Nous vîmes chaque jour des oiseaux, ce qui ne nous étoit pas arrivé dans la traversée des Canaries jusqu'à Saint-Domingue, quoiqu'elle soit beaucoup plus forte.

Le 13 juin, nous mouillâmes à l'île de *Guhan*, la principale des îles *Marianes*, après avoir fait en soixante-quinze jours deux mille cent soixante-quinze lieues qu'on compte depuis *Acapulco*. Cette île s'étend du sud-ouest au nord-est, depuis 13 degrés et 5 minutes, jusqu'à 13 degrés 35 minutes. Le lendemain j'eus le bonheur de dire la messe dans cette terre arrosée du sang de plusieurs de nos pères, qui ont baptisé tous ces infidèles. On les a rassemblés dans les trois îles principales de *Guhan*, de *Sarpan* et de *Saipan*. Je saluai don Joseph de *Quiroga*, sergent-major des îles, dont la vertu et le zèle ont beaucoup contribué à l'entière conversion de ces idolâtres. Le même zèle l'a porté à établir une bonne disci-

pline parmi les soldats. Ils vivent en commun; la prière se fait régulièrement soir et matin, et ils participent souvent aux sacremens de la pénitence et de l'eucharistie. Je trouvai parmi ces soldats un François d'Oleron. Le gouverneur nous envoya, selon la coutume, des rafraichissemens. Je m'embarquai sur un canot du pays pour aller à terre et pour revenir à bord. Je n'ai point vu de bâtiment si léger, ni qui aille mieux au plus près du vent : je les ai vus pincer le vent à deux quarts de rhumbs; un vent arrière leur est moins favorable qu'un vent au plus près.

Nous appareillâmes le 14, et le 1<sup>er</sup> juillet nous découvrîmes les Philippines, qui sont à trois cent trente-six lieues des îles Marianes. Nous eûmes quelques grains assez violens; mais, excepté une fois qu'on se laissa surprendre, on se tint toujours sur ses gardes, pour amener les voiles à propos. Le détroit entre les îles Philippines jusqu'à Manille a environ cent lieues de longueur. La navigation y est difficile, soit à cause des courans rapides, soit parce qu'il y a très-peu d'endroits où l'on puisse mouiller. On a au nord la grande île de *Luçon*, où est la ville de *Manille*, et au sud, plusieurs îles de différente grandeur. Le 1<sup>er</sup> juillet, nous entrâmes dans le détroit. Bien qu'un vent frais nous fit faire une lieue et demie par heure, nous eûmes beaucoup de peine à nous soutenir contre la marée, qui nous étoit contraire. Mais aussitôt qu'elle nous fut devenue favorable, nous en profitâmes dans le calme même. On mit la chaloupe au devant du navire pour le faire gouverner; en cinq ou six heures nous fîmes huit lieues sans aucun vent; mais cette manœuvre pensa nous coûter cher; car le courant nous ayant portés au milieu de plusieurs petites îles que les Espagnols appellent *los Naranjos*, à cause des orangers dont elles sont couvertes, notre vergue de civadière toucha un ro-

cher fort escarpé d'une de ces îles ; par bonheur il y avoit assez de fond pour ne pas échouer, et le courant, nous ayant fait pirouetter, nous jeta au milieu de cette espèce de port, où nous mouillâmes pour attendre le vent, qui nous tira enfin d'un si mauvais pas. Nous employâmes quinze jours à passer ce détroit, appréhendant sans cesse d'avoir un vent d'ouest, qui peut-être nous eût obligés à débouquer. Le 17 juillet, nous arrivâmes à *Cabite* : c'est un port qui se trouve dans la baie de *Manille*, à trois lieues de cette ville. Deux jours après s'éleva un vent d'ouest qui dura douze jours. Il y eut pendant dix-huit jours une pluie continuelle, qui ne cessoit que par intervalles, et pour peu de temps. Ces pluies recommencent ainsi à plusieurs reprises jusqu'au mois de novembre, et quelquefois jusqu'en décembre ; alors toutes les plaines sont inondées ; on se promène en canot dans les campagnes semées de riz, lesquelles de loin paroissent des prairies agréables. Ce sont ces pluies abondantes qui modèrent la chaleur, et qui, étant causées par le vent d'ouest, rendent le climat de *Manille* fort humide. L'acier le mieux poli se couvre de rouille en une nuit. Les forêts de ces îles sont pleines de *buffles sauvages*, de *cerfs* et de *sangliers* d'une espèce particulière. Les Espagnols y ont fait venir d'Amérique des vaches, des chevaux et des brebis ; mais ces animaux ne peuvent y vivre, à cause de l'humidité et des inondations. Il y a de la cire en quantité et du coton de différentes sortes. Le riz y est excellent ; le froment croit en quelques endroits ; on y trouve aussi de l'ébène, du bois de campêche, de l'indigo, une espèce de cannelle sauvage, des noix muscades, des figuiers et des bananiers de plusieurs espèces, qui ne sont point en Amérique. Enfin, on y voit quantité d'arbres différens, et dont le fruit est particulier. Il y a surtout un grand nombre d'arbres propres à la construction et à la

mature des vaisseaux. Les rivières sont pleines de *caïmans*, qui dévorent les animaux, et les hommes même. On en prit un auprès de nos terres qui avoit dévoré treize personnes. Il avoit dix-huit pieds de longueur, et la seule mâchoire avoit cinq pieds. Ces îles sont entre le dix-neuvième et le cinquième degré de latitude nord.

Outre la grande île de *Luçon*, les Espagnols possèdent neuf îles considérables, et plusieurs autres petites îles, avec une partie du *Mindanao*. Le gouvernement est divisé en vingt *alcadies*, dont il y en a douze dans la seule île de *Luçon*. L'*archevêque de Manille* a trois évêques suffragans : celui de *Cagaïan*, dans le nord de l'île de *Luçon* ; celui de *Camarinez*, dans la partie de l'est de la même île ; et celui de *Cebu*, dans une île du même nom, dont dépendent les autres îles voisines. C'est dans l'île de *Cebu* que *Magellan* fut tué. Il y a dans ces quatre diocèses *sept cents paroisses* et plus d'un million de chrétiens, beaucoup mieux instruits qu'on ne l'est communément dans plusieurs paroisses de l'Europe. Ces paroisses sont desservies, la plupart, par des augustins, par des religieux de saint François et par des jésuites, qui ont converti tous ces peuples à la foi de Jésus-Christ, et qui les ont soumis à la monarchie espagnole.

On trouve encore dans les montagnes et dans les forêts un peuple barbare, noir, et d'une taille fort petite, qu'on attire peu à peu à la connoissance du vrai Dieu. Outre la langue de ces noirs, qu'on croit être les anciens habitans de ces îles, ceux qui sont convertis, dont le nombre est bien plus grand, parlent *trois langues principales* : la *tagale*, celle de la *Pampanga* et celle de *Bissaias*. La *tagale*, dont on se sert à *Manille* et aux environs, est la plus polie. Ces langues ont un grand rapport entre elles et avec la langue malaie, qu'on parle à *Bornéo*, *Java*, *Sumatra*, et dans la péninsule de *Malague* ; ce qui fait juger

que ce sont des *Malais* qui ont conquis ces îles, et qui ont obligé les anciens insulaires à se réfugier dans les montagnes. D'ailleurs, tout ce qui les distingue si fort des Européens, les rend tout-à-fait semblables aux Malais; ils ont le même tour de visage, le nez petit, les yeux grands, et la couleur du corps d'un jaune olivâtre, comme les Malais. Enfin, ils s'habillent de la même façon, et bâtissent comme eux leurs cabanes de bamboux sur le bord des rivières. Ils ont le naturel fort doux, et c'est en cela uniquement qu'ils diffèrent des Malais, dont le génie est cruel et féroce. Tous ces insulaires sont fort affectionnés aux Espagnols, et mettent volontiers leurs enfans à leur service, en quoi ils sont bien différens des Américains, qui n'ont pu s'accoutumer jusqu'ici à la domination de leurs conquérans. Il est vrai que les Philippinois se sont soumis d'eux-mêmes à l'Évangile et au gouvernement espagnol, la force des armes ayant eu très-peu de part à la conquête de ces îles.

Bien que *Magellan* les ait découvertes en 1521, et que depuis ce temps-là on ait fait diverses tentatives pour les conquérir, on ne s'y établit pourtant qu'en 1565. Ce fut don Miguel Lopez de Legaspi, Biscayen, qui fonda la ville de *Cebu*. *Manille* ne fut fondée qu'en 1571. Lorsque *Magellan* débarqua dans une île voisine de *Cebu*, un Indien, envoyé pour examiner les Espagnols, s'étant caché derrière des bamboux, et les ayant vus de loin prendre leur repas, rapporta aux principaux du pays que ces nouveaux venus étoient d'étranges hommes, qu'ils étoient blancs, qu'ils avoient le nez fort long, qu'ils couvroient d'habits blancs les tables sur lesquelles ils servoient leurs mets, qu'ils mangeoient des pierres, et qu'ils terminoient leur repas en mangeant du feu. C'étoit ainsi qu'il s'étoit représenté le biscuit de mer et le tabac qui se prend en fumée. Un autre Indien, député de la petite



province de *Pampanga*, vers l'île de Luçon, pour engager ses compatriotes à se soumettre à la domination espagnole, voulant leur exprimer l'effet et le bruit du canon : « Ces gens-là, leur dit-il, ont des armes semblables à la foudre; elles vomissent avec la flamme un boulet de fer fort pesant; ce boulet, étant une fois sorti avec impétuosité, ne cesse de voler de montagne en montagne, jusqu'à ce qu'il ait trouvé quelqu'un à qui il puisse porter le coup de la mort. »

Il y a dans les Philippines plus de sept mille Chinois qui y sont venus des provinces de *Canton* et de *Fo-kien*. Ils demeurent la plupart dans un faubourg de Manille, qu'on appelle *le Parian*. Les Espagnols sont environ quatre mille; il y a beaucoup plus de métis, nés d'Européens, d'Indiens et de Chinois. La *ville de Manille*, capitale de toutes les îles, est sur une grande baie de l'île de *Luçon*; elle est fortifiée de dix bastions, avec une petite citadelle qu'on nomme *Santiago*. Elle a au nord une rivière, et la mer à l'ouest; elle est entourée de plusieurs gros faubourgs d'Indiens, où l'on assure qu'il y a cinquante mille âmes. En remontant jusqu'à quatre lieues la rivière, on trouve une si grande quantité de hameaux et de villages sur ses bords et sur les divers canaux qu'elle forme ou qui viennent s'y rendre après avoir arrosé cette belle plaine, qu'on s'imagineroit presque que cet amas de maisons, répandues dans ce vaste espace, ne fait qu'une seule ville. Il y a dans Manille quatorze églises très-propres, dont plusieurs seroient admirées dans les premières villes de France. Les églises des villages sont bien ornées, et le service divin s'y fait avec beaucoup de majesté. Il n'y a point de paroisse à la campagne qui n'ait au moins huit ou dix musiciens; le roi d'Espagne les exempte du tribut que les Indiens sont tenus de payer. On ne peut dire jusqu'où va la *libéralité des rois catho-*

ques, quand il s'agit d'établir l'empire de Jésus-Christ dans les lieux de leur domination; le zèle dont ils sont animés pour le progrès de la religion chrétienne, leur inspire toutes sortes de moyens de faire adorer le vrai Dieu à leurs nouveaux sujets. On envoie chaque année du Mexique cent mille écus, dont soixante-dix mille sont destinés à l'entretien des autels et des missionnaires. Les autres sommes qu'on fournit pour une si sainte œuvre sont encore plus considérables. Mais aussi, quelle consolation pour ces pieux monarques de voir, par leurs soins, l'idolâtrie détruite dans ces vastes contrées, où il n'y a pas deux cents ans qu'on sacrifioit au démon un nombre infini de victimes humaines!

Après avoir demeuré sept mois dans ces îles, qui sont le plus beau pays, le mieux boisé et le plus agréable à la vue que j'aie encore trouvé, nous nous embarquâmes sur un bâtiment espagnol qui alloit à *Malague*, dans l'espérance d'y trouver quelque vaisseau qui fit voile vers la *côte de Coromandel*. Ce fut le 17 février 1709 que nous appareillâmes à l'entrée de la baie de Manille, et le lundi 11 de mars nous mouillâmes dans la rade de *Malague*. Nous prîmes, dans cette traversée, plusieurs de ces oiseaux qu'on nomme *fous*; on les appelle ainsi apparemment à cause de la facilité avec laquelle ils se laissent prendre. Ils viennent se poser sur les mâts au milieu de l'équipage, et quelquefois même sur les bras des matelots, et on les prend sans qu'ils pensent à s'envoler que lorsqu'ils se sentent pris. Je n'avois point vu encore la mer aussi tranquille qu'elle le fut pendant tout ce trajet. Un canot auroit pu faire avec nous ces quatre cent soixante-quinze lieues sur une mer qui est terrible lorsque les vents d'ouest soufflent. Il ne nous falloit plus qu'un mois pour nous rendre à Pondichéry, si nous fussions arrivés quelques jours plus tôt, avant que les vaisseaux portugais ou armé-

niens partissent pour la côte de Coromandel ; mais nous fûmes obligés de nous mettre sur un *navire maure*, ce qui fut pour nous une source de travaux et de disgrâces. Permettez-moi, mon révérend père, de vous décrire un peu plus au long cette dernière traversée : jusqu'ici je ne vous ai rapporté que des événemens assez ordinaires à ceux qui voyagent aux extrémités du monde ; ce que j'ai encore à vous dire vous fera connoître de quelle manière Dieu éprouve quelquefois les missionnaires, avant que de les employer à son service. Le navire étoit petit et n'avoit qu'un pont. Il étoit si plein de marchandises, que le capitaine même couchoit souvent à l'air, ainsi que le reste de l'équipage. Représentez-vous deux missionnaires et un prêtre portugais avec deux valets noirs chrétiens qui le servoient, au milieu de cent Maures ou gentils tout noirs, qui nous regardoient avec plus d'horreur que les gens les plus polis n'en ont d'ordinaire en Europe de vivre avec des nègres. Cependant, quand ils eurent embarqué leur chaloupe, ils nous y logèrent comme dans un des endroits les plus commodes. Une natte de jonc nous défendoit des ardeurs du soleil dans ce climat brûlant ; encore falloit-il l'ôter lorsque le vent n'avoit pas assez de force pour enfler et pour soutenir la voile. Nous eûmes plusieurs jours de calme, et le soleil à plomb sur la tête. Nous essayâmes aussi des grains violens qui paroissent des tempêtes à ceux qui n'ont point vu encore la mer dans sa fureur. La pluie qui les accompagnoit nous incommodoit fort dans notre chaloupe, et il nous falloit lutter sans cesse avec le vent qui nous arrachoit des mains la natte qui nous couvroit. Après un mois d'une ennuyeuse et pénible navigation, nous découvrîmes *Achem*, qui n'est qu'à cent cinquante lieues de Malaque. Nos pilotes étoient si habiles, qu'ils crurent que nous étions aux îles de Nicobar, qui sont deux degrés plus nord ; et ils étoient si

prudens que , quoique nous fussions sur le point de manquer d'eau et de vivres , ils vouloient nous exposer à une traversée de trois cents lieues sans faire de nouveaux rafraîchissemens. Les marchands et les passagers contraignirent le capitaine à mouiller devant un village , à trois lieues d'Achem : on ne fit qu'une chaloupée d'eau , et on prit quelques provisions. Le 15 , nous appareillâmes , et nous nous vîmes obligés de mouiller le soir même devant Achem , parce que le vent nous manqua et que la marée nous devint contraire. La verdure et les belles forêts d'Achem et de Malaca ne surprennent point les yeux d'un voyageur qui a vu les Philippines. La nuit on mit à la voile , et on ne perdit la terre de vue que le 18. Les calmes ordinaires en cette saison causèrent beaucoup d'inquiétude à nos pilotes ignorans ; ils eurent recours à mille superstitions pour obtenir un vent favorable : tantôt c'étoit un petit navire chargé de riz qu'on jetoit à la mer , au milieu des acclamations de l'équipage ; tantôt c'étoit une cassolette de parfums qu'on mettoit aux amures ; d'autres fois le songe qu'avoit eu un matelot ou un esclave les portoit à jeter de l'eau sur les mâts , à laver le navire , ou à faire courir sur le pont une figure de cheval. Enfin , ils se recommandoient à nos prières , et nous leur répondions qu'ils devoient renoncer à leurs cérémonies superstitieuses , pour ne s'adresser qu'à Dieu seul. Cependant on ne nous donnoit plus qu'un verre d'eau par jour , et on voyoit la fin du peu de vivres que nous avions achetés à Achem. La disette d'eau fut si grande le 4 mai , que nous fûmes contraints de faire rôtir un peu de riz dans un pot de terre , et de le manger ainsi. Dans cette extrémité , nous nous adressâmes au Seigneur avec toute la ferveur dont nous étions capables : notre prière fut écoutée ; cette nuit-là même il s'éleva un bon vent , et il tomba de la pluie. On la recueillit dans des nattes et dans des voiles , et elle fut si bien ménagée , que

nous ne buvions qu'autant qu'il falloit pour ne pas mourir. Nous-nous estimions heureux d'avoir une cuillerée d'eau pour modérer les ardeurs du soleil qui nous brûloit. Le 6 mai, un grain violent nous fit courir vent arrière sous une seule voile : le *feu Saint-Elme* parut au bâton d'enseigne et sur la hune du grand mât. Le 9, jour de l'Ascension, nos deux mâts de hune se rompirent dans un gros roulis. Le 10, l'eau nous manqua absolument : nous priâmes le Seigneur avec la même confiance, et il nous exauça avec la même miséricorde ; il plut pendant la nuit, et on amassa de l'eau pour toute la semaine suivante. Le feu Saint-Elme parut encore sur les haubans. Nonobstant la situation malheureuse où nous nous trouvions, nous ne pûmes nous empêcher de rire, lorsque le prêtre portugais nous expliqua les injures que les matelots vomissoient contre ce prétendu démon ; car c'est l'idée qu'ils se formoient du feu Saint-Elme. « Que viens-tu faire en notre bord ? disoit l'un d'eux : nos marchandises ne sont point à toi ; elles n'ont point été volées ; elles nous appartiennent, nous les avons bien payées. — Cherche, lui disoit un autre, cherche les corsaires et les forbans, qui ont pillé tout ce qu'ils ont dans leur vaisseau ; tourmente-les, fais-les périr, mais laisse les marchands en paix. — Va-t'en, s'écrioit un autre, va corriger tes parens : ton père est un voleur ; ta mère, tes sœurs se sont décriées par leur mauvaise conduite ; tes frères ont mérité la mort pour leurs crimes. » Puis ils s'armoient de bâtons, couroient sur le pont, grimpoient sur les haubans, et pousoient de grands cris, sans oser pourtant approcher du prétendu démon. Enfin, lorsque le feu Saint-Elme eut disparu, ils se félicitèrent les uns les autres, comme d'une grande victoire qu'ils venoient de remporter.

Le 19, jour de la Pentecôte, nous nous trouvâmes dans une entière disette d'eau : nous eûmes recours, selon notre

coutume, à la divine Providence, et deux heures après il tomba une pluie si abondante, qu'en ménageant l'eau comme on faisoit, on en eut pour plus de trois semaines. Le 24, un vent d'ouest s'étant levé, on mit d'abord à la cape pour ne point nous éloigner de terre. Au commencement de la nuit le vent augmenta, et un coup de mer, prenant le vaisseau en travers, remplit d'eau une partie de la chaloupe où nous étions logés. Il fallut incessamment faire vent arrière pour ne point être coulé à fond par les ondes hautes qui auroient bientôt rempli et submergé notre vaisseau. Nous nous abandonnâmes à la Providence, qui nous avoit sauvés tant de fois des portes de la mort. Nonobstant l'abstinence rigoureuse que nous avions faite, il ne nous restoit de vivres que pour peu de jours, et cependant il nous falloit repasser ces trois cents lieues de traversée qui nous avoient déjà coûté tant de peines et de fatigues. Mais ce n'étoit pas là ce qui touchoit le plus nos matelots; ils ne pensoient qu'au danger présent: la mer étoit fort grosse; les lames élevées, courtes et brisantes, nous poursuivoient et nous menaçoient à chaque instant de la mort: une seule eût suffi pour nous engloutir. Il falloit être extrêmement attentif à gouverner, afin que le navire ne les reçût point par son travers. Cette nuit-là, le lendemain 25 et la nuit suivante, l'air retentissoit sans cesse des *cris lamentables des faquirs*, tandis que nous étions tranquilles et disposés à tout ce qu'il plairoit à Dieu d'ordonner de notre sort. Nous éprouvâmes alors combien la confiance en Dieu, que le christianisme inspire, est différente de la fausse sécurité du mahométisme. Le 26, la mer s'apaisa, et le vent nous devenant favorable pour retourner du côté d'Achem, nous fîmes en sept jours cette longue traversée. Le 3, nous passâmes entre les îles de Nicobar, qui sont à 7 degrés de latitude au nord d'Achem, et ce jour-là le riz manqua tout-à-fait

dans le vaisseau. On donna à ces insulaires de la toile et du tabac, et ils nous donnèrent en échange des cocos et des ignames : ce sont des racines fort insipides.

Le 5 juin, on mouilla près des îles de *Pulopinam* et de *Lancari*, qui ne sont pas éloignées de la terre ferme. Le calme vint, et nous fûmes réduits à un coco par jour pour deux personnes. Il fallut mettre la chaloupe en mer pour aller quérir des provisions. Ainsi, pendant neuf jours que dura le calme, nous n'eûmes plus de quoi nous garantir des ardeurs brûlantes du soleil : les Maures mêmes nous portoient compassion, sachant bien qu'étant nés dans des pays froids, nous devons souffrir beaucoup plus qu'eux. « Pourquoi, nous disoient-ils, vous appliquez-vous si constamment à la prière ? Ne souffrez-vous pas assez de la faim et de la chaleur ? Laissez là vos livres ; vous direz toutes ces prières quand vous vous serez reposés quelque temps à terre. » La chaloupe, qu'on avoit envoyée chercher des vivres, revint la nuit du 14 au 15. Le peu de provisions qu'elle apporta rendit la vie et les forces à l'équipage. Nous admirâmes la bonté du Seigneur, qui nous procuroit ce soulagement, lorsque nous n'avions plus qu'un coco et un verre d'eau. Le 16, nous entrâmes dans la rivière de *Parlis* du petit royaume de *Queda*. C'est, dit-on, la même rivière où se donna cette bataille miraculeuse des Portugais contre les Achemois, qui fut prédite par saint François Xavier aux habitans de Malaca. Le père *Bonnet* partit dans un canot pour nous préparer une maison à *Queda*. Comme le navire ne pouvoit remonter la rivière qu'avec les marées, ce père vint nous prendre en parau (c'est une sorte de bateau fait d'un seul tronc d'arbre creusé, qui se termine en pointe par les deux bouts). Nous arrivâmes le 19 juin à la ville, où un marchand mahométan de Surate nous avoit fait trouver une maison. Le royaume de *Queda* est tributaire du roi de

Siam. La ville a sept à huit mille habitans, et tout le royaume environ vingt mille. L'entrée de la rivière est à 6 degrés 10 minutes de latitude nord. On voit au nord-est de l'entrée, à deux ou trois lieues dans les terres, la montagne de l'Éléphant. Elle est ainsi appelée parce que de loin elle a la figure de cet animal. Il n'y a que des vaisseaux médiocres qui puissent passer la barre, sur laquelle il n'y avoit que deux brasses et demie de haute mer. Dans la rivière, jusque auprès de *Queda*, on trouve quatre brasses d'eau de haute mer. Les habitans sont *Malais* : ils suivent tous la secte mahométane des Turcs et des Mogols. Leurs maisons sont bâties de bamboux et élevées sur des piliers à quatre ou cinq pieds de terre, à cause de l'humidité. Le roi et quelques-uns des plus riches ont des maisons de planches : leurs vêtemens sont semblables à ceux des Malais de Malaca, de Jor et de Sumatra. Ils ont presque tous les cheveux longs ; une pièce de toile ou de soie leur entoure la tête, sans la couvrir entièrement. Ils portent toujours sur eux leur *cri* ; c'est un poignard fort tranchant, long de quinze à dix-huit pouces, et large de deux pouces : plusieurs sont faits en figure d'onde, et ont des poignées d'or. Ils ont aussi des zagaies et quelques mousquets. Leurs boucliers sont ronds et fort légers ; ils ont deux pieds et quelques pouces de diamètre ; ils sont à l'épreuve du sabre et du pistolet. Il y a dans le pays plusieurs familles venues de la côte de Coromandel : il est aisé de les distinguer, parce qu'ils sont plus noirs et plus timides que les Malais. On y trouve aussi quelques Chinois qui y sont venus de Siam par terre. Ce royaume n'est pas peuplé : il est plein de grandes forêts, où l'on voit quantité de buffles sauvages, d'éléphants, de cerfs et de tigres. On y prend les éléphants comme dans le royaume de Siam, et c'est un des principaux revenus du roi. Le plus grand que j'y ai vu avoit six coudées et demie de hauteur. Les plaines sont



coupées de plusieurs canaux qui les rendent fertiles en différentes espèces de riz. Outre les fruits ordinaires qui viennent dans les Indes, la terre y produit d'elle-même plusieurs fruits excellens inconnus aux autres parties du monde, parmi lesquels le mangoustan et le durion sont les plus estimés même des Européens. Le roi ne lève aucun tribut sur ses sujets ; il a des mines d'un étain qui est aussi blanc que celui d'Angleterre, mais qui n'en a pas la solidité ; il en fait fabriquer des pièces de monnoie qui pèsent une livre, et qui ne valent que sept sous. Il fait battre aussi de petites pièces d'or rondes de bas aloi, d'une ligne et demie de diamètre, sur lesquelles sont gravées des lettres arabes ; on en donne cinq pour un écu d'Espagne. Une petite monnoie de cuivre, qui ne vaut qu'un de nos deniers, a cours parmi le peuple. Les vivres y sont fort bons et à vil prix. Les marchands de Surate viennent y charger de l'étain qu'on appelle le *calin* aux Indes ; ceux de la côte de Coromandel y portent des toiles de coton, et ils en rapportent du calin, de l'or en poudre et des éléphans.

Quand nous arrivâmes à *Queda*, nous apprîmes que depuis environ deux ans, un François, nommé *Martin*, y avoit souffert la mort pour la religion catholique. Il étoit pilote d'un petit bâtiment sorti de Bengale, dont le capitaine étoit anglois. Après avoir passé à Achem et à Batavia, il tua son capitaine, et s'empara de toutes les marchandises du vaisseau. Dans l'appréhension que son crime ne fût découvert, il pensa à se délivrer de ceux dont il avoit plus de raison de se défier ; dans ce dessein il abandonna dans une île déserte, sur la côte de Java, cinq matelots chrétiens, qu'il y avoit envoyés sous le prétexte d'y faire de l'eau ; mais peu après, ayant été obligé de relâcher à *Queda*, un esclave du capitaine tué l'accusa auprès du roi, qui confisqua le bâtiment, et condamna le coupable

à la mort. Comme on le conduisoit au lieu du supplice , on vint de la part du prince lui offrir la vie et mille écus, s'il vouloit embrasser le mahométisme ; il aima mieux mourir que de renoncer sa foi. Il expira le crucifix à la main , en prononçant ces paroles de l'oraison dominicale : *Votre nom soit sanctifié*. Nous avons su ces particularités d'un Portugais, de quelques métis portugais, d'un Malais qui lui servit d'interprète jusqu'au dernier soupir, et des mahométans même de Surate, tous témoins oculaires de sa constance et de sa fermeté. Je ne pus m'empêcher d'admirer l'ineffable conduite de la Providence, qui ne se lasse point de nous attendre, et qui, d'un pécheur coupable de tant de crimes, fait en un instant un martyr de Jésus-Christ. Nous fûmes obligés de passer sept mois au milieu de ces barbares pour attendre la mousson. Je vous laisse à penser, mon révérend père; ce qu'ont à souffrir des missionnaires qui se voient contraints de vivre parmi des hommes pervers, sans espérance d'en convertir un seul, et privés de la seule consolation qui leur reste en ce monde, qui est le saint sacrifice de la messe. Je ne compte point parmi nos peines celle de se rendre les services qu'on attend des autres pour l'entretien de la vie : nous ne trouvâmes pas un seul Maure qui voulût nous aller chercher de l'eau à la rivière. Outre cela, Dieu nous affligea, le père Bonnet et moi, d'une maladie assez ordinaire aux Européens quand ils séjournent dans un climat aussi brûlant que l'est celui-ci. Nous eûmes pourtant le bonheur d'aider à tirer d'esclavage un chrétien de Macao, qui, depuis quatre ans, n'avoit pu obtenir sa délivrance : Eh ! que sais-je si ce n'étoit pas pour secourir ce fervent catholique que le Seigneur avoit permis tous les contre-temps qui nous avoient fait relâcher à *Queda* !

Il y avoit long-temps que nous demandions à Dieu d'être délivrés de cette terre barbare ; il exauça notre prière

lorsque nous nous y attendions le moins. Trois navires de Saint-Malo, n'ayant pu se rendre à Mergui pour hiverner, furent obligés de se radouber à l'île de Janselon. M. de La Lande, qui s'étoit embarqué à Pondichéry pour procurer à ces vaisseaux les rafraîchissemens nécessaires, conduisit le plus petit navire à *Queda* pour y acheter des vivres. A peine le navire eut-il mouillé à l'entrée de la rivière, que des *marchands maures de Surate* nous en vinrent féliciter. Nous nous disposions à aller voir ces messieurs à bord, lorsqu'ils arrivèrent : nous leur offrîmes notre maison, et ils nous firent le plaisir de l'accepter. Ils furent fort bien reçus du roi, et ils obtinrent tout ce qu'ils demandèrent. J'allai en canot prendre le capitaine, qui étoit incommodé ; nous l'avions connu sur *le Saint-Esprit*, où il étoit lieutenant, et où il nous avoit comblés d'honnêtetés. Je remarquai encore mieux la beauté de la rivière. Ses bords, en plusieurs endroits, sont tout couverts d'arbres, sur lesquels nous voyions, matin et soir, des singes sauter en foule de branche en branche. Nous vîmes aussi beaucoup de crocodiles qui se reposoient sur le sable. Il en passa un auprès de notre canot qui avoit bien vingt pieds de longueur ; on lui tira un coup de fusil, je crois que ce fut inutilement. M. de La Lande en blessa un de douze pieds, qui étoit sur le bord de la rivière ; nous vîmes les traces de son sang, et il eut de la peine à faire deux ou trois pas pour se jeter à l'eau.

Le vaisseau mit à la voile le 10 janvier 1710. Le 24, nous passâmes près des *îles de Nicobar* de 8 degrés. Les insulaires vinrent dans quatorze canots nous apporter des ignames, des cocos et quelques poules, pour les échanger contre du tabac en feuilles. Ils sont presque nus ; leur couleur est d'un basané jaunâtre ; parmi les noirs, ils pourroient passer pour blancs. Ils font une espèce de pâte de racines qui leur tient lieu de pain ; car il ne croît dans

leurs îles ni riz ni blé. Le 2 février, nous mouillâmes à la rade de *Pondichéry*. J'ai eu depuis la douleur de me voir séparé du père *Bonnet*, avec qui Dieu m'avoit uni d'une façon toute particulière. Vous avez appris sans doute avec quel courage lui et le père *Faure* sont entrés, le 16 janvier de cette année 1711, dans les îles de *Nicobar*, pour annoncer Jésus-Christ aux peuples barbares qui les habitent.

Il seroit inutile de vous redire ici des particularités qu'on a déjà mandées en France. Ainsi, je me contenterai, en finissant cette lettre, de vous communiquer quelques *observations astronomiques* et autres que j'ai faites dans le cours de ce long voyage, et je m'estimerai heureux si elles vous font plaisir. La déclinaison de l'aiguille aimantée, qui est du côté du nord-ouest en France, diminue peu à peu jusqu'à ce qu'on se trouve entre les îles Canaries et les premières îles de l'Amérique. Dans ce parage il n'y a point de déclinaison; mais en avançant vers l'Amérique, l'aiguille décline vers le nord-est, et cette déclinaison augmente jusqu'à *la Vera-Cruz*, où elle est de 6 degrés. A Acapulco, sur la mer Pacifique, elle n'est que de 3 degrés et 5 minutes nord-est; elle augmente jusqu'à ce qu'on se trouve auprès des bancs de Saint-Barthélemy, qui sont à 17 degrés de longitude, avant que d'arriver aux îles Mariannes. Nous la trouvâmes en cet endroit de 14 degrés; elle a été de 16 degrés sept ou huit années auparavant, quoi qu'en dise M. Dampierre, dans son *Voyage autour du monde*, où il assure qu'il n'y a point de déclinaison considérable depuis Acapulco jusqu'aux Philippines. Depuis ces bancs de Saint-Barthélemy, elle diminue considérablement en avançant vers les Philippines. Aux îles Mariannes, elle étoit l'année 1708 de 8 degrés et 40 minutes. A l'*Embocadero de San-Bernardino*, qui est à 17 degrés et quelques minutes

de longitude plus à l'ouest que les îles Mariannes, la déclinaison n'est plus que de 2 degrés nord-est. A *Manille*, qui est à 14 degrés 30 minutes de latitude nord, et à 8 heures 4 minutes de différence du méridien de Paris, je ne crois pas qu'elle soit considérable. Lorsqu'on va de *Manille* à *Malaga*, la déclinaison devient nord-ouest. Dans toutes les grandes mers qui sont vers la zone torride, auprès des tropiques, les vents ne viennent jamais de l'ouest; ils soufflent toujours depuis le nord et le nord-est, jusqu'au sud-est et sud. Les courans portent aussi à l'ouest. Dans les mers des Indes orientales de la *Cochinchine*, de la *Chine*, des *Philippines*, jusqu'aux îles *Mariannes*, ils changent régulièrement, selon les différentes saisons de l'année; c'est ce qu'on appelle *mousson*. On sait que dans les plus fortes tempêtes, comme dans les vents médiocres, il y a toujours, après un certain nombre de vagues, trois lames plus élevées que les autres; elles reviennent ainsi de temps en temps; je ne me souviens point d'avoir lu nulle part quelque raison précise de ce phénomène. Dans les tempêtes, lorsqu'on est obligé de courir vent arrière, quoiqu'on fasse souvent avec une seule voile plus de deux lieues par heure, les lames, qui poursuivent pour ainsi dire le navire, le frappent et le devancent; on les voit passer au-delà avec une grande vitesse, et cependant si l'on jette dans la mer une pièce de bois, elle restera bien loin derrière le vaisseau. Je ne sais si l'on ne pourroit pas expliquer ceci par l'exemple des ondulations que produit une pierre jetée dans un bassin : ces ondulations s'avancent vers le bord, sans emporter avec elles ce qui surnage dans le bassin. Ainsi, l'on voit à quarante et cinquante lieues des côtes des débris de mâts qui sont dans la mer peut-être depuis plus de vingt ans, sans que les vents violens de plusieurs jours les aient portés à la côte. J'ai remarqué que les chaleurs de la zone

torride ne sont pas excessives au point qu'on nous les représente dans plusieurs relations : quoiqu'elles soient fort grandes, on s'y accoutume aisément. Il y a même sous la zone torride des pays assez tempérés, comme, par exemple, le Brésil, le Pérou, Siam, la péninsule de Malaca, et principalement les environs de la ville de Mexico. Généralement parlant, plus on est près de la ligne, moins on souffre de la chaleur, à cause des pluies fréquentes, et parce que le soleil passe fort vite auprès du zénith. Au contraire, sous le tropique, il est deux mois sans s'éloigner de plus de 3 degrés et demi du zénith.

Je souhaite, mon révérend père, que ce détail dans lequel je suis entré vous soit agréable, et j'espère que vous voudrez bien vous souvenir dans vos saints sacrifices de la personne du monde qui est avec le plus de reconnaissance et de respect, etc.

---

## LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE BOUCHET

AU PRÉSIDENT COCHET DE SAINT-VALLIER.

A Pondichéry, ce 2 octobre 1714.

MONSIEUR, dans la pensée que j'ai eue de vous faire part de quelques connoissances de ce nouveau monde, qui méritent votre attention, j'ai cru que ce seroit favoriser votre goût que de vous entretenir de la *manière dont la justice s'administre aux Indes*, et de l'idée qu'on s'y forme de cette vertu ; car à qui pourrois-je mieux adresser de semblables observations, qu'à un grand magistrat qui a passé plusieurs années dans un des plus illustres emplois de la robe, et qui s'y est si fort distingué par ses lumières, par sa pénétration et par son intégrité ? C'est

donc à votre jugement, monsieur, que je soumetts aujourd'hui la justice indienne; ce que vous prononcerez pour ou contre ses maximes, sera une règle sûre de ce qui doit être approuvé ou blâmé.

Les Indiens n'ont ni code ni digeste, ni aucun livre où soient écrites les lois auxquelles ils doivent se conformer pour terminer les différends qui naissent dans les familles. A la vérité ils ont le *Vedam*, qu'ils regardent comme un livre saint : ce livre est divisé en quatre parties, qu'on appelle *lois divines*; mais ce n'est point de là qu'ils tirent les maximes qui servent de règles à leurs jugemens. Ils ont un autre livre qu'ils appellent *Vicnachuram* : on y trouve quantité de belles sentences, et quelques règles pour les différentes castes qui pourroient guider un juge. On y raconte la manière tout-à-fait ingénieuse dont quelques anciens ont découvert la vérité, qu'on tâchoit d'obscurcir par divers artifices; mais si les Indiens admirent l'esprit et la sagacité de ces juges, ils ne songent point à suivre leur méthode. Enfin, on trouve une infinité de sentences admirables dans les poètes anciens, qui faisoient profession d'enseigner une saine morale; mais ce n'est point encore là qu'ils puisent les principes de leurs décisions. Toute l'équité de leurs jugemens est appuyée sur certaines *coutumes* inviolables parmi eux, et sur certains *usages* que les pères transmettent à leurs enfans. Ils regardent ces usages comme des règles certaines et infaillibles pour entretenir la paix des familles, et pour terminer les procès qui s'élèvent, non-seulement entre les particuliers, mais encore entre les princes. Dès là qu'on a pu prouver que sa prétention est fondée sur la coutume suivie dans les castes et sur l'usage du monde, c'en est assez, il n'y a plus à raisonner; c'est la règle, et l'on doit s'y conformer. Quand vous auriez des démonstrations que cette coutume est mal établie, et qu'elle est sujette à

de grands inconvéniens, vous ne gagneriez rien ; la coutume l'emportera toujours sur les meilleures raisons. Parmi plusieurs exemples que je pourrois apporter, j'en choisis un tiré des coutumes qui s'observent pour le *mariage*. Les enfans des deux frères ou des deux sœurs sont déclarés frères entre eux par la coutume de toutes les castes ; mais les enfans du frère et de la sœur ne sont que cousins germains. De là vient, disent-ils, que ces derniers peuvent bien se marier ensemble, mais non pas les premiers, parce qu'autrement il s'ensuivroit que le frère et la sœur pourroient s'unir pareillement par les liens du mariage, ce qui fait horreur et choque tout-à-fait le bon sens. Quand on leur représente que le degré de parenté est absolument le même entre les enfans des deux frères ou des deux sœurs, et les enfans du frère et de la sœur, puisqu'ils tirent leur origine de la même tige et en égale distance, cette objection leur paroît absurde, et ils regardent ceux qui la proposent comme des gens qui combattent les premiers principes. Leur entêtement, fondé sur les préjugés de l'éducation et sur l'usage continuel de ces maximes, leur paroît avoir une évidence qui l'emporte sur toutes les démonstrations. Aussi croient-ils avoir répondu solidement à toutes les difficultés qu'on leur oppose, quand ils ont dit : « C'est la coutume » ; car, poursuivent-ils, « comment pourroit-on agir contre des usages établis du consentement général de nos ancêtres, de ceux qui les ont suivis, et de ceux qui vivent aujourd'hui ? Ne faudroit-il pas être dépourvu de raison pour contredire ce qui a été réglé par tant d'hommes sages, et ce qui est autorisé par une continuelle expérience ? »

Je leur ai quelquefois demandé pourquoi ils n'avoient pas ramassé ces *coutumes* dans des livres qu'on pût consulter au besoin. Ils me répondoient que si ces coutumes étoient écrites dans les livres, il n'y auroit que les savans



qui pourroient les lire; au lieu qu'étant transmises de siècle en siècle par le canal de la tradition, tout le monde en est parfaitement instruit. Cependant, ajoutent-ils, il ne s'agit ici que des lois générales et des coutumes universelles; car, pour ce qui est des coutumes particulières, elles étoient écrites sur des lames de cuivre, qu'on gardoit avec soin dans une grande tour à *Cangibouram*. Les Maures ayant presque entièrement ruiné cette grande et fameuse ville, on n'a pu découvrir ce qu'étoient devenues ces lames. On sait seulement qu'elles contenoient ce qui regardoit en particulier chacune des castes, et l'ordre que les castes différentes devoient observer entre elles.

Je puis confirmer ce que disent sur cela les Indiens, qu'on gardoit autrefois à *Cangibouram* ce qui concernoit certains actes publics. En effet, c'est de *Cangibouram* qu'un brame tira autrefois la lame de cuivre où étoit marquée la donation qu'un ancien roi des Indes fit, il y a plus de quatre cents ans, de certaines peuplades à l'église de Saint-Thomé. Lorsque j'arrivai aux Indes, les Mogols ne s'étoient point encore emparés de *Cangibouram*. S'il s'élevoit alors parmi les Indiens quelque dispute sur la caste : « Allons à *Cangibouram*, disoient-ils, nous y trouverons plusieurs brames qui ont les lois écrites sur les lames de cuivre; » et, encore aujourd'hui que cette ville commence à se rétablir, il y a dix ou douze brames qu'on consulte souvent, et dont on suit les décisions. Ce n'est pas que je sois persuadé qu'ils aient lu ces sortes de lois, mais du moins ils sont mieux instruits que d'autres de la tradition.

Pour ce qui est des autres matières qui ne regardent point les castes, elles se terminent aisément, disent les Indiens : le *bon sens* et la *lumière naturelle* suffisent à quiconque veut sincèrement juger avec *équité*. D'ailleurs,

il y a certaines maximes générales qui tiennent lieu de lois et que tout le monde connoit : les principales mêmes qui regardent les castes, ne sont ignorées de personne. Il ne se trouve de la difficulté que dans certains cas embarrassans, et qui arrivent rarement. Je rapporterai quelques-unes de ces maximes qui fondent aux Indes une espèce de coutume. Je me ressouviens que, racontant autrefois à un habile homme d'Europe ce que j'ai l'honneur de vous mander, il me dit que certainement il devoit se commettre beaucoup d'injustices aux Indes, non-seulement par l'iniquité et par l'avarice des juges, mais encore parce qu'il n'y a nulle règle sûre, comme il y en a en Europe dans le droit civil et dans le droit canon. Sans entrer ici dans l'examen des grands avantages qu'on prétend tirer de cette multitude prodigieuse de lois, il me semble que les Indiens ne sont pas si fort blâmables de n'avoir pas pris le soin de compiler dans un livre leurs coutumes. Car enfin, ne suffit-il pas qu'ils les possèdent parfaitement? Et, si cela est, qu'ont-ils besoin de livres? Or, rien n'est plus connu que ces coutumes. J'ai vu des enfans de dix ou douze ans qui les savoient à merveille, et quand on exigeoit d'eux quelque chose qui y fût contraire, ils répondoient aussitôt : *Ajaratoucou virodam*, cela est contre la coutume. J'ai lu, si je ne me trompe, dans un livre de droit, que si des coutumes ont été acceptées du consentement général d'une nation, il importe fort peu qu'elles soient écrites; et même qu'une preuve admirable de leur validité et de leur autorité, c'est qu'il n'ait pas été nécessaire de les écrire. Cette maxime autorise entièrement l'usage des Indiens.

Les Indiens conservent chèrement le souvenir de quelques *rois de l'Inde* qui se sont rendus célèbres par l'équité des jugemens qu'ils ont rendus, et auxquels tous les peuples ont généralement applaudi. *Vieramarken* est

un de ceux qui se sont le plus distingués. Il étoit admirable, disent-ils, à démêler la vérité du mensonge, et à la tirer des plus épaisses ténèbres où l'on tâchoit de l'envelopper. Sa réputation étoit si universellement établie, que non-seulement les princes et les rois de son temps, mais les dieux mêmes s'en rapportoient à lui, lorsqu'il s'élevoit entre eux quelque différend. C'est ce qui arriva aux dieux du *chorcam* (ils appellent ainsi un de leurs cinq paradis). Ces dieux, étant en dispute sur une matière importante, et ne pouvant s'accorder, convinrent de prendre *Vieramarken* pour juge. On le fit monter sur un char dans les airs; on le plaça sur le trône de *Devendiren*, et on fut si satisfait de ses réponses, qu'on lui donna pour récompense le trône où on l'avoit placé. Mais, ajoutent les Indiens, quelque célèbre que fût ce juge, il étoit bien au-dessous d'un autre appelé *Mariadiramen*. Celui-ci étoit regardé autrefois comme le chef des castes; quelques-uns disent qu'il étoit brame. Jamais personne n'eut plus de sagacité et de pénétration. On prenoit quelquefois plaisir à feindre des causes très-épineuses et très-embarrassées, et l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais s'en tirer; mais on étoit bien surpris de voir avec quelle netteté il développoit les affaires les plus embrouillées, et avec quelle facilité il prononçoit des décisions où l'on n'avoit rien à répliquer. Il s'en faut bien pourtant que je croie ces jugemens aussi admirables que le disent les Indiens : si je les rapportois ici avec les circonstances dont ils sont revêtus, rien ne seroit moins conforme à notre goût. Je me contente d'en choisir deux qui ont quelque chose de remarquable. Le premier a du rapport au jugement de Salomon. Le voici :

Un homme riche avoit épousé deux femmes : la première, qui étoit née sans agrémens, avoit pourtant un avantage sur la seconde ; car elle avoit eu un enfant de sou

mari, et l'autre n'en avoit point. Mais aussi en récompense celle-ci étoit d'une beauté qui lui avoit entièrement gagné le cœur de son époux. La première femme, outrée de se voir dans le mépris, tandis que sa rivale étoit chérie et estimée, prit la résolution de s'en venger, et eut recours à un artifice aussi cruel qu'il est extraordinaire aux Indes. Avant que d'exécuter son projet, elle affecta de publier qu'à la vérité elle étoit infiniment sensible aux mépris de son mari, qui n'avoit des yeux que pour sa rivale, mais aussi qu'elle avoit un fils, et que ce fils lui tenoit lieu de tout. Elle donnoit alors toutes sortes de marques de tendresse à son enfant, qui n'étoit encore qu'à la mamelle. « C'est ainsi, disoit-elle, que je me venge de ma rivale; je n'ai qu'à lui montrer cet enfant, j'ai le plaisir de voir peinte sur son visage la douleur qu'elle a de n'en avoir pas autant. » Après avoir ainsi convaincu tout le monde de la tendresse infinie qu'elle portoit à son fils, elle résolut, ce qui paroît incroyable aux Indes, de *tuer cet enfant*; et en effet, elle lui tordit le cou pendant une nuit que son mari étoit dans une bourgade éloignée, et elle le porta auprès de la seconde femme, qui dormoit. Le matin, faisant semblant de chercher son fils, elle courut dans la chambre de sa rivale, et, l'y ayant trouvé mort, elle se jeta par terre, elle s'arracha les cheveux en poussant des cris affreux, qui s'entendirent de toute la peuplade. « La barbare! s'écrioit-elle, voilà à quoi l'a portée la rage qu'elle a de ce que j'ai un fils, et de ce qu'elle n'en a pas. » Toute la peuplade s'assembla à ces cris : les préjugés étoient contre l'autre femme; car enfin, disoit-on, il n'est pas possible qu'une mère tue son propre fils; et quand une mère seroit assez dénaturée pour en venir là, celle-ci ne peut pas même être soupçonnée d'un pareil crime, puisqu'elle adoroit son fils, et qu'elle le regardoit comme son unique consolation. La seconde femme disoit, pour sa défense,

qu'il n'y a point de passion plus cruelle et plus violente que la jalousie, et qu'elle est capable des plus tragiques excès. Il n'y avoit pas de témoin, et l'on ne savoit comment découvrir la vérité. Plusieurs ayant tenté vainement de prononcer sur une affaire si obscure, elle fut portée à *Mariadiramen*. On marqua un jour auquel chacune des deux femmes devoit plaider sa cause. Elles le firent avec cette éloquence naturelle que la passion a coutume d'inspirer. *Mariadiramen*, les ayant écoutées l'une et l'autre, prononça ainsi : « Que celle qui est innocente, et qui prétend que sa rivale est coupable du crime dont il s'agit, fasse une fois le tour de l'assemblée dans la posture que je lui marque. » Cette posture qu'il lui marquoit étoit indécente, et indigne d'une femme qui a de la pudeur. Alors la mère de l'enfant, prenant la parole : « Pour vous faire connoître, dit-elle hardiment, qu'il est certain que ma rivale est coupable, non-seulement je consens de faire un tour dans cette assemblée de la manière qu'on me le prescrit, mais j'en ferai cent s'il le faut. — Et moi, dit la seconde femme, quand même, tout innocente que je suis, je devrois être déclarée coupable du crime dont on m'accuse faussement, et condamnée ensuite à la mort la plus cruelle, je ne ferai jamais ce qu'on exige de moi ; je perdrai plutôt mille fois la vie que de me permettre des actions si mal séantes à une femme qui a tant soit peu d'honneur. » La première femme voulut répliquer, mais le juge lui imposa silence ; et, élevant la voix, il déclara que la seconde femme étoit innocente, et que la première étoit coupable. « Car, ajouta-t-il, une femme qui est si modeste qu'elle ne veut pas même se dérober à une mort certaine, par quelque action tant soit peu indécente, n'aurait jamais pu se déterminer à commettre un si grand crime. Au contraire, celle qui, ayant perdu toute honte et toute pudeur, s'expose sans peine à ce

sortes d'indécences, ne fait que trop connoître qu'elle est capable des crimes les plus noirs. » La première femme, confuse de se voir ainsi découverte, fut forcée d'avouer publiquement son crime. Toute l'assemblée applaudit à ce jugement, et la réputation de *Mariadiramen* vola bientôt dans toute l'Inde.

Le second exemple a quelque chose de singulier, ou plutôt de fabuleux. On sait que les Indiens admettent des dieux subalternes, qui, quoique d'un génie fort inférieur aux dieux d'un ordre plus élevé, sont néanmoins beaucoup plus habiles que tous les hommes ensemble. Cela supposé, voici le fait : Un homme appelé *Parjen*, recommandable par sa force et par son adresse extraordinaires, s'étoit marié et avoit vécu quelque temps fort paisiblement avec sa femme. Il arriva, je ne sais comment, qu'un jour, s'étant fort emporté contre elle, il l'abandonna et s'enfuit dans un royaume éloigné. Pendant ce temps-là un de ces dieux subalternes dont j'ai parlé, prit, ainsi que le racontent les Indiens, la figure de *Parjen*, et vint dans sa maison, où il fit sa paix avec le beau-père et la belle-mère. Il y avoit déjà trois ou quatre mois qu'ils demeuroient ensemble, lorsque le véritable *Parjen* arriva ; il alla se jeter aux pieds de son beau-père et de sa belle-mère, pour leur redemander sa femme, avouant de bonne foi qu'il avoit eu tort de s'emporter aussi légèrement qu'il avoit fait, mais enfin qu'une première faute méritoit bien d'être pardonnée. Le beau-père et la belle-mère furent fort étonnés de ce discours ; car ils ne comprenoient point que *Parjen* leur demandât une seconde fois le pardon qui lui avoit été accordé quelques mois auparavant. La surprise fut bien plus grande lorsque le *faux Parjen* arriva : se trouvant tous deux ensemble, ils commencèrent par se quereller réciproquement, et ils vouloient se chasser l'un l'autre de la maison. Tout le monde s'assembla, et

personne ne pouvoit démêler quel étoit le véritable. Ils avoient tous deux la même figure, le même habit, les mêmes traits de visage, le même son de voix. Enfin, pour dire en peu de mots ce que les Indiens racontent fort au long, c'étoient justement les deux Sosies dont parle Plaute. On plaida devant le *palleacarren*, et il avoua qu'il ne comprenoit rien à cette affaire. On alla au palais du roi; il assembla ses conseillers, et, après avoir bien conféré ensemble, ils ne surent que dire. Enfin, l'affaire fut renvoyée à *Mariadiramen*. Il ne se trouva pas peu embarrassé; lorsque le véritable *Parjen* eut déclaré son nom, celui de son père, de sa mère, de ses autres parens, du village où il avoit pris naissance, et les autres événemens de sa vie; le faux *Parjen* dit: « Celui qui vient de parler est un fourbe: il s'est informé de mon nom, de mes parens, du lieu de ma naissance, et généralement de ce qui me regarde, et il vient ici faussement se déclarer pour *Parjen*; c'est moi qui le suis, et j'en prends à témoin ceux qui sont ici présens, ceux surtout qui ont vu quelle étoit ma force et mon adresse. — Eh! c'est moi, reprenoit le véritable *Parjen*, c'est moi qui ai fait ce que vous vous attribuez faussement. » Une multitude prodigieuse de personnes, qui entendoient ce discours, crurent que pour le coup *Mariadiramen* ne se tireroit jamais d'une affaire si embarrassée; néanmoins il fit bientôt voir qu'il avoit des expédiens toujours prêts pour éclaircir les faits les plus obscurs et les plus embrouillés; car, voyant une pierre d'une grosseur énorme, que plusieurs hommes auroient eu de la peine à mouvoir, il parla ainsi: « Ce que vous dites l'un et l'autre me met hors d'état de rien décider; j'ai pourtant un moyen de connoître sûrement la vérité: celui qui est véritablement *Parjen* a la réputation d'avoir beaucoup de force et d'adresse; qu'il en donne une preuve, en soutenant cette

pierre dans ses mains. » Le véritable *Parjen* fit ses efforts pour remuer la pierre, et l'on fut surpris qu'effectivement il la soulevât tant soit peu ; mais de l'effort qu'il fit il tomba par terre. Il ne laissa pas d'être applaudi de l'assemblée, qui jugea qu'il étoit le vrai *Parjen*. Le faux *Parjen* s'étant approché à son tour de la pierre, il l'éleva dans ses mains comme il auroit fait d'une plume. « Il n'en faut plus douter, s'écria-t-on alors, c'est celui-ci qui est le véritable *Parjen*. » *Mariadiramen*, au contraire, prononça en faveur du premier, qui avoit simplement soulevé la pierre, et il en apporta aussitôt la raison : « Celui, dit-il, qui le premier a soulevé la pierre, a fait ce qu'on peut faire humainement, quand on a des forces extraordinaires. Mais le second, qui a pris cette pierre, qui l'a levée sans peine, et qui étoit prêt à la jeter en l'air, est certainement un démon ou un des dieux subalternes qui a pris la figure de *Parjen*; car il n'y a point de mortel qui ose tenter de faire ce qu'il a fait. » Le faux *Parjen* fut si confus de se voir découvert, qu'il disparut à l'instant. Cette fable a été sans doute inventée pour faire connoître jusqu'où alloit la sagacité de ce *Mariadiramen*; j'en ai retranché plusieurs circonstances rapportées par les Indiens, qui seroient plus ennuyeuses qu'elles ne vous feroient de plaisir.

Il y a encore un nommé *Apachi*, dont les Indiens parlent souvent; c'étoit un homme à peu près semblable à *Ésope*. Il étoit à la cour d'un roi des Indes, et avoit le talent de développer les énigmes les plus obscures que les rois de ce temps-là se proposoient les uns aux autres. Car on étoit obligé de découvrir le sens des énigmes, surtout de celles qui étoient proposées par l'empereur universel des Indes. Il y avoit même des peines attachées à ceux qui ne pouvoient pas réussir. Mais, comme cela ne regarde qu'indirectement les jugemens qu'ont portés les anciens, je n'en toucherai



rien ici. Ces exemples font assez voir l'idée qu'ont les Indiens d'un juge; ils triomphent quand ils expriment les qualités qu'il doit avoir; et s'ils étoient aussi exacts dans la pratique que dans la spéculation, je crois qu'ils ne céderoient guère aux Européens. Un juge, disent-ils, doit posséder la matière dont il est question; il doit savoir parfaitement toutes les maximes qui tieuent lieu de droit; il doit être homme de bien; il faut qu'il soit riche, pour ne pas se laisser corrompre par l'argent; il doit avoir plus de vingt ans, afin que l'indiscrétion, qui est le partage de la jeunesse, ne l'engage pas à précipiter ses décisions; il doit avoir moins de soixante ans, parce que, disent-ils, l'esprit commence à s'affoiblir dans les sexagénaires, et ils ne sont plus guère capables d'une grande application; s'il est ami ou parent d'une des parties, il doit se désister de la qualité de juge, de peur que la passion ne l'aveugle; il ne doit jamais juger seul, quelque bonne intention et quelques lumières qu'il puisse avoir. Tout ce que je viens de dire est écrit en vers grandoniques, c'est-à-dire, en langue *samouseradam*, langue des savans. Ils disent encore que la principale attention du juge doit être de bien examiner les *témoins*, qu'il est facile de corrompre, et qui sont d'ordinaire très-adroits à faire des réponses équivoques, afin de pouvoir se disculper lorsqu'ils sont surpris dans un faux témoignage. Et, en effet, les Indiens, je dis même ceux qui ont le moins d'esprit, feroient sur cela des leçons à ceux qui, en Europe, sont le plus accoutumés à déguiser la vérité. C'est pourquoi les juges, qui veulent s'instruire exactement de la vérité, ont soin de faire écrire les réponses que les témoins ont faites à leurs interrogations; ils les renvoient ensuite; deux jours après ils les font revenir, et ils leur proposent les mêmes choses d'une manière un peu différente; et parce que les juges sont communément aussi habiles que les témoins mêmes,

ils tournent les réponses des témoins en toutes sortes de sens , afin de ne leur pas laisser la liberté d'expliquer ce qu'ils ont dit autrement que dans le sens naturel. Cela arrive , disent les Indiens , quand le juge n'est pas gagné ; car s'il s'est laissé corrompre , il fera dire infailliblement aux témoins ce qu'il voudra.

La *patience* , la *douceur* , et surtout une *grande attention* à ce que prescrivent les coutumes , sont encore recommandées aux *juges*. Tous les vers indiens sont remplis d'invectives contre un juge qui n'écoute plus les lois ; c'est un torrent impétueux , disent-ils , qui a rompu sa digue , et que rien ne peut plus arrêter ; il ravage , il déssole ce qui se rencontre sur son passage. Ils ont de même une espèce de *proverbe* qu'ils répètent sans cesse ; c'est qu'un juge ne doit jamais regarder ni le visage ni la main des parties qui plaident. On étend l'explication de cette maxime à tout ce qui met quelque rapport d'union entre le juge et la partie , comme sont la naissance , les alliances , les emplois. Il ne doit jamais regarder le visage des parties , et sur cela ils citent un quatrain qui est à peu près parmi eux ce qu'étoient autrefois parmi nous les quatrains de Pibrac. En voici le sens : « Un roi qui est obligé de juger un procès entre un de ses sujets et un des princes ses enfans , doit regarder le prince son fils comme un de ses sujets , et le sujet comme son fils , de peur que l'affection naturelle ne le séduise ; encore sera-ce beaucoup si , avec cette précaution , l'amour-propre , par des retours imperceptibles , ne corrompt pas ses bonnes intentions. » Je leur ai aussi entendu parler avec de grands éloges d'un roi qui régnoit autrefois dans un siècle où l'on rendoit une exacte justice ; il craignoit si fort de se laisser surprendre , que toutes les fois qu'il montoit sur son trône pour juger quelque procès , il se faisoit bander les yeux avant que les parties fussent arrivées , et lorsqu'elles étoient en sa présence , il

leur défendoit expressément de rien dire qui pût les désigner ou les faire connoître. « Aussi étoit-ce alors, ajoutent-ils, que les dieux, charmés de l'équité de ces juges incorruptibles, descendoient sur la terre pour en être les témoins, et répandoient une pluie de fleurs sur leurs têtes. Mais que notre siècle est différent de ces siècles heureux ! on n'y voit plus que fraude et qu'injustice. » En second lieu, un juge, disent les Indiens, ne doit pas regarder la main des parties, c'est-à-dire, qu'il ne doit pas se laisser gagner par des *présens*, rien n'étant si indigne d'un homme en cette place que de se livrer à une passion aussi basse que l'avarice. Voici une de leurs sentences : « Quand vous allez visiter les temples des dieux, quand vous rendez vos devoirs aux maîtres qui vous ont enseigné, quand vous allez voir quelqu'un de vos parens ou de vos amis que vous n'avez pas vu depuis long-temps, vous faites bien de leur porter quelque présent, mais non pas quand vous allez voir vos juges ; ce seroit leur faire un affront. »

Je me suis autrefois entretenu avec un Indien qui passoit pour très-habile. L'entretien étant tombé sur le sujet dont je parle, il me dit que cette maxime qu'un juge ne doit regarder ni la main ni le visage des parties, avoit à la vérité un très-beau sens, mais que la maxime contraire avoit encore un sens plus fin et plus délicat. Il soutenoit donc qu'un juge devoit regarder le visage et la main de ceux qui plaident. Il doit regarder le visage, parce que souvent le visage des cliens et des témoins porte des marques presque certaines de ce qui se passe dans le fond de leur âme, et donne de grandes ouvertures pour approfondir la vérité. « Les passions, poursuivoit-il, sont d'ordinaire si bien peintes dans les yeux et dans le reste du visage, qu'on y reconnoit aisément la haine, l'amour, la colère et les autres passions qu'on s'efforce de déguiser ; les traits en sont quelquefois si bien marqués, qu'ils contribuent

beaucoup à dévoiler ce qu'on vouloit cacher ; et, quoique ces signes naturels ne soient pas toujours infailibles, ils peuvent être cependant d'une grande utilité. Le visage qui se voit, disent les Indiens, est l'image de l'âme qui ne se voit pas. Un juge, ajoutoit-il, doit pareillement regarder la main, c'est-à-dire, les présens qu'on lui veut faire. Par là il connoitra, ou que le plaideur a mauvaise opinion de sa cause, ou qu'il se défie de l'équité de son juge ; et ces connoissances peuvent fort bien le diriger dans la suite du procès. » Les livres indiens sont remplis d'invectives et d'imprécations contre les *juges iniques* qui se laissent séduire ou qui vendent la justice. Voici le sens d'un de leurs quatrains : « Le méchant juge qui a condamné l'innocent verra sa famille détruite ; sa maison sera ruinée ; les herbes et l'arbrisseau *éroucou* naîtront dans les chambres qu'il a habitées, et ses enfans mourront dans un âge encore tendre. » Je n'aurois jamais fait, si je voulois m'étendre plus au long sur cette matière. Je passe à d'autres points qui ne sont pas moins importans. Voici ce qu'ils pensent sur les *témoins* qu'un juge est souvent obligé d'interroger. On doit se défier des témoins qui sont encore jeunes, ou qui passent soixante ans, et de ceux qui sont pauvres : pour ce qui est des femmes, il ne faut jamais les admettre, à moins qu'une nécessité absolue n'y oblige. Ils ont une plaisante idée du témoignage que portent les borgnes, les bossus, et ceux qui ont quelque difformité semblable. « L'expérience, disent-ils, nous a appris que le témoignage de ces sortes de gens est toujours très-suspect, et qu'ils sont beaucoup plus faciles que d'autres à se laisser corrompre. » J'ajouterai que les Européens ne sont nullement propres à recevoir le témoignage des Indiens, à moins qu'ils n'aient fait un long séjour aux Indes, et qu'ils ne possèdent parfaitement la langue : sans quoi ils seront toujours trompés par les réponses ambiguës qui leur seront faites.

Chaque *chef de bourgade* est le *juge* naturel des procès qui s'élèvent dans sa bourgade ; et, afin que ce jugement se porte avec plus d'équité, il choisit trois ou quatre des habitans les plus expérimentés, qui sont comme ses assesseurs, et avec lesquels il prononce. Si celui qui est condamné n'est pas satisfait de la sentence, il peut en appeler au *maniacarren* ; c'est une espèce d'intendant qui a plusieurs bourgades dans son gouvernement. Celui-ci prend aussi avec lui deux ou trois personnes qui l'aident à examiner l'affaire et à la juger. Enfin, on peut encore appeler de cette sentence aux officiers immédiats du prince, qui jugent en dernier ressort. Si c'est une affaire qui regarde la caste, ce sont les chefs des castes qui la décident. Les parens peuvent aussi s'assembler dans ces occasions, et d'ordinaire ils jugent très-équitablement. Les *gouroux*, c'est-à-dire, les pères spirituels (car les gentils en ont aussi bien que les chrétiens), terminent une grande partie des procès qui s'élèvent entre leurs disciples. Quelquefois ceux qui sont en procès prennent des *arbitres* auxquels ils donnent le pouvoir de juger leur différend, et alors ils acquiescent à ce qu'ils ont décidé sans avoir recours à d'autres juges. De tous ces juges, il n'y a que les *maniacarens* qui prennent de l'argent, encore ne le font-ils pas toujours ; mais il y en a qui prennent le dixième de la somme qui fait la matière du procès, c'est-à-dire que si la somme est de cent écus, on en donne dix au *maniacarren*. C'est d'ordinaire celui qui gagne sa cause qu'on oblige de payer cette somme, celui qui la perd étant assez puni de payer ce qu'il doit. Pour ce qui est des *gouroux* païens, ils exigent bien davantage ; mais, à les entendre, cet argent n'est point pour eux, il est destiné à des œuvres saintes et utiles au public.

Après vous avoir entretenu des juges, il faut vous faire connoître, monsieur, quel est le *devoir des parties*. Ceux

qui ont un procès à soutenir doivent plaider eux-mêmes leur cause, à moins que quelque ami ne leur rende ce service; ils doivent se tenir dans une posture respectueuse en présence de leurs juges; ils ne s'interrompent point; ils se contentent seulement de témoigner, par un mouvement de tête, qu'ils ont de quoi réfuter ce que dit la partie adverse: Quand les plaidoyers sont finis, on renvoie les parties et les témoins: alors le juge et les conseillers confèrent ensemble, et quand ils sont d'accord sur ce qu'ils doivent prononcer, le juge rappelle les parties, et leur signifie la sentence. Vous voyez, monsieur, que par là on évite les lenteurs que la chicane a introduites, et que les frais de la justice vont à très-peu de chose. Aussi n'y a-t-il guère de pays où l'on plaide à meilleur marché qu'aux Indes: pour peu que les juges soient intègres, on est bientôt hors de cour et de procès.

Comme la plupart des procès, aux Indes, roulent sur des dettes et sur des sommes empruntées qu'on diffère trop long-temps de rendre, je ne puis me dispenser de vous expliquer la manière dont se font ces sortes d'emprunts. C'est la coutume que celui qui emprunte donne un *mourri*, c'est-à-dire, une obligation par laquelle il s'engage à payer à son créancier la somme empruntée avec les intérêts. Pour que cet acte soit authentique, il doit être signé au moins de trois témoins: l'on y marque le jour, le mois, l'année qu'on a reçu l'argent, et combien on a promis d'intérêt par mois. Les Indiens distinguent des *intérêts de trois sortes*: les uns qui sont vertu, d'autres qui sont péché, et d'autres qui ne sont ni péché ni vertu (car c'est ainsi qu'ils s'expriment). L'intérêt qui est vertu est d'un pour cent chaque mois, c'est-à-dire, douze pour cent chaque année. Ils prétendent que ceux qui ne prennent pas davantage pratiquent un grand acte de vertu, parce que, disent-ils, avec le peu de gain

qu'ils font, ils soulagent la misère de ceux qui sont dans une nécessité pressante. Ils parlent presque de cette manière de prêter comme d'une aumône. L'intérêt qui est péché est de quatre pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de quarante-huit par an, en telle sorte qu'au bout de deux ans deux mois, la somme a doublé. L'intérêt qui n'est ni vertu ni péché est de deux pour cent chaque mois, c'est-à-dire, de vingt-quatre par an. Ceux qui prêtent et ne prennent que l'intérêt qui est vertu, ne comptent point d'ordinaire ni le premier mois ni celui où l'on paie; ils ne sont pourtant pas obligés d'user de cette indulgence, et lorsqu'ils se relâchent ainsi de leurs droits, c'est un effet de leur générosité. Au reste, il ne leur vient pas même en pensée d'examiner s'il y a usure ou non dans cette sorte de prêt; ils croient avoir droit de faire valoir leur argent, et ils ne regardent comme défendu que l'intérêt qui, de leur aveu même, est péché. Lorsqu'un *créancier* a attendu plusieurs mois, ou une ou deux années, il a droit d'arrêter son *débiteur* au nom du prince, et sous peine d'être déclaré rebelle. Alors le débiteur est forcé de ne pas passer outre, jusqu'à ce qu'il ait satisfait celui à qui il doit. Cette coutume approche assez du cri de haro, qui est en usage en Normandie, par lequel on réclame le secours de la justice, et l'on contraint le débiteur à venir devant le juge. Ici le débiteur n'est pas encore obligé de comparoître devant le juge, parce que les premiers passans intercèdent pour lui, et obligent le créancier de lui accorder encore quelques mois de terme. Ce temps expiré, le créancier peut encore arrêter le débiteur au nom du prince. Il est surprenant de voir l'obéissance exacte de ceux qui sont ainsi arrêtés; car non-seulement ils n'oseroient prendre la fuite, mais ils ne peuvent même ni boire ni manger que le créancier ne leur en ait donné la permission. C'est alors qu'on le conduit de-

vant le juge , qui demande aussi quelques mois de délai. Pendant ce temps-là l'intérêt court toujours. Enfin , si le débiteur manque de payer au temps qu'on lui a prescrit, le juge le condamne, le fait mettre en une espèce de prison, et fait vendre ses bœufs et ses meubles. Il est rare néanmoins qu'on tire la somme entière qui est due ; on engage d'ordinaire le créancier à relâcher quelque chose des intérêts qu'il aurait droit d'exiger.

Les *meurtres* sont assez rares dans toute l'Inde , et de là vient peut-être qu'il y a si peu de justice pour ces sortes de crimes. Pourvu qu'on donne une certaine somme au prince, cent pagodes par exemple, on obtient aisément sa grâce ; et ce qui est surprenant, c'est que si quelque officier même du prince a été tué, le meurtrier en sera quitte moyennant un présent de mille écus. Il est permis au mari , suivant les lois , de tuer sa femme adultère et son complice , quand il peut les surprendre ensemble ; mais il doit les tuer tous deux, et alors on ne peut point avoir d'action contre lui. Ce n'est pas précisément la crainte des châtimens qui les retient dans le devoir : sous le règne de la *princesse Mangamal*, qui s'étoit fait une loi de ne faire mourir personne, on n'a pas vu de plus grands désordres que sous celui des autres rois qui punissoient les coupables. S'il se trouvoit un état en Europe où il n'y eût aucune peine de mort , et où l'exil ne consistât , comme aux Indes , qu'à sortir par une porte de la ville et à rentrer par l'autre , à quels excès ne s'y abandonneroit-on pas ? Mais, sous quelque prince que ce soit, il n'est jamais permis aux Indes de *faire mourir un brame*, de quelque crime qu'il soit coupable ; on ne peut le punir qu'en lui arrachant les yeux. J'étois dans la ville de *Trichirapaly*, lorsqu'on surprit deux brames qui faisoient des sacrifices abominables pour procurer la mort de la reine. On se contenta de leur arracher les yeux ; encore cette exécution



se fit-elle contre la volonté de la reine, qui ne pouvoit se résoudre à permettre qu'on les punit. On voit pourtant dans l'histoire des rois de Maduré, que quand ils étoient mécontents de quelques brames, à la vérité ils s'abstenoient de répandre leur sang, mais ils les faisoient environner d'une haie d'épines, large de douze ou quinze pieds; cette haie étoit gardée par des soldats; on diminoit chaque jour ce qu'on leur donnoit à boire et à manger, et ainsi peu à peu le défaut d'alimens leur causoit la mort. Voilà, monsieur, une idée générale de la manière dont la justice est administrée aux Indes. Je vais vous rapporter quelques-unes de leurs maximes, qui sont comme autant de lois qui les dirigent dans les jugemens qu'ils portent.

PREMIÈRE MAXIME. — *Quand il y a plusieurs enfans dans une maison, les enfans mâles sont les seuls héritiers; les filles ne peuvent rien prétendre à l'héritage.* J'ai souvent reproché aux Indiens que cette maxime paroissoit injuste et contraire au droit naturel, puisque les filles ont le même père et la même mère que leurs frères. Mais ils m'apportoient d'abord cette réponse générale, que c'est la coutume, et qu'une pareille coutume ayant été introduite du consentement de la nation, elle ne pouvoit être injuste. Ils ajoutoient que les filles n'étoient pas à plaindre, parce que les pères et les mères, et à leur défaut les frères, étoient obligés de les marier; qu'ainsi, en les transférant dans une autre famille, aussi noble que la leur (car on ne peut pas se marier hors de sa caste), les avantages qu'une fille trouvoit dans cette famille où elle entroit, tenoient lieu de la part qu'elle auroit pu prétendre à l'héritage. « Vous pouvez dire cela, leur répondois-je, aux Européens qui habitent les côtes, et qui ne connoissent que très-superficiellement vos coutumes, mais non pas à moi, qui ai vécu tant d'années avec vous. Car enfin, leur répliquois-je, ne sont-ce pas les pères et les mères qui retirent tout l'avan-

tage du mariage de leurs filles? N'est-ce pas à eux que le mari porte la somme dont il achète la fille qui lui est destinée? » Car il est bon d'observer que, parmi les Indiens, se marier et acheter une femme, c'est la même chose; aussi, pour faire entendre qu'ils vont se marier, ils disent d'ordinaire qu'ils vont acheter une femme. Cependant je ne dois pas dissimuler qu'ils ne répondent pas mal à cette difficulté. Voici ce qu'ils disent : « La somme qui a été donnée par le mari à son beau-père, est presque tout employée à acheter des bijoux pour la nouvelle épouse. Ainsi on lui fait faire des pendants d'oreilles, des bracelets d'argent, des colliers mêlés de corail et de grains d'or, des anneaux d'or et d'argent, suivant le rang et la noblesse de leurs castes (et il est à remarquer que ces anneaux se mettent souvent aussi bien aux doigts des pieds qu'aux doigts des mains). Le reste de la somme, ajoutent-ils, s'emploie au festin du mariage, et ce qu'il en coûte au père de la fille va souvent au-delà de ce qu'il a reçu. » Ceux qui en usent autrement, sont méprisés : c'est pourquoi on reproche à quelques brames leur avarice, qui les porte à vendre leurs filles, sans presque rien employer pour elles de la somme qui leur a été livrée. Ils répondent néanmoins que l'emploi qu'ils en font est légitime, puisque cet argent qu'ils reçoivent sert à marier leurs enfans mâles.

Je me souviens qu'ayant autrefois exposé en Europe cette coutume des Indiens, on se récria fort en disant que rien n'étoit plus barbare ni plus contraire aux lois de la nature. Cependant nous voyons quelque chose de semblable dans les livres sacrés : il y est rapporté que les *filles de Salphaad*, après la mort de leur père, qui n'avoit point laissé d'enfans mâles, se présentèrent à Moïse et à Éléazar (Nombr., ch. 27, v. 1), et demandèrent de recueillir l'héritage. Sur quoi le savant *Cornélius à Lapede* dit

que l'on doit conclure de ce passage que les filles chez les Juifs, quand elles avoient des frères, ne devoient avoir aucune part à l'héritage de leur père. *Ex hoc loco colligitur quod apud Hebræos, si proles aliqua esset mascula, illa omnium erat hæres, ita ut filiaë nullam hæreditatis partem adire possent.* C'est, ajoute cet auteur, parce que les familles, parmi les Israélites, étoient seulement nommées; distinguées et conservées par les enfans mâles. Cette distinction fut ainsi établie par la providence de Dieu, afin que l'on pût connoître les successions des héritages, et de qui elles étoient sorties, et qu'on comprit clairement que le Rédempteur étoit né des Juifs et de la famille de Juda, comme Dieu l'avoit promis à Jacob. Ainsi les filles, parmi les Juifs, ne devoient rien attendre de l'héritage de leur père, supposé qu'elles eussent des frères; et même quand elles n'en avoient point, il n'étoit pas si clair qu'elles eussent droit d'y prétendre, puisqu'on voit que les filles de Salphaad ayant demandé d'avoir chacune leur part à l'héritage, il fallut consulter Dieu et attendre sa réponse, qui leur fut favorable. *Les filles, chez les Indiens*, sont de pire condition que chez les Juifs, puisque les filles juives, qui n'avoient pas de frères, avoient droit à l'héritage; au lieu que parmi les Indiens, il y a une exclusion entière pour les filles, bien qu'elles n'aient pas de frères. Deux frères se marient; l'un a un fils, et l'autre a une fille : tout le bien qui devoit naturellement venir à la fille, va à son oncle; mais aussi il contracte l'obligation de marier sa nièce le plus avantageusement qu'il lui est possible.

Cependant il y a de petits royaumes dans les Indes, où les *princesses* ont de grands privilèges qui les mettent au-dessus de leurs frères, parce que le droit de succéder ne vient que du côté de la mère. Si le roi, par exemple, a une fille d'une femme qui soit de son sang, quoiqu'il

ait un enfant mâle d'une autre femme de même caste , ce sera la princesse qui succèdera et à qui appartiendra l'héritage. Elle peut se marier à qui elle voudra ; et quand son mari ne seroit pas du sang royal , ses enfans seront toujours rois , parce qu'ils sont du sang royal du côté maternel , le père n'étant compté pour rien , et le droit , comme je l'ai déjà dit , venant uniquement du côté de la mère. On doit conclure de ce même principe , que si cette princesse qui règne a un garçon et une fille , et qu'on ne puisse pas trouver une princesse du sang royal pour la marier au prince , ce seront les enfans de la fille qui régneront préférablement aux enfans de son frère ; et quand ni le prince ni la princesse n'ont point d'enfans , comme cela est arrivé dans le royaume de Travancor , on en cherche ailleurs qui soient issus du même sang , et cela se pratique quoique le roi ait des enfans de sa caste , s'ils ne sont pas du sang royal , du côté de la mère. Quand c'est la reine qui a la puissance absolue , il y a toujours six ou sept personnes qui l'aident à porter le fardeau du gouvernement.

SECONDE MAXIME. — *Ce n'est pas toujours le fils aîné des rois et des princes , des palleacarrens et des chefs de bourgade , qui doit succéder aux états ou au gouvernement de son père.* Cette maxime , qui règle la succession des princes , a besoin d'explication. Les Indiens distinguent deux sortes de dignités : celles qui passent du père au fils , et celles qui sont seulement attachées à quelques personnes , sans qu'il soit nécessaire qu'elles passent à leurs enfans. Il n'est pas question de celles-ci , puisque le prince peut en disposer à son gré et choisir qui il lui plaira ; mais il est question des états qui sont héréditaires. La coutume veut que les aînés succèdent quand leurs bonnes qualités les en rendent capables ; mais lorsqu'ils ont peu d'esprit , et qu'ils semblent peu propres à bien gouverner , et

qu'au contraire le cadet a de grandes dispositions pour remplir les devoirs d'un prince, le roi dispose les choses de telle sorte qu'il fait tomber ses états au cadet. S'il ne le faisoit pas, les parens s'assembleroient après sa mort et choisiroient le cadet; et comme c'est une coutume établie, l'ainé a moins de peine à s'y conformer. Sa condition n'en est pas moins heureuse, car, sans avoir les dégoûts et les peines qui sont inséparables de la royauté, il en a les agrémens et les douceurs; on n'omet rien de ce qui peut lui adoucir la peine que lui causeroit une soumission forcée. Ce qui se dit des rois et des princes doit s'entendre à proportion des *palleacarrens* et des chefs de bourgade: le cadet est toujours préféré à l'ainé quand il a plus de mérite. On a vu avec admiration les deux frères, princes de *Tanjaour*, gouverner tous deux ensemble le pays qui leur a été laissé par leur frère aîné, qui n'avoit point d'enfans: il est vrai que l'expérience leur ayant appris que cette autorité commune embarrassoit leurs sujets, ils ont partagé entre eux le royaume de *Tanjaour*; mais ils ne laissent pas de demeurer ensemble dans le même palais, et d'y vivre dans une parfaite union. Ils sont les enfans d'un frère du fameux *Sivagi*, si célèbre dans les Indes, pour avoir ébranlé le trône des successeurs de *Tamerlan*. La conduite que tiennent les princes mogols est bien différente: celui qui a des forces plus considérables et qui remporte la victoire sur ses frères, succède aux vastes états du Mogol. Il en coûte toujours la vie ou la prison aux vaincus. On dit qu'*Aurengzeb* ayant été prié de déterminer celui de ses enfans qu'il croyoit le plus capable de lui succéder, il refusa de le faire, apportant pour raison que c'étoit au ciel à en décider. Il étoit monté lui-même sur le trône en faisant mourir ses frères, et en retenant prisonnier son propre père, qu'il vouloit, disoit-il, décharger du poids du gouvernement. Étrange poli-

tique des Mogols, qui réduit les frères à une espèce de nécessité de s'égorger les uns les autres. Nos princes indiens abhorrent une si détestable maxime; il n'y a point de pays où les frères soient plus unis.

TROISIÈME MAXIME. — *Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du père, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans doit être mis à la masse commune, et partagé également.* Cette maxime paroîtra étrange, mais elle est généralement suivie aux Indes, et c'est suivant cette règle qu'on termine une infinité de procès. Un exemple rendra la chose plus claire. Supposons qu'un Indien qui a cinq enfans laisse en mourant cent pagodes, qui font cinq cents livres de notre monnoie. Si l'on faisoit le partage, on devoit donner à chacun cent livres; mais si le partage ne se fait pas, comme il est très-rare qu'on le fasse, surtout quand quelqu'un des frères n'est pas marié, alors quoique l'aîné ait gagné dix mille pagodes, il faut qu'il mette cette nouvelle somme à la masse commune, afin qu'elle soit partagée également entre tous les frères. On assemble pour cela les parens et les amis: si l'aîné fait quelque résistance, il est toujours condamné par la maxime que j'explique. Ils ont un autre usage que les uns blâment et que d'autres admirent: lorsque parmi les frères il y en a quelqu'un qui a peu d'esprit, et que les autres en ont beaucoup, on fait le lot du premier beaucoup plus gros que celui des autres; parce que, disent-ils, celui qui n'a point d'esprit est incapable de faire valoir le bien qu'on lui laisse, au lieu que les autres, qui ont du génie et du savoir-faire, deviendront en peu de temps beaucoup plus riches que leur frère, auquel ils ont laissé la meilleure portion de l'héritage. Il y a de certaines familles où l'on ne parle jamais de *partage*; les biens sont communs, et ils vivent dans une parfaite intelligence. Cela arrive lorsque quelqu'un de la famille est assez habile pour la faire sub-

sister. C'est lui qui fait toute la dépense : il est comme le supérieur des autres, qui n'ont d'autre soin que de travailler sous ses ordres ; il marie les fils et les petits-fils de ses frères ; il pourvoit à leurs besoins, aux vêtemens, à la nourriture, etc. Ce qu'il y a d'admirable, c'est qu'il se trouve quelquefois des femmes capables de gouverner ainsi plusieurs familles. J'en ai vu une qui étoit chargée de plus de quatre-vingts personnes, qu'elle entretenoit des choses nécessaires à la vie. Il y a de ces familles où l'on n'a jamais fait de partage, et elles ne laissent pas d'être aussi riches qu'on l'est communément aux Indes. Ceux qui composent ces familles, dont l'union est si grande, sont dans une estime générale, et l'on s'empresse à entrer dans leur alliance. Ce détachement des biens de la terre, qu'on voit parmi des idolâtres, ne doit-il pas confondre tant de chrétiens d'Europe, que le moindre intérêt divise et engage dans des procès éternels ?

QUATRIÈME MAXIME. — *Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des pères et mères qui les ont adoptés.* Quand un homme n'a point d'enfans, il en choisit souvent chez quelqu'un de ses parens, qu'il adopte. Les cérémonies qu'on observe en cette occasion méritent d'être rapportées. On fait une assemblée dans la maison des parens de celui qui adopte : là, on prépare un grand vase de cuivre de la figure de nos grands plats ; on le place de telle sorte que l'enfant y puisse mettre les deux pieds, et s'y tenir debout s'il en a la force. Ensuite le mari et la femme disent à peu près ce qui suit. « Nous vous avertissons que, n'ayant point d'enfant, nous souhaitons adopter celui que vous voyez. Nous le choisissons tellement pour notre fils, que nos biens lui appartiendront désormais, comme si véritablement il étoit né de nous. Il n'a plus rien à espérer de celui qui étoit son père naturel. En foi de quoi nous allons boire

l'eau de safran , si vous y consentez. » Les assistans donnent leur consentement par un signe de tête ; après quoi le mari et la femme se baissent en versant de l'eau , dans laquelle on a délayé du safran : ils en lavent les pieds de l'enfant , et ils boivent l'eau qui est restée dans le vase. On passe aussitôt un écrit , où l'on marque ce qui s'est passé , et les témoins signent. Cet écrit s'appelle *manchinircanichitou*. Si le mari ou la femme ont dans la suite des enfans , ces enfans deviennent les cadets de celui qui a été adopté , et celui-ci jouit des prérogatives de l'ainé , les lois ne mettant nulle différence entre l'enfant adopté et les véritables enfans. On a vu même souvent que les pères et les mères avoient plus de tendresse pour le fils adoptif que pour leurs véritables enfans , s'imaginant que les dieux , touchés de la vertu qu'ils avoient pratiquée en faisant cette adoption , leur avoient accordé des enfans et des biens temporels qu'ils n'auroient pas eus sans cela.

Il y a une autre espèce d'adoption qui n'a pas les mêmes avantages , mais qui ne laisse pas d'avoir quelque chose de singulier. Si un père et une mère , qui ont perdu leur enfant , en voient un autre qui lui ressemble , ils le prient de les regarder comme étant maintenant son père et sa mère : c'est à quoi l'enfant ne manque guère de consentir , et alors l'adoption est faite. Elle s'appelle , dans la langue du pays , *oppari pirieradou*. Ce qu'il y a de particulier , c'est qu'un *choutre* peut prendre par voie d'*oppari* un brame pour son fils , s'il a des traits semblables à l'un de ses enfans morts , et ce brame l'appellera son père ; cependant , comme ils sont de caste différente , ils ne mangeront jamais ensemble. Ce qu'on dit du père et de la mère , à l'égard du fils adopté par *oppari* , doit se dire pareillement des frères et des sœurs , qui adoptent de la même façon celui ou celle qui ressemble ou au frère ou à la sœur que la mort leur a enlevé. Ils les traitent dans la suite



comme frères et sœurs ; ils les assistent dans l'occasion ; ils prennent part aux avantages ou aux disgrâces qui leur arrivent. Les Indiens disent que par là ils soulagent beaucoup la douleur qu'ils ont de la mort de leurs plus proches parens, puisqu'ils trouvent dans ceux qu'ils adoptent d'autres enfans, d'autres frères, d'autres sœurs. Mais cette sorte de parenté finit par la mort de ceux qui ont adopté, et ne passe point à leurs enfans.

CINQUIÈME MAXIME. — *Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.* Un des plus sages réglemens qui soient aux Indes, regarde les orphelins. S'ils ont des oncles et des tantes, comme ces oncles et ces tantes sont censés par la loi pères et mères des enfans de leurs frères et de leurs sœurs, ils sont élevés comme les autres enfans de la maison. Le père putatif est obligé de les pourvoir de la même manière que ses autres enfans, de les marier quand ils sont en âge, et de faire les frais nécessaires pour les mettre en état de gagner leur vie. C'est en conséquence de cette coutume que, lorsqu'un homme a perdu sa femme, il fait ce qui dépend de lui pour épouser la sœur de la défunte. Cette maxime leur paroît admirable ; car, disent-ils, par ce moyen il n'y a point de belle-mère, et les enfans de la sœur morte deviennent toujours les enfans de la sœur vivante. On ne sauroit les convaincre de l'équité de la loi ecclésiastique qui défend à un homme d'épouser en secondes noces la sœur de sa femme défunte. « Ne voyez-vous pas, nous disent-ils, que si cet homme ne se marie pas avec la sœur de sa femme, il faudra qu'il épouse une autre fille, qui sera une véritable marâtre, qui ne manquera pas de maltraiter les enfans de son mari pour avantager les siens ; au lieu que si la sœur de la défunte se marie avec son beau-frère qui est veuf, les enfans de la sœur aînée seront toujours censés ses propres enfans ? » Enfin, si les orphelins n'ont ni frère aîné,

ni oncle, ni tante, on fait une assemblée de parens qui choisissent quelqu'un qui ait soin d'eux. On écrit ce que le père de l'orphelin a laissé, et on est obligé de le lui remettre aussitôt qu'il est majeur. Ceux qui élèvent les orphelins leur font gagner leur vie dès qu'ils sont en âge de travailler. S'ils ont de l'esprit, on les met à l'école, pour y apprendre à lire, à écrire et à chiffrer.

SIXIÈME MAXIME. — *Quelque crime qu'aient commis les enfans à l'égard de leurs pères, ils ne peuvent jamais être déshérités.* Cette maxime, tout étrange qu'elle paroît, arrête une infinité de procès. Il est souvent très-difficile de prouver en Europe qu'un père qui déshérite son enfant, ait eu une raison légitime de le faire. A la vérité, ce pouvoir des pères et la crainte de l'exhérédation peuvent contenir les enfans dans le devoir; mais on ne peut nier qu'il ne se trouve des occasions où la seule haine porte les pères à abuser de leur pouvoir. Quoi qu'il en soit, les Indiens s'imaginent que leur coutume est très-sage et remplie d'équité. Ainsi, quand un fils auroit frappé son père, qu'il l'auroit blessé, je dis plus, que dans un mouvement de colère il auroit même attenté à sa vie, sans pourtant exécuter son dessein le père est obligé de lui pardonner; et s'il arrivoit que le père déclarât en mourant que quelqu'un de ses enfans ne mérite pas d'avoir part à son héritage, à cause des mauvais traitemens qu'il en a reçus, les frères qui prétendroient exécuter la volonté de leur père seroient condamnés à tous les tribunaux des Indes. Quand on dit aux Indiens qu'il est contre les bonnes mœurs qu'un père ne puisse pas priver de ses biens un fils ingrat qui l'a méprisé et insulté, ils répondent que rien, au contraire, n'est plus scandaleux que de voir mourir un père avec des sentimens de haine pour ses enfans. « L'obligation d'un père, ajoutent-ils, est de pardonner à son fils, quelque ingrat, quelque dénaturé qu'il soit :

car enfin , ce fils n'est-il pas né de son père ? Il en est donc une portion. Et quand est-ce qu'on a vu un homme se couper la main droite, parce qu'elle a coupé la main gauche ? » C'est par la même raison que les enfans ne peuvent pas déshériter leur père, quelque déraisonnable qu'il ait été à leur égard. Ainsi, un fils unique marié, qui meurt sans enfans, avec beaucoup de bien, c'est son père qui est son héritier, et il n'y a aucune raison qui puisse le priver de l'héritage.

SEPTIÈME MAXIME. — *Le père est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, et les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur père.* Cette règle est générale, et sert à vider les procès qui touchent cette matière. Cependant, de la manière que les Indiens l'expliquent, elle a quelque chose qui surprend. Car enfin, selon cette coutume, si un enfant est débauché, s'il emprunte à toutes mains, et qu'il donne des obligations en bonne forme, le père est obligé de payer ses dettes. On a beau dire que le fils ne mérite nulle grâce, puisque l'argent qu'il a emprunté n'a servi qu'à fomenter son libertinage, ils répondent que la bonté d'un père ne lui permet pas d'user de cette rigueur. La même règle s'observe à l'égard des dettes que contractent les pères ; les enfans sont pareillement obligés de les payer. Quand même on prouveroit que le père a employé l'argent emprunté eu des dépenses folles et indignes d'un honnête homme, quand même le fils renonceroit à l'héritage, il sera toujours condamné à payer les dettes de son père. Il faut raisonner de la même manière des dettes qu'un des frères a contractées avant le partage des biens ; l'aîné est obligé de les payer, et celui qui a été un dissipateur ne laisse pas d'avoir sa part comme les autres à la masse commune. La raison de cette conduite est fondée sur cette maxime, que les Indiens admirent : savoir, qu'après la mort du père, le fils aîné devient

comme le père de ses frères. Et, en effet, les autres frères viennent se jeter à ses pieds, et lui les regarde comme ses enfans. Ainsi, comme le père est obligé de payer les dettes de ses enfans, le frère aîné, qui tient lieu de père à ses frères, est pareillement obligé de payer leurs dettes. Cela s'entend avant le partage ; mais ce partage se fait toujours fort tard. Cette règle ne s'étend point aux filles : le père n'est point obligé de payer leurs dettes, ni le frère les dettes de ses sœurs.

Ce sont, monsieur, ces maximes générales qui servent de lois aux Indes, et qui sont suivies dans l'administration de la justice. Il y a d'autres lois particulières qui regardent chaque caste : comme elles me mèneroient trop loin, elles pourront faire la matière d'une autre lettre. J'ai l'honneur d'être très-respectueusement, monsieur, votre, etc.

---

## LETTRE DU PÈRE HIPPOLYTE DESIDERI

AU PÈRE ILDEBRAND GRASSI.

A Lassa (Thibet), le 10 avril 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE, ayant été destiné à la mission du Thibet, je partis de Goa le 20 novembre 1713, et j'arrivai à Surate le 4 janvier 1714. Comme je fus obligé d'y faire quelque séjour, je profitai du loisir que j'avois pour m'appliquer à la langue persane. Le 26 de mars, je pris la route de *Delhy*, et j'y arrivai le 11 mai. J'y trouvai le père *Manuel Freyre*, qui étoit destiné à la même mission, et ce fut le 23 septembre que nous commençâmes ensemble notre marche vers le Thibet. Nous passâmes par *Lahor*, où nous arrivâmes le 10 d'octobre, et nous eûmes la consolation d'y administrer les sacremens de la

pénitence et de l'eucharistie à quelques chrétiens destitués de pasteurs. Nous partîmes de Lahor le 19 d'octobre, et en peu de jours nous nous trouvâmes au pied du Caucase.

Le *Caucase* est une longue suite de montagnes très-hautes et très-escarpées. Après en avoir passé une, on en trouve une seconde plus haute que la première : celle-ci est suivie d'une troisième; et plus on monte, plus on trouve à monter, jusqu'à ce qu'on arrive à la plus élevée de toutes, qui se nomme *pic Pangial*. Les gentils ont un profond respect pour cette montagne; ils y apportent des offrandes, et ils rendent un culte plein de superstitions à un vénérable vieillard auquel ils prétendent que la garde de ce lieu est confiée. C'est là sans doute un reste de souvenir qu'ils ont de l'histoire fabuleuse de *Prométhée*, lequel, selon la fiction des poètes, fut attaché au Caucase. Le sommet des plus hautes montagnes est toujours couvert de neiges et de glaces. Nous employâmes douze jours à passer ces montagnes à pied, traversant, avec des peines incroyables, d'impétueux torrens qui se forment de la fonte des neiges, et qui se précipitent avec rapidité à travers les pierres et les rochers. Ces rochers et ces torrens, auxquels il faut résister sans cesse, rendent ces passages extrêmement difficiles, et je me suis souvent vu forcé de m'attacher à la queue d'un bœuf de charge qui passoit en même temps que moi, pour n'être pas emporté par la violence de ces courans. Je ne parle point du froid extrême que j'ai eu à souffrir, pour n'avoir pas pris la précaution de me pourvoir de vêtemens convenables à un si rude climat. Ce pays de montagnes, quoique d'ailleurs si affreux, ne laisse pas d'être agréable en plusieurs endroits par la multitude et la variété des arbres, par la fertilité du terroir, et par les différentes peuplades qu'on y rencontre. Il y a quelques petits états dont les

princes dépendent du Mogol. Les chemins ne sont point partout si impraticables que des voyageurs ne les fassent à cheval ou dans un *giampan*, qui est une espèce de palanquin.

Le 10 de mars, nous arrivâmes à *Cachemire*. La prodigieuse quantité de neige qui tombe pendant l'hiver, et qui ferme absolument les passages, nous obligea d'y demeurer six mois. Une maladie, causée apparemment par les premières fatigues que j'avois essuyées, me réduisit à l'extrémité. Je ne laissai pas de continuer l'étude de la langue persane, et de faire des recherches sur le Thibet. Mais, quelque soin que je pusse prendre, je n'eus alors connoissance que des *deux Thibets* : l'un s'étend du septentrion vers le couchant, et s'appelle *Petit-Thibet*, ou *Baltistan*; il est à peu de journées de Cachemire; ses habitans et les princes qui le gouvernent sont mahométans, et tributaires du Mogol. Quelque fertile que soit d'ailleurs ce pays, il ne peut être que très-stérile pour les prédicateurs de l'Évangile; une longue expérience ne nous a que trop convaincus du peu de fruit qu'il y a à faire dans les contrées où la secte impie de Mahomet domine. L'autre Thibet, qu'on nomme le *Grand-Thibet* ou *Buton*, s'étend du septentrion vers le levant, et est un peu plus éloigné de Cachemire. La route en est assez fréquentée par les caravanes qui y vont tous les ans chercher des laines; on passe d'ordinaire par des défilés. Les six ou sept premières journées ne sont pas fort rudes; mais dans la suite les chemins deviennent très-difficiles à cause des vents qui y règnent, des neiges, et de la rigueur extrême du froid très-piquant, à quoi il faut ajouter la nécessité où l'on est de prendre le repos de la nuit sur la terre nue, quelquefois même sur la neige ou sur la glace.

Le *Grand-Thibet* commence au haut d'une affreuse montagne, toute couverte de neige, nommée *Kantel*. Un

côté de la montagne est du domaine de Cachemire, l'autre appartient au Thibet. Nous étions partis de Cachemire le 17 mai de l'année 1715, et le 30, fête de l'Ascension de Notre-Seigneur, nous passâmes cette montagne, c'est-à-dire que nous entrâmes dans le Thibet. Il étoit tombé quantité de neige sur le chemin que nous devions tenir; ce chemin, jusqu'à *Leh*, qu'on nomme autrement *Ladak*, qui est la forteresse où réside le roi, se fait entre des montagnes qui sont une vraie image de la tristesse, de l'horreur, et de la mort même. Elles sont posées les unes sur les autres, et si contiguës, qu'à peine sont-elles séparées par des torrens qui se précipitent avec impétuosité du haut des montagnes, et qui se brisent avec tant de bruit contre les rochers, que les plus intrépides voyageurs en sont étourdis et effrayés. Le haut et le bas des montagnes sont également impraticables; on est obligé de marcher à mi-côte, et le chemin y est d'ordinaire si étroit, qu'à peine y trouve-t-on assez d'espace pour poser le pied; il faut donc marcher à pas comptés et avec une extrême précaution. Pour peu qu'on fit un faux pas, on rouleroit dans des précipices avec grand danger de la vie, ou du moins de se fracasser les bras et les jambes, comme il arriva à quelques-uns qui voyageoient avec nous. Encore si ces montagnes avoient des arbrisseaux auxquels on pût se tenir; mais elles sont si stériles, qu'on n'y trouve ni plantes, ni même un seul brin d'herbe. Faut-il passer d'une montagne à l'autre, on a à traverser des torrens impétueux qui les séparent, et l'on ne trouve point d'autre pont que quelques planches étroites et tremblantes, ou quelques cordes tendues et entrelacées de branchages verts; on est souvent contraint de se déchausser pour appuyer le pied avec moins de risque. Je vous avoue que je frémis encore au seul souvenir de ces affreux passages. La difficulté des chemins n'est pas la seule incommodité de cette route; il

faut y joindre le froid le plus piquant, des vents furieux, des neiges abondantes, la nécessité de dormir sur la terre, exposé aux injures d'un si rude climat, et de ne se nourrir que de la farine de *sattu*, qui est une espèce d'orge. Les habitans du pays la mangent telle qu'elle est; pour nous, nous la prenions d'ordinaire en bouillie, et ce n'étoit pas un petit avantage de pouvoir trouver un peu de bois pour la faire cuire. Les yeux souffrent une nouvelle incommodité de la *réverbération* des rayons du soleil, qui, tombant sur la neige, éblouissent et rendent presque aveugle. Je fus obligé de me bander les yeux, ne laissant de jour que ce qui étoit précisément nécessaire pour me conduire. Enfin, de deux en deux jours, on trouve des douaniers qui, non contents d'exiger les droits ordinaires, demandent tout ce qui leur plaît, et à quelque titre qu'il leur plaise. Dans ces provinces montagneuses on ne trouve point de grandes villes. Il n'y a point de monnaie particulière; on se sert de celle du Mogol; chaque pièce vaut 5 jules romains. Le commerce se fait plus ordinairement par l'échange des denrées. Nous fîmes à pied le voyage de Cachemire à *Ladak*, qui dura quarante jours, et nous n'y arrivâmes que le 25 juin. Ce royaume du second Thibet commence, comme je l'ai déjà remarqué, au mont *Kantel*, et s'étend du septentrion vers le levant. Il a un seul *ghiampo* ou roi absolu; celui qui règne aujourd'hui se nomme *Nima-Nangial*; il a sous lui un roi tributaire. Les premières peuplades qu'on rencontre sont mahométanes; les autres sont habitées par des gentils, moins superstitieux qu'on ne l'est dans les autres contrées idolâtres.

Voici ce que j'appris de la *religion du Thibet*. Ils appellent Dieu *Konciok*, et ils semblent avoir quelque idée de l'adorable Trinité; car tantôt ils le nomment *Konciok-Cik*, Dieu un, et tantôt *Konciok-Sum*, Dieu



trinité. Ils se servent d'une espèce de chapelet, sur lequel ils prononcent ces paroles : *Om, ha, hum*. Lorsqu'on leur en demande l'explication, ils répondent que *om* signifie *intelligence* ou *bras*, c'est-à-dire *puissance*; que *ha* est la *parole*; que *hum* est le *cœur* ou l'*amour*, et que ces trois mots signifient *Dieu*. Ils adorent encore un nommé *Urghien*, qui naquit, à ce qu'ils disent, il y a sept cents ans. Quand on leur demande s'il est dieu ou homme, quelques-uns d'eux répondent qu'il est tout ensemble dieu et homme, qu'il n'a eu ni père ni mère, mais qu'il est né d'une fleur. Néanmoins leurs statues représentent une femme qui a une fleur à la main, et ils disent que c'est la mère d'*Urghien*. Ils adorent plusieurs autres personnes qu'ils regardent comme des *saints*. Dans leurs églises on voit un autel couvert d'une nappe avec un parerement : au milieu de l'autel est une espèce de tabernacle, où, selon eux, *Urghien* réside, quoique d'ailleurs ils assurent qu'il est dans le ciel. Les Thibétains ont des *religieux* nommés *lamas*. Ils sont vêtus d'un habit particulier, différent de ceux que portent les personnes du siècle; ils ne tressent point leurs cheveux, et ne portent point de pendants d'oreilles comme les autres; mais ils ont une tonsure semblable à celle de nos religieux, et ils sont obligés à garder un célibat perpétuel. Leur emploi est d'étudier les livres de la loi, qui sont écrits en une langue et en des caractères différens de la langue et des caractères ordinaires. Ils récitent certaines prières en manière de chœur. Ce sont eux qui font les cérémonies, qui présentent les offrandes dans les temples, qui y entretiennent des lampes allumées. Ils offrent à Dieu du blé, de l'orge, de la pâte et de l'eau dans de petits vases fort propres. On mange, comme une chose sainte, ce qui a été offert de la sorte. Les *lamas* sont dans une grande vénération : ils vivent d'ordinaire en communauté, et séparés de tout

ce qu'il plairoit au Seigneur : j'étois même au comble de la joie d'avoir enfin trouvé un état fixe, où je pourrois travailler au salut des âmes ; je commençois déjà à apprendre la langue, dans l'espérance de voir un jour naître, parmi ces rochers du Thibet, quelque fruit agréable aux yeux de la divine majesté, lorsqu'on nous apprit qu'il y avoit un *troisième Thibet*. Après plusieurs délibérations il fut conclu, contre mon inclination, que nous irions en faire la découverte. Ce voyage est d'environ six à sept mois, par des lieux déserts et dépeuplés. Ce troisième Thibet est plus exposé aux incursions des Tartares, qui sont limitrophes, que les deux autres Thibets. Nous partîmes donc de *Ladak* le 17 août de l'année 1715, et nous arrivâmes à *Lassa*, d'où j'ai l'honneur de vous écrire, le 18 mars 1716. Je vous laisse à conjecturer ce que j'ai eu à souffrir, durant ce voyage, au milieu des glaces, des neiges et du froid excessif qui règne dans ces montagnes. Peu après notre arrivée, certains *tribunaux* du royaume nous firent une affaire assez embarrassante. Il a plu à Dieu d'apaiser cet orage de la manière que je vais vous le raconter. Je passois devant le palais pour me rendre à un de ces tribunaux ; le roi, qui m'aperçut d'un balcon où il étoit avec un de ses ministres, s'informa qui j'étois. Ce ministre étoit instruit de notre affaire ; et comme il est plein de droiture et d'équité, il saisit cette occasion pour représenter au prince l'injustice qui nous étoit faite. Le *roi* me fit appeler sur-le-champ, et donna ses ordres afin qu'on cessât de nous chagriner. Quelques jours après, étant allé rendre visite au ministre dont je viens de parler, il me fit des reproches, avec bonté, sur ce que je ne m'étois pas encore présenté au roi. Je m'excusai sur ce que la coutume du pays ne permettant pas d'approcher des grands sans leur faire quelque présent, je n'avois rien qui méritât d'être offert à un si grand prince. Mon excuse,

toute légitime qu'elle étoit, ne fut pas écoutée. Il me fallut donc obéir, et me rendre au palais. Plus de cent personnes de distinction se trouvèrent dans la salle, qui demandoient audience. Deux officiers vinrent prendre leurs noms, selon la coutume, et portèrent la feuille au roi, qui me fit entrer aussitôt avec un *grand lama*. Le présent du *lama* étoit considérable, et le mien de très-peu d'importance : cependant celui du *lama* resta à la porte, selon l'usage, et le roi se fit apporter le mien ; et pour témoigner combien il en étoit content, il le garda auprès de lui, ce qui est, en cette cour, une marque singulière de distinction. Il me fit asseoir vis-à-vis et fort près de sa personne ; et, pendant près de deux heures, il me fit une infinité de questions, sans parler à qui que ce fût de ceux qui étoient présens. Enfin, après avoir fait mon éloge, il me congédia. Je cherchai plusieurs fois à profiter des bonnes dispositions du prince, pour l'entretenir, dès cette première visite, de notre sainte religion, et de la mission que j'étois prêt à entreprendre dans ses états ; mais les circonstances ne me le permirent pas. Ce prince est Tartare de nation ; il y a quelques années qu'il a conquis ce royaume, qui n'est pas fort éloigné de la Chine ; car on ne compte que quatre mois de voyage d'ici à Pékin. Il en est venu depuis peu un ambassadeur qui s'en est déjà retourné. Après ce petit récit, mon révérend père, que je viens de vous faire de ce qui s'est passé dans le cours de mes voyages, et depuis que je suis arrivé dans la capitale du troisième Thibet, il ne me reste plus qu'à vous demander, comme je le fais avec instance, le secours de vos prières. Après tant de courses pénibles, j'en ai un extrême besoin pour me soutenir dans les travaux attachés au ministère auquel la bonté divine a daigné m'appeler, tout indigne que j'en sois. C'est donc dans la participation de vos saints sacrifices que j'ai l'honneur d'être, etc.

## LETTRE DU PÈRE TURPIN

A M. \*\*\*.

A Pondichéry, en l'année 1718.

PUISQUE vous souhaitez savoir la manière dont on apprête le coton et dont on fait la toile aux Indes, il me sera fort aisé de vous satisfaire, parce qu'avant de vous répondre, j'ai tiré des ouvriers mêmes toutes les connoissances que j'ai crues nécessaires sur ce sujet. Le *coton* naît aux Indes d'un arbrisseau qui a environ trois ou quatre pieds de hauteur. Lorsqu'il est grand, il jette un fruit vert de la grosseur d'une noix verte. Quand le fruit commence à mûrir, il s'entr'ouvre en forme de croix; alors le coton commence à paroître. Lorsqu'il est tout-à-fait mûr, il se divise en quatre parties égales, qui se séparent entièrement, et qui ne se tiennent que par la tige. On cueille aussitôt le coton mêlé avec la graine; mais comme cette graine y est fortement attachée, on la sépare par le moyen d'une petite machine assez ingénieuse d'environ treize à quatorze lignes de diamètre, et de la longueur d'une palme. Deux axes entrent dans deux pièces de bois, qui sont de la hauteur d'une coudée, et de la grosseur d'environ deux pouces perpendiculaires. Les deux cylindres ou axes sont placés immédiatement l'un sur l'autre à une ligne ou à une ligne et demie de distance, en sorte que les graines de coton ne puissent pas passer entre deux. Mais ce qu'il y a de mieux inventé dans la machine, c'est que, par le mouvement de la manivelle qui tient au cylindre d'en haut, ces deux cylindres se meuvent en un sens contraire. Cela se fait par le moyen de deux pièces de bois qui communiquent avec les deux axes du côté op-

posé à la manivelle, et qui, étant en forme de vis, s'engrènent l'un dans l'autre; d'où il arrive que la manivelle faisant tourner le cylindre d'en haut dans un sens, le bout du même cylindre, s'engrénant dans le bout de l'autre, le fait mouvoir dans un sens contraire. Il suit de ce mouvement que le coton qu'on approche de ces deux cylindres, est attiré et passe entre deux, en laissant tomber les graines qui y étoient embarrassées. Ces graines sont destinées à ensemençer les terres propres au coton. On carde ensuite le coton : cela se fait d'abord avec les doigts, à peu près comme on fait la charpie. Ensuite on l'étend sur une natte, et on achève de le carder avec un arc assez long qu'on met dessus, et dont on pince la corde, en sorte que les vibrations, tombant fréquemment et fortement sur le coton, le fouettent, et le rendent fort rare et fort délié. On le donne ensuite à des ouvriers, hommes et femmes, pour le filer; ce qui se fait avec un rouet, qui est plus petit que ceux dont on se sert en Europe. La beauté et la bonté du fil dépendent presque de l'habileté des fileurs et des fileuses. Il y en a de fin et de grossier, et, entre ces deux extrémités, il y en a aussi de plusieurs sortes. Au reste, on ne lave point le fil; mais, après l'avoir mis en écheveau, on le donne au tisserand. Celui-ci choisit d'abord le plus grossier pour la trame, et réserve le plus fin pour ourdir la toile : ce qui suppose que dans le fil de même espèce, il y a toujours de la différence. On fait bien bouillir dans l'eau chaude le fil réservé pour la trame, et lorsqu'il est bien chaud on le plonge dans l'eau froide : c'est là toute la préparation qu'on lui donne avant que de le mettre dans la navette.

Le *fil* qui sert à ourdir la toile, se prépare de cette manière : on le fait bien tremper dans de l'eau froide, où l'on a délayé de la fiente de vache en assez petite quantité. Ensuite on exprime l'eau, et on laisse ainsi ce fil humide durant trois jours dans un vase couvert, et enfin on le

fait sécher au soleil. Quand il est bien sec, on le dévide, ce qui se fait de cette manière : on plante en ligne droite dans une place bien nette de petites lattes de bambou, de la hauteur de trois pieds, et à la distance d'une coudée l'une de l'autre, dans une longueur égale à la longueur de la toile qu'on veut faire. Ensuite de jeunes enfans entrelacent, en courant, le fil entre les petites lattes de bambou. Le nombre des fils étant complet, on a soin de faire couler encore de nouvelles lattes entre les premières, pour tenir le fil en sujétion et pour le mieux préparer. Après quoi on roule le fil avec les lattes qui forment comme une longue claie, et on le porte ainsi dans un étang, où, après l'avoir laissé tremper pendant un bon quart d'heure, et l'avoir foulé aux pieds, afin que l'eau s'y imbibe mieux, on l'en tire pour le laisser sécher. Il s'agit après cela de revoir les fils pour les mettre en ordre. C'est pour cela qu'on replante de nouveau cette claie à terre, comme ci-devant, par le bout des lattes, et les tisserands, assis auprès de la claie, revoient les fils l'un après l'autre : ils en ôtent le petit coton superflu, ils tordent les fils rompus, et arrangent ceux qui n'étoient pas en leur place. Ce travail est fort ennuyeux. Après ce travail, on pense à donner au fil la préparation nécessaire pour le mettre en œuvre. Pour cela on arrache la claie, et on l'étend sur des chevalets posés d'espace en espace à hauteur d'appui ; puis on lui donne le *canje*. Ce *canje* n'est autre chose que l'eau du riz cuit, mais qui, étant gardé depuis long-temps, est extrêmement aigre et d'un acide très-fort. On frotte ce fil de tous côtés avec le *canje*, jusqu'à ce qu'il en soit pénétré, et ensuite on exprime avec les doigts le *canje* qui reste sur la superficie du fil. Il faut encore ranger les fils qui se sont entremêlés lorsqu'on a donné le *canje* : cela se fait d'abord avec les doigts, mais ensuite bien mieux avec une espèce de vergette arrondie par le

bas, dont les filamens, s'insinuant entre les fils, les nettoient parfaitement, les unissent et en resserrent toutes les parties. Ce travail dure long-temps; après quoi on passe sur le fil une colle faite de riz cuit, et, pour mieux étendre cette colle, on y fait passer une seconde fois les vergettes. Enfin on laisse un peu sécher le fil en cet état, et pour dernière préparation on frotte le fil avec de l'huile, ce qui se fait par le moyen des vergettes qu'on a imbibées de cette liqueur. Il est à observer que ces différens apprêts qu'on donne au fil se doivent donner des deux côtés de la claie, en sorte qu'après avoir donné de l'apprêt d'un côté, on tourne la claie de l'autre côté pour lui donner le même apprêt. Au reste, lorsque le fil ainsi préparé est bien sec, il est si beau, si net, si égal, qu'il ressemble à du fil de soie : sans le *canje* et les autres apprêts qu'on lui donne, le fil de coton n'auroit pas, à beaucoup près, la beauté qu'il a ; car le *canje*, ainsi aigri, resserre et réunit en même temps les filamens insensibles qui composent le fil ; et la colle, venant par-dessus, les tient et les lie dans cet état, en leur donnant plus de corps et plus de consistance pour être mis en œuvre. Enfin l'huile sert à adoucir et à rendre plus flexible le même fil. Lorsqu'il est ainsi préparé, on le met sur le métier, et on en fait les mousselines, les *salempouris*, et généralement toutes les toiles qu'on voit aux Indes, dont la différence dépend uniquement du fil et de la main du tisserand.

Le *métier* dont les Indiens se servent pour faire la toile est, à quelque différence près, assez semblable à celui dont on se sert en Europe, et la manière de la faire est à peu près la même. La toile faite, il faut la *blanchir*, et lui donner ce beau lustre que le coton porte avec soi. On la met donc entre les mains du blanchisseur, qui d'abord la fait tremper quelque temps dans l'eau froide ; ensuite, l'ayant retirée, et eu ayant exprimé l'eau, il la fait en-

core tremper dans d'autre eau froide, où l'on a mêlé de la fiente de vache. Quand il en a tiré cette eau, il l'étend sur la terre et la laisse quelque temps à l'air. Ensuite il la tord, et la roule en forme de cylindre concave sur l'ouverture d'une grande cuve d'eau bouillante. La vapeur qui s'élève de cette eau bouillante se répand et s'infiltré dans la toile imbue des sels les plus subtils de la fiente de vache, et par sa chaleur délaie et fait sortir les ordures de la toile. C'est là la première lessive qu'on lui donne. On la laisse en cet état toute la nuit, et le lendemain on la lave et on la bat fortement sur de grosses pierres dures, en sorte qu'une partie de la saleté se détache. Le second jour on jette la même toile dans une cuve de terre où l'on a délayé de la chaux, avec une certaine terre blanche et légère, qui est tout-à-fait stérile, et qui sans doute est remplie de quantité de sels. On met de cette terre et de la chaux en égale quantité. On fait ensuite tremper et on frotte bien la toile dans cette eau, après quoi on en exprime l'eau, et on laisse la toile quelque temps étendue à l'air; on la tord de nouveau, et l'ayant mise, comme ci-devant, autour de l'ouverture d'une grande cuve de terre, où l'on a mis de l'eau avec le même mélange, on lui laisse prendre la seconde lessive, qui, en filtrant de nouveau toutes les parties de la toile avec le secours des sels dont elle est imbue, achève de lui ôter la saleté qui lui restoit, et la rend parfaitement blanche. Si l'on trouve que la toile ne soit pas encore assez blanche, on réitère cette seconde lessive, après quoi on la lave, et on la bat fortement dans l'eau claire; ensuite on la fait sécher au soleil. Il y a encore une autre façon qu'on donne aux *salempouris*, et à d'autres toiles semblables : on les plie en dix ou douze doubles, et, après les avoir mis sur une planche bien polie, on les bat à grands coups de masse pour les unir davantage et leur donner le dernier lustre. Je suis, etc.



.....  
LETTRE DU PÈRE JEAN-ANTOINE CANTOVA

AU RÉVÉREND PÈRE D'AUBENTON,

CONFESSEUR DE SA MAJESTÉ CATHOLIQUE.

A Agdana , capitale des îles Marianes , ce 20 mars 1722.

MON RÉVÉREND PÈRE, je me fais un devoir et un plaisir de vous rendre compte de la découverte qu'on vient de faire d'un nouvel archipel, habité par un grand peuple d'infidèles, qui s'offrent en foule au zèle des ouvriers évangéliques. C'est le seul moyen que j'aie de témoigner, avec tant de missionnaires, la reconnaissance qu'ils vous doivent de la protection dont vous les honorez.

Presqu'au même temps qu'on se mit en possession des îles Marianes, on eut connoissance de quelques-unes des îles dont j'ai l'honneur de vous entretenir, auxquelles on donna dès-lors le nom d'*îles Carolines*. On regardoit l'île de *Guahan*, la plus grande des Marianes, comme la porte qui devoit ouvrir l'entrée d'une multitude innombrable d'îles australes, tout-à-fait inconnues; et parce que les îles qu'on appelle Carolines sont, pour ainsi dire, à la tête de ces îles australes, il n'y a point de tentatives que les gouverneurs de *Guahan* n'aient faites pour réussir dans une si importante découverte; mais les mouvemens qu'ils se donnèrent en divers temps furent toujours inutiles. Cependant le père *Bauvens*, l'un des missionnaires des îles Marianes, loin de se décourager de ce peu de succès, se portoit encore avec plus d'ardeur à une si utile entreprise. Il en parloit un jour au père *Louis de Sanvitores*, qu'on peut justement appeler l'apôtre des Marianes, puisque c'est lui qui le premier y a porté les lumières de la foi, et qui l'a cimentée de son sang, en expirant sous le fer des ido-

lâtres. « Ne vous impatientez point, répondit l'homme apostolique; attendez que la moisson soit mûre. Alors on verra les habitans des Carolines venir eux-mêmes chercher les moissonneurs pour la recueillir. » Il semble que l'accomplissement de cette prédiction ait été réservé à ces derniers temps. Vous en jugerez par le récit que je vais faire.

Le 19 juin de l'année dernière, on aperçut une barque étrangère, peu différente des barques marianoises, mais plus haute, en sorte qu'un soldat espagnol, qui la vit de loin voguer à pleines voiles, la prit pour une frégate. Cette barque aborda à une terre déserte de l'île de *Guahan* du côté de l'est, qu'on appelle *Tarofoso*. Il y avoit vingt-quatre personnes, onze hommes, sept femmes et six enfans. Quelques-uns mirent pied à terre comme en tremblant, et, se glissant sous les palmiers, y firent leurs provisions de cocos. Un Indien marianois, qui pêchoit aux environs de cette côte, les ayant aperçus, alla en donner avis au père *Muscati*, vice-provincial, qui étoit pour lors dans la bourgade de *Inarahan*. Aussitôt le père, le chef de la bourgade et quelques Marianois se mirent dans des canots, et allèrent au secours de ces pauvres insulaires, qui ne savoient, ni en quel pays ils étoient, ni à quelle nation ils avoient affaire. Le chef de la bourgade avoit l'épée au côté; cet objet frappa les insulaires, et les fit pâmer d'effroi, s'imaginant que c'étoit fait de leur vie. Les femmes, saisies de la même frayeur, poussèrent des cris lamentables. On avoit beau leur témoigner par des signes qu'ils n'avoient rien à craindre, il n'étoit pas possible de les rassurer. Cependant l'un d'eux, plus hardi que les autres, ayant aperçu le père *Muscati* sur le rivage, dit en sa langue deux ou trois mots à ses compagnons; et, sautant à terre, il alla droit vers le missionnaire, et lui offrit quelques

bagatelles de son île. C'étoient quelques morceaux de *carai* dont ces insulaires se font des bracelets, et une sorte de pâte de couleur jaune ou incarnate dont ils se peignent le corps. Le père embrassa tendrement l'insulaire, et reçut son présent avec bonté. Ces démonstrations d'amitié dissipèrent tout ombrage : la confiance succéda à la frayeur, et ceux qui étoient restés dans la barque, se promettant un traitement plus doux et plus humain qu'ils ne l'avoient espéré, ne firent plus de difficulté de mettre pied à terre. Ils y trouvèrent abondamment de quoi apaiser leur faim, et se refaire des fatigues qu'ils avoient souffertes. Un missionnaire leur fit donner des habits, afin qu'ils parussent avec plus de décence, et les engagea à venir passer quelques jours à *Inarahan*, jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles du gouverneur général des Marianes, à qui il avoit fait part de l'arrivée de ces nouveaux hôtes. La barque de ces insulaires est d'une construction remarquable ; elle a pour toute voile un fin tissu de feuilles de palmier ; la proue et la poupe sont semblables pour la figure, et se terminent l'une et l'autre en une pointe élevée, de la forme d'une queue de dauphin. On y voit quatre petites chambres pour la commodité des passagers ; l'une est à la proue, la seconde à la poupe, les deux autres aux deux côtés du mât, où est attachée la voile, mais qui débordent en dehors de la barque, et y forment comme deux ailes. Ces chambres ont un toit fait de feuilles de palmier, de la figure d'une impériale de carosse, propre à garantir de la pluie et des ardeurs du soleil. Au dedans du corps de la barque, sont différens compartimens où se mettent la cargaison et les provisions de bouche. Ce qu'il y a de surprenant dans ce bâtiment, c'est qu'on n'y voit aucun clou, et que les planches sont si bien jointes les unes aux autres par une espèce de ficelle qu'ils y emploient, que l'eau ne peut s'y insinuer.

Le 21, une nouvelle barque étrangère, quoique semblable à celles des îles Mariannes, aborda à la pointe de *Orote*, qui est à l'ouest de l'île de *Guahan*. Elle ne contenoit que quatre hommes, une femme et un enfant; on leur donna des vêtemens, et on les conduisit à *Umatag*, où étoit pour lors le gouverneur général don *Louis Sanchez*, pour les confronter aux autres insulaires, et voir s'ils étoient de la même nation. Leur joie fut inexprimable dès qu'ils se virent, et ils se la témoignèrent par de tendres et continuels embrassemens. On a su depuis que ces deux barques étoient parties en compagnie de quatre autres, de l'île de *Farroilep*, pour se rendre à celle d'*Ulée*; que, dans cette traversée, ils avoient été surpris d'un vent d'ouest qui les avoit dispersés de côté et d'autre; que pendant vingt jours ils avoient erré au gré des vents dans un risque continuél de faire naufrage; qu'ils avoient beaucoup souffert de la faim, de la soif, et des efforts extraordinaires qu'il leur avoit fallu faire pour résister à la violence impétueuse des courans. Ils étoient effectivement tous languissans, et leurs mains étoient écorchées à force de tirer à la rame. Un d'eux, encore jeune, et d'une complexion très-forte en apparence, ne survécut pas longtemps à tant de fatigues. On l'instruisit, autant qu'il fut possible, des principaux mystères de la foi, et on lui conféra le baptême à l'article de la mort.

Ces *insulaires* ont pour tout vêtement une pièce de toile ou d'étoffe dont ils s'enveloppent les reins, et qu'ils passent entre les jambes. Leurs chefs, qu'ils appellent *tamoles*, ont une espèce de robe fendue par les côtés, qui leur couvre les épaules et la poitrine, et qui leur tombe jusqu'aux genoux. Les femmes, outre la pièce de toile dont elles se ceignent de même que les hommes, ont encore une sorte de jupe qui leur descend depuis la ceinture jusqu'à mi-jambes. Les *nobles* se peignent le corps, et se

percent les oreilles, où ils attachent des fleurs, des herbes aromatiques, des grains de coco, ou même de verre, quand ils en peuvent attraper. Ces peuples sont bien pris dans leur taille : ils l'ont haute, et d'une grosseur proportionnée. La plupart ont les cheveux crépus, le nez gros, des yeux grands et très-perçans, et la barbe assez épaisse. Pour ce qui est de la couleur du visage, il y a entre eux de la différence : les uns l'ont semblable à celle des purs Indiens; on ne peut douter que d'autres ne soient des métis nés d'Espagnols et d'Indiennes. J'en ai vu un qui m'a paru être mulâtre, c'est-à-dire, fils d'un nègre et d'une Indienne. Il n'est pas aisé d'expliquer d'où peut venir ce mélange du sang et la diversité de leur couleur. C'est sur quoi je hasarderai quelques conjectures dans la suite de cette lettre.

Le 28 juin, don Sanchez fit conduire ces insulaires dans la ville d'*Agdana*, qui est la capitale des îles Marianes, et la demeure fixe des gouverneurs. Comme ils étoient toujours fort affoiblis, et qu'ils ne pouvoient se remettre de leurs fatigues passées, on s'appliqua d'abord au rétablissement de leur santé, et on y réussit par les soins du frère *Chavarrri*, notre apothicaire, qui joint à beaucoup d'habileté et d'expérience une douceur et une charité que rien ne rebute. On songea ensuite à les instruire des mystères de la foi. La chose n'étoit pas facile; leur langage nous étoit tout-à-fait inconnu, et nous manquions d'interprète pour nous faire entendre. Cependant, comme quelques-uns demeuroient dans notre maison, à force de les fréquenter et de les faire parler sur les choses que je leur indiquois par signes, en moins de deux mois je fus en état de traduire en leur langue le signe de la croix, l'oraison dominicale, le symbole des apôtres, les commandemens de Dieu, et un abrégé du catéchisme. Ils les apprirent par cœur, et les répétoient souvent en présence de leurs compatriotes;

je leur faisois ensuite une instruction, qui se terminoit par un petit repas que je leur avois fait préparer. C'étoit une innocente amorce qui les attiroit plus volontiers à l'église. Le jour qu'on célébroit la fête des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, un vertueux Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'environ quatre ans, qui étoit à l'extrémité, afin que je lui donnasse le *baptême*. A peine l'eut-il reçu, qu'il commença à se mieux porter, et peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la doctrine chrétienne, et par sa facilité à imiter les manières polies et civiles d'Europe. J'administrerai encore le baptême à quatre autres de ces enfans le jour qu'on célèbre la fête de Saint-Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solennité, et avec un grand concours de peuple. Leurs parens y avoient donné leur consentement, et s'étoient engagés à les laisser à *Agdana*, et à les confier à nos soins, supposé qu'ils retournassent dans leurs îles sans être accompagnés de quelques missionnaires. Les *Carolins adultes*, s'étant convaincus de la nécessité du baptême pour aller au ciel, et éviter les peines éternelles de l'enfer, me témoignèrent plusieurs fois le désir qu'ils avoient d'être chrétiens. Comme ils ne perdoient point de vue leur patrie, où ils prétendoient retourner incessamment, et qu'il étoit moralement impossible que, destitués de pasteurs, et au milieu d'une terre infidèle, ils ne se pervertissent de nouveau, et ne se replongeassent dans leur première infidélité, on ne crut pas devoir sitôt leur accorder cette grâce.

Il y avoit quatre mois que les Carolins demeuroient dans l'île de *Guahan*. Ils y avoient ramassé tout ce qu'ils avoient pu de clous, de haches et d'autres instrumens de fer, qui leur paroissoient d'un prix infini. L'envie de porter ce trésor dans leur pays, et le désir de revoir leurs

femmes et leurs enfans, dont ils étoient séparés, augmentoient leur impatience naturelle, et ils sollicitoient leur départ avec la dernière vivacité. Monsieur notre gouverneur songeoit à les satisfaire; mais son dessein étoit de garder en ôtage les principaux d'entre eux, et de renvoyer les autres, par le moyen desquels on pourroit établir un commerce réglé entre les Marianes et les Carolines. Il me communiqua ses vucs, et aussitôt j'écrivis au révérend père provincial, et lui demandai la permission d'accompagner ces insulaires, pour prendre connoissance de leur pays, de leur génie et de leurs coutumes, et juger par moi-même de la disposition qu'ils auroient à recevoir la doctrine chrétienne. Monsieur le gouverneur me promettoit un bâtiment pour ce voyage, et de plus il donnoit aux Espagnols et aux Philippinois la permission de me suivre. Plusieurs s'étoient déjà offerts, et me demandoient la préférence. La réponse du père provincial ne se trouva pas conforme à mes désirs; c'est ce qui me détermina à aller le trouver à *Inarahan*, où il résidoit pour lors. Je lui représentai que ces îles australes étoient peu éloignées de l'île de *Guahan*; qu'il étoit très-facile d'y aller et d'en revenir, surtout ayant leurs propres habitans pour guides; qu'il y avoit toute sûreté pour les ministres évangéliques, non-seulement parce que ces peuples sont d'un naturel doux, traitable et ennemi de toute cruauté, mais encore parce qu'on auroit soin de conserver des ôtages de leur nation, qui répondroient de leur conduite. Tout ce que je pus dire ne fit nulle impression sur l'esprit du révérend père provincial, qui craignoit que cette entreprise ne fût pas goûtée à Manille, et qu'on ne le blâmât d'y avoir donné les mains. Je retournai donc à *Agdana*, avec une parfaite résignation aux ordres de la Providence. J'y trouvai nos insulaires, qui pressoient plus que jamais leur *retour dans leur terre natale*. Ils étoient sans cesse autour du gouver-

leur faisois ensuite une instruction, qui se terminoit par un petit repas que je leur vois fait préparer. C'étoit une innocente amorce qui les tiroit plus volontiers à l'église. Un jour qu'on célébroit la fête des glorieux apôtres saint Pierre et saint Paul, un vertueux Espagnol m'apporta entre ses bras un de ces petits Carolins d'environ quatre ans, qui étoit à l'extrémité, afin que je lui donnasse le baptême. A peine l'eut-il eu, qu'il commença à se mieux porter, et peu de jours après il se trouva dans une santé parfaite. Cet enfant m'a charmé dans la suite par sa promptitude à apprendre la doctrine chrétienne, et par sa facilité à imiter les manières polies et civiles d'Europe. J'administrai encore le baptême quatre autres de ces enfans le jour qu'on célèbre la fête de Saint-Michel. Cette cérémonie se fit avec plus de solennité, et avec un grand concours de peuple. Leurs pères y avoient donné leur consentement, et s'étoient engagés à les laisser à *Agdama*, et à les confier à nos soins, supposé qu'ils retournassent dans leurs îles sans être accompagnés de quelques missionnaires. Les Carolins d'ailleurs, s'étant convaincus de la nécessité du baptême pour aller au ciel, et éviter les peines éternelles de l'enfer, me supplioient plusieurs fois le jour qu'ils avoient d'être chrétiens. Comme ils ne perdoient point de vue leur patrie où ils prétendoient retourner incessamment, et qu'il étoit moralement impossible qu'ils fussent constitués de pasteurs, et au milieu d'une terre infidèle, ils ne se pervertissent de nouveau, et ne se replongent dans leur première infidélité, on ne crut pas devoir leur accorder cette grâce.

Il y avoit quatre mois que les Carolins demeuroient dans l'île de *Guahan*. Ils avoient ramassé tout ce qu'ils avoient pu de clous, de lèches et d'autres instruments de fer, qui leur paroissoient d'un prix infini. L'envie de transporter ce trésor dans leur pays, et le désir de retourner



quand ils naviguent d'une île à une autre, et combien de temps ils mettent dans leur traversée. J'ai fait en même temps attention à la construction de leurs barques, qui n'ont pas la légèreté de celles des Mariannes; et, après avoir bien examiné toutes choses je crois ne pas me tromper en disant que toutes ces îles dont ils ont pu me donner connoissance, sont entre la sixième et le onzième degré de latitude septentrionale, et courent par les 30 degrés de longitude à l'est du cap à Saint-Esprit. Les îles de cet archipel se partagent en cinq provinces, qui ont chacune leur langue particulière; mais toutes ces langues quoique différentes entre ces, paroissent tirer leur origine d'une seule; et, à en juger par la ressemblance de termes, il est vraisemblable que cette langue mère dont elles dérivent est la langue arabe. La première province, qui est à l'est, s'appelle *Cittac. Torres* ou *Hogon* est l'île principale. Elle est beaucoup plus étendue que l'île de *Guahan*. Ses habitans sont nègres, mulâtres et blancs. Elle est gouvernée par un petit roi qui se nomme *Tahulucapit*. Ce seigneur sous sa domination un grand nombre d'îles, les unes assez grandes, et les autres petites, mais qui sont toutes très-peuplées, et qui ne sont éloignées les unes des autres que de huit, quinze ou trente lieues. Voici le nom de ces qui s'étendent du nord à l'ouest : *Etel, Ruao, Is, Lamoil, Falalu, Ula, Magur, Vlou, Pullep, Laguischel, Temctem, Scho*. Celles qui courent du sud-est au sud-ouest sont *Cu, Capengeug, Foup, Peule Pat, Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites îles. La seconde province commence à quatre degrés et demi à l'est du méridien de *Guahan*. Elle contient environ vingt-six îles peu considérables, dont quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le huitième et le neuvième degrés de latitude septentrionale. Le nom de ces îles sont *U*

neur, et le supplioient, encore plus par leurs larmes que par leurs paroles, de leur laisser la liberté de retourner dans leur patrie. Ils tâchoient d'émouvoir sa compassion, en l'assurant que leur mort étoit certaine, si leur départ étoit plus long-temps différé; qu'ils étoient accablés d'amertume et d'ennui; que l'éloignement de leurs parens et le désir de les revoir leur ôtoient l'appétit et le sommeil; qu'enfin la vie leur devenoit insupportable. C'est leurs propres termes que je rapporte; car je leur servois d'interprète. Monsieur le gouverneur, qui avoit changé de dessein, les consolait par de bonnes paroles, et tâchoit de les amuser jusqu'à l'entrée de l'hiver, que la mer n'est plus tenable; sa vue étoit de ne les renvoyer qu'au printemps, afin d'avoir le loisir de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour aller reconnoître leurs îles.

Cependant une des sept femmes carolines mit au monde un enfant, que son père m'apporta pour lui conférer le baptême. Ce fut le jour de Saint-André que je le baptisai. Monsieur le gouverneur le tint sur les fonts, et lui donna le nom de *Louis-Philippe*. Comme le départ de nos *insulaires* étoit retardé, et que j'avois acquis une suffisante connoissance de leur langue, je profitai de leur séjour à *Guahan* pour m'instruire plus en détail du nombre et de la situation de leurs îles, de leur religion et de leur créance, de leurs mœurs, de leurs coutumes et de leur gouvernement. Je n'ose pas me promettre de marquer avec la dernière justesse la situation de ces nouvelles îles, puisque je ne le fais que sur le rapport des Indiens: cependant, s'il y a quelque erreur, je crois qu'elle n'est pas considérable, vu les précautions que j'ai prises. J'ai entretenu à diverses fois ceux de ces *insulaires* qui ont le plus d'expérience; et comme ils se servent d'une boussole qui a douze airs de vent, je me suis exactement informé quelle route de vent ils suivent

quand ils naviguent d'une île à une autre, et combien de temps ils mettent dans leur traversée. J'ai fait en même temps attention à la construction de leurs barques, qui n'ont pas la légèreté de celles des Mariannes; et, après avoir bien examiné toutes choses, je crois ne pas me tromper en disant que toutes ces îles dont ils ont pu me donner connoissance, sont entre le sixième et le onzième degrés de latitude septentrionale, et courent par les 30 degrés de longitude à l'est du cap du Saint-Esprit. Les *îles de cet archipel* se partagent en cinq provinces, qui ont chacune leur langue particulière; mais toutes ces langues, quoique différentes entre elles, paroissent tirer leur origine d'une seule; et, à en juger par la ressemblance des termes, il est vraisemblable que cette langue mère dont elles dérivent est la langue arabe. La *première province*, qui est à l'est, s'appelle *Cittac*. *Torres* ou *Hogoleu* est l'île principale. Elle a beaucoup plus d'étendue que l'île de *Guahan*. Ses habitans sont nègres, mulâtres et blancs. Elle est gouvernée par un petit roi qui se nomme *Tahulucapit*. Ce seigneur a sous sa domination un grand nombre d'îles, les unes assez grandes, et les autres plus petites, mais qui sont toutes très-peuplées, et qui ne sont éloignées les unes des autres que de huit, quinze ou trente lieues. Voici le nom de celles qui s'étendent du nord-est à l'ouest : *Etel*, *Ruao*, *Pis*, *Lamoil*, *Falalu*, *Ulalu*, *Magur*, *Vlou*, *Pullep*, *Lesguischel*, *Temetem*, *Schoug*. Celles qui courent du sud-est au sud-ouest sont *Cuop*, *Capeugeug*, *Foup*, *Peule*, *Pat*, *Scheug*. On y compte encore un grand nombre de petites îles. La *seconde province* commence à quatre degrés et demi à l'est du méridien de *Guahan*. Elle contient environ vingt-six îles un peu considérables, dont quatorze sont fort peuplées. Elles sont situées entre le huitième et le neuvième degrés de latitude septentrionale. Les noms de ces îles sont *Ulée*,

*Lamurrec*, *Seteol*, *Ifeluc*, *Eurrupuc*, *Farroilep*, et les autres qui sont marquées distinctement sur la carte. En 1696, le pilote Jean Rodriguez, se trouvant échoué sur le banc de Sainte-Rose, découvrit l'île de *Farroilep* avec ses deux petites îles collatérales, et jugea qu'elle n'étoit guère éloignée que de quarante-cinq lieues de l'île de *Guahan*, et qu'elle étoit située entre le dixième et le onzième degrés de latitude septentrionale. Cette seconde province se partage en deux principautés, celle d'*Ulée*, dont le seigneur se nomme *Gofalu*, et celle de *Lamurrec*, qui a pour seigneur un nommé *Mattuson*. Les Indiens que la tempête vient de pousser dans l'île de *Guahan*, et qui me donnent la connoissance de ce que j'ai l'honneur de vous mander, sont tous nés dans cette province, et la plupart sont des îles d'*Ulée* et de *Farroilep*.

A deux degrés à l'ouest de l'île de *Guahan* commence la troisième province. L'île de *Feis*, qui est à la tête, et qui est très-peuplée et très-fertile, a environ six lieues de tour. Elle est gouvernée par un seigneur particulier qu'on appelle *Meirang*. A un degré plus à l'ouest est un amas d'îles qui composent la province. Elles occupent vingt-cinq lieues en longueur et quinze en largeur. En 1712, elles furent découvertes par le capitaine don Bernard de Eguy. Ces îles sont *Falalep*, qui a cinq lieues de tour, *Oiescur*, *Mogmog*, et les autres qu'on peut voir dans la carte. C'est à *Mogmog* que réside le seigneur de toutes ces îles. Il s'appelle *Caschattel*. Quand les barques naviguent dans ce golfe, aussitôt qu'elles sont à la vue de *Mogmog*, on amène les voiles, et c'est là une des marques que ces insulaires donnent à leur seigneur de leur respect et de leur soumission. L'île de *Zaraol*, qui est à quinze lieues de cet assemblage d'îles, appartient à la même province. On donne le nom de *Lumululutu* aux îles qui sont à l'est; on appelle *Égoy* toutes celles qui sont à l'ouest. Ces insulaires vivent de co-

cos, de la pêche, qui y est abondante, et de six ou sept sortes de racines semblables à celles qui croissent dans les îles Marianes. La quatrième province est à l'ouest de la troisième, environ à trente lieues de distance. *Yap*, qui en est l'île principale, a plus de quarante lieues de tour. Elle est fort peuplée, et également fertile. Outre les diverses racines qui tiennent lieu de pain aux habitans de l'île, on y trouve des *patates*, qu'ils nomment *camotes*, et qui leur sont venues des Philippines, ainsi que me l'a rapporté un de nos Indiens des Carolines, natif de cette île, lequel se nomme *Cayal*. Il raconte que son père, nommé *Coor*, qui tenoit un des premiers rangs dans l'île, trois de ses frères et lui, qui n'avoit alors que vingt-cinq ans, furent jetés par la tempête dans une des provinces des Philippines, qu'on appelle *Bisaias*; qu'un missionnaire de notre compagnie les recueillit avec amitié, leur donna des vêtemens et des morceaux de fer, qu'ils estiment plus que toute chose; que, s'en retournant dans leur île, ils y portèrent des semences de plusieurs plantes, et entre autres des *patates*; qu'elles s'y sont si fort multipliées, qu'ils ont eu de quoi en fournir les autres îles de cet archipel. Ces insulaires font une pâte odoriférante, de couleur jaune et incarnate, dont ils se peignent le corps dans leurs jours de fête et de réjouissance: c'est, selon leur idée, une magnifique parure. Le même Indien m'ajouta, ce que j'ai peine à croire, qu'il y a dans son île des mines d'argent, mais qu'on n'en tire qu'en petite quantité, faute d'instrumens de fer propres à creuser la terre où elles se trouvent; que quand il leur tombe sous la main quelque morceau d'argent vierge, on travaille à l'arrondir, pour en faire un présent au seigneur de l'île, et qu'il en a chez lui de la grandeur propre à lui servir de siège. Ce seigneur s'appelle *Teguir*. A six ou huit lieues de distance sont trois autres petites îles qui forment un triangle; savoir: *Ngolii*, *Laddo* et *Petangaras*.

La cinquième province est environ à quarante-cinq lieues de l'île d'*Yap* : elle contient un certain nombre d'îles, auxquelles on donne communément le nom de *Palaos*, et que nos Indiens nomment *Panleu*. Ils assurent qu'elles sont en grand nombre, mais ils n'en comptent que sept principales, situées du nord au sud ; savoir : *Pelilieu*, *Coaengal*, *Tagaleu*, *Cogeal*, *Yalap*, *Mogulibec* et *Nagarool*. Ils disent que le seigneur de toutes ces îles s'appelle *Yaray*, et tient sa cour à *Yalap* ; que ces îles sont habitées par un peuple nombreux, mais inhumain et barbare ; que les hommes et les femmes sont entièrement nus, et se repaissent de chair humaine ; que les Indiens des Carolines regardent cette nation avec horreur, comme l'ennemie du genre humain, et avec laquelle il est dangereux d'avoir le moindre commerce. Ce rapport me paroît fidèle, et est très-conforme à ce que nous en avons appris le père Bernard Messia, comme on le peut voir dans sa relation. Au sud-ouest de la dernière de ces îles, environ à vingt-cinq lieues de distance, sont les deux îles de *Saint-André*, que les naturels du pays appellent *Sourrol* et *Cadocopuei*. Elles sont situées à 5 degrés et quelques minutes de latitude septentrionale. *Sourrol* est l'île où restèrent, en l'année 1710, les pères *Duberron* et *Cortil*, avec quatorze autres personnes, et entre autres un Indien appelé *Moac*, qui leur servoit d'interprète, sa femme et deux de ses enfans. On n'a eu depuis ce temps-là aucune nouvelle de ces deux pères, quelque soin qu'on ait pris de s'en informer. Je questionnai fort nos Indiens des Carolines, croyant tirer d'eux quelques lumières de ce qui leur étoit arrivé ; mais ils n'en avoient nulle connoissance. Ce ne fut que quand je prononçai le nom de *Moac*, que des Indiens d'*Ulée* témoignèrent par un mouvement de joie le désir qu'ils avoient d'apprendre ce qu'ils étoient devenus ; ils me demandèrent avec empressement s'ils vi-

voient encore et si je savois où ils étoient. « Il y a plusieurs années, me dirent-ils, qu'ils ont disparu ; nous avons demandé inutilement de leurs nouvelles dans toutes nos îles, et nous ne doutons point qu'ils n'aient péri sur mer. » Ils m'ajoutèrent qu'à l'est de toutes ces îles que je viens de nommer il y en a un grand nombre d'autres, et une surtout très-étendue, qu'un nomme *Falupet*, dont les habitans adorent le *tiburou*, espèce de poisson cétacée, extrêmement vorace ; que ces insulaires sont nègres pour la plupart, et de mœurs sauvages et barbares. C'est tout ce qu'ils en savent ; encore n'ont-ils ces connoissances que par quelques habitans de ces îles, que la tempête avoit jetés sur leurs côtes.

Voilà, comme vous voyez, mon révérend père, un grand archipel, dont les habitans sont bien dignes de compassion : ils n'ont presque aucune *idée de religion* ; ils vivent sans culte, et dépourvus de la plupart des connoissances les plus naturelles à l'homme raisonnable. Je leur ai demandé qui avoit fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles ; ils m'ont répondu qu'ils n'en savoient rien. Cette ignorance peut néanmoins leur devenir avantageuse, et leur conversion sera peut-être plus facile : n'ayant point l'esprit préoccupé des systèmes fabuleux de tant de sectes, les vérités de l'Évangile trouveront des esprits vides de tous préjugés, et par là plus dociles à recevoir ces saintes vérités. Ils reconnoissent néanmoins *de bons et de mauvais esprits* ; mais, selon leur manière de penser toute matérielle, ils donnent à ces prétendus esprits un corps, et jusqu'à deux ou trois femmes. Ce sont, selon eux, des substances célestes d'une espèce différente de celles qui habitent la terre. Le plus ancien de ces esprits célestes est un nommé *Sabucour*, dont la femme s'appeloit *Halmélul*. Ils eurent de ce mariage un fils dont le nom de *Eliulep* signifie *grand esprit*, et une fille nommée *Ligobuud*.

*Eliulep* épousa *Leteuhieul*, qui étoit née dans l'île d'*Ulée*. Elle mourut à la fleur de son âge, et son âme s'envola aussitôt au ciel. Ils avoient eu un fils nommé *Lugueileng*, ce qui veut dire *milieu du ciel*. On le révère comme le grand seigneur du ciel, dont il est l'héritier présomptif. Cependant *Eliulep*, peu satisfait de n'avoir eu pour tout fruit de son mariage qu'un seul enfant, adopta *Reschahuileng*, jeune homme très-accomplí, qui étoit de *Lamurrec*. Ils disent que, se dégoûtant de la terre, il monta au ciel pour y jouir des délices de son père; qu'il a encore sa mère à *Lamurrec* dans un âge décrépít; qu'enfin il est descendu du ciel jusqu'à la moyenne région de l'air, pour entretenir sa mère, et lui faire part des mystères célestes: autant de fables grossières, inventées par les habitans de *Lamurrec* pour s'attirer plus de considération et de respect dans les îles circonvoisines. *Ligobuud*, sœur d'*Eliulep*, se trouvant enceinte au milieu de l'air, descendit sur la terre, où elle mit au monde trois enfans. Elle fut bien étonnée de voir la terre aride et infertile. A l'instant, de sa voix puissante, elle la couvrit d'herbes, de fleurs, d'arbres fruitiers; elle l'enrichit de toute sorte de verdure, et la peupla d'hommes raisonnables.

Dans ces commencemens on ne connoissoit point la mort; c'étoit un court sommeil. Les hommes quittoient la vie le dernier jour du déclin de la lune, et, dès qu'elle commençoit à reparoître sur l'horizon, ils ressuscitoient comme s'ils se fussent réveillés après un sommeil paisible; mais un certain *Erigiregers*, esprit malintentionné, et qui se faisoit un supplice du bonheur des humains, leur procura un genre de mort contre lequel il n'y eut plus de ressource; quand on étoit une fois mort, on l'étoit pour toujours: aussi l'appellent-ils *élus mélabut*, c'est à-dire, *mauvais esprit*, *esprit malfaisant*; au lieu qu'ils appellent les autres esprits *élus mélafirs*, qui signifie



*bons esprits, esprits bienfaisans.* Ils mettent au rang des mauvais esprits un certain *Morogrog*, qui, ayant été chassé du ciel pour ses manières grossières et inciviles, apporta sur la terre le feu, qui avoit été inconnu jusqu'alors. Cette fable, comme vous voyez, a beaucoup de rapport à celle de Prométhée. *Lugueileng*, fils d'*Eliulep*, eut deux femmes : l'une céleste, qui lui donna deux enfans, *Carrer* et *Meliliau*; l'autre terrestre, née à *Falalu*, de la province d'*Huogoleu*. Il eut de celle-ci un fils appelé *Oulefat* : ce jeune homme, ayant su que son père étoit un esprit céleste, dans l'impatience de le voir, prit son vol vers le ciel comme un nouvel *Icare*; mais à peine se fut-il élevé dans les airs, qu'il retomba sur la terre. Cette chute le désola; il pleura amèrement sa malheureuse destinée, mais il ne se désista pas pour cela de son premier dessein. Il alluma un grand feu, et, à l'aide de la fumée, il fut porté une seconde fois en l'air, et parvint jusqu'aux embrassemens de son père céleste.

Les mêmes Indiens m'ont dit que dans l'île de *Falalu* il y a un petit étang d'eau douce où leurs dieux viennent se baigner, et que, par respect pour ce bain sacré, il n'est point d'insulaires qui osent en approcher, de crainte d'encourir l'indignation de leurs divinités; idée assez semblable à ce que la fable rapporte de Diane et d'Actéon, qui s'attira le ressentiment de cette déesse, par l'imprudence qu'il eut de la regarder dans le bain. Ils donnent une âme raisonnable au soleil, à la lune et aux étoiles, où ils croient qu'habite une nombreuse nation céleste; autres restes fabuleux de la poésie d'Homère et des erreurs des origénistes.

Telle est la doctrine des habitans des îles Carolines, dont néanmoins ils ne paroissent pas être fort entêtés; car, bien qu'ils reconnoissent toutes ces fabuleuses divinités, on ne voit parmi eux ni temple, ni idole, ni sa-

crifice, ni offrande, ni aucun autre culte extérieur. Ce n'est qu'à quelques-uns de leurs *défunts* qu'ils rendent un *culte superstitieux*. Leur coutume est de jeter les cadavres le plus loin qu'ils peuvent dans la mer, pour y servir de pâture aux tiburons et aux baleines. Mais lorsqu'il meurt quelque personne d'un rang distingué, ou qui leur est chère par d'autres endroits, ses obsèques se font avec pompe, et avec de grandes démonstrations de douleur. Au moment que le malade expire, on lui peint tout le corps de couleur jaune; ses parens et ses amis s'assemblent autour du cadavre, pour pleurer de concert la perte commune. Alors leur douleur s'exhale en des cris aigus, et on n'entend plus que des lamentations et des gémissemens. A ces cris succède un morne et profond silence; et c'est pour lors qu'une femme élève une voix entrecoupée de sanglots et de soupirs, et prononce l'éloge funèbre du défunt. Elle vante, dans les plus beaux termes, sa beauté, sa noblesse, son agilité à la danse, son adresse à la pêche, et toutes les autres qualités qui l'ont rendu recommandable. Ceux qui veulent donner des marques plus sensibles de douleur, se coupent les cheveux et la barbe et les jettent sur le cadavre. Ils observent tout ce jour-là un jeûne rigoureux, dont ils ne manquent pas de se dédommager la nuit suivante. Il y en a qui renferment le corps du défunt dans un petit édifice de pierre, qu'ils gardent au dedans de leurs maisons. D'autres les enterrent loin de leurs habitations, et ils environnent la sépulture d'un mur de pierres. Ils mettent auprès du cadavre diverses sortes d'alimens dans la persuasion où ils sont que l'âme du défunt les suce et s'en nourrit. Ils croient qu'il y a un *paradis* où les gens de bien sont récompensés, et un *enfer* où les méchans sont punis. Ils disent que les âmes qui vont au ciel retournent le quatrième jour sur la terre, et demeurent invisibles au milieu de leurs parens. Il y a parmi

eux des *prêtres* et des *prêtresses* qui prétendent avoir commerce avec les âmes des défunts. Ce sont ces prêtres qui, de leur pleine autorité, déclarent ceux qui vont au ciel, et ceux dont le partage est l'enfer. On honore les premiers comme des esprits bienfaisans, et on leur donne le nom de *tahutup*, qui signifie *saint patron*. Chaque famille a son *tahutup*, auquel on s'adresse dans ses besoins : s'ils sont malades, s'ils entreprennent un voyage, s'ils vont à la pêche, s'ils travaillent à la culture de leurs terres, ils invoquent leur *tahutup*. C'est à lui qu'ils demandent le rétablissement de leur santé, le succès de leurs voyages, l'abondance de la pêche, et la fécondité de leurs terres. Ils lui font des présens qu'ils suspendent dans la maison de leurs *tamoles*, soit par intérêt, pour obtenir de lui des grâces qu'ils lui demandent, soit par gratitude, pour le remercier des faveurs qu'ils ont reçues de sa main libérale. Les habitans de l'île d'*Yap* ont un *culte* plus grossier et plus barbare : une espèce de *crocodile* est l'objet de leur vénération ; c'est sous cette figure que le démon exerce sur ces peuples une tyrannie cruelle. Il y a parmi eux des espèces d'*enchanteurs*, qu'ils disent avoir communication avec le malin esprit, et qui cherchent par son secours à procurer des maladies et la mort même à ceux dont ils ont intérêt de se défaire.

La *pluralité des femmes* est non-seulement permise à tous ces insulaires, elle est encore une marque d'honneur et de distinction. Ils disent que le *tamole* de l'île d'*Huogoleu* en a neuf. Ils ont horreur de l'adultère comme d'un grand péché ; mais celui qui en est coupable obtient aisément la rémission de son crime : il lui suffit de faire quelque riche présent au mari de celle avec qui il a eu un commerce illicite. Le mari peut *répudier sa femme* lorsqu'elle a violé la foi conjugale, et la femme a le même pouvoir de répudier son mari lorsqu'il cesse de lui plaire.

Dans ce cas , ils ont certaines lois qu'ils observent pour la disposition de la dot. Lorsque quelqu'un d'eux meurt sans postérité, la veuve épouse le frère de son mari défunt, usage conforme à ce qui avoit été ordonné aux Hébreux dans la loi ancienne. Lorsqu'ils vont à la *pêche*, ils ne portent nulle provision dans leurs barques. Leurs *tamoles* s'assemblent dans une maison au mois de février, et là ils jugent , par la voie du sort, si la navigation doit être heureuse , et la pêche abondante. Ce sort consiste en des *nœuds* qu'ils font à des feuilles de palmier ; ils les comptent l'un après l'autre , et le nombre pair ou impair décide du bon ou du mauvais succès de leur entreprise.

Au milieu de la rudesse et de la barbarie où vivent ces insulaires , il ne laisse pas d'y avoir parmi eux une certaine *police* , qui donne à connoître qu'ils sont plus raisonnables que la plupart des autres Indiens , en qui on ne voit guère que la forme humaine. L'*autorité du gouvernement* se partage entre plusieurs familles nobles, dont les chefs s'appellent *tamoles*. Il y a, outre cela, dans chaque province un principal *tamole*, auquel tous les autres sont soumis. Ces *tamoles* laissent croître leur barbe fort longue, pour se concilier plus de respect ; ils commandent avec empire , parlent peu, et affectent un air grave et sérieux. Lorsqu'un *tamole* donne audience, il paroît assis sur une table élevée : les peuples s'inclinent devant lui jusqu'à terre, et, du plus loin qu'ils arrivent, ils marchent le corps tout courbé et la tête presque entre les genoux, jusqu'à ce qu'ils soient auprès de sa personne : alors ils s'asseyent à terre, et, les yeux baissés, ils reçoivent ses ordres avec le plus profond respect. Quand le *tamole* les congédie, ils se retirent en se courbant de la même manière que quand ils sont venus, et ne se relèvent que lorsqu'ils sont hors de sa présence. Ses paroles sont autant d'oracles qu'on révère : on rend à ses ordres une obéissance aveu-

gle ; enfin , on lui baise les mains et les pieds , quand on lui demande quelque grâce. Les maisons ordinaires des insulaires ne sont que de petites huttes fort basses et couvertes de feuilles de palmier. Celles des *tamoles* sont construites de bois , et ornées de peintures telles qu'ils savent les faire. On ne punit point les *criminels* , soit par la prison , soit par des peines afflictives ; on se contente de les exiler dans une autre île. Il y a dans chaque peuplade deux maisons destinées , l'une à l'éducation des garçons , et l'autre à l'éducation des filles ; mais ce qu'on y apprend se réduit à quelques principes vagues d'*astronomie*. La plupart s'y appliquent à cause de son utilité pour la navigation. Le maître a une sphère où sont tracés les principaux astres , et il enseigne à ses disciples le rumb de vent qu'ils doivent suivre , selon les diverses routes qu'ils ont à tenir sur la mer.

La principale *occupation* des hommes est de construire des barques , de pêcher et de cultiver la terre. L'affaire des femmes est de faire la cuisine , d'aider leurs maris lorsqu'ils ensemencent les terres , et de mettre en œuvre une espèce de plante sauvage , et un autre arbre qui s'appelle *balibago* , pour en faire de la toile. Comme ils manquent de fer , ils se servent de cognées et de haches de pierre pour couper le bois. Si par hasard un vaisseau étranger laisse dans leurs îles quelques vieux morceaux de fer , ils appartiennent de droit aux *tamoles* , qui en font faire des outils le mieux qu'il est possible. Ces outils sont un fonds dont le *tamole* tire un revenu considérable ; car il les donne à louage , et ce louage se paie assez cher. Ils sont accoutumés à se *baigner* trois fois le jour , le matin , à midi et sur le soir. Ils prennent leur repos dès que le soleil est couché , et ils se lèvent avec l'aurore. Le *tamole* ne s'endort qu'au bruit d'un concert de musique que forme une troupe de jeunes gens qui s'assemblent le soir autour de sa maison , et qui

chantent à leur manière certaines poésies, jusqu'à ce qu'on les avertisse de cesser. Pendant la nuit, au clair de la lune, ils s'assemblent de temps en temps pour *chanter* et *danser* devant la maison de leur *tamole*. Leurs danses se font au son de la voix, car ils n'ont point d'instrumens de musique. La beauté de la danse consisté dans l'exacte uniformité des mouvemens du corps. Les hommes, séparés des femmes, se postent vis-à-vis les uns des autres; après quoi ils remuent la tête, les bras, les mains, les pieds en cadence. Les ornemens dont ils ont soin de se parer, donnent, selon eux, un nouvel agrément à cette sorte de danse. Leur tête est couverte de plumes ou de fleurs; des herbes aromatiques pendent de leurs narines, et l'on voit attachées à leurs oreilles des feuilles de palmier tissues avec assez d'art. Ils ont aux bras, aux mains et aux pieds, d'autres ornemens qui leur sont propres. Les *femmes*, de leur côté, se donnent une espèce de divertissement plus convenable à leur sexe. Elles demeurent assises, et, se regardant les unes les autres, elles commencent un chant pathétique et langoureux, accompagnant le son de leurs voix du mouvement cadencé de la tête et des bras. C'est pourquoi ce divertissement s'appelle en leur langue *tanger ifaifil*, qui veut dire *la plainte des femmes*. A la fin de la danse, le *tamole*, quand il se pique de libéralité, tient en l'air une pièce de toile qu'il montre aux danseurs, et qui appartient à celui qui a l'adresse de s'en saisir le premier. Outre le divertissement de la danse, ils ont plusieurs autres jeux où ils donnent des preuves de leur adresse et de leur force, en s'exerçant à manier la lance, à jeter des pierres et à pousser des balles en l'air. Chaque saison a une sorte de divertissement qui lui est propre.

La *pêche de la baleine*, selon la description que m'en a faite un Indien de l'île d'*Ulée*, est pour ces peuples un spectacle charmant. Dix ou douze de leurs îles, disposées

en manière de cercle, forment une espèce de port, où la mer jouit d'un calme perpétuel. Quand une baleine paroît dans ce golfe, les insulaires se mettent aussitôt dans leurs canots, et, se tenant du côté de la mer, ils avancent peu à peu en effrayant l'animal et le poussant devant eux, jusqu'à ce qu'ils l'aient conduit sur des bas-fonds non loin des terres. Alors les plus adroits se jettent dans la mer; quelques-uns d'eux dardent la baleine de leurs lances, et les autres l'amarrent avec de gros câbles dont les bouts sont attachés aux rivages. Aussitôt s'élève un grand cri de joie parmi un peuple nombreux, que la curiosité a attiré sur les bords de la mer; on tire à terre la baleine, et la pêche se termine par un grand festin.

Quand il y a des inimitiés entre ces insulaires, elles s'apaisent d'ordinaire par quelque présent. C'est ainsi que les particuliers finissent leurs querelles; mais quand les inimitiés sont publiques, et entre deux bourgades, il n'y a que la guerre qui les termine. Ils n'ont d'autres armes que des pierres et des lances armées d'os de poisson. Leur manière de faire la guerre ressemble aux combats singuliers, chacun d'eux n'ayant affaire qu'à l'ennemi qu'il a en tête. Lorsque deux peuplades ennemies ont résolu d'en venir à une action décisive, on s'assemble de part et d'autre dans une rase campagne, et, au moment que les troupes sont en présence, chacun des deux partis forme un escadron de trois rangs. Les jeunes gens occupent le premier rang; le second est de ceux qui sont d'une plus haute taille, et les plus âgés forment le troisième. Ce combat commence par le premier rang, où chacun combat d'homme à homme à coups de pierres et de lance. Quand quelqu'un est blessé et hors de combat, il est aussitôt remplacé par un combattant du second rang, et enfin par un autre du troisième. La guerre se termine par des cris de triomphe de la part des victorieux, qui insultent aux vaincus.

Les habitans de l'île d'*Ulée* et des autres îles voisines m'ont paru plus civilisés et plus raisonnables que les autres. Leur air et leurs manières sont plus respectueuses. Ils ont de la gaieté dans l'esprit, ils sont retenus et circonspects dans leurs paroles, et ils s'attendrissent aisément sur les infirmités et les misères d'autrui. Cette retenue et cette sensibilité naturelle me font juger que leurs esprits se rendroient aisément dociles à nos instructions, et que la semence de l'Évangile fructifieroit dans leurs cœurs. Il y a parmi eux beaucoup de métis, et quelques nègres ou mulâtres qui leur servent de domestiques. Il est vraisemblable que les *nègres* viennent de la Nouvelle-Guinée, où ces insulaires ont pu aller par le côté du sud. Pour ce qui est des *blancs*, sans m'arrêter aux moyens dont la divine Providence a pu se servir pour les conduire dans ces îles, je vous rapporterai simplement mes conjectures, fondées sur ce que nous apprend le père *Collin*, jésuite, au chapitre 20 de son *Histoire des îles Philippines*.

Il raconte que *Martin Lopez*, pilote du premier vaisseau qui passa de la Nouvelle-Espagne au secours des Philippines en l'année 1566, complota, avec vingt-huit autres, de jeter le reste de l'équipage dans une île déserte, de s'emparer du vaisseau et d'aller pirater sur les côtes de la Chine; que le complot fut découvert; que, pour prévenir leur mauvais dessein, on les abandonna eux-mêmes dans une île de barbares, située à l'est des Marianes. Il est à croire que ces rebelles furent jetés dans une des îles Carolines, et qu'ils y ont épousé des Indiennes, d'où sont venus des métis, qui se sont extrêmement multipliés dans toutes ces îles. Ces insulaires ont pour tout *aliment* des fruits, des racines, et les poissons qu'ils peuvent pêcher. Ils ont néanmoins des poules et d'autres oiseaux; mais on n'y voit aucun animal à quatre pieds. La terre ne produit



ni riz, ni froment, ni orge, ni blé d'Inde. On y trouve quantité de bois très-propre à construire des barques.

Au moment où je finis cette lettre, je reçois la permission d'aller reconnoître ces terres infidèles, et de monter une des barques que monsieur notre gouverneur y doit envoyer immédiatement après les fêtes de Pâques. Ainsi, mon révérend père, mes vœux sont enfin accomplis : daigne le Seigneur bénir cette entreprise, et n'avoir point d'égard à mon indignité, afin qu'elle n'arrête pas le cours de ses miséricordes sur ce grand peuple ! Demandez pour moi cette grâce dans vos saints sacrifices, en participation desquels je suis, etc.

## LETTRE DU PÈRE BROWN

A MADAME LA MARQUISE DE BENAMONT.

De l'île de Mascarin ou Mascareigne, le... (1).

MADAME, je ne m'étois proposé de vous écrire qu'après mon arrivée à Canton ; mais le mauvais temps et le défaut de provisions nous ayant obligés de relâcher à l'île de *Mascarin* ou *Mascareigne*, nous y sommes depuis trois mois et demi, toujours incertains de notre départ. J'ignore les raisons d'un si long séjour ; cependant je serois tenté de croire qu'il est survenu quelque chose de fâcheux depuis le débarquement, et je crains fort que ce ne soient des

(1) On place ici cette lettre, pour préparer à ce que l'on dit dans la suivante sur l'île de *Bourbon*, qui est la même que l'île Mascarin ou Mascareigne. On ne sait pas positivement la date de la lettre du père Brown ; mais elle doit avoir été écrite dans les dernières années du dix-septième siècle.

ordres supérieurs qui nous arrêtent ici. Quoi qu'il en soit, j'ai employé le temps que nous y avons déjà passé à tromper l'ennui que m'a causé ce retard, soit en écoutant les confessions des passagers ou des matelots, soit en parcourant les diverses habitations de l'île, soit en observant ce qui s'y trouve de remarquable et de curieux. Je vous en envoie, madame, une relation exacte, que je vous prie de regarder comme un nouveau gage de la reconnoissance vive et durable qui me suivra, ainsi que vos bienfaits, jusqu'aux extrémités de la terre.

Il y a environ soixante ans que l'île de *Mascarin* fut découverte par un Portugais, nommé *Mascarenhez*, qui, l'ayant trouvée déserte, l'abandonna à cause des écueils qui l'environnoient et de la difficulté d'y aborder. Quelque temps après, les Indiens de *Madagascar* ayant massacré, en un seul jour, presque tous les François qui s'étoient établis au fort *Dauphin*, ceux de ces derniers qui eurent le bonheur d'échapper à la mort, se sauvèrent dans des pirogues avec les femmes du pays qu'ils avoient épousées. Poussés par un vent favorable, ils arrivèrent sains et saufs à la vue de *Mascarin*, où ils abordèrent. Comme ils trouvèrent ce pays arrosé de rivières et fécond en gibier, ils résolurent de s'y établir. Pendant les deux premières années ils ne vécurent guère que de poissons et de tortues de terre et de mer. A la suite du temps, ils trouvèrent le moyen de composer une boisson avec le miel que les abeilles déposent dans le tronc des arbres; ils y mêlèrent le suc de certaines herbes sauvages, pour en relever le goût, et petit à petit ils parvinrent à faire une liqueur dont l'usage se conserve encore parmi eux. Tandis que ce petit peuple vivoit ainsi inconnu du reste des hommes, un vaisseau pirate fut jeté par la tempête sur les côtes de l'île; s'étant brisé contre les écueils, l'équipage fut contraint de s'y établir aussi. Comme le vaisseau étoit chargé d'esclaves

de l'un et de l'autre sexe, que ces écumeurs de mer avoient enlevés sur les côtes du *Malabar* et dans le golfe de l'Inde, insensiblement le pays se peupla, de manière que la côte orientale de l'île étoit pour ainsi dire déjà toute habitée, lorsque la compagnie des Indes y envoya quelques familles françoises pour s'y fixer. On y compte aujourd'hui quinze ou seize cents personnes libres, et plus de onze cents esclaves.

Les *habitans de Mascarin* sont doux, paisibles et laborieux ; leurs principales richesses consistent en esclaves, en plantations, en troupeaux de bœufs et de moutons, etc. Cette île *produit* deux fois l'année le riz et le blé, mais le blé ne peut s'y conserver au-delà d'un an ; il se corrompt même dans le cours de l'année si l'on sépare le grain de l'épi ; c'est pourquoi les habitans sèment beaucoup moins de blé que de riz. D'ailleurs, la difficulté qu'ils ont de moudre leurs blés, ce qui ne se fait qu'à force de bras, les a dégoûtés de ce travail. Ils pourroient, à la vérité, construire des moulins à vent ; mais l'entretien en seroit extrêmement dispendieux, et ils aiment mieux le riz que le pain. L'air de cette île me paroît fort sain, et les hommes y vivent très-long-temps. Vers le mois de janvier, il se lève tous les ans un vent impétueux qui cause, il est vrai, beaucoup de ravages ; il déracine les arbres, il renverse les cabanes et les plantes des habitations ; mais il enlève tout ce qu'il y a d'impur et de malsain dans l'air et sur la terre. Ces peuples savent le temps où l'ouragan doit arriver ; ils entendent, trois ou quatre jours auparavant, un grand bruit dans les montagnes : l'air et la mer sont alors dans une paix profonde, et les eaux semblent changer de couleur. Aussitôt les habitans pourvoient à leur sûreté : ils étayent leurs maisons et leurs arbres fruitiers ; et les vaisseaux qui se trouvent dans les rades de l'île prennent le large, parce qu'il est moins dangereux

d'essuyer une tempête en pleine mer que dans une rade peu sûre, où le péril est toujours plus certain, à cause de la proximité de la terre. Quoique les habitans de *Mascarin* soient en général d'un caractère liant et affable, ils mènent cependant une vie assez triste. Leurs habitations sont éloignées les unes des autres ; la jalousie, l'envie et l'orgueil, passions qui semblent peu faites pour régner dans des déserts, se glissent dans le sein des familles, parmi lesquelles elles entretiennent une mésintelligence d'autant plus durable qu'elle m'a paru plus sourde et plus dissimulée. Les habitans se voient et se font amitié sans s'aimer ; ils se rendent même service les uns aux autres, mais c'est toujours par quelques motifs d'intérêt caché. Leur île est divisée en plusieurs quartiers, dont le plus étendu et le plus peuplé est situé au pied d'une montagne escarpée. Les habitations en sont bâties sur le bord d'un grand lac d'eau vive qui s'écoule dans la mer. Chaque famille a ses plantations au haut de la montagne, et ces plantations sont de riz, de tabac, de cannes de sucre et de différens fruits, comme les oranges, les citrons, les ananas, etc.

On peut faire aisément le tour de l'île à pied, en côtoyant la mer ; mais il seroit impossible de la traverser. Personne, à ce qu'on m'a dit, n'a encore osé l'entreprendre, excepté quelques esclaves fugitifs, qui se retirèrent, il y a un an, dans les bois, et dont on n'a plus entendu parler. Cette île a environ cinquante-deux ou cinquante-trois lieues de circuit, et n'est habitée que d'un côté. La partie du sud est brûlée par les feux d'un *volcan* qui vomit sur tout le voisinage des torrens de soufre et de bitume. Ce volcan pourroit bien avoir fait peu à peu le tour de l'île ; car en creusant à deux ou trois pieds de terre, on trouve partout le roc brûlé et calciné. Peut-être aussi que les canaux souterrains qui aboutissent au centre du

volcan, et y portent les matières enflammées qu'il jette hors de son sein, règnent et se communiquent les uns aux autres dans toute l'étendue de l'île, ce qui n'est pas sans vraisemblance. Les *neiges* qui couvrent les hautes montagnes de l'île forment des torrens qui, après avoir arrosé les plaines où ils portent la fertilité et l'abondance, vont se jeter dans la mer. Ces espèces de rivières ne causent aucun ravage, parce que leurs bords sont escarpés et que leur lit est profond. La nature dédommage ainsi les insulaires du défaut de fontaines qui leur manquent, ainsi que les puits, qui sont en très-petit nombre dans le pays. Les pâturages même y sont si rares pendant les mois de juin, de juillet et d'août, qu'on est obligé de conduire les troupeaux dans les montagnes, où ils se nourrissent de feuilles d'arbres. Alors chaque chef de famille imprime une marque particulière à ses bestiaux; autrement on courroit les risques de mille inconvéniens qu'il vous sera aussi facile de deviner que l'énumération en seroit fatigante pour vous.

Vous savez, madame, que depuis quelque temps la *compagnie des Indes* commence à négliger cette colonie; j'en ignore la raison, mais je suis très-persuadé que c'est pour elle une perte considérable qu'il seroit difficile de réparer. Les habitans du *quartier de Sainte-Suzanne*, qui est presque à la pointe de la côte orientale de l'île, portent tout le poids du travail. Semblables aux abeilles, ils ont la peine, et leurs voisins ont le profit. Comme les vaisseaux de la compagnie n'abordent jamais à leur quartier, ils ne peuvent échanger leurs deurrées; ainsi, malgré la fécondité de la terre, qui leur fournit des vivres en abondance, souvent ils n'ont pas de quoi se vêtir, et cette indigence les empêche, non-seulement d'aller à la messe, mais encore de sortir de leurs maisons. Les habitans des autres quartiers où les vaisseaux ont coutume d'aborder, profitent de la facilité qu'ils ont à trafiquer avec les étrangers;

ils enlèvent tout sans en faire part à leurs voisins, dans la crainte où ils sont de manquer eux-mêmes de vêtemens, depuis que les vaisseaux de la compagnie relâchent si rarement dans leur île. Cependant si ces peuples avoient chez eux des tisserands, les femmes pourroient filer du coton, car le pays en produit de très-beau; mais la nature leur fait en vain ce présent, l'impuissance où ils sont de s'en servir le leur rend absolument inutile. Le *café* fut découvert dans cette île, il y a environ vingt-deux ans. Cette plante étoit sauvage, à la vérité; mais on crut que si elle étoit entée, le fruit n'en seroit pas moins beau que celui qui vient du Levant. M. *Para*, qui, dit-on, étoit alors gouverneur de l'île, fit un voyage en France pour faire part de cette découverte à la compagnie des Indes, et pour convenir avec elle des moyens de la rendre utile; mais si l'on en juge par la situation actuelle des choses, cette démarche n'eut aucun succès. Le *café sauvage* est plus beau et plus gros que celui qui vient de *Moka*, mais le goût en est un peu différent; il est moins onctueux et plus amer. Cependant si les habitans, qui étudient avec le plus grand soin le temps propre à enter cette plante, sont assez heureux pour réussir quelque jour, ils pourront faire alors un commerce considérable de café. Mais, pour en revenir à la compagnie des Indes, je ne puis concevoir la raison qui l'engage à négliger une colonie qui, par la fertilité de son terroir, jointe à la situation du pays et à la bonté du climat, ne peut être que d'une très-grande utilité aux vaisseaux qui reviennent de la Chine ou des Indes orientales. Il seroit aisé de faire un petit port dans la rivière de Saint-Denis ou dans le golfe de la Possession, et si l'on envoyoit dans ces quartiers quelques nouvelles familles, elles pourroient défricher un terrain suffisant pour leur entretien; elles y auroient bientôt des établissemens, surtout si cette nouvelle colonie étoit composée d'artisans, comme menui-

siers, charpentiers, tisserands, forgerons, etc. Les cordonniers seuls y seroient inutiles, à moins qu'ils n'y introduisissent la mode de porter des souliers; car les hommes et les femmes marchent toujours pieds nus.

L'île de *Mascarin* étant ainsi peuplée, les habitans pourroient entretenir deux ou trois grandes barques pour leur commerce avec *Madagascar*, et se procurer par là, non-seulement tout ce qui est nécessaire à leurs habitations, mais encore en retirer beaucoup d'or en échange des marchandises qu'on enverroit dans cette dernière île de France ou des Indes, par les vaisseaux de la compagnie. J'ai vu à *Mascarin* un gentilhomme espagnol qui s'y est établi depuis quelque temps, et qui avoit rapporté de *Madagascar*, où il avoit demeuré, une livre et demie de très-bel or, qu'il avoit trouvé dans un ruisseau. J'en conclus que les habitans de *Mascarin* pourroient facilement trafiquer avec les Indiens de *Madagascar*, en leur donnant, en échange de leur or, les toiles et les autres denrées propres de leur pays. Par ce moyen, leur commerce s'étendrait insensiblement, et ils pourroient peut-être, à la longue, forcer la compagnie des Indes à venir relâcher plus souvent dans leurs ports.

L'île abondoit autrefois en *tortues de terre*; mais les matelots en ont tant détruit, qu'on n'en trouve plus guère que sur la côte occidentale; encore y sont-elles très-rares. On attribue à ces animaux plusieurs propriétés, entre autres celle de purifier la masse du sang, et de guérir les maladies qui proviennent de la trop grande abondance ou de la corruption des humeurs. On en tire encore une huile fort douce, qui a presque le même goût que l'huile de Provence. Ce pays étoit aussi fort peuplé de *chèvres* et de *sangliers*; mais ces animaux se sont retirés depuis quelque temps dans les montagnes, où personne, je vous assure, n'ose aller leur faire la guerre. Cependant on en

trouve encore quelques-uns dans les bois ; mais soit qu'ils y manquent de nourriture, soit que les habitans les détruisent, soit qu'insensiblement ils se réfugient dans les montagnes, le nombre en diminue tous les jours. Des vaisseaux venus des Indes avoient déposé dans l'île des lapins, des cailles, des poules pintades et des perdrix : les lapins n'ont pu se creuser des tanières ; les cailles, qui sont des oiseaux de passage, y ont peu resté ; les perdrix ont également disparu, de sorte qu'il n'y a eu que les *poules pintades* qui s'y soient multipliées. Vers l'est de cette île il y a une petite plaine au haut d'une montagne, qu'on appelle la plaine des *Coffres*, où l'on trouve un gros *oiseau bleu* dont la couleur est fort éclatante. Il ressemble à un pigeon ramier ; il vole rarement, et toujours en rasant la terre, mais il marche avec une vitesse surprenante ; les habitans ne lui ont point encore donné d'autre nom que celui d'*oiseau bleu* ; sa chair est assez bonne et se conserve long-temps. Vers les mois de juillet et d'août, temps auquel règne l'hiver, on voit descendre des montagnes une espèce de *grive*, oiseau gras et d'un goût exquis, qui ne se nourrit que de riz et de café sauvage. On le prend ordinairement en lui passant au cou un nœud coulant, attaché à une perche flexible et déliée, et cet oiseau est si peu farouche, que souvent il vient se reposer sur la perche fatale ou sur le bras du chasseur ; comme il est fort gras, le moindre coup l'abat ; et lorsqu'il tombe à terre, il ne peut plus se relever. Cette manière de prendre la grive ne doit pas vous étonner ; je l'ai vu prendre ainsi dans plusieurs endroits de l'Europe, où les toiles sont cependant fort en usage.

La *chauve-souris* est ici de la grosseur d'une poule. Cet oiseau ne vit que de fruits et de grains, et c'est un mets fort commun dans le pays. J'avois de la répugnance à suivre l'exemple de ceux qui en mangeoient ; mais, en ayant goûté



par surprise, j'en trouvai la chair fort délicate. On peut dire que cet animal, qu'on abhorre naturellement, n'a rien de mauvais que la figure et le nom. On n'a jamais vu dans cette île ni serpens ni reptiles venimeux. L'*araignée*, animal dangereux dans tout le reste de la terre, est ici sans venin. Elle est communément de la grosseur d'un œuf de pigeon, et sa toile est d'un si beau tissu, qu'on a regret de ne pouvoir la mettre en œuvre. Vous serez sans doute surprise, madame, que le pays ne produise point ces reptiles venimeux dont toute l'Europe abonde; mais je crois en avoir deviné la raison. J'ai eu l'honneur de vous dire qu'en creusant à deux pieds de terre, on trouve le roc tout calciné; ainsi, ce qui empêche les lapins de gratter la terre et de s'y faire des trous, pourroit bien aussi empêcher les serpens, accoutumés à vivre sous terre, de s'y retirer. Quoi qu'il en soit, l'île de *Mascarin* est peut-être le seul pays du monde où il est certain qu'on n'en trouve pas; car on ne doit pas prendre pour un reptile venimeux un certain *lézard* qui mord ceux qui osent le toucher: sa morsure, loin d'être mortelle, ne cause pas même la moindre enflure. Je n'ai jamais vu cet animal; mais la description qu'on m'en a faite a beaucoup piqué ma curiosité. On m'a dit qu'il avoit des ailes, et que souvent il voloit d'arbre en arbre comme nos cigales. Il ressemble à nos lézards d'Europe, excepté qu'il est plus gros et plus long, et que la couleur de son corps est infiniment plus éclatante et plus variée. On m'a assuré que sa tête étoit plate et percée par le milieu, de manière qu'on pourroit y passer un fil de fer sans l'offenser. Cet animal est plus commun vers la partie du sud; il y est aussi plus gros et plus long, car on prétend qu'on y en trouve d'un pied et demi de longueur.

Cette île est couverte d'*arbres de toute espèce*. Les plus beaux sont ceux qu'on appelle *nattiers* ou bois de nattes,

les *ébéniers*, dont le bois est luisant, et le *benjoin*, qui produit une gomme odoriférante dont on se sert, au défaut du goudron, pour le radoub des vaisseaux. J'y ai vu beaucoup d'autres arbres d'une hauteur et d'une grosseur prodigieuses, dont on pourroit faire de très-belles planches, des mâts de vaisseau, des pompes, des parquets, et toutes sortes d'ouvrages de menuiserie, dont le commerce seroit facile et d'un grand revenu pour les habitans; mais on y trouve peu d'arbres fruitiers. Le *goyavier* et le *bananier* sont les plus communs; il est vrai que les fruits en sont fort sains, mais à la fin on s'en lasse, à cause de leur fadeur; le dernier de ces arbres est d'un grand secours pour les vaisseaux; on le coupe par le pied, et l'on se sert du tronc, qui se conserve long-temps vert, et qui est plein d'une eau douce et substantielle, pour nourrir les bestiaux qu'on embarque. Les orangers et les citronniers produisent des fruits en abondance, et cette abondance est cause qu'on en fait très-peu de cas. Le *tamarin* porte un fruit à noyau, semblable, à peu de chose près, à celui du palmier. Un autre petit arbuste produit une noisette médicinale, dont l'usage cause des vomissemens douloureux et de violens maux d'estomac; on l'appelle *pignon d'Inde*. De tous ces arbrisseaux, le *cotonnier* est le plus utile et le plus précieux; son fruit est beau, riche et abondant, et le coton qu'il produit est le plus blanc qui soit dans les Indes. Enfin, j'ai vu une espèce d'arbre qui égale par sa hauteur et par sa grosseur les chênes les plus majestueux et les plus superbes que nous ayons en Europe; il produit au printemps une fleur blanchâtre et moelleuse, fort agréable à l'odorat; c'est sur sa cime que les abeilles déposent leur miel, et elles le préfèrent à tous les autres, à cause du parfum qu'il exhale, et dont il embaume tout son voisinage. Il me semble que le terrain seroit assez favorable à la vigne; cependant on n'a point encore essayé d'y en

planter. Outre la *boisson de miel* dont je vous ai parlé, boisson qui est forte et dangereuse, les habitans de l'île en composent une autre avec des cannes de sucre, qu'ils appellent *frangorin* : celle-ci est beaucoup plus douce ; elle peut enivrer, mais on prétend que l'excès n'en est pas si funeste que celui de la boisson de miel. Cette dernière liqueur n'est plus guère en usage que parmi les matelots et les pauvres geus qui n'ont pas de plantations ; le miel ne leur coûte que la peine d'aller le chercher sur les arbres où les abeilles le déposent ; ils font eux-mêmes leur boisson, où ils mêlent, comme j'ai dit, le suc de certaines herbes dont j'ignore le nom.

Vous me demanderez sans doute, madame, quelle est la *couleur des habitans de l'île* ; elle varie selon les familles ; les familles même sont souvent composées de blancs, de noirs et de métis ; cela vient des différentes alliances qu'elles ont faites : les François qui, pour échapper à la fureur des Indiens de *Madagascar*, s'étoient sauvés avec leurs femmes dans l'île de *Mascarin*, avoient des enfans d'un teint basané ; le vaisseau pirate qui vint y échouer étoit chargé d'esclaves noirs de l'un et de l'autre sexe. La nécessité de peupler l'île fit contracter des mariages entre tous ces inconnus, qui s'allièrent indistinctement les uns avec les autres, et il en est résulté un mélange bizarre de couleurs qui surprend tous les étrangers. Cependant la couleur brune est la plus dominante ; et s'il n'étoit permis de hasarder une conjecture, je serois porté à croire que cela vient du grand nombre de matelots européens qui se sont établis dans l'île. Le bruit court que les Hollandois ont formé des desseins secrets sur ce pays : je n'en serois point étonné ; l'indifférence de la compagnie des Indes pourroit bien leur avoir inspiré des vues d'ambition. L'île de *Mascarin* est fertile, et les peuples, faute de commerce, sont malheureux au milieu de leur abondance ; il leur faut une

puissance qui les soutienne, qui encourage, qui étende leur commerce, et c'est ce qu'ils n'ont pas depuis que la compagnie semble les avoir abandonnés. Je n'examinerai point si les bruits qu'on répand sont fondés; le temps, qui dévoile tout, en montrera un jour la vérité ou la fausseté. J'ai l'honneur d'être, etc.

---

## LETTRE DU PÈRE DUCROS

A M. L'ABBÉ RAGUET,

DIRECTEUR DE LA COMPAGNIE DES INDES.

A Atiancoupau, près de Pondichéry, ce 17 octobre 1725.

MONSIEUR, je suis parti du port de Lorient le 11 octobre 1724, sur le vaisseau de la compagnie appelé *la Sirène*. M. le chevalier *d'Albret*, qui le commandoit, s'y fit, pour ainsi dire, adorer pendant tout le voyage par sa douceur, et admirer par sa vigilance et son extrême habileté dans l'art de naviguer. Le 6 février 1725, à 24 degrés 50 minutes de latitude méridionale, et à 20 degrés de longitude, sur les deux heures après midi, nous vîmes sur l'eau une infinité de petites *pierres* dispersées çà et là; elles étoient de couleur blanche, assez légères pour surnager, assez fermes pour ne pas se fondre, mais assez peu solides pour céder; lorsque avec la main on vouloit les rompre. Officiers, pilote, matelots, tout le monde fut d'abord surpris à la vue de ces pierres, et l'alarme succéda bientôt à la surprise, parce que nous crûmes apercevoir des brisans à un quart de lieue de nous. Si ces brisans avoient été aussi réels que les observateurs le prétendoient, il y auroit eu d'autant plus de danger, que le vent, que nous avions en poupe, nous y portoit avec beaucoup de force;

mais la sonde nous rassura : on ne trouva point de fond ; nulle apparence de rocher ne parut ; plus nous avancions, plus la mer se montrait unie, ce qui n'arrive point dans les lieux où elle cache des écueils. M. d'Albret, M. de La Farelle, M. Okart et moi, nous allâmes dans un canot à la découverte de la *source des pierres*, et nous nous arrê- tâmes en un endroit où elles étoient en plus grand nombre qu'ailleurs. Nous en vîmes de grosses comme la tête d'un bœuf, et cette mesure alloit en diminuant dans les autres jusqu'à la petitesse des grains de gros sable. D'inter- valle en intervalle nous en rencontrions des pelotons comme si c'eût été de la neige ; la sonde ne nous apprit rien, cette mer blanche sembloit toujours être sans fond. De retour au vaisseau, tout le monde raisonna beaucoup sur la nature et l'origine de ces pierres ; nous en mîmes au feu, nous en trempâmes dans l'eau-forte ; elles se maintinrent. Sur cette double épreuve, nous les déclarâmes *pierres poncées*, et nous décidâmes que quelque volcan les vomissoit ; nous osâmes même placer ce volcan dans les îles de Tristan d'Acugna, fondés sur ce que M. de La Feuillée, qui com- mandoit la *Badine*, nous assura qu'ayant côtoyé ces îles, il y avoit vu une plus grande étendue de mer chargée de ces pierres flottantes, que n'étoit celle que nous avions traversée : nous étions à cent trente lieues de ces îles, ou environ.

Après cinq mois dix-huit jours depuis notre départ d'Espagne, je mis pied à terre à l'*Île-de-France*, appelée ci-devant *l'île Maurice*. Elle est à l'orient de Madag- ascar, à 19 degrés 35 minutes de latitude méridio- nale, et à 80 degrés 47 minutes de longitude. Les Por- tugais et les Hollandois en ont joui les uns après les autres. Les cerfs, les cabris, les cochons sauvages qu'on y trouve, les orangers, les citronniers, etc., sont d'utiles preuves du séjour qu'y ont fait les premiers. Cette île a

deux ports : le *port Bourbon* au sud-est, et le *port Louis* au nord-est. Le port Bourbon est le plus beau ; sa largeur est d'une lieue : trois passes y introduisent facilement les vaisseaux ; mais le vent, presque toujours contraire, leur en défend souvent la sortie. Au milieu de ce port, votre compagnie a fait jeter les fondemens d'une magnifique citadelle, qui est déjà élevée jusqu'au premier cordon, par les soins de M. *de Nion*, habile ingénieur, qui commande pour elle dans l'île. L'île-de-France charme, de quelque côté qu'on l'examine : on y découvre partout de délicieux paysages coupés de collines, de rivières, de vallées, de prairies et de bois, dont les arbres portent de beaux fruits ; ou sont propres pour les constructions et pour les ouvrages de marqueterie. On y voit une infinité de tourterelles qui se laissent prendre à la main, et de perroquets, les uns verts, et les autres gris : quand on en fait crier un, tous les autres se rendent au cri, et l'on s'en saisit très-aisément. En allant d'un port à l'autre, trajet qui est d'environ quatorze lieues, j'admirai une plaine appelée *le Flat*, où la nature semble avoir pris plaisir à réunir les objets les plus agréables : d'un côté sont des arbres fruitiers, de l'autre des bois d'ébène ; ici des eaux vives, plus loin de vastes étangs ; pour peu que l'art aidât la nature, nul séjour n'approcheroit de la beauté de celui-là. Au milieu de cette plaine campoit un détachement de *soldats françois*, qui furent ravis d'apprendre de moi des nouvelles de leur patrie. Je passai la nuit avec eux ; ils me racontèrent les dangers auxquels ils étoient exposés nuit et jour, et je pris de là occasion de les exhorter à se tenir toujours en état de comparoître devant le souverain juge. Les esclaves réfugiés dans les montagnes, et toujours prêts à fonder sur eux, leur causoient ces alarmes. Je fus extrêmement touché du récit que me fit un de ces soldats, qui ne respire encore que parce que ces inhumains le crurent

mort des blessures dont ils l'avoient couvert. Le bras cassé, et le ventre percé, soutenant d'une main ses entrailles, il s'étoit traîné jusque sur un rocher pendant les ténèbres de la nuit. De là, à la faveur de la lumière que répandoit un grand feu allumé par les noirs fugitifs, il vit rôtir deux de ses camarades, et cette troupe barbare danser tout autour avec des cris et des hurlemens horribles. Ce malheureux, quoique estropié, ne laisse pas de servir. Une gratification que la compagnie lui feroit seroit bien placée, et animeroit des troupes qui doivent être continuellement alertes. Étant arrivé au port Louis, j'eus la satisfaction d'exercer les fonctions du ministère apostolique. Le curé de ce port, croyant avoir de justes sujets de mécontentement, s'étoit retiré dans l'île de Bourbon. Je le remplaçai tant que je demeurai dans ce lieu : je dis des messes de paroisse ; je fis des instructions, tantôt à la garnison et tantôt aux noirs ; je confessai, j'administrai les autres sacremens selon les besoins, je remplis enfin tous les devoirs curiaux. Cela me mit dans l'occasion de conférer souvent avec les différens membres qui composent cette espèce de colonie, et de connoître à fond ses besoins ; ils seront grands, jusqu'à ce que la compagnie des Indes lui ait donné la forme qu'elle doit avoir. La chasse et la pêche y fournissent les alimens ordinaires ; mais comme l'une et l'autre ne sont pas toujours également heureuses, et que d'ailleurs rien ne peut se conserver pour le lendemain, on y jeûne souvent.

Si l'on fortifie l'île-de-France, si de nouveaux habitans y mettent quelque jour les terres en valeur, sa situation et la commodité de ses ports la rendront très-importante au commerce ; mais il faut commencer par y réduire les esclaves fugitifs, et exterminer les rats. Et en effet, on peut appeler cette île le *royaume des rats* ; on les voit en corps d'armée descendre des montagnes, grimper sur les rochers

les plus escarpés , se promener dans le pays plat , s'attrouper dans les marécages. Ils désolent tout , principalement la nuit ; je les ai vus moi-même , à l'entrée de la nuit , sortir en foule du sein de la terre , comme des fourmis , et porter la désolation en tous lieux ; rien n'échappe à leur dent. Le moyen de dormir tranquillement au milieu de cette maudite engeance ! Pour se garantir de ses insultes , on s'enveloppe comme des morts , et on tâche de s'accoutumer à la sentir sur soi trotter , sauter , se battre. Au réveil , on se raconte mutuellement les morsures qu'on en a essayées. Je comprends cependant que si l'Ile-de-France étoit extrêmement peuplée , ces animaux nuisibles y diminueroient de jour en jour ; et ce qui le démontre , c'est que l'île de Bourbon en étoit autrefois aussi infectée , et qu'il y en a infiniment moins aujourd'hui qu'il n'y en avoit avant les cultures. Les *nègres marrons* ou *fuyards* sont d'autres ennemis plus dangereux , mais dont il est plus aisé de se débarrasser. Ce sont des esclaves achetés à Madagascar , qui , après avoir déserté les uns après les autres , se sont rassemblés dans les montagnes , et font de là de très-cruelles excursions sur les terres de leurs anciens maîtres. Leur premier dessein fut de repasser dans leur patrie , et l'on auroit mieux fait de favoriser leur évasion que de leur en ôter les moyens , en brisant un canot qu'ils avoient construit dans cette vue : ils ne s'en iront pas maintenant quand on le voudra ; ils se sont rendus redoutables à nos gens par leurs ruses , leur hardiesse et leur cruauté ; et , dès leurs premières irruptions , ils ont conquis sur eux non-seulement des armes , mais aussi des négresses pour perpétuer leur race. Ils obéissent à un *chef* ; le premier qu'ils ont eu fut tué dans un combat : blessé à mort , à la tête de sa troupe , il prit une partie du cuir qui le ceignoit en guise de ceinturon , et , ayant bouché sa plaie , il s'écarta et alla expirer entre deux rochers. Dix François périrent en cette rencontre ; il mou-



rut seul de son côté. On lui trouva la tête rasée, et des pendants d'oreille, marque de royauté chez ces peuples. La compagnie des Indes doit prendre des mesures sérieuses pour ramener incessamment ces rebelles. Les *secours spirituels* sont encore plus nécessaires dans l'Île-de-France que les temporels; mais je suis bien sûr que vous ne négligez rien, monsieur, pour les lui procurer abondamment, et je dois présumer que le zèle des *missionnaires de Saint-Lazare*, que votre compagnie y entretient, se renouvellera et ne se ralentira jamais.

Je ne me propose pas de vous entretenir fort au long de l'île de *Mascareigne* ou de *Bourbon*; elle est trop connue. C'est un roc affreux qui sort de la mer à 21 degrés 5 minutes de latitude méridionale, et à 77 degrés 42 minutes de longitude; mais ce roc n'est affreux qu'en dehors; au dedans il est très-riant et très-fertile. L'île de Bourbon, à ce que j'ai appris d'un bon vieillard, nommé *Ricbourg*, qui est le plus ancien des habitans, servit d'abord d'infirmierie pour les malades françois de Madagascar, et de lieu d'exil où l'on reléguoit les mutins. Le massacre des François, dans cette grande île, est la cruelle époque de notre établissement solide dans celle-ci. Elle a plus de quatre-vingts lieues de circuit, et son diamètre est de vingt-cinq à vingt-huit lieues. Quoiqu'elle ne semble qu'un roc sourcilieux, elle est réellement divisée en trois parties qui forment comme trois montagnes. Deux choses m'y ont paru dignes d'une attention particulière, le *volcan*, et la *montagne de Salases*.

Le *volcan* est la cime d'un mont figuré en pain de sucre. Au-dessous du sommet, il y a un contour creux, où, comme dans un large bassin, le volcan vomit des torrens de mâchefer enflammé. Le bassin étant une fois rempli, cette matière en dégorge avec tant d'impétuosité et d'abondance, qu'elle a forcé la mer à se retirer assez considéra-

blement ; mais les flots regagnent insensiblement leur terrain. Le feu continuel que cette montagne nourrit se fait voir au voisinage presque toutes les nuits , et cause de temps en temps de petits tremblemens de terre , qui varient beaucoup quant au lieu. C'est , pour ainsi parler , un feu ambulans. La *montagne de Salases* est au milieu de l'île , et elle domine sur toutes celles qui l'environnent. La violence de la mer , ou telle autre cause que vous voudrez , élève jusqu'à son sommet , par des voies souterraines , une si grande quantité d'eau , que les trois plus grandes rivières de l'île en sont formées. Ces rivières se précipitent avec une extrême rapidité , et forment , sur leur route , un nombre prodigieux de bruyantes cascades. Les autres rivières sont aussi fort impétueuses , excepté celle qui porte le nom de Sainte-Suzanne , qui est assez tranquille ; mais elles ont leurs sources ailleurs.

Les quartiers de Sainte - Suzanne , de Saint - Denis et de Saint-Paul , sont les plus considérables de l'île et les plus habités. A Sainte - Suzanne , le terrain est cultivé jusqu'à la mer ; c'est principalement là que croît le tabac. Les pâturages sont excellens à Saint-Denis ; de nombreux troupeaux y paissent. On cultive le café au quartier de Saint-Paul. En général , l'île de Bourbon est si féconde qu'elle est , pour ainsi dire , inépuisable en rafraîchissemens. Les bestiaux et les volailles y multiplient à l'infini. La terre n'y exige point de labour ; il suffit d'y répandre le blé et les autres semences. Elle n'a besoin d'aucun repos : le riz , le maïs , les cannes à sucre , y viennent successivement et sans relâche. Tous les oiseaux sont bons à manger dans cette île , surtout les merles ; il n'y naît aucun animal dangereux. Le poisson de rivière y sent un peu la vase , mais celui de mer est d'un goût exquis. Le vin du pays est le suc exprimé des cannes à sucre ; il est très-agréable à boire , après qu'il a fermenté trois ou qua-

tre jours dans les bouteilles. L'air y est en tout temps si pur et si doux, et les eaux y sont si saines, que les malades qui y débarquent recouvrent en peu de jours leur santé. On prétend qu'il n'y a dans l'île de Bourbon aucune plante qui ne soit salutaire; malgré tout cela, on n'y a encore trouvé aucun remède pour la crampe, mal vif et mortel, qui enlève très-soudainement ceux à qui il arrive quelque froissement ou lésion de nerfs.

Les habitans de l'île de Bourbon ont pour pasteurs des *missionnaires de Saint-Lazare*, prêtres d'une vie irréprochable, et qui s'acquittent de leurs fonctions avec une régularité qui mérite votre approbation et celle de votre compagnie. Notre passage de cette île à *Pondichéry* a été aussi heureux que tout le reste du voyage. Me voici donc, monsieur, dans le *Carnate*; je touche au bord de la sainte carrière que le ciel me destine. Que le progrès que la religion fait tous les jours dans cette ville même, est encourageant! Il y a vingt-cinq ans qu'on ne voyoit à Pondichéry aucun Malabare chrétien, et on y en compte aujourd'hui trois mille. J'y ai trouvé que depuis le 12 octobre 1724 jusqu'au 12 octobre 1725, il s'est fait six cent un baptêmes, de *choutres* pour la plupart, c'est-à-dire, de ce qu'il y a de plus difficile à convertir. Voilà l'ouvrage d'un seul missionnaire, le père *Turpin*. Il y a douze à treize ans que le père *Bouchet* n'avoit qu'un seul chrétien à *Ariancoupan*; il y en a aujourd'hui près de quatre cents, et de grandes espérances de gagner bientôt à Jésus-Christ plusieurs familles considérables par leurs castes.

Je voudrois pouvoir vous décrire ici les saints *exercices* qui se pratiquent dans le lieu que je viens de nommer, qui n'est qu'à une petite lieue de Pondichéry, et où nous avons une belle église consacrée à Jésus-Christ, sous l'invocation de sa sainte mère. On ne peut parler de ce saint édifice, monsieur, ni y répandre devant Dieu son cœur

et ses vœux, sans se souvenir de vos soins obligeans et des bontés de votre compagnie. Le père *Orry* ne les a pas laissé ignorer. Pendant toute l'année il y a dans cette église un concours édifiant de fidèles qui viennent remplir les devoirs solides du christianisme; mais ce concours devient presque immense pendant les huit jours qui précèdent la fête de la Nativité de la sainte Vierge. J'ai eu le bonheur cette année de coopérer de mon mieux au salut de ce grand nombre de fidèles françois et malabares, et je vous assure que les exemples touchans de piété dont j'ai été témoin, m'ont souvent attendri jusqu'aux larmes. La veille de la fête qui termine toujours la neuvaine, la jeunesse malabare a représenté cette année-ci, dans une tragédie, le *martyre de sainte Agnès*. On a dans ces climats une fureur extrême pour le théâtre : les bons poètes sont en grande vénération chez ces peuples, qui n'ont rien de barbare; la poésie jouit dans l'Inde de la faveur des grands; ils accordent à ses nourrissons le palanquin, distinction très-honorable. Le théâtre, dressé dans une plaine près de notre église, étoit vaste. Je n'y allai d'abord que dans le dessein de n'y rester qu'un moment; mais les acteurs surent m'attacher, je ne sais comment, et j'y demeurai jusqu'à la fin de la pièce avec mon interprète. Sûrement je n'y vis pas nos règles ni d'Horace, ni de Boileau, mises en œuvre; mais je fus agréablement surpris d'y remarquer des actes distingués et variés par des intermèdes, des scènes bien liées, de l'invention dans les machines, beaucoup d'art dans la conduite de la pièce, du goût et de la bienséance dans les habillemens, de la justesse dans les danses, et une musique fort harmonieuse, quoiqu'un peu bizarre. Les acteurs faisoient paroître une grande liberté et beaucoup de dignité dans leur déclamation; aussi avoient-ils été tirés d'une caste supérieure. Leur mémoire fut fidèle; il n'y avoit point là de souffleurs. Ce

qui m'édifia le plus, c'est que la pièce commença par une profession authentique du christianisme, et que dans toute la suite les dérisions et les invectives les plus sanglantes contre les divinités du pays ne furent point épargnées. On en use de la sorte dans les tragédies chrétiennes qu'on oppose ici aux tragédies profanes des idolâtres, et elles sont pour cette raison un excellent moyen de conversion. L'auditoire étoit au moins de vingt mille âmes, qui écoutoient dans un silence profond. On a mis au jour le théâtre françois, le théâtre anglois, le théâtre italien, le théâtre espagnol; je ne désespère pas que quelqu'un n'y mette aussi le théâtre indien. Le caractère qui distingue le plus ce dernier, c'est l'action vive et perpétuelle qui y règne, et le soin qu'on y a d'éviter dans les rôles les longueurs non entrecoupées.

Je me tiens actuellement à *Ariancoupan*, parmi nos néophytes, qui m'apprennent à bégayer leur langue. Je m'y accoutume peu à peu au genre de vie que les missionnaires sont obligés de suivre dans les terres, pour se rendre utiles au salut des âmes. Que la moisson seroit grande, monsieur, s'il y avoit beaucoup d'ouvriers! Plus on s'éloigne des côtes, plus on trouve de chrétiens. Je ne vous parlerai ni de l'ancien Maduré ni de Maïssour, où il y a des millions d'âmes qui adorent Jésus-Christ. Dans la seule mission du *Carnate*, que les jésuites françois ont fondée, et qu'ils cultivent seuls depuis environ trente ans, on a déjà élevé à la gloire du vrai Dieu onze temples. Entre la première église, qui est à *Pineipondi*, jusqu'à la dernière, il y a plus de cent lieues. Nous y comptons huit à neuf mille chrétiens, partie *choutres*, partie *parias*, et cette chrétienté n'est desservie que par quatre missionnaires: encore n'y en a-t-il maintenant que trois; car le père *Aubert*, qui résidoit à l'entrée de la mission, vient de nous rejoindre, pour se rétablir d'une maladie qui

l'a mis à deux doigts de la mort. Les pères *Gargan* et *Duchamp* demeurent à l'autre extrémité; et le père *Le Gac*, qui est supérieur, fait ses excursions de l'un à l'autre bout, pour voir, animer, régler tout, ainsi que dans le reste de l'Inde. Les brames sont nos plus cruels ennemis, et nous ne pourrions résister à leur fureur, si nous n'étions protégés, comme nous le sommes, par le nabab ou vice-roi du Carnate, et par le Grand-Mogol même, qui a donné des ordres très-favorables à la religion. Je suis avec respect, etc.



LETTRE (EXTRAIT) DU PÈRE CALMETTE  
AU PÈRE DE TOURNEMINE.

Vencatiguiry (Carnate), le 16 septembre 1737.

MON RÉVÉREND PÈRE, je pense, comme vous, qu'il eût été à propos de consulter avec plus de soin les livres originaux de la religion des Indes; mais jusqu'ici ces livres n'étoient pas entre nos mains, et l'on a cru long-temps qu'il n'étoit pas possible de les trouver, surtout les principaux, qui sont les *quatre Vedam*. Ce n'est que depuis cinq ou six ans, qu'à la faveur d'un système de bibliothèque orientale pour le roi, on me chargea de rechercher des livres indiens qui pussent la former. Je fis alors des découvertes importantes pour la religion, parmi lesquelles je compte les *quatre Vedam* ou *livres sacrés*. Mais ces livres, qu'à peine les plus habiles docteurs entendent à demi, qu'un brame n'oseroit nous expliquer, de crainte de s'attirer quelque fâcheuse affaire dans sa caste, et dont l'usage du *samskroutam* ou de la langue savante ne donne pas encore la clef, parce qu'ils sont écrits en une langue plus ancienne,

ces livres , dis-je , sont à plus d'un titre des livres scellés pour nous. On en voit pourtant des textes expliqués dans leurs livres de théologie ; quelques-uns sont intelligibles à la faveur du *sanskroutam* , particulièrement ceux qui sont tirés des derniers livres du *Vedam* , qui , par la différence de la langue et du style , sont postérieurs aux premiers de plus de cinq siècles.

Cependant les brames , parlant de leur *Vedam* , disent tantôt qu'il est éternel , et tantôt qu'il est antérieur à la création ; mais j'ai prouvé plus d'une fois à ces docteurs , par les textes mêmes du *Vedam* , qu'il étoit postérieur , et en particulier par ce texte-ci : « Autrefois le monde n'existoit pas ; ensuite il est devenu existant : c'est l'âme qui l'a formé ; c'est pourquoi l'ouvrage est appelé bon. *Et vidit Deus quod esset bonum.* » Ordinairement par l'âme ils entendent Dieu , parce qu'ils en font l'âme universelle qui anime tous les corps.

A l'égard de l'idée de Dieu , que les philosophes indiens confondent toujours dans la suite de leurs systèmes , on ne peut nier qu'ils n'aient eu de grandes lumières , et qu'ils ne soient dans le cas de ceux dont parle saint Paul , qui , ayant connu Dieu , ne l'ont pas glorifié comme Dieu ; de sorte qu'on est étonné de voir que des auteurs qui ont si bien parlé de Dieu se jettent aveuglément dans un chaos d'absurdités grossières , ou qu'étant plongés si avant dans les ténèbres du paganisme , ils aient eu des lumières si pures et si sublimes de la Divinité. Il n'y a pas un mois que , m'entretenant avec un de ces docteurs , je lui parlois des attributs de Dieu , et de la connoissance et de l'amour qui fonde la Trinité. Il m'objecta qu'il y avoit donc des qualités en Dieu. Je répondis que c'étoit en Dieu sa manière d'être , ses perfections , et non des accidens comme dans les êtres créés. « Mais , me répliqua-t-il , la perfection n'est-elle pas différente de celui qui a cette perfection ? Vous

admettez donc une union entre la perfection et l'être? ce qui détruit la simplicité de Dieu, dont la nature est une et non pas composée. » Je lui répondis que la perfection en Dieu, ou son opération, n'étoit pas différente de Dieu même; que la sagesse de Dieu, par exemple, étoit Dieu. Il vit bien que j'avois satisfait à sa question, et, sans insister davantage, il se mit à expliquer ma pensée, en disant que la perfection en Dieu existe à la manière de Dieu même. Sans qu'il soit nécessaire de citer les auteurs indiens, vous pouvez juger, par ce seul trait, s'ils connoissent Dieu.

Jose même assurer que les *philosophes indiens* ont de grandes avances pour connoître la *Trinité*. Il y a une de leurs sectes, moins répandue ici que dans le nord, qui reconnoît en Dieu la connoissance et l'amour. On la nomme la *secte* de ceux qui admettent des distinctions en Dieu, par opposition à celle des *vedantoulou*, qui rejettent ces distinctions, en disant que cette connoissance et cet amour ne sont autre chose que Dieu même, sans s'apercevoir qu'ils ont raison de part et d'autre, et que la vérité se trouve dans l'union de ces deux sentimens. Ils ont même répandu quelques idées de la *Trinité* dans leurs livres, en la comparant à une lampe qui a trois lumignons, et à un fleuve dont les eaux se séparent en trois bras différens. Ce que j'ai vu de plus marqué et de plus étonnant en ce genre, c'est un texte tiré de *Lamarastambam*, l'un de leurs livres. J'ai laissé à *Ballapouram* les papiers où j'ai décrit ce texte. Il commence ainsi : « Le Seigneur, le bien, le grand Dieu, dans sa bouche est la parole. » Le terme dont ils se servent la personnifie. Il parle ensuite du Saint-Esprit en ces termes : *Ventus seu Spiritus perfectus*, et finit par la création, en l'attribuant à un seul Dieu. C'est le Dieu, dit-il, qui a fait le monde. C'est, à ce qu'il me paroît, le sens du texte, que j'examinerai de nouveau.



Depuis le mois d'août de l'année 1736, la famine, qui dure encore, a désolé tout ce pays, et a causé une grande mortalité. La consolation que j'ai eue au milieu de tant d'objets affligeans, a été de conférer le baptême à deux mille deux cent quarante-deux Indiens, dont la plupart étoient des enfans près d'expirer. Les autres missionnaires en ont pareillement baptisé un grand nombre, chacun dans son district. Je suis, avec beaucoup de respect, etc.

## LETTRE DU PÈRE PONS

AU PÈRE DU HALDE.

Careical (Tanjaour), ce 23 novembre 1740.

MON RÉVÉREND PÈRE, il n'est pas aussi aisé qu'on pourroit se l'imaginer en Europe, d'acquérir une connoissance certaine de la *science* des peuples gentils au milieu desquels nous vivons, et qui sont l'objet de notre zèle. Vous en jugerez par cet essai que j'ai l'honneur de vous envoyer. Il contient quelques particularités de la *littérature indienne*, que vous ne trouverez peut-être pas ailleurs, et qui, à ce que je pense, feront mieux connoître les *bracmanes* anciens et modernes qu'on ne les a connus jusqu'ici.

Les *bracmanes* ont été dans tous les temps les seuls *dépositaires des sciences dans l'Inde*, à l'exception peut-être de quelques provinces les plus méridionales, où parmi les *parias*, qui probablement ont été les premiers habitans de ces cantons, on trouve une caste nommée des *vallouvers*, qui prétendent avoir été autrefois ce que sont aujourd'hui les *bracmanes*; en effet, ils se mêlent encore d'astronomie et d'astrologie, et l'on tient d'eux quelques

ouvrages très-estimés qui contiennent des préceptes de morale. Partout ailleurs, les brahmanes ont toujours été et sont encore les seuls qui cultivent les sciences comme leur héritage ; ils descendent des *sept illustres pénitens* qui se sont multipliés à l'infini, et qui, des provinces septentrionales situées entre le mont *Hima* et la *Jamoune* (c'est la rivière de Delhy), et bornées au midi par le Gange jusqu'à *Patna*, se sont répandus dans toute l'Inde. Les sciences sont leur partage, et un brahmane qui veut vivre selon sa règle, ne doit s'occuper que de la religion et de l'étude ; mais ils sont tombés peu à peu dans un grand relâchement. Ceux qui sont de la véritable caste des *rajas* ou *raje-poutras* peuvent être instruits dans les sciences par des brahmanes ; mais ces sciences sont inaccessibles à toutes les autres castes, auxquelles on peut seulement communiquer certains poèmes, la grammaire, la poétique et des sentences morales. Les sciences et les beaux-arts, qui ont été cultivés avec tant de gloire et de succès par les Grecs et les Romains, ont fleuri pareillement dans l'Inde, et toute l'antiquité rend témoignage au mérite des *gymnosophistes*. Ce sont évidemment les brahmanes, et surtout ceux qui, parmi eux, renoncent au monde et se font *saniassi*.

La *grammaire des brahmanes* peut être mise au rang des plus belles sciences ; jamais l'analyse et la synthèse ne furent plus heureusement employées que dans leurs ouvrages grammaticaux de la *langue samskret* ou *samskrou-tan*. Il me paroît que cette langue, si admirable par son harmonie, son abondance et son énergie, étoit autrefois la langue vivante dans les pays habités par les premiers brahmanes. Après bien des siècles elle s'est insensiblement corrompue dans l'usage commun, de sorte que le langage des anciens *richi* ou pénitens, dans les *Vedam* ou livres sacrés, est assez souvent inintelligible aux plus habiles,

qui ne savent que le *samskret* fixé par les grammaires. Plusieurs siècles après l'âge des *richi*, de grands philosophes s'étudièrent à en conserver la connoissance, telle qu'on l'avoit de leur temps, qui étoit, à ce qu'il me semble, l'âge de l'ancienne poésie. *Anoubhout* fut le premier qui forma un corps de grammaire; c'est le *Sarasvat*, ouvrage digne de *Sarāsvadi*, qui est, selon les Indiens, la déesse de la parole, et la parole même. Quoique ce soit la plus abrégée des grammaires, le mérite de son antiquité l'a mise en grande vogue dans les écoles de l'Indoustan. *Pania*, aidé du *Sarasvat*, composa un ouvrage immense des règles du *samskret*. Le roi *Jamour* le fit abrégé par *Kramadisvar*; et c'est cette grammaire dont j'ai fait l'abrégé que j'envoyai, il y a deux ans, et qui vous aura sans doute été communiqué. *Kalap* en composa une plus propre aux sciences. Il y en a encore trois autres de différens auteurs; la gloire de l'invention est principalement due à *Anoubhout*. Il est étonnant que l'esprit humain ait pu atteindre à la perfection de l'art qui éclate dans ces grammaires; les auteurs y ont réduit, par l'analyse, la plus riche langue du monde à un petit nombre d'élémens primitifs, qu'on peut regarder comme le *caput mortuum* de la langue. Ces élémens ne sont par eux-mêmes d'aucun usage; ils ne signifient proprement rien; ils ont seulement rapport à une idée, par exemple *kru* à l'idée d'action. Les élémens secondaires qui affectent le primitif, sont les terminaisons qui le fixent à être nom ou verbe; celles selon lesquelles il doit se décliner ou conjuguer un certain nombre de syllabés à placer entre l'élément primitif et les terminaisons, quelques propositions, etc. A l'approche des élémens secondaires, le primitif change souvent de figure; *kru*, par exemple, devient, selon ce qui lui est ajouté, *kar*, *kra*, *kri*, *kir*, etc. La synthèse réunit et combine tous ces élémens, et en forme une variété infinie

de termes d'usage. Ce sont les règles de cette union et de cette combinaison des élémens que la grammaire enseigne, de sorte qu'un simple écolier, qui ne sauroit rien que la grammaire, peut, en opérant selon les règles sur une racine ou élément primitif, en tirer plusieurs milliers de mots vraiment *samskrets*. C'est cet art qui a donné le nom à la langue; car *samskret* signifie *synthétique* ou *composé*. Mais comme l'usage fait varier à l'infini la signification des termes, quoiqu'ils conservent toujours une certaine analogie à l'idée attachée à la racine, il a été nécessaire de déterminer le sens par des dictionnaires. Ils en ont dix-huit, faits sur différentes méthodes. Celui qui est le plus en usage, composé par *Amarasimha*, est rangé à peu près selon la méthode qu'a suivie l'auteur de l'*Indiculus universalis*. Le dictionnaire intitulé *Visvâh-hidhânam*, est rangé par ordre alphabétique, selon les lettres finales des mots. Outre ces dictionnaires généraux, chaque science a son introduction, où l'on apprend les termes propres qu'on chercheroit en vain partout ailleurs. Cela a été nécessaire pour conserver aux sciences un air de mystère, tellement affecté aux brahmanes, que, non contents d'avoir des termes inconnus au vulgaire, il ont enveloppé sous des termes mystérieux les choses les plus communes.

Les *traités de la versification* et de la poésie sont en grand nombre. Le petit abrégé des règles que j'en ai fait, et que j'envoyai l'année dernière pour vous être communiqué, me dispense d'en rien dire ici à l'égard de la grande poésie, ou des poèmes de différentes espèces; la nature étant la même partout, les règles sont aussi à peu près les mêmes. L'unité d'action est moins observée dans leurs *Pourânam* et autres poèmes, qu'elle ne l'est en particulier dans Homère et dans Virgile. J'ai pourtant vu quelques poèmes, et entre autres le *d'Harmapouranam*, où

l'on garde plus scrupuleusement l'unité d'action. Les fables indiennes, que les Arabes et les Persans ont si souvent traduites en leur langue, sont un recueil de cinq petits poèmes parfaitement réguliers et composés pour l'éducation des princes de *Patna*. L'éloquence des orateurs n'a jamais été fort en usage dans l'Inde, et l'art de bien discourir y a été moins cultivé ; mais pour ce qui est de la pureté, de la beauté et des ornemens de l'élocution, les *bracmanes* ont un grand nombre de livres qui en contiennent les préceptes, et qui font une science à part, qu'on nomme *alan-kârachâstram*, science de l'ornement.

De toutes les parties de la belle littérature, l'histoire est celle que les Indiens ont le moins cultivée. Ils ont un goût infini pour le merveilleux, et les *bracmanes* s'y sont conformés pour leur intérêt particulier ; cependant je ne doute pas que dans les palais des princes il n'y ait des monumens suivis de l'histoire de leurs ancêtres, surtout dans l'Indoustan, où les princes sont plus puissans et raje-poutrés de caste. Il y a même dans le nord plusieurs livres qu'on appelle *Natâk*, qui, à ce que des *bracmanes* m'ont assuré, contiennent beaucoup d'histoires anciennes sans aucun mélange de fables. Pour ce qui est des *Mogols*, ils aiment l'histoire, et celle de leurs rois a été écrite par plusieurs savans de leur religion. La *gazette* de tout l'empire, composée dans le palais même du Grand-Mogol, paraît au moins une fois le mois à Delhy. Dans les poèmes indiens on trouve mille restes précieux de la vénérable antiquité, une notion bien marquée du paradis terrestre, de l'arbre de vie, de la source de quatre grands fleuves, dont le Gange en est un, qui, selon plusieurs savans, est le Phison ; du déluge, de l'empire des Assyriens, des victoires d'Alexandre, sous le nom de *Javana-rajâ*, roi des Javans ou Grecs. On assure que parmi les livres dont l'académie des *bracmanes* de *Caugivouram* est dépositaire, il y en a d'histoire fort

anciens, où il est parlé de *saint Thomas*, de son martyre, et du lieu de sa sépulture. Ce sont des brahmanes qui l'ont dit, et qui se sont offerts à les communiquer, moyennant des sommes que les missionnaires n'ont jamais été en état de leur donner. Peut-être même que, depuis le vénérable père de Nobilibus, il n'y a eu personne assez habile dans le *samskret* pour examiner les choses par soi-même. J'ai vu dans un manuscrit du père de Bourzes, que dans certains pays de la côte de Malabar, les gentils célébroient la *délivrance des Juifs sous Esther*, et qu'ils donnoient à cette fête le nom de *Yuda tirounal*, fête de Juda. Le seul moyen de pénétrer dans l'antiquité indienne, surtout en ce qui concerne l'histoire, c'est d'avoir un grand goût pour cette science, d'acquérir une connoissance parfaite du *samskret*, et de faire des dépenses auxquelles il n'y a qu'un grand prince qui puisse fournir; jusqu'à ce que ces trois choses se trouvent réunies dans un même sujet, avec la santé nécessaire pour soutenir l'étude dans l'Inde, on ne saura rien ou presque rien de l'histoire ancienne de ce vaste royaume.

Entrons dans le sanctuaire des brahmanes, sanctuaire impénétrable aux yeux du vulgaire. Ce qui, après la noblesse de leur caste, les élève infiniment au-dessus du vulgaire, c'est la *science de la religion, des mathématiques, et la philosophie*. Les brahmanes ont leur religion à part; ils sont cependant les ministres de celle du peuple. Les quatre *Vedam* ou *Bed* sont, selon eux, d'une autorité divine: on les a en arabe à la bibliothèque du roi; ainsi les brahmanes sont partagés en quatre sectes dont chacune a sa loi propre. *Roukou Vedam*, ou, selon la prononciation indoustane, *Reced* et le *Yajourvedam*, sont plus suivis dans la péninsule entre les deux mers. Le *Sâmavedam* et *Latharvana* ou *Brahmavedam* dans le nord. Les *Vedam* renferment la théologie des brahmanes; et les anciens Pou-

*ranam* ou poèmes, la théologie populaire. Les *Vedam*, autant que j'en puis juger par le peu que j'en ai vu, ne sont qu'un recueil des différentes pratiques superstitieuses, et souvent diaboliques, des anciens *richi*, pénitens, ou *mouri*, anachorètes. Tout est assujéti, et les dieux mêmes sont soumis à la force intrinsèque des sacrifices et des *mantram*; ce sont des formules sacrées dont ils se servent pour consacrer, offrir, invoquer, etc. Je fus surpris d'y trouver celle-ci : *ôm, sântih, sântih, sântih, Harih*. Vous savez sans doute que la lettre ou syllabe *ôm* contient la Trinité en unité; le reste est la traduction littérale de *sanctus, sanctus, sanctus, Dominus*. *Harih* est un nom de Dieu qui signifie *ravisser*. Les *Vedam*, outre les pratiques des anciens *richi* et *mouri*, contiennent leurs sentimens sur la nature de Dieu, de l'âme, du monde sensible, etc. Des deux théologies brahmanique et populaire on a composé la science sainte ou de la vertu d'*Harmachâstram*, qui contient la pratique des différentes religions, des rites sacrés ou superstitieux, civils ou profanes, avec les lois pour l'administration de la justice. Les traités d'*Harmachâstram*, par différens auteurs, se sont multipliés à l'infini. Je ne m'étendrai pas plus au long sur une matière qui demanderoit un grand ouvrage à part, et dont apparemment la connoissance ne sera jamais que très-superficielle.

Les brahmanes ont cultivé presque toutes les parties des mathématiques; l'algèbre ne leur a pas été inconnue: mais l'*astronomie*, dont la fin étoit l'astrologie, fut toujours le principal objet de leurs études mathématiques, parce que la superstition des grands et du peuple la leur rend plus utile; ils ont plusieurs méthodes d'astronomie. Un savant grec, qui, comme Pythagore, voyagea autrefois dans l'Inde, ayant appris les sciences des *brahmanes*, leur enseigna à son tour sa méthode d'astronomie,

et, afin que ses disciples en fissent un mystère aux autres, il leur laissa dans son ouvrage les noms grecs des planètes, des signes du zodiaque, et plusieurs termes comme *hora*, vingt-quatrième partie d'un jour, *kendra*, centre, etc. J'eus cette connoissance à Delhy, et elle me servit pour faire sentir aux astronomes du raja *Jaësing*, qui sont en grand nombre dans le fameux observatoire qu'il a fait bâtir dans cette capitale, qu'anciennement il leur étoit venu des maîtres d'Europe. Quand nous fûmes arrivés à *Jaëpour*, le prince, pour se bien convaincre de la vérité de ce que j'avois avancé, voulut savoir l'étymologie de ces mots grecs, que je lui donnai. J'appris aussi des bracmanes de l'Indoustan, que le plus estimé de leurs auteurs avoit mis le soleil au centre des mouvemens de Mercure et de Vénus. Le raja *Jaësing* sera regardé dans les siècles à venir comme le restaurateur de l'astronomie indienne. Les tables de M. de La Hire, sous le nom de ce prince, auront cours partout dans peu d'années.

Ce qui a rendu plus célèbre, dans l'antiquité, le nom des *gymnosophistes*, c'est leur *philosophie*, dont il faut séparer d'abord la philosophie morale : non qu'ils n'en aient une très-belle dans beaucoup d'ouvrages du *Niti-châstram*, science morale qui est renfermée ordinairement dans des vers sentencieux, comme ceux de Caton ; mais c'est que cette partie de la philosophie est communiquée à toutes les castes : plusieurs auteurs choutres et même parias s'y sont acquis un grand nom. La philosophie qu'on nomme simplement et par excellence *châstram*, science, est bien plus mystérieuse. La logique, la métaphysique, et un peu de physique bien imparfaite, en sont les parties. Son unique fin, le but où tendent toutes les recherches philosophiques des bracmanes, est la délivrance de l'âme de la captivité et des misères de cette vie, par une félicité parfaite, qui essentiellement est, ou



la délivrance de l'âme, ou son effet immédiat. Comme parmi les Grecs il y eut plusieurs écoles de philosophie, l'ionique, l'académique, etc., il y a eu dans l'antiquité, parmi les brahmanes, six principales écoles, ou sectes philosophiques, dont chacune étoit distinguée des autres par quelque sentiment particulier sur la félicité et sur les moyens d'y parvenir. *Nyáyam*, *vedántam*, *sankiam*, *mimámsá*, *pátanjalam*, *bhassyam*, sont ce qu'ils appellent simplement les six sciences, qui ne sont que six sectes ou écoles. Il y en a encore plusieurs autres, comme l'*agamachástram* et *bauddamatham*, etc., qui sont autant d'hérésies en matière de religion, très-opposées au *d'har-machástram* dont j'ai parlé, qui contient le *polythéisme* universellement approuvé. Les sectateurs de l'*agamam* ne veulent point de différence de conditions parmi les hommes, ni de cérémonies légales, et sont accusés de magie. Jugez par là de l'horreur qu'en doivent avoir les autres Indiens. Les *bauddistes*, dont l'opinion de la métempys-cose a été universellement reçue, sont accusés d'athéisme, et n'admettent de principes de nos connoissances que nos sens. Boudda est le *Photo* révééré par le peuple à la Chine, et les bauddistes sont de la secte des bonzes et des lamas, comme les agamistes sont de la secte des peuples du *Ma-hásin*, ou *grand Sin*, qui comprend tous les royaumes de l'occident au-delà de la Perse.

Je reviens à nos *philosophes* qui, par leur conduite, ne donnent point d'atteinte à la religion commune, et qui, quand ils veulent réduire leur théorie à la pratique, renoncent entièrement au monde, et même à leur famille qu'ils abandonnent. Toutes les écoles enseignent que la sagesse ou la science certaine de la vérité, *tátvagniánam*, est la seule voie où l'âme se purifie, et qui peut la conduire à sa délivrance, *moukti*. Jusque-là elle ne fait que rouler de misère en misère dans différentes transmigra-

tions, que la seule sagesse peut faire finir. Aussi toutes les écoles commencent par la recherche et la détermination des principes des connoissances vraies. Les unes en admettent quatre, les autres trois, et d'autres se contentent de deux. Ces principes établis, elles enseignent à en tirer les conséquences par le raisonnement, dont les différentes espèces se réduisent en syllogisme. Ces règles du *syllogisme* sont exactes; elles ne diffèrent principalement des nôtres qu'en ce que le syllogisme parfait, selon les brahmanes, doit avoir quatre membres, dont le quatrième est une application de la vérité conclue des prémisses à un objet qui la rend indubitablement sensible. Voici le syllogisme dont les écoles retentissent sans cesse : « Là où il y a de la fumée, il y a du feu ; il y a de la fumée à cette montagne ; donc il y a du feu, comme à la cuisine. » Remarquez qu'ils n'appellent point fumée, ni les brouillards, ni autres choses semblables.

L'école de *nyáyam*, *raison*, *jugement*, l'a emporté sur toutes les autres en fait de *logique*, surtout depuis quelques siècles que l'*académie* de *Noadia*, dans le Bengale, est devenue la plus célèbre de toute l'Inde par les fameux professeurs qu'elle a eus, et dont les ouvrages se sont répandus de tous côtés. *Gottam* fut autrefois le fondateur de cette école à *Tirat* dans l'Indoustan, au nord du Gange, vis-à-vis le pays de *Patna*. C'est là qu'elle a fleuri pendant bien des siècles. Les anciens enseignoient à leurs disciples toute la suite de leur système philosophique : ils admettoient, comme les modernes, quatre principes de science : le témoignage des sens bien expliqué, *pratyakcham* ; les signes naturels, comme la fumée l'est du feu, *anoumânam* ; l'application d'une définition connue au défini jusque-là inconnu, *ouçamânam* ; enfin l'autorité d'une parole infaillible, *aptachabdam*. Après la logique, ils menoient leurs écoliers, par l'examen de ce monde sensible, à la

connoissance de son auteur, dont ils concluoient l'existence par l'*anoumānam*. Ils concluoient de la même manière son intelligence, et de son intelligence son immatérialité. Quoique Dieu de sa nature soit esprit, il a pu se rendre et s'est effectivement rendu sensible : de *nirākara* il est devenu *sākāra*, pour former le monde, dont les atomes indivisibles, comme ceux des épicuriens, et éternels, sont par eux-mêmes sans vie. L'homme est un composé d'un corps et de deux âmes : l'une suprême, *paramātma*, qui n'est autre que Dieu ; et l'autre animale, *sivātmā* ; c'est en l'homme le principe sensitif du plaisir et de la douleur, du désir, de la haine, etc. Les uns veulent qu'elle soit esprit, les autres qu'elle soit matière, et un onzième sens dans l'homme ; car ils distinguent les organes actifs des organes sensitifs ou passifs, et ils en comptent dix de cette façon. Enfin, en ce qu'ils appellent suprême sagesse, il me semble qu'ils tombent dans le stoïcisme le plus outré : il faut éteindre ce principe sensitif, et cette extinction ne peut se faire que par l'union au *paramātmā*. Cette union, *yogam* ou *jog*, d'où vient le nom de *jogui*, à laquelle aspire inutilement la sagesse des philosophes indiens, de quelque secte qu'ils soient, cette union, dis-je, commence par la méditation et la contemplation de l'Être suprême, et se termine à une espèce d'indépendance, où il n'y a plus de sentiment ni de volonté. Jusque-là les travaux des métempsycoses durent toujours. Il est bon de remarquer que par le mot d'*âme* on n'entend que le *soi-même*, que le *moi*.

Aujourd'hui on n'enseigne presque plus dans les écoles de *nyāyam* que la *logique* remplie par les brahmanes d'une infinité de questions beaucoup plus subtiles qu'elles ne sont utiles. C'est un chaos de vétilles, tel qu'étoit, il y a près de deux siècles, la logique en Europe. Les étudiants passent plusieurs années à apprendre mille vaines

subtilités sur les membres du syllogisme, sur les causes, sur les négations, sur les genres, les espèces, etc. Ils disputent avec acharnement sur de semblables niaiseries, et se retirent sans avoir acquis d'autres connoissances. C'est ce qui a fait donner au *nyáyam* le nom de *Tarkachástram*. De cette école sortirent autrefois les plus fameux adversaires des *dauddistes*, dont ils firent faire par les princes un horrible massacre dans plusieurs royaumes. *Oudayanáchária* et *Battá* se distinguèrent dans cette dispute; et le dernier, pour se purifier de tant de sang qu'il avoit fait répandre, se brûla avec grande solennité à *Jagannáth*, sur la côte d'*Oricha*.

L'école de *vedántam* (fin de la loi), dont *Sankráchárya* fut autrefois le fondateur, a pris le dessus sur toutes les autres écoles pour la métaphysique; en sorte que les brachmanes qui veulent passer pour savans, s'attachent aveuglément à ses principes. Je crois même qu'on ne trouveroit plus aujourd'hui de *saniassi* hors de cette école. Ce qui la distingue des autres, c'est l'opinion de l'unité simple d'un être existant, qui n'est autre que le *moi* ou l'âme. Rien n'existe que ce *moi*. Les notions que donnent ses sectateurs de cet être sont admirables. Dans son unité simple, il est en quelque façon *trinité*, par son existence, par sa lumière infinie, et par sa joie suprême; tout y est éternel, immatériel, infini. Mais parce que l'expérience intime du *moi* n'est pas conforme à cette idée si belle, ils admettent un autre principe, mais purement négatif, et qui, par conséquent, n'a aucune réalité d'être; c'est le *máyá* du *moi*, c'est-à-dire erreur: par exemple, je crois actuellement vous écrire sur le système du *vedántam*, je me trompe; à la vérité je suis *moi*, mais vous n'existez pas; je ne vous écris point, personne n'a jamais pensé ni à *vedántam* ni à ce système, je me trompe, voilà tout; mais mon erreur n'est point un être. C'est ce qu'ils expli-

quent par la comparaison qu'ils ont continuellement à la bouche, d'une corde à terre qu'on prend pour un serpent.

J'ai vu dans un *poème* ( car ils en ont de philosophiques inconnus au vulgaire, où les sentences des premiers maîtres sont même en vers), j'ai vu, dis-je, que *Vassichta* racontoit à son disciple *Rama* qu'un *saniassi*, dans un étang, abîmé dans la contemplation du *mâyâ*, fut ravi en esprit. Il crut naître dans une caste infâme, et éprouver toutes les aventures des enfans de cette condition; qu'étant parvenu à un âge plus mûr, il alla dans un pays éloigné, où, sur sa bonne mine, il fut mis sur le trône; qu'après quelques années de règne, il fut découvert par un voyageur de son pays, qui le fit connoître à ses sujets, lesquels le mirent à mort, et, pour se purifier de la souillure qu'ils avoient contractée, se jetèrent tous dans un bûcher, où ils furent consumés par les flammes. Le *saniassi*, revenu de son extase, sortit de l'étang, l'esprit tout occupé de sa vision. À peine étoit-il de retour chez lui, qu'un *saniassi* étranger arriva, lequel, après les premières civilités, lui raconta toute l'histoire de sa vision comme un fait certain, et la déplorable catastrophe qui venoit d'arriver dans un pays voisin, dont il avoit été témoin oculaire. Le *saniassi* comprit alors que l'histoire et la vision, aussi peu vraies l'une que l'autre, n'étoient que le *mâyâ* qu'il vouloit connoître. La *sagesse* consiste donc à se délivrer du *mâyâ* par une application constante à soi-même, en se persuadant qu'on est l'être unique, éternel et infini, sans laisser interrompre son attention à cette prétendue vérité par les atteintes du *mâyâ*. La clef de la délivrance de l'âme est dans ces paroles, que ces faux sages doivent se répéter sans cesse avec un orgueil plus outré que celui de Lucifer : « Je suis l'Être suprême! » *Aham ava param Braohma*. La persuasion spéculative de cette pro-

position doit en produire la conviction expérimentale , qui ne peut être sans la félicité. *Evanuerunt in cogitationibus suis.* « Ils se sont perdus dans leurs vaines pensées. » Cet oracle ne fut jamais plus exactement vérifié que dans la personne de ces superbes philosophes, dont le système extravagant domine parmi les savans dans des pays immenses. Le commerce des braçmanes a communiqué ces folles idées à presque tous ceux qui se piquent de bel esprit ; c'est pourquoi les nouveaux missionnaires doivent être sur leurs gardes, lorsqu'ils entendent les braçmanes parler si emphatiquement de l'unité simple de Dieu, *ad-duitam*, et de la fausseté des biens et des plaisirs de ce monde, *mâyâ*.

L'école de *sankiam* (numérique), fondée par *Kapil*, qui rejette l'*oupounânam* de la logique, paroît d'abord plus modeste, mais dans le fond dit presque la même chose. Il admet une nature spirituelle et une nature matérielle, toutes deux réelles et éternelles. La nature spirituelle, par sa volonté de se communiquer hors d'elle-même, s'unit par plusieurs degrés à la nature matérielle. De la première union naît un certain nombre de formes et de qualités : les nombres sont déterminés. Parmi les formes est l'égoïté (qu'on me permette ce terme), par laquelle chacun dit *moi*, je suis tel, et non un autre. Une seconde union de l'esprit, déjà embarrassé dans les formes et les qualités avec la matière, produit les élémens ; une troisième, le monde visible. Voilà la synthèse de l'univers. La *sagesse*, qui produit la délivrance de l'esprit, en est l'analyse ; heureux fruit de la contemplation, par laquelle l'esprit se dégage tantôt d'une forme ou qualité, et tantôt d'une autre par ces trois vérités. Je ne suis en aucune chose, aucune chose n'est à moi, le moi-même n'est point : *nâsmîn*, *name*, *mâham*. Enfin, le temps vient où l'esprit est délivré de toutes ces formes, et voilà la fin du monde,

où tout est revenu à son premier état. *Kapil* enseigne que les religions qu'il connoissoit ne font que serrer les liens dans lesquels l'esprit est embarrassé, au lieu de l'aider à s'en dégager ; car, dit-il, le culte des divinités subalternes, qui ne sont que les productions de la dernière et la plus basse union de l'esprit avec la matière, nous unissant à son objet au lieu de nous en séparer, ajoute une nouvelle chaîne à celles dont l'esprit est déjà accablé. Le culte des divinités supérieures, *Brama, Vistnou, Routren*, qui sont à la vérité les effets des premières unions de l'esprit à la matière, ne peut qu'être toujours un obstacle à son parfait dégagement. Voilà pour la religion des *vedam*, dont les dieux ne sont que les principes desquels le monde est composé, ou les parties mêmes du monde composé de ces principes. Pour celle du peuple, qui est, comme la religion des Grecs et des Romains, chargée des histoires fabuleuses, infâmes et impies des poètes, elle forme une infinité de nouveaux liens à l'esprit par les passions qu'elle favorise, et dont la victoire est un des premiers pas que doit faire l'esprit, s'il aspire à sa délivrance. Ainsi raisonne *Kapil*. L'école de *minâmsâ*, dont l'opinion propre est celle d'un *destin invincible*, paroît plus libre dans le jugement qu'elle porte des autres opinions ; ses sectateurs examinent les sentimens des autres écoles, et parlent pour et contre, à peu près comme les académiciens d'Athènes. Je ne suis pas assez au fait des systèmes des autres écoles : ce que je vous marque ici ne doit même être regardé que comme une ébauche à laquelle une main plus habile auroit bien des traits à ajouter, et peut-être plusieurs à retrancher. Il me suffit de vous faire connoître que l'Inde est un pays où il se peut faire encore beaucoup de nouvelles découvertes. Je suis, etc.

---

## LETTRE DE M. \*\*\*

## AU PÈRE PATOUILLET.

MONSIEUR, vous m'avez souvent prié de vous écrire sur les *missions de l'Inde* ; je profite avec plaisir de mes premiers loisirs pour vous satisfaire : étranger au saint ministère, je vous parle en homme désintéressé, et vous préviens d'avance que la vérité seule me dictera le petit détail dans lequel je vais entrer.

J'ai passé huit années dans l'Inde, tant à Pondichéry qu'à Madras ; lassé d'entendre tenir des *propos sur la conduite de vos missionnaires*, tenté même d'y ajouter foi, je voulus m'éclairer ; j'eus à cet effet plusieurs conférences avec vos missionnaires et ceux d'un autre ordre. Je ne m'en tins pas là ; je questionnai les *brames*, qui sont, comme vous le savez, les *prêtres des gentils*. Afin de tirer plus de lumières d'un de ces brames, je feignis de blâmer la conduite de vos missionnaires dans les terres, disant qu'ils ne s'occupaient qu'au *commerce*, et que le bénéfice qu'ils tiroient de ce même commerce les affectoit beaucoup plus que la conversion des gentils. « Vous vous trompez grossièrement, me répondit le brame, si vous pensez ainsi ; quoique mon état et ma religion exigent de moi de vous laisser dans l'erreur, les obligations que je vous ai m'engagent à vous tirer de celle où vous êtes ; non que je croie votre religion meilleure que la mienne, mais je veux qu'il soit dit parmi votre nation qu'un prêtre gentil n'est pas homme à vouloir en imposer. Vos *brames* du Nord (c'est ainsi que les gentils nomment nos prêtres) *sont d'honnêtes gens*, et je ne leur connois d'autre défaut que celui



d'être dans une mauvaise religion, et de quitter leur pays d'Europe, où ils ont leurs parens, leurs amis, et où, dit-on, ils sont assez généralement estimés. Ceux que j'ai connus sont gens d'esprit. Voici la vie qu'ils mènent dans les terres : ils sont habillés fort modestement, font la plus mauvaise chère du monde, et je suis toujours étonné comment ils y résistent ; ils ne mangent rien de ce qui a vie : ce n'est point, comme se l'imaginent leurs ennemis, pour se conformer à la façon de vivre des brames gentils, c'est par pure mortification ; ils passent une partie du jour à la prière, et souvent se lèvent pendant la nuit pour le même exercice. Leur plus grande occupation est d'élever les jeunes gens dans la religion qu'ils professent ; ils donnent tout ce qu'ils ont aux pauvres, jugent des différends qui s'élèvent entre leurs chrétiens, qu'ils regardent tous comme leurs frères ; ils les accordent ensemble, et leur prêchent l'union ; s'ils ont quelque crédit auprès des gouverneurs de forteresses, ou des nababs, ils l'emploient pour empêcher les persécutions que ceux de notre religion feroient aux chrétiens ; si quelqu'un les insulte, ils lui font des politesses ; ils mènent enfin la vie du monde la plus exemplaire, et si je n'étois pas brame de l'Inde, je voudrois l'être du Nord. Quant au commerce que vous dites qu'ils font dans les terres, je n'en ai jamais eu la moindre connoissance ; et si cela étoit, je le saurois certainement, et je vous le dirois de bonne foi. — Si vous n'étiez pas un brame, lui répondis-je, je croirois votre témoignage suspect ; mais comment répondrez-vous à la question que je vais vous faire ? Pourquoi les brames du Nord, qui regardent, dites-vous, tous les chrétiens comme leurs frères, ont-ils un si grand mépris pour les gens que vous appelez *parias* ? Car enfin, selon notre religion, ces mêmes *parias* sont aussi chers à Dieu que les autres hommes d'un état plus distingué. — Arrêtez,

monsieur, me dit le brame; ne confondez pas le mépris avec la distinction des états. Les brames du Nord n'ont point de mépris pour les *parias* par principe de religion, mais vous-même et les autres François tenez la même conduite dans vos colonies; chaque état est distingué chez vous : le soldat n'ira pas manger à votre table; un simple habitant, quoique blanc, n'ira pas chez le gouverneur comme vous y allez; il en est de même chez nous : ces gens qu'on appelle *parias* sont destinés aux plus vils emplois; plusieurs s'adonnent à la débauche; ils boivent beaucoup de cette liqueur qu'on appelle *rack*, et perdent par là l'usage de la raison; a-t-on tort de les regarder différemment de ceux qui tiennent une conduite régulière, qui ont des mœurs et une façon de penser plus relevée? Bien loin d'approuver les brames du Nord, je les blâme fort de regarder ces gens-là comme leurs frères, de les nourrir, de les faire travailler à la culture des terres, et de leur donner généralement tous les secours dont ils ont besoin. Vous êtes à même de le voir dans cette ville : leur maison est pleine de ces gens-là; sont-ils malades, ils ont des remèdes *gratis* et sont mieux traités que, nous qui sommes brames, nous ne traiterions peut-être nos confrères. — Mais, lui répondis-je, à quoi bon cette distinction qu'ils ont dans leurs églises, en faisant mettre les *parias* dans une chapelle ou endroit séparé? — Si vous n'étiez pas un homme de bon sens, me repartit le brame, je vous pardonnerois de donner dans des petites pareilles. Je fonde mon raisonnement sur une petite comparaison que je vais vous faire. Pourquoi dans vos églises le gouverneur et les premiers de la ville sont-ils séparés des derniers? voilà le même cas des *parias*. Et qu'importe en quel endroit du temple on soit placé, s'il est vrai, comme vous le dites, qu'il n'y ait qu'un Dieu dans votre religion, et que ce même Dieu soit partout? Vous croiriez, à m'en-

tendre, que je suis prêt à me convertir; je vous avouerai de bonne foi que si mon intérêt, mon rang et ma famille ne m'obligeoient pas à un certain extérieur, que nous ne tenons cependant que des préjugés de l'enfance, je me ferois brame du Nord dès demain, tant j'admire la conduite de ces hommes-là. Avez-vous encore quelques questions à me faire? me dit-il. — Non, lui répondis-je; » et nous nous quittâmes.

J'avouerai de bonne foi, mon révérend père, qu'on se laisse souvent prévenir aisément, faute d'éclaircissemens. Je me suis trouvé dans ce cas plus que tout autre. Mais si nous cherchions la source de tous les bruits qui courent sur le compte de vos missionnaires, nous la trouverions peut-être chez ceux qu'une même religion et un même état devoient engager à cacher plutôt que de mettre au jour les défauts de leurs compatriotes; oui, mon révérend père, tous ces bruits sont assurément dépourvus de toute vraisemblance. A l'égard des *cérémonies* qui ont rapport à celles de la gentilité, et qu'on reproche comme telles à vos missionnaires, rien de plus mal fondé. Premièrement, la *cendre de bois de sandal* dont ils se frottent le corps et les cheveux, ne tient non plus de la gentilité que la poudre et la pommade en France; c'est une cendre odoriférante fort saine, même au corps. L'autre cérémonie est celle de la *bouse de vache* détrempeée dans de l'eau, dont ils frottent le pavé de leurs maisons. Quoi! ne seroit-il permis qu'aux seuls Indiens gentils de se préserver des insectes dont la plupart des maisons sont remplies? Pour moi, mon révérend père, qui ne suis ni missionnaire ni idolâtre, je me suis souvent servi de ce moyen, qui est le seul pour faire mourir les fourmis rouges et les punaises qui incommovent beaucoup dans l'Inde. Vous voyez, quand on veut se donner la peine d'éclaircir les choses, que souvent ce qui nous paroît un fantôme n'est rien. Une autre cérémonie

que vos missionnaires permettent, suivant vos ennemis, est un *thaly*, ou espèce de *médaille* que les Indiens idolâtres attachent au cou des filles lorsqu'elles se marient. Il est vrai que sur ces médailles les gentils gravent des figures qui font honte à la pudeur ; mais n'y a-t-il pas de la noirceur d'oser dire que les jésuites se servent de ces médailles gravées comme celles des gentils, pour les mariages qu'ils font, et n'y a-t-il pas encore plus d'absurdité au public à le croire ? Le *thaly* ou la médaille dont se servent vos missionnaires pour la célébration des mariages, est la même chose qu'un anneau conjugal qu'on donne en France : cette médaille a différentes formes : tantôt c'est l'image de la sainte Vierge, tantôt un cœur sur lequel est gravé le saint nom de Jésus, ou même quelquefois une croix ; voilà, mon père, le vrai ; je l'ai vu moi-même cent fois pendant mon séjour aux Indes. Mais toutes ces calomnies doivent-elles nous étonner ? La vertu et le mérite ont été persécutés de tout temps. Si vos missionnaires, indifférens sur le salut des Indiens, menoient une vie tranquille et douce, comme la dureté du climat sembleroit le demander, peut-être n'auroient-ils pas tant d'ennemis. Je souhaiterois, mon révérend père, avoir une plume assez bonne pour dissuader ceux qui jugent d'un pays éloigné de six mille lieues avec tant de partialité. Qu'a-t-on au surplus à craindre lorsqu'on n'a rien à se reprocher ? Si vos missionnaires sont calomniés et persécutés en ce monde, la récompense de l'autre vie, qui sera le fruit de leurs travaux, les indemniserà de ce qu'ils auront souffert en celle-ci. Je suis avec respect, etc.

---

---

 MÉMOIRE DU PÈRE \*\*\*

## SUR LA GUERRE AUX INDES ORIENTALES,

DEPUIS 1736 JUSQU'EN 1751.

AVANT que d'entreprendre le récit des guerres aux Indes orientales, dans lesquelles les *François* ont pris une si grande part, il est à propos de donner une idée générale et abrégée des pays qui en ont été le théâtre.

L'*Inde*, un des plus grands et des plus riches empires de l'Asie, tire son nom du fleuve *Indus*, qui l'arrose vers l'occident, et qui, prenant sa source vers le mont Caucase, après l'avoir traversée du nord au midi, va se jeter dans la mer des Indes. Elle a pour bornes au nord la grande Tartarie, dont elle est séparée par le Caucase; la Chine, à l'orient; au midi, l'Océan oriental; et la Perse, à l'occident. On la divise en trois parties, qui sont : l'Inde septentrionale ou l'empire du Mogol, appelé pour cette raison le Mogolistan, et plus communément l'Indoustan; la presque île occidentale deçà le Gange, et la presque île orientale delà le Gange. *Delhi*, situé vers le milieu de l'*Indoustan*, est la capitale de ce vaste empire, et la résidence des princes mogols. Un peu vers le sud est Agra, la plus grande ville des Indes, autrefois le séjour des empereurs. Au nord de *Delhi* sont Lahor, l'abord ordinaire des caravanes, et Cabul, situé dans les montagnes, sur les frontières de la Perse et de la Tartarie. La presque île occidentale deçà le Gange est traversée du midi au nord par les montagnes de Gate, qui commencent au cap de Comorin, et qui la divisent en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale. La partie occidentale contient les royaumes de Decan

ou Visapour, de Baglagna, de Cuncan et de Malabar. En allant du nord au sud, on y trouve les villes de Visapour, de Goa, qui appartiennent aux Portugais; de Bandel, de Calicut, de Canahor, de Cochin et de Travancor. Ensuite, doublant le cap Comorin et retournant au nord par l'orient, on trouve sur la côte de Coromandel les royaumes de Canora; de Maduré; de Tanjaour, de Maïssour, de Marava, de Narzingue ou de Bisnagar; et au nord, celui de Golconde. Les principales villes de cette partie orientale sont, en allant du nord au sud, Golconde, Trichirapali et Tanjaour, dans les terres; sur la côte, Mazulipatan, Paliacate, Madras, Méliapour ou Saint-Thomé, Sadras, Pondichéry, Goudelour, Portonovo, Tringuebar et Négapatan.

C'est dans ces vastes pays que, vers la fin du quatorzième siècle, le célèbre Tymur-Bec, plus connu sous le nom de *Tamerlan*, après avoir soumis presque toute l'Asie, maître de l'Indoustan, établit un puissant empire, qui a toujours été possédé depuis par ses descendans sous le nom de princes mogols. *Aurengzeb*, un des plus fameux, en étendit de beaucoup les bornes du côté du midi, par la conquête des royaumes de Golconde et de Visapour. De là les Mogols pénétrèrent dans la presqu'île en deçà du Gange, portèrent les armes jusque dans le Carnate, dont le vice-roi ou soubaqu'ils avoient établi à Golconde acheva de se rendre maître par la prise de Saint-Thomé, dont il s'empara avec l'aide des Hollandois. Les Portugais, qui possédoient cette place, après avoir inutilement soutenu toutes les fatigues d'un long siège, la perdirent faute de secours. La ville, autrefois appelé Méliapour, a pris le nom de *Saint-Thomé*, parce que l'on prétend que l'apôtre *saint Thomas* y a fait un long séjour, qu'il y a prêché l'Évangile, et qu'il y a été enterré après avoir été massacré par les brames du Malabar. Les historiens gentils et portugais s'accordent tous à dire qu'elle a été une des plus riches et des plus peuplées de l'Inde. Sa

chute donna lieu en 1671 à l'établissement de Patna, qui n'en est éloigné que de deux lieues. Les anciens Portugais le nommèrent Madras ; les Anglois l'ont appelé depuis le fort Saint-George. Après la prise de Saint-Thomé, le soubah de Golconde établit un nabab ou gouverneur maure à Arcate, capitale de tout le Carnate. Il rendit ensuite la ville de Saint-Thomé aux Portugais. Le nabab, nouvellement établi à Arcate par le vice-roi de Golconde, fut confirmé en cette qualité par le Grand-Mogol, avec le droit de succession. C'est ce que nous apprenons d'un historien maure nommé Dastagorsaeb, qui a écrit en langue persane, et qui s'accorde avec les anciens historiens de Malabar qui ont parlé des guerres entre les Maures et les Portugais.

En étendant leurs conquêtes dans cette partie de l'Inde, les Mogols avoient laissé subsister les anciens royaumes de Trichirapali, de Tanjaour, de Maduré, de Maïssour et de Marava. Ces états continuoient d'être gouvernés par des princes gentils, chargés seulement, envers le Grand-Mogol, d'un tribut annuel qu'ils n'étoient pas toujours fort exacts à payer. L'empereur étoit souvent obligé de faire marcher des armées contre eux pour les contraindre d'y satisfaire. Depuis un certain temps ces petits rois ou rajas, tributaires, étoient redevables de sommes considérables qu'on avoit laissé accumuler par la mollesse du gouvernement de *Mahomet-Schah*, père du Grand-Mogol aujourd'hui régnant, uniquement occupé de ses plaisirs et des délices de son sérail. *Daoust-Alikan*, un des descendans de ce premier nabab d'Arcate, dont on a parlé, saisit cette occasion pour porter la guerre chez ces princes gentils. Ses vues étoient de former un royaume pour son fils aîné *Sabder-Alikan*, et un pour son gendre *Chandasæb*, jeunes gens tous deux ambitieux, et qui ne manquoient pas des talens nécessaires pour réussir dans un

pareil dessein. Daoust - Alikan crut l'occasion favorable pour l'exécution de son projet. Il assembla, en 1736, une armée de vingt-cinq à trente mille chevaux, dont il donna le commandement à Sabder - Alikan son fils, et à son gendre Chandasaeb. Ceux - ci commencèrent par se rendre maîtres des terres de Trichirapali, après quoi ils mirent le siège devant cette ville. *Trichirapali*, capitale du *Maduré*, grande ville bien peuplée, est située à trente-cinq lieues au sud-ouest de Pondichéry. Outre l'avantage de sa situation, cette place est défendue par un fossé plein d'eau, de dix à douze toises de large, et par un mur de trente pieds de haut, flanqué de grosses tours de distance en distance. Elle fut investie par l'armée mogole le 6 mars 1736, et emportée d'assaut le 26 du mois suivant. Sabder - Alikan y établit pour gouverneur son beau-frère Chandasaeb, qui prit le titre de nabab. Ils s'emparèrent ensuite de tout le pays, entrèrent dans le royaume de *Tanjaour*, et mirent le siège devant la capitale du même nom, où le roi *Schagy* s'étoit renfermé avec tout ce qu'il avoit pu rassembler de troupes. Comme cette place est trop bien fortifiée pour des peuples qui ignorent les moyens dont on se sert en Europe pour venir à bout des villes les plus fortes et les mieux défendues, après être restés six mois devant celle - ci, sans en être plus avancés, les deux généraux mogols convertirent le siège en blocus, et firent un détachement de douze à quinze mille chevaux, dont le commandement fut donné au frère de Chandasaeb. Celui - ci s'avança dans le sud, et se rendit maître de tout le pays de *Travancor*, d'où il remonta vers le nord le long de la côte de Malabar.

Cette invasion des Mogols répandit l'alarme et l'effroi chez tous les princes gentils de cette partie de l'Inde; ils écrivirent lettres sur lettres au roi des Marattes pour lui demander du secours, lui représentant que s'il n'arrêtoit



les progrès de leurs ennemis , c'en étoit fait non-seulement de leurs états , mais encore de leur religion , qui alloit être entièrement détruite par les efforts des mahométans. Les *Marattes* sont des peuples peu connus en Europe. Ils habitent à l'ouest des montagnes qui sont derrière Goa , à la côte de Malabar. *Sutura*, capitale de leur pays, est une ville fort considérable. Le roi des Marattes est très - puissant ; on l'a vu souvent mettre sur pied tout à la fois cent cinquante mille hommes de cavalerie qui alloient ravager les états du Mogol , et les mettoient à contribution. Les sollicitations pressantes des peuples de Trichirapali et de Tanjaour , jointes à l'envie de piller un pays enrichi depuis grand nombre d'années par l'or et l'argent que toutes les nations du monde ne cessent d'y apporter en échange des marchandises précieuses qu'ils en tirent , déterminèrent ce prince à accorder le secours qu'on lui demandoit. Ses principaux ministres , dont la plupart étoient brames , lui en firent même un devoir de conscience. Il leva une armée de soixante mille chevaux et de cent cinquante mille hommes de pied , dont il confia la conduite à *Ragogi-Boussoula*, un de ses généraux. Ces troupes partirent au mois d'octobre 1739, et prirent la route du Carnate.

Au bruit de leur marche , *Daoust-Alikan*, nabab d'Arcate , écrivit à son fils et à son gendre d'abandonner le blocus de Tanjaour , et de revenir en toute diligence auprès de lui ; mais ses ordres furent mal suivis : *Sabder-Alikan* et *Chandasaeb*, ayant peine à renoncer à une conquête qu'ils regardoient comme assurée , différèrent de jour en jour de se rendre à ses avis , et par là donnèrent le temps aux Marattes de s'approcher de la frontière. Ils avançoient à grandes journées , pillant et ravageant tous les pays par où ils passoient. Dans cette nécessité pressante , réduit à ses seules forces , *Daoust-Alikan* rassembla le plus de troupes qu'il lui fut possible , et alla se saisir

des défilés des montagnes du Canamay, qui sont à vingt licues à l'ouest d'Arcate, passage très-difficile, et qu'un très-petit nombre de troupes peut aisément défendre contre l'armée la plus nombreuse. Daoust-Alikan distribua sa petite armée dans tous les endroits par où il jugea que l'ennemi pourroit tenter de pénétrer dans ses états, et, après s'être assuré de toutes les gorges des montagnes, il attendit les Marattes de pied ferme. Ils arrivèrent aux montagnes du *Canamay* au mois de mai 1740, et, ayant reconnu qu'il leur étoit impossible de forcer le nabab dans son poste sans perdre beaucoup de monde et risquer leurs meilleures troupes, ils campèrent à l'entrée des défilés, résolus d'attendre que le temps leur fournit une occasion de s'en rendre maîtres. Elle ne tarda pas à se présenter. Le nabab avoit dans son armée un *prince gentil* qui commandoit un corps de cinq à six mille hommes. Daoust-Alikan, qui le croyoit fort attaché à ses intérêts, lui avoit confié la garde d'un poste un peu plus éloigné, si étroit et si escarpé, qu'il n'y avoit aucune apparence que l'ennemi pensât jamais à tenter par là le passage. Les Marattes se flattèrent de pouvoir le gagner; ils lui envoyèrent des gens de leur part, et ne tardèrent pas à le corrompre par leurs présens et par leurs promesses. Les brames eux-mêmes lui aplanirent les difficultés, et lui firent surmonter la répugnance qu'il avoit à commettre une trahison, en lui faisant entendre que le succès qu'elle pouvoit avoir étoit capable de détruire le mahométisme dans cette partie du monde, et d'y rétablir la religion de leurs ancêtres. Le prince gentil, déjà ébranlé par l'argent, se laissa aisément persuader par ces raisons, et promit de livrer le poste qu'il gardoit aux Marattes. Ils firent aussitôt défiler des troupes de ce côté-là; et, tandis qu'ils amusoient les Mogols par de légères escarmouches, et sembloient se disposer à les attaquer, ils se rendirent maîtres du pas-

sage le 19 mai, et débouchèrent par là dans la plaine.

La trahison avoit été conduite avec tant de secret, que l'armée ennemie avoit franchi les défilés avant qu'on en eût reçu le moindre avis dans les troupes mogoles. De là, maîtres de la campagne, les Marattes marchèrent tout de suite pour surprendre le nabab, et, à la faveur d'une grosse pluie, ils approchèrent jusqu'à deux portées de canon de son arrière-garde, avant qu'ils eussent été aperçus. *Daoust-Alikan*, qu'on informa alors qu'il paroissoit du côté d'Arcade un corps de cavalerie qui s'avançoit vers le camp, se flatta d'abord que c'étoient les troupes de *Sabder-Alikan*, auquel il avoit envoyé ordre de venir le joindre. Mais dans le moment même il fut détrompé par de furieuses décharges de mousqueterie, et les nouveaux avis qu'il reçut ne lui permirent plus de douter qu'il ne fût attaqué par les Marattes. Il monta aussitôt sur son éléphant et marcha à l'ennemi. La mêlée fut sanglante pendant quelque temps. Plusieurs des officiers généraux du nabab qui l'accompagnoient, montés de même sur leurs éléphants, se battirent d'abord en braves, et soutinrent le combat avec toute la valeur et toute l'intrépidité possibles; mais ils furent obligés de succomber au feu terrible que faisoient les ennemis. Après les avoir tous vus périr l'un après l'autre, *Daoust-Alikan* lui-même, blessé de plusieurs coups de feu, tomba mort de dessus son éléphant, et cette catastrophe n'eut pas plus tôt été aperçue du reste de l'armée, que ce ne fut plus qu'une déroute générale. Presque tous les officiers généraux qui accompagnoient le nabab furent tués et foulés aux pieds des éléphants, qui enfonçoient jusqu'à mi-jambe, la terre ayant été détrempée par la pluie de la nuit précédente, qui avoit continué toute la matinée. Jamais champ de bataille n'offrit un spectacle plus affreux ni plus terrible. De quelque côté qu'on portât ses regards, on n'apercevoit que des chevaux et des élé-

phans blessés et furieux , renversés pêle - mèle avec les officiers et les soldats , faisant de vains efforts pour se tirer des bourbiers sanglans où ils étoient enfoncés , et foulant aux pieds des monceaux de morts et de blessés , qu'ils achevoient enfin d'écraser par leur chute , ou de mettre en pièces avec leurs dents et avec leurs trompes. Tout ce qui résista fut passé au fil de l'épée ou fait prisonnier par les Marattes ; le reste de l'armée vaincue trouva son salut dans la fuite. Quelques recherches que l'on fit , on ne put jamais trouver le corps du nabab , non plus que ceux de plusieurs de ses officiers généraux qui n'ont point reparu depuis , ayant été sans doute écrasés par les éléphants , ensevelis dans la boue , et confondus dans la multitude des morts , sans qu'il fût possible de les reconnoître. Cette sanglante bataille se donna le 20 mai 1740 , environ à quatre lieues à l'ouest de la ville de Pondichéry.

La nouvelle de cette défaite et de la mort du nabab , s'étant répandue dans le pays , y causa une consternation qu'il est plus facile d'imaginer que de décrire. On vit bientôt arriver au pied des murs de *Pondichéry* les débris de l'armée mogole , et une prodigieuse multitude de peuples maures et gentils , qui , croyant déjà l'ennemi sur leurs traces , demandoient à grands cris qu'on leur accordât un asile dans cette ville. C'étoit , dans cette désolation générale , le seul endroit de la côte où ils se crussent en sûreté , tant à cause de la forteresse , des murs et des bastions dont la ville est défendue , qui étoient en bon état et garnis d'une nombreuse artillerie , qu'en égard à la haute réputation que la nation françoise s'est faite dans ce pays. La foule des fuyards devint si grande , que l'on fut obligé de faire fermer les portes de la ville. On laissa seulement ouverte celle de Valdaour , dont on renforça la garde , afin d'empêcher le désordre. Les gens de guerre eurent ordre de s'arrêter hors de la ville ,

et de camper le long des murs. À l'égard des autres, il n'est pas concevable la quantité de grains et de bagages de toute espèce, le nombre de marchands, de femmes et d'enfans, qui entrèrent dans Pondichéry. Tout ce qui ne put trouver place dans les maisons fut obligé de rester dans les rues, qui, en peu de temps, se trouvèrent si remplies, que le cinquième jour après la bataille, c'est-à-dire, le 25 mai, on pouvoit à peine y passer. Ce spectacle fut suivi d'un autre qui n'étoit pas moins touchant : la *princesse, veuve du nabab Daoust-Alikan*, qui avoit été tué dans le combat, se présenta à la porte de Valdaour, suivie de toute sa famille, implorant la protection du roi de France, et demandant avec instance d'être reçue dans la ville, où elle apportoit tout ce qu'elle avoit pu ramasser d'or, de pierreries et d'autres effets précieux. La circonstance étoit délicate. La politique d'un chef de colonie doit être de ménager également tous les peuples qui l'ont reçu sur leurs terres, et qui veulent bien l'y souffrir. S'ils sont divisés, il ne peut se déclarer en faveur de l'un sans mécontenter et s'aliéner le parti contraire. Dans les circonstances présentes, si l'on accordoit à la veuve du nabab l'entrée de Pondichéry, n'étoit-il pas à craindre qu'instruits du lieu de sa retraite, informés qu'elle y avoit transporté avec elle toutes ses richesses, les Marattes ne se déterminassent à venir faire le siège de cette place, dans la vue de se rendre maîtres de tous ces trésors ? D'un autre côté, comment refuser à une famille désolée un asile auquel tous les malheureux ont droit d'aspirer ? Et si, comme cela pouvoit arriver, la moindre révolution faisoit changer de face aux affaires, si Sabder-Alikan, fils et successeur du dernier nabab, venoit à bout d'obliger les Marattes à se retirer et de les chasser du pays, pouvoit-on se flatter raisonnablement que ce prince et tous les officiers mogols, avec lesquels on avoit tou-

jours vécu jusqu'alors dans une parfaite intelligence, pardonnassent jamais aux François de leur avoir refusé l'entrée de leur ville dans une occasion aussi pressante? Enfin M. *Dumas*, gouverneur de Pondichéry, se détermina à accorder à la famille du nabab une retraite dans la ville, et la protection du pavillon françois. Elle fut reçue avec tous les honneurs qui lui étoient dus. Les femmes, les filles et les neveux du nabab étoient portés dans vingt palanquins, escortés d'un détachement de mille cinq cents cavaliers, et accompagnés de quatre-vingts éléphants, de trois cents chameaux et de plus de deux cents carrosses traînés par des bœufs, dans lesquels étoient tous leurs domestiques. Ils étoient suivis, outre cela, de plus de deux mille bêtes de charge. Le gouverneur alla les recevoir à la porte de la ville; toute la garnison étoit sous les armes, bordant les remparts, qui les saluèrent d'une triple décharge d'artillerie. De là ils furent conduits dans les logemens qui leur avoient été destinés. Les officiers mogols paroisoient pénétrés de l'accueil favorable qu'ils reçurent en cette occasion. Le bon ordre qui régnoit dans la ville, les fortifications bien entretenues, la nombreuse artillerie qui les défendoit, étoient pour eux autant de sujets d'admiration. Ils se félicitoient les uns les autres d'avoir préféré la nation françoise à toutes les autres nations européennes établies dans le pays, pour venir chercher auprès d'elle un asile contre la fureur de leurs ennemis.

Deux jours après le combat du Canamay, *Sabder-Ali-kan* arriva à deux journées d'Arcate, à la tête de quatre cents chevaux; mais, ayant appris la mort de son père et la défaite de son armée, il rebroussa aussitôt chemin, et gagna en diligence la ville de Velour, qui passe pour une des mieux fortifiées du pays, où il s'enferma. Là, considérant qu'il lui étoit impossible de rétablir ses affaires par

la voie des armes, il prit le parti de tenter un accommodement, et députa aux officiers marattes qui étoient alors à Arcate, dont ils s'étoient rendus maîtres, pour leur faire des propositions. Elles furent acceptées après quelques négociations, et la paix fut conclue entre eux aux conditions suivantes : « Que Sabder-Alikan, qui avoit succédé à son père dans le gouvernement d'Arcate, rentreroit en possession de cette place ; qu'il paieroit aux Marattes cent laks de roupies ; qu'il évacueroit toutes les terres de Trichirapali et de Tanjaour ; qu'il joindroit ses forces à celles des Marattes, pour en chasser son beau-frère Chandasaeb ; qu'enfin les princes gentils de la côte de Coromandel seroient remis en possession de toutes les terres dont ils étoient maîtres avant la guerre. » Ce traité fut signé à la fin du mois d'août de l'année 1740. Tandis qu'il se négocioit, la mère de Sabder-Alikan, sa femme et toute sa famille étoient à Pondichéry, d'où elles l'informèrent de l'accueil favorable qu'elles avoient reçu des François, et des honneurs qui leur avoient été rendus dans cette ville. Ces nouvelles engagèrent le nabab, aussitôt qu'il eut fait sa paix avec les Marattes, à se rendre à Pondichéry pour voir et consoler sa mère, et pour la ramener avec lui à Arcate. Il y arriva à la fin du mois d'août 1740, à la tête de quatre à cinq cents chevaux, et accompagné d'une suite fort nombreuse, et y fut reçu avec toute la distinction due à sa personne et à son rang. Il y demeura dix-sept jours, au bout desquels il en partit fort satisfait de la nation, ramenant avec lui sa mère, sa femme et ses enfans. Il laissa seulement dans la ville sa sœur, femme de *Chandasaeb*, qui avoit refusé d'accéder au traité fait avec les Marattes, et qui, loin d'évacuer la ville de Trichirapali, s'y étoit renfermé avec une nombreuse garnison, résolu de la défendre jusqu'à la dernière extrémité. Plusieurs dames et seigneurs mogols de son parti restèrent aussi à Pondichéry.

Cependant les Marattes , après avoir reçu de Sabder-Alikan une partie de la somme dont ils étoient convenus , s'étoient retirés à dix ou douze journées d'Arcate , attendant le reste du paiement et l'exécution des autres articles du traité. Les deux seigneurs mogols se mettoient peu en devoir d'y satisfaire. *Chandasaeb* refusoit constamment de rendre la ville et les terres de *Trichirapali*, et *Sabder-Alikan* , son beau-frère, dont le pays étoit ruiné et les finances épuisées , étoit dans l'impuissance d'achever de remplir les engagements qu'il avoit pris avec eux. En vain ils menaçoient de revenir à la charge, et de rentrer dans le Carnate; le nabab, hors d'état de les contenter, traînoit les choses en longueur, espérant du temps quelque révolution qui le délivrât de leur poursuite. Enfin, lassés de ses remises, après avoir passé deux mois dans les montagnes pour rafraîchir leurs troupes et pour laisser passer les grandes chaleurs des mois d'août et de septembre, ils se mirent en marche, et prirent le chemin d'Arcate. *Sabder-Alikan* en fut effrayé; il fit vendre aussitôt tout ce qu'il avoit de pierreries, et envoya aux généraux marattes tout l'argent qu'il put ramasser. En même temps, à force de prières et de promesses, il les engagea à le laisser tranquille et à tourner leurs forces contre *Trichirapali*. Ils arrivèrent devant cette ville au mois de décembre, et, après l'avoir investie, ils ouvrirent le 15 la tranchée devant la place. Suivant les lettres écrites de leur camp à Pondichéry, au commencement du mois de janvier 1741, leur armée étoit alors composée de soixante-dix mille cavaliers, et d'environ cinquante-cinq mille hommes d'infanterie, dont la plus grande partie leur avoit été fournie par les princes gentils du pays. On y comptoit outre cela cent éléphants, cinq à six cents chameaux, et plus de vingt mille bœufs. Toute cette armée étoit campée à une demilieu de la ville. A l'égard de *Chandasaeb*, il avoit dans



la forteresse deux mille cavaliers et cinq mille hommes de pied , mais les vivres et les provisions ne répondoient pas à une garnison aussi nombreuse ; il n'y avoit dans la ville du riz et de l'eau que pour un mois , et on y manquoit absolument de paille , d'huile , de beurre , et même de poudre. Les cavaliers demandoient même à sortir de la place , parce que tous leurs chevaux mouroient ; en sorte que le 5 janvier , on ne comptoit pas qu'elle pût tenir encore plus de dix jours.

Ce fut au commencement de ce siège que les Marattes , ayant appris que la femme et les enfans de *Chandasaeb* étoient à Pondichéry , informés d'ailleurs que les François avoient donné retraite dans leur ville à tous les officiers mogols qui avoient échappé à la défaite du Canamay , et que ceux-ci y avoient transporté de grandes richesses , formèrent le dessein de se rendre maîtres de cette place après la réduction de *Trichirapali* , qui ne leur paroissoit pas devoir être fort éloignée. Cette résolution fut suivie de plusieurs lettres pleines de reproches et de menaces , qu'ils envoyèrent à M. Dumas , alors gouverneur de Pondichéry. Voici la première que *Ragogi-Boussoula* , leur général , écrivit à M. Dumas : « Je suis en bonne santé ; il faut m'écrire l'état de la vôtre. Depuis que nous sommes venu dans ce pays , nous vous avons écrit plusieurs lettres , sans que vous y ayez fait aucune réponse. Ce procédé nous a fait penser que vous êtes ingrat envers nous , et que vous êtes de nos ennemis ; c'est ce qui nous a déterminé à faire marcher notre armée contre vous. Sur ces entrefaites , *Apagi-Vitel* , fils de *Vitel-Naganada* , un de nos anciens serviteurs , que notre roi avoit pris autrefois à son service , est venu me trouver , et m'a parlé de vous en bons termes. Ce qu'il m'en a dit m'a fait beaucoup de plaisir. Souvenez-vous que c'est nous qui vous avons anciennement établis dans le pays où vous êtes , et qui vous avons donné

Pondichéry , parce qu'il nous paroissoit que vous étiez une nation juste , et que vous ne manquerez jamais à votre parole. Nous avons aussi pensé que vous agiriez de votre part , pour nous apaiser , conformément à ce que notre ancien serviteur Vitel-Naganada règlera avec vous. Ces considérations nous ont engagé à différer de quelques jours le départ de notre armée , et à commander à tous nos gimidars de ne point vous attaquer jusqu'à nouvel ordre. Il est nécessaire que vous vous fassiez informer de tout ce que nous vous avons écrit , et que vous nous envoyiez au plus tôt votre réponse. Il faut aussi que , sans délai et sans le moindre retardement , vous réfléchissiez sur la façon dont il vous convient d'en user pour faire amitié avec nous , de manière que nous puissions vous regarder comme stable. J'ai dit à Apagi-Vitel tout ce dont il est nécessaire que vous soyez informé à ce sujet. Vous en serez instruit par sa lettre. J'ai aussi expliqué sur cela mes intentions à Balogi-Naganada. Il faut que vous envoyiez au plus tôt votre vaquil avec lui , afin de finir incessamment ce qui vous regarde , et de convenir de la somme que vous nous paierez. Je vous ordonne aussi de lui compter sur-le-champ deux cents pagodes. Le 12 du mois de saval. Je n'ai autre chose à vous mander. »

Cette lettre du général des Marattes arriva à Pondichéry le 20 janvier 1741 , et le lendemain le gouverneur , M. *Dumas* , y fit la réponse suivante : « J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire , et m'en suis fait expliquer le contenu. Votre seigneurie me marque qu'elle étoit dans l'intention d'envoyer son armée contre nous. Quel sujet avez-vous de vous plaindre des François , et en quelle occasion vous ont-ils offensé ? Ils ont au contraire conservé jusqu'à présent une reconnoissance parfaite des faveurs qu'ils ont reçues des princes vos ancêtres ; et , quoique vous fussiez très - éloigné de nous , nous n'avons

jamais discontinué un seul instant d'exécuter tout ce que nous vous avions promis, ayant toujours protégé les gentils et les gens de votre nation, qui ont ici leurs temples et leur religion, qu'ils exercent avec liberté et avec tranquillité. Votre seigneurie doit aussi savoir que nous rendons à chacun la justice la plus exacte. On vit dans Pondichéry à l'abri de toute oppression, et nous serions sévèrement punis du roi de France, notre maître, dont la justice et la puissance sont connues par toute la terre, si nous étions capables de faire la moindre chose contre ses intentions et contre sa gloire. Cela étant ainsi, quelle raison votre seigneurie pourroit-elle avoir de nous faire la guerre? Que peut-elle attendre de nous? La France, notre patrie, n'a ni or ni argent; celui que nous apportons dans ce pays pour acheter des marchandises nous vient d'une terre étrangère; on ne tire de la nôtre que du fer et des soldats, que nous n'employons cependant que contre ceux qui nous attaquent injustement. Nous souhaitons de tout notre cœur de vivre en bonne amitié avec vous, et si nous pouvons vous servir à quelque chose, nous le ferons avec plaisir. Vous devez donc regarder notre ville comme la vôtre. Si votre seigneurie veut m'envoyer un passe-port, j'enverrai une personne de confiance pour vous saluer de ma part; mais dispensez-moi, je vous prie, de me servir de l'entremise d'*Apagi-Vitel-Naganada*, qui ne cherche qu'à vous trahir, et à tromper votre seigneurie. Je prie le Tout-Puissant de vous combler de ses faveurs, et de vous donner la victoire sur tous vos ennemis. A Pondichéry, le 21 janvier 1741. »

Ces lettres furent suivies de quelques autres. Il y en eut une où le même *Ragogi-Boussoula* insistoit beaucoup sur ce que les François, disoit-il, n'avoient été autrefois établis dans l'Inde par le grand Maharaja, roi des Marattes, qu'à condition de lui payer chaque année un tribut, ce qu'ils

n'avoient point encore exécuté. Il leur reprochoit aussi l'asile qu'ils avoient donné à la veuve du nabab d'Arcate, et à sa famille, après la malheureuse journée du Canamay, et demandoit qu'ils lui livrassent la femme de Chandasaeb avec tous ses trésors, ses pierreries et ses effets, menaçant, s'ils s'y refusoient, de les en rendre responsables. Cette lettre fut reçue à Pondichéry le 13 février, et le 27 du même mois le gouverneur y répondit en représentant au général maratte qu'il étoit inouï que ses prédécesseurs fussent convenus de payer le tribut dont il parloit; que jamais il n'en avoit été fait mention; qu'on ne l'avoit jamais demandé; qu'il étoit impossible d'en représenter aucuns titres, et qu'il étoit contre la justice de vouloir exiger de lui une chose qui jusque-là n'avoit jamais été en usage. A l'égard de l'asile que la nation avoit accordé, après la bataille du Canamay, à la mère de Sabder - Alikan, à sa femme et à ses enfans, il disoit que l'état déplorable où cette famille désolée s'étoit trouvée réduite par la mort du nabab Daoust-Alikan, et l'amitié qui régnoit depuis longtemps entre ce seigneur et les François, n'avoient pas permis à ceux-ci de refuser une retraite à des personnes aussi respectables, qui, dans leur malheur, venoient se réfugier dans leur ville; que non-seulement il y auroit eu de l'inhumanité à les refuser, mais encore que ç'auroit été leur faire le plus grand affront, et que les François n'étoient pas venus aux Indes pour y donner des preuves d'inhumanité; qu'au reste, dans les mêmes circonstances, si quelques seigneurs marattes ou gentils eussent eu recours à leur protection, ils en auroient usé envers eux avec la même générosité. Il ajoutoit, au sujet de la femme de Chandasaeb, que cette dame n'étant venue à Pondichéry que par occasion, simplement pour y voir sa mère, et sans aucun dessein de s'y fixer, puisqu'il n'y avoit alors aucune apparence de mouvement du côté de *Trichirapali*,

elle n'y avoit par conséquent apporté avec elle aucuns effets, ni or, ni argent, ni trésor, ni pierreries; que, quelque temps après, sa mère étant retournée à Arcate, et elle se disposant de son côté à aller rejoindre son mari, elle avoit appris qu'il y avoit des troubles dans ce pays-là, et qu'ils y avoient porté la guerre, ce qui lui avoit fait prendre la résolution de rester; qu'en conséquence la nation lui avoit accordé la protection du pavillon, et qu'après cette démarche, non-seulement il étoit contre la raison que les François la livrassent à ses ennemis, mais que, s'ils le faisoient, ce seroit violer les droits de l'hospitalité, qui étoient respectés des peuples même les plus barbares.

Ces lettres ne produisirent rien. Les Marattes crurent que leurs menaces auroient plus d'effet s'ils les appuyoient de quelques troupes. Dans cette vue, ils firent un détachement de huit mille chevaux, qui, s'avançant du côté de la mer, se présentèrent le 25 décembre à midi devant *Portonovo*, à sept lieues au sud de Pondichéry. Comme cette place est tout ouverte et sans défense, ils s'en rendirent maîtres sans opposition, et la mirent au pillage à plusieurs reprises. Les loges hollandoises, angloises et françoises, eurent le même sort. Les Marattes enlevèrent tout ce qu'ils y trouvèrent de marchandises. Après cette expédition, il se replièrent vers le nord, et allèrent attaquer *Gondelour*, établissement des Anglois, à quatre lieues au sud de Pondichéry, qu'ils pillèrent encore malgré le canon du fort Saint-David, qui ne put les en empêcher. Ils s'avancèrent encore jusqu'au village d'*Archiouve*, à une lieue et demie de Pondichéry, sans oser avancer plus près de la ville. De là, ils députèrent au gouverneur un de leurs principaux officiers pour réitérer leurs menaces et les mêmes demandes qu'ils avoient faites, protestant qu'en cas de refus, ils avoient ordre d'empêcher qu'il n'entrât aucuns vivres dans Pondichéry, et qu'aussitôt après la

réduction de Trichirapali, qui ne pouvoit pas tenir, disoit-il, encore plus de quinze jours, toute l'armée maratte viendroit assiéger la place dans les formes. Le gouverneur reçut poliment cet officier, qui étoit un homme d'esprit et de mérite; il lui fit voir l'état de la ville et de l'artillerie qui la défendoit, et le renvoya sans paroître ému des menaces et sans lui accorder aucune de ses demandes. On ne doit pas oublier à cette occasion un trait dont l'invention fut due principalement à M. de *Cossigni*, capitaine des grenadiers dans le régiment de Bretagne, et ingénieur en chef à Pondichéry, officier distingué par ses talens et par son mérite. Il contribua peut-être autant que toute autre chose à faire perdre aux Marattes l'envie d'attaquer les François. Comme on promenoit leur envoyé autour de la place pour lui en faire mieux reconnoître les fortifications, plusieurs *fougasses*, que cet officier avait fait creuser au dehors de distance en distance, et qu'il avoit fait charger de caisses remplies de masses de pierres, allumées par quelques saucissons qui communiquoient à la ville, vinrent à jouer sur le passage de cet envoyé, emportant avec elles toutes les pierres et toutes les terres des environs. L'officier maratte fut si effrayé de l'effet de ces fougasses qu'il retourna joindre son détachement, très-persuadé que tous les dehors de Pondichéry étoient minés, et que s'ils entreprenoient de l'assiéger, ils ne pourroient en approcher sans voir sauter en l'air toute leur cavalerie. Cependant, sur les avis que reçut le gouverneur de l'arrivée de quelques partis ennemis qui pilloient Oulgaret et Arian-Coupan, villages appartenant à la compagnie, distans d'environ une demi-lieue de Pondichéry, il fit sortir pour les charger un détachement de deux cents grenadiers et de quelques volontaires, commandés par le même M. de *Cossigni*. Mais les Marattes les ayant aperçus, et le fort d'Arian-Coupan leur ayant tiré quelques volées de canon,

ils se retirèrent. En même temps leur détachement s'éloigna, et alla camper à cinq lieues à l'ouest de Pondichéry. Quelques jours après ils tombèrent sur *Conimer* et *Sadras*, où les Hollandois ont des établissemens, qu'ils pillèrent.

Cependant *Trichirapali* étoit réduit aux dernières extrémités. Les Marattes avoient formé devant cette ville quatre attaques qu'ils poussèrent à la sape et avec des galeries parfaitement bien construites; et quoique le siège fût plus long qu'ils ne l'avoient imaginé d'abord, on jugeoit à leurs mouvemens et à toutes leurs dispositions, qu'ils étoient résolus de ne point partir de là qu'ils ne fussent maîtres de la place. *Chandasaeb*, de son côté, étoit déterminé à la défendre tant qu'il lui resteroit un souffle de vie. Les Marattes, instruits de ses dispositions, avoient arboré le *darmanchada* ou pavillon de paix, pour faire connoître aux habitans qu'ils pouvoient sortir de la ville, sans crainte de recevoir aucune insulte. En effet, sur cette assurance, tous les habitans sortirent et se retirèrent du côté de *Chiranghan*. Après leur départ, réduit à ses seules troupes, Chandasaeb voulut entamer une négociation avec les Marattes, qui ne lui réussit pas. Il députa pour cela à *Ragogi-Boussoula* un de ses gens, qu'il chargea de lui offrir dix laks de roupies. Le général maratte accepta la proposition. « Qu'il paie dix laks de roupies, répondit-il, et qu'il sorte de la place; mais s'il veut la conserver et en rester le maître, nous ne la lui laisserons qu'à condition qu'il nous donnera trente laks de roupies. » Cette réponse, apportée à Chandasaeb, ne servit qu'à le confirmer dans la résolution où il étoit de faire la plus longue et la plus vigoureuse résistance qu'il seroit possible. Cependant la place ne pouvoit tenir plus long-temps sans un prompt secours. Instruit de ces dures circonstances, *Barasaeb*, frère de Chandasaeb, ne perdit point de temps; il assem-

bla promptement une armée de vingt-cinq mille hommes, et une prodigieuse quantité de vivres et de munitions, et se mit en marche pour se jeter dans Trichirapali. Mais les Marattes, qui étoient instruits des besoins de la place, la serroient de si près et en avoient si bien fermé toutes les avenues, que quand il parut, il lui fut impossible d'y pénétrer. Désespéré d'avoir manqué son coup, et prévoyant tous les malheurs dont sa famille étoit menacée, s'il ne tentoit quelque grand dessein pour dégager son frère, *Barasaeb*, suivi de ses vingt-cinq mille hommes, osa se présenter devant l'armée formidable des Marattes. *Ragogi - Boussoula*, quoique frappé de la témérité et touché en même temps de la grandeur d'âme de ce seigneur, qui venoit se livrer à lui en désespéré, sortit cependant de ses lignes et accepta la bataille, après avoir donné partout des ordres exprès de ménager les jours de *Barasaeb* et de le lui amener prisonnier. Les deux armées se choquèrent. Les Mogols fondirent comme des furieux sur les Marattes; mais ils furent bientôt accablés par le grand nombre de ces derniers. Ce ne fut promptement qu'une déroute. *Chandasaeb*, qui étoit sorti de Trichirapali avec l'élite de sa garnison, voyant l'armée de son frère en fuite, et considérant qu'avec sa petite troupe il ne pouvoit se flatter de faire pencher la victoire de son côté, se retira en bon ordre dans sa place, résolu plus que jamais de s'y défendre jusqu'au bout et de s'enterrer sous ses ruines.

*Barasaeb*, au désespoir de ces contre-temps, mais toujours animé du désir de secourir son frère, traînant après lui les débris de sa petite armée, fit aussi sa retraite, la rage dans le cœur, sans que les Marattes, qui connoissoient sa valeur, eussent la hardiesse de le poursuivre. Ils rentrèrent dans leurs lignes. Pour lui, après avoir rassemblé autour de lui la plus grande partie des fuyards, il harangua cette troupe consternée; et, ce qu'on aura peine à



croire, il entreprit de persuader à ces hommes, échappés à peine à l'épée du vainqueur, la nécessité de mourir avec honneur en se sacrifiant pour leur patrie, ou de mettre par leur valeur leurs femmes et leurs enfans, leurs princes et leurs fortunes, à couvert des insultes de leurs ennemis. La langue indoustane est forte et mâle, et les Mogols sont naturellement éloquens; Barasaeb réussit auprès de ses soldats au-delà de ses espérances. De sept mille hommes qui lui étoient demeurés fidèles, et qui l'écoutoient, quatre mille s'écrièrent tout d'une voix qu'ils vouloient mourir avec leur brave général, ou pénétrer dans Trichirapali. Barasaeb n'eut garde de laisser refroidir le zèle de sa petite troupe; il crut même pouvoir, dans l'ardeur qui l'animoit, la porter jusqu'à la férocité. Non content d'avoir convaincu ces hommes, auparavant si foibles, de la nécessité de mourir, il entreprit de leur prouver que pour aller plus courageusement à la mort, ils devoient eux-mêmes *sacrifier leurs femmes*, afin de les soustraire aux insultes des Marattes, qui les couvroient d'infamie. Que ne peut sur les esprits la force du discours, lorsqu'il est manié par un homme adroit, aimé, qui parle au nom de la patrie, et qui a affaire à des peuples esclaves de leurs préjugés! Pour persuader ses soldats par son propre exemple, plus encore que par ses paroles, Barasaeb fit venir sa femme, et, à la vue de toute sa troupe, saisi d'une fureur aveugle, il lui plongea un poignard dans le sein. Tous les assistans furent frappés d'horreur à la vue de ce cruel spectacle; tous détournèrent leurs regards, mais tous suivirent l'exemple de leur chef, et sacrifièrent leurs femmes.

Après cette exécution barbare, *Barasaeb* fit distribuer du bangué à toute sa troupe, et se mit en marche, traînant après lui une certaine quantité de sacs de riz. Il ne tarda pas à joindre les Marattes, sur lesquels il fondit

comme un furieux. Le carnage fut d'abord terrible : semblables à des lions en fureur , les Mogols donnoient mille morts avant que d'en recevoir une. Ils eussent été vainqueurs , si le courage seul étoit suffisant pour détruire un ennemi de beaucoup supérieur en forces. Mais les *Marattes* étoient en si grand nombre , que les *Mogols* , malgré leurs efforts étonnans , victimes de leur propre bravoure et lassés à force de vaincre , furent bientôt immolés au ressentiment de leurs ennemis. Tous furent égorgés et passés au fil de l'épée. *Barasaeb* lui-même , après avoir fait des prodiges de valeur , refusa la vie qu'on lui offrit vingt fois , et ne cessa de tuer que quand les forces lui manquèrent. *Ragogi-Boussoula* avoit donné des ordres précis de l'épargner ; mais les soldats , furieux de se voir massacrer par un prince qui refusoit de céder au plus grand nombre , pour mettre leur propre vie à couvert , furent obligés de tirer sur lui , et ne cessèrent que lorsqu'ils le virent tomber , percé de vingt-deux blessures. Après le combat , *Ragogi-Boussoula* fit chercher le corps de *Barasaeb* , qu'il croyoit mort. On le trouva qui respiroit encore , mais qui ne pouvoit se soutenir. On l'apporta avec les plus grandes précautions au général maratte , qui , le voyant en cet état , ne put s'empêcher de verser des larmes , et lui adressant la parole d'un ton plein d'affection et de bonté : « Ah ! *Barasaeb* , lui dit-il , pourquoi t'es-tu ainsi immolé toi-même à ta propre fureur ? Pourquoi n'as-tu pas assez bien présumé de ton ennemi pour le croire aussi généreux que toi ? Il vouloit être ton ami , et , connoissant ta bravoure et les vertus de ton frère , il pouvoit te le rendre , et lui rendre en même temps ses états. Toi-même tu l'as perdu , et tu as forcé mes gens à te sacrifier à leur sûreté. Vis du moins actuellement pour éprouver si les *Marattes* sont capables d'être vertueux. » *Barasaeb* avoit encore assez de force pour répondre ,

mais il étoit trop fier pour le faire. Il auroit cru demander grâce s'il eût daigné parler à son ennemi, et il ne vouloit que mourir. Il ne chercha qu'à précipiter sa mort. Voyant qu'on lui avoit ôté toutes ses armes, il arracha lui-même une flèche qu'il avoit dans la tête, et le fit avec tant de violence, que dans le moment même il expira. Ragogi pleura sincèrement sa perte ; il avoit moins compté en faire un prisonnier qu'un ami. Il fit couvrir son corps des plus riches étoffes, et, l'ayant fait mettre dans un palanquin, il le renvoya à son frère.

*Chandasaeb*, frappé de la mort d'un frère qu'il aimoit tendrement, et qui venoit de perdre la vie pour le secourir, tomba dans le découragement et dans une espèce d'insensibilité qui lui fit prendre, deux jours après, le parti de rendre sa place aux Marattes et de se rendre prisonnier de guerre. Le général maratte entra dans *Trichirapali*, d'où il enleva toutes les richesses. Il proposa aussi au prince mogol de lui rendre la liberté, moyennant une grosse rançon. Mais il demandoit des sommes si exorbitantes, que *Chandasaeb*, qui se sentoit hors d'état d'y satisfaire, préféra le suivre, dans l'espérance qu'avec le temps il rabattroit de ses prétentions. Après avoir mis garnison dans *Trichirapali*, *Ragogi-Boussoula* sortit des provinces de *Chandasaeb*, traînant après lui son prisonnier, et se retira dans le Malabar. Avant son départ, ce général avoit tenu un grand conseil pour délibérer de quel côté il marcheroit. Plusieurs opinèrent pour aller attaquer les établissemens que les Européens ont le long de la côte de Coromandel. *Ragogi* fut d'un avis contraire ; mais, parce qu'il avoit publié fort haut qu'après la prise de *Trichirapali* ils iroient assiéger Pondichéry, ils crurent, pour garder les bienséances, devoir observer quelques formalités, avant que de paroître vouloir se désister de cette entreprise. Dans cette vue, ils firent entrer dans leur as-

semblée les *deux députés* que le gouverneur de Pondichéry avoit envoyés vers eux , et qui y étoient toujours demeurés depuis ; et ceux-ci leur ayant représenté , en plein conseil , ce qu'ils avoient déjà dit à chacun d'eux en particulier , pour les détourner de ce dessein , ils parurent se rendre à leurs raisons. Il fut décidé que non-seulement les Marattes renonceroient à leurs prétentions à cet égard , mais même qu'ils enverroient un homme de considération à Pondichéry , porter un riche serpeau au gouverneur et lui demander son amitié. Ce député partit deux jours après , accompagné de trois cents cavaliers , et se rendit à Pondichéry , où il fut parfaitement bien reçu. Il y séjourna quelques jours ; après quoi il en partit pour aller joindre l'armée des Marattes , qui , sur le bruit d'une révolution arrivée dans le Carnate , regagnoient leur pays à grandes journées.

Cette *révolution dans le Carnate* fut causée par la mort tragique de *Sabder-Alikan* , nabab d'Arcate. Ce seigneur fut massacré dans une visite qu'il alla rendre à une de ses sœurs , mariée au nabab de Velour. On dit que ce fut cette sœur même qui excita son mari à le faire assassiner , dans l'espérance de pouvoir , par sa mort , monter sur le trône du Carnate. Cet horrible attentat engagea *Immasaeb* , seigneur maure , parent de *Chandasaeb* , à partir sur-le-champ pour se rendre à la cour de *Nisam-Moulouk*. Il lui représenta si vivement les avantages qu'il pouvoit tirer en se présentant avec son armée dans le royaume du Carnate , que ce général ne balança point à faire marcher ses troupes de ce côté-là. *Nisam-Moulouk* , dont on aura encore occasion de parler dans la suite , est plus connu dans quelques auteurs sous le nom d'*Azefia*. ( C'est ainsi qu'il est appelé dans la relation de la conquête du Mogol par *Thamas-Koulikan*. ) C'étoit sans contredit le seigneur le plus puissant de tout l'empire. Il étoit généralissime des armées

du Grand-Mogol, dans tous les pays de la partie du sud. Mahamet Schah, père de l'empereur régnant, lui avoit donné sa nièce en mariage, l'avoit fait vice-roi des deux royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad, et lui avoit soumis tous les nababs de la presqu'île occidentale, depuis Surate jusqu'au cap Comorin. Suivant les observations faites à son armée, lorsqu'elle entra dans le Carnate, elle étoit composée de soixante-dix mille cavaliers bien montés, de deux cent mille hommes d'infanterie, et de quinze mille Marattes. Elle avoit avec elle deux mortiers, cinq cents pièces de canon, dont les grandes étoient traînées par des éléphants, et les petites par des bœufs. Toute cette artillerie étoit distribuée à la tête, au centre et sur les ailes du camp. Trente petites pièces accompagnoient la tente du général. On comptoit dans cette armée douze cents éléphants, dont mille servoient à l'artillerie et au bagage; le reste étoit destiné au service de Nisam, de son fils et de leurs femmes. Il y avoit aussi cinquante chameaux chargés de gargousses et de cartouches, et un nombre presque infini de bœufs, de vaches, de buffles, de chameaux et de moutons, avec une quantité prodigieuse de charrettes à quatre roues, qu'on avoit amenées d'Aureng-Abad. Les bazars étoient toujours bien fournis de toutes sortes de légumes.

*Nisam* dépensoit cent mille roupies par jour. Il étoit suivi de quarante gémidars; et lorsqu'il marchoit, il étoit précédé d'un éléphant portant une espèce de bâton, au bout duquel paroissoit une tête de crocodile ou caïman dorée et la gueule ouverte. C'étoit une marque de dignité que l'empereur lui avoit accordée. Un autre éléphant portoit un étendard garni au bout d'une queue de cheval blanc, et qui représentoit un croissant, avec une main armée d'un sabre. Il avoit aussi à sa suite cinq cents chopdars ou porteurs d'ordres. Tous les seigneurs du pays qui

vouloient lui rendre visite, se faisoient d'abord annoncer par leur titre de nababs. Nisam en fut choqué. « Quoi! dit-il, il y a dix-huit nababs dans cette province, et je n'en sais rien! Certes, les titres se multiplient bien vite! Pour moi, je croyois qu'il n'y en avoit qu'un. » Il parloit ainsi parce qu'il croyoit être le seul qui eût droit de porter ce nom. Aussi tous ces titres furent-ils bientôt supprimés; et deux nababs, s'étant encore fait annoncer sous ce nom, furent bâtonnés par les chopdars. Quand quelque seigneur se présentoit, ceux-ci, pour l'introduire, ne se servoient plus que de ces termes : « Votre esclave un tel demande à vous parler. » Le seigneur, admis auprès de Nisam, se tenoit éloigné et debout en sa présence, à moins que, voulant le favoriser, celui-ci ne lui fît signe de s'asseoir. Tous ses gémidars et autres officiers étoient aussi debout derrière lui dans le respect et dans le silence. Il ne leur parloit qu'en peu de mots, et ils lui répondoient toujours humblement et en s'inclinant. Il aimoit fort les *Européens*, auxquels il parloit avec amitié, et avoit surtout une affection particulière pour la nation française. Il y avoit dans les marches d'armée une distance de près de cent pas entre Nisam et *Nazerzingue* son fils, qui portoit une chaîne de fer en signe de sa captivité; car il s'étoit révolté contre son père, qui l'avoit fait prisonnier dans une bataille. Les femmes étoient tout-à-fait derrière, escortées d'un détachement considérable de cavalerie, et elles chantoient les louanges de Nisam.

Son arrivée rétablit la tranquillité dans le Carnate. Il avoit commencé par le siège de *Trichirapali*, qu'il avoit investi le 2 août 1743, et qui lui fut rendu le 25 du même mois. *Coja Abdoulakan*, ami intime de ce général, fut chargé de la conduite de ce siège, auquel on n'employa que des troupes de la province. Après avoir retiré cette place des mains des Marattes, et en avoir ainsi purgé

le pays, Nisam ne pensa plus qu'au retour. Avant son départ, il confirma le gouvernement d'Arcate et de Maduré au fils du nabab Sabder - Alikan, neveu de Chandasaeb. Mais comme il n'étoit alors âgé que de huit à neuf ans, il nomma pour régent, pendant la minorité du jeune prince, un soubdar de sa suite, appelé *Anaverdikam*, qui avoit été gouverneur de son fils Nazerzingue. Nisam lui recommanda fortement l'éducation du jeune nabab, qu'il abandonna à ses soins et à ceux du nabab de Carapen. Mais aussitôt qu'Anaverdikam se vit en possession des états qui venoient de lui être confiés, il pensa moins à les gouverner avec équité qu'à les piller et à s'enrichir; son avarice étoit insatiable. Il paroissoit d'ailleurs en user fort bien avec le jeune nabab, qu'il traitoit avec tout le respect possible. Sur ces entrefaites, ce jeune prince, ayant été prié aux noces d'un seigneur maure de ses parens, s'y rendit accompagné de ses deux gouverneurs et du fils du nabab de Carapen, qui étoit à peu près du même âge. Le nabab de Velour, qui, après avoir fait assassiner son beau-frère, ne cherchoit qu'une occasion favorable pour achever d'éteindre cette famille qui, par l'absence de Chandasaeb, étoit réduite à ce jeune prince, et envahir sa succession, crut pouvoir profiter de celle-ci. A force de promesses et de présens, il gagna douze soldats patanes, qui, après avoir pris du bague, entrèrent dans l'appartement où étoient les nababs, tuèrent les *deux jeunes princes*, de peur de se tromper, et blessèrent à mort le nabab de Carapen. Nisam - Moulouk, instruit de la mort de ce dernier, donna, de sa propre autorité, le gouvernement d'Arcate et de Maduré à *Anaverdikam*, nomma *Mafouskam*, son fils aîné, nabab, avec droit de survivance, et fit soubdar le cadet *Mahmet - Alikan*. Anaverdikam retint l'aîné auprès de lui, pour l'aider dans le gouvernement des affaires du Carnate et de Tanjaour, et donna au cadet

le commandement de Trichirapali et du Maduré. Plusieurs des gouverneurs des meilleures places du pays, indignés de se voir commandés par ce nouveau nabab, refusèrent de le reconnoître, secouèrent le joug, et s'établirent en petits souverains, chacun dans son gouvernement. En même temps, pour ne pas attirer sur eux la colère de Nisam-Moulouk, ils lui envoyèrent directement les sommes qu'ils devoient payer au nabab. Du nombre de ces gouverneurs rebelles furent celui de Velour, à six lieues d'Arcate; celui de Valdaour, à trois lieues de Pondichéry, et celui de Sermoukoul, à sept lieues de la même ville. Auaverdikam mit tout en œuvre pour les ramener à lui; mais, lorsqu'il vit que Nisam ne leur faisoit point un crime de leur révolte, comme lui-même n'étoit pas en état de les réduire par la force, il prit le parti de les laisser tranquilles.

Il étoit de l'intérêt du nouveau nabab de ménager les nations européennes établies à la côte de Coromandel, surtout les François, qui, ayant donné retraite et accordé leur protection à la famille de Chandasaeb, pouvoient par la suite lui donner de l'embarras, et susciter des affaires assez fâcheuses. Pénétré de ces raisons, dont il connoissoit toute la solidité, *Anaverdikam* envoya d'abord une *magnifique ambassade* à Pondichéry, avec de grands présens pour le gouverneur d'alors, M. Dupleix, qui avoit remplacé M. Dumas en 1741, et, peu de temps après, il vint lui-même lui rendre sa visite en qualité de nabab. M. *Dupleix*, comme on le dira plus bas, venoit d'être honoré du même titre par le Grand-Mogol, en considération des services qu'il avoit rendus à la nation mogole dans le Gange, pendant qu'il étoit gouverneur de Chandernagor; et cette dignité, lui venant de l'empereur lui-même, lui donnoit le pas sur le nabab, qui ne la tenoit que de Nisam. Cependant comme ces seigneurs mogols sont en état de faire beaucoup de mal, les gouverneurs européens sont forcés de les ména-



ger, de se relâcher un peu de leurs droits en leur faveur, et de les attacher à eux par des présens et par les grands honneurs qu'ils leur font rendre. Ce fut là précisément la conduite que tint M. Dupleix à l'égard d'Anaverdikam. Ce nabab parut extrêmement satisfait de la manière dont il avoit été reçu à Pondichéry : il jura une amitié constante et solide pour la nation françoise, demanda qu'elle tint toujours auprès de lui un agent, et refusa de se prêter aux empressemens des Anglois, qui le sollicitoient vivement de les honorer de sa visite. La suite démentit bien de si beaux sentimens. Une liaison intime avec les François n'offroit à l'insatiable avidité du nabab que de légers présens, beaucoup d'honneurs, et plus d'amitié. Les Anglois, au contraire, lui donnèrent beaucoup d'argent, et lui en promettoient encore davantage ; rien ne leur coûtoit pour l'attirer à leur parti. La nation françoise a tenu dans ces circonstances une conduite toute différente.

Tel étoit l'état des affaires de ce côté-là, lorsque la guerre s'allumant en Europe entre les François et les Anglois, les deux nations semblèrent cependant vouloir établir une neutralité dans les Indes. Quels que soient les motifs qui empêchèrent de suivre ce système, également avantageux à l'une et à l'autre nation, la neutralité n'eut point lieu. Les Anglois, qui avoient commencé les premières hostilités sur mer, firent aussi les premières insultes sur terre. Le gouverneur de Pondichéry s'adressa alors au nabab d'Arcate pour se plaindre de ces hostilités, et l'engager à interposer son autorité pour les arrêter dans l'étendue de son domaine. Mais *Anaverdikam* fit peu d'attention à ces représentations, n'y eut aucun égard, et montra bientôt que l'argent des Anglois avoit plus d'empire sur lui que la foi due aux traités les plus solennels. En effet, aussitôt que M. de La Bourdonnaye, qui s'étoit emparé de Madras le 21 septembre 1746, l'eut abandonné,

le 21 octobre suivant, après y avoir laissé une modique garnison, pour rassembler les débris de son escadre, dispersée par un horrible coup de vent ; ce nabab, attendant qu'il eût rassemblé son armée, écrivit au gouverneur françois de Madras des lettres pleines de rodomontades, le menaçant de toute son indignation s'il ne rendoit au plus tôt cette place. Ces lettres furent envoyées à M. Dupleix, sur lequel elles ne produisirent d'autre effet que de l'engager à se tenir sur ses gardes, et à envoyer ordre à Madras de se préparer à une vigoureuse défense.

M. de Kerjean, son neveu, fut la première victime de l'avarice et de la mauvaise humeur d'Anaverdikam. Le gouverneur françois de Madras l'ayant envoyé pour demander le fils du major général, qu'un petit gouverneur maure avoit arrêté prisonnier sur la route de Pondichéry, il eut le malheur d'être rencontré par un détachement de l'armée du nabab, qui, après mille mauvais traitemens, lui annonça qu'il étoit son prisonnier, ainsi qu'un conseiller (M. Gosse) du conseil souverain, qu'on lui avoit donné pour collègue. Quelques jours après, *Mafouskan*, fils aîné du nabab, parut à la tête de huit à dix mille hommes, dont quatre mille étoient de cavalerie. M. de Kerjean fut d'abord présenté à ce seigneur, qui, l'ayant reconnu pour l'avoir vu auprès de M. Dupleix, lui fit beaucoup d'amitiés, sans cependant vouloir jamais entendre à lui rendre la liberté. Il proposa à ses deux prisonniers de traiter avec lui de la reddition de *Madras*; mais sur ce qu'ils lui représentèrent qu'il falloit pour cela s'adresser au gouverneur de Pondichéry, il résolut de continuer sa route, marchant vers Madras, dont il entreprit de faire le siège.

M. Dupleix, voyant l'obstination des Maures à ne point rendre les deux prisonniers, envoya ordre au gouverneur de Madras de faire sortir de sa place un fort détachement

pour tenter de les enlever, s'il étoit possible. Ils étoient logés dans une maison de campagne des capucins, à la tête de l'armée du nabab. Mais, au lieu de marcher droit vers cet endroit, M. de La Tour, qui commandoit ce détachement, peu au fait des localités de Madras, et trompé par ses guides, donna précisément au corps d'armée. Les Maures, qui ne s'attendoient point à une pareille sortie, prirent l'épouvante et se mirent en désordre au premier coup de canon qu'ils entendirent tirer. *Mafouskan* lui-même, voyant qu'il ne pouvoit résister au feu supérieur qui partoît de la petite troupe, après avoir ordonné de mettre les prisonniers en sûreté et de les conduire à Arcate, se mit à la tête de sa cavalerie et s'enfuit à toute bride; le reste de l'armée suivit son général, abandonnant bagage, artillerie et munitions. Les François, dont le détachement n'étoit que de trois cents hommes, ne jugèrent pas à propos de poursuivre l'ennemi au-delà de son camp, qu'ils pillèrent. Ils rentrèrent ensuite dans Madras, emmenant avec eux grand nombre de chevaux, de bœufs et de chameaux qu'ils avoient pris. M. de La Tour enleva aux Maures deux drapeaux et quelques pièces de canon qu'il fit enclouer et jeter dans des puits, parce qu'elles ne méritoient pas d'être traînées dans la ville. Malgré cet échec, le fils du nabab ne se rebuta pas, et, pour ne plus être surpris, il se jeta dans *Saint-Thomé*, qui n'est éloigné de Madras que de trois quarts de lieue. De là, la cavalerie faisoit des courses jusque sous les murs de cette ville, et les partis détachés de son armée couroient la campagne, et maltraitoient tout ce qu'ils rencontroient de Malabares au service des François. Ils ne traitoient pas mieux les habitans portugais de la ville de *Saint-Thomé* ni même les missionnaires. Plusieurs d'entre eux moururent en prison. Le capitaine commandant eut le même sort.

M. Dupleix jugea qu'il étoit à propos d'arrêter ces cour-

ses et ces entreprises des Maures. Pour cela il tira de la garnison de Pondichéry trois cent cinquante hommes de troupes réglées, cent matelots et deux cent cipayes, troupes du pays, dont il donna le commandement à M. *Paradis*, ingénieur en chef de cette ville, pour aller relever la garnison de Madras, dont il n'étoit pas content. Cette petite-troupe marchoit vers le lieu de sa destination, lorsque M. *Paradis* apprit que les Maures, qui s'étoient saisis de la ville de Saint-Thomé, travailloient à la fermer d'une forte palissade. Sur cette nouvelle, il écrivit à M. *Barthélemy*, gouverneur de Madras, pour lui donner avis de l'heure à laquelle il arriveroit en présence des Maures, le priant de faire sortir de sa place un fort détachement, afin de prendre l'ennemi en queue, en même temps qu'il l'attaqueroit de front ; et parce qu'il craignoit que sa lettre ne fût interceptée, il lui manda la même chose par plusieurs courriers qu'il fit partir successivement. En conséquence de cet avis, M. *Barthélemy* commanda d'abord le détachement ; mais, soit qu'il ne crût pas qu'avec sa petite troupe M. *Paradis* osât hasarder d'attaquer sept à huit mille hommes, soit qu'il s'imaginât qu'il n'étoit pas possible qu'il arrivât à Saint-Thomé à l'heure qu'il marquoit, il ne donna point d'ordre de sortir de la place. Cependant M. *Paradis* avançoit toujours du côté de *Saint-Thomé*. Sur les huit heures du soir, il arriva à deux lieues des Maures. Là, il fit prendre un peu de repos à sa troupe, afin qu'elle fût en état de combattre le lendemain, et sur les trois heures du matin il se remit en marche. Ses espions vinrent l'avertir que les *Maures* étoient informés de son arrivée, et qu'ils l'attendoient en bataille dans les rues de la ville. Sur cet avis, il fit faire halte à sa troupe, afin d'encourager ses soldats par un petit discours qu'il leur fit ; après quoi il continua sa marche. Les François arrivèrent à Saint-Thomé le lendemain à la pointe du jour.

M. Paradis, s'étant aperçu, malgré le peu de clarté qu'il faisoit alors, que l'enceinte de la palissade n'étoit point achevée, et qu'il restoit une brèche de près de vingt toises, ne balançâ point à faire son attaque de ce côté-là. Il forma sa troupe sur la largeur de la brèche, et fondit par là sur les Maures. Ceux-ci tinrent ferme d'abord, et soutinrent bravement les trois premières décharges; mais à la quatrième, les soldats françois ayant mis la baïonnette au bout du fusil, l'épouvante se répandit dans les bataillons et les escadrons ennemis. Ils s'ébranlent, ils plient, ils se rompent enfin et fuient en désordre. Animés par la lâcheté des Maures, les François poursuivent les fuyards l'épée dans les reins, taillent en pièces tout ce qui se présente, et se rendent maîtres de trois pièces de canon, qu'ils abandonnèrent parce qu'ils ne pouvoient s'en servir. Comme les rues de Saint-Thomé sont fort étroites, les chevaux et les hommes s'embarrassoient dans leur fuite; il s'en fit un carnage affreux. Enfin, les ennemis gagnèrent la plaine, et, appréhendant encore quelque sortie du côté de Madras, rien ne put les arrêter. Ils coururent pendant douze lieues, abandonnant à la discrétion du vainqueur bagages, munitions, et généralement tout ce qu'ils avoient dans Saint-Thomé. Le butin fut considérable. On prit grand nombre de bêtes de charge, soixante chameaux, six cents bœufs, près de cent chevaux, tous les drapeaux des Maures, et une grande quantité de marchandises. Après avoir fait inutilement pendant quelque temps tous les efforts possibles pour rallier ses troupes, emporté par les fuyards, *Mafouskan* lui-même fut obligé de céder au torrent; et comme il couroit trop de risques sur son éléphant, il monta à cheval, et s'enfuit encore une fois à toutes jambes. Il ne se crut en sûreté que quand il eut mis entre lui et les François une distance de douze lieues. Il vomit, en fuyant, mille imprécations contre son armée, déchira ses

vêtemens, et prit pour quelque temps l'habit de faquir. Le bruit de l'arrivée de M. Paradis étant parvenu jusqu'à Madras, M. Barthélemy connut la faute qu'il avoit faite et le danger que couroient les troupes qui venoient de Pondichéry. Aussitôt il fit sortir le détachement qu'il avoit commandé pour les soutenir. Il arriva à Saint-Thomé au moment où les François, sûrs de leur victoire, se préparoient à marcher vers Madras. M. Paradis fit entrer ce détachement dans Saint-Thomé, et lui donna ordre d'en enlever le butin que ses soldats étoient obligés d'abandonner. La troupe victorieuse ne poursnivit point l'ennemi au-delà de la ville. Elle entra dans *Madras* en triomphe. Ceux des soldats qui n'avoient pu enlever des chevaux, étoient montés sur des chameaux ou sur des bœufs, et presque tous étoient revêtus des habits qu'ils avoient enlevés sur les Maures. Ceux-ci perdirent à cette action près de cinq cents hommes et eurent presque autant de blessés. Les François n'y eurent que deux soldats blessés légèrement.

Malgré ses pertes réitérées, *Mafouskan* ne laissa pas d'aller au secours des Anglois à *Gondelour*, lorsque les François firent le siège de cette place. Il y fut encore battu en plusieurs rencontres. Enfin M. Dupleix, ayant trouvé moyen de mettre dans ses intérêts son frère *Mahmet-Alikan* en semant la discorde entre les deux frères, obligea l'aîné à lui demander la *paix*. *Mafouskan* se rendit pour cela à Pondichéry au commencement de l'année 1747 ; il y signa le *traité*, et jura une union constante avec la nation française. Il en partit le troisième jour de son arrivée, très-satisfait des honneurs qu'il y avoit reçus du gouverneur, et se rendit à son camp, où il licencia son armée. De là, au lieu d'aller joindre son père à Arcate, comme le vieux *Anaverdikam* l'en sollicitoit vivement, il quitta ses vêtemens, sa robe, ses armes, son turban, et,

reprenant l'habit de *faquir* qu'il avoit abandonné, il courut se cacher dans Trichirapali, honteux d'avoir toujours été battu par les François, et de s'être vu obligé de faire une paix qui ne lui étoit pas honorable. *Mahmet-Alikan* licencia pareillement les troupes qu'il avoit levées, et se rendit auprès de son père, qui parut oublier la trahison qu'il avoit faite à son frère.

Les *Anglois* étoient au désespoir de voir cette guerre si heureusement terminée pour les François. La gloire qu'ils avoient acquise leur faisoit ombrage. Il n'y eut rien qu'ils ne missent en œuvre pour attirer les Mogols à leur parti; mais ceux-ci n'eurent garde d'être les dupes de leurs suggestions, ni de se laisser séduire par leurs vaines promesses. Ils leur répondirent nettement qu'ils pouvoient se tirer d'affaire comme ils l'entendroient, et qu'ils étoient très-résolus de ne plus rien faire pour eux. La nouvelle de la prise de Madras et des victoires remportées par les François sur le nabab d'Arcate, s'étoit répandue dans tout l'Indoustan. Elle avoit pénétré non-seulement chez les Marattes, mais encore à la cour de Nisam-Moulouk, qui en avoit informé le Grand-Mogol, et elle avoit attiré à M. *Dupleix* des lettres de compliment et de félicitation de la part de presque tous les princes et seigneurs de l'Inde. Voici celle que *Ragogi-Boussoula*, général de l'armée des Marattes, lui écrivit à cette occasion : « Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai ressentie lorsque j'ai appris la nouvelle de la prise de Madras, et que les François s'en étoient rendus maîtres. Agréez donc le compliment que je vous en fais en mon particulier, et qui part de l'endroit le plus sensible de mon cœur. J'ai appris en même temps que les soubdars du Carnate s'étoient joints ensemble, et, ayant rassemblé leurs armées comme des troupeaux de moutons, avoient eu l'audace de vous déclarer la guerre; mais qu'une poignée de vos valeureux François, braves

comme des lions, leur ont livré bataille aux environs de Méliapour, les ont battus, leur ont pris leurs drapeaux, beaucoup de leurs chevaux et autres instrumens de guerre, les ont fait fuir jusqu'à Angyvarem, l'épouvante s'étant mise dans leur armée, ainsi qu'elle se met dans un troupeau de moutons lorsque quelque loup entre dans une bergerie. Je vous assure que cette nouvelle m'a fait un plaisir des plus grands que j'aie ressentis de mes jours. Je ne puis assez vous marquer la joie que cela m'a causée; je vous en fais mille et mille fois mou compliment. Le soleil éclaire le monde depuis son lever jusqu'à son coucher, et lorsqu'une fois sa clarté est passée, on n'y pense et l'on n'en parle plus. Il n'en est pas de même de la lumière que répand dans le monde votre bravoure et le renom que vous vous êtes acquis par tant d'exploits : on ne cesse jamais d'en parler; nuit et jour ils sont présens à l'esprit. Le bruit de vos victoires est tellement répandu dans toutes ces côtes et ailleurs, que tous vos ennemis, de quelque nation qu'ils puissent être, en sont consternés. C'est de quoi vous pouvez être assuré. Tout l'Indoustan retentit de ce bruit. Notre roi *Savon-Raja*, ayant appris toutes ces nouvelles, vous a donné des louanges inexprimables, et ne parle qu'avec admiration de votre nation. *Chandasaeb* m'a toujours parlé très-avantageusement de vous, mais vos derniers exploits ont fait plus d'impression sur moi que tout ce qu'il m'en avoit dit; c'est pourquoi je vous demande votre amitié, et vous fais savoir en même temps que notre puissant monarque, voulant que son pavillon soit replanté dans tous les endroits où il battoit ci-devant, et que les Maures, nos ennemis, nous ont enlevés, m'a ordonné de me transporter de vos côtés. Dans peu je compte mettre ses ordres à exécution. Aussitôt que je serai arrivé, je ne manquerai pas de vous en donner avis et de m'aboucher avec vous; car je vous dirai que j'ai bien des choses



à vous communiquer touchant les intentions de mon puissant roi. Si vous voulez vous joindre à moi, c'est-à-dire, vos forces aux miennes, nous ferons des choses dont on ne pourra s'empêcher de parler éternellement. *Geréran-Pandet*, mon procureur, qui est auprès de vous, vous dira le reste. Il est instruit de mes intentions. Je vous souhaite toujours beaucoup de réussite dans toutes vos entreprises, et un enchaînement de victoires qui ne puisse jamais finir, etc. » L'infortuné *Chandasaeb* ne fut pas des derniers à apprendre les heureux succès des François, ses bons amis, et il ne manqua pas d'en féliciter M. Dupleix, le priant de continuer d'honorer de sa protection (ce sont ses termes) sa femme et sa famille, retirées à Pondichéry. On ne rapporte point ici sa lettre, non plus que toutes celles que M. Dupleix reçut de divers endroits au même sujet, pour ne pas ennuyer par une répétition de complimens qui disent tous à peu près la même chose. Il suffit de savoir que dans ces lettres on voit partout des preuves non équivoques de l'estime, de l'admiration et du respect que les derniers succès des François leur avoient attirés de la part de tous les seigneurs, tant maures que gentils, qui tous recherchoient avec empressement leur alliance et leur amitié. Par là il est aisé de juger combien cette guerre des François contre les Maures, nécessaire dans son principe, a été non-seulement glorieuse, mais même avantageuse à la nation, et quel crédit et quelle autorité elle lui a conciliés dans l'Inde.

La réputation des *François* étoit montée à son plus haut point; la terreur de leur nom, pour me servir des propres termes dont usoit, dans sa lettre, un des principaux officiers de l'armée de Nazerzingue, s'étoit répandue dans tout l'Indoustan, et il étoit à présumer que la paix qu'ils venoient de faire avec les Maures seroit durable. Mais *Mafouskan*, fils du nabab d'Arcate, aussi

peu jaloux de ses sermens que de sa gloire , ne se piquoit pas d'observer ses engagements les plus solennels. En se dépouillant des marques de sa dignité pour prendre l'habit de faquir , il ne s'étoit point défait de la haine qu'il portoit à la nation ; aussi ne cherchoit-il que l'occasion de lui en donner des marques et de l'humilier. Elle parut se présenter sous un point de vue très-propre à flatter son animosité. Au mois d'août 1748, les *Anglois* vinrent assiéger *Pondichéry* avec toutes les forces qu'ils purent rassembler dans les Indes ; et, pour assurer d'autant mieux la conquête qu'ils avoient méditée de cette place, ils entreprirent d'intéresser le nabab et de lui persuader qu'elle ne pouvoit leur résister. Mafouskan, que ses pertes et sa honte n'avoient pu rendre sage, aveuglé par sa haine, se laissa aisément persuader. Il leva six mille hommes, et, pour ne pas paroître être le premier à rompre la paix, il confia le commandement de ce corps à son beau-frère, qui, pour colorer sa perfidie, publia qu'ayant une vengeance particulière à tirer de la nation, il venoit se joindre aux *Anglois* pour la châtier. D'un autre côté, le vieux nabab *Anaverdikam* se tenoit, avec un corps de huit à dix mille hommes, à dix ou douze lieues de *Pondichéry*, sous le prétexte de contenir quelques rebelles. Ce nouveau renfort étonna peu les Français. Ils connoissoient l'ennemi qui les attaquoit, et ils étoient bien sûrs qu'il seroit plus à charge aux *Anglois* qu'utile pour avancer le succès du siège, comme la suite l'a bien prouvé.

Le Grand-Mogol, charmé de la fermeté et de la sagesse du gouvernement de M. *Dupleix*, voulut lui donner des marques particulières de son estime. Pour cela, il augmenta ses titres du nom de *Dupleix-Kan-Mansoubdar-Nabab-Muzafergeng-Badaour*, et du sceau attaché à cette dignité. Celui qui possède ces titres dans l'Indoustan a autant de pouvoir que l'empereur même ; il peut lever des

troupes et faire des nababs, et a le droit de vie et de mort sur tous les sujets de l'empire. En augmentant son crédit et son autorité dans l'Indoustan, ces titres concilièrent en même temps à M. Dupleix l'amitié de tous les princes et seigneurs maures et gentils, en particulier celle de *Savon-Raja*, roi des Marattes, qui l'en fit féliciter par *Ragogi-Boussoula*, son général. M. Dupleix crut pouvoir profiter de cette occasion et de la correspondance qu'il entretenoit avec *Ragogi*, pour procurer la liberté de *Chandasaeb*. Ce malheureux prince étoit toujours prisonnier chez les Marattes, qui, à l'instigation de *Nisam-Moulouk*, intéressé à soutenir *Anaverdikam* dans le gouvernement d'Arcate qu'il lui avoit donné, persistoient à lui demander des sommes considérables pour sa rançon. Il couroit de temps en temps des bruits sourds que ce seigneur revenoit, à la tête d'une armée de Marattes, pour rentrer dans ses états; mais il ne sembloit pas qu'on dût penser à sa liberté pendant la vie de *Nisam*. Ses enfans, ainsi que ceux de *Barasaeb*, son frère, étoient toujours à Pondichéry, où l'on avoit pour eux toutes sortes d'égards. Ils y répondoient de bonne grâce par l'affection qu'ils faisoient paroître pour les François, et par leur attention à témoigner leur reconnoissance au gouverneur. Celui-ci connoissoit l'attachement de *Chandasaeb* pour la nation. Il savoit les services qu'il avoit rendus à la compagnie, et il étoit persuadé qu'il en reviendroit un grand bien, s'il pouvoit rentrer dans son gouvernement. Dans cette vue, et en répondant à *Ragogi-Boussoula* pour le remercier de son compliment, il pria ce général de lui accorder la liberté de ce prince. On demandoit auparavant pour la rançon de *Chandasaeb* seize laks de roupies, qui font environ quatre millions, monnoie de France. Cependant, sur la simple recommandation de M. Dupleix, on le mit aussitôt en liberté avec son fils. On n'exigea de lui d'autre

condition , sinon qu'aussitôt qu'il seroit maître d'Arcate, il payât deux laks et demi de roupies, pour la dépense qu'il avoit faite pendant le temps de sa prison, et on voulut que cette somme fût remise alors entre les mains de M. Dupleix. En accordant la liberté à *Chandasaeb*, le roi des Marattes lui donna une escorte pour le conduire dans ses états, avec ordre à tous ses généraux de lui prêter main-forte, au cas qu'il en eût besoin. Ce prince partit de *Sutara*, capitale du royaume des Marattes, accompagné de son fils. Il étoit déjà sur les terres du raja de Canara, lorsqu'il apprit la nouvelle du siège de Pondichéry, ce qui l'engagea à suspendre sa marche jusqu'à ce qu'il eût reçu des lettres de M. Dupleix. Dans cet intervalle, deux rajas du pays, qui étoient en guerre, s'étant adressés à lui pour lui demander du secours, le plus foible engagea Chandasaeb à l'aider de ses forces, moyennant une somme d'argent dont ils convinrent. Les deux armées en étant venues aux mains, Chandasaeb perdit la bataille par la trahison d'un des généraux de son parti. Son fils fut tué avec quelques-uns de ses gens : lui-même fut fait prisonnier ; mais le vainqueur le relâcha dès qu'il eut vu l'ordre du roi des Marattes, et le mit en liberté avec toute sa suite.

Cependant le *siège de Pondichéry* continuoit, sans que, depuis plus de trente jours de tranchée ouverte, les ennemis parussent être plus avancés que le premier. On n'entrera point dans le détail de ce fameux événement, dont on a vu sans doute plusieurs relations en Europe. Il suffit de dire que les Maures, qui s'étoient joints aux Anglois, voyant la belle défense des François, et ne pouvant plus se promettre que la place fût emportée, comme ils l'avoient espéré d'abord, commencèrent à penser à la retraite. Pour achever de les y déterminer, M. Dupleix sema adroitement la discorde entre les deux partis alliés, et cette mésintelligence obligea enfin les *Maures* à décamper.

Les *Anglois* se retirèrent eux-mêmes quelques jours après, ayant perdu devant cette place plus de quinze cents hommes, sans compter les prisonniers qui étoient en grand nombre, et parmi lesquels on comptoit le major de Gondelour, un capitaine et plusieurs officiers. Au contraire, la perte des François fut très-peu considérable, malgré le feu de plus de quarante mille coups de canon qui furent tirés contre la ville, et près de cinq mille bombes qui y furent jetées. On admira la conduite prudente et ferme du gouverneur pendant toute la durée du siège. Lorsque la nouvelle de cet événement se répandit dans l'Inde, tous les princes et gouverneurs maures et gentils qui en furent instruits, s'empressèrent d'écrire à M. Dupleix pour le féliciter de ce succès et pour lui en marquer leur satisfaction. Elle lui attira de grands complimens, non-seulement de la part de Ragogi-Boussoula, avec lequel il entretenoit toujours une correspondance suivie, mais même de celle de Feteissingue, fils de Savou-Raja, roi des Marattes, et de Nazerzingue, fils de Nisam-Moulouk. Le vieux nabab d'Arcate *Anaverdikam*, à qui M. Dupleix avoit écrit très-fortement après la levée du siège, et qu'il avoit menacé de toute l'indignation des François, se crut obligé de justifier sa conduite auprès de lui. Il désavoua hautement tout ce que son gendre avoit fait, témoignant que s'il le tenoit, il le puniroit sévèrement, et promit à M. Dupleix d'en tirer telle vengeance qu'il jugeroit à propos. Celui-ci, bien instruit de la mauvaise foi du nabab et de son peu d'affection pour la nation françoise, crut ce qu'il voulut de ses excuses. Il dissimula cependant sa façon de penser, attendant que le temps lui fournît quelque occasion favorable de lui marquer son ressentiment.

Une grande révolution, arrivée alors dans les Indes, la lui offrit telle qu'il pouvoit la souhaiter. Personne n'i-

gnore les malheurs de *Mahamet-Schah*, père du Grand-Mogol aujourd'hui régnant, qui, en 1739, fut détrôné par *Nadir-Schah*, autrement nommé *Thamas-Koulikan*, roi de Perse. On ne peut nier que le Mogol ne se fût attiré cette disgrâce par sa mollesse et par son mauvais gouvernement. Mais aussi n'y a-t-il guère lieu de douter que les Persans n'eussent été attirés dans les Indes par ce fameux *Azefia* ou *Nisam-Moulouk* dont on a déjà parlé. Cette conjecture est d'autant mieux fondée, que *Thamas-Koulikan* ne marqua pour personne autant d'estime et de confiance que pour ce seigneur, et que, par un des articles du traité qu'il fit avec *Mahamet-Schah*, il ne le rétablit sur son trône qu'à condition que le gouvernement de l'empire resteroit entre les mains de *Nisam*. Ce qu'il y a de certain, c'est que celui-ci fut violemment soupçonné d'avoir tramé ce projet, dans la vue, disoit-on, de s'emparer du trône après la mort de l'empereur, et de faire entrer la succession dans sa famille. Ces soupçons étoient encore fondés sur ce que *Nisam* avoit épousé la nièce de *Mahamet-Schah*, et qu'il étoit Persan d'origine. Car on voit assez de Persans aller s'établir dans l'Indoustan; et comme la langue des Mogols, par conséquent la langue dominante, est le persan, que les Indiens ne parlent et n'entendent point, il arrive que ces Persans deviennent nécessaires dans le pays, et assez souvent y font fortune. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'après être remonté sur le trône, *Mahamet-Schah* demeura fort affoibli, et que son autorité ne fut plus suffisante pour contenir les généraux et les gouverneurs de l'empire. Les *Patanes*, profitant de cette faiblesse, formèrent le projet d'attaquer *Delli*; ils levèrent une armée de quatre-vingt mille chevaux et de cent quatre-vingt-dix mille hommes de pied, et marchèrent vers cette capitale.

Le *Grand-Mogol* a auprès de lui vingt-quatre *omrhas*,

ou ministres, qui composent ses différens conseils. Deux d'entre eux sont généralissimes de ses armées. L'un commande dans la partie du nord, l'autre dans celle du sud. Leur devoir est de prévenir les rebellions et de calmer les troubles de l'empire ; tel étoit *Nisam-Moulouk*. La politique de ces généraux, lorsqu'ils sont appelés en cour pour rendre compte de leur conduite, est de faire agir quelques corps de Marattes, qu'ils engagent à se jeter sur quelque province et à la piller. Ils s'excusent alors d'aller en cour sur la nécessité de repousser les ennemis, et se dispensent par là d'obéir aux ordres qu'on leur envoie. *Nisam*, dont les intrigues avoient tellement éclaté qu'il craignoit de tomber entre les mains de l'empereur, s'étoit souvent servi de cette ruse pour s'exempter de se rendre à Delhi. Aussitôt que l'on eut appris dans cette capitale la nouvelle de la marche des *Patanes*, *Mahamet-Schah* assembla tous ses conseillers, ministres et généraux, s'assit sur son trône, et, présentant du bétel de sa main, invita celui d'entre eux qui avoit assez de courage pour aller attaquer le camp des ennemis, à venir prendre le bétel qui lui étoit destiné. Aucun d'eux n'osa ou bien ne voulut y toucher. Il n'y eut que le *filz unique de l'empereur*, jeune prince d'environ dix-huit ans, qui, voyant avec douleur le morne silence qui régnoit dans l'assemblée, se leva pour prendre le bétel ; mais son père l'en empêcha, et représenta qu'il n'étoit pas convenable que l'héritier présomptif de l'empire fût exposé dans une occasion aussi périlleuse, tandis qu'il y avoit tant de généraux expérimentés, plus propres qu'à repousser les ennemis. Cependant tous les grands s'opiniâtrèrent à soutenir que puisque son fils s'étoit présenté pour prendre le bétel, c'étoit par conséquent à lui de marcher. Le jeune prince en pressa lui-même son père avec larmes. L'empereur se rendit enfin ; mais, comme son fils n'avoit point

de troupes, il ordonna que, suivant la loi et la constitution de l'état, ses ministres lui fourniroient trois cent mille hommes. Ils obéirent; mais ils gagnèrent sous main les commandans et autres officiers généraux de ces différens corps, et les engagèrent à faire en sorte que le prince tombât entre les mains des Patanes et périt dans le combat. Le hasard voulut que leur trahison ne réussit point. Le jeune prince, en ayant été instruit lorsqu'il étoit sur le point de livrer bataille, fit arrêter et punir tous les complices; après quoi il lui fut facile de battre tous les Patanes et de les mettre en fuite. Tandis que ces choses se passoient à l'armée, les vingt-deux *omrhas* qui étoient restés auprès de l'empereur, ne doutant point de la réussite de leur trahison contre le prince, qu'ils tenoient déjà pour mort, commencèrent par en faire courir sourdement le bruit dans la capitale; ensuite ils entrèrent un jour dans l'appartement de l'empereur, s'en défirent, et jetèrent son corps par les fenêtres. Après quoi ils publièrent dans la ville que, sur la nouvelle de la perte de la bataille et de la mort de son fils, il s'étoit lui-même précipité. Telle fut la fin malheureuse de *Mahamet-Schah*, empereur des Mogols, assassiné par ses propres ministres en 1748.

Cet horrible attentat ne put pourtant être tenu si secret qu'il ne transpirât. Le jeune prince, qu'on nommera désormais *Amet-Schah*, étoit en marche pour rentrer dans *Delhi*, lorsqu'il en apprit la nouvelle. Aussitôt il comprit tout le danger qui le menaçoit. Pour l'éviter, il dissimula, et mit en usage le même stratagème dont le fameux *Aurengzeb* s'étoit servi dans une occasion différente. Il parut désolé de la mort de son père, qu'il feignit de croire être arrivée naturellement, déchira ses vêtemens, et prit l'habit de *saquir*, déclarant hautement qu'il renonçoit au monde, et qu'il ne vouloit point entendre



parler du gouvernement de l'empire. Il eut même l'adresse de contrefaire le fou. Les traîtres, informés de ce qui se passoit, allèrent à sa rencontre, et l'assurèrent qu'ils le reconnoissoient pour leur empereur; mais le prince rejeta leurs offres. « Non, je ne monterai point sur le trône, leur dit-il d'un air affligé; un de vous sera empereur; je renoncerai à ma couronne en sa faveur, en présence de tout le peuple : c'est là ma dernière résolution. Je me rendrai aujourd'hui au palais pour prendre congé de ma mère. Que chacun de vous se retire chez soi. Celui de vous que j'enverrai chercher cette nuit, et à qui je remettrai le sceau de l'empire, règnera et prendra mon nom. Je souhaite qu'il gouverne en paix. Du reste, le monde est fini pour moi. » Ce discours du prince intrigua tous ces grands, et commença à mettre parmi eux une espèce de division. Chacun d'eux en particulier osa se flatter d'un choix qui alloit faire un empereur. Ils se retirèrent chez eux sans prendre aucune nouvelle résolution. Aussitôt qu'Amé-Schah fut entré au palais, il fit préparer vingt-deux chambres pour l'exécution du dessein qu'il méditoit, et ordonna que la porte en fût fort basse. Ensuite il plaça à l'entrée de chaque appartement deux personnes armées de *lacets de rotin fin*, avec ordre de les passer au cou de tous les ministres qu'il feroit appeler. Il commença par le plus considérable, qui, croyant déjà avoir la couronne sur sa tête, et se baissant pour entrer dans l'appartement où étoit le prince, fut saisi par les deux soldats apostés, et étranglé. Ses complices eurent successivement le même sort. En moins de deux heures la trahison fut punie, et les vingt-deux traîtres sacrifiés à la juste vengeance du prince. Il fit exposer leurs corps au milieu de la place, et sur-le-champ nomma d'autres ministres sur la fidélité desquels il pouvoit compter. Après cette exécution sanglante, mais nécessaire,

*Amet-Schah* se fit voir sur son trône dans tout l'appareil de la majesté, et fut salué *empereur* par tous ses sujets. Cet acte d'une justice sévère fit trembler tous ceux qui étoient en charge; quoiqu'ils fussent presque tous dans les intérêts des coupables, aucun ne branla. Tout plia sous l'autorité des nouveaux ministres. Le lendemain l'empereur fit trancher la tête à quelques généraux et officiers principaux qui avoient trempé dans la conspiration. Il en exila aussi quelques-uns, et en condamna d'autres à une prison perpétuelle. Du nombre de ces derniers fut un fils de Nisam-Moulouk, aîné de Nazerzingue. A l'égard de celui-ci, son père le retenoit auprès de lui pour veiller sur ses actions, parce que, comme on l'a dit, il s'étoit révolté contre lui. Nisam avoit aussi une fille mariée à Satodoloskan, et mère de Mouzaferzingue.

Après avoir rétabli le calme dans Delhi, il ne restoit plus à *Amet-Schah* que de tirer une juste vengeance du chef même des conjurés. C'étoit ce même *Nisam-Moulouk*, si justement soupçonné d'avoir donné entrée aux Persans dans l'empire. L'empereur n'ignoroit pas toutes ses intrigues, et il étoit bien informé qu'il avoit été le principal moteur de la dernière conspiration. Il lui envoya ordre de se rendre à la cour pour rendre compte des revenus des royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad, ainsi que de ses autres gouvernemens, dont il n'avoit encore rien remis au trésor impérial. Nisam mit en pratique, pour s'excuser de paroître à la cour, ce qui jusque-là lui avoit réussi. Il disposoit à son gré des généraux marattes, qui se prêtoient d'autant plus volontiers à ses intentions, qu'ils profitoient du pillage qu'il les engageoit à faire. Mais ce nouvel empereur étoit au fait de toutes ses ruses; et pour cette fois les ordres furent si exprès et si précis, que Nisam ne crut pouvoir différer d'obéir sous quelque prétexte que ce fût. Ce vieux général, qui, au rapport des

gens de sa nation , étoit alors âgé de cent sept ans , pénétré du mauvais succès de ses intrigues , et craignant de finir ses jours pleins de gloire par une mort ignominieuse , prit , dit-on , pour sortir d'embarras , le parti d'avalier du *poison*. D'autres prétendent qu'il mourut du chagrin que lui causèrent les ordres qu'il avoit reçus de Delhi. Quelques-uns même le soupçoanèrent d'avoir été empoisonné par *Nazerzingue*. Après sa mort , celui-ci , qui , du vivant de son père , n'avoit jamais eu beaucoup de crédit , s'empara du gouvernement et de ses trésors , fit mourir quelques-uns des vieux conseillers de Nisam , chassa les autres , et donna leurs places à des personnes qui lui étoient affidées. Ensuite , sans attendre l'agrément et les dispositions de la cour , il se rendit maître de l'administration de tous les gouvernemens de son père , disposa de toutes les charges , et nomma à tous les offices militaires ; mais Amet-Schah ne fut pas plus tôt instruit de la mort de Nisam et de la révolte de *Nazerzingue* , qu'il pensa à punir la témérité du rebelle , et à rendre à l'héritier légitime la justice qui lui étoit due. C'étoit le fils de *Satodoloskan* , petit-fils de Nisam par sa fille , et à qui sa succession appartenoit , suivant même les dernières dispositions de ce vieux général. Aussitôt l'empereur appela à la cour ce jeune seigneur , qui avoit l'honneur d'être son cousin , lui changea son nom en celui de *Mouzaferzingue* , le déclara souba et généralissime de ses armées , et l'investit du gouvernement des royaumes de Golconde et d'Aureng-Abad et de toutes leurs dépendances. En même temps il lui donna ordre de marcher sur-le-champ contre *Nazerzingue* et de le lui envoyer prisonnier , après lui avoir fait rendre compte des sommes considérables que son père devoit à l'empire ; et il lui promit qu'aussitôt qu'il seroit maître de Golconde , il lui donneroit le titre de Nisam-Moulouk , que portoit son aïeul. Il n'est point d'usage que l'empereur accorde ce nom , excepté à

ceux qui se sont emparés de quelque royaume, et qui ont remporté plusieurs victoires.

Le *Grand-Mogol* est une belle idole parée, qu'on encense, qu'on honore par des respects, et que l'on cultive par des présens, mais sourde dans le fond, muette et insensible, et dont tout le pouvoir n'a de fondement que dans la vénération des peuples et l'attachement que ses adorateurs ont pour elle. Le gouvernement est absolu dans les Indes, comme dans tout l'Orient. Là le monarque est aussi despotique et aussi indépendant qu'en Turquie. Il y a seulement une différence bien considérable. Les Turcs, uniquement attachés à la maison ottomane, iroient plutôt se chercher un souverain parmi les Tartares de Crimée, que de consentir jamais à se soumettre à une autre famille, quelque considérable qu'elle fût. Là, jamais visir ni bacha n'osa se flatter de monter sur le trône; et la vénération des peuples pour le sang ottoman est telle, qu'à la seule lecture des ordres du prince qui en est issu et qui gouverne, le seigneur le plus puissant de l'empire se fait un devoir de religion de soumettre sa tête au coup mortel et de présenter son cou aux bourreaux. La vénération des Mogols n'est pas moins grande pour leur empereur; ils se regardent tous moins comme ses sujets que comme ses esclaves; mais leur soumission et leur attachement se bornent uniquement au trône de Tamerlan, sans qu'ils se mettent beaucoup en peine de quel nom ou de quelle famille est celui par qui il est occupé. Tout homme qui chez eux est maître du sceau de l'empire, est en même temps leur maître et leur empereur. Ils le respectent, lui obéissent et lui paient tribut. Il n'appartient qu'à lui de distribuer les charges, les titres et les honneurs; lui seul peut nommer aux gouvernemens. Mais ce prince, si grand et si puissant, n'a pas un seul homme de troupes à ses ordres : toutes les forces de l'empire sont entre les mains des

ministres, des omrhas, et des autres grands de l'empire; et, en donnant un gouvernement à quelqu'un, le Grand-Mogol n'a pas le pouvoir de l'en mettre en possession malgré un seigneur rebelle qui s'en sera emparé. C'est au nouveau gouverneur à lever une armée, à marcher contre l'usurpateur, et à tâcher de le chasser de la province qu'il occupe injustement et sans titre. S'il réussit, à la bonne heure. Au contraire, s'il est battu, l'empereur n'en est pas moins reconnu et respecté. Le vainqueur ne manque jamais d'écrire à la cour des lettres pleines de soumission, par lesquelles il demande le titre nécessaire pour commander dans la province qui avoit été destinée à son rival; et, à la faveur des présens dont il sait appuyer sa demande, elle ne manque point d'être écoutée. L'autorité du prince, intervenant à une possession qui originairement n'étoit fondée sur aucun droit, fait d'un révolté ou d'un usurpateur un maître juste et légitime. Tous les peuples du gouvernement le reconnoissent et lui obéissent. Telle est la politique observée dans le Mogol; mauvaise politique, qui rend cet état sujet à des guerres et à des révolutions continuelles. On a fait cette remarque sur le gouvernement de l'empire des Mogols, parce qu'on l'a crue nécessaire: elle servira à donner une idée juste de ce qui a été dit jusqu'ici et de ce qui reste à dire.

*Mouzaferzingue* partit de Delhi à la tête de huit mille chevaux et de treize à quatorze mille hommes d'infanterie. Son armée grossissoit à mesure qu'il avançoit, par les nouvelles levées qu'il faisoit faire sur sa route. Il traversoit le royaume de Canara, lorsque *Chandasaeb*, qui, comme on l'a dit, y étoit alors, crut pouvoir profiter de cette occasion pour faire valoir ses droits sur la nababie d'Arcate. Il se rendit auprès de ce seigneur, lui représenta la justice de ses prétentions, et lui communiqua les lettres de M. Dupleix, qui lui promettoit son secours

pour le rétablir dans son gouvernement. Mouzaferzingue, déjà instruit de la valeur de la nation françoise, voyant les droits de Chandasaeb si bien appuyés, ne balança point à lui confirmer le titre de nabab d'Arcate et de Maduré au nom du Grand-Mogol; qu'il informa aussitôt de ce qu'il venoit de faire, ainsi que du dessein qu'il avoit formé de marcher lui-même en personne vers le Carnate. Il y avoit alors à la cour de Delhi plusieurs François que la curiosité y avoit attirés. Ils avoient fait valoir auprès de l'empereur la belle défense de Pondichéry contre toutes les forces réunies des Anglois. Ils lui avoient vanté la valeur des soldats françois, la capacité de leurs officiers, et la conduite ferme et prudente de leur chef. Amet-Schah, déjà informé de ces particularités par le bruit public et par quelques seigneurs mogols qui lui en avoient parlé, approuva tout ce que son général avoit fait, confirma à Chandasaeb le gouvernement d'Arcate et de Maduré, l'honora du nom d'*Uzendoskan-Badour*, et écrivit à Mouzaferzingue de lui donner le nouveau titre d'*Umbrazingue*, dès qu'il seroit rentré dans ses états. En même temps il lui donna ordre qu'aussitôt qu'il auroit fait reconnoître son autorité dans les royaumes du Maduré et du Carnate, il se transportât à *Pondichéry* pour y visiter de sa part le *gouverneur* de cette ville et lui faire ses complimens, et qu'il lui déclarât que, pour gage assuré de l'estime qu'il faisoit de lui et de la nation françoise, il lui demandoit sa *belle-fille* en mariage, en faveur duquel il promettoit plusieurs grands privilèges, tant pour la *nation françoise* que pour la *religion catholique*. Cette démarche, tout extraordinaire qu'elle pourroit nous paroître en suivant nos idées et nos coutumes, ne l'est pas autant pour ceux qui sont instruits des usages de ce pays.

A la réception de ces ordres du prince, le souba *Mouzaferzingue* se mit en marche, accompagné de *Chandasaeb*,

et prit la route du Carnate. Il n'étoit pas aisé d'y pénétrer. *Anaverdikam* et *Mafouskan*, son fils, s'étoient emparés d'un défilé par où il falloit nécessairement que l'armée passât. Ils s'y étoient retranchés, et y attendoient fièrement leurs ennemis. Les troupes de *Chandasaeb* n'étoient pas nombreuses, et *Mouzaferzingue* ne vouloit pas exposer les siennes aux risques de l'événement. Dans cet embarras, ils campèrent au pied des montagnes et dépêchèrent un exprès à M. Dupleix pour l'informer de leur situation. Il n'y avoit pas beaucoup à balancer sur le parti que l'on pouvoit prendre dans ces circonstances. Tout parloit en faveur de *Chandasaeb*, ancien ami de la nation françoise, légitime héritier des royaumes du Carnate et du Maduré, qui apportoit encore avec lui la confirmation du Grand-Mogol, dont le propre cousin, généralissime de ses armées, écrivoit à M. Dupleix qu'il étoit de la dernière importance qu'il s'abouchât avec lui à Pondichéry, pour lui communiquer les ordres de l'empereur. Que pouvoit-on attendre au contraire d'*Anaverdikam* et de son fils, usurpateurs d'un état qui ne leur appartenoit point, et dont la mauvaise volonté et le peu de bonne foi étoient connues! Ne les avoit-on pas vus, contre la foi des traités par lesquels ils s'engageoient à ne jamais porter les armes contre la nation françoise, donner du secours aux Anglois, à Gondelour, et tout récemment encore se joindre à eux pour faire le siège de Pondichéry?

Après avoir pesé et examiné mûrement toutes ces raisons, après avoir balancé les avantages que la compagnie pouvoit retirer de la visite du souba et de l'amitié de *Chandasaeb*, M. *Dupleix* se détermina à mettre en campagne deux mille cipayes, soixante Cafres et quatre cent vingt soldats françois, dont il confia la conduite au fils même de *Chandasaeb*. M. *d'Auteuil*, qu'il lui avoit donné pour adjoint, se mit à la tête de ces troupes, et marcha vers

Arcate, éloigné de Pondichéry d'environ trente lieues. Il apprit sur sa route qu'*Anaverdikam* s'étoit avancé quinze lieues dans les terres. Il n'hésita point à l'aller chercher. Il le trouva campé au pied des montagnes, ayant avec lui dix à douze mille cavaliers, six mille hommes d'infanterie et deux cent vingt éléphants. Il avoit aussi vingt pièces de canon gardées et servies par soixante-six Européens, ramassés de toutes les nations. La montagne couvroit son camp d'un côté; de l'autre se présenteoit un grand lac dont les bords étoient escarpés; le reste étoit défendu par un large fossé dans lequel on avoit fait entrer les eaux du lac. Elles avoient débordé, de façon que tous les environs du camp étoient inondés et si glissans, qu'à peine les chevaux pouvoient s'y soutenir. Aussitôt que *Mouzaferzingue* eut reçu avis de l'arrivée de M. d'Auteuil, il prit le parti de déboucher par un autre défilé voisin, bien sûr qu'*Anaverdikam* ne risqueroit pas de sortir de son camp pour marcher à lui, en présence des François. Leur résolution avoit en effet troublé le vieux nabab. Il n'avoit jamais imaginé qu'ils osassent s'avancer à une si grande distance de Pondichéry, sans pouvoir espérer d'autre secours que celui qu'ils avoient à attendre de leur propre valeur. Ce vieux général, qui jusqu'alors s'étoit toujours vu victorieux, commença à douter de l'événement; et, après avoir si souvent éprouvé le courage des François, *Mafouskan*, son fils, sentit redoubler ses craintes. Leurs soldats ne faisoient pas une meilleure contenance. *Anaverdikam*, voyant ce découragement presque général, tâcha de ranimer ses troupes abattues, monta sur son éléphant, et donna lui-même à son armée l'exemple d'une généreuse défense.

Le 1<sup>er</sup> août 1749, on en vint aux mains. Les François attaquèrent le camp ennemi avec la plus grande vivacité, mais ils furent repoussés avec la même vigueur. Ils retournèrent à la charge, et, après plus d'une heure



d'un combat très-vif, ils furent encore obligés de se retirer. Enfin, M. d'*Auteuil*, considérant que ses troupes étoient fort incommodées du feu de l'artillerie et de la mousqueterie, et plus encore par les flèches des ennemis, et que si on donnoit à *Anaverdikam* le temps de se reconnoître et de se fortifier davantage, il seroit impossible de le forcer; tout blessé qu'il étoit d'un coup de feu à la cuisse, il ranima sa petite armée et commanda une troisième attaque. Elle se fit avec tant de bravoure et de vigueur, que les François forcèrent les retranchemens ennemis, et y arborèrent leurs drapeaux. Alors ce ne fut plus qu'une déroute générale. *Mouzaferzingue* et *Chandasaeb*, qui virent de loin avec étonnement ces prodiges de valeur, se mirent à la poursuite de fuyards, et profitèrent de tout le pillage, tandis que les François restoient sous les armes. Ceux-ci ne perdirent dans cette occasion qu'un officier irlandois et dix dragons; ils eurent aussi soixante soldats de blessés. Du côté des ennemis on trouva parmi les morts *Anaverdikam*, qui fut renversé de dessus son éléphant de deux coups de feu qu'il reçut, l'un dans la tête, l'autre dans la poitrine. Il y eut aussi neuf de leurs principaux chefs qui restèrent sur la place avec plus de mille soldats. Le nombre des blessés fut très-grand. On fit prisonnier *Mafouskan*, fils aîné du nabab, son oncle *Mounourou-Dekan*, et dix de leurs principaux officiers de cavalerie. *Mouzaferzingue* et *Chandasaeb* ne perdirent pas un seul homme, et en eurent très-peu de blessés dans la poursuite et dans le pillage. Le premier eut pour sa part du butin quarante-trois éléphants; le second, dix-neuf. On tua tous les autres que l'on ne put prendre. On prit aussi plusieurs chevaux que l'on partagea. La plus grande partie de la cavalerie ennemie passa au service de *Mouzaferzingue* et de *Chandasaeb*. Les François ne se réservèrent pour tout avantage que l'honneur du combat, ce

qui donna aux Maures la plus grande idée de la discipline et du désintéressement des troupes françoises dont ils venoient d'admirer la valeur. Après la victoire, Mouzaferzingue honora le fils de Chandasaeb du titre de nabab de Trichirapali et de Maduré, et confirma, au nom de l'empereur, la *donation* de quarante-cinq aldées ou villages de Villenour, voisins de Pondichéry, du revenu d'environ soixante à quatre-vingt mille roupies, que Chandasaeb venoit de faire à M. Dupleix, qui sur-le-champ en fit une cession authentique à la compagnie. Ensuite, tout étant disposé pour la marche de l'armée, les troupes françoises, jointes à celles des Mogols, prirent la route d'*Arcate*, d'où l'on dépêcha un exprès à M. Dupleix pour lui faire part de tout ce qui s'étoit passé. Suivant le rapport des principaux chefs maures, le pillage passoit la valeur de deux millions de pagodes, qui font près de dix-sept millions, monnoie de France.

Pendant le séjour que les armées combinées firent à Arcate, Chandasaeb y nomma un gouverneur pour y commander en son nom. On mit à contribution les nababs de Velour et de Chétipel. Le premier fut obligé de payer sept laks de roupies, qui font près de deux millions. Le second en fut quitte pour quatre laks et demi. Après cela, on se remit en marche pour se rendre à *Pondichéry*. L'armée de Mouzaferzingue et de Chandasaeb étoit fort grossie depuis le dernier combat. Elle étoit alors composée de vingt-trois mille hommes d'infanterie, de quatorze mille chevaux et de deux cent seize éléphants, et de six mille arquebusiers et arbalétriers. Ces troupes étoient suivies d'une multitude infinie de gens qui accompagnoient les bagages. Ils firent leur entrée dans la ville, qui les salua de toute son artillerie. Le *gouverneur*, qui vint les recevoir aux limites, étoit accompagné, dans sa marche, de toutes les marques de distinction attachées à ses dignités.

En tête paroissoit un éléphant, portant un drapeau blanc dans lequel on remarquoit cinq soleils, distinction qui n'appartient qu'aux mansoubdars. Ensuite venoient deux autres éléphants portant les nabates, espèce de timbales qui n'est affectée qu'aux nababs dans leur gouvernement. Après cela marchoit un autre éléphant, portant aussi un drapeau blanc, avec un soleil brodé d'or. A ses côtés deux chameaux portoient deux autres timbales. Ils étoient suivis d'un officier à cheval, portant un étendard à fond blanc, brodé en rouge et en vert, et chargé d'une main d'or, armée d'une épée. Cinq cents cavaliers marchoit ensuite l'épée à la main, suivis de soixante dragons françois, qui accompagnoient le *palanquin de M. Dupleix*. On portoit à sa droite douze petits étendards blancs, ornés au milieu d'un soleil d'or. A sa gauche paroissoit le *palanquin de Chandasaeb*, ayant à ses côtés huit étendards verts, chargés d'un soleil d'or. Sa suite étoit composée d'un éléphant qui marchoit en tête, sur lequel étoit son drapeau vert, orné d'un soleil d'or; de trois mille cavaliers; de deux cents gardes de sa personne, marchant l'épée nue, et de quatre cents lanciers et arbalétriers. Son palanquin étoit entouré de douze chopdars ou porteurs d'ordres, armés de leurs longues cannes, et de six autres portant des masses d'argent. Ce cortège se rendit à la forteresse, où Chandasaeb fit à M. Dupleix son *présent*, composé d'une magnifique toque, ornée d'un bouquet en forme d'aigrette d'or, garnie de diamans, d'une cabaye ou robe tissue d'or et de soie, et d'une ceinture brodée en or. Chandasaeb mit lui-même la toque sur la tête de M. Dupleix, et cette cérémonie fut accompagnée du bruit de l'artillerie de la forteresse. Le nabab demeura trois jours à Pondichéry, après lesquels il fut reconduit jusqu'à la porte de la ville, avec les mêmes cérémonies qui avoient été observées à sa réception.

Deux jours après, le gouverneur de Pondichéry sortit au devant de *Mouzaferzingue*, qui avoit différé jusqu'alors de faire son *entrée*. M. Dupleix étoit accompagné de tout le conseil souverain, et avec la même suite dont on a donné la description. Les deux premiers conseillers de Pondichéry, avec M. *Albert*, qui parle la langue indoustane, furent députés pour complimenter *Mouzaferzingue* sur sa route; et aussitôt que M. Dupleix eut avis que ce prince approchoit des limites, il s'avança pour le recevoir. Le *souba* avoit à sa suite cinq mille cavaliers, tous le sabre à la main. Son drapeau étoit blanc, chargé au milieu, d'un côté, de la moitié d'un soleil, de l'autre, d'un croissant de couleur d'or. Il étoit porté par un éléphant. Mille lanciers marchaient ensuite, accompagnés de deux éléphants, qui portoient chacun deux petits canons de deux livres de balles. Ils étoient suivis de huit cents chameaux chargés de fusées armées, dont les Maures se servent dans le combat au lieu de grenades. Suivoit un nombre infini de drapeaux et d'étendards, qui étoient les marques des dignités de tous les grands officiers dont la suite du *souba* étoit composée. On en compta plus de deux mille sept cents. Après cela paroissoit un éléphant, portant un étendard noir, orné d'un côté d'une main armée d'un sabre d'argent, et de l'autre d'un croissant et de la moitié d'un soleil. Cet éléphant étoit entouré de vingt-quatre autres chargés de leurs petites tours sur le dos, où étoient assis les principaux généraux qui accompagnoient *Mouzaferzingue*. Après quoi marchaient cinq cents cavaliers armés de flèches. *Mouzaferzingue* lui-même paroissoit enfin sur son éléphant prodigieusement grand, ayant à ses pieds son fils, âgé d'environ huit ans, et celui de *Chandasaeb*. On conduisoit à sa droite un éléphant qui portoit l'étendard nommé *maimnavatte*, et tous les petits étendards qui étoient la marque des dignités dont *Nisam-*

Moulouk, son grand-père, étoit revêtu. Sa garde étoit composée de dix mille cavaliers superbement vêtus, marchant l'épée nue. Il étoit environné de vingt-quatre soubdars à masses d'argent, et de cent chopdars armés de longues cannes. On portoit devant lui un étendard à fond blanc orné d'un croissant et d'un soleil. Douze éléphants fermoient la marche, et portoient la mère, la femme et le reste de la famille du souba dans leurs ckeiroses ou petites tours couvertes. Elles étoient gardées par cinq mille arquebusiers, mille lanciers et arbalétriers, et mille cavaliers. Le reste de l'armée campa dans les aldées de Villenour avec tous les prisonniers.

Ce cortège étant arrivé à la tente de M. *Dupleix*, précédé du détachement victorieux des troupes françoises, *Mouzaferzingue* mit pied à terre, entra dans la tente avec son fils, et complimenta M. *Dupleix* de la façon la plus polie et la plus honnête. De là ils se mirent en marche avec toute leur suite, et furent salués, à leur entrée à Pondichéry, de toute l'artillerie de la forteresse et des remparts. Les Maures, peu accoutumés à ce bruit, en furent épouvantés; et comme la plupart n'avoient jamais vu la mer, ils coururent avec empressement vers le port pour satisfaire leur curiosité. Il y eut le soir un *grand souper* au gouvernement. La moitié de la table étoit servie dans le goût des Maures, pour *Mouzaferzingue* et sa suite; l'autre à l'euro-péenne, pour les François. C'est l'usage qu'avant que de servir les mets préparés pour *Mouzaferzingue*, son *majordome* en fasse l'épreuve, et qu'il les mette ensuite dans une boîte qu'il scelle de son cachet. C'est en cet état qu'ils sont présentés sur la table. Le souba, ayant reconnu le sceau de son officier, fait ouvrir la boîte, et mange sans crainte. C'est un usage établi parmi les Maures pour éviter le poison. Mais tant qu'il demeura à Pondichéry, *Mouzaferzingue* n'usa de cette espèce de cérémonie que pen-

dant les deux premiers jours ; le reste du temps il voulut témoigner aux François qu'il se croyoit plus en sûreté chez eux qu'il n'eût pu l'être chez son propre frère. Cette marque de confiance frappa tous les seigneurs maures qui étoient à la suite du souba. Elle leur parut d'autant plus extraordinaire, que Mouzaferzingue avoit alors tout à craindre de Nazerzingue et de plusieurs autres ennemis. Ils avoient peine à comprendre comment, dans des circonstances si délicates, ce prince pouvoit abandonner sa vie à la discrétion d'un étranger, non-seulement en faisant usage des mets qui étoient préparés chez lui, mais même en reposant la nuit en toute sécurité avec toute sa famille dans la forteresse.

*Mouzaferzingue* est un jeune prince de vingt-cinq ans, d'une taille moyenne, aussi blanc qu'un Européen, d'une figure prévenante et d'une politesse infinie. Quelques jours après son arrivée à Pondichéry, le gouverneur le régala d'un très-beau *feu d'artifice*, qu'il fit tirer, et dont le souba, qui n'en avoit jamais vu de pareil, parut fort satisfait. Il marqua aussi avoir quelque envie de voir un *combat* entre deux corps de troupes européennes, et en lui en donna le plaisir. Les troupes commandées étoient accompagnées de quelques petites pièces de campagne, de celles qui tirent plusieurs coups dans la minute. Après plusieurs évolutions, elles marchèrent à l'attaque de la forteresse, selon l'ordre qu'on leur en avoit donné. En même temps deux vaisseaux d'Europe, qui étoient en rade, imitèrent entre eux un *combat naval*. Les Maures étoient dans l'admiration ; on entendit dire à cette occasion à Mouzaferzingue lui-même, en langue indoustane, que s'il avoit à ses ordres mille dragons françois, il ne balanceroit pas un instant à aller attaquer Nazerzingue dans Golconde et Aureng-Abad, sans avoir besoin de ses propres troupes. Un autre jour on fit jeter en sa présence quelques bombes,

dont les Maures ont une très-grande frayeur. Ils ont bien quelques fusées qu'ils lancent dans le combat contre la cavalerie, pour y mettre le désordre; mais elles ne crèvent point, et ne s'élèvent pas assez pour pouvoir être jetées dans une place ennemie. Après s'être délassé pendant quelques jours à Pondichéry, et s'être fait réciproquement des présens, Mouzaferzingue s'acquitta auprès du gouverneur de la commission dont l'empereur l'avoit chargé, de demander *sa belle-fille en mariage*. M. Dupleix s'excusa de répondre sur-le-champ sur une affaire aussi sérieuse; il dit seulement au souba qu'il se tenoit fort honoré de la demande de l'empereur, mais que la différence de religion sembloit rendre cette union impraticable.

*Mouzaferzingue* passa huit jours à Pondichéry, et le séjour qu'il y fit ne fut pas seulement employé à jouir des fêtes et des divertissemens que M. Dupleix lui donna: ce seigneur, voulant donner aux François des marques solides et efficaces de son amitié et de son estime, non content de leur confirmer la *donation* que Chaudasaeb et son fils leur avoient faite des *aldées de Villenour*, y joignit toutes les terres du district de *Bahour*, composant environ trente-cinq ou quarante aldées enclavées et entrelacées dans les premières. Par là le *domaine de la compagnie* se trouva composé d'environ quatre-vingts aldées des meilleures terres de l'Inde, et son revenu augmenté de 30 à 40,000 pagodes, qui font plus de 360,000 livres de rente de notre monnoie. Ces présens du prince maure furent accompagnés d'un *paravana*, c'est-à-dire, de lettres-patentes qu'il fit expédier dans la forme la plus authentique, par lesquelles il assuroit à la compagnie la jouissance entière de la ville de *Mazulipatan* et de toutes les terres qui en dépendent. Comme c'est l'usage de l'Inde de se servir dans ces occasions du nom de celui qui commande, toutes ces concessions furent faites au nom de M. Dupleix, qui sur-le-

champ en passa une cession pure et simple à la compagnie. Après ces témoignages non suspects de son attachement et de sa bienveillance pour la nation, comblé d'honneurs et d'amitiés de la part du gouverneur, et emportant avec lui la plus haute idée de la bravoure et de la politesse françoises, Mouzaferzingue quitta Pondichéry, et alla se mettre à la tête de son armée, qui campoit à quatre lieues de cette ville.

A l'égard de *Chandasaeb*, il resta encore quelques jours auprès de M. Dupleix, pour régler certains comptes qu'ils avoient à faire ensemble, et pour prendre avec lui les arrangemens nécessaires pour la continuation de la guerre. Aussitôt après son arrivée à Pondichéry, ce seigneur, dont la générosité ne cédoit en rien à celle de Mouzaferzingue, pour récompenser les troupes françoises qui l'avoient si bien servi à la bataille d'Amours, leur avoit fait distribuer 75,000 roupies, et avoit fait présent à M. d'Auteuil, qui les commandoit, d'une aldée d'environ 3 ou 4,000 roupies de revenu. La reconnoissance qu'il devoit à ces braves guerriers, qui avoient généreusement exposé leur vie pour son service, n'étoit pas le seul motif de ses libéralités. Pour s'affermir sur le trône du Carnate, il avoit besoin de nouveaux secours, et il regardoit cette distribution, placée à propos, comme un moyen propre à lui attacher de plus en plus de vaillans soldats, dont il avoit toût à espérer pour le succès de cette entreprise. C'étoit pour solliciter ces secours d'hommes et d'argent, qui, dans la circonstance, lui étoient plus nécessaires que jamais, qu'il étoit demeuré à Pondichéry. Il négocia cette affaire avec M. Dupleix, de qui il obtint tout ce qu'il pouvoit en attendre. Les premières démarches d'un grand éclat, et qu'il étoit de l'honneur de la nation de soutenir; les avantages réels accordés à la compagnie, et dont il étoit de son intérêt de s'assurer la possession, ne permettoient



pas de rien refuser aux deux princes maures de ce qui pouvoit leur être nécessaire pour l'établissement de leur domination dans cette partie de l'Inde. Il fut donc réglé qu'on leur fourniroit un *détachement* de huit cents blancs et de trois cents Cafres et Topas, troupes du pays, avec trente-quatre officiers, tant de terre que de marine, et qu'on y joindroit un train d'artillerie proportionné pour l'exécution des opérations dont on étoit convenu et qui devoient suivre; que ces troupes demeureroient au *service* de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, tant qu'elles leur seroient nécessaires pour se mettre en possession de leurs états, payées et entretenues aux dépens de ces deux princes, et qu'à la fin de la guerre ils rembourseroient à la compagnie toutes les avances qu'elle leur avoit faites. Après ce *traité* conclu et signé, M. *Duquesne*, qui avoit été nommé par M. *Dupleix* pour commander le détachement, partit vers la fin d'octobre, accompagné de Chandasaeb, pour aller joindre Mouzaferzingue. Le dessein étoit de marcher d'abord à Trichirapali, dont Mahamet-Alikan, un des fils du dernier nabab d'Arcate, *Anaverdikam*, étoit alors le maître, et de lui enlever cette place pour la remettre à Chandasaeb, à qui elle appartenoit légitimement.

Les événemens qui suivirent dérangèrent ce projet, et obligèrent de prendre d'autres mesures. A la vue des troupes françoises, jointes aux deux armées maures combinées, tout avoit plié d'abord, tout s'étoit soumis dans le Carnate. Le *roi de Tanjaour* parut seul vouloir faire quelque résistance. *Chandasaeb* avoit des reprises considérables contre ce prince gentil, pour raison du tribut que celui-ci étoit obligé de payer annuellement au nabab d'Arcate. Il avoit toujours su s'exempter de le faire, depuis l'élévation de Sabder-Alikan sur le trône de Carnate. Ainsi ce prince maure étoit en droit de répéter contre lui et ce

qu'il auroit dû payer à ce nabab, et ce qui lui étoit dû à lui-même depuis la mort de son beau-frère; ce qui montoit à des sommes considérables. Il le fit sommer d'y satisfaire, et, au cas de refus, il le menaça de l'y contraindre par la force. Le roi de Tanjaour étoit de lui-même assez disposé à un accommodement; mais il en fut détourné par les mauvais conseils et les promesses fanfaronnes d'un brame du Malabar appelé *Maragi-Agi*, qui étoit alors en grande réputation à sa cour. Celui-ci assuroit que si les ennemis faisoient le moindre mouvement pour assiéger Tanjaour, on verroit aussitôt accourir à son secours non-seulement Nazerzingue avec son armée, mais encore les Anglois et les Hollandois; et, quoiqu'en qualité de brame et de Malabare il fût le plus lâche et le plus poltron de tous les hommes, il osoit se vanter que si les Maures et les François étoient assez hardis pour s'avancer seulement à mille toises des murs de la place, il feroit sur eux une sortie si vigoureuse, qu'il les tailleroit tous en pièces. Le roi étoit assez prudent pour ne pas trop compter sur des assurances aussi vaines et aussi frivoles, mais il étoit retenu par le grand crédit que le brame avoit dans la ville et parmi tous ses sujets; et l'envie qu'il avoit d'ailleurs de se dispenser, s'il étoit possible, d'un paiement qui l'incommodoit, le faisoit agir en effet comme s'il eût eu dans les promesses de *Maragi-Agi* la confiance la plus entière. Aux instances réitérées que *Chandasab* lui faisoit faire par ses envoyés, il ne répondit autre chose sinon : « Nous verrons. » En sorte que disant toujours qu'il verroit, et nese déterminant jamais, il éloignoit d'autant le paiement, sans que, pendant plusieurs jours, il fût possible de voir la fin de ses irrésolutions et de ses remises.

Cette conduite équivoque et incertaine du roi de Tanjaour, fit comprendre aux deux princes mogols qu'il falloit user de moyens plus efficaces pour l'obliger à s'expli-

quer nettement, et pour tirer de lui une réponse plus précise. On étoit alors à la mi-décembre. Si M. *Duquesne* en eût été cru, l'affaire auroit été bientôt décidée par un coup de main. Cet officier, également brave et zélé, étoit instruit de la mauvaise disposition du roi de Tanjaour pour la nation, à qui il en avoit donné des marques en se joignant à ses ennemis dans la guerre qu'ils lui avoient faite. Il n'ignoroit point toutes les chicanes qu'elle avoit eues à essayer de sa part au sujet de Karikal; il savoit qu'elle ne pouvoit regarder que comme une espèce de tribut honteux à sa gloire, la redevance annuelle de deux mille pagodes qu'elle s'étoit obligée de lui payer à titre de présent pour ce même établissement, et il croyoit avoir trouvé l'occasion du monde la plus favorable pour la venger avec usure des mauvais procédés de ce prince à son égard, et pour briser les fers qu'elle s'étoit donnés à elle-même. Il ne demandoit pour cela qu'une simple permission d'attaquer Tanjaour. L'ardeur de ses troupes étoit telle, qu'il voyoit ses soldats se disputer entre eux l'honneur de marcher à cette expédition, en sorte qu'il osoit se promettre, non-seulement d'emporter la ville, mais encore d'aller enlever le roi même jusque dans son propre palais, et de l'envoyer prisonnier à Pondichéry. Ce n'étoit pas là l'intention des princes maures. Accoutumés à passer souvent, sans se lasser, des années entières à se morfondre autour d'une place, sans autre but que celui de forcer les habitans, sans coup férir, à payer malgré eux les sommes qu'il leur plait d'en exiger, ils avoient peine à s'accommoder de cette vivacité françoise, qu'irrite le moindre retardement. D'ailleurs la prise de Tanjaour n'offroit à leur imagination que l'idée d'une ville saccagée et mise au pillage, ce qui n'avançoit point du tout leurs affaires. Ainsi, obligé, par les ordres mêmes qu'il avoit reçus de M. *Dupleix*, de s'accommoder à leur

façon de penser, M. Duquesne fut forcé de se prêter à tout ce que voulut Chandasaeb, qui se contenta de faire promener les armées autour de la ville, dans l'espérance que la vue de ses troupes nombreuses pourroit engager ceux de Tanjaour à entamer quelque négociation. Ce manége dura quatre jours entiers, au grand regret des François, qui ne pouvoient s'empêcher de détester dans leur âme le flegme et l'indolence de cette nation mogole. Ce qu'il y a de plaisant, est que ce même *Maragi-Agi* dont j'ai parlé, voyant les troupes tourner autour de la place, assuroit hardiment au roi que les ennemis avoient peur, et qu'ils cherchoient le chemin de Pondichéry, qui véritablement étoit situé du côté où les armées combinées étoient campées.

Ennuyé enfin de cette manœuvre, qui ne produisoit aucun effet, M. *Duquesne* résolut de mettre les Maures dans la nécessité d'agir avec plus de vigueur. Dans cette vue, après avoir essuyé, pendant tout le jour et toute la nuit du 17 décembre, plus de cinq cents coups de canon qu'on lui tira, et qui ne lui tuèrent pas un seul homme, le 18 après midi, il décampa sans avoir communiqué son dessein aux deux princes, marcha vers la ville, à la faveur d'un grand village qui étoit sur sa route et qui le couvroit, et alla forcer, à cent cinquante toises de la place, trois grands retranchemens qui en défendoient les approches. Cette brusque attaque, conduite avec toute la bravoure imaginable, ne lui coûta qu'un caporal tué et cinq soldats blessés. Au contraire, les ennemis y perdirent beaucoup de monde, avec un drapeau qu'on leur enleva sur la tranchée, et qu'on envoya le lendemain à Pondichéry. Après ce premier exploit, dès le jour même M. Duquesne fit nettoyer les trois retranchemens, et y établit à cinquante toises de la ville deux batteries, l'une de deux pièces de six, l'autre de sept mortiers; en même temps il envoya vers Chandasaeb pour lui déclarer que de ce moment il se regardoit

comme devant être le maître de faire la paix ou la guerre avec le roi de Tanjaour ; que si ce prince demandoit à entrer en négociation , il entendoit être l'arbitre des conditions , et qu'il ne permettroit point qu'on fit aucun accommodement avec lui , si les actes n'en étoient signés au nom de M. Dupleix et de la compagnie. Cette déclaration si fière et même un peu dure , dont il crut devoir user pour piquer l'indolence du prince maure , bien loin de choquer celui-ci , en fut reçue fort agréablement : assuré qu'il étoit de l'attachement des François pour sa personne , il se promettoit bien d'être toujours le maître de modérer leur vivacité ; et il étoit très-sûr qu'à l'égard de ses intérêts , ils sauroient les ménager mieux que lui-même. Aussi se rendit-il aussitôt auprès de M. Duquesne , pour le féliciter de l'avantage qu'il venoit de remporter , visita ses travaux et ses batteries , admirant partout la facilité et la diligence avec lesquelles ses ouvrages avoient été perfectionnés , et ne se retira dans son camp que lorsqu'il crut que l'on se dispoit à faire jouer le canon et les bombes. Car il est à remarquer que quoique ces peuples aient , comme en Europe , l'usage de l'artillerie , ils ont conçu d'ailleurs une idée si effrayante de la manière dont elle est servie parmi nous , que tant que l'on tira dans le camp des François , ni Chandasaeb ni Mouzaferzingue n'osèrent jamais en approcher de plus de deux lieues.

La nuit fut cependant assez tranquille du côté des assiégés : il n'en fut pas de même dans *Tanjaour* ; la prise des retranchemens y avoit répandu la consternation et la terreur ; tout y étoit dans le désordre et dans le trouble. Ce n'est pas que les *habitans* n'eussent volontiers reçu les François dans leur ville ; au contraire , quelques-uns d'entre eux , étant sortis de la place , témoignèrent ce soir-là même à M. Duquesne qu'ils se croiroient heureux de passer sous leur domination : ils envioient le bonheur de ceux

de leurs compatriotes qui étoient établis à Karikal et aux environs, et qui, soumis à la nation, jouissoient, disoient-ils; d'un sort au prix duquel le leur n'étoit que le plus dur esclavage. A l'égard du roi, il ne vit pas plus tôt les François à ses portes, et leur artillerie prête à foudroyer ses murs, qu'il se crut perdu sans ressource. Ce fut alors qu'ayant fait venir *Maragi-Agi* : « Eh bien, lui dit-il, où sont à présent vos Anglois, vos Hollandois, votre Nazerzingue et son armée ? qu'ils paroissent, il est temps : cet ennemi que vous méprisiez hier, le voilà aujourd'hui au pied de nos remparts. Qui peut vous arrêter ? marchez à lui ; éloignez de dessus nos têtes le coup funeste qui nous menace, et prouvez-nous, par une résolution généreuse, que ce n'est pas à tort que nous avons mis notre confiance dans vos promesses. » Le brame voulut répondre qu'il se défendrait jusqu'à la mort; mais le roi lui ferma la bouche, en lui reprochant que c'étoit lui qui, par ses mauvais conseils, l'avoit entraîné dans une guerre qui alloit causer la ruine de son pays, et dont il ne pourroit se tirer qu'aux dépens de son honneur, de ses trésors, peut-être même de sa couronne. Il le chargea ensuite de malédictions, et le chassa de sa présence avec indignation et mépris. Le lendemain, 19 du mois, dès le grand matin, les *ambassadeurs du roi de Tanjaour* parurent au camp de Chandasæb, demandant audience, et offrant d'entrer en négociation. Mais ce prince refusa de les entendre, et les renvoya au général françois, leur faisant dire que c'étoit à lui qu'ils devoient s'adresser, qu'il étoit l'arbitre de la paix, et que de lui dépendoient les conditions auxquelles on pouvoit la leur accorder. Ils se rendirent donc à la tente de M. Duquesne. Ils commencèrent par se plaindre des demandes du nabab, qui faisoit, disoient-ils, monter ses prétentions à l'excès, en exigeant qu'on lui payât quatre couroux de roupies. M. Duquesne, qui avoit le mot

de Chandasaeb, convint qu'en effet la somme lui paroissoit exorbitante. Il ajouta qu'ils ne devoient pas cependant désespérer de fléchir ce prince ; qu'il alloit passer chez lui avec eux , afin de travailler à l'adoucir , et qu'il leur promettoit de les protéger en tout auprès de lui, pourvu qu'eux-mêmes lui promissent d'être fidèles à remplir les engagements qu'il prendroit avec lui au nom du gouverneur de Pondichéry et de la compagnie. Les ambassadeurs , très-satisfaits de ces promesses , lui en firent de grands remerciemens , l'assurant que le roi leur maître étoit véritablement ami de la nation , et que dans l'occasion il se feroit un vrai plaisir de lui en donner des marques. De là on se rendit chez Chandasaeb , où il se passa entre ce prince et le général françois une scène qui , pour avoir été concertée entre eux , n'en parut pas moins naturelle. Elle aboutit à ces trois articles , sur lesquels toute la négociation roula dans la suite : « Qu'en considération de la nation françoise , Chandasaeb , voulant bien modérer ses prétentions , se réduiroit à un courou de roupies , qui lui seroit payé par le roi Tanjaour : qu'en même temps celui-ci remettroit à la nation le présent de deux mille pagodes , auquel elle s'étoit engagée envers lui pour Kari-kal , et y renonceroit dès à présent et pour toujours ; qu'enfin il feroit expédier un paravana ou patente signée de sa main , par laquelle il assureroit à la compagnie la possession de quatre-vingt-une aldées à la proximité et à la bienséance de cet établissement. » Moyennant l'exécution de ces trois articles , Chandasaeb et le général françois promettoient d'accorder la paix au roi de Tanjaour , et s'engageoient à le prendre sous leur protection. En renvoyant les ambassadeurs avec cette réponse , M. Duquesne leur donna un *pavillon blanc* , avec ordre de le remettre à leur maître , et de lui dire qu'il lui envoyoit ce pavillon pour marque de la suspension d'armes et de la protection

qu'il lui accordoit ; qu'il lui donnoit deux jours pour se décider sur les propositions qu'ils étoient chargés de lui faire ; et que si dans ce terme il ne se mettoit pas à la raison, il étoit résolu de lui enlever sa place et même son royaume, auquel cas il ne lui répondoit pas de sa liberté ni même de sa vie ; qu'il seroit fâché de se voir obligé d'en venir avec lui à ces dures extrémités , et qu'il lui conseilloit de les prévenir.

Cette réponse , portée au *roi de Tanjaour*, le jeta dans l'embarras le plus étrange. L'argent et la remise des deux mille pagodes qu'on demandoit, étoient ce qui l'inquiétoit le moins. Ce qui lui tenoit plus au cœur, étoit les quatre-vingt-une *aldées* dont on vouloit le dépouiller , et que l'on prétendoit démembler de son état, pour en augmenter le domaine de la compagnie. Déjà même elle en avoit pris possession sur la concession que Chandasaeb lui en avoit faite , et alloit commencer à y faire récolte. L'affaire étoit pressante. Ce prince assembla donc tous ses ministres, tint plusieurs conseils, et forma cent résolutions sans s'arrêter à aucune. Les deux jours qu'on lui avoit donnés pour se décider, s'étoient écoulés en délibérations inutiles. Il en fit demander un troisième, qu'on ne lui accorda qu'avec peine. Enfin, toute la journée du 22 s'étant passée sans que l'on reçût de lui aucune réponse, le lendemain, dès six heures du matin , M. Duquesne fit entendre son canon, et salua la ville de cinquante bombes et de trente grenades royales. La première grenade, étant tombée chez le roi, n'y causa que peu de désordre , parce que son palais étoit bâti de pierres de taille. Mais deux ou trois bombes ayant donné ensuite dans quelques maisons de briques, qu'elles fracassèrent, et ayant tué deux brames, ce prince, effrayé, envoya dire aussitôt au camp qu'il étoit disposé à faire tout ce que l'on demandoit de lui, et qu'il prioit qu'on cessât le bombardement. Les ambassadeurs arrivèrent au re-



tranchement au moment qu'on y lançoit la dernière bombe ; mais comme ils n'apportoient rien de plus précis que ce qu'ils avoient proposé d'abord, cette entrevue ne réussit pas mieux que les précédentes. Le général françois tint toujours ferme pour la cession des quatre-vingt-une aldées et pour la remise des deux mille pagodes. A l'égard de Chandasaeb, il se réduisit à soixante et quinze laks de roupies. En reconduisant les ambassadeurs, M. Duquesne affecta de les faire passer devant vingt échelles de bambou, qu'il avoit fait faire, et leur dit qu'il comptoit aller le lendemain au soir souper dans la ville avec son armée.

Depuis ce jour jusqu'au 26, les négociations continuèrent avec aussi peu de succès qu'auparavant ; ce qui chagrinoit d'autant plus M. Duquesne qu'il ne pouvoit douter que les ennemis ne profitassent de ces longueurs pour se mettre à couvert, et pour transporter toute leur artillerie du côté du camp. Il eut lieu de s'en convaincre, lorsque le 26 au soir, ayant recommencé le bombardement, et l'ayant continué pendant un jour et deux nuits entières, la ville y répondit pendant tout ce temps par un feu très-vif de vingt pièces de canon de tout calibre, et par une grêle de cayetoques. Malgré ce grand feu, il étoit si bien retranché, qu'il ne perdit pas un seul homme. Il n'en eut pas moins d'ardeur pour mettre fin à ces retardemens. Vingt fois il proposa à Chandasaeb d'emporter la place et de la lui remettre ; mais jamais ce prince ne voulut y consentir, dans la crainte qu'elle ne fût mise au pillage. Il permit seulement de continuer le bombardement ; ce qui obligea M. Duquesne, qui sentoit l'inutilité de tous ces ménagemens, et le préjudice qu'ils pouvoient apporter aux affaires, de s'emparer d'une des portes, comme il le fit le 28 au soir, afin qu'ayant un pied dans la place, il pût forcer le roi de Tanjaour et Chandasaeb lui-même à prendre une dernière résolution. Ce coup fixa les incertitudes du

prince gentil, et décida du parti qu'il avoit à prendre. Il voyoit les François dans sa placée prêts à s'en rendre maîtres, et à la saccager au moindre refus qu'il feroit de se soumettre. D'un autre côté, pour le déterminer plus efficacement à la cession des quatre-vingt-une aldées qui lui étoit si sensible, Chandasaeb le faisoit menacer, au cas qu'une autre fois il le mit encore dans la nécessité d'employer la force pour le réduire, d'aliéner, en faveur de la nation qui le seconderoit alors, une autre partie de son royaume, même de l'en dépouiller entièrement. Enfin sa ville même étoit réduite à un état qui ne lui permettoit pas de différer plus long-temps d'y mettre ordre. Le grand nombre d'hommes et de bestiaux qui s'y étoient réfugiés, et qui ne pouvoient en sortir, y avoient causé la famine et la peste; la désolation y étoit générale. Dans ces circonstances le roi de Tanjaour consentit enfin à *faire la paix*, et, après quelques négociations qui ne tendoient plus de sa part qu'à obtenir quelque modération au sujet des prétentions de Chandasaeb, il convint de céder à la compagnie quatre-vingt-une aldées de la dépendance de Karikal, de lui remettre la redevance de deux mille pagodes, qu'elle s'étoit obligée de lui payer tous les ans pour cet établissement, et de donner au nabab soixante-dix laks de roupies, qui font près de dix-huit millions de notre monnoie. Chandasaeb exigea de plus qu'à cette somme il ajoutât une gratification considérable pour les troupes françoises qui l'avoient suivi à cette expédition, et pour les officiers qui les commandoient. Ces articles furent signés le 31 décembre 1749, et le 6 du mois de janvier suivant, on reçut à Pondichéry les paravanas nécessaires pour la cession des quatre-vingt-une aldées. Cette nouvelle acquisition augmenta encore de moitié le domaine et les revenus de la compagnie; il lui auroit même été facile, dans cette conjoncture, de s'emparer, si elle l'eût

voulu, de tout le royaume de Tanjaour, qui rapporte, dit-on, quinze millions de rente, et de le garder avec moins de deux mille blancs contre toutes les forces de l'Inde. M. *Duquesne*, au zèle et à l'activité duquel on étoit particulièrement redevable de ces avantages, ne jouit pas du fruit de ses travaux. Excédé de fatigues, et épuisé par la maladie, il fut obligé de se faire transporter à Karikal, où il arriva à l'extrémité; il y mourut le 24 janvier 1750.

M. *Dupleix*, ayant appris la mort de M. *Duquesne*, nomma pour le remplacer le sieur *Goupil*, qui partit aussitôt pour se rendre au camp, où il prit le commandement des troupes françoises. L'arrivée du nouveau commandant ne changea rien à la suite des projets qu'on avoit formés, et qui devoient régler les opérations de la campagne. Après avoir mis à la raison le roi de Tanjaour, M. *Duquesne* avoit repris le dessein du siège de *Trichirapali*, et avoit déjà commencé à faire tous les préparatifs nécessaires pour cette expédition. En succédant à cet officier, M. *Goupil* suivit les mêmes errements, et fit toutes les dispositions qu'il crut le plus propres à assurer le succès de cette entreprise. Tout étoit prêt à marcher contre cette place. On n'étoit retenu que par les lenteurs du roi de Tanjaour, qui différoit de jour en jour de satisfaire aux engagements qu'il avoit pris vis-à-vis de Chandasaeb, et qui tiroit les paiemens en longueur. C'étoit tantôt une raison, tantôt une autre qui les arrêtoit. Ce prince payoit quelques sommes, aujourd'hui en argent, demain en vaiselle ou en bijoux, mais toujours en petite quantité; on ne voyoit point de fin à ses délais et à ses remises. Cependant le temps s'écouloit, et l'on perdoit la plus belle occasion de rendre inutiles toutes les forces et tous les projets d'un nouvel ennemi qui s'avançoit. C'étoit *Nazerzingue*, roi de Golconde, qui, voulant prévenir les desseins de son neveu *Mouzaferzingue*, qu'il ne regardoit que comme

un rebelle à son égard , venoit , disoit - on , le chercher jusque dans le sud pour le punir de sa révolte. Le bruit de sa marche étoit déjà répandu dans tout le pays ; on n'y parloit que de son arrivée. Il est vrai que les nouvelles qu'on en recevoit se contredisoient assez souvent ; cependant il étoit constant qu'il approchoit ; et il n'y eut plus lieu d'en douter , quand , vers le commencement du mois de mars 1750 , on eut avis qu'il avoit paru , en deçà des montagnes qui séparent le Carnate du royaume de Maïssour , plusieurs partis de cavalerie maratte , qui , dans tous les lieux par où ils passaient , portoient la terreur et le ravage. Il est certain , et c'est un fait prouvé , que c'est aux *Anglois* seuls que ces malheureuses provinces sont redevables des maux qu'elles ont eus à souffrir , pendant dix mois , d'une guerre cruelle de la part des différentes armées qui , pendant tout ce temps , n'ont été occupées qu'à les désoler. Quelque opposés que fussent les intérêts de l'oncle et du neveu , et quoi que Nazerzingue pût appréhender des prétentions de Mouzaferzingue , dont les justes droits étoient appuyés de toute l'autorité du Grand-Mogol , on peut assurer que ce prince lâche et efféminé , adonné au vin , et incapable d'une résolution généreuse , n'eût jamais osé tenter de mettre le pied dans le Carnate , s'il n'y eût été attiré par les intrigues de cette nation , qui ne cessa de l'en presser , de l'en solliciter et de l'y engager par les promesses immenses qu'elle lui faisoit. Il ne s'agissoit pas de moins que de lui fournir trois mille hommes de troupes réglées , cent pièces de canòn , et toutes les munitions nécessaires pour une artillerie aussi nombreuse. Cet appareil , magnifique en idée , flattoit agréablement les espérances de Nazerzingue. Fier de cet appui , il s'imaginoit déjà voir ses ennemis plier devant lui et se dissiper à sa vue. Cependant une crainte basse , qui n'abandonna jamais cette race maure , le retenoit au milieu des vastes

projets qu'il méditoit. Le récit des exploits par lesquels les François avoient tout récemment éternisé leur nom dans l'Inde, venoit troubler la douce idée de ses conquêtes imaginaires; ils lui occasionoient des souvenirs amers et des réflexions chagrinantes, qui l'arrêtoient souvent dans sa route. On l'a vu, prêt à passer le Quichgna, se disposer ensuite à rebrousser chemin et à retourner en arrière, comme si cette rivière eût dû être le terme de ses prospérités. Ainsi flottant entre l'espérance et la crainte, il employa six mois à faire une marche qui n'eût peut-être pas coûté à tout autre plus de six semaines.

Il n'avançoit cependant qu'en tremblant, avec les plus grandes précautions, et toujours à petites journées. La peur étoit égale dans son âme et dans celle de tous ses soldats; sans trop savoir ni les uns les autres ce qu'ils avoient à redouter, ils s'intimidoient réciproquement de part et d'autre. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, comme si cette espèce de terreur panique eût été contagieuse pour les deux partis, dans le temps même que le chef et les soldats osoient à peine se répondre de leur sûreté dans le camp de *Nazerzingue*, au seul bruit de son arrivée, l'alarme se mit également dans les deux armées maures de *Mouzaferzingue* et de *Chandasaeb*. Il ne fut plus possible de les contenir. En vain M. *Dupleix* fait-il proposer à ces deux princes de se rendre maîtres de la ville de Tanjaour, où les troupes seroient à couvert de toutes les forces de l'ennemi, fussent-elles le double de ce que la renommée en publioit; rien n'est capable de les persuader. La frayeur dont ils sont possédés ne leur permet pas d'écouter la raison même. Les lettres qu'il leur écrit pour les rassurer, les efforts que font les officiers françois pour les retenir, tout est également inutile. Le parti est pris de décamper et de s'éloigner de Tanjaour, et les Maures l'exécutent sur-le-champ, laissant les François au pied des murs de cette

place. Abandonnés de leurs timides alliés, ceux-ci n'en sont ni surpris ni déconcertés; ils les rejoignent le lendemain, sans que l'ennemi ose les troubler dans leur *retraite*. Ce fut alors qu'on mit en délibération s'il ne seroit pas à propos de prendre le chemin de *Gingi* et de s'emparer de cette ville. C'étoit M. Dupleix qui avoit ouvert cet avis, et il fut d'abord généralement approuvé; mais à mesure que l'on recevoit des nouvelles de l'approche de *Nazerzingue*, ce dessein s'évanouissoit. On l'abandonna enfin tout-à-fait, et, quoi que pût dire ou écrire M. Dupleix, on ne pensa plus qu'à se réfugier sous les murs de Pondichéry. Les deux armées combinées, qui, dans cette marche, occupoient une étendue de plus de trois lieues, commencèrent à être harcelées auprès de *Chalembram* par les coureurs marattes, sans que, dans ce trajet, ceux-ci pussent jamais venir à bout de les entamer: de quelque côté qu'ils avançassent, les troupes françoises faisoient face partout, montrant bonne contenance et détruisant, chemin faisant, beaucoup de cette canaille, qui n'osoit plus se présenter qu'avec les plus grandes précautions et toujours de loin. Enfin l'armée maure arriva près de Pondichéry, et fut obligée de camper malgré elle au-delà de *Villenour*, M. Dupleix l'ayant fait menacer de tirer sur elle si elle approchoit des limites.

Dès le lendemain *Mouzaferzingue* et *Chandasaeb* se rendirent chez le gouverneur, auprès duquel ils tâchèrent de justifier, le mieux qu'il leur fut possible, la démarche peu sage et trop précipitée qu'ils venoient de faire. Le premier s'excusoit sur le dessein où il étoit de remettre à Pondichéry toute sa famille, que ces seigneurs mogols ont la mauvaise coutume de traîner toujours après eux, et de se débarrasser ainsi d'un nombre infini et d'une suite immense d'équipages qui ne servent qu'à mettre la confusion dans une armée. *Chandasaeb*, de son côté, cher-

choit à se disculper, en alléguant l'obligation où il s'étoit trouvé de se conformer aux volontés du prince maure. Le résultat de cette entrevue, fut que l'on fit entrer le jour même dans *Pondichéry* cette nombreuse famille et tous les équipages inutiles; ce qui formoit l'apparence d'une armée assez considérable. Mais le point le plus essentiel, et ce qu'on avoit peine à découvrir à M. Dupleix, étoit le *besoin d'argent* où Mouzaferzingue se trouvoit alors. Les sommes considérables qui lui étoient rentrées, des diverses contributions qu'il avoit levées, avoient été consommées à payer ses troupes en partie, et elles refusoient absolument de marcher, si on ne leur faisoit toucher auparavant ce qui leur étoit dû de reste. Le cas étoit pressant, et la conjoncture très-embarrassante; on s'ouvrit enfin, et l'on déclara de quoi il étoit question. M. Dupleix s'y attendoit : il fit d'abord quelques difficultés; après quoi il compta à Mouzaferzingue trois cent mille roupies, qu'il avoit ramassées sur son crédit, et qui ne tardèrent pas à être distribuées à son armée; ce secours, venu à propos, rendit la vie à ce seigneur. Chandasaeb, qui n'étoit pas beaucoup mieux dans ses affaires, ne fut point oublié : on lui donna aussi quelque argent, et, après diverses conférences tenues sur les opérations qui devoient suivre, les deux princes mogols partirent de Pondichéry pour retourner à leur camp.

M. Dupleix fut aussi obligé de faire alors quelque changement dans les troupes françaises. M. *Goupil*, qui, comme on l'a vu, avoit été envoyé à Tanjaour à la place de M. Duquesne, ayant été attaqué d'un flux de sang, avoit été contraint, au moment du départ, de se retirer à Karikal. On nomma donc M. *d'Auteuil* pour le remplacer dans le commandement de l'armée, et cela même à la prière de M. *de La Touche*, qui s'étoit chargé de la retraite, et qui avoit ramené les troupes si glorieusement jusqu'à Villenour. En même temps, plusieurs officiers ayant demandé

à être relevés , sous prétexte d'infirmité et du besoin qu'ils avoient de se remettre des fatigues passées , il fallut , pour les remplacer , se servir nécessairement de ceux qu'on trouva sous sa main ; et , quoique parmi eux quelques-uns eussent été demandés nommément par M. d'Auteuil lui-même , M. Dupleix ne se porta cependant à cette nouvelle promotion qu'à regret et avec peine. Ses répugnances étoient fondées sur certains discours qui lui étoient revenus , et que tenoient les nouveaux officiers , au sujet de la gratification que les anciens avoient reçue à Tanjaour ; ils disoient à cette occasion que ceux-ci avoient profité de la récompense , et pour eux il ne leur restoit que des coups à espérer. De pareils sentimens , qui ne pouvoient avoir leur source que dans une bassesse d'âme et dans une avarice sordide , rapportés à M. Dupleix , lui parurent de mauvais augure ; ils lui firent tout appréhender pour l'avenir : on va voir qu'en effet ils eurent des suites bien funestes.

On recevoit cependant tous les jours des nouvelles assez incertaines de l'approche de *Nazerzingue* et de son armée : elle marchoit par divisions , ou plutôt les moins timides prenoient les devans. A l'égard de *Nazerzingue* lui-même , il étoit encoré au-delà des montagnes , sans pouvoir se déterminer à les passer : les *Anglois* n'épargnoient rien pour l'y engager ; leurs instances étoient vivés , leurs promesses portées au-delà de tout ce que l'on peut imaginer , et ils étoient soutenus dans leurs exagérations outrées par *Mafouskan* et *Mamet-Alikan* , tous deux fils du nabab *Anaverdikam* , tué à la bataille d'Amour. Le premier surtout , qui , comme on l'a dit , avoit été fait prisonnier à cette journée , sembloit ne vouloir faire usage de la liberté qu'il avoit obtenue , depuis , de la générosité de *Mouzaferzingue* , que pour animer son oncle contre lui et le lui rendre irréconciliable. Ainsi pressé , sollicité de toutes parts , et plein des magnifiques promesses qu'on lui



faisoit, Nazerzingue se résolut enfin de passer les montagnes, et entra dans le *Carnate*. La plus grande partie de son armée étoit déjà rendue à *Gingi*, et quelques coureurs marattes se montroient de loin à l'armée françoise, qui, le 20 de mars, prit le parti de marcher en avant, renversant et faisant fuir devant elle tout ce qui se présentoit de ces pillards. Les Marattes, se voyant poussés, prirent l'épouvante, et se retirèrent en désordre environ à sept lieues de Pondichéry. On assure que si les *François* avoient continué de marcher à l'ennemi, il n'auroit jamais eu le temps de mettre ses troupes ensemble; mais l'esprit de révolte avoit déjà soufflé parmi eux le feu de la division, qui commençoit à y faire d'étranges ravages. La source du mal étoit dans ces *nouveaux officiers* dont M. Dupleix avoit conçu de si justes défiances; ils ne justifièrent que trop bien par leur conduite les soupçons légitimes qu'il avoit formés à leur sujet. Ceux mêmes que M. d'Auteuil avoit demandés, furent les premiers auteurs de la mutinerie et du désordre: soit avarice ou lâcheté, ou peut-être tous les deux ensemble, ces officiers malintentionnés répandoient de faux bruits parmi les troupes, auxquelles ils sembloient faire entendre que l'on n'avoit d'autre dessein que de les mener à la boucherie, exagérant à tout propos les forces de l'ennemi, ne parlant que de vingt mille Marattes et d'un secours anglois qu'ils disoient être très-considérable. Tout cela n'avoit de réalité que dans leur idée; les vingt mille Marattes n'avoient jamais existé, les Anglois n'avoient encore envoyé aucun secours, et l'artillerie seule qui étoit dans le camp suffisoit pour mettre à la raison plus de forces que Nazerzingue n'en pouvoit avoir. C'est ce qui étoit prouvé par tout ce qui avoit précédé, et ce que la suite justifia d'une manière aussi humiliante pour les officiers mutins qu'elle fut glorieuse à ceux qui ne cessèrent d'être zélés et fidèles; mais il est aisé de sentir que des circonstances

aussi critiques ne sont pas un temps propre pour entreprendre de faire des conquêtes, ni pour penser à repousser un ennemi : tout ce que la prudence peut alors permettre à un chef, est de chercher à l'amuser, de se tenir sur la défensive, et de tâcher cependant de contenir des officiers mal disposés et des troupes intimidées ; ce fut le sage parti que prit M. d'Auteuil dans ces conjonctures : content de refuser constamment de se prêter à la proposition honteuse qu'on lui faisoit de se replier sur Pondichéry, il crut d'ailleurs qu'il lui suffisoit de ne point fuir devant l'ennemi et de l'attendre de pied ferme. Cette résolution occasionna des marches, des contre-marches, et divers séjours auxquels on employa tout le reste du mois. Les ennemis profitèrent de cet intervalle d'inaction de la part des François pour se mettre ensemble et pour se former ; elle servit même à les rassurer et à leur faire concevoir des espérances.

D'un autre côté, sur les premières nouvelles qu'on avoit eues de l'approche de *Nazerzingue*, M. Dupleix avoit écrit à son *divan*, qui avoit été des premiers à se rendre en deçà des montagnes. Mais, soit mépris de la part de ce ministre, ou mauvaise volonté du côté d'un brame que M. Dupleix avoit chargé de ses lettres, il n'en avoit reçu que des réponses vagues qui ne s'accordoient point avec les avances qu'il vouloit bien faire pour la paix. *Nazerzingue* lui avoit aussi écrit pour l'engager à faire retirer les troupes françoises, et il lui avoit répondu qu'il étoit résolu de n'en rien faire jusqu'à ce que la paix fût conclue ; qu'au reste, s'il lui plaisoit de lui envoyer un homme de confiance, il espéroit que leurs différends ne tarderoient pas à être terminés. Cependant les Anglois n'avoient point encore joint l'armée ennemie, et ce fut sans doute pour leur donner le temps de faire cette jonction, que le même *divan*, à qui M. Dupleix avoit écrit, jugea à propos de lui députer deux personnes chargées de

propositions qui lui parurent fort raisonnables, et qu'il crut pouvoir accepter. En conséquence, il écrivit sur-le-champ à M. d'Auteuil de suspendre toutes les hostilités ; mais à peine eut-il expédié cet ordre, qu'il fut instruit de la *fourberie des Maures et des Anglois*, qui profitoient de cet intervalle pour se joindre. Ils ne l'étoient pas encore, lorsque l'ordre fut révoqué ; mais le contre-ordre vint trop tard ; il arriva le soir, et la nuit même se fit la jonction : ce fut le 1<sup>er</sup> d'avril. Quelle surprise pour Nazerzingue de voir que ce secours, tant vanté, dont l'espérance l'avoit attiré dans cette province, se réduisoit à environ deux cent cinquante blancs et quelques misérables Topas ! C'étoit là à quoi avoient abouti les promesses immenses que les Anglois lui avoient faites ; aussi en parut-il indigné lorsqu'il eut joint, ce qu'il ne fit que deux ou trois jours après, et il ne voulut jamais admettre à son audience ni le commandant anglois ni les envoyés du gouverneur de Gondelour.

La nouvelle de cette jonction réveilla les plaintes et les murmures des *officiers mécontents* ; rien n'étoit plus capable de les retenir. Leur *révolte* éclata enfin par une représentation signée d'eux tous, qu'ils firent remettre à M. d'Auteuil. Celui-ci l'envoya sur-le-champ à M. Dupleix, qui ne lui répondit que pour lui faire sentir le ridicule d'un pareil acte, qui ne pouvoit avoir été dicté que par la lâcheté et par la cabale. Avant que d'avoir reçu cette réponse, M. d'Auteuil avoit déjà pris le parti, non de se replier, comme les mutins le demandoient, mais de se mettre dans une autre position plus avantageuse, sans cependant s'éloigner de l'ennemi, que ce mouvement obligea de même à changer de camp. Les armées n'étoient alors qu'à trois lieues de distance l'une de l'autre : le voisinage favorisant les projets de Nazerzingue, dont l'arrivée du secours anglois n'avoit pas encore bien

dissipé les craintes, il ne cessoit d'envoyer vers son neveu des personnes de considération de son armée, pour lui faire des propositions; tout sembloit se disposer à la paix, et il paroïssoit qu'on ne tarderoit pas à voir ces différends terminés par une heureuse conclusion. Ces négociations se passoient à la vue des séditeux; ils étoient instruits de ces allées et de ces venues, mais ils ne vouloient pas les voir, ou s'ils les voyoient, ce n'étoit que pour les désapprouver; elles n'étoient pas de leur goût, elles n'avoient rien qui les flattât; et quoique plusieurs de ceux qui avoient signé la représentation avec eux, ouvrant les yeux sur la faute qu'ils avoient faite, eussent abandonné leur parti et se fussent retirés de leur cabale, ils n'en étoient pas moins ardens à poursuivre l'exécution de leur dessein. Témoin de leur fureur à persister dans leur désobéissance, Mouzaferzingue et Chandasaeb ne savoient bientôt plus que devenir. Les lettres de M. Dupleix les rassuroient, mais elles ne les tranquilloient pas. M. d'Auteuil de son côté écrivoit à Pondichéry lettres sur lettres, pour rendre compte de ce qui se passoit, et pour solliciter un prompt remède au mal dont on étoit menacé. Il en arrivoit à chaque instant. M. Dupleix en reçut une le 3 avril 1750, à deux heures du matin, et elle lui parut si pressante que sur-le-champ il fit partir le sieur B\*\*\*\* pour l'armée, afin de voir s'il ne seroit pas possible de ramener les mutins et de les faire rentrer en eux-mêmes. Il lui désigna ceux qui étoient les principaux auteurs de la révolte, et lui ordonna de casser celui qui refuseroit d'obéir; mais, prévoyant le peu de fruit qu'il y avoit à attendre de cette démarche, considérant en même temps le peu de fond que l'on pouvoit faire sur des officiers mutinés, qui avoient entraîné dans leur parti les plus imbéciles de l'armée, l'impuissance où il étoit de les remplacer par d'autres plus fidèles et plus zélés, l'impression que

pourroit faire sur l'esprit du soldat la désertion de plus de la moitié de ses officiers, et balançant les différens partis que les circonstances présentes pouvoient permettre, il prit enfin celui d'écrire à Nazerzingue.

Dans sa *lettre*, datée du même jour, 3 avril, M. *Dupleix* marquoit à ce prince qu'il ne devoit pas ignorer les raisons qui l'avoient porté à donner du secours à Chandasaeb et à Mouzaferzingue; qu'il savoit comment, dans toutes les occasions, Anaverdikam et sa famille avoient été contraires aux François tant qu'ils avoient été dans le Carnate, et qu'ils n'avoient cessé de leur donner des marques de leur mauvaise volonté dans toutes les rencontres qui s'étoient présentées; qu'au lieu d'empêcher qu'il ne s'élevât aucune guerre entre eux et les Anglois, dans l'étendue de leur gouvernement, non contents d'être les premiers à l'allumer, ils avoient encore eu la lâcheté de se joindre à ces mêmes Anglois, lorsqu'ils étoient venus assiéger Pondichéry par terre et par mer; qu'une conduite aussi irrégulière, de la part de ceux qui, dans ces circonstances, devoient au moins garder une exacte neutralité, avoit allumé contre eux l'indignation d'une nation généreuse, qui croyoit mériter plus d'attention et plus d'égards de la part de cette famille, et l'avoit obligée, pour punir leur témérité, de joindre ses forces à celles de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, lorsqu'ils étoient venus prendre possession de cette province; que personne n'ignoroit quelles avoient été les suites de cette jonction, si funeste à Anaverdikam et à ses enfans, et si glorieuse à la nation françoise; qu'il étoit inutile de lui vanter l'importance de ces secours qu'il avoit accordés à Chandasaeb et à son neveu, puisque lui-même étoit en état d'en juger mieux que personne; qu'il les avoit donnés d'abord, et depuis augmentés, non pour le détruire, ni pour le dépouiller des charges et des honneurs qu'il pouvoit posséder, mais dans

l'espérance de parvenir par là à une heureuse paix ; que c'étoit là l'unique but de ses souhaits, et qu'il en avoit donné une preuve bien sensible en empêchant jusquelà l'armée françoise de l'attaquer, comme elle l'auroit pu, et de remporter sur lui les avantages dont sa valeur pouvoit lui répondre ; que, dans ce désir, il avoit vu avec joie les négociations commencées entre lui et son neveu pour la paix ; qu'il avoit cru pouvoir se flatter alors qu'elle alloit bientôt se conclure, et qu'il en avoit été d'autant plus charmé, qu'elle lui paroissoit nécessaire à sa gloire, à celle de son neveu Mouzaferzingue, et au bien de toute sa famille ; que cependant il avoit eu la douleur d'apprendre que les conférences étoient rompues, qu'il n'y avoit plus aucune espérance de conciliation, et qu'il falloit de nouveau en venir aux armes ; qu'il ne pouvoit attribuer ce changement qu'aux pernicieuses insinuations de Mafouskan et de Mamet-Alikan, son frère, qui, ne consultant que leurs intérêts particuliers, ne cherchoient qu'à le tromper, et ne cessoient de l'aigrir contre son neveu, se mettant peu en peine de le voir engagé dans le précipice, pourvu qu'ils pussent venir à bout de se satisfaire ; que c'étoient eux qui, aveuglés par la haine qu'ils portoient aux François, et pressés du désir de se venger des pertes qu'ils leur avoient causées, l'entretenoient dans des idées dont les suites ne pouvoient qu'être fatales à son honneur, lui exagérant le secours des Anglois, dont lui-même étoit aujourd'hui à portée de reconnoître la faiblesse, et par là l'empêchant d'entendre à aucun accommodement, et l'engageant à continuer une guerre qui ne servoit qu'à ruiner son pays et à enrichir les Marattes, ennemis communs de lui et de son neveu Mouzaferzingue. « Eh ! qu'importe en effet, disoit-il, qu'importe à Mafouskan et à son frère que cette terre soit désolée ? Ne savent-ils pas bien qu'ils n'en seront jamais possesseurs,

tant qu'il y aura un François sur cette côte? Que leur importent les intérêts de la famille de Nisam, pourvu que leur vengeance soit satisfaite?» Il ajoutoit qu'il étoit temps enfin de terminer des troubles qui ne pouvoient aboutir qu'à la ruine d'un pays dont la conservation devoit lui être si chère; qu'il étoit bien informé que les anciens serviteurs de Nisam, qu'il avoit à sa suite et dans son armée, étoient des premiers à le solliciter de conclure la paix; qu'il se joignoit à eux pour la lui offrir, mais que, pour qu'elle fût solide et durable, il falloit qu'elle se fit selon l'équité, et non au gré de la passion de Mafouskan ou de Mamet - Alikan, son frère; qu'il étoit dans la disposition de lier avec lui la plus étroite amitié, et qu'il ne tiendrait qu'à lui de la rendre éternelle; mais que si ses offres ne lui convenoient point, il osoit l'assurer que tous les Anglois et tous les Mafouskan du monde ne l'empêcheroient pas de suivre ses justes desseins et d'aller en avant. « Le dieu des armées, continuoit-il, tient la victoire dans sa main; il est le maître de l'accorder à vous ou à nous; mais de quelque côté qu'elle penche, votre famille ne sauroit qu'y perdre; et, quoi qu'il arrive, soyez persuadé que la nation françoise ne souffrira jamais que la famille du perfide Anavardikam rentre dans le gouvernement de cette province; c'est sur quoi je vous prie de faire les plus sérieuses réflexions. Je vous offre la paix: si elle est de votre goût, et si vous voulez que j'en sois le médiateur, envoyez ici une personne de confiance; Chandasaeb et votre neveu en feront autant, et tout pourra être réglé dans une conférence. Que si au contraire mes offres ne vous sont pas agréables, au moins les suites d'une guerre funeste ne pourront-elles m'être imputées: cela me suffit. »

Après avoir écrit cette lettre, M. Dupleix l'envoya à M. d'Auteuil, avec ordre de la faire tenir sur-le-champ à Nazerzingue. Le lendemain le sieur B\*\*\* revint du camp,

assurant qu'il avoit parlé comme il le devoit à tous les *officiers mutins*; qu'il leur avoit fait sentir la honte et l'imprudence de leur conduite, et le déshonneur dont ils se couvroient à jamais s'ils abandonnoient l'armée, et que tous de concert l'avoient chargé de prier M. Dupleix d'oublier le passé, promettant de se comporter en braves gens dans toutes les occasions qui se présenteroient dans la suite. M. Dupleix ajouta peu de foi à son rapport; il avoit raison. Le jour même il apprit, par les lettres qu'il reçut de M. d'Auteuil, que le voyage du sieur B\*\*\* avoit été parfaitement inutile, et que les séditieux, bien loin de lui marquer le moindre repentir, avoient déclaré au contraire que, si dans vingt-quatre heures ils ne recevoient pas de Pondichéry une réponse conforme à leurs prétentions, ils étoient résolus de se retirer et d'abandonner le service. Ils ne tinrent que trop bien parole. Ce même jour, 4 avril, on entendit de Pondichéry plusieurs coups de canon redoublés; ils venoient des deux armées, qui se canonnèrent toute la journée sans aucune perte de la part des François; leur artillerie au contraire fit beaucoup de ravage dans l'armée ennemie, et deux ou trois boulets de dix-huit tuèrent quelques cavaliers et plusieurs chevaux aux côtés de Nazerzingue. Vers le midi il reçut la lettre de M. Dupleix, et assembla sur-le-champ tous les principaux officiers de son armée, pour délibérer sur la réponse qu'il devoit y faire. Le résultat de cette conférence fut de faire cesser aussitôt toute hostilité, et de dépêcher le lendemain, dès la pointe du jour, vers son neveu pour finir, à quelque prix que ce fût, et terminer leurs différends de façon ou d'autre. C'étoit le parti le plus sage qu'il eût à prendre. Depuis son entrée dans la province, les François avoient déjà remporté sur lui, en différentes rencontres, plusieurs petits avantages; sans que jamais ses troupes en eussent eu aucun, et les divers détachemens qu'il avoit faits de son



armée pour battre la campagne et pour piller, en étoient toujours revenus fort maltraités. Un de ces partis de maraudeurs ayant osé la veille s'avancer jusqu'à Ariancoupan, les habitans seuls, armés de bambous, avoient suffi pour les chasser; ils leur enlevèrent même trois chevaux et un Maratte. D'ailleurs, le sifflement des boulets françois avoit fait sur lui le plus terrible effet; naturellement lâche, il n'en avoit pas fallu davantage pour le décider. Tout alloit se conclure; on touchoit au moment d'avoir la paix, lorsque les *officiers mutins*, qui jusque-là avoient mis le désordre et le trouble dans l'armée françoise, prirent cet instant pour consommer leur lâcheté et mettre le comble à leur ignominie. Piqués de ce qu'on refusoit constamment de se prêter à leurs fantaisies et à leurs caprices, ils recommencent leurs menées avec plus de fureur que jamais; ils éclatent en plaintes et en murmures, sans savoir trop bien eux-mêmes ni ce qu'ils veulent ni ce qu'ils craignent. Ils prennent enfin le parti de désertir. Témoin de cette scène affligeante, *Chandasaeb* ne savoit que penser de ce qu'il voyoit; l'idée avantageuse qu'il avoit conçue de la nation étoit furieusement balancée dans son esprit par ce qui se passoit sous ses yeux. Pénétré de douleur, il pria, il supplia, il n'oublia rien de ce qu'il crut propre pour fléchir les mutins et les faire changer de résolution: prières, supplications, tout fut inutile. *Mouzaferzingue*, à qui l'on avoit envoyé M. de Bussi pour l'informer de ce qui se passoit, également surpris et consterné de cette désertion, employa aussi vainement les sollicitations les plus pressantes pour retenir les séditeux; rien ne fut capable de les arrêter; et, ce dont notre histoire ne nous fournit qu'un seul exemple (1), que la vengeance suivit de près,

---

(1) Ce fut à Trèves, où M. de Créqui, qui commandoit, fut abandonné de ses officiers, qui livrèrent la ville aux impériaux. Par le

on vit en ce jour *treize officiers françois*, traitres à leur serment et à leur honneur, abandonner lâchement leur commandant, leurs troupes, leurs drapeaux, le camp où ils étoient en sûreté, et, sans être attaqués ni poursuivis, prendre honteusement la fuite, comme s'ils avoient eu toute l'armée ennemie sur leurs pas.

On peut juger de l'embarras où dut se trouver alors M. d'Auteuil, qui se disposoit à recommencer la canonnade le lendemain. Cependant le temps pressoit, la consternation étoit déjà répandue dans les deux armées de Mouzaferzingue et de Chandasaeb, et il y avoit tout lieu d'appréhender que, parmi les François mêmes, le soldat, frappé de se voir abandonné de ses officiers, ne prît également l'épouvante. Dans une conjoncture aussi critique, M. d'Auteuil fit appeler MM. de La Touche et de Bussi, et, après avoir délibéré entre eux de ce qu'il y avoit à faire dans ces circonstances, ils conclurent que le seul parti qu'il y eût à prendre étoit de se replier sur Pondichéry. La résolution fut aussitôt prise et signée d'eux trois, et sur-le-champ l'ordre fut donné pour décamper le lendemain à trois heures du matin, le plus sourdement qu'il seroit possible. On en informa Mouzaferzingue, qui, après avoir long-temps combattu cette retraite, et avoir allégué au contraire toutes les raisons qu'il put imaginer, parut enfin consentir à suivre l'armée.

Elle se mit en marche le 5 au matin, au signal d'un coup de canon, dont on étoit convenu, et on prit la route de Pondichéry. On étoit dans la persuasion que *Mouzaferzingue* suivoit, comme il l'avoit promis; en sorte que la surprise ne fut pas petite, lorsqu'à la pointe du jour

---

jugement qui suivit, plusieurs furent punis de mort, les autres dégradés de noblesse et déclarés indignes de jamais porter les armes au service du roi.

on n'aperçut ni ce prince ni son armée ; on découvrit seulement quelques pelotons de celle de *Chandasaeb*, qui, mieux qu'un autre, savoit de quelle importance il étoit pour lui de ne point abandonner les François, et qui, ainsi que son fils, se comporta en brave homme dans cette retraite. On sut depuis que *Mouzaferzingue* avoit été détourné de suivre par ses principaux officiers, qui lui avoient fait entendre qu'étant porteur des ordres de l'empereur, il seroit honteux pour lui et indécent de fuir lâchement devant un rebelle. Ce prince, malgré sa jeunesse et son peu d'expérience, ne s'étoit rendu cependant à cet avis que contre son gré, et n'en avoit point fait avertir M. d'Auteuil. Cependant l'armée continuoit sa marche, côtoyée à droite et à gauche par différens corps de cavalerie, qui furent d'abord pris pour amis. Le jour, qui parut, dissipa l'illusion, et fit voir à découvert toute l'armée ennemie, qui accourut aussitôt à toute bride et vint fondre sur les troupes françoises. Elle fut reçue partout avec une valeur égale ; quoique abandonnés de leurs officiers, les soldats ne perdirent point courage ; plusieurs même d'entre eux en firent la charge, ralliant leurs pelotons et les conduisant eux-mêmes à l'ennemi. Les Maures, de leur côté, n'ayant aucune idée de retraite, et persuadés que les François fuyoient devant eux, n'en étoient que plus acharnés à les poursuivre. Repoussés de toutes parts, ils revenoient de tous côtés à la charge, de nouveaux corps se succédant sans cesse sans se rebuter, et trouvant partout la même résistance et une intrépidité qui ne se démentit jamais d'un seul instant, pendant dix heures d'un combat opiniâtre qu'il fallut livrer jusqu'à Oulgaret. Jamais *retraite* n'avoit été si bien conduite, et jamais troupe ne s'étoit mieux comportée. M. d'Auteuil étoit partout toujours secondé à propos par MM. de *La Touche* et de *Bussi*, et par ce qui restoit d'officiers subalternes, qui,

chacun dans leur poste, firent, en cette occasion, tout ce que l'on devoit attendre de leur zèle et de leur bravoure. Ceux mêmes qui, entraînés par le torrent, s'étoient d'abord rangés du parti des mutins et avoient signé la représentation avec eux, revenus depuis de leur égarement et résolus de réparer leur faute, signalèrent en cette rencontre leur courage et leur fermeté, et contribuèrent, comme les autres, à soutenir l'honneur des armes de la nation. Arrivé à Oulgaret, M. d'Auteuil, ayant fait la revue de sa troupe, n'y trouva de manque que dix-neuf hommes, dont onze se trouvèrent depuis, sans qu'il y eût eu aucun officier blessé. Au contraire, cette journée, si glorieuse aux troupes françoises et aux officiers qui les conduisoient, coûta fort cher aux ennemis, dont il n'est pas possible d'évaluer au juste la perte. Voilà à quoi aboutit le *secours* qu'ils avoient reçu des *Anglois*, dont on remarqua plusieurs officiers parcourant à cheval, pendant l'action, les rangs des Maures, les encourageant, les mettant en ordre, et les menant à la charge. Cependant, malgré ce mauvais succès de leurs armes, cette nation haïtaine ne laissa pas de triompher de cette retraite, comme si c'eût été une véritable fuite; c'est ce qui se voit par les lettres écrites, quelques jours après, du camp de Nazerzingue à M. d'Auteuil par M. *Cope*, commandant des troupes angloises, qui n'y ménagea pas les termes.

Tandis que ces choses se passaient à l'armée, M. Dupleix, qui n'avoit point reçu de nouvelles du camp depuis la veille, en attendoit impatiemment à Pondichéry, lorsqu'un Cafre, valet d'un des *officiers fugitifs*, vint lui dire que son maître avoit déserté avec plusieurs autres, qu'ils étoient poursuivis par les Marattes, et qu'il les croyoit tous massacrés. Peu de temps après il fut informé qu'une partie de ces officiers s'étoit réfugiée dans un jardin voisin d'Oulgaret; aussitôt il envoya ordre aux portes

d'arrêter tous ces déserteurs à mesure qu'ils se présente-  
roient; mais, avant que l'ordre fût arrivé, il y en avoit  
déjà quelques-uns qui étoient entrés, et que la peur pos-  
sédoit encore si cruellement qu'ils couroient par les rues  
comme des insensés, criant à pleine tête : « Marattes! Ma-  
rattes! » Cependant l'ordre porté contre eux s'exécutoit, et  
l'on arrêtoit tous ceux qui paroissent, quand, à midi,  
on vint dire à M. Dupleix que le coteau d'Oulgaret étoit  
couvert de cavalerie, qu'elle paroissoit poursuivie et sem-  
bloit se réfugier de ce côté-là. Sur ce nouvel avis, il fit sur-  
le-champ donner ordre aux limites et aux portes de la  
ville de refuser l'entrée à toute cette cavalerie. Un instant  
après il vit entrer M. de Bussi, fort harassé, venant lui  
annoncer l'arrivée des troupes aux limites, la *prise de*  
*Mouzaferzingue* par son oncle, et la perte de quelques  
pièces de canon enlevées dans l'obscurité, et qui avoient  
été abandonnées par les officiers d'artillerie. Il ajoutoit  
que, depuis la retraite, toute la cavalerie de Mouzafer-  
zingue et de Chandasacb, montant au moins à vingt mille  
chevaux, s'étoit dissipée de façon qu'il n'en paroissoit que  
le peu qui s'étoit réfugié à Oulgaret, et qu'on ignoroit ce  
que le reste étoit devenu. Tant de mauvaises nouvelles,  
arrivées coup sur coup, ne déconcertèrent point M. Du-  
pleix; il ordonna sur-le-champ à M. de Bussi de se rendre  
aux limites, de donner ordre aux troupes de passer à la  
blanchisserie, où il y avoit déjà assez de couvert pour  
qu'elles pussent y être à l'abri, et de défendre aux por-  
tes de laisser entrer dans la ville aucun soldat. Lui-même  
se transporta à l'armée peu de temps après; il caressa,  
il remercia, il encouragea l'officier et le soldat. Toute  
la troupe, formant un cercle autour de lui, s'empres-  
soit de lui demander s'il étoit content. Les soldats faisoient  
la même question à leurs officiers, ceux-ci aux soldats;  
la joie et la satisfaction étoient réciproques. Cependant

M. Dupleix voulut que M. *d'Auteuil* rendit raison de la retraite précipitée qu'il avoit faite, et qui, quoique exécutée fort glorieusement pour lui et pour les troupes, pouvoit d'ailleurs avoir de fâcheuses conséquences. Tous les officiers fugitifs avoient été *arrétés* et renfermés dans le fort, où l'on commença à instruire leur procès. Ils avoient perdu tous leurs équipages, et n'avoient sauvé leur vie qu'en se tenant cachés dans les haies et dans les bois où les Marattes ne pouvoient pénétrer. A l'égard de *Mouzaferzingue*, on fut informé, quelques jours après, qu'ayant pris le parti, comme je l'ai dit, de ne point suivre l'armée dans sa retraite, il avoit député sur-le-champ quelques-uns de ses principaux officiers vers ceux de son oncle *Nazerzingue*, et que tous ensemble s'étant rendus à la tente de celui-ci, ils lui avoient déclaré que son neveu étoit prêt à se rendre à lui, pourvu qu'il voulût jurer sur l'Alcoran de ne point le faire prisonnier et de lui laisser la jouissance de ses gouvernemens. *Nazerzingue*, à qui les parjurez ne coûtent rien, n'eut garde de laisser échapper l'occasion qui se présenteoit de s'assurer de son rival; elle ne pouvoit lui être plus favorable. Il promit et jura tout ce qu'on voulut; mais à peine fut-il maître de son neveu, qui eut l'imprudence de se mettre entre ses mains, qu'il oublia ses promesses et ses sermens, le fit arrêter et le tint en prison sous bonne garde.

L'embarras de M. Dupleix, dans de pareilles circonstances, est facile à imaginer. *Mouzaferzingue* étoit prisonnier; *Chandasaeb* lui-même, abandonné de presque toute son armée, n'osoit sortir des murs de Pondichéry; et les troupes françoises, découragées et affoiblies par la retraite forcée qu'elles avoient été obligées de faire, ne paroissoient pas devoir être une ressource bien sûre pour sortir du mauvais pas où l'on se trouvoit engagé. Il est vrai que l'intérêt de la compagnie n'étoit pas alors ce qui

devoit inquiéter le plus. Il n'étoit pas impossible d'obtenir pour elle de Nazerzingue les mêmes avantages qui lui avoient été assurés par Mouzaferzingue et Chandasaeb ; on pouvoit espérer d'en venir à bout en renouçant à soutenir le parti de ces deux princes. Mais quelle honte cette espèce de fuite de l'armée françoise, jointe à la prise de Mouzaferzingue, n'alloit-elle point faire rejaillir sur la nation, qui, dans ce moment, se trouvoit la victime d'un petit nombre de lâches et de mauvaises têtes ! Comment, sans se couvrir d'un opprobre éternel, abandonner le jeune prince mogol au ressentiment de son oncle ? Comment rompre les liens de reconnoissance, d'union et d'amitié qui, depuis tant d'années, attachoient les François à Chandasaeb et à sa famille, pour se livrer aux caprices d'un prince lâche et sans foi, détesté de ses propres officiers pour son ivrognerie et ses autres vices ? Mais aussi comment, sans appui, sans qu'on pût espérer aucun secours de la part des deux princes mogols, avec les seules forces de la nation, entreprendre de faire tête à toutes celles des Maures soutenus des Anglois ? Comment oser se flatter de réussir contre ces deux puissances réunies ? Ces réflexions chagrinantes frappèrent M. Dupleix ; il en sentit toute la force et tout le poids, mais il n'en fut point accablé, et, après une délibération sérieuse, qui ne servit qu'à l'affermir dans la juste nécessité de ne point montrer de foiblesse, il prit le parti d'écrire à *Nazerzingue* et de sonder ses sentimens par la lettre suivante :

« Je vous écrivis, il y a trois jours, une longue lettre à laquelle vous n'avez point fait de réponse. En conséquence des offres que j'y faisois d'être le médiateur de la paix entre vous et le seigneur Mouzaferzingue, pour vous prouver la sincérité de mes sentimens, j'avois donné ordre à mon armée de se replier de ce côté-ci. Le seigneur Mouzaferzingue devoit prendre le même parti ; j'ignore

quelle raison a pu l'en détourner ; c'est un mystère qu'il ne m'a pas encore été possible d'éclaircir, et qui l'a livré entre vos mains. Généreux comme on dit que vous l'êtes, je ne doute pas un moment que vous ne lui fassiez ressentir toute l'étendue de votre bon cœur, et que vous n'ayez toujours présent à l'esprit qu'il est votre neveu, et petit-fils de Nisam votre père. Je suis tranquille à cet égard ; soyez-le de même sur le sort de sa famille et de sa mère, qui est votre sœur ; retirées dans cette ville, ils y éprouveront toujours de ma part toute l'attention et toutes les considérations que leur rang et leur naissance exigent de moi. Il paroît que les offres que je vous ai faites par ma première lettre ne vous ont point été agréables, puisque, dans notre retraite, vos gens sont tombés sur nous comme sur une proie assurée. Nous nous retirions pour accélérer la paix, et ils vous ont fait croire que nous prenions la fuite. A leur retour, vous ont-ils tenu le même langage ? Combien cette erreur ne leur a-t-elle pas coûté de sang ! Ils ont appris à leurs dépens ce que l'on gagne à attaquer les François dans le temps même qu'ils semblent céder. Vous-même en avez été frappé. Pourquoi donc nous forcer plus long-temps à vous faire sentir, malgré nous, le poids de nos armes ? Pourquoi vous obstiner à la continuation d'une guerre funeste, qui ne peut aboutir qu'à la désolation de votre pays ? La paix est entre vos mains. Pour y parvenir, éloignez de vous les mauvais conseils, les discours trompeurs qui vous ont engagé dans cette guerre et qui vous y entretiennent ; vous êtes aujourd'hui plus en état que jamais d'en reconnoître le poison et la fausseté. Écoutez des avis plus sages ; ils ne tendent qu'à votre gloire et à votre bien. Combien de maux n'éviterez-vous pas par là ! et quelle satisfaction pour vous de rendre à vos peuples la tranquillité qu'ils ont perdue ! »

Cette lettre fut écrite le 6 avril, et fut remise le jour



même à *Nazerzingue*, qui ne jugea pas à propos d'y répondre. Au contraire, encore fier de la lâcheté qu'il venoit de commettre envers son neveu, il osa s'avancer jusqu'à *Valdaour*, où il établit son camp. M. Dupleix, de son côté, voyant les troupes reposées et rétablies, leur ordonna de marcher en avant. Elles sortirent des limites, et allèrent camper sur le chemin le plus court de *Valdaour*. Ce voisinage des deux armées occasiona quelques pourparlers. La plupart des seigneurs du parti de *Nazerzingue* souhaitoient la paix et étoient disposés à s'entremettre d'accommodement entre l'oncle et le neveu. Les anciens serviteurs de *Nisam*, grand-père de *Mouzaferzingue*, s'intéressoient pour ce jeune seigneur, et faisoient assez entendre à *Nazerzingue* qu'ils étoient résolus à le quitter, s'il refusoit de tenir la parole qu'il leur avoit donnée sur l'Alcoran, lorsque son neveu étoit venu se rendre à lui. Ces mêmes seigneurs ne cessoient de solliciter M. Dupleix de ne point abandonner le parti de ce jeune prince, et lui faisoient entendre que s'il vouloit envoyer à leur camp quelque personne de confiance, ils ne doutoient pas que tout ne se terminât promptement à la satisfaction des parties. Il céda à leurs instances et consentit à la députation, à condition que *Nazerzingue* lui enverroit un passe-port signé de sa main, pour les personnes qu'il chargeroit de se rendre auprès de lui. Celui-ci accepta la proposition, et M. Dupleix n'eut pas plus tôt reçu de lui les assurances qu'il demandoit, qu'il fit partir pour le camp des Maures MM. *du Bausset* et de *l'Arche*. Le premier étoit connu particulièrement de *Nazerzingue*, qu'il avoit vu et entretenu plusieurs fois à *Trichirapali*, lorsqu'en 1743 il avoit été député par M. Dupleix auprès de *Nisam-Moulouk*, son père. L'autre possédoit parfaitement la langue persane. Ces deux députés, chargés des ordres de M. Dupleix, et escortés de cinquante cipayes qu'il leur donna, arrivè-

rent au camp des Maures le 18 avril 1750, et ils y furent reçus avec tous les honneurs et toute la distinction qu'ils pouvoient souhaiter. On leur assigna un logement proche de la tente de Nazerzingue et de celle de *Chanavaskan*, son premier ministre. Le soir même ils furent conduits à l'audience de ce dernier, qui, d'aussi loin qu'il les aperçut, se leva et s'avança pour les recevoir. Enfin, dès le lendemain, ils eurent audience de *Nazerzingue* lui-même, qui leur fit l'accueil le plus favorable, les assurant de la joie qu'il avoit de les voir, des dispositions sincères où il étoit, disoit-il, pour la paix, et de l'estime particulière qu'il faisoit de la nation.

Malgré de si belles apparences, cette *négociation* ne réussit pas mieux que toutes celles qui avoient précédé. Elle roula principalement sur deux points : la *liberté de Mouzaferzingue*, et la jouissance pour lui de toutes les terres avec le *gouvernement du Carnate*. Les députés étoient chargés, par leurs instructions, d'insister fortement sur ces deux articles; et, parce qu'à l'égard de la nababie du Carnate Nazerzingue pouvoit faire difficulté de l'accorder à son neveu, dans la crainte qu'elle ne le rendît trop puissant, ils avoient ordre, en ce cas, de proposer, comme d'eux-mêmes, de donner ce gouvernement à Chandasaeb, à la charge d'en faire hommage à Nazerzingue et de relever immédiatement de lui. M. Dupleix alloit même encore plus loin, dans son instruction à ces députés : supposé que l'on s'obstinât à leur refuser absolument la liberté de Mouzaferzingue, il leur ordonnoit de déclarer, encore comme d'eux-mêmes, que si Nazerzingue vouloit promettre par écrit de ne point attenter à la vie de son neveu, ils croyoient que M. Dupleix pourroit consentir à ne plus insister sur cet article, laissant à la clémence et à la générosité de ce seigneur, d'en user à cet égard comme il le jugeroit à propos; à condition néan-

moins que, pour consoler cette famille désolée, il accorderoit à *Mahamet-Sadoudiu-Kan*, fils de son neveu, la jouissance de toutes les terres que son père possédoit avant la guerre, jusqu'à ce qu'il lui plût d'y rétablir *Mouzaferzingue* lui-même, donnant ainsi à ses petits-neveux et à sa sœur une assurance que sa vengeance ne s'étendrait point jusqu'à eux, et même un juste sujet d'espérer de se revoir un jour entre les bras de leur mari et de leur père.

Ces ménagemens, par où M. Dupleix sembloit se relâcher sur le point capital de la négociation, qui étoit la liberté de *Mouzaferzingue*, lui avoient paru d'autant plus nécessaires, qu'il ne se croyoit point alors en état de forcer *Nazerzingue* à l'accorder, et qu'il étoit presque convaincu qu'il ne l'accorderoit qu'à la force. En effet, dès la première ouverture que les députés en firent à *Chanavaskan*, ce ministre ne balançoit point à leur déclarer que *Nazerzingue* n'y consentiroit jamais. La même chose leur fut confirmée par tous les seigneurs qui composoient le conseil de ce prince : ils disoient qu'après la faute que *Mouzaferzingue* avoit faite de se révolter contre son oncle, et d'appeler les étrangers à son secours pour le chasser de ses états, *Nazerzingue* ne pouvoit se dispenser de lui en marquer son ressentiment, et de le mortifier du moins pendant quelque temps, afin qu'il apprît à être plus soumis et plus retenu dans la suite; qu'il se devoit cet exemple à lui-même et à sa propre sûreté, à cause de ses autres parens, qui pouvoient tomber dans le même cas; que s'ils le voyoient pardonner si aisément à celui-ci, ils en seroient plutôt tentés de manquer à ce qu'ils lui devoient, et de s'appuyer de même contre lui de la protection de quelque autre nation étrangère. Ils apportoit encore pour exemple *Nazerzingue* lui-même, qui, ayant pris les armes contre son père *Nisam*, avoit encouru la disgrâce de ce seigneur, qui l'en avoit châtié pendant long-temps,

et qui, lorsqu'il avoit été satisfait de sa soumission, lui avoit enfin rendu son amitié et ses états. Ils ajoutoient qu'ils avoient même lieu d'être surpris que les François prissent si fort à cœur les intérêts de Mouzaferzingue, et voulussent le soutenir contre son oncle, après les marques d'estime et d'amitié qu'ils avoient reçues de Nisam, et qui leur avoient été continuées par Nazerzingue. MM. du Bausset et de l'Arche avoient beau représenter qu'en soutenant Mouzaferzingue ils croyoient par là même donner à la famille de Nisam une preuve certaine de leur reconnoissance et de leur attachement; qu'ayant une fois embrassé son parti pour les justes raisons que Nazerzingue lui-même ne pouvoit ignorer, il n'étoit plus libre à la nation de l'abandonner sans se déshonorer, et que, bien loin de lui savoir mauvais gré de la générosité qu'elle faisoit paroître en cette occasion à l'égard de ce jeune prince, cette générosité même devoit être pour Nazerzingue un sûr garant de la fidélité des offres et des promesses qu'elle lui faisoit de son service; qu'après tout il ne pouvoit nier que son neveu ne fût porteur des *ordres de l'empereur*; qu'il n'appartenoit point aux François d'examiner si ces ordres avoient été bien ou mal donnés, qu'il leur suffisoit de savoir que Mouzaferzingue n'avoit agi qu'en conséquence; que si l'on prétendoit aujourd'hui lui faire un crime d'avoir exécuté les ordres de son maître, il pourroit fort bien arriver qu'un jour ce maître même voulût à son tour faire rendre compte à Nazerzingue de tout ce qui se passoit, et que, pour prévenir ce coup et apaiser le prince, la bonne politique demandoit que l'on se hâtât d'accorder à ce jeune homme la liberté, qu'il n'avoit perdue que pour avoir trop bien obéi; qu'en un mot, en leur accordant la grâce qu'ils sollicitoient, Nazerzingue devoit faire attention que c'étoit à son neveu qu'il l'accordoit, au fils de sa sœur, au petit-fils de Nisam;

et qu'outre l'honneur que cette action lui feroit, il auroit la satisfaction d'obliger une nation généreuse, qu'il pouvoit rencontrer encore plus d'une fois en son chemin, et qui se faisoit un point d'honneur de reconnoître dans l'occasion les égards que l'on avoit pour elle : leurs raisons ne furent point écoutées ; Chanavaskan lui-même, tout porté qu'il étoit pour la paix, ne put s'empêcher de leur dire un jour que s'ils étoient raisonnables, bien loin d'insister sur cette proposition, ils seroient les premiers à penser comme eux sur cet article ; qu'au reste, et pour ce qui regardoit la *compagnie et M. Dupleix*, ils pouvoient demander tout ce qu'ils voudroient ; que Nazerzingue tireroit le rideau sur tout ce qui s'étoit passé, et qu'il se feroit un plaisir de leur accorder ce qu'ils croiroient être à leur bienséance. Ces négociations firent le sujet de plusieurs assemblées, tant publiques que particulières, pendant lesquelles il ne fut pas possible aux députés de s'aboucher, comme M. Dupleix le leur avoit recommandé, avec aucun des seigneurs qui favorisoient le parti de Mouzazerzingue. Pour ne pas se rendre suspects, ceux-ci affectèrent même, dans un grand conseil qui se tint à ce sujet, d'être d'un sentiment opposé à ce jeune prince ; ils n'ignoroient pas qu'ils étoient écoutés, et que Nazerzingue étoit caché derrière la toile qui séparoit la tente où se tenoit la conférence. Enfin, après sept à huit jours de négociations, MM. du Bausset et de l'Arche, ne se voyant pas plus avancés que le premier, prirent le parti de se retirer, conformément aux ordres qu'ils avoient reçus de M. Dupleix. En prenant congé de Chanavaskan, ils crurent devoir faire sentir à ce seigneur la peine que leur causoit une démarche aussi infructueuse, qui alloit mettre les François dans la triste nécessité de continuer les troubles, non-seulement dans cette province, mais même dans plusieurs autres, qui, abandonnées de leurs défenseurs,

étoient à la merci de quiconque oseroit les envahir. Ils lui déclarèrent que , par le peu de disposition qu'on leur avoit fait paroître pour la paix , on obligeoit la nation de garder à Pondichéry une famille respectable, qui, tant qu'elle ne seroit pas rétablie, seroit, dans cette partie de l'Inde, une source éternelle de division et de discorde ; que de cette famille étoient sortis deux enfans mâles, auxquels le roi leur maître avoit accordé sa protection, et dont sa majesté ne manqueroit certainement pas de prendre la défense ; ce qui pouvoit occasioner un jour les révolutions les plus funestes , non-seulement dans ce pays , mais peut-être même dans tout l'empire. Ils finirent en priant le ciel de détourner de dessus ces provinces les malheurs qu'ils prévoyoit , protestant qu'après les avances et les offres qu'ils avoient faites, les suites que pouvoit avoir le refus qu'on faisoit de les écouter ne pourroient plus leur être imputées.

On remarquera que, pendant tout le cours de cette négociation , les *Anglois* qui étoient au camp de Nazerzingue affectèrent de ne paroître nulle part où se trouvoient les députés françois. Ils n'y auroient pas tenu la première place ; le refus qu'on faisoit de leur donner audience depuis trois semaines qu'ils étoient arrivés , marquoit assez le peu de cas que les Maures faisoient d'eux et du secours qu'ils leur avoient amené. Ils parurent enfin être sensibles à ce mépris, et , peu de jours après le départ de MM. du Bausset et de l'Arche, piqués de ce qu'ils avoient été sitôt présentés à l'audience, ils demandèrent à y être admis à leur tour sur le même pied que les François, c'est-à-dire, *chaussés* ; menaçant , en cas de refus, de se retirer sur-le-champ : mais on leur répondit que Nazerzingue étoit le maître de ses volontés et de ses grâces ; que, si cela leur convenoit, il les admettroit à son audience, mais *sans chaussure* ; et que s'ils n'étoient pas contens, ils pouvoient

prendre leur parti. Quelque humiliante que fût cette réponse, les députés anglois aimèrent encore mieux s'y conformer que de souffrir qu'il fût dit qu'ils s'en étoient retournés sans audience. Ils parurent sans souliers devant Nazerzingue, qui les reçut fort froidement, et qui prit leur présent avec beaucoup d'indifférence, sans marquer la moindre curiosité de le voir, quoique, entre autres effets précieux dont il étoit composé, on vantât fort une certaine tente que l'amiral Boscawen avoit, dit-on, apportée d'Europe pour lui être présentée.

M. Dupleix, voyant le peu de fruit de la négociation, comprit que la terreur de nos armes étoit seule capable de déterminer Nazerzingue à terminer tout par une solide paix; en conséquence, il envoya ordre aux troupes françoises de s'avancer jusqu'à *Oulgaret*, près de l'armée ennemie; et, la nuit du 27 au 28 avril, une demi-heure avant le jour, M. de *La Touche*, avec trois cents hommes, donnant au travers du camp de Nazerzingue, ils y firent le plus horrible ravage, massacrant ou mettant en fuite tout ce qui tomboit sous leur main, et pénétrant plus d'un quart de lieue dans cette armée, où tout fut mis en confusion et en désordre. Dès que le jour parut, M. de *La Touche*, craignant que les Maures, revenus de leur première frayeur, ne reconnussent la foiblesse de son détachement, fit sa retraite en bon ordre, et regagna son camp en triomphe, chargé des dépouilles de l'ennemi. Depuis cette alarme, la frayeur dont *Nazerzingue* avoit été saisi à cette occasion, ne l'abandonna plus un seul instant; à tout moment il croyoit voir les François tomber sur lui. Enfin, le 30 au matin, il prit le parti de se retirer, et se servit de différens prétextes pour colorer sa fuite. Avant que de décamper, il fit dire aux *Anglois*, par un simple chopdar, qu'ils étoient libres de retourner chez eux dès qu'il leur plairoit. Il partit ensuite, prenant le chemin de

*Gingi*, d'où, ne se croyant pas encore en sûreté à cause de la proximité, il continua sa route jusqu'à *Arcate*. Il y arriva, traînant après lui les débris de son armée à moitié ruinée, et réduite à dix ou douze mille cavaliers, qui, détestant la guerre et redoutant jusqu'au nom des François, ne désiroient tous que sa mort ou la paix.

Dans un moment de dépit, il avoit ordonné au gouverneur de *Mazulipatan* de faire arrêter tous les employés que la compagnie françoise tenoit dans cette ville, et cet ordre fut exécuté sans que les Maures y trouvassent aucune résistance. Ils arrêterent et mirent en prison les sieurs *Coquet*, chef de ce comptoir, *La Selle*, employé, le courtier, les marchands, et les principaux serviteurs de la compagnie; après quoi ils s'emparèrent de la loge, où ils mirent le scellé partout en présence du courtier, afin que rien n'en fût détourné, suivant l'ordre qu'ils avoient reçu de *Nazerzingue*. M. *Dupleix* pensa aussitôt à avoir sa revanche de l'entreprise des ennemis sur ce comptoir; et, parce que la prison du sieur *Coquet* avoit fait du bruit, il crut devoir aussi s'en venger avec éclat. Dans cette vue on fit, par son ordre, la plus grande diligence à *Pondichéry* pour décharger les vaisseaux *le Fleury* et *le d'Argenson*, et on les rechargea avec le même empressement, sous prétexte de les renvoyer au *Bengale*; tout étant prêt et les munitions étant embarquées, il assembla le conseil secret, auquel il fit part de son dessein: c'étoit de se rendre maître de *Mazulipatan*, et de s'assurer la possession de cette ville, conformément à la concession que *Mouzaferzingue* en avoit faite à la compagnie. Ce projet fut généralement approuvé. On chargea M. *Guilard* de la conduite de cette expédition, et on lui donna pour l'exécution deux cents blancs, vingt *Topas* et deux cents *cipayes*, commandés par M. de *La Tour*. Cette petite troupe mit à la voile la nuit du 9 au 10 de juillet, et le 13 du même mois, ayant



débarqué à *Mazulipatan*, elle se rendit maîtresse de cette ville, sans y trouver nulle opposition et sans causer le moindre désordre ; ce qui surprit d'autant plus les Maures, qu'ils ignorent absolument cette manière noble et généreuse de faire la guerre. Aussitôt après, M. Guillard prit possession de la place au nom du roi et de la compagnie. A l'arrivée des troupes françoises, les Maures s'étoient retirés dans un fort voisin, environ à trois quarts de lieue, où l'épouvante étoit si grande parmi eux, qu'ils mirent sur-le-champ en liberté le sieur *Coquet* et tous ceux qui avoient été faits prisonniers avec lui ; mais depuis, revenus de leur première frayeur, ils parurent vouloir inquiéter les François, faisant sur eux des sorties fréquentes, et leur coupant les vivres et l'eau qu'ils étoient obligés de faire venir de dehors. On prit donc la résolution de les chasser de ce poste qui leur servoit d'asile. En conséquence, M. de La Tour marcha contre le *fort*, qu'il attaqua, et, l'ayant emporté d'assaut, il le fit raser. En même temps la garnison françoise fut encore renforcée de cent blancs et de cent cinquante cipayes que M. Dupleix y envoya. Au moyen de ces précautions et des soins que M. Guillard se donna pour mettre la place hors d'insulte, elle fut en fort peu de jours en état de défense, capable de résister non - seulement à toutes les forces de l'Inde, mais même à celles des Européens, d'autant plus que sa situation avantageuse au milieu des marais en rend les avenues presque impraticables.

Tandis que ces choses se passoient du côté du nord, *Nazerzingue*, retiré à *Arcate* et noyé dans les plaisirs, sembloit ne penser à rien moins qu'à continuer la guerre, ou à mettre fin aux troubles dont son état étoit agité ; ses débauches ne faisoient que redoubler. Cependant les amis que M. Dupleix avoit dans l'armée de *Nazerzingue*, ne cessoient de l'exhorter à faire marcher ses troupes de ce

côté-là, lui faisant entendre que c'étoit le seul moyen de tirer ce prince de son assoupissement. Pressé et sollicité de leur part, M. Dupleix fit prendre possession de quelques terres dans le voisinage, entre autres d'une pagode fortifiée, nommée *Tivaradi*, où il envoya une garnison de vingt blancs, d'autant de Topas et de cinquante cipayes. Ce mouvement sembla faire revenir Nazerzingue de son assoupissement. Les pourparlers et les propositions recommencèrent de sa part avec plus de vivacité que jamais. Il étoit prêt, disoit-il, à finir. Mais les *Anglois*, oubliant le peu de cas qu'il avoit paru faire du premier secours qu'ils lui avoient envoyé, le firent encore changer de résolution. Avides de son argent, et peut-être plus avides encore de satisfaire leur haine et leur jalousie, ils agirent si fortement auprès de lui, qu'ils l'engagèrent enfin, à force de sollicitations et de promesses, à faire partir *Mahmet-Alikan* à la tête de quelque cavalerie, avec ordre de chasser les François de cette pagode fortifiée, pour le siège de laquelle ils devoient fournir des troupes, du canon, et toutes les munitions nécessaires. Informé de la marche de l'ennemi, M. Dupleix augmente le nombre des blancs qu'il avoit laissés à Villenour, jusqu'à cinq cents, et en donne le commandement à M. de *La Touche*, avec ordre de couvrir *Tiravadi* et *Villeparou*, autres postes fortifiés, où l'on avoit mis une petite garnison françoise. Les Anglois se mettent en campagne avec leur détachement et quelques pièces d'artillerie, et, tirant droit à l'ouest de Gondelour, font leur jonction avec l'armée maure. Aussitôt M. de La Touche règle ses mouvemens sur ceux des ennemis; leur dessein paroissant être sur *Tiravadi*, les François s'en approchent. Mais au moment qu'on y pense le moins, les Anglois se retirent brusquement et avec précipitation, et rentrent chez eux avec leur artillerie. Surpris et consterné de cette résolution imprévue,

Mahmet - Alikan ne les abandonne point; il suit avec son armée, et va camper au pied de leurs limites.

Un vaisseau nouvellement arrivé d'Europe avoit causé cette révolution si subite et si étrange; il portoit la *révocation du gouverneur anglois* et de tout son conseil, et son successeur par *interim* n'étoit pas plus tôt entré en charge, qu'aussitôt il avoit envoyé ordre aux troupes angloises de revenir. On en ignoroit alors la véritable raison; elle ne tarda pas à se découvrir. Désespéré de se voir abandonné de ses infidèles alliés, Mahmet-Alikan met tout en œuvre pour faire changer de sentimens au nouveau gouverneur; prières, promesses, tout fut employé sans qu'il fût possible d'en venir à bout; il faisoit la sourde oreille; les Maures ne portoient point encore leurs offres au point qu'il souhaitoit. Mahmet-Alikan s'y rendit enfin; l'argent fut compté et reçu, et les *Anglois* sortirent de nouveau avec deux pièces de vingt-quatre et six de six livres de balles, et quelques mortiers de plus qu'ils n'avoient la première fois. La jonction étant faite, toute cette armée se mit en marche. M. de La Touche, qui épioit ses mouvemens, bien résolu de déconcerter ses projets, se prépara à faire face partout. Comme elle paroissoit en vouloir tout de bon à *Tiravadi*, il s'en approcha environ à deux lieues; ensuite, s'étant aperçu que les Maures avoient posté une de leurs gardes fort proche des siennes, et cette garde ne lui ayant pas paru de grande importance, il la fit attaquer par vingt Cafres, soutenus de cent cinquante cipayes. Peu s'en fallut que cette démarche n'engageât une action générale, par la résistance que fit la garde ennemie, qui se trouva beaucoup plus forte qu'on ne l'avoit cru. Toute l'armée maure s'étant avancée pour les soutenir, les François firent la même manœuvre, et il y eut entre eux une escarmouche des plus chaudes, qui dura assez long-temps, avec un feu très-vif des deux côtés,

tant du canon que de la mousqueterie. Toujours repoussés avec perte, les Maures revinrent plusieurs fois à la charge avec la même opiniâtreté. La nuit, qui survint, empêcha M. de La Touche de pénétrer jusqu'à leur camp, et l'obligea de rester sur ses avantages. Le lendemain, 1<sup>er</sup> août, il y eut une autre affaire aux environs de *Tiravadi*, qui dura depuis onze heures du matin jusqu'à six heures du soir, et qui fut très-avantageuse pour les François, qui n'eurent que quatre blancs de tués, quelques Cafres, et vingt-trois cipayes. Les ennemis, au contraire, y firent une perte considérable; les cipayes anglois surtout y furent maltraités par ceux des François, qui, commandés par leur brave général *Chekassem*, firent des merveilles à cette journée. Elle auroit pu être décisive, sans la présence des Anglois, qui servirent eux-mêmes le canon, et qui retinrent les Maures et les empêchèrent de se mettre en déroute. Ils décampèrent dans la nuit, et, après plusieurs marches et contre-marches, allèrent établir leur camp environ à une lieue et demie de l'armée françoise, qui, de son côté, se rapprocha de *Tiravadi* et campa sous son canon. Alors M. Dupleix donna ordre à M. d'Anteuil de sortir à la tête de deux cents blancs, auxquels il joignit quelques Cafres et quelques cipayes, pour escorter les convois et donner de l'inquiétude aux ennemis.

La *dissension* régnoit alors dans l'armée ennemie. *Mahmet-Alikan* prétendoit que les *Anglois* se moquoient de lui; qu'après avoir reçu son argent dans toutes les occasions qui jusque-là s'étoient présentées, ils n'avoient fait rien moins que le seconder comme il s'y étoit attendu, et comme ils le lui avoient fait espérer; et il donnoit à entendre assez clairement qu'ayant été leur dupe jusqu'alors, il étoit bien résolu à ne plus l'être. Ceux-ci se plaignoient à leur tour de ce qu'on ne leur tenoit pas la parole qu'on

leur avoit donnée, et de ce qu'on ne leur envoyoit pas les paravanas qui leur avoient été promis pour les terres qu'on leur avoit accordées, menaçant hautement de se retirer, si les paravanas ne venoient pas incessamment, et si l'on retardoit le paiement de 3,000 roupies, qu'on s'étoit obligé de leur donner par jour pour l'entretien de leurs troupes. Ces plaintes réciproques avoient occasioné des disputes très-vives, qui sembloient menacer d'une prochaine rupture. On s'échauffoit de part et d'autre; l'argent, qui jusque-là avoit été le grand mobile de toutes les démarches des *Anglois*, ne venoit plus, et l'on s'attendoit à quelque coup d'éclat de leur part, quand en effet, quelques jours après, on les vit *décamper* fort brusquement, et rentrer encore une fois dans leurs limites, abandonnant les Maures et Mahmet-Alikan, leur chef, à leur bonne fortune. Instruit de leur *retraite*, M. Dupleix envoya ordre sur-le-champ à M. *d'Auteuil* de joindre de nuit M. de La Touche et de marcher à l'ennemi. La jonction se fit le 31 août, à onze heures du soir; et le lendemain, 1<sup>er</sup> de septembre, toutes les dispositions étant faites pour une attaque générale, les troupes quittèrent leur camp à deux heures après midi, et marchèrent sur trois colonnes, précédées des grenadiers, commandés par MM. *Pymorin* et *Dugrès*, et des dragons, qui avoient à leur tête MM. *Garanger* et *du Rowray*. M. de La Touche conduisoit la droite, et M. de Bussi la gauche; M. *d'Auteuil* étoit au centre. Après une heure et demie de marche, on découvrit l'armée des Maures, composée d'environ quinze mille cavaliers, et de quatre à cinq mille hommes d'infanterie. Leur camp s'étendoit le long de la rivière de Poniar, qu'ils avoient à dos; leur droite et leur gauche étoient appuyées à deux petits villages brûlés. Il étoit défendu par intervalles par plusieurs bons retranchemens que l'infanterie occupoit; la cavalerie étoit à cheval par gros corps en seconde ligne.

Les tentes étoient encore presque toutes debout, et trois grands pavillons paroissoient flotter au milieu du camp.

A la vue de l'ennemi, M. d'Auteuil fit faire halte et rangea l'armée en bataille. Les troupes françoises occupoient le centre : à la droite étoient les cipayes de *Mouzaferkam*, et ceux de *Chekassem* à la gauche ; la cavalerie noire voltigeoit sur les ailes. L'artillerie fut distribuée sur tout le front de l'armée, et les chariots de munitions furent rangés en ligne derrière les troupes. Le terrain permettant de marcher en cet ordre, on alla droit à l'ennemi. A la portée du canon l'armée fit halte ; et M. d'Auteuil ayant donné le signal à l'artillerie, elle fut servie avec tant de vivacité, que de cette première salve on vit l'ennemi presque sur le point d'abandonner ses retranchemens. Alors se tournant du côté des soldats : « Enfans, leur dit M. d'Auteuil, qui m'aime me suive. » Toute l'armée répondit par un grand cri ; les troupes s'ébranlèrent de nouveau : contenues par la vigilance et la fermeté de leurs officiers, qui avoient l'œil partout, elles s'avançoient en bon ordre, lorsque M. d'Auteuil, ayant aperçu dans le camp des Maures quelques mouvemens qui lui parurent marquer de la confusion, fit faire halte une seconde fois, et donna le signal à l'artillerie, qui fit une nouvelle décharge aussi vive que la première. Tout sembloit répondre d'un heureux succès ; il y avoit déjà quelque temps que les François essayoient le feu de l'artillerie des Maures, sans qu'ils eussent eu qu'un soldat de blessé, quand une fusée, partie de la droite de l'ennemi, donnant dans deux de leurs chariots de munitions, les fit sauter à vingt pas derrière eux. Le hasard voulut qu'aucun blanc n'en fût blessé ; et cet accident, bien loin de ralentir l'ardeur des troupes, ne servit au contraire qu'à la ranimer. En même temps M. d'Auteuil, à qui les fréquentes décharges de la mousqueterie ennemie, dont les balles arrivoient jusqu'à lui,

annoncèrent qu'il étoit temps de marcher en avant, donna l'ordre de l'attaque, qui fut aussitôt exécuté par toute l'armée avec une bravoure et une intrépidité admirables. S'étant trouvé quelque difficulté à la gauche, où M. de Bussi commandoit, à cause d'un ruisseau que les ennemis avoient coupé et qui avoit inondé le terrain, ce léger obstacle ne fut pas capable d'arrêter les troupes; elles le franchirent presque sans s'en apercevoir, et se trouvèrent dans le camp en même temps que le centre et la droite. Alors la confusion devint générale parmi les Maures, tandis que, fidèle à suivre les ordres de ses officiers, le soldat françois négligeoit le soin du pillage, pour ne songer qu'à poursuivre sa victoire. Tout tomboit sous l'épée du vainqueur; on prenoit lâchement la fuite. On voyoit les bataillons et les escadrons ennemis, après avoir passé sous presque tout le feu de la mousqueterie françoise, aller se précipiter en désordre dans la rivière voisine, et trouver dans les eaux la mort qu'ils vouloient éviter. Il est impossible de marquer précisément quel fut le nombre des morts et des blessés parmi les Maures; mais il est certain que leur perte ne put être que fort considérable: on en fit un très-grand carnage, et, plusieurs jours encore après la bataille, la rivière ne rouloit que des corps d'hommes, de femmes, de chevaux, et d'autres animaux noyés. A l'égard des François, un succès si marqué ne leur coûta que quatre blancs, blessés par le feu de l'ennemi, et dix-huit noirs brûlés par l'accident des deux chariots qui sautèrent. Le *butin* qu'ils firent fut immense; ils trouvèrent dans le camp des Maures une quantité prodigieuse de vivres et d'effets de toute espèce, du riz, du blé et d'autres grains, des chevaux, des chameaux, des balles et des boulets sans nombre, avec beaucoup d'autres munitions de guerre, trente pièces de canon de différens calibres, et deux mortiers aux armes d'Angleterre. Jamais *victoire* ne fut

plus complète, et ne marqua mieux la terreur que les Maures avoient conçue des armes françoises.

Aussitôt que M. Dupleix en eut reçu la nouvelle, il jugea qu'il étoit à propos d'en profiter, et de ne pas donner à l'ennemi le temps de se reconnoître. En conséquence, il envoya sur-le-champ ordre à M. d'Auteuil de faire, sous la conduite de M. de Bussi, un détachement de 200 blancs, soutenus de quelques Cafres et de quelques Topas, avec la moitié des cipayes, pour marcher du côté de Gingi, et serrer les Maures de plus près. L'ordre fut aussitôt exécuté, et M. de Bussi se mit en marche à la tête de son camp volant, ne faisant que de très-petites journées, afin qu'il fût toujours à portée d'être joint par le reste de l'armée qui suivoit, et qui partit quelques jours après lui. Sur sa route, il reçut différens avis des débris de l'armée des Maures; les plus vraisemblables étoient que Mahmet-Alikan songeoit à se jeter dans Gingi, qu'il croyoit devoir être attaqué par les François. Enfin, le neuvième jour de sa marche, il arriva avec sa petite armée à Moustakongori, d'où l'on découvre Gingi, qui n'en est éloigné que d'une lieue. *Gingi*, grande ville d'environ trois lieues de tour, est bâtie dans les montagnes, à 14 lieues à l'ouest de Pondichéry, et passe pour une des plus fortes places de l'Inde. Elle est fermée par un beau mur, et défendue par une citadelle qui, entre les mains des Européens, pourroit résister à toutes les forces de l'Asie. Cette forteresse principale, qui renferme elle-même une assez belle ville, est entourée d'un grand fossé très-bien revêtu, et, par le moyen de plusieurs courtines pratiquées dans les rochers, communique à sept autres forts, construits sur le haut d'autant de montagnes d'un accès très-difficile. Ces fortifications étoient garnies d'une artillerie très-nombreuse, consistant en plusieurs canons de fer et de bronze de différens calibres, depuis 4 livres de balles jusqu'à 36,



et elles étoient fournies de toutes les munitions nécessaires pour une longue et vigoureuse défense.

Ce fut le 11 septembre, à 9 heures du matin, que M. de Bussi campa à la vue de cette place. Environ une heure après, on vint l'avertir que Mahmet-Alikan, qui, après la bataille de *Tiravadi*, avoit fui à plus de quinze lieues, informé de son détachement, et le croyant fort éloigné du reste de l'armée, avoit repassé les montagnes et se dispoit à venir l'attaquer. Cet avis n'étoit pas croyable; cependant M. de Bussi ne crut pas le devoir négliger, et, ayant envoyé quelques cavaliers à la découverte, il apprit qu'en effet l'armée maure marchoit à lui. Bientôt il fut lui-même à portée de la découvrir. Elle étoit composée de 7 à 8,000 cavaliers, que Mahmet-Alikan avoit rassemblés des débris de sa défaite, de 2,000 fantassins et de 1,000 cipayes anglois, et avoit avec elle 8 petites pièces de canon. A la vue de cette armée, M. de Bussi se mit en bataille à la tête d'un petit village brûlé, qu'il avoit à dos, où il jeta un peloton d'infanterie pour garder ses bagages. Les cipayes commandés par *Chekassem* furent distribués sur sa droite et sur sa gauche; et, parce qu'il connoissoit l'ennemi auquel il avoit à faire, dont la manœuvre est d'entourer, il disposa son artillerie, qui ne consistoit qu'en quatre pièces de canon, de façon à pouvoir faire face partout. En même temps il détacha M. *Le Normand* avec quelque infanterie pour aller s'emparer de quelques cases qui étoient à une portée de mousquet de sa droite, dont il sut tirer grand parti.

Pendant ces préparatifs, les Maures s'avançoient en bon ordre, soutenus de leur artillerie, qui commençoit à tirer; elle étoit servie par une vingtaine d'Européens, qui tous périrent ou furent faits prisonniers dans cette action. Alors M. de Bussi jugea qu'il étoit temps de leur répondre des quatre pièces qu'il avoit. Elles furent servies aussitôt avec

la plus grande vivacité. Cependant , contre l'ordinaire, l'ennemi soutint ce premier feu avec une fermeté qu'on ne lui avoit point encore vue. Il ne se rompit , il ne s'ébraula point , et eut même la hardiesse de s'avancer jusqu'à la portée du pistolet. Cette démarche lui coûta cher. Secondé des braves officiers qui commandoient sous lui, M. de Bussi reçut les Maures avec tant d'intrépidité , qu'il mit en un moment tous leurs escadrons en désordre. En un instant la plaine fut jonchée de mourans et de morts. L'infanterie ennemie, qui s'étoit un peu éloignée, et qui continuoit à canonner, étoit entraînée par cette cavalerie qui fuyoit. Tout plioit , lorsqu'aux premiers coups de canon, qui furent entendus du reste de l'armée, qui n'étoit pas alors à plus d'une lieue, M. d'Auteuil fit battre la générale, et marcha pour joindre avec toute la diligence possible. Il étoit déjà à portée de canonner quelques corps avancés qui s'étoient postés entre lui et M. de Bussi, et qui, obligés de passer sous le feu de ce dernier, furent criblés et mis en déroute. Cependant les François avoient un canon démonté et plusieurs blessés. Malgré cela les troupes, animées à la vue de l'armée qui commençoit à paroître sur la hauteur, et ayant été jointes par les dragons que M. d'Auteuil détacha pour les soutenir, continuoient à pousser l'ennemi, qui reculoit toujours en perdant beaucoup de monde ; déjà elles étoient sous le canon des forts de Gingi, qui commençoient à tirer sur elles, quand M. d'Auteuil, laissant à M. de *La Touche* le commandement de l'armée, qui s'avançoit en bon ordre, alla joindre M. de Bussi, pour délibérer avec lui du parti qu'il y avoit à prendre dans ces circonstances. Le plus convenable étoit, sans contredit, de profiter de la terreur répandue alors parmi les Maures, pour se rendre tout de suite maîtres de Gingi. Ce fut aussi celui auquel on s'arrêta, et M. de Bussi l'exécuta sur-le-champ, *entrant dans*

la ville, sans avoir eu, à son passage, qu'un soldat blessé, malgré le feu continué du canon des forts. De là il alla se poster à 50 toises de la *citadelle*, d'où, ayant donné avis de sa situation, l'armée continua sa marche, et entra dans la place sur les sept heures du soir. Aussitôt M. d'Auteuil fit toutes les dispositions nécessaires pour l'attaquer. Les cipayes eurent ordre de border les murs en dehors. On plaça les chariots de munition dans toutes les rues de traverse. Les troupes furent distribuées et l'artillerie disposée dans différents postes. En même temps MM. de *Saint-George*, *Verri* et *Le Normand*, furent commandés pour donner l'escalade à un des forts, au coucher de la lune. Les dragons, ayant à leur tête M. de *Puymorin*, étoient destinés à soutenir ceux qui devoient attacher le pétard aux portes de la *citadelle*, dont M. d'Auteuil se réserva l'attaque, secondé de MM. de *La Touche* et de *Bussi*. Tout le monde étoit dans l'attente d'un événement auquel une heureuse témérité semble n'avoir eu guère moins de part que l'intrépidité et la bravoure. Pendant ce temps-là l'ennemi continuoit à faire un grand feu de canon et de mousqueterie, et jetoit quantité de fouguettes. Les François avoient déjà six hommes de tués et quelques blessés, et M. d'Auteuil ayant envoyé M. de *Rouvray* reconnoître la porte du fort principal, ce brave officier reçut au retour un coup de feu au travers du corps, dont il mourut le lendemain, regretté de toutes les troupes. Elles demeurèrent dans cette situation, attendant avec impatience le coucher de la lune; c'étoit le signal donné pour agir de tous côtés. Cependant M. *Gallard*, qui commandoit l'artillerie, foudroyoit la place de son canon, et accabloit l'ennemi de bombes et de grenades. Enfin, vers les quatre heures du matin, on entendit partir du haut d'une des montagnes un grand cri de *vive le roi!* c'étoient MM. de *Saint-George*, *Verri* et *Le Normand*, qui, suivis de leurs troupes, ve-

noient d'exécuter l'ordre dont ils étoient chargés, et avoient emporté, l'épée à la main, le fort qui leur étoit destiné. Alors l'attaque devint générale; M. d'Auteuil fait pétarder les portes de la citadelle. L'épouvante se met aussitôt parmi les Maures qui la défendent; ils tirent quelques foibles coups et prennent la fuite. En moins d'une heure on se rend maître de tout. Les fuyards se réfugient dans deux autres forteresses placées sur deux hauteurs presque inaccessibles: ils semblent vouloir y tenir bon, et blessent même un officier et quelques soldats; mais ils y sont encore forcés par les dragons, qui obligent bientôt ce foible reste d'ennemis à quitter la place. A dix heures du matin, les *François* se voient tranquilles *possesseurs de Gingi et de tous ses forts*, où M. d'Auteuil fait arborer sur-le-champ le pavillon du roi, et met garnison. A la vue de ces fortifications, les troupes ne peuvent revenir de leur surprise: elles regardent avec étonnement ces murs si hauts, qui semblent ne pouvoir être escaladés qu'avec des échelles de quarante pieds; ces forts si escarpés et d'un si difficile accès, pour la défense desquels il ne falloit que de braves gens qui voulussent seulement se donner la peine de rouler des pierres; et elles admirent qu'elles puissent, à si bon marché, se trouver dans de telles places. Une bataille gagnée, et une ville très-forte emportée d'emblée dans la même nuit, ne leur coûtent que dix hommes tués et onze blessés. A l'égard des Maures, la campagne étoit couverte de leurs cadavres; et tout ce qui parut en armes dans les forts qu'on escalada, fut passé au fil de l'épée. On y trouva des vivres et des munitions de guerre en quantité, une artillerie très-belle et très-nombreuse, plusieurs canons de fonte, un de trente-six, aux armes de France et de quelques autres souverains de l'Europe, beaucoup d'autres armes à feu, du soufre, du salpêtre, du coton, et une si grande provision de plomb,

qu'on la fait monter à la charge de trois mille bœufs. On fit aussi prisonnier celui qui commandoit dans la place pendant l'absence du gouverneur, qui étoit alors à Arcate. En même temps M. d'Auteuil reçut les soumissions et le *salamy* ou présent du raja de Gingi; et, après avoir rassuré les habitans et avoir rétabli le calme parmi eux, il se prépara à tirer de sa victoire tout le fruit qu'on devoit naturellement en attendre.

La nouvelle en étoit déjà parvenue jusqu'à Arcate, où elle étoit allée réveiller *Nazerzingue* de son ivresse. Tant de succès réitérés, deux grandes batailles gagnées par les François et la prise de la plus forte place de la province, tirèrent enfin ce prince lâche du long assoupissement où ses débauches l'avoient plongé; ses empressemens pour la *paix* parurent recommencer avec plus de vivacité que jamais, et il députa deux hommes à Pondichéry, pour savoir à quelles *conditions* il pouvoit espérer de l'obtenir. M. Dupleix ne lui en prescrivait point d'autres que celles qu'il lui avoit déjà fait proposer au mois d'avril par MM. du Bausset et de l'Arche. Il y ajouta seulement la confirmation de la *cession* faite à la compagnie de la ville de *Mazulipatan* et de ses dépendances, et la *garde de Gingi* jusqu'au retour de ce prince dans le Décan. *Nazerzingue* ne se pressa point de répondre à ces propositions. Malheureux par ses lieutenans, auxquels il imputoit ses mauvais succès, il paroisoit enfin résolu de tenter par lui-même le sort des armes; il se donnoit pour cela de grands mouvemens, et assembloit une armée qui grossissoit tous les jours par les ordres qu'il envoyoit de toutes parts de venir le joindre.

M. Dupleix, de son côté, croyoit avoir enfin trouvé le moment d'exécuter un *projet* qu'il méditoit depuis plus de quatre mois, et qui devoit mettre fin à tous ces troubles. Depuis long-temps la plupart des *chefs de l'armée de Nazerzingue* souffroient impatiemment qu'il eût manqué à

la parole qu'il leur avoit si solennellement donnée de ne point attenter à la liberté de son neveu, et ils ne pouvoient voir qu'avec une extrême indignation qu'il eût lâchement abusé de leur bonne foi, pour s'assurer de la personne de ce jeune prince. D'ailleurs, ses débauches continuelles l'avoient rendu odieux et méprisable à tous ces seigneurs, et ce mécontentement général, adroitement fomenté par les émissaires de M. Dupleix, étoit monté à un tel point, qu'il étoit parvenu à les détacher presque tous du parti de Nazerzingue et à les mettre dans ses intérêts. Les principaux de ceux qu'il avoit gagnés, étoient les nababs de Cadapé, de Canoul et de Samour; deux généraux marattes, l'un nommé Raja-Ramchin, l'autre qu'on appeloit Raja-Janogy, et quelques chefs de Paliagares de Maïssour et de la province de Carnate. Ces chefs lui avoient promis avec serment, tant par écrit que par leurs députés, aussitôt que l'armée françoise attaqueroit celle de l'ennemi, de se ranger tous avec leurs troupes sous un pavillon qu'il leur avoit envoyé, et d'agir de concert avec les François, tant pour s'assurer de la personne de Nazerzingue que pour rendre la liberté à son neveu, à la conservation duquel ils devoient veiller, contre les risques infinis qu'il auroit alors à courir, surtout de la part de son oncle. Ainsi se tramoit sourdement la perte et la ruine de *Nazerzingue*, tandis que, retiré à Arcate, ce prince ne s'occupoit que de ses plaisirs. Le complot étoit déjà formé et l'accord conclu avant la bataille de *Tiravadi*. Dépositaire du secret de cette intrigue, M. d'Auteuil n'avoit agi qu'en conséquence, et ce fut pour en presser l'exécution qu'aussitôt après la prise de Gingi, ayant laissé garnison dans cette place, il en sortit suivi de sa petite armée, et marcha du côté d'Arcate. Tout sembloit lui répondre d'un heureux succès, quand au bout de deux ou trois jours les pluies abondantes, qui commen-

cèrent cette année de meilleure heure que de coutume, l'obligèrent, non-seulement de s'arrêter, mais même de se replier sur Gingi. Elles devoient de jour en jour si considérables, qu'elles donnoient lieu de craindre que la communication avec cette ville n'en fût interrompue; et il étoit d'autant plus important de se la conserver toujours libre, que c'étoit le seul endroit d'où l'armée pût tirer des vivres, et où il fût permis d'espérer de trouver une retraite; enfin, la mauvaise saison s'étant déclarée d'une façon peu ordinaire, il ne fut plus possible d'avancer ni de reculer : obligées de camper à une lieue de Gingi, les troupes y passèrent le plus cruel de tous les hivers, et, pendant deux mois qu'il dura, elles en supportèrent toutes les incommodités avec autant de courage que de constance.

Telle étoit la situation des deux armées depuis environ le commencement d'octobre 1750. Retenues l'une et l'autre dans une inaction forcée, elles demeuroident tristement occupées à se consumer lentement. Cependant ces retardemens causoient à M. Dupleix les inquiétudes les plus cruelles. Il appréhendoit, avec raison, qu'à force de délais l'intrigue, que jusque-là on avoit tenue si secrète, ne vînt enfin à se découvrir, et que la vie de Mouzaferzingue, qui étoit entre les mains de son oncle, ne fût le prix d'une entreprise faite pour lui procurer la liberté. La moitié peut-être de l'armée ennemie étoit instruite du complot. Un secret de cette nature, confié à tant de gens, pouvoit-il demeurer long-temps caché? Devoit-on se flatter que dans un si grand nombre de personnes, dont les intérêts étoient si divers, il ne se trouvât pas quelque traître ou quelque lâche?

Enfin, le retour de la belle saison dissipa les justes craintes qu'on pouvoit avoir que Nazerzingue ne fût instruit de la ligue. Vers les premiers jours de décembre les pluies cessèrent, les chemins commencèrent à redevenir

praticables, et l'on ne pensa plus dans le camp françois qu'à marcher à l'ennemi, afin de ne lui pas donner le temps de se remettre et de grossir davantage son armée. Suivant les avis qu'on en recevoit, l'armée des Maures étoit composée de quarante mille hommes de pied, de quarante-cinq mille chevaux, sept cents éléphants, trois cent soixante pièces de canon de différens calibres, et un grand nombre de fouguettes (espèce de mauvaise arme à feu fort en usage dans le pays). A l'égard de l'*armée françoise*, on y comptoit huit cents Européens, trois mille cinq cents fantassins cipayes, cinq cents chevaux et vingt pièces de campagne, dont dix à la suédoise. Ce fut avec des forces aussi inégales que l'on résolut d'affronter l'armée formidable des ennemis. Mais l'ardeur des troupes, soutenue de la réputation du nom françois dans l'Inde, suppléoit au nombre, et une espèce de pressentiment qu'elles avoient de l'intelligence que M. Dupleix entretenoit dans le camp des Maures, les mettoit en état de tout oser. Une violente attaque de goutte ayant obligé M. d'Auteuil de quitter l'armée, M. de *La Touche*, auquel il en avoit remis le commandement, devenu par là participant du secret, se disposa à exécuter les ordres qu'il recevoit de M. Dupleix, et à en venir à une action décisive. Elle fut fixée au 15 du mois, jour auquel la lune devoit éclairer un combat des plus vifs et une victoire des plus complètes. L'on choisit la nuit pour attaquer le camp ennemi, ce temps étant ordinairement favorable aux troupes bien disciplinées. Cependant *Nazerzingue*, que le mauvais temps et l'éloignement du péril avoient rendu fier, étoit retombé, dans la belle saison, dans ses frayeurs accoutumées; il avoit dépêché trois hommes à Pondichéry, avec ordre de faire de *nouvelles propositions*. Elles avoient paru si raisonnables, que M. Dupleix, qui jusque-là n'avoit profité du succès des armes françoises que pour déterminer l'ennemi à la paix, charmé



de se voir au moment de l'obtenir sans effusion de sang, avoit en conséquence écrit à M. de La Touche de suspendre sa marche et de faire trêve à toutes les hostilités jusqu'à de nouveaux ordres. Mais la Providence avoit résolu la perte de Nazerzingue et l'élévation de son neveu : la lettre de M. Duplex n'arriva qu'après l'action qui décida du sort de l'un et de l'autre.

Ce fut ce même jour, 15 décembre 1750, que les François quittèrent, à quatre heures du soir, leur camp sous Gingi. Ils étoient conduits par un homme du parti de M. Duplex, qui leur servoit de guide. La difficulté des chemins les obligea d'abord à prendre un grand détour. La marche fut longue et pénible, et ce ne fut que le 16 au matin, sur les deux heures, qu'ils arrivèrent à la vue des ennemis. A trois, ils se trouvèrent à portée de les canonner. Alors M. de La Touche détacha M. de Puymorin avec ses grenadiers, pour aller surprendre les gardes avancées. En même temps toute l'armée se mit en bataille. M. de Bussi conduisoit la droite, et M. de Kerjean la gauche ; M. de Villéon commandoit au centre ; M. de La Touche étoit partout ; les cipayes et leur cavalerie s'avancèrent en cet ordre, marchant vers le camp ennemi, soutenus de l'artillerie commandée par MM. Gallard, Sabadin et Pisciny. Quelques rondes de la cavalerie maure, par qui elles avoient été découvertes, avoient déjà donné l'alarme à l'ennemi. Tout s'y préparoit à soutenir le choc avec un peu de confusion, à la vérité, mais pourtant avec assez d'assurance. Nazerzingue lui-même, ordinairement si lâche, sembloit dans ce moment avoir oublié ses craintes. Jamais il n'avoit fait paroître plus de sécurité ; il ne pouvoit concevoir, disoit-il, que les François eussent la folie de venir l'attaquer avec une si petite poignée de monde. Ce prince avoit rangé son armée en bataille derrière son artillerie, et, soutenu de vingt-cinq mille fusi-

liers, il fit pendant long - temps la plus vigoureuse résistance. Jamais les Maures n'avoient montré tant de courage; enfoncés d'un côté, ils revenoient de l'autre à la charge avec une nouvelle intrépidité. Sur les quatre heures, *M. de Bussi*, au moment qu'il étoit occupé à prendre quelques arrangemens avec *M. de La Touche*, reçut dans le bras un coup de feu, qui heureusement ne l'empêcha point de donner ses ordres pendant le reste de l'action. Les troupes cependant, animées du désir de vaincre, faisoient partout les plus grands efforts; et les cipayes, toujours commandés par leur général *Chekassem*, les secondoient en gens accoutumés à combattre de concert avec les François. Parvenues enfin au corps qui combattoit autour de *Nazerzingue*, les troupes redoublèrent de bravoure et de valeur, persuadées que de la prise ou de la mort de ce prince dépendoit tout le fruit de la victoire. Il ne put résister à leurs attaques réitérées. Ce prince étoit monté sur son éléphant avec plusieurs autres seigneurs. Il envoya chercher *Mouzaferzingue*, qui étoit son prisonnier. Il le fit mettre sur un éléphant, et donna ordre qu'au premier signal qu'il feroit, on lui coupât la tête. Ainsi, ce pauvre seigneur, prêt à être sacrifié, voyoit toujours auprès de lui deux coutelas étincelans. Sur les quatre heures et demie du matin, nos boulets faisoient beaucoup de ravage, et notre armée faisoit toujours son chemin. *Nazerzingue* vit tomber à ses côtés plusieurs éléphans. Il commença alors à concevoir que l'affaire étoit sérieuse, et que, malgré la supériorité de ses forces, rien ne pouvoit nous arrêter. Il avança, suivi de deux ou trois personnes, du côté des *Patanes*, que commandoient les trois *nababs amis des François*. Il les trouva en bataille le sabre à la main. Il s'adressa au *nabab de Canour*, qui étoit mécontent de lui depuis long - temps, et qui avoit eu soin de donner le mot à ceux qui étoient sur l'éléphant avec *Nazerzingue*. Celui-ci

adressa d'abord la parole au nabab, et lui dit : « Vous êtes dans l'inaction, dans le temps que les François m'attaquent de tous côtés ; vous devez entendre l'artillerie depuis près de deux heures ; vous êtes un *caffé*. » Ce nabab lui répondit : « Quand nous serons attaqués, nous nous défendrons. Mais vous, seigneur, il me semble que vous fuyez ; ce n'est pas ici que vous devriez être. » Le terme de *caffé*, qui veut dire *traître*, irrita si fort ce seigneur, qu'il fit signe au *cornac* de tourner l'éléphant de Nazerzingue de son côté ; ce qui arriva si à propos, que le nabab lâcha à *Nazerzingue* dans la poitrine un coup de fusil chargé de trois balles. Un autre vint, qui lui coupa la tête tout de suite, et la mit sur une pique, en criant : *Vive Mouzaferzingue !* On le chercha partout ; on le trouva sur son éléphant, prêt à recevoir le coup fatal. Le nabab qui avoit tué *Nazerzingue* s'approcha de lui, lui montra la tête de son ennemi et le reconnut pour son maître. Il fut mené sur-le-champ auprès des Patanes, qui lui servirent de gardes, et l'on promena la tête de *Nazerzingue* par toute l'armée. Nos troupes alloient toujours en avant, et cherchoient des yeux le pavillon qui avoit été envoyé aux amis des François. Ils le découvrirent enfin quand le jour parut. Dans ce moment ils ignoroient la mort de *Nazerzingue*. M. de La Touche marchoit toujours en ordre de ce côté-là, lorsqu'il vint à lui un seigneur sur un éléphant, pour le prier de faire cesser son feu, lui disant que la paix étoit faite, que *Nazerzingue* avoit eu la tête coupée, que *Mouzaferzingue* vivoit et étoit reconnu souverain, qu'il le prioit d'envoyer quelque officier pour le saluer, et qu'il avoit grande envie de les embrasser tous. M. de La Touche envoya M. de *Bussi* pour lui faire compliment. Il resta sous les armes, et fit rendre grâce à Dieu des merveilleux événemens qui venoient d'arriver, par trois salves de mousqueterie, et au bruit de toute l'artillerie. La tranquillité

fut remise dans cette grande armée. On rentra paisiblement dans les tentes, et tout alla son train. On fit poser des gardes et mettre le scellé sur les trésors de Nazerzingue, argent et bijoux ; mais dans la confusion, et pendant l'action, plusieurs soldats françois s'enrichirent, sans compter les cipayes, qui ont fait un butin immense.

M. Dupleix fut instruit le même jour, à cinq heures du soir, de cet événement. Il attendit des lettres de M. de La Touche pour faire chanter le *Te Deum*, au bruit de toute l'artillerie de Pondichéry. Il fit partir le même jour quatre officiers distingués pour saluer *Mouzaferzingue* de sa part, au sujet de l'heureux événement qui venoit de le rétablir sur le trône de ses ancêtres, et pour lui présenter, au nom du roi, six serpeaux magnifiques, qu'il avoit fait faire, conformément au nombre des royaumes dont le nouveau nabab entroit en possession. Le présent, et ceux qu'on en avoit chargés, furent reçus de ce prince avec tous les honneurs et toute la distinction possibles. Il envoya au devant de ces députés les seigneurs les plus distingués de sa cour, qui les conduisirent à sa tente, où il les accabla d'honnêtetés et de politesses. Il ordonna aussi qu'un *drapeau blanc*, que M. Dupleix avoit joint à son présent, fût toujours porté dans la suite au milieu de ses marques d'honneur, le regardant, disoit-il, comme un témoignage assuré de la protection bienfaisante que le plus grand roi du monde vouloit bien lui accorder. Après cette cérémonie, le nouveau nabab, escorté des troupes françoises, se mit en chemin avec toute son armée pour se rapprocher de Pondichéry. Il y arriva le 26 décembre 1750, et y fit son entrée le même jour au bruit de toute l'artillerie de la place. L'entrevue de ce seigneur et de M. Dupleix fut des plus tendres et des plus touchantes : les larmes du prince maure, les caresses dont il combla le gouverneur françois, exprimèrent alors, beaucoup

plus vivement que ses remerciemens et ses discours, la reconnaissance dont il se sentoit pénétré, et la haute idée qu'il avoit conçue du service qu'il venoit de recevoir. Aussi témoigna-t-il à M. Dupleix que, croyant tenir de son amitié et de la générosité de la nation la dignité de *souba du Dékan*, dont il se voyoit revêtu, il n'avoit voulu prendre aucune mesure pour l'administration de sa province, sans l'avoir consulté auparavant, le priant instamment de vouloir bien se charger lui-même du soin de faire, à cet égard, tout ce qu'il jugeroit à propos, de disposer des charges, des pensions, des honneurs et des dignités, et de mettre, en un mot, dans le gouvernement de ses royaumes, l'ordre et l'arrangement qu'il croiroit le plus convenables. M. Dupleix partagea ensuite le *trésor de Nazerzingue*, après avoir eu soin cependant que les bijoux, article essentiel et considérable, ne fussent ni visités ni partagés, et fussent remis en entier au nabab. Il fit même présent à ce prince de la part du trésor qu'on l'avoit forcé de prendre. Celui-ci fut d'autant plus touché de cet acte de générosité et de désintéressement, qu'il est moins commun parmi les Maures. Il y répondit par un autre, en faisant sur-le-champ distribuer aux troupes et aux officiers françois 400,000 roupies; en même temps il en fit remettre 500,000 à la caisse de la compagnie, à compte des avances où elle pouvoit être avec lui.

On pensoit alors à prendre des arrangemens pour le gouvernement du Carnate, et à y rétablir *Chandasaeb*. Ce seigneur, retiré à Pondichéry depuis la retraite forcée du mois d'avril et la désertion de son armée, attendoit de nous ce service. M. Dupleix le présenta donc à Mouzafferzingue, auquel il demanda pour lui la nababie de cette province. Ce prince lui répondit que c'étoit à lui-même qu'il appartenoit d'y nommer tel gouverneur qu'il lui plairoit; que de ce moment il lui donnoit le gouvernement de

toute la côte, depuis la rivière de Quichena jusqu'au cap Comorin ; qu'ainsi, le *Carnate* devenant par là de sa dépendance et de sa juridiction, il ne tenoit qu'à lui d'en donner la nababie à Chandasaeb. M. Dupleix remercia le nabab de cette nouvelle marque de son amitié et de sa confiance ; et, après avoir prêté *serment de fidélité* à *Mouzaferzingue*, et avoir juré sur l'Alcoran de lui être toujours soumis et attaché, *Chandasaeb* fut déclaré soudar ou gouverneur de toute la province du *Carnate*. On faisoit en même temps toutes les dispositions nécessaires pour l'installation du nouveau nabab ; c'étoit en partie ce qui l'avoit attiré à Pondichéry, dans le dessein d'y prendre, de la main même de M. Dupleix, l'investiture de ses nouveaux états, et, par cette marque de dépendance et de soumission, rendre publiquement *hommage à sa majesté* du royaume immense qu'il venoit de recouvrer par la protection des armes françoises. La *cérémonie* s'en fit le dernier décembre sous une tente magnifique, élevée à ce dessein dans la grande place de la ville, vis-à-vis de la maison que *Mouzaferzingue* occupoit avec sa famille. Là, le prince s'étant assis sur un trône superbe qui lui avoit été dressé, M. *Dupleix* lui présenta le *salami* ou présent de 21 roupies d'or, et le reconnut pour *souba du Dékan* ; après quoi, l'ayant embrassé, *Mouzaferzingue* le força de s'asseoir à côté de lui sur le trône qu'il occupoit, tandis que tous les seigneurs de la cour du nabab, les généraux patanes et marattes, et *Chandasaeb* lui-même, s'empressoient de venir à ses pieds lui présenter aussi leur *salami* et le reconnoître pour leur souverain. Pendant ce temps-là toute l'artillerie de la forteresse annonçoit à la ville, par une décharge générale, l'*élévation du nouveau prince*. Ce fut au milieu de ces fêtes et de ces applaudissemens, que M. *Dupleix* partageoit avec ce seigneur, que celui-ci lui confirma la *donation* qu'il lui avoit déjà faite du commandement

général de toute la côte, depuis la rivière de Quichena jusqu'au cap de Comorin, le priant de se charger du gouvernement de ce pays, et ne se réservant à lui-même que celui des provinces situées au-delà de cette rivière. Il le fit *mansoubdar* de sept cents cavaliers, et lui dit que, comme c'étoit la coutume de donner un *jacquir*, ou *pension*, et une forteresse aux mansoubdars de sa considération, il le prioit de vouloir bien accepter la *forteresse de Valdaour* et ses dépendances, dont il lui faisoit présent. Cette cérémonie dura trois heures, pendant lesquelles le nabab disposa de toutes les charges de sa maison, fit des mansoubdars, distribua des pensions, des honneurs et des récompenses, et cela seulement en conséquence des requêtes qui avoient été signées le matin par le gouverneur, celles qui n'avoient pas été signées de lui ayant été rejetées. Ce fut là le premier *darbar*, ou la première assemblée générale que tint Mouzaferzingue depuis son élévation sur le trône du Dékan, et tous les anciens seigneurs, tant de la cour de Nisam - Moulouk que de celle de Nazerzingue, avouèrent qu'ils n'en avoient jamais vu d'aussi belles ni d'aussi nombreuses, et où tant de différentes nations fussent rassemblées en même temps : en effet, tous les chefs et généraux *mogols*, *patanes*, *marattes* et autres, se trouvèrent à celle-ci ; ce qui parut d'autant plus nouveau, que la défiance et la jalousie qui règnent ordinairement entre ces seigneurs, leur permettent rarement d'être réunis à ces assemblées. Aussi Mouzaferzingue, félicitant M. Dupleix de cette singularité, lui disoit agréablement que, ce qui ne s'étoit peut-être jamais vu, *il avoit trouvé le secret de réunir dans un même lieu les lions, les tigres et les moutons.*

Peu de jours après cette cérémonie, le *divan* ou le premier ministre du nabab remit à M. Dupleix les *patentes du gouvernement général de la côte de Coromandel*, depuis la rivière de Quichena jusqu'au cap de Comorin ; il

y joignit une confirmation de la donation faite à la compagnie de la ville de Mazulipatan et de l'île de Divi, avec leurs dépendances; un ordre pour le cours des pagodes frappées à Pondichéry, dans toute l'étendue de la domination du nouveau souverain, et un autre qui défendoit d'admettre dans le Carnate, à Mazulipatan et dans tout le royaume de Golconde, d'autres monnaies que celles de Pondichéry et d'Arcate. Mouzaferzingue ne se contenta même pas de ces marques de reconnoissance, d'estime et d'attachement, aussi honorables qu'avantageuses à la nation. Pour lui en donner un témoignage encore plus éclatant et plus sensible, il ordonna à tous les nababs et gouverneurs de cette partie de l'Inde, et surtout à celui d'Arcate en particulier, de payer leur tribut à Pondichéry, voulant que dans la suite cette ville fût dépositaire du *cazena* ou *trésor* de la province, d'où, après cela, il lui seroit envoyé par mer à Mazulipatan, son intention étant de faire de cette dernière place un de ses entrepôts pour tout ce qu'il tireroit par mer de marchandises étrangères, et de remettre ses effets les plus précieux entre les mains des François, dont l'affection et la fidélité lui étoient connues par tant de preuves.

Cependant, après tant de marques de distinction et de confiance, pour assurer le fruit de ses travaux et le rendre solide et durable, il restoit encore à M. Dupleix une grande affaire à terminer. *Mahmet-Alikan*, toujours maître de la forte ville de *Trichirapali*, y étoit rentré après la mort de *Nazerzingue*, et, tant qu'elle demeureroit en sa possession, la tranquillité ne pouvoit être parfaite ni solidement établie dans le Carnate. *Mahmet-Alikan* lui-même fournit à M. Dupleix le moyen de l'en tirer. Convaincu de l'impuissance où il étoit de conserver cette place contre les forces réunies des François et du nabab, il avoit pris la résolution, en la remettant de lui-même à



certaines conditions, de s'en faire un mérite auprès de ce nouveau maître, et avoit chargé Raja-Janogy, un des généraux marattes, de négocier cette affaire auprès de ce prince. Janogy s'en ouvrit à M. Dupleix, qui ne fut pas plus tôt instruit de la disposition et des prétentions de Mahmet-Alikan, qu'il se hâta d'en profiter. Il en parla à Mouzaferzingue, qui, charmé de trouver une occasion aussi favorable, ne balança point à accorder à Mahmet-Alikan toutes ses demandes. Il consentit de ne point l'inquiéter au sujet de l'administration de la nababie d'Arcate pour le temps qu'elle avoit été entre les mains de son père Anaverdikam, et promit de le conserver dans tous les biens et dans tous les honneurs dont il étoit alors en possession. A ces conditions, Mahmet-Alikan sortit de Trichirapali, qui fut aussitôt remis à *Chandasaeb*, et se contenta du gouvernement d'une forteresse que le nabab lui donna dans le royaume de Golconde. Cette réconciliation fut suivie de celle de *Chanavaskan*, premier ministre de Nazerzingue, dont il avoit eu toute la confiance. Après la défaite et la mort de son maître, ce seigneur s'étoit retiré à Chettepette, forteresse éloignée d'environ vingt lieues de Pondichéry. M. Dupleix, persuadé qu'il étoit de l'intérêt de Mouzaferzingue d'attirer à son parti un homme aussi puissant et aussi habile, lui écrivit pour l'inviter à se rendre auprès de lui, l'assurant qu'il ne lui seroit fait aucun mal, et que sa personne n'y courroit aucun risque. On avoit déjà fait quelques autres tentatives auprès de ce seigneur, sans qu'il eût été possible de l'engager à se soumettre; mais à peine eut-il reçu la lettre de M. Dupleix, qu'il lui répondit sur-le-champ qu'il étoit prêt à faire tout ce qu'il exigeroit de lui, et qu'il se rendroit à ses ordres aussitôt qu'il le jugeroit à propos. M. Dupleix fit part de cette réponse au nabab, et dans le moment même ils firent partir deux députés, qui, quelques

jours après, revinrent à Pondichéry, ramenant avec eux *Chanavaskan*, que M. Dupleix présenta à Mouzaferzingue. Ce prince le reçut avec beaucoup de bonté et de distinction, l'embrassa, et le fit asseoir au nombre des seigneurs de sa cour; il le fit même ensuite, à la recommandation de M. Dupleix, *mansoubdar* de deux mille cinq cents chevaux, et lui fit présent d'un *jacquir* proportionné à cette dignité, le priant de lui être aussi attaché qu'il l'avoit été à son oncle, et de lui rendre les mêmes services.

Après avoir ainsi heureusement terminé toutes les affaires qui l'avoient attiré à Pondichéry, il ne restoit plus à *Mouzaferzingue* que d'aller prendre possession de ses nouveaux états. Tout, dans cette ville, portoit des marques de sa gratitude et se ressentoit de sa générosité. Les principaux officiers des troupes et du conseil avoient été gratifiés de pensions sur le trésor de la province; *ses libéralités* s'étoient étendues jusque sur les *pauvres* et sur les *églises*. Sa reconnoissance devoit être satisfaite; il l'avoit portée au plus haut point; n'étoit-il pas temps qu'il pensât enfin à aller faire sentir à ses nouveaux sujets les effets de sa bonté? Il s'y dispoit, et, dans cette vue, il pressoit chaque jour M. Dupleix de lui accorder un détachement de troupes françoises, un train d'artillerie et quelques cipayes, pour le conduire jusqu'à Aureng-Abad, afin, disoit-il, que tout l'Indoustan fût témoin de la puissante *protection* dont sa majesté l'honoroit, et que, puisque c'étoit aux François qu'il étoit redevable du Dékan, il n'en prit aussi possession qu'en leur compagnie. M. Dupleix parut d'abord faire difficulté de se rendre à ce que ce prince souhaitoit, fondé, à ce qu'il sembloit, sur l'éloignement, mais, en effet, pour obliger le nabab à faire un meilleur parti aux officiers et à la troupe qui devoient lui servir d'escorte. Enfin, après quelques jours de négoc-

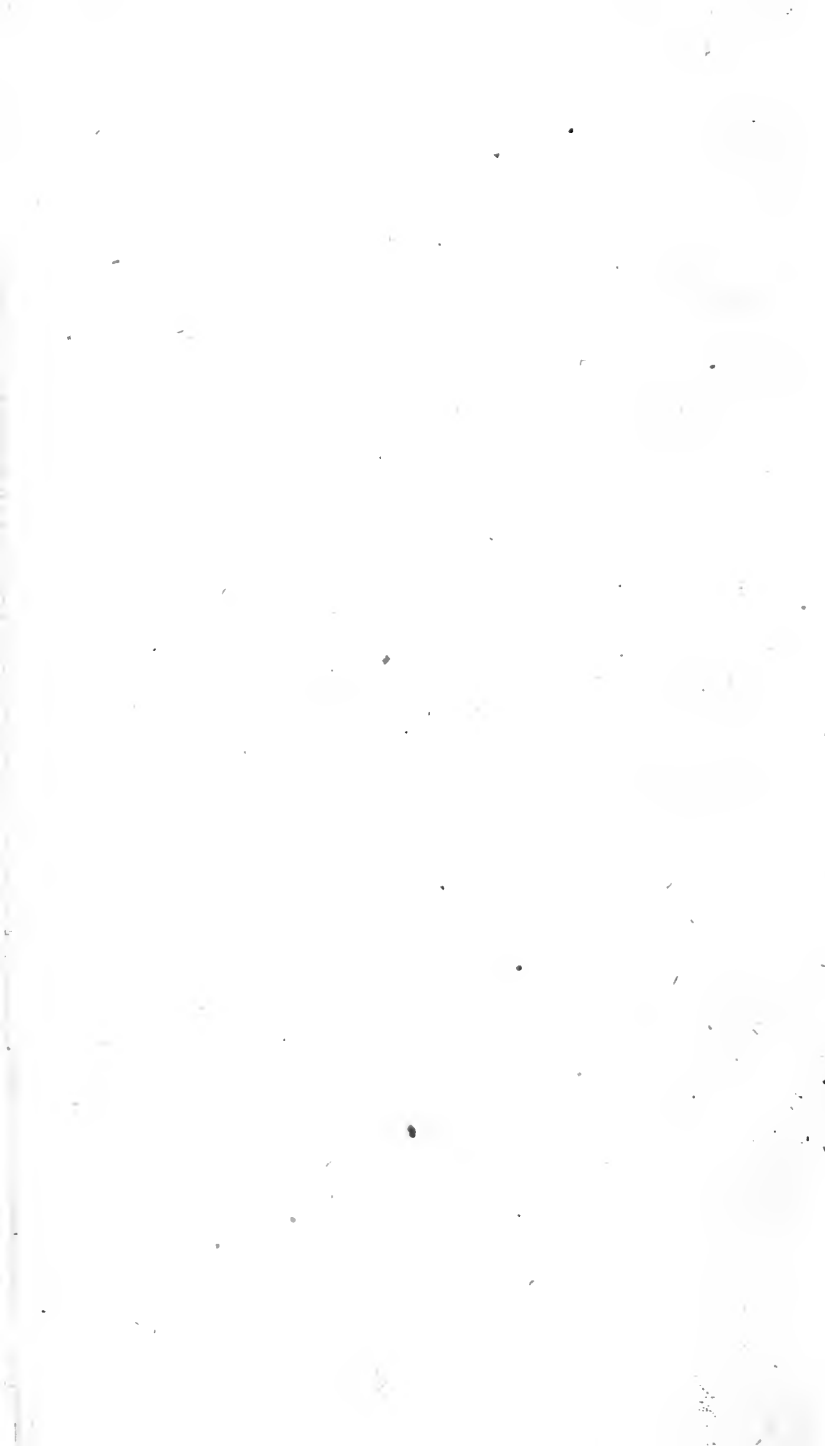
ciation , il fut arrêté entre eux que l'on fourniroit à ce prince un *détachement* de trois cents hommes , avec dix pièces de campagne et deux mille cipayes , et que cette petite armée seroit entretenue aux dépens du nabab , sur le pied dont on convint , jusqu'à ce qu'il l'eût remise dans un des ports de la nation. M. *de Bussi* , officier ferme , actif et vigilant , qui s'étoit offert lui-même pour ce long voyage , fut mis à la tête de cette expédition. On lui donna pour le seconder M. *de Kerjean* et huit autres officiers. Après avoir pris ces arrangemens , et avoir compté trois mois de paie d'avance aux troupes qui devoient l'accompagner , *Mouzaferzingue quitta Pondichéry* , le 7 janvier de l'année 1751 , suivi de toute sa famille , et se rendit à son armée , qui campoit au dehors des limites. Il resta dans ce camp jusqu'au 15 de ce mois , qu'ayant été joint par les troupes françoises , il en partit et prit la route d'Aureng-Abad. La veille de son départ , M. Duplex étant allé lui rendre sa dernière visite et lui souhaiter un heureux voyage , ce prince lui fit présent d'un cheval et d'un éléphant , qui avoient été donnés à son grand-père Nisam-Moulouk par le fameux Thamas-Koulikan , roi de Perse. Il l'assura en même temps que lui et ses descendans conserveroient éternellement le souvenir du service que la nation lui avoit rendu ; qu'il reconnoissoit que c'étoit à elle qu'il étoit redevable de sa conservation ; que c'étoit de son affection et de sa générosité qu'il tenoit le Dékan , qu'aussi ne l'oublieroit-il jamais ; qu'il lui accorderoit tous les privilèges dont elle pourroit avoir besoin , et qu'il vouloit qu'elle fût toujours maîtresse dans ses états autant et plus que lui-même. C'est dans ces sentimens que fut conçue la *lettre* qu'il écrivit au roi de France , avant son départ , et qu'il chargea M. de La Touche de remettre à sa majesté. Là , après l'avoir remerciée dans les termes les plus affectueux et les plus soumis , il lui présente tous ses royau-

mes, qu'il vient d'acquérir, dit-il, par la bravoure de ses sujets, la priant d'en disposer comme d'un bien qui lui appartient, de le regarder lui-même comme le plus fidèle et le plus dévoué de ses vassaux, et de lui continuer, en cette qualité, pour ses états et pour sa famille, la même protection dont elle l'a jusque-là honoré. De là il continua sa marche vers le Dékan, recevant partout sur sa route, comme on l'apprit des lettres de M. de Bussi, les respects et les soumissions des peuples qui s'empessoient de le reconnoître pour leur souverain, et ayant toujours des attentions infinies pour les François qui l'accompagnoient, qu'il traitoit comme ses amis les plus chéris. Au commencement du mois de février, on le comptoit à environ quatre-vingts lieues de Pondichéry.

Tels ont été les causes et les motifs, les progrès et les suites d'une longue guerre, qui, pendant l'espace de plus de dix ans, a embrasé une des plus grandes et des plus riches parties de l'Inde, à laquelle l'honneur, la justice, l'humanité, la reconnoissance, même la vraie et saine politique, ont engagé les François de prendre parti, et qui, ayant été conduite avec une prudence que le succès a justifiée, s'est enfin terminée par une révolution aussi avantageuse qu'elle est honorable à la nation françoise. Mais pendant cette lutte sanglante entre les Maures et les gentils, *les chrétiens* furent exposés à toutes les calamités que produisent des armées où règne la plus grande licence. Leurs *églises* ont été pillées et renversées; les habitations des missionnaires furent détruites, et leurs néophytes dispersés. Les *pères* ont dû tous se réfugier à Pondichéry. Enfin, les *missions* ont tellement souffert de cette guerre cruelle, qu'il faudra bien du temps pour les rétablir, bien des secours pour réparer leurs pertes, bien des ouvriers pour remplacer ceux qui sont morts ou qui

sont dispersés. Il est vrai qu'elles ont un puissant protecteur dans la personne de M. Dupleix; mais cette protection sera-t-elle de longue durée, et ne sera-t-il pas lui-même bientôt rappelé en France? Il est trop accredité dans l'Inde pour que les Anglois n'en soient point jaloux, et pour qu'ils ne cherchent pas tous les moyens possibles de prévenir la cour contre lui. Espérons pourtant que la Providence n'abandonnera pas une chrétienté où l'on compte trois cent mille chrétiens, et que les âmes fidèles et généreuses seront touchées de ses malheurs et voudront contribuer à les réparer.

FIN DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.



**TABLE**  
**DES MATIÈRES**  
**CONTENUES DANS CE VOLUME.**

---

**MISSIONS DE L'INDE.**

|   | Pages      |
|---|------------|
| <b>TABLEAU GÉOGRAPHIQUE ET HISTORIQUE DE L'INDE.</b>  | 1          |
| Situation et limites des Indes orientales. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Démembrement de l'empire des Indes. — Conquêtes des Mōgols. . . . .   | 3          |
| L' <i>Indus</i> . — Le <i>Gange</i> . — Opinion que les Indiens idolâtres ont de ce fleuve. . . . .   | 4          |
| Côte de <i>Coromandel</i> . — <i>Pondichéry</i> . . . . .   | 7          |
| <i>Saint-Thomas</i> . — Magnificence du trône des empereurs mogols. . . . .   | 8          |
| <i>Madras</i> . . . . .   | 9          |
| <i>Massulipatan</i> . — <i>Jagrenat</i> . — Pagode de cette ville. . . . .  | 10         |
| <i>Portonovo</i> . — <i>Coudelour</i> . — <i>Tranquebar</i> . — <i>Caveripattevam</i> . — <i>Negapattam</i> . . . . .   | 11         |
| Côte de <i>Travancor</i> . — <i>Outiar</i> . — Pont merveilleux joignant l'île de <i>Ramanancor</i> à la <i>Terre-Ferme</i> . — <i>Tutucurin</i> . — <i>Manapar</i> . . . . . | 12         |
| Île de <i>Manar</i> . . . . .   | 14         |
| Île de <i>Ceylan</i> . . . . .  | 15         |
| Côte de <i>Malabar</i> . — <i>Cotate</i> . — <i>Calecut</i> . — <i>Cochin</i> . . . . .   | 16         |
| <i>Goa</i> . — Description de cette ville. . . . .  | 17         |
| <i>Cachi</i> . — Rapprochemens qui font conjecturer que cette ville est la même que <i>Banarès</i> . . . . .  | 18         |
| Île de <i>Ramanancor</i> . . . . .  | 20         |
| <i>Golconde</i> . — Mine de diamans. — <i>Visapour</i> . . . . .  | 21         |
| Royaume de <i>Maduré</i> . — Forteresse et pagode de la ville du même nom. — Chars de triomphe. . . . .   | 22         |
| Description de la ville et de la forteresse de <i>Trichirapali</i> . . . . .  | 25         |
| Royaume et ville de <i>Tanjaour</i> . . . . .   | 27         |
| Forteresse de <i>Gingi</i> . . . . .  | 28         |
| Royaume de <i>Carnate</i> . — <i>Cangibouran</i> . . . . .  | 29         |

|   |            |
|---|------------|
| Royaume de <i>Maïssour</i> . — Cruauté des Maïssouriens envers leurs prisonniers de guerre. — Ville de <i>Chirangapatnam</i> .  | 29         |
| EXPLICATION DE QUELQUES TERMES PERSANS, MOGOLS ET INDOUS, EMPLOYÉS DANS CE QUI A ÉTÉ ÉCRIT SUR L'INDE. . . . .  | 50         |
| LETTRE DU PÈRE LAINEZ AUX PÈRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS, MISSIONNAIRES AUX INDES. 10 février 1693. . . . .   | 55         |
| Le père <i>Jean de Brito</i> est contraint par le prince de <i>Maravas</i> de quitter cette mission. — Son retour en Europe et son arrivée à Lisbonne. — Propositions que lui fait le roi de Portugal pour le retenir à sa cour. — Sa réponse. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Retour du missionnaire aux Indes et dans sa mission du <i>Maravas</i> . — Ses travaux apostoliques. . . . .   | 56         |
| Le prince <i>Teriadeven</i> , attaqué d'une maladie mortelle, est miraculeusement guéri. — Conversion et baptême de ce prince. — Il renonce à la polygamie. — Consternation de ses femmes. — Désespoir de la plus jeune, et ses intrigues auprès de <i>Ranganadadeven</i> , prince souverain de <i>Maravas</i> , et des prêtres des idoles. . . . . | 57         |
| Persécution suscitée contre les chrétiens. — Le missionnaire est arrêté avec plusieurs catéchistes. — Il est conduit à <i>Ramanadabouram</i> et jeté en prison. . . . .   | 59         |
| Le prince <i>Teriadeven</i> intervient, en faveur du père de <i>Brito</i> , auprès de <i>Ranganadadeven</i> . — Fureur de ce dernier. — Il veut contraindre <i>Teriadeven</i> à adorer les idoles. — Fermeté du néophyte. . . . .   | 42         |
| Sortilèges employés par les ministres des faux dieux pour faire mourir le père de <i>Brito</i> . — Confusion des idolâtres. . . . .   | 45         |
| Le missionnaire est conduit devant <i>Ranganadadeven</i> . — Sentence de mort prononcée contre lui. — Il est séparé de ses néophytes et conduit au prince <i>Ouriardeven</i> . — Cruauté de ses gardes. — Son arrivée à <i>Orejour</i> . . . . .  | 46         |
| Lettre que le père de <i>Brito</i> écrivit, de sa prison, aux missionnaires des Indes. . . . .  | 49         |
| Le missionnaire est conduit au supplice. — Généreux dévouement de deux chrétiens de <i>Maravas</i> . — Martyre du père de <i>Brito</i> , et mutilation des deux néophytes. . . . .  | 50         |
| LETTRE DU PÈRE PAUL CLAIN AU R. P. GÉNÉRAL DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. 10 juin 1697. . . . .  | 54         |
| Vingt-neuf <i>Palaos</i> (habitans des nouvelles Philippines) sont jetés par les vents sur les côtes de l'île de <i>Samal</i> , près de la  |            |



|   | Pages      |
|---|------------|
| bourgade de <i>Guivam</i> . — Accueil que leur font les Guivamois.  | 54         |
| Détails que ces insulaires donnent sur leur pays. — République d'amazones établie dans une de ces îles. . . . .             | 57         |
| Habillement et usages de ces peuples. — Leur langue. . . . .  | 58         |
| LETTRE DU PÈRE MARTIN AU PÈRE DE VILLETTE. 30 janvier 1699. . . . .   | 62         |
| Le père Martin et le père Beauvillier sont pris par les Arabes et mis en prison. — Leur élargissement. . . . .              | <i>ib.</i> |
| Arrivée du père Martin au Bengale. . . . .  | 63         |
| Vie austère des missionnaires dans ces contrées. — Horreur des Indiens pour les Européens. . . . .                          | 64         |
| LETTRE DU PÈRE MARTIN AU PÈRE LE GOBIEN. 1 <sup>er</sup> juin 1700. . . . .   | 66         |
| Débarquement du missionnaire sur la côte de Travancor. — Chaleur étouffante du climat de ces contrées. . . . .              | <i>ib.</i> |
| Distinction des Indiens en castes des <i>brames</i> , des <i>rajas</i> , des <i>choutres</i> et des <i>parias</i> . . . . . | 68         |
| Indocilité et aveuglement des Indiens, et rareté des conversions parmi ces peuples. . . . .                                 | 70         |
| Apostasie d'un chrétien de la caste des pêcheurs. . . . .   | 74         |
| Collège de Travancor. . . . .   | 75         |
| Arrivée du missionnaire à Cotate. — Fête de saint François-Xavier. . . . .  | 76         |
| Fable indienne relative à la chaîne de rochers qui se trouvent entre la Terre-Ferme et l'île de Ceylan. . . . .             | 77         |
| Chrétienté des Paravas. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Départ du missionnaire pour la mission du Maduré. — Description de la ville de Tutucurin. . . . .                           | 79         |
| Persécution exercée contre les Paravas par les Hollandois. — Attachement de ces peuples à la religion chrétienne. . . . .   | 80         |
| Commerce des Hollandois sur cette côte. — Détails sur la pêche des perles. . . . .  | 82         |
| Persécution contre les chrétiens dans le Maduré. — Arrivée du père Martin à <i>Camien-Naiken-Patti</i> . . . . .            | 87         |
| LETTRE DU PÈRE MARTIN AU PÈRE LE GOBIEN. 11 décembre 1700. . . . .  | 89         |
| Séjour du missionnaire à <i>Aour</i> . — Fatigues et privations qu'ont à souffrir les missionnaires de ce pays. . . . .     | <i>ib.</i> |
| LETTRE DU PÈRE DIUSSE AU R. P. DIRECTEUR DES MISSIONS DES INDES. 28 janvier 1701. . . . .                                   | 91         |

|   |            |
|---|------------|
| Avantages qu'on pourroit retirer de l'établissement d'une nouvelle mission dans l'empire du Mogol. — Coup d'œil général sur ce pays. . . . .  | 92         |
| <b>RELATION D'UN VOYAGE DU PÈRE MAUDUIT A L'OUEST DU ROYAUME DE CARNATE, en 1701. . . . .</b>   | <b>94</b>  |
| Départ de <i>Carouvepondi</i> . — Pagode dédiée à un singe. — Cérémonie diabolique. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Arrivée à <i>Alcatile</i> . — Ornement superstitieux nommé <i>lingan</i> . — Entretien avec un docteur <i>linganiste</i> . . . . .  | 96         |
| Guerre entre les Maures et les Marattes. — Arrivée du missionnaire à <i>Velour</i> . — Réconciliation opérée par ses soins entre les brames de la ville et les officiers de la forteresse. . . . .            | 98         |
| <i>Palliconde</i> . — <i>Kuriyetam</i> . — <i>Erudurgam</i> . . . . .   | 100        |
| Arrivée à <i>Peddu-Nayaken-Durgam</i> . — Le missionnaire est admis à l'audience du <i>paléagaren</i> . — Discours qu'il fait à ce prince. . . . .  | 102        |
| <i>Bairepalli</i> . — <i>Tailur</i> . — <i>Sapour</i> . — <i>Coralam</i> . . . . .  | 104        |
| Entretien du missionnaire avec un brame sur la divinité de <i>Brama</i> . . . . .   | 105        |
| Le père Mauduit est reconnu pour <i>Pranguis</i> ou Européen. — Défiance que ce titre inspire aux Indiens. — Départ de <i>Coralam</i> . . . . .   | 106        |
| <i>Sonnakallu</i> . — <i>Ramasa-mutteram</i> . — Zèle d'une veuve de cette ville pour l'établissement du christianisme. . . . .   | 107        |
| Arrivée à <i>Punganour</i> . — Conversion et baptême de plusieurs néophytes. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Retour à <i>Tailur</i> . — Baptême d'une femme presque centenaire. . . . .  | 109        |
| Le missionnaire est fait prisonnier par les Maures et remis ensuite en liberté. — Traitement que ces peuples font subir à quelques néophytes. . . . .   | 111        |
| Arrivée à <i>Alcatile</i> . — Conversion de quelques personnes. — Retour à <i>Carouvepondi</i> . . . . .  | 112        |
| <b>LETTE DU PÈRE TACHARD AU PÈRE DE LA CHAISE.</b>  |            |
| 16 février 1702. . . . .  | 113        |
| Ile d' <i>Anjouan</i> . — Sa description. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Ile d' <i>Angasie</i> . — Deux Anglois, abandonnés dans cette île depuis trois ans, sont recueillis à bord du vaisseau. — Récit qu'ils font de ce qu'ils ont souffert pendant leur séjour dans l'île. . . . . | 114        |
| Arrivée à <i>Surate</i> . — Troubles dans cette ville. . . . .  | 117        |

|   | Pages      |
|---|------------|
| <i>Goa</i> . — Tombeau de saint François-Xavier. — <i>Termepatan</i> .  | 118        |
| Description de la ville de <i>Calecut</i> . — Polygamie permise aux femmes des castes nobles. . . . .   | 119        |
| <i>Tanor</i> . — Visites faites dans les diverses chrétientés des côtes de Malabar, de Travancor et de la Pêcherie. — Accueil que les missionnaires reçoivent à <i>Periapatan</i> . — Zèle des Paravas pour la religion. . . . .  | 121        |
| Départ de <i>Tanor</i> . — Tranquillité de la mer dans ces parages.   | 122        |
| Arrivée à <i>Coulan</i> . — Visite faite à l'évêque de Cochin. — Départ de <i>Coulan</i> . — Observations géographiques sur cette côte. . . . .   | 124        |
| <i>Periapatan</i> . — <i>Le Topo</i> . — <i>Cotate</i> . . . . .  | 125        |
| Anecdote relative à la célébration de la fête de saint François Xavier. — Manière dont les prêtresses idolâtres font leurs sacrifices. . . . .  | 126        |
| Description de la ville de <i>Cotate</i> . — Merveilles qu'on raconte du cap <i>Comorin</i> . . . . .   | 128        |
| Persécution excitée contre les chrétiens de <i>Tanjaour</i> . . . . .   | 129        |
| LETTRE DU PÈRE BOUCHET A L'ANCIEN EVÊQUE D'AVRANCHES. 1705. . . . .   | 131        |
| Rapprochemens et conjectures prouvant que le système de religion reçu parmi les Indiens est tiré des livres de Moïse et des prophètes. . . . .  | <i>ib.</i> |
| <i>Parabaravaston</i> , dieu suprême. — <i>Brama</i> , dieu créateur. — <i>Vistnou</i> , dieu conservateur. — <i>Routren</i> , dieu destructeur.  | 133        |
| Manière dont les auteurs indiens expliquent la ressemblance de l'homme avec le souverain Être. . . . .  | 134        |
| Création de l'homme par <i>Brama</i> . — <i>Le chorcam</i> . — L'arbre de vie. — Le serpent <i>cheien</i> . . . . .   | 135        |
| Résolution prise par le dieu <i>Routren</i> de noyer tous les hommes. — <i>Vistnou</i> apparôit à <i>Sattivarti</i> . — Déluge universel. — <i>Sattivarti</i> se retire sur une montagne. — <i>Vistnou</i> lui envoie une barque pour le sauver. — Le dieu se change en poisson et dirige lui-même la barque. . . . . | 137        |
| Conformité entre les principales aventures de l'histoire d'Abraham et celles de <i>Brama</i> . . . . .  | 138        |
| Rapprochemens qui font conjecturer que <i>Chrichnen</i> n'est autre que Moïse. . . . .  | 140        |
| Coutumes que les Indiens ont vraisemblablement empruntées aux Juifs. . . . .  | 142        |

|  | Pages |
|--|-------|
| Conformité entre le <i>Vedam</i> (livre de la loi) de Brama et le <i>Pentateuque</i> de Moïse. . . . .   | 144   |
| Histoire du roi <i>Arichandiren</i> (Job) et du dieu <i>Ramen</i> (Samson). . . . .  | 146   |
| Observations faisant supposer que les Indiens ont eu connoissance de la religion chrétienne. — Triuité des païens. — Incarnation de Vistnou. . . . .   | 148   |
| Remarques sur les sacremens. — Fable des Indiens, relative à la confession. . . . .  | 149   |
| <b>LETTRE DU PÈRE LE GOBIEN AUX MISSIONNAIRES AUX INDES.</b> . . . .   | 152   |
| Détails sur la vie du père Antoine <i>Verjus</i> . — Sa naissance. — Ses études dans le collège des jésuites. — Il entre dans la compagnie de Jésus. — Désir ardent qu'il manifeste de se consacrer aux missions du Nouveau-Monde. . . . . | ib.   |
| Le père <i>Verjus</i> est attaqué de plusieurs maladies, causées par son extrême application à l'étude. — Ses divers ouvrages. . . . .   | 155   |
| Il est envoyé en Allemagne, par ordre du roi, auprès du comte <i>de Crécy</i> . — Réputation qu'il s'acquiert dans toutes les cours d'Allemagne. . . . .   | 158   |
| Estime que font de lui tous les ministres de France. . . . .   | 161   |
| Le père <i>Verjus</i> est nommé procureur des missions du Levant. — Son administration. — Ses efforts pour adoucir la vie pénible de ses missionnaires. . . . .  | 165   |
| Difficultés élevées au sujet des nouveaux établissemens des jésuites françois aux Indes et à la Chine. — Zèle et travaux du père <i>Verjus</i> . . . . .   | 168   |
| Son discours à un père qui vouloit déshériter son fils et laisser tous ses biens à la compagnie. . . . .   | 169   |
| Retraite et mort du père <i>Verjus</i> . . . . .   | 172   |
| <b>LETTRE DU PÈRE DE BOURZES AU PÈRE ÉTIENNE SOUCIET.</b> 1707. . . . .  | 173   |
| Détails sur le phénomène maritime nommé <i>étincelles de nuit</i> . . . . .  | 174   |
| Iris de mer. — Exhalaisons qui s'enflamment pendant la nuit. . . . .   | 177   |
| <b>LETTRE DU PÈRE ÉTIENNE LE GAC AU PÈRE CHARLES PORÉE.</b> 10 janvier 1709. . . . .   | 179   |
| Efforts des <i>dassaris</i> pour arrêter les progrès de la religion chrétienne dans cette mission. — L'église est assaillie. — Les missionnaires refusent de quitter la ville. . . . .   | ib.   |
| Persécution suscitée contre les néophytes. — Édit qui leur   |       |

|   |     |
|---|-----|
| interdit le feu et l'eau. — Fermeté des catéchumènes. —                             |     |
| Conservation miraculeuse d'une femme chrétienne. . . .                              | 183 |
| LETTRE DU PÈRE MARTIN AU PÈRE DE VILLETTE. 8 no-                                    |     |
| vembre 1709. . . . .  | 184 |
| Fréquence des vols et des meurtres au <i>Marava</i> . . . . .                       | 185 |
| <i>Pays des voleurs</i> . — Loi inviolable parmi ces brigands. —                    |     |
| — Fidélité scrupuleuse et singulière avec laquelle ils ob-                          |     |
| servent la peine du <i>talion</i> . — Férocity de leurs mœurs. . .                  | 186 |
| Indépendance absolue de ces voleurs dans cette contrée. . .                         | 188 |
| LETTRE DU PÈRE PAPIN AU PÈRE LE GOBIEN. 18 décem-                                   |     |
| bre 1709. . . . .   | 190 |
| Habileté des ouvriers aux Indes. . . . .  | ib. |
| Chimistes. — Médecins. — Énumération des maladies ordi-                             |     |
| naires de ces contrées, et des remèdes divers employés par                          |     |
| les médecins du pays. . . . .   | 192 |
| RELATION DE LA DÉCOUVERTE DE NOUVELLES ILES   |     |
| PALAOIS, OU NOUVELLES PHILIPPINES, en 1710. . . . .                                 | 199 |
| Découverte des îles <i>Sonsorol</i> . — Accueil que les insulaires                  |     |
| sont aux navigateurs. — Portrait de ces peuples. — Leur                             |     |
| surprise à la vue des Européens. . . . .  | 200 |
| Les pères <i>Duberron</i> et <i>Cortil</i> descendent sur la côte pour y            |     |
| planter une croix. — Pendant leur absence, le vaisseau                              |     |
| est emporté au large par les courans. . . . .                                       | 202 |
| Découverte de l'île <i>Panloq</i> . — Avidité et mœurs barbares des                 |     |
| habitans. . . . .   | 205 |
| Le vaisseau retourne à l'île <i>Sonsorol</i> , pour reprendre les deux              |     |
| missionnaires qui y étoient restés. — Inutilité de ses recher-                      |     |
| ches. — Retour à Manille. . . . .   | 204 |
| LETTRE DU PÈRE TAILLANDIER AU PÈRE WILLARD.   |     |
| 20 février 1711. . . . .  | 205 |
| Départ de Saint-Malo. — Ile de Ténériffe. — Le Pic. . . . .                         | ib. |
| Vendange du malvoisie. . . . .  | 206 |
| Ile de la Palme. — Ile de Fer. — Poissons monstrueux nom-                           |     |
| més <i>souffleurs</i> . . . . .   | ib. |
| <i>Saint-Domingue</i> . — Plantes qui y croissent, absolument sem-                  |     |
| blables au thé de la Chine. . . . .   | 207 |
| <i>Cuba</i> . — <i>La Havane</i> . — Description de cette ville. . . . .            | 208 |
| Tempête. — Arrivée à la <i>Vera-Cruz</i> . — <i>Cotasta</i> . — <i>Saint-</i>       |     |
| <i>Laurent</i> . — <i>Cordua</i> . — <i>Orissava</i> . — <i>Maltrata!</i> . . . . . | 210 |
| Arrivée au Mexique. — <i>La Puebla de los Angeles</i> . — <i>Cho-</i>               |     |

|  | Pages |
|--|-------|
| <i>lala</i> . — <i>Tlascalala</i> . . . . .  | 215   |
| Description de la ville de <i>Mexico</i> . . . . .   | 214   |
| <i>Cornavacca</i> . — <i>Pueblo - Nuevo</i> . — <i>Palula</i> . — Arbrisseau<br>nommé <i>cierge épineux</i> . — Manière dont on passe la rivière<br>de <i>las Balsas</i> . . . . .   | 216   |
| <i>Sompango</i> . — <i>Cilpacingo</i> . — <i>Los dos Caminos</i> . — Bois de<br>campêche. — Arrivée à <i>Acapulco</i> . . . . .  | 217   |
| Le missionnaire s'embarque sur un vaisseau qui fait voile<br>pour les îles Philippines. . . . .  | 219   |
| Arrivée à l'île de <i>Guhan</i> . . . . .  | 220   |
| Entrée dans le détroit des Philippines et dans la baie de <i>Ma-</i><br><i>nille</i> . — Humidité du climat. — Description de ces îles. . . . .  | 221   |
| État de la religion dans ces contrées. — Langues qu'on y<br>parle. — Portrait des insulaires. . . . .  | 223   |
| Époque et historique de la découverte des Philippines. . . . .   | 224   |
| Ville de <i>Manille</i> . . . . .  | 225   |
| Arrivée à <i>Malaque</i> . — Le missionnaire s'embarque sur un<br>navire maure pour se rendre à Pondichéry. . . . .  | 226   |
| Incommodités de cette navigation. — <i>Achem</i> . — Superstitions<br>des Maures pour obtenir un vent favorable. — Disette<br>d'eau. — Frayeur que cause aux matelots le feu <i>Saint-Elme</i> .<br>— <i>Tempête</i> . . . . . | 227   |
| Îles de <i>Pulopinam</i> et de <i>Laucari</i> . — Relâche à <i>Queda</i> . . . . .   | 251   |
| Description du royaume du même nom. — Portrait des habi-<br>tans. . . . .  | 252   |
| Mort édifiante d'un pilote français. . . . .   | 255   |
| Îles de <i>Nicobar</i> . . . . .   | 255   |
| Arrivée à Pondichéry. . . . .  | 256   |
| Observations astronomiques. — Mousson. . . . .   | ib.   |
| <b>LETTRÉ DU PÈRE BOUCHET AU PRÉSIDENT COCHET DE</b>   |       |
| <b>SAINT-VALLIER. 2 octobre 1714.</b> . . . . .  | 258   |
| Manière dont la justice s'administre aux Indes. . . . .  | ib.   |
| Le <i>Vedam</i> . — Le <i>Vicnachuram</i> . — Coutumes tenant lieu de<br>lois écrites. — Sur le mariage. . . . .   | 259   |
| Rois de l'Inde qui se sont rendus célèbres par leur équité. —<br>Fable relative à <i>Vieramarken</i> . . . . .   | 242   |
| Jugemens remarquables que la tradition attribue à <i>Mariadi-</i><br><i>ramen</i> . . . . .  | 245   |
| Idée que les Indiens ont d'un juge. . . . .  | 249   |
| Leurs préjugés au sujet des témoins. . . . .   | 252   |

|  | Pages      |
|--|------------|
| Par qui la justice est exercée. . . . .  | 255        |
| Devoirs des parties. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Manière dont se font les emprunts. . . . .   | 254        |
| Meurtres. . . . .  | 256        |
| Maximes ayant force de loi aux Indes. . . . .  | 257        |
| PREMIÈRE MAXIME. — <i>Quand il y a plusieurs enfans dans une maison, les enfans mâles sont les seuls héritiers.</i> . . . .  | <i>ib.</i> |
| SECONDE MAXIME. — <i>Ce n'est pas toujours le fils aîné des rois et des princes, des palleacarrens et des chefs de bourgades, qui doit succéder aux états ou au gouvernement de son père.</i> . . . .        | 260        |
| TROISIÈME MAXIME. — <i>Quand les biens n'ont point été partagés après la mort du père, tout le bien que peut avoir gagné un des enfans doit être mis à la masse commune, et partagé également.</i> . . . . . | 262        |
| QUATRIÈME MAXIME. — <i>Les enfans adoptifs entrent également dans le partage des biens avec les enfans des pères et mères qui les ont adoptés. — Cérémonies relatives à l'adoption.</i> . . . .              | 263        |
| CINQUIÈME MAXIME. — <i>Les orphelins doivent être traités comme les enfans de ceux à qui on les confie.</i> . . . . .  | 265        |
| SIXIÈME MAXIME. — <i>Quelque crime qu'aient commis les enfans à l'égard de leur père, ils ne peuvent jamais être déshérités.</i> . . . . .   | 266        |
| SEPTIÈME MAXIME. — <i>Le père est obligé de payer toutes les dettes que les enfans ont contractées, et les enfans sont pareillement obligés de payer toutes les dettes de leur père.</i> . . . .             | 267        |
| LETTRE DU PÈRE HIPPOLYTE DESIDERI AU PÈRE ILDEBRAND GRASSI. 10 avril 1716. . . . .   | 268        |
| Voyage au milieu du Caucase. — Arrivée à Cachemire. . . . .  | 269        |
| Le Grand-Thibet. — Inconvéniens d'un voyage dans ces contrées. — Le Petit-Thibet. — Séjour à <i>Ladak</i> . . . . .  | 270        |
| Religion du Thibet. — Prêtres nommés <i>lamas</i> . — Leur habillement. — Leurs occupations. . . . .   | 272        |
| Mœurs des Thibétains. — Climat. . . . .  | 274        |
| Audience du roi. — Visite rendue au grand lama. . . . .  | 275        |
| Voyage dans le troisième Thibet. — Arrivée à Lassa. — Audience du roi de ce pays. . . . .  | 276        |
| LETTRE DU PÈRE TURPIN A M. ***. 1718. . . . .  | 278        |
| Manière dont on apprête le coton et dont on fait la toile aux Indes. . . . .   | <i>ib.</i> |
| Préparation du fil. . . . .  | 279        |

|   | Pages      |
|---|------------|
| Métier. — Blanchiment de la toile. . . . .  | 281        |
| <b>LETTRE DU PÈRE JEAN-ANTOINE CANTOVA AU PÈRE</b>  |            |
| D'AUBENTON. 20 mars 1722. . . . .   | 283        |
| Découverte des îles Carolines. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Quelques Indiens de ces îles viennent aborder à l'île de <i>Gua-</i><br><i>han</i> . — Manière dont leurs barques sont construites. . . . . | 284        |
| Habillement et portrait de ces insulaires. . . . .  | 286        |
| Moyens employés par les missionnaires pour les instruire des<br>mystères de la foi. . . . .   | 287        |
| Désir qu'éprouvent les Carolins de retourner dans leur terre<br>natale. . . . .   | 289        |
| Situation probable de cet archipel d'après le rapport des in-<br>sulaires. . . . .  | 290        |
| Description générale de ces îles, et leur division en provinces. . . . .  | 291        |
| Mines d'argent dans l'île de <i>Yap</i> . . . . .   | 293        |
| Îles <i>Palaos</i> ou <i>Panleu</i> . — <i>Yalap</i> , capitale de ce royaume. . . . .  | 294        |
| Incertitude sur le sort des pères Duberron et Cortil, restés<br>dans l'île <i>Sonrol</i> en 1710. . . . .                                   | <i>ib.</i> |
| Superstitious et croyances fabuleuses des Carolins. . . . .   | 295        |
| Culte superstitieux rendu aux morts. . . . .  | 298        |
| Pluralité des femmes. . . . .   | 299        |
| Autorité du gouvernement. — Respect qu'inspirent les <i>tamo-</i><br><i>les</i> , ou chefs de familles nobles. . . . .                      | 300        |
| Occupations des hommes. — Chant et danse des hommes et<br>des femmes. . . . .   | 301        |
| Pêche de la baleine. . . . .  | 302        |
| Manière dont ces peuples font la guerre. . . . .  | 303        |
| Mélange des couleurs parmi les habitans de ces îles. — Cou-<br>jectures à ce sujet. . . . .   | 304        |
| <b>LETTRE DU PÈRE BROWN A MADAME LA MARQUISE DE</b>   |            |
| BENAMONT. . . . .   | 305        |
| Détails sur la découverte de l'île <i>Mascarin</i> (Bourbon). . . . .   | 306        |
| Mœurs des habitans. — Productions du pays. — Climat. —<br>Ouragans épouvantables. — Volcan. . . . .   | 307        |
| Intérêt qu'auroit la compagnie des Indes à ne pas négliger<br>cette colonie. . . . .  | 309        |
| Café sauvage. — Commerce avec Madagascar. . . . .   | 310        |
| Tortues de terre. — Poules pintades. — Oiseau bleu. — Grive.<br>— Chauve-souris. — Araignée. — Lézard. . . . .                              | 311        |
| Arbres originaires de cette île. . . . .  | 313        |



|  | Pages      |
|--|------------|
| Couleur des habitans de l'île. . . . .   | 315        |
| LETTRE DU PÈRE DUCROS A L'ABBÉ RAGUET. 17 octobre 1725. . . . .  | 316        |
| Départ de Lorient. — Phénomène maritime de pierres poncees surnageant sur la mer. . . . .  | <i>ib.</i> |
| Arrivée à l'Île-de-France. — Description générale de cette île. . . . .  | 317        |
| Ravages causés par les rats. . . . .   | 319        |
| Nègres marrons ou fuyards. . . . .   | 320        |
| Île de Mascareigne ou de Bourbon. — Volcan. — Montagne de <i>Salases</i> . . . . .   | 321        |
| Zèle des missionnaires de Saint-Lazare. . . . .  | 323        |
| Arrivée au <i>Carnate</i> . — Mission d' <i>Ariancoupan</i> . — Tragédie chrétienne représentée par les néophytes. . . . .   | <i>ib.</i> |
| État de la religion dans ces contrées. . . . .   | 325        |
| LETTRE DU PÈRE CALMETTE AU PÈRE DE TOURNEMINE. 16 septembre 1737. . . . .  | 326        |
| Les quatre <i>Vedam</i> ou livres sacrés des Indiens. — Idée que les philosophes de ce pays ont de la Divinité. — Entretien du missionnaire avec un docteur sur les attributs de Dieu. . . . . | 327        |
| Notions des philosophes indiens sur la Trinité. . . . .  | 328        |
| LETTRE DU PÈRE PONS AU PÈRE DU HALDE. 23 novembre 1740. . . . .  | 329        |
| Essai sur la littérature indienne. — Bracmanes. — Caste des <i>vallowers</i> . . . . .   | <i>ib.</i> |
| Grammaire des bracmanes. . . . .   | 330        |
| Traité de versification. . . . .   | 332        |
| Histoire. . . . .  | 333        |
| Astronomie. . . . .  | 335        |
| Philosophie des <i>gymnosophistes</i> . — Diverses écoles de philosophie des bracmanes. . . . .  | 336        |
| École de <i>nyáyam</i> . . . . .   | 338        |
| École de <i>vedántam</i> . . . . .   | 340        |
| École de <i>sankiam</i> . . . . .  | 342        |
| École de <i>mimámsá</i> . . . . .  | 343        |
| LETTRE DE M. *** AU PÈRE PATOUILLET. . . . .   | 344        |
| Propos tenus contre les missionnaires aux Indes. — Entretien avec un brame. — Analyse et réfutation des calomnies débitées contre les missionnaires. . . . .                                   | <i>ib.</i> |
| MÉMOIRE DU PÈRE *** SUR LA GUERRE AUX INDES ORIENTALES, depuis 1736 jusqu'en 1751. . . . .   | 349        |

|   | Pages |
|---|-------|
| Description géographique de l'Inde. . . . .   | 349   |
| Conquêtes de Tamerlan et d'Aurengzeb. . . . .   | 350   |
| <i>Sabder-Alikan</i> et <i>Chandasaeb</i> , fils et gendre du nabab d'Arcate, assiègent et emportent d'assaut la ville de Trichirapali. — Invasion des Mogols dans le royaume de <i>Tanjaour</i> et dans le pays de <i>Travancor</i> . . . . .      | 351   |
| Les rajas de l'Inde implorent le secours du roi des Marattes. — Ce prince leur envoie une armée commandée par <i>Ragogi-Boussoula</i> . — Entrée de cette armée dans le Carnate. — Préparatifs de défense de <i>Daoust-Alikan</i> , nabab d'Arcate. | 353   |
| Les Mogols sont trahis par un de leurs chefs. — Bataille entre les deux armées. — Mort de <i>Daoust-Alikan</i> . — Victoire des Marattes. . . . .   | 354   |
| Arrivée des débris de l'armée mogole sous les murs de <i>Pondichéry</i> . — La veuve et la famille du nabab implorent la protection du roi de France. — Accueil que leur fait le gouverneur. . . . .  | 356   |
| Traité de <i>Sabder-Alikan</i> avec les Marattes. — Arrivée de ce nabab à Pondichéry. . . . .   | 359   |
| Les Marattes mettent le siège devant Trichirapali, défendue par <i>Chandasaeb</i> . . . . .   | 360   |
| Lettre de <i>Ragogi-Boussoula</i> , général des Marattes, au gouverneur de Pondichéry. — Réponse du gouverneur. . . . .   | 361   |
| Invasion et pillages des Marattes aux environs de Pondichéry. — Ils envoient un député au gouverneur. — Sa réception. — Retraite des Marattes. . . . .  | 365   |
| Siège de Trichirapali. — <i>Barasaeb</i> , frère de <i>Chandasaeb</i> , vient à son secours avec une armée. — Victoire des Marattes. . . . .  | 368   |
| Retraite de <i>Barasaeb</i> . — Sa harangue à ses troupes. — Acte de férocité des soldats mogols. . . . .   | 369   |
| Combat acharné entre les Mogols et les Marattes. — Valeur de <i>Barasaeb</i> . — Sa mort héroïque. . . . .  | 370   |
| Prise de Trichirapali par les Marattes. . . . .   | 371   |
| Révolution dans le Carnate. — Mort tragique de <i>Sabder-Alikan</i> . — Invasion de <i>Nisam-Moulouk</i> dans le Carnate. — Ses conquêtes. . . . .  | 372   |
| Le nabab de <i>Velour</i> fait assassiner les nababs d'Arcate et de Carapen. — <i>Anaverdikam</i> est nommé, par <i>Nisam-Moulouk</i> , nabab d'Arcate et de Maduré. . . . .  | 375   |

|  |     |
|--|-----|
| Ambassade du nouveau nabab à M. <i>Dupleix</i> , gouverneur de Pondichéry. — Sa réception dans cette ville. . . . .  | 376 |
| Guerre en Europe entre les François et les Anglois. — Démonstrations hostiles des Anglois aux Indes. — Perfidie d'Anavérikam. — Deux François sont arrêtés prisonniers par <i>Mafouskan</i> , fils aîné du nabab. . . . .  | 377 |
| Tentatives du gouverneur de Madras pour enlever les deux prisonniers. — Avantage qu'il remporte sur les Maures. — <i>Mafouskan</i> se retire dans <i>Saint-Thomé</i> . . . . .   | 379 |
| Les François marchent sur cette ville. — Leur victoire sur les Maures. — Prise de <i>Saint-Thomé</i> . — Fuite de <i>Mafouskan</i> .   | 380 |
| <i>Mafouskan</i> demande la paix. — Son traité d'union avec les François. . . . .  | 382 |
| Lettre de félicitation de <i>Ragogi-Boussoula</i> à M. <i>Dupleix</i> . . .  | 383 |
| Les Anglois viennent assiéger Pondichéry. — Trahison de <i>Mafouskan</i> . . . . .   | 386 |
| Marques d'honneur que M. <i>Dupleix</i> reçoit du Grand-Mogol. — Efforts qu'il fait pour obtenir de <i>Ragogi-Boussoula</i> la liberté de <i>Chandasaeb</i> . — Mise en liberté de ce prince. . .  | 387 |
| Les Anglois lèvent le siège de Pondichéry. . . . .   | 389 |
| <i>Mahamet-Schah</i> , Grand-Mogol, détrôné d'abord par <i>Thamas-Koulikan</i> , est ensuite rétabli par lui sur son trône.  | 390 |
| Les Patanes forment le projet de s'emparer de <i>Delhi</i> . — Lâcheté des ministres et des généraux de l'empereur. — Courage de son fils. — Victoire de ce jeune prince sur les Patanes. . . . .  | 391 |
| Le Grand-Mogol est assassiné par ses ministres. — Retour du prince <i>Amet-Schah</i> à <i>Delhi</i> . — Stratagème dont il se sert pour dissimuler ses projets de vengeance. — Mort des assassins de <i>Mahamet-Schah</i> . — Mesures que prend le nouvel empereur pour affermir son autorité. . . . . | 392 |
| L'empereur mande <i>Nisam-Moulouk</i> à sa cour. — Mort de ce général. — Révolte de son fils <i>Nazerzingue</i> . . . . .  | 394 |
| <i>Mouzaferzingue</i> est nommé par l'empereur <i>souba</i> et généralissime, et envoyé contre <i>Nazerzingue</i> . . . . .  | 395 |
| Digression sur l'étendue et les limites du pouvoir des Grands-Mogols. . . . .  | 396 |
| Départ de <i>Mouzaferzingue</i> . — Il est rejoint par <i>Chandasaeb</i> . — Ce prince est nommé nabab d'Arcate et de Maduré. . .  | 397 |
| M. <i>Dupleix</i> envoie des troupes françaises au secours de Mou-   |     |

|   | Pages |
|---|-------|
| zaferzingue. — Préparatifs de défense d'Anaverdikam. . . .  | 399   |
| Les François attaquent le camp ennemi. — Leur victoire. —<br>Mort d'Anaverdikam. — Mafouskan est fait prisonnier. . . .   | 400   |
| Mouzaferzingue se met en marche, d'après les ordres du<br>Grand-Mogol, pour rendre visite au gouverneur de Pondi-<br>chéry. — Entrée de Chandasaeb dans cette ville. . . . .  | 402   |
| Entrée de Mouzaferzingue dans Pondichéry. — Son cortège.<br>— Sa réception. — Portrait de ce jeune prince. . . . .  | 404   |
| Donations faites par Mouzaferzingue et Chandasaeb à la com-<br>pagnie des Indes. — Traité d'alliance entre ces deux prin-<br>ces et les François. . . . .   | 407   |
| Le roi de Tanjaour refuse de se soumettre aux deux princes<br>mogols. — Arrivée de ces princes et d'un détachement fran-<br>çois, commandé par M. <i>Duquesne</i> , sous les murs de Tan-<br>jaour. . . . .   | 410   |
| Première attaque des François. . . . .  | 412   |
| Ambassade du roi de Tanjaour à Chandasaeb. — Conditions<br>qui lui sont imposées par ce prince et par le général fran-<br>çois. — Hésitations du roi de Tanjaour. . . . .   | 414   |
| Bombardement de la ville. — Le roi de Tanjaour acquiesce<br>aux propositions qui lui ont été faites et signe la paix. —<br>Mort de M. <i>Duquesne</i> . . . . .   | 417   |
| Démonstrations hostiles de Nazerzingue. — Intrigues des An-<br>glois. . . . .   | 420   |
| L'alarme se répand dans les armées de Mouzaferzingue et de<br>Chandasaeb. — Frayeur des deux princes, et leur retraite<br>à Pondichéry. — Leur retour au camp. . . . .  | 421   |
| M. <i>d'Auteuil</i> est nommé commandant des troupes françaises.<br>— Promotion de nouveaux officiers. . . . .  | 423   |
| Entrée de Nazerzingue dans le Carnate. — Intrigues des nou-<br>veaux officiers. . . . .   | 425   |
| Les Anglois se réunissent à l'armée de Nazerzingue. — Ré-<br>volte parmi les officiers français. — Embarras de Mouzafer-<br>zingue et de Chandasaeb. — M. <i>Dupleix</i> envoie à l'armée<br>un fondé de pouvoirs pour apaiser la sédition. . . . . | 427   |
| Lettre du gouverneur de Pondichéry à Nazerzingue. . . . .   | 429   |
| Nazerzingue se décide à faire la paix avec son neveu. — La<br>désertion de treize officiers français fait échouer ce projet. . . . .  | 432   |
| M. <i>d'Auteuil</i> prend le parti de se replier sur Pondichéry. —<br>Retraite des François. . . . .  | 434   |

|  |            |
|--|------------|
| Efforts de M. Dupleix pour ranimer le courage des soldats. —               |            |
| Arrestation des officiers déserteurs. — Mouzaferzingue est                 |            |
| fait prisonnier par son oncle. . . . .                                     | 437        |
| Nouvelle lettre de M. Dupleix à Nazerzingue. . . . .                       | 439        |
| MM. <i>du Bausset</i> et <i>de l'Arche</i> sont envoyés en ambassade       |            |
| auprès de ce prince pour négocier la mise en liberté de                    |            |
| Mouzaferzingue. — Inutilité de cette négociation. . . . .                  | 441        |
| M. <i>de La Touche</i> , à la tête de trois cents François, fait, pen-     |            |
| dant la nuit, une invasion dans le camp de Nazerzingue. —                  |            |
| Massacre des Maures. — Frayeur et fuite de Nazerzingue.                    |            |
| — Son arrivée à Arcate avec les débris de son armée. . . . .               | 447        |
| Nazerzingue envoie au gouverneur de <i>Mazulipatan</i> l'ordre             |            |
| d'arrêter tous les employés de la compagnie française dans                 |            |
| cette ville. . . . .   | 448        |
| M. Dupleix, par représailles, forme le projet de s'emparer de              |            |
| la ville de <i>Mazulipatan</i> . — Succès de cette entreprise. . . . .     | <i>ib.</i> |
| Les François s'emparent de la forteresse de <i>Tivaradi</i> . — Na-        |            |
| zerzingue, cédant aux suggestions des Anglois, envoie                      |            |
| <i>Mahmet-Alikan</i> , à la tête d'un corps de cavalerie, pour             |            |
| repandre cette forteresse. — Escarmouches à l'avantage                     |            |
| des François. . . . .  | 450        |
| Dissension dans l'armée ennemie. — Les Anglois abandon-                    |            |
| nent leurs alliés. . . . .   | 452        |
| Bataille entre les François et les Maures. — Victoire des                  |            |
| François. . . . .  | 454        |
| <i>Mahmet-Alikan</i> se réfugie dans <i>Gingi</i> . — Description de cette |            |
| ville. . . . .   | 456        |
| Les François se dirigent vers <i>Gingi</i> . — Défaite de l'armée          |            |
| ennemie. — Assaut de la citadelle. — Prise de la ville. . . . .            | 457        |
| Nazerzingue envoie deux députés à Pondichéry pour deman-                   |            |
| der la paix. . . . .   | 461        |
| Complot tramé contre Nazerzingue par les principaux chefs                  |            |
| de son armée. . . . .  | 462        |
| Marche des François vers Arcate. — Énumération des forces                  |            |
| respectives des deux armées. . . . .                                       | 464        |
| Préparatifs de défense de Nazerzingue. — Danger que court                  |            |
| Mouzaferzingue. — Mort de Nazerzingue. . . . .                             | 465        |
| Députation de M. Dupleix à Mouzaferzingue. — Arrivée de                    |            |
| ce prince à Pondichéry. — Son entrevue avec le gou-                        |            |
| verneur. . . . .   | 468        |

|   | Pages |
|---|-------|
| Chandasaeb est nommé gouverneur du Carnate. — Cérémonie de l'installation de Mouzaferzingue comme souba du <i>Dékan</i> . — M. Dupleix est nommé par ce prince gouverneur général de la côte de Coromandel. . . . . | 470   |
| Mahmet-Alikan et Chanavaskan font leurs soumissions à Mouzaferzingue. . . . .   | 472   |
| Mouzaferzingue quitte Pondichéry pour aller prendre possession de ses états. — Lettre de ce prince au roi de France.  | 475   |
| État de la religion aux Indes pendant les quatorze années qu'a duré cette guerre. . . . .   | 476   |

FIN DE LA TABLE DU HUITIÈME ET DERNIER VOLUME.



